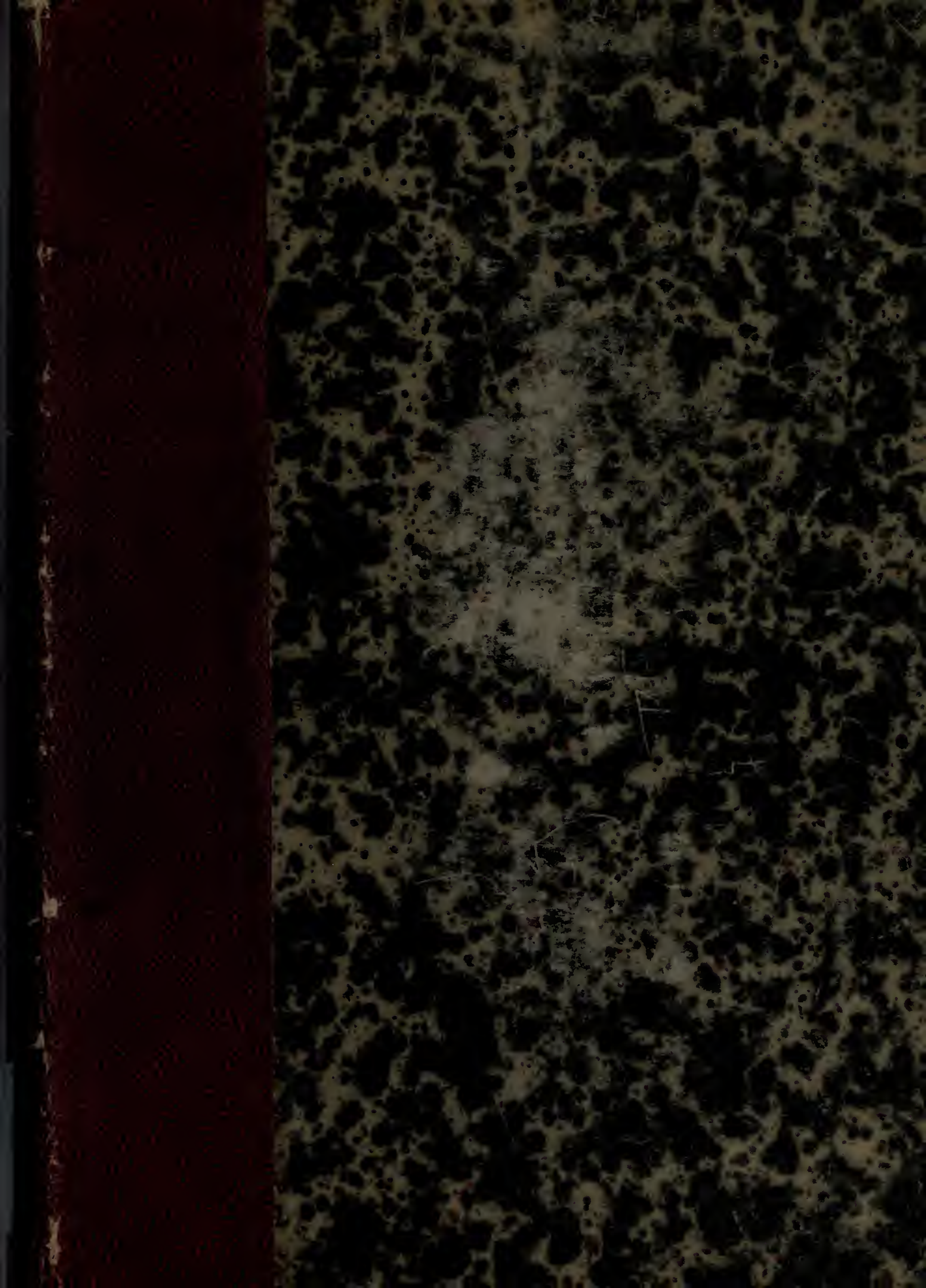
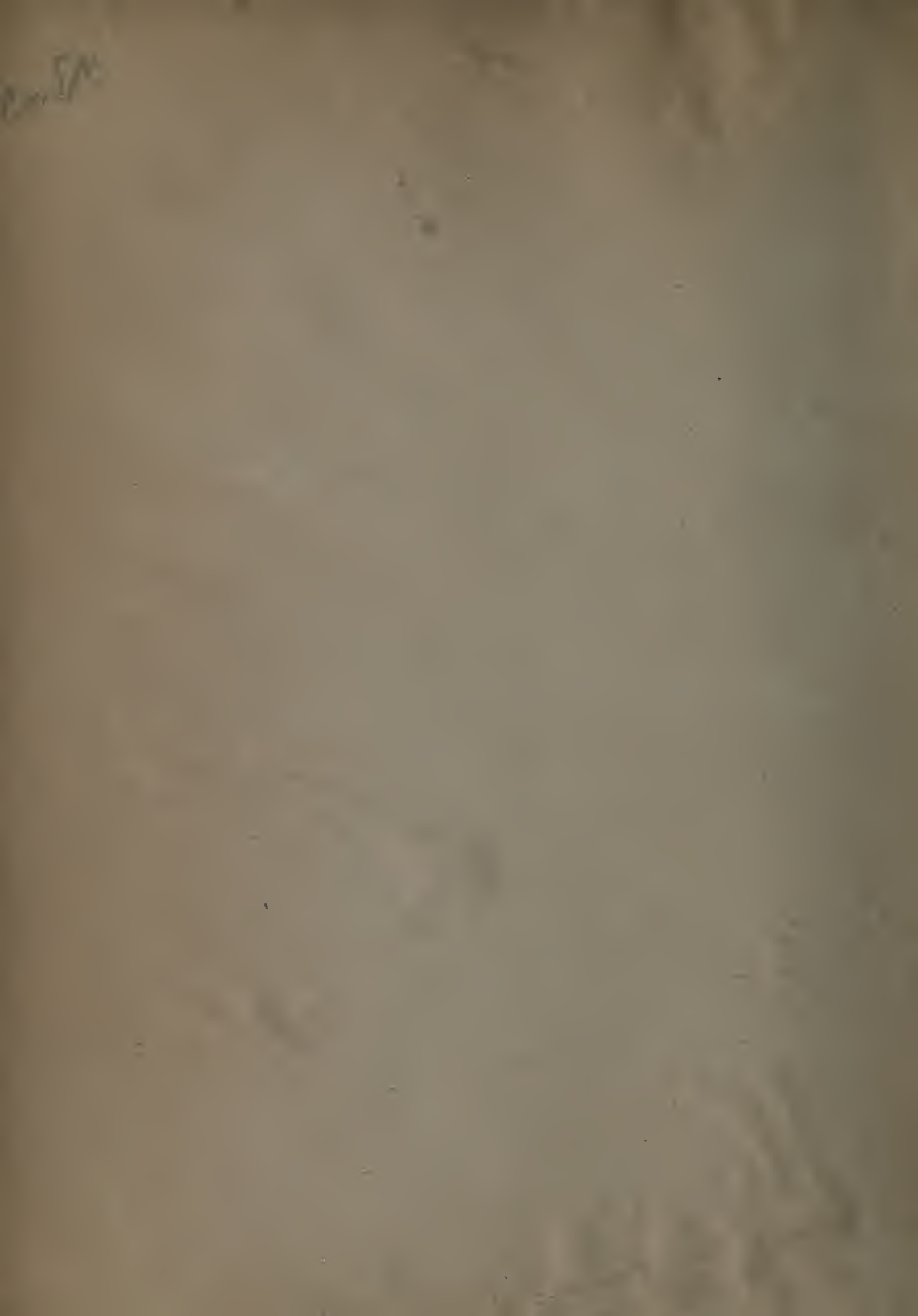
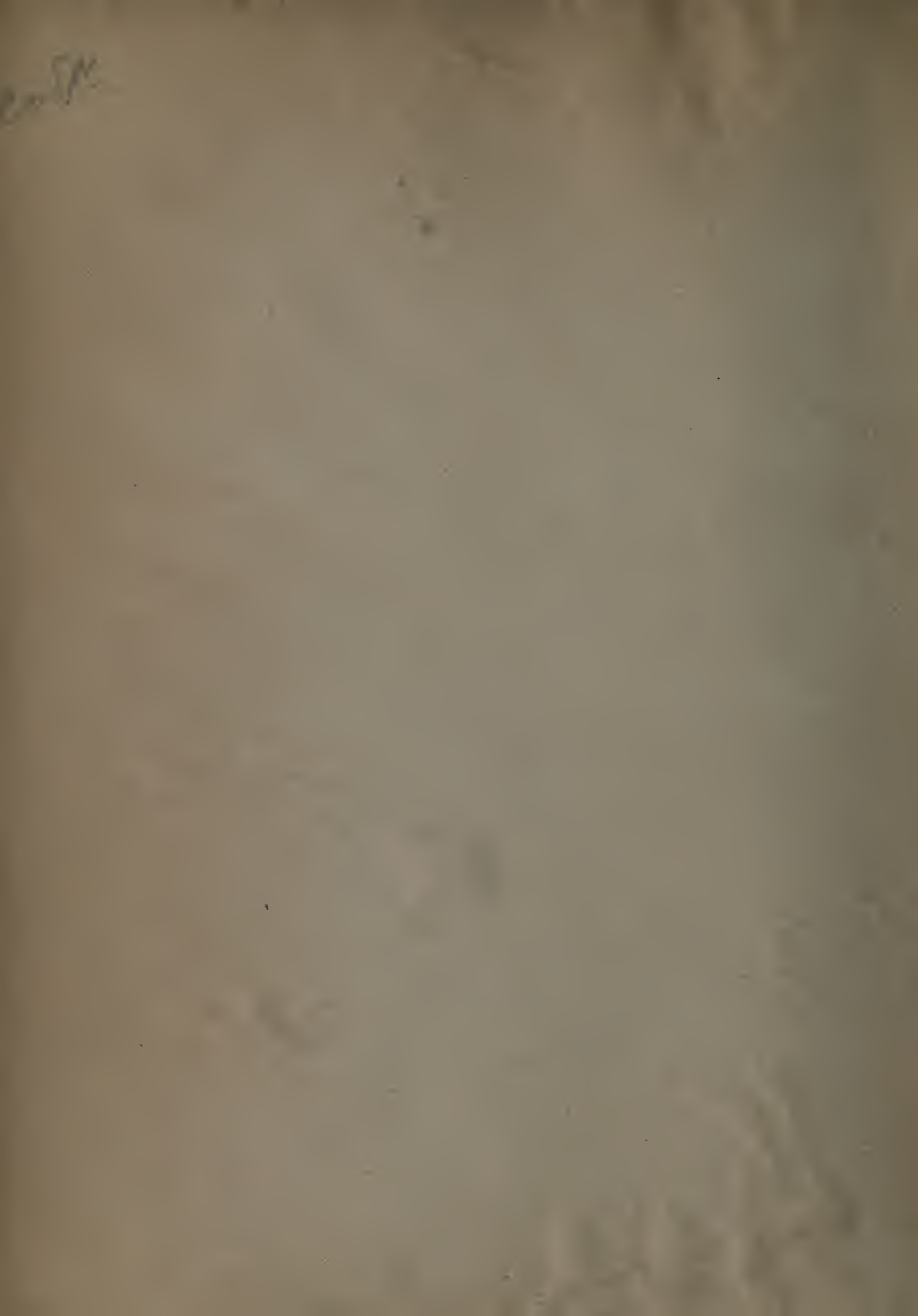
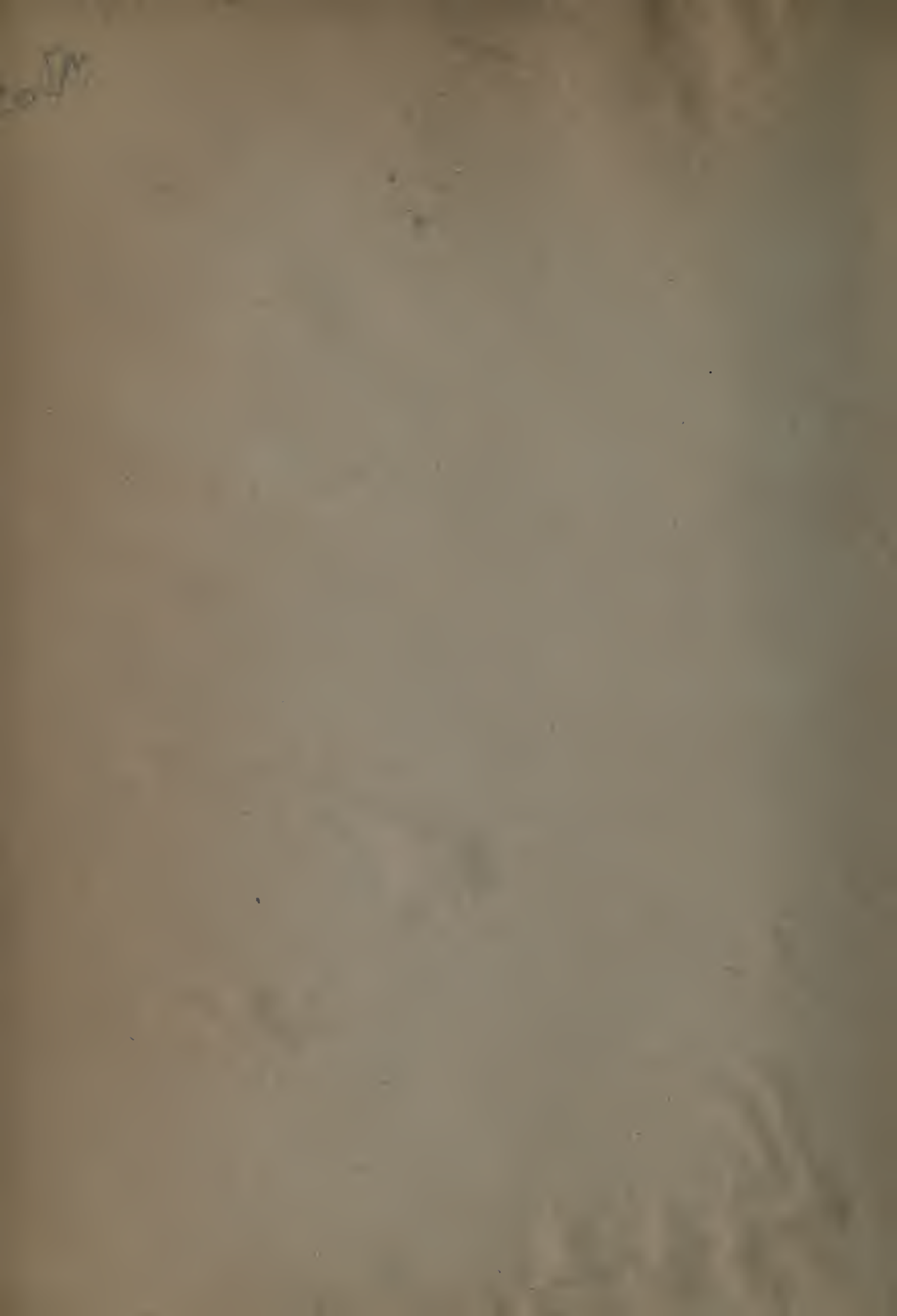












LA PRÉSENTE ÉDITION
DES
ŒUVRES COMPLÈTES DE HONORÉ DE BALZAC
A ÉTÉ TIRÉE
PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE
EN VERTU
D'UNE AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX
EN DATE DU 10 MAI 1910

Il a été tiré de cette édition :

50 exemplaires, numérotés 1 à 50, sur papier ancien du Japon, contenant une suite des bois tirée sur papier de Chine.

50 exemplaires, numérotés 51 à 100, sur papier ancien du Japon.

Il a été tiré en outre quelques suites isolées des bois sur papier de Chine.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

HONORÉ DE BALZAC

LA COMÉDIE HUMAINE

TEXTE REVISÉ ET ANNOTÉ

PAR MARCEL BOUTERON ET HENRI LONGNON

ILLUSTRATIONS

DE CHARLES HUARD

GRAVÉES SUR BOIS PAR PIERRE GUSMAN

ÉTUDES DE MŒURS : SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE, VIII

LES PETITS BOURGEOIS

L'ENVERS DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE



PARIS

LOUIS CONARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

17, BOULEVARD DE LA MADELEINE, 17

MDCCCCXIV

LES PETITS BOURGEOIS*

---

*A Constance Victoire**

Voici, madame, une de ces œuvres qui tombent, on ne sait d'où, dans la pensée, et qui plaisent à un auteur avant qu'il puisse prévoir quel sera l'accueil du public, ce grand juge du moment. Presque sûr de votre complaisance à mon engouement, je vous dédie ce livre : ne doit-il pas vous appartenir comme autrefois la dîme appartenait à l'Église, en mémoire de Dieu qui fait tout éclore, tout mûrir, et dans les champs et dans l'intelligence?

Quelques restes de glaise, laissés par Molière au bas de sa colossale statue de Tartuffe, ont été maniés ici d'une main plus audacieuse qu'habile; mais, à quelque distance que je demeure du plus grand des comiques, je serai content d'avoir utilisé ces miettes prises dans l'avant-scène de sa pièce, en montrant l'hypocrite moderne à l'œuvre. La raison qui m'a le plus encouragé dans cette difficile entreprise fut de la trouver dépouillée de toute question religieuse qui devait être écartée pour vous, si pieuse, et à cause de ce qu'un grand écrivain a nommé L'INDIFFÉRENCE EN MATIÈRE DE RELIGION*.

Puisse la double signification de vos noms être pour le livre une prophétie! Daignez voir ici l'expression de la respectueuse reconnaissance de celui qui ose se dire le plus dévoué de vos serviteurs,

H. DE BALZAC.



LES PETITS BOURGEOIS



Le tourniquet Saint-Jean *, dont la description parut fastidieuse en son temps au commencement de l'étude intitulée *une Double Famille* (voir dans les Scènes de la Vie privée), ce naïf détail du vieux Paris n'a plus que cette existence typographique. La construction de l'Hôtel-de-Ville, tel qu'il est aujourd'hui, balaya tout un quartier.

En 1830, les passants pouvaient encore voir le tourniquet peint sur l'enseigne d'un marchand de vin, mais la maison fut abattue depuis. Rappeler ce service n'est-ce pas en annoncer un autre du même genre. Hélas! le vieux Paris disparaît avec une effrayante rapidité. Çà et là,

dans cette œuvre, il en restera tantôt un type d'habitation du Moyen-Âge, comme celle qui fut décrite au commencement du *Chat-qui-pelote*, et dont un ou deux modèles subsistent encore; tantôt la maison habitée par le juge Popinot, rue du Fouarre, spécimen de vieille bourgeoisie. Ici, les restes de la maison de Fulbert*; là, tout le bassin de la Seine sous Charles IX*. Nouvel *Old mortality*, pourquoi l'historien de la société française ne sauverait-il pas ces curieuses expressions du passé comme le vieillard de Walter Scott rafraîchissait les tombes? Certes, depuis dix ans environ, les cris de la littérature n'ont pas été superflus : l'art commence à déguiser sous ses fleurs les ignobles façades de ce qui s'appelle à Paris les *maisons de produit*, et que Victor Hugo compare gaiement à des commodes.

Faisons observer ici que la création de la commission municipale *del ornamento* qui surveille, à Milan, l'architecture des façades sur la rue, et à laquelle tout propriétaire est obligé de soumettre son plan, date du douzième siècle. Aussi, qui n'a pas constaté dans cette jolie capitale les effets du patriotisme des bourgeois et des nobles pour leur ville, en y admirant des constructions pleines de caractère et d'originalité?... La spéculation hideuse, effrénée, qui, d'année en année, abaisse des étages, découpe un appartement dans l'espace qu'occupait un salon détruit, qui supprime les jardins, influera sur les mœurs de Paris. On sera forcé de vivre bientôt plus au dehors qu'au dedans. La sainte vie privée, la liberté du chez-soi, où se trouve-t-elle? Elle commence à cinquante mille francs de rente. Encore, peu de millionnaires se permettent-ils le luxe d'un petit hôtel, défendu par une cour sur la rue, et protégé de la curiosité publique par les ombrages d'un jardin.

En nivelant les fortunes, le titre du Code qui régit les successions a produit ces phalanstères en moellons qui logent trente familles et qui donnent cent mille francs de

rente. Aussi, dans cinquante ans, Paris comptera-t-il les maisons semblables à celle où demeurait au moment où cette histoire commence, la famille Thuillier; une maison vraiment curieuse et qui mérite les honneurs d'une exacte description, ne fût-ce que pour comparer la Bourgeoisie d'autrefois à la Bourgeoisie d'aujourd'hui.

La situation et l'aspect de la maison, cadre de ce tableau de mœurs, ont d'ailleurs un parfum de petite bourgeoisie qui peut attirer ou repousser l'attention, au gré des habitudes de chacun.

D'abord, la maison Thuillier n'appartenait ni à monsieur, ni à madame, mais à mademoiselle Thuillier, sœur aînée de monsieur Thuillier.

Cette maison, acquise dans les six premiers mois qui suivirent la révolution de 1830, par mademoiselle Marie-Jeanne-Brigitte Thuillier, fille majeure, est située vers le milieu de la rue Saint-Dominique-d'Enfer*, à droite en entrant par la rue d'Enfer, en sorte que le corps de logis habité par les Thuillier se trouve à l'exposition du midi.

Le mouvement progressif par lequel la population parisienne se porte sur les hauteurs de la rive droite de la Seine, en abandonnant la rive gauche, nuisait depuis long-temps à la vente des propriétés du quartier dit Latin, lorsque des raisons, qui seront déduites à propos du caractère et des habitudes de monsieur Thuillier, déterminèrent sa sœur à l'acquisition d'un immeuble : elle eut celui-ci pour le prix minime de quarante-six mille francs de principal; les accessoires allèrent à six mille francs; total, cinquante-deux mille francs. Le détail de la propriété fait en style d'affiche, et les résultats obtenus par les soins de monsieur Thuillier expliqueront par quels moyens tant de fortunes s'élevèrent en juillet 1830, tandis que tant de fortunes sombraient.

Sur la rue, la maison présentait cette façade de moellons ravalée en plâtre, ondée par le temps et rayée par le crochet du maçon de manière à figurer des pierres de

taille. Ce devant de maison est si commun à Paris et si laid, que la ville devrait donner des primes aux propriétaires qui bâtissent en pierre et sculptent les nouvelles façades. Cette face grisâtre, percée de sept fenêtres, était élevée de trois étages et terminée par des mansardes couvertes en tuiles. La porte cochère, grosse, solide, annonçait par sa façon et son style que la maison avait été construite sous l'Empire, afin d'utiliser une partie de la cour d'une vaste et ancienne habitation, de l'époque où le quartier d'Enfer jouissait d'une certaine faveur.

D'un côté se trouvait le logement du portier, de l'autre se développait l'escalier du bâtiment en façade. Deux corps de logis, plaqués contre les maisons voisines, avaient jadis servi de remises, d'écuries, de cuisines et de communs à la maison du fond; mais, depuis 1830, ils furent convertis en magasins.

Le côté droit était loué par un marchand de papier en gros, nommé monsieur Métivier neveu, le côté gauche par un libraire nommé Barbet. Les bureaux de chaque négociant s'étendaient au-dessus de leurs magasins, et le libraire demeurait au premier, le papetier au second de la maison située sur la rue. Métivier neveu, beaucoup plus commissionnaire en papeterie que marchand; Barbet, beaucoup plus escompteur que libraire, avaient l'un et l'autre ces vastes magasins pour y serrer, l'un, des parties de papier achetées à des fabricants nécessiteux; l'autre, des éditions d'ouvrages données en gage de ses prêts.

Le requin de la librairie et le brochet de la papeterie vivaient en très-bonne intelligence, et leurs opérations, dénuées de cette vivacité qu'exige le commerce de détail, amenaient peu de voitures dans cette cour habituellement si tranquille, que le concierge était obligé d'arracher l'herbe d'entre quelques pavés. Messieurs Barbet et Métivier, étant à peine ici dans la catégorie des comparses, faisaient quelques rares visites à leurs propriétaires, et leur exactitude à payer leurs termes les classait parmi les

bons locataires; ils passaient pour de très-honnêtes gens aux yeux de la société des Thuillier.

Quant au troisième étage sur la rue, il formait deux appartements : l'un était occupé par monsieur Dutocq, greffier de la justice de paix, ancien employé retraité, habitué du salon Thuillier; l'autre, par le héros de cette Scène : aussi doit-on se contenter, pour le moment, de déterminer le chiffre de son loyer, sept cents francs, et la position qu'il était venu prendre au cœur de la place, trois ans avant le moment où le rideau se lèvera sur ce drame domestique.

Le greffier, garçon de cinquante ans, habitait, des deux logements du troisième, le plus considérable; il avait une cuisinière, et le prix de son loyer était de mille francs. Deux ans après son acquisition, mademoiselle Thuillier eut sept mille deux cents francs de revenu d'une maison que le précédent propriétaire avait garnie de persiennes, restaurée à l'intérieur, ornée de glaces, sans pouvoir ni la vendre, ni la louer; et les Thuillier, logés très-grandement, comme on va le voir, jouissaient d'un des plus beaux jardins du quartier, dont les arbres ombrageaient la petite rue déserte Neuve-Sainte-Catherine*.

Cette maison, située entre cour et jardin, semble avoir été un caprice de bourgeois enrichi, sous Louis XIV, celui d'un président au parlement, ou la demeure d'un savant tranquille. Elle avait dans sa belle pierre de taille, avariée par le temps, un certain air de grandeur Louis-quatorzienne (permettez ce barbarisme); les chaînes de la façade figurent des assises, les tableaux en briques rouges rappellent les côtés des écuries à Versailles, les fenêtres cintrées ont des mascarons pour ornements à la clef du cintre et sous l'appui. Enfin, la porte, à petits carreaux dans la partie supérieure et pleine dans l'inférieure, à travers laquelle on aperçoit le jardin, est de ce style honnête et sans emphase qui fut souvent employé pour les pavillons de concierge dans les châteaux royaux.

Ce pavillon à cinq fenêtres est élevé de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, et il se recommande par une couverture à quatre pans terminée en girouette, percée de grandes belles cheminées et d'œils-de-bœuf. Peut-être ce pavillon est-il le débris de quelque grand hôtel; mais, après avoir consulté les vieux plans de Paris, il ne s'est rien trouvé qui confirmât cette conjecture; et, d'ailleurs, les titres de mademoiselle Thuillier accusent pour propriétaire, sous Louis XIV, Petitot, le célèbre peintre en émaux, qui tenait cette propriété du président Lecamus. Il est à croire que le président demeura en ce pavillon pendant qu'il faisait construire son fameux hôtel de la rue de Thorigny *.

La Robe et l'Art ont donc également passé par là. Mais aussi, quelle large entente des besoins et des plaisirs avait disposé l'intérieur de ce pavillon! A droite, en entrant dans une salle carrée formant antichambre, se développe un escalier en pierre, sous lequel est la porte de la cave; [à gauche s'ouvrent les portes d'un salon*] à deux croisées donnant sur le jardin et d'une salle à manger donnant sur la cour. Cette salle à manger communique par le côté à une cuisine faisant suite aux magasins de Barbet. Derrière l'escalier s'étend, du côté du jardin, un magnifique cabinet long, à deux croisées. Le premier et le second étage forment deux appartements complets, et les logements de domestiques sont indiqués, sous le comble à quatre pans, par des œils-de-bœuf. Un magnifique poêle orne la vaste antichambre carrée et les deux portes vitrées, en face l'une de l'autre, y répandent la clarté. Cette pièce, dallée en marbre blanc et noir, se recommande par un plafond à solives en saillie jadis peintes et dorées; mais qui, sous l'Empire, sans doute, reçurent une couche de peinture blanche, uniforme. En face du poêle est une fontaine en marbre rouge à bassin de marbre. Les trois portes du cabinet, du salon et de la salle à manger offrent des dessus à cadres ovales, dont les peintures attendent

une restauration plus que nécessaire. La menuiserie est lourde, mais les ornements ne sont pas sans mérite. Le salon, entièrement boisé, rappelle le grand siècle, et par sa cheminée en marbre de Languedoc, et par son plafond orné dans les angles, et par la forme des fenêtres, encore à petits carreaux. La salle à manger, à laquelle on communique du salon par une porte à deux battants, est dallée en pierre, les boiseries tout en chêne, sans peintures, et l'atroce papier moderne a remplacé les tapisseries du vieux temps. Le plafond est en châtaignier à caissons qu'on a respectés. Le cabinet, modernisé par Thuillier, ajoute à toutes les discordances. L'or et le blanc des moulures du salon sont si bien passés, qu'on ne voit plus que des lignes rouges à la place de l'or, et le blanc jauni, rayé, s'écaille. Jamais les mots latins *Otium cum dignitate* n'ont eu plus beau commentaire, aux yeux d'un poëte, que dans cette noble habitation. La serrurerie de la rampe dans l'escalier est d'un caractère digne du magistrat et de l'artiste; mais pour retrouver leurs traces aujourd'hui dans les balcons ouvragés du premier étage, dans les restes de cette majestueuse antiquité, les yeux d'un observateur poëte sont nécessaires. Les Thuillier et leurs prédécesseurs ont déshonoré très-souvent ce bijou de haute bourgeoisie par les habitudes et les inventions de la petite bourgeoisie. Voyez-vous des chaises en noyer foncées, de crin, une table d'acajou à toile cirée, des buffets en acajou, un tapis d'occasion sous la table, des lampes en moiré métallique, un petit papier à bordure rouge, les exécrables gravures en manière noire, et des rideaux de calicot bordés de galons rouges dans cette salle à manger où banquetèrent les amis de Petitot... Comprenez-vous l'effet que font, dans le salon, les portraits de monsieur, de madame et de mademoiselle Thuillier, par Pierre Grassou, le peintre des bourgeois; des tables de jeu qui ont vingt ans de service, des consoles du temps de l'Empire, une table à thé que supporte une

grosse lyre, un meuble d'acajou ronceux garni en velours peint dont le fond est chocolat, sur la cheminée, une pendule qui représente la Bellone de l'Empire, des candélabres à colonnes cannelées, des rideaux de damas de laine et des rideaux de mousseline brodée, rehaussés par des embrasses en cuivre estampé ?... Sur le parquet s'étend un tapis d'occasion. La belle antichambre oblongue a des banquettes de velours, et des parois à tableaux sculptés sont cachées par des armoires de divers temps et venues de tous les appartements précédemment occupés par les Thuillier. Une planche cache la fontaine et on met dessus une lampe fumeuse qui date de 1815. Enfin, la peur, cette hideuse divinité, a fait adopter du côté du jardin, comme du côté de la cour, de doubles portes garnies de tôle qui se replient sur le mur le jour et qui se ferment à la nuit.

Il est facile d'expliquer la déplorable profanation exercée sur ce monument de la vie privée au dix-septième siècle par la vie privée du dix-neuvième. Au commencement du Consulat, peut-être, un maître maçon acquéreur de ce petit hôtel eut l'idée de tirer parti du terrain en façade sur la rue, et il abattit probablement la belle porte cochère flanquée de petits pavillons qui complétaient ce joli *séjour,* pour employer un mot de la vieille langue, et l'industrie du propriétaire parisien imprime sa flétrissure au front de cette élégance, comme le journal et ses presses, la fabrique et ses dépôts, le commerce et ses comptoirs remplacent l'aristocratie, la vieille bourgeoisie, la finance et la robe partout où elles avaient étalé leurs splendeurs. Quelle étude curieuse que celle des titres de propriété dans Paris ! Une maison de santé fonctionne, rue des Batailles*, sur la demeure du chevalier Pierre Bayard du Terrail; le tiers-état a bâti la rue sur l'emplacement de l'hôtel Necker*. Le vieux Paris s'en va, suivant les rois qui s'en sont allés. Pour un chef-d'œuvre d'architecture que sauve une princesse polonaise*, combien de petits

palais tombent, comme la demeure de Petitot, aux mains de Thuillier! Voici les raisons qui firent mademoiselle Thuillier propriétaire de cette maison.

A la chute du ministère Villèle*, monsieur Louis-Jérôme Thuillier, qui comptait alors vingt-six ans de service aux Finances, devint sous-chef; mais à peine jouissait-il de l'autorité subalterne d'une place qui, jadis, fut sa moindre espérance, que les événements de juillet 1830 le forcèrent à prendre sa retraite. Il calcula très-finement que sa pension serait honorablement et lestement réglée par des gens heureux de trouver une place de plus, et il eut raison, car sa pension fut liquidée à dix-sept cents francs.

Lorsque le prudent sous-chef parla de se retirer de l'Administration, sa sœur, beaucoup plus la compagne de sa vie que sa femme, trembla pour l'avenir de l'employé.

— Que va devenir Thuillier?... fut une question que s'adressèrent avec un effroi mutuel madame et mademoiselle Thuillier, alors logées dans un petit troisième, rue d'Argenteuil.

— Sa pension à faire régler l'occupera pendant quelque temps, avait dit mademoiselle Thuillier; mais je pense à un placement de mes économies qui lui taillera des croupières... Oui, ce sera presque de l'administration que de régir une propriété.

— Oh! ma sœur, vous lui sauverez la vie! s'écria madame Thuillier.

— Mais j'ai toujours songé à cette crise-là dans la vie de Jérôme! répondit la vieille fille d'un air protecteur.

— Mademoiselle Thuillier avait trop souvent entendu dire à son frère : « Un tel est mort! il n'a pas survécu deux ans à sa retraite! » elle avait trop souvent entendu Colleville, l'ami intime de Thuillier, employé comme lui, plaisantant sur cette époque climatérique des bureaucrates, et disant : « Nous y viendrons aussi, nous autres!... » pour ne pas apprécier le danger que courait son frère. Le pas-

sage de l'activité à la retraite est, en effet, le temps critique de l'employé. Ceux d'entre les retraités qui ne savent pas ou ne peuvent pas substituer des fonctions à celles qu'ils quittent changent étrangement : quelques-uns meurent; beaucoup s'adonnent à la pêche, distraction dont le vide se rapproche de leur travail dans les Bureaux; quelques autres, hommes malicieux, se font actionnaires, perdent leurs économies et sont heureux d'obtenir une place dans l'entreprise qui réussit après une première culbute et une première liquidation, en des mains plus habiles qui la guettaient; l'employé se frotte alors les siennes, entièrement vides, en se disant : « J'avais pourtant deviné l'avenir de cette affaire... » Mais presque tous se débattent contre leurs anciennes habitudes.

— Il y en a, disait Colleville, qui sont dévorés par le spleen (il prononçait *splenne*) particulier aux employés, ils meurent de leurs circulaires rentrées, ils ont, non pas le ver, mais le carton solitaire. Le petit Poiret ne pouvait pas voir un carton blanc bordé de bleu sans que cet aspect bien-aimé le fît changer de couleur; il passait du vert au jaune.

Mademoiselle Thuillier passait pour être le génie de ce ménage fraternel; elle ne manquait ni de force ni de décision, comme son histoire particulière le démontrera. Cette supériorité, d'ailleurs relative à son entourage, lui permettait de bien juger son frère, quoiqu'elle l'adorât. Après avoir vu échouer les espérances qui reposaient sur son idole, elle avait dans son sentiment trop de maternité pour s'abuser sur la valeur sociale du sous-chef. Thuillier et sa sœur étaient fils du premier concierge au ministère des Finances. Jérôme avait échappé, grâce à sa myopie, à toutes les réquisitions et conscriptions possibles. Le père eut l'ambition de faire de son fils un employé. Dans le commencement de ce siècle, il y eut trop de places à l'armée pour qu'il n'y en eût pas beaucoup dans les bureaux, et le manque d'employés inférieurs permit au gros

père Thuillier de faire franchir à son fils les premiers degrés de la hiérarchie bureaucratique. Le concierge mourut en 1814, laissant Jérôme à la veille d'être sous-chef, mais ne lui laissant pour toute fortune que cette espérance. Le gros Thuillier et sa femme, morte en 1810, s'étaient retirés en 1806 avec une pension de retraite pour tout bien, ayant employé leurs gains à donner à Jérôme l'éducation des temps et à le soutenir, ainsi que sa sœur. On connaît l'influence de la Restauration sur la bureaucratie. Il revint des quarante et un départements supprimés une masse d'employés honorables qui demandaient des places inférieures à celles qu'ils occupaient. A ces droits acquis se joignirent les droits des familles proscrites ruinées par la Révolution. Pressé entre ces deux affluents, Jérôme se trouva bien heureux de ne pas être destitué sous quelque prétexte frivole. Il trembla jusqu'au jour où, devenu sous-chef par hasard, il se vit certain d'une retraite honorable. Ce résumé rapide explique le peu de portée et de connaissances de monsieur Thuillier. Il avait su le latin, les mathématiques, l'histoire et la géographie qu'on apprend en pension; mais il en était resté à la classe dite seconde, son père ayant voulu profiter d'une occasion pour le faire entrer au ministère en vantant *la main superbe* de son fils. Si donc le petit Thuillier écrivit les premières inscriptions au Grand-Livre, il ne fit ni sa rhétorique ni sa philosophie. Engrené dans la machine ministérielle, il cultiva peu les lettres, encore moins les arts; il acquit une connaissance routinière de sa partie; et, quand il eut l'occasion de pénétrer, sous l'Empire, dans la sphère des employés supérieurs, il y prit des formes superficielles qui cachèrent le fils du concierge, mais il ne s'y frotta même pas d'esprit. Son ignorance lui apprit à se taire, et son silence le servit; il s'habitua, sous le régime impérial, à cette obéissance passive qui plaît aux supérieurs, et ce fut à cette qualité qu'il dut, plus tard, sa promotion au grade de sous-chef. Sa routine devint une grande expérience, ses manières et son

silence couvrirent son défaut d'instruction. Cette nullité fut un titre quand on eut besoin d'un homme nul. On eut peur de mécontenter deux partis à la Chambre, qui, chacun, protégeaient un homme, et le ministère sortit d'embarras en exécutant la loi sur l'ancienneté. Voilà comme Thuillier devint sous-chef. Mademoiselle Thuillier, sachant que son frère abhorrait la lecture et ne pouvait remplacer les tracas du bureau par aucune affaire, avait donc sagement résolu de le jeter dans les soucis de la propriété, dans la culture d'un jardin, dans les infiniment petits de l'existence bourgeoise et dans les intrigues de voisinage.

La transplantation du ménage Thuillier de la rue d'Argenteuil à la rue Saint-Dominique-d'Enfer, les soins nécessités par une acquisition, un portier convenable à trouver, les locataires à faire venir, occupèrent Thuillier de 1831 à 1832. Quand le phénomène de cette transplantation fut accompli, quand la sœur vit que Jérôme résistait à cette opération, elle lui trouva d'autres soins dont il sera question plus tard, mais dont la raison fut prise dans le caractère même de Thuillier, et qu'il n'est pas inutile de donner.

Quoique fils d'un concierge de ministère, Thuillier fut ce qu'on appelle un bel homme; d'une taille au-dessus de la moyenne, svelte, d'une physionomie assez agréable avec ses lunettes, mais effroyable, comme celle de beaucoup de myopes, dès qu'il les ôtait; car l'habitude de voir à travers des besicles avait jeté sur ses prunelles une espèce de brouillard.

Entre dix-huit et trente ans, le jeune Thuillier eut des succès auprès des femmes, toujours dans une sphère qui commençait à la petite bourgeoisie et qui finissait aux Chefs de division; mais on sait que, sous l'Empire, la guerre laissait la société parisienne un peu dépourvue en emmenant les hommes d'énergie sur les champs de bataille, et peut-être, comme l'a dit un grand médecin,

est-ce à ce fait qu'est due la mollesse de la génération qui occupe le milieu du dix-neuvième siècle.

Thuillier, forcé de se faire remarquer par des agréments autres que ceux de l'esprit, apprit à valser et à danser au point d'être cité; on l'appelait *le beau Thuillier;* il jouait au billard en perfection; il savait faire des découpures*; son ami Colleville le serina si bien, qu'il pouvait chanter les romances à la mode. Il résulta de ces petits savoir-faire cette apparence de succès qui trompe la jeunesse et l'étourdit sur l'avenir. Mademoiselle Thuillier, de 1806 à 1814, croyait en son frère comme mademoiselle d'Orléans croit à Louis-Philippe*; elle était fière de Jérôme, elle le voyait arrivant à une direction générale, à l'aide de ses succès qui, dans ce temps, lui ouvraient quelques salons où certes il n'aurait jamais pénétré sans les circonstances qui faisaient de la société, sous l'Empire, une macédoine.

Mais les triomphes du beau Thuillier eurent généralement peu de durée, les femmes ne tenaient pas plus à le garder qu'il ne tenait à les conserver; il aurait pu fournir le sujet d'une comédie intitulée *le Don Juan malgré lui.* Ce métier de *beau* fatigua Thuillier au point de le vieillir; son visage, couvert de rides comme celui d'une vieille coquette, comptait douze ans de plus que son acte de naissance. Il lui resta de ses succès l'habitude de se regarder dans la glace, de se prendre la taille à lui-même, pour la dessiner et de se mettre dans des poses de danseur, qui prolongèrent au-delà de la jouissance de ses avantages le bail qu'il avait fait avec ce surnom : le beau Thuillier!

La vérité de 1806 devint moquerie en 1826. Il conserva quelques vestiges du costume des beaux de l'Empire, qui ne messeyent pas d'ailleurs à la dignité d'un ancien sous-chef. Il maintient la cravate blanche à plis nombreux où le menton s'ensevelit et dont les deux bouts menacent les passants à droite et à gauche, en leur montrant un nœud

passablement coquet, jadis fait par la main des belles. Tout en suivant les modes de loin, il les approprie à sa tournure, il met son chapeau très en arrière, il porte des souliers et des bas fins en été; ses redingotes allongées rappellent les lévites de l'Empire; il n'a pas encore abandonné les jabots dormants et les gilets blancs; il joue toujours avec sa badine de 1810, il se tient cambré. Personne, à voir Thuillier passant sur les boulevards, ne le prendrait pour le fils d'un homme qui faisait les déjeuners des employés au ministère des Finances et qui portait la livrée de Louis XVI : il ressemble à un diplomate impérial, à un vieux préfet. Or, non-seulement mademoiselle Thuillier exploita très-innocemment le faible de son frère en le jetant dans un soin excessif de sa personne, ce qui, chez elle, était une continuation de son culte, mais encore elle lui donna toutes les joies de la famille en transplantant auprès d'eux un ménage dont l'existence avait été quasi collatérale de la leur.

Il s'agit ici de monsieur Colleville, l'ami intime de Thuillier; mais, avant de peindre Pylade, il est d'autant plus indispensable d'en finir avec Oreste, que l'on doit expliquer pourquoi Thuillier, le beau Thuillier, se trouvait sans famille, car la famille n'existe que par les enfants; et ici doit apparaître un de ces profonds mystères qui restent ensevelis dans les arcanes de la vie privée et dont quelques traits arrivent à la surface au moment où les douleurs d'une situation cachée deviennent trop vives; il s'agit de la vie de madame et de mademoiselle Thuillier, car, jusqu'à présent, on n'a vu que la vie, en quelque sorte publique de Jérôme Thuillier.

Marie-Jeanne-Brigitte Thuillier, de quatre ans plus âgée que son frère, lui fut entièrement sacrifiée; il était plus facile de donner un état à l'un qu'une dot à l'autre. Le malheur, pour certains caractères, est un phare qui leur éclaire les parties obscures et basses de la vie sociale. Supérieure à son frère, et comme énergie et comme in-



telligence, Brigitte était un de ces caractères qui, sous le marteau de la persécution, se serrent, deviennent compactes et d'une grande résistance, pour ne pas dire inflexibles. Jalouse de son indépendance, elle voulut se soustraire à la vie de la loge et se rendre l'unique arbitre de son sort.

A l'âge de quatorze ans, elle se retira dans une mansarde, à quelques pas de la Trésorerie, qui se trouvait rue Vivienne, et non loin de la rue de la Vrillière, où s'était établie la Banque. Elle se livra courageusement à une industrie peu connue, privilégiée, grâce aux protecteurs de son père, et qui consistait à fabriquer des sacs pour la Banque, pour le Trésor et aussi pour les grandes maisons de la finance. Elle eut, dès la troisième année, deux ouvrières. En plaçant ses économies sur le Grand-Livre, elle se vit, en 1814, à la tête de trois mille six cents francs de rentes, gagnées en quinze ans. Elle dépensait peu, elle allait dîner presque tous les jours chez son père tant qu'il vécut, et l'on sait, d'ailleurs, que les rentes, dans les dernières convulsions de l'Empire, furent à quarante et quelques francs : ainsi ce résultat, en apparence exagéré, s'explique de lui-même.

A la mort de l'ancien concierge, Brigitte et Jérôme, l'une âgée de vingt-sept ans, l'autre de vingt-trois unirent leurs destinées. Le frère et la sœur avaient l'un pour l'autre une excessive affection. Si Jérôme, alors à l'époque de ses succès, était gêné, sa sœur, vêtue de bure et les doigts pelés par le fil qui lui servait à coudre, offrait toujours quelques louis à son frère. Aux yeux de Brigitte, Jérôme était le plus bel homme et le plus charmant de l'Empire français. Tenir le ménage de son frère, être initiée à ses secrets de Lindor* et de don Juan, être sa servante, son caniche, fut le rêve de Brigitte; elle s'immola presqu'amoureusement à une idole dont l'égoïsme allait être agrandi, sanctifié par elle; elle vendit quinze mille francs sa clientèle à sa première ouvrière, et vint

s'établir rue d'Argenteuil chez son frère, en se faisant la mère, la protectrice, la servante de cet *enfant chéri des dames*. Brigitte, par une prudence naturelle à une fille qui devait tout à sa discrétion et à son travail, cacha sa fortune à son frère; elle craignit sans doute les dissipations d'une vie d'homme à bonnes fortunes, elle mit seulement six cents francs dans le ménage, ce qui, avec les dix-huit cents francs de Jérôme, permettait de joindre les deux bouts de l'année.

Dès les premiers jours de cette union, Thuillier écouta sa sœur comme un oracle, la consulta dans ses moindres affaires, ne lui cacha rien de ses secrets, et lui fit ainsi goûter aux fruits de la domination qui devait être le péché mignon de ce caractère. Aussi, la sœur aurait-elle tout sacrifié à son frère, elle avait tout mis sur ce cœur, elle vivait par lui. L'ascendant de Brigitte sur Jérôme se corrobora singulièrement par le mariage qu'elle lui procura vers 1814.

En voyant le mouvement de compression violent que les nouveaux venus de la Restauration opérèrent dans les bureaux, et surtout au retour de l'ancienne société qui refoulait la bourgeoisie, Brigitte comprit, d'autant mieux que son frère la lui expliqua, la crise sociale où s'éteignaient leurs communes espérances. Plus de succès possibles pour le beau Thuillier chez les nobles qui succédaient aux roturiers de l'Empire!

Thuillier n'était pas de force à se donner une opinion politique, et il sentit, aussi bien que sa sœur, la nécessité de profiter de ses restes de jeunesse pour faire une fin. Dans cette situation, une fille, jalouse comme Brigitte, voulait et devait marier son frère, autant pour elle que pour lui, car elle seule pouvait rendre son frère heureux, et madame Thuillier n'était qu'un accessoire indispensable pour avoir un ou deux enfants. Si Brigitte n'eut pas tout l'esprit nécessaire à sa volonté, du moins elle eut l'instinct de sa domination, car elle n'avait aucune instruction,

elle allait seulement droit devant elle, avec l'entêtement d'une nature habituée à réussir. Elle avait le génie du ménage, le sens de l'économie, l'entente du vivre et l'amour du travail. Elle devina donc qu'elle ne réussirait jamais à marier Jérôme dans une sphère plus élevée que la leur, où les familles s'enquerraient de leur intérieur, et pourraient concevoir des inquiétudes en trouvant une maîtresse au logis; elle chercha, dans la couche sociale inférieure, des gens à éblouir, et elle rencontra près d'elle un parti convenable.

Le plus ancien des garçons de la Banque, nommé Lemprun, avait une fille unique appelée Céleste. Mademoiselle Céleste Lemprun devait hériter de la fortune de sa mère, fille unique d'un cultivateur, et qui consistait en quelques arpents de terre aux environs de Paris, que le vieillard exploitait toujours; puis de la fortune du bonhomme Lemprun, un homme sorti de la maison Thélusson et de la maison Keller pour entrer à la Banque, lors de la fondation*. Lemprun, alors chef de service, jouissait de l'estime et de la considération du gouverneur et des censeurs.

Aussi le conseil de la Banque, en entendant parler du mariage de Céleste avec un honorable employé des finances, promit-il une gratification de six mille francs. Cette gratification, ajoutée à douze mille francs donnés par le père Lemprun, et à douze mille francs donnés par le sieur Galard, maraîcher d'Auteuil, portait la dot à trente mille francs. Le vieux Galard, monsieur et madame Lemprun étaient enchantés de cette alliance; le chef de service connaissait mademoiselle Thuillier pour une des plus dignes, des plus probes filles de Paris. Brigitte fit, d'ailleurs, reluire ses inscriptions au Grand-Livre en confiant à Lemprun qu'elle ne se marierait jamais, et ni le chef de service ni sa femme, gens de l'âge d'or, ne se seraient permis de juger Brigitte : ils furent surtout frappés par l'éclat de la position du beau Thuillier, et le mariage

eut lieu, selon une expression consacrée, à la satisfaction générale.

Le gouverneur de la Banque et le secrétaire servirent de témoins à la mariée, de même que monsieur de La Billardière, le chef de division, et monsieur Rabourdin, le chef de bureau, furent ceux de Thuillier. Six jours après le mariage, le vieux Lemprun fut victime d'un vol audacieux dont parlèrent les journaux du temps, mais qui fut promptement oublié dans les événements de 1815. Les auteurs du vol ayant échappé, Lemprun voulut solder la différence, et, quoique la Banque eût porté ce déficit au compte des pertes, le pauvre vieillard mourut du chagrin que lui causa cet affront; il regardait ce coup de main comme un attentat à sa probité septuagénaire.

Madame Lemprun abandonna toute sa succession à sa fille, madame Thuillier, et alla vivre avec son père à Auteuil, où ce vieillard mourut d'accident en 1817. Effrayée d'avoir à gérer ou à louer les marais et les champs de son père, madame Lemprun pria Brigitte, dont la capacité, la probité l'émerveillaient, de liquider la fortune du bonhomme Galard et d'arranger les choses de manière à ce que sa fille, en prenant tout, lui assurât quinze cents francs de rente et lui laissât la maison d'Auteuil. Les champs du vieux cultivateur, vendus par parties, produisirent trente mille francs. La succession de Lemprun en avait donné autant, et ces deux fortunes, réunies à la dot, faisaient, en 1818, quatre-vingt-dix mille francs.

La dot avait été placée en actions de la Banque au moment où elles valaient neuf cents francs. Brigitte acheta cinq mille francs de rente pour les soixante mille, car le cinq pour cent était à soixante, et elle fit mettre une inscription de quinze cents francs au nom de la veuve Lemprun, comme usufruitière. Ainsi, au commencement de l'année 1818, la pension de six cents francs payée par Brigitte, les dix-huit cents francs de la place de Thuillier, les trois mille cinq cents francs de rente de Céleste et le

produit de trente-quatre actions de la Banque composaient au ménage Thuillier un revenu de onze mille francs administré sans conseil par Brigitte. Il a fallu s'occuper de la question financière avant tout, non-seulement pour prévenir les objections, mais encore pour en débarrasser le drame.

Tout d'abord, Brigitte donna cinq cents francs par mois à son frère et conduisit la barque de manière à ce que cinq mille francs défrayassent la maison ; elle accordait cinquante francs par mois à sa belle-sœur en lui prouvant qu'elle se contentait de quarante. Pour assurer sa domination par la puissance de l'argent, Brigitte amassait le surplus de ses propres rentes ; elle faisait, disait-on dans les bureaux, des prêts usuraires par l'entremise de son frère, qui passait pour un escompteur. Si de 1815 à 1830 Brigitte a capitalisé soixante mille francs, on pourrait expliquer l'existence de cette somme par des opérations dans la rente qui présente une variation de quarante pour cent, et ne pas recourir à des accusations plus ou moins fondées dont la réalité n'ajoute rien à l'intérêt de cette histoire.

Dès les premiers jours, Brigitte abattit sous elle la malheureuse madame Thuillier par les premiers coups d'éperon qu'elle lui donna, par le maniement du mors qu'elle lui fit sentir durement. Le luxe de tyrannie était inutile, la victime se résigna promptement. Céleste, bien jugée par Brigitte, dépourvue d'esprit, d'instruction, habituée à une vie sédentaire, à une atmosphère tranquille, avait une excessive douceur de caractère ; elle était pieuse dans le sens le plus étendu de ce mot ; elle aurait expié par de dures pénitences le tort involontaire d'avoir fait de la peine à son prochain. Elle ignorait tout de la vie, accoutumée à être servie par sa mère, qui faisait elle-même le ménage, et obligée à se donner peu de mouvement à cause d'une constitution lymphatique qui se fatiguait des moindres travaux ; c'était bien une fille du peuple de Pa-

ris, où les enfants sont rarement beaux, étant le produit de la misère, d'un travail excessif, de ménages sans air, sans liberté d'action, sans aucune des commodités de la vie.

Lors du mariage, on vit en elle une petite femme d'un blond fade jusqu'à la nausée, grasse, lente, et d'une contenance fort sotte. Son front, trop vaste, trop proéminent, ressemblait à celui d'un hydrocéphale, et, sous cette coupole d'un ton de cire, sa figure évidemment trop petite et finissant en pointe comme un museau de souris, fit craindre à quelques conviés qu'elle ne devînt folle tôt ou tard. Ses yeux d'un bleu clair, ses lèvres douées d'un sourire presque fixe ne démentaient pas cette idée. Elle eut, dans cette journée solennelle, l'attitude, l'air et les manières d'un condamné à mort qui souhaite que tout finisse au plus tôt.

— Elle est un peu boule!... dit Colleville à Thuillier.

Brigitte était bien le couteau qui devait entrer dans cette nature, sans défenses, elle en présentait le contraste le plus violent. Elle se faisait remarquer par une beauté régulière, correcte, massacrée par les travaux qui, dès l'enfance, la courbèrent sur des tâches pénibles, ingrates, par les secrètes privations qu'elle s'imposa pour amasser son pécule. Son teint, miroité de bonne heure, avait un ton d'acier. Ses yeux bruns étaient bordés de noir ou plutôt meurtris; sa lèvre supérieure était ornée d'un duvet brun qui dessinait une espèce de fumée; elle avait les lèvres menues, et son front impérieux était rehaussé par une chevelure jadis noire, mais qui tournait au chinchilla. Elle se tenait droit comme une belle blonde, et tout en elle accusait la sagesse de ses trente ans, ses feux amortis et, comme disent les huissiers, *le coût de ses exploits*.

Pour Brigitte, Céleste ne fut qu'une fortune à prendre, une mère à mâter, un sujet de plus dans son empire. Elle

lui reprocha bientôt d'être *veule,* un mot de son langage, et cette jalouse fille, qui eût été au désespoir de trouver une belle-sœur active, éprouva de sauvages plaisirs à stimuler l'énergie de cette faible créature. Céleste, honteuse de voir sa belle-sœur déployant son ardeur de haquenée et faisant le ménage, essaya de l'aider; elle tomba malade; aussitôt, Brigitte fut aux petits soins pour madame Thuillier, elle la soigna comme une sœur aimée, elle lui disait devant Thuillier : «Vous n'avez pas la force, eh! bien, ne faites rien, ma petite!...» Elle étala l'incapacité de Céleste avec ce faste de consolations que savent trouver les filles et qui font leurs louanges à elles.

Puis, comme ces natures despotiques et qui aiment à exercer leurs forces sont pleines de tendresse pour les souffrances physiques, elle soigna sa belle-sœur de manière à satisfaire la mère de Céleste quand elle vint voir sa fille.

Quand madame Thuillier fut rétablie, elle l'appela, de manière à être entendue d'elle : «Emplâtre, propre à rien, etc.» Céleste allait pleurer dans sa chambre, et, quand Thuillier l'y surprenait essuyant ses larmes, il excusait sa sœur, en disant :

«Elle est excellente, mais elle est vive; elle vous aime à sa manière; elle agit ainsi avec moi.»

Céleste, en se souvenant d'avoir reçu des soins maternels, pardonnait à sa belle-sœur. Brigitte traitait d'ailleurs son frère comme le roi du logis : elle le vantait à Céleste, elle en faisait un autocrate, un Ladislas, un pape infaillible. Madame Thuillier, privée de son père et de son grand-père, à peu près abandonnée de sa mère, qui la venait voir les jeudis, et chez qui l'on allait les dimanches, dans la belle saison, n'avait que son mari à aimer, d'abord parce qu'il était son mari, puis il restait le beau Thuillier pour elle. Enfin il la traitait bien quelquefois comme sa femme, et toutes ces raisons réunies le lui rendaient adorable. Il lui paraissait d'autant plus parfait, qu'il prenait

souvent la défense de Céleste et grondait sa sœur, non par intérêt pour sa femme, mais par égoïsme et pour avoir la paix au logis dans le peu de moments qu'il y restait.

En effet, le beau Thuillier venait dîner et revenait se coucher très-tard; il allait au bal, dans son monde, tout seul, et absolument comme s'il était toujours garçon. Aussi les deux femmes étaient-elles toujours en présence. Insensiblement, Céleste prit une attitude passive et fut ce que Brigitte la voulait, une ilote. La reine Élisabeth de ce ménage passa de la domination à une sorte de pitié pour une victime sans cesse sacrifiée. Elle finit par modérer ses airs de hauteur, ses paroles tranchantes, son ton de mépris, quand elle fut certaine d'avoir rompu sa sœur à la fatigue.

Une fois qu'elle aperçut des meurtrissures faites par le collier au cou de sa victime, elle en eut soin comme d'une chose à elle, et Céleste connut des temps meilleurs. En comparant le début à la suite, elle prit une sorte d'affection pour son bourreau. La seule chance que la pauvre ilote avait de trouver de l'énergie, de se défendre et de devenir quelque chose au sein d'un ménage alimenté par sa fortune à son insu, sans qu'elle eût autre chose que les miettes de la table, lui fut enlevée.

En six ans, Céleste n'eut pas d'enfant. Cette infécondité, qui, de mois en mois, lui fit verser des torrents de larmes, entretint long-temps le mépris de Brigitte, qui lui reprochait de n'être bonne à rien, pas même à faire des enfants. Cette vieille fille, qui s'était tant promis d'aimer l'enfant de son frère comme le sien, ne cessa que vers 1820 de gémir sur l'avenir de leur fortune, qui disait-elle, irait au Gouvernement.

Au moment où commence cette histoire, en 1839, à quarante-six ans, Céleste avait cessé de pleurer, car elle avait acquis la triste certitude de ne pouvoir jamais devenir mère. Chose étrange! après vingt-cinq ans de cette

vie où la victime avait fini par désarmer, par casser le couteau, Brigitte aimait Céleste autant que Céleste aimait Brigitte. Le temps, l'aisance, le frottement perpétuel de la vie domestique, qui sans doute avait adouci les angles, usé les aspérités, la résignation et la douceur paschale de Céleste amenèrent un automne serein. Ces deux femmes étaient d'ailleurs réunies par le seul sentiment qui les eût animées : leur adoration pour l'heureux et égoïste Thuillier.

Enfin, ces deux femmes, toutes les deux sans enfants, avaient toutes les deux, comme toutes les femmes qui ont vainement désiré des enfants, pris en amour un enfant. Cette maternité factice, mais d'une puissance égale à celle d'une réelle maternité, veut une explication qui mène au cœur de cette scène et à rendre raison du surcroît d'occupations que mademoiselle Thuillier avait trouvé pour son frère.

Thuillier était entré surnuméraire avec Colleville, dont il a été question comme de son ami intime. En regard du ménage sombre et désolé de Thuillier, la nature sociale avait placé comme un contraste celui de Colleville, et, s'il est impossible de ne pas faire observer que ce contraste fortuit est peu moral, il faut ajouter qu'avant de conclure il est bon d'aller jusqu'à la fin de ce drame, malheureusement trop vrai, dont l'historien n'est pas d'ailleurs comptable.

Ce Colleville était fils unique d'un musicien de talent, jadis premier violon de l'Opéra sous Francœur et Rebel*. Il racontait, en son vivant, au moins six fois par mois, les anecdotes sur les répétitions du *Devin de village**; il imitait J.-J. Rousseau, et le dépeignait à merveille. Colleville et Thuillier furent amis inséparables; sans secrets l'un pour l'autre, leur amitié, commencée à quinze ans, n'avait pas encore connu de nuages en 1839.

Colleville fut un de ces employés appelés des Cumulards dans les bureaux, par dérision. Ces employés se re-

commandent par leur industrie. Colleville, bon musicien, devait au nom et à l'influence de son père la place de première clarinette à l'Opéra-Comique, et, tant qu'il fut garçon, Colleville, un peu plus riche que Thuillier, partagea souvent avec son ami. Mais, au rebours de Thuillier, Colleville fit un mariage d'inclination en épousant mademoiselle Flavie, la fille naturelle d'une célèbre danseuse de l'Opéra, prétendue née de du Bourguier, un des plus riches fournisseurs de cette époque, et qui, s'étant ruiné vers 1800, oublia d'autant plus sa fille, qu'il conservait des doutes sur la pureté de la fameuse mime.

Par sa tournure et par son origine, Flavie était destinée à un assez triste métier, alors que Colleville, mené souvent chez l'opulent premier sujet de l'Opéra, s'éprit de Flavie et l'épousa. Le prince Galathionne, qui protégeait, en septembre 1815, l'illustre danseuse, alors sur la fin de sa brillante carrière, donna vingt mille francs de dot à Flavie, et la mère y ajouta le plus magnifique trousseau. Les habitués de la maison et les camarades de l'Opéra firent des présents en bijoux, en vaisselle, en sorte que le ménage Colleville fut beaucoup plus riche en superfluités qu'en capitaux. Flavie, élevée dans l'opulence, eut tout d'abord un charmant appartement que le tapissier de sa mère meubla, et où trôna cette jeune femme, pleine de goût pour les arts, pour les artistes et pour une certaine élégance.

Madame Colleville était à la fois jolie et piquante, spirituelle et gaie, gracieuse, et, pour tout exprimer d'un mot, bon enfant. La danseuse, âgée de quarante-trois ans, se retira du théâtre, alla vivre à la campagne et priva sa fille des ressources que présentait son opulence dissipatrice. Madame Colleville tenait une maison très-agréable, mais excessivement lourde. De 1816 à 1826, elle eut cinq enfants. Musicien le soir, Colleville tenait de sept heures à neuf heures du matin les livres d'un négociant. A dix heures, il était à son bureau. En soufflant ainsi dans un

morceau de bois le soir, en écrivant le matin des comptes en partie double, il se faisait de sept à huit mille francs par an.

Madame Colleville jouait à la femme comme il faut; elle recevait les mercredis, elle donnait un concert tous les mois et un dîner tous les quinze jours. Elle ne voyait Colleville qu'à dîner, et le soir quand il rentrait, vers minuit. Encore, souvent n'était-elle pas revenue. Elle allait au spectacle, car on lui donnait souvent des loges, et elle disait par un mot à Colleville de la venir chercher dans telle maison où elle dansait, où elle soupait. On faisait une excellente chère chez madame Colleville, et la société, quoique mêlée, y était excessivement amusante; elle recevait les actrices célèbres, les peintres, les gens de lettres, quelques gens riches. L'élégance de madame Colleville allait de pair avec celle de Tullia, premier sujet de l'Opéra, qu'elle voyait beaucoup; mais, si les Colleville mangèrent leurs capitaux et si souvent ils eurent de la peine à finir les mois, jamais Flavie ne s'endetta.

Colleville était très-heureux, il aimait toujours sa femme et il en était toujours le meilleur ami. Constamment accueilli par un sourire affectueux et avec une joie communicative, il cédait à une grâce, à des façons irrésistibles. L'activité féroce qu'il déployait dans ses trois emplois allait d'ailleurs à son caractère, à son tempérament. C'était un bon gros homme, haut en couleur, jovial, dépensier, plein de fantaisies. En dix ans, il n'y eut pas une seule querelle dans son ménage. Il passait dans les bureaux pour être un *burluberlu,* comme tous les artistes, disait-on, mais les gens superficiels prenaient la hâte constante du travailleur pour le va-et-vient d'un brouillon.

Colleville eut l'esprit de faire la bête; il vantait son bonheur intérieur, se donna le travers de chercher des anagrammes, afin de se poser comme absorbé par cette passion. Les employés de sa division au ministère, les

chefs de bureau, les chefs de division même venaient à ses concerts; il glissait, de temps en temps et à propos, des billets de spectacle, car il avait besoin d'une excessive indulgence à cause de ses perpétuelles absences. Les répétitions lui prenaient la moitié de son temps au bureau; mais la science musicale que lui avait léguée son père était assez réelle, assez profonde pour lui permettre de n'aller qu'aux répétitions générales. Grâce aux relations de madame Colleville, le théâtre et le ministère se prêtaient aux exigences de la position de ce digne cumulard, qui, d'ailleurs, élevait à la brochette un petit jeune homme vivement recommandé par sa femme, un grand musicien futur, et qui le remplaçait à l'orchestre avec promesse de sa succession.

Et en effet, en 1827, le jeune homme devint première clarinette, quand Colleville donna sa démission. Toute la critique sur Flavie consistait en ce mot : « Elle est un *petit brin* coquette, madame Colleville! » L'aîné des enfants Colleville, venu en 1816, était le portrait vivant du bon Colleville. En 1818, madame Colleville mettait la cavalerie au-dessus de tout, même des arts, et distinguait alors un sous-lieutenant des dragons de Saint-Chamans, le jeune et riche Charles Gondreville, qui mourut plus tard dans la campagne d'Espagne; elle avait eu déjà son second fils, qu'elle destina dès lors à la carrière militaire. En 1820, elle regardait la banque comme la nourrice de l'industrie, le soutien des États, et le grand Keller, le fameux orateur, était son idole; elle eut alors un fils, François, dont elle résolut de faire plus tard un commerçant, et à qui la protection de Keller ne manquerait jamais. Vers la fin de 1820, Thuillier, l'ami intime de monsieur et de madame Colleville, l'admirateur de Flavie, éprouva le besoin d'épancher ses douleurs au sein de cette excellente femme, et lui raconta ses misères conjugales; il essayait depuis six ans d'avoir des enfants, et Dieu ne bénissait pas ses efforts, car la pauvre madame Thuillier faisait

inutilement des neuvaines; elle était allée à Notre-Dame de Liesse! Il dépeignit Céleste de toutes les manières, et ces mots : « Pauvre Thuillier! » sortirent des lèvres de madame Colleville, qui, de son côté, se trouvait assez triste; elle était alors sans aucune opinion dominante; elle versa dans le cœur de Thuillier ses chagrins. Le grand Keller, ce héros de la Gauche, était en réalité plein de petitesses; elle connaissait l'envers de la gloire, les sottises de la banque, la sécheresse d'un tribun. L'orateur ne parlait bien qu'à la Chambre, et il s'était fort mal conduit avec elle; Thuillier fut indigné. « Il n'y a que les bêtes qui savent aimer, dit-il, prenez-moi! » Le beau Thuillier passa pour faire un doigt de cour à madame Colleville, et il fut un de ses *attentifs,* un mot du temps de l'Empire.

— Ah! tu en veux à ma femme! lui dit en riant Colleville; prends garde, elle te plantera là comme tous les autres.

Mot assez fin par lequel Colleville sauva sa dignité de mari dans les bureaux. De 1820 à 1821, Thuillier s'autorisa de son titre d'ami de la maison pour aider Colleville, qui l'avait si souvent aidé jadis, et, pendant dix-huit mois, il prêta près de dix mille francs au ménage Colleville, avec l'intention de ne jamais en parler. En 1821, au printemps, madame Colleville accoucha d'une ravissante petite fille, qui eut pour parrain et pour marraine monsieur et madame Thuillier; aussi fut-elle nommée Céleste-Louise-Caroline-Brigitte. Mademoiselle Thuillier voulut donner un de ses noms à cette petite fille.

Le nom de Caroline fut une gracieuseté faite à Colleville. La vieille maman Lemprun se chargea de mettre la petite créature en nourrice, sous ses yeux, à Auteuil, où Céleste et sa belle-sœur allèrent la voir deux fois par semaine. Aussitôt que madame Colleville fut rétablie, elle dit à Thuillier, franchement et d'un ton sérieux :

— Mon cher ami, si nous voulons rester bons amis,

ne soyez plus que notre ami; Colleville vous aime : eh! bien, c'est assez d'un dans le ménage.

— Expliquez-moi donc, dit alors le beau Thuillier à Tullia la danseuse, qui se trouvait alors chez madame Colleville, pourquoi les femmes ne s'attachent pas à moi? Je ne suis pas un Apollon du Belvédère, mais enfin je ne suis pas non plus un Vulcain; je suis passable, j'ai de l'esprit, je suis fidèle...

— Voulez-vous la vérité?... lui répondit Tullia.

— Oui, dit le beau Thuillier.

— Eh! bien, si nous pouvons aimer quelquefois une bête, nous n'aimons jamais un sot.

Ce mot tua Thuillier, il n'en revint pas; il eut depuis de la mélancolie, il accusa les femmes de bizarreries.

— Ne t'avais-je pas prévenu?... lui dit Colleville, je ne suis pas Napoléon, mon cher, et je serais même fâché de l'avoir été; mais j'ai ma Joséphine... une perle!

Le secrétaire général du ministère, des Lupeaulx, à qui madame Colleville crut plus de crédit qu'il n'en avait, de qui, plus tard, elle disait : « C'est une de mes erreurs... » fut alors, pendant quelque temps, le grand homme du salon Colleville; mais, comme il n'eut pas le pouvoir de faire nommer Colleville dans la division de Bois-Levant, Flavie eut le bon sens de se fâcher des soins qu'il rendait à madame Rabourdin, femme d'un chef de bureau, une mijaurée, chez laquelle elle n'avait jamais été invitée, et qui, deux fois, lui fit l'impertinence de ne pas venir à ses concerts.

Madame Colleville fut vivement atteinte par la mort du jeune Gondreville; elle en fut inconsolable; elle sentit, disait-elle, la main de Dieu. En 1824, elle se rangea, parla d'économie, supprima les réceptions, s'occupa de ses enfants, voulut être une bonne mère de famille, et ses amis ne lui connurent chez elle aucun favori; mais elle allait à l'église, elle réformait sa toilette, elle portait des couleurs grises, elle parlait catholicisme, convenances; et ce

mysticisme produisit, en 1825, un charmant petit enfant qu'elle appela *Théodore,* c'est-à-dire *présent de Dieu.*

Aussi, en 1826, le beau temps de la Congrégation*, Colleville fut-il nommé sous-chef dans la division Clergeot, et devint-il, en 1828, percepteur d'un arrondissement de Paris. Colleville obtint la croix de la Légion-d'Honneur, afin qu'il pût un jour faire élever sa fille à Saint-Denis. La demi-bourse obtenue par Keller pour Charles, l'aîné des enfants Colleville, en 1823, fut donnée au second; Charles passa avec une bourse entière au collége Saint-Louis, et le troisième, objet de la protection de madame la Dauphine, eut trois quarts de bourse au collége Henri IV.

En 1830, Colleville, qui avait eu le bonheur de conserver tous ses enfants, fut obligé, par son attachement à la branche déchue, de donner sa démission; mais il eut l'habileté d'en traiter, en quelque sorte, en obtenant une pension de deux mille quatre cents francs due à son temps de service, et une indemnité de dix mille francs offerte par son successeur, et il fut nommé officier de la Légion-d'Honneur. Néanmoins, il se trouva dans une position difficile, et, en 1832, mademoiselle Thuillier lui conseilla de venir s'établir près d'eux, en lui faisant entrevoir la possibilité d'obtenir une place à la mairie, qu'il eut au bout de quinze jours, et qui valait mille écus.

Charles Colleville venait d'entrer à l'École de marine. Les colléges où les deux autres petits Colleville étaient élevés étaient dans le quartier. Le séminaire de Saint-Sulpice, où devait entrer un jour le petit dernier, se trouvait à deux pas du Luxembourg. Enfin, Thuillier et Colleville devaient finir leurs jours ensemble. En 1833, madame Colleville, alors âgée de trente-cinq ans, vint s'établir rue d'Enfer, au coin de la rue des Deux-Églises*, avec Céleste et le petit Théodore. Colleville se trouvait à une distance égale de sa mairie et de la rue Saint-Dominique. Ce ménage, après une existence tour à tour brillante, décousue, pleine de fêtes, reposée, calme, se trouva réduit à l'obscu-

rité bourgeoise, et à cinq mille quatre cents francs pour toute fortune.

Céleste avait alors douze ans, elle était belle ; il lui fallait des maîtres ; elle devait coûter au moins deux mille francs par an. La mère sentit la nécessité de la placer sous les yeux de son parrain et de sa marraine. Elle avait donc aussi adopté les propositions, si sages d'ailleurs, de mademoiselle Thuillier, qui, sans prendre aucun engagement, fit entendre assez clairement à madame Colleville que les fortunes de son frère, de sa belle-sœur et la sienne étaient destinées à Céleste. Cette petite fille était restée à Auteuil jusqu'à l'âge de sept ans, adorée par la bonne vieille madame Lemprun, qui mourut en 1829, laissant vingt mille francs d'économies et une maison, qui fut vendue pour la somme exorbitante de vingt-huit mille francs. La petite espiègle avait peu vu sa mère et beaucoup mademoiselle et madame Thuillier. De 1829, époque de son entrée dans la maison paternelle, à 1833, elle était tombée sous la domination de sa mère, qui s'efforçait alors de bien remplir ses devoirs, et qui les outrait, comme toutes les femmes nourries de remords. Flavie, sans être mauvaise mère, tint fort sévèrement sa fille ; elle se souvint de sa propre éducation et se jura secrètement à elle-même de faire de Céleste une honnête femme, et non une femme légère. Elle la mena donc à la messe et lui fit faire sa première communion sous la direction d'un curé de Paris, devenu depuis évêque. Céleste fut d'autant plus pieuse, que madame Thuillier, sa marraine, était une sainte ; et l'enfant adorait sa marraine ; elle se sentait plus aimée de la pauvre femme délaissée que de sa mère.

De 1833 à 1839, elle reçut la plus brillante éducation, dans les idées de la bourgeoisie. Ainsi, les meilleurs maîtres de musique firent d'elle une assez bonne musicienne ; elle savait faire proprement une aquarelle ; elle dansait à merveille ; elle avait appris la langue française et

l'histoire, la géographie, l'anglais, l'italien, enfin tout ce que comporte l'éducation d'une demoiselle comme il faut. D'une taille moyenne, un peu grasse, affligée de myopie, elle n'était ni laide ni jolie, elle ne manquait ni de blancheur ni d'éclat, mais elle ignorait entièrement la distinction des manières. Elle avait une grande sensibilité contenue, et son parrain, sa marraine, mademoiselle Thuillier, son père, étaient unanimes sur ce point, la grande ressource des mères, que Céleste était susceptible d'attachement. Une de ses beautés était une magnifique chevelure cendrée, fine; mais les mains, les pieds avaient une origine bourgeoise.

Céleste se recommandait par des vertus précieuses : elle était bonne, simple, sans fiel; elle aimait son père et sa mère, elle se serait sacrifiée pour eux. Élevée dans une admiration profonde de son parrain, et par Brigitte, qui s'était fait appeler par elle *tante Brigitte,* et par madame Thuillier, et par sa mère, qui se rapprocha de plus en plus du vieux beau de l'Empire, Céleste avait la plus haute idée de l'ex-sous-chef. Le pavillon de la rue Saint-Dominique produisait sur elle l'effet du château des Tuileries sur un courtisan de la jeune dynastie.

Thuillier n'avait pas résisté à l'action de laminoir que produit la filière administrative, où l'on s'amincit en raison de son étendue. Usé par un fastidieux travail, autant que ses succès avaient usé l'homme, l'ex-sous-chef avait perdu toutes ses facultés en venant rue Saint-Dominique; mais sa figure fatiguée, où régnait un air rogue, mélangé d'un certain contentement qui ressemblait à la fatuité de l'employé supérieur, impressionna vivement Céleste. Elle seule passionnait ce blême visage. Elle se savait être la joie de cette maison.

Les Colleville et leurs enfants devinrent naturellement le noyau de la société que mademoiselle Thuillier eut l'ambition de grouper autour de son frère. Un ancien employé de la division La Billardière, qui, depuis trente

ans, demeurait dans le quartier Saint-Jacques, monsieur Phellion, chef de bataillon de la légion, fut promptement retrouvé par l'ancien percepteur et l'ancien sous-chef à la première revue. Phellion était un des hommes les plus considérés dans l'arrondissement. Il avait une fille, ancienne sous-maîtresse dans le pensionnat Lagrave, mariée à un instituteur de la rue Saint-Hyacinthe*, monsieur Barniol.

Le fils aîné de Phellion était professeur de mathématiques à un collége royal; il donnait des leçons, faisait des répétitions, et s'adonnait, selon l'expression du père, aux mathématiques pures. Le second fils était à l'École des ponts et chaussées. Phellion avait neuf cents francs de retraite, et possédait neuf mille et quelques cents de rente, fruit de ses économies et de celles de sa femme pendant trente ans de travail et de privations. Il était, d'ailleurs, propriétaire de la petite maison à jardin qu'il habitait dans l'impasse des Feuillantines*. (En trente ans, il ne dit pas une seule fois le vieux mot *cul-de-sac.*)

Dutocq, le greffier de la justice de paix, était un ancien employé du ministère; sacrifié jadis à une de ces nécessités qui se rencontrent dans le gouvernement représentatif, il avait accepté d'être le bouc émissaire dans un [instant critique*] et fut récompensé secrètement par une somme avec laquelle il avait été ainsi mis à même d'acheter sa charge de greffier. Cet homme, peu honorable d'ailleurs, l'espion des bureaux, ne fut pas accueilli comme il croyait devoir l'être par les Thuillier; mais la froideur de ses propriétaires le fit persister à venir chez eux.

Resté garçon, cet homme avait des vices; il cachait assez soigneusement sa vie, et il savait se maintenir par la flatterie auprès de ses supérieurs. Le juge de paix aimait beaucoup Dutocq. Ce honteux personnage sut se faire tolérer chez les Thuillier par de basses et grossières flatteries qui ne manquent jamais leur effet. Il connaissait à

fond la vie de Thuillier, ses relations avec Colleville, et surtout avec madame; on craignit sa redoutable langue, et les Thuillier, sans le mettre dans leur intimité, le souffrirent. La famille qui devint la fleur du salon Thuillier fut celle d'un pauvre petit employé, jadis l'objet de la pitié des bureaux, et qui, poussé par la misère, avait quitté l'Administration en 1827 pour se jeter dans l'industrie, avec une idée./

Minard entrevit une fortune dans une de ces conceptions perverses qui déconsidèrent le commerce français, mais qui, vers 1827, n'avaient pas encore été flétries par la publicité. Minard acheta du thé, y mêla moitié de thé ayant déjà servi et séché de nouveau; puis il pratiqua sur les éléments du chocolat des altérations qui lui permirent de le vendre à bon marché. Ce commerce de denrées coloniales, commencé dans le quartier Saint-Marcel, fit de Minard un négociant; il eut une usine, et, par suite de ses relations, il put aller aux sources des matières premières; il fit honorablement, et en grand, le commerce qu'il avait d'abord fait avec indélicatesse. Il devint distillateur, il opéra sur d'énormes quantités de denrées, il passait en 1835 pour le plus riche négociant du quartier Maubert. Il avait acheté l'une des plus belles maisons de la rue des Maçons-Sorbonne*; il avait été adjoint; il était, en 1839, maire d'un arrondissement et juge au Tribunal de commerce. Il avait voiture, une terre auprès de Lagny; sa femme portait des diamants aux bals de la Cour, et il s'enorgueillissait d'une rosette d'officier de la Légion-d'Honneur à sa boutonnière.

Minard et sa femme étaient, d'ailleurs, d'une excessive bienfaisance. Peut-être voulaient-ils rendre en détail aux pauvres ce qu'ils avaient pris au public. Phellion, Colleville et Thuillier retrouvèrent Minard aux élections, et il s'ensuivit une liaison d'autant plus intime avec les Thuillier et les Colleville, que madame Zélie Minard parut enchantée de faire faire à sa *demoiselle* la connaissance de

Céleste Colleville. Ce fut à un grand bal donné par les Minard que Céleste fit son entrée dans le monde, ayant alors seize ans et demi, parée comme le voulait son nom, qui semblait être prophétique pour sa vie. Heureuse de se lier avec mademoiselle Minard, son aînée de quatre ans, elle obligea son parrain et son père à cultiver la maison Minard, à salons dorés, à grande opulence, et où se trouvaient quelques célébrités politiques du juste-milieu: monsieur Popinot, qui depuis fut ministre du commerce; Cochin, devenu le baron Cochin; un ancien employé de la division Clergeot au ministère des Finances, et qui, fortement intéressé dans une maison de drogueries, était l'oracle du quartier des Lombards et des Bourdonnais*, conjointement avec monsieur Anselme Popinot. Le fils aîné de Minard, avocat, qui visait à succéder aux avocats qui, depuis 1830, désertèrent le Palais pour la politique, était le génie de la maison, et sa mère, aussi bien que son père, aspiraient à le bien marier. Zélie Minard, ancienne ouvrière fleuriste, éprouvait une passion pour les hautes sphères sociales, et voulait y pénétrer par les mariages de sa fille et de son fils, tandis que Minard, plus sage qu'elle, et comme imbu de la force de la classe moyenne que la révolution de Juillet infiltra dans les fibres du pouvoir, ne pensait qu'à la fortune.

Il hantait le salon des Thuillier afin d'y recueillir des données sur les fortunes que Céleste pouvait recueillir. Il savait, comme Dutocq, comme Phellion, les bruits occasionnés jadis par la liaison de Thuillier avec Flavie, et il avait du premier coup-d'œil reconnu l'idolâtrie des Thuillier pour leur filleule. Dutocq, pour être admis chez Minard, le flagorna prodigieusement. Quand Minard, le Rothschild de l'arrondissement, apparut chez les Thuillier, il le compara presque finement à Napoléon, en le retrouvant gros, gras, fleuri, après l'avoir connu, maigre, pâle et chétif au bureau : « Vous étiez dans la division La Billardière, comme Bonaparte avant le 18 brumaire, et je

vois le Napoléon de l'Empire ! » Minard reçut froidement Dutocq et ne l'invita point; aussi se fit-il un ennemi mortel du venimeux greffier.

Monsieur et madame Phellion, quelque dignes qu'ils fussent, ne pouvaient s'empêcher de se livrer à des calculs et à des espérances; ils pensaient que Céleste serait bien l'affaire du professeur : aussi, pour avoir comme un parti dans le salon Thuillier, y amenèrent-ils leur gendre, monsieur Barniol, homme considéré dans le faubourg Saint-Jacques, et un vieil employé de la mairie, leur ami intime, à qui Colleville avait en quelque sorte soufflé sa place, car monsieur Laudigeois, depuis vingt ans à la mairie, attendait comme récompense de ses longs services la secrétairerie obtenue par Colleville. Aussi, les Phellion formaient une phalange composée de sept personnes, toutes assez fidèles; la famille Colleville n'était pas moins nombreuse, en sorte que, par certains dimanches, il y avait trente personnes dans le salon Thuillier. Thuillier renoua connaissance avec les Saillard, les Baudoyer, les Falleix, gens considérables du quartier de la Place-Royale, et qui furent souvent invités à dîner.

Madame Colleville était, en femme, la personne la plus distinguée de ce monde, comme Minard fils et le professeur Phellion en étaient les hommes supérieurs; car tous les autres, sans idées, sans instruction, sortis des rangs inférieurs, offraient les types et les ridicules de la petite bourgeoisie. Quoique tout parvenu suppose un mérite quelconque, Minard était un ballon bouffi. S'épanchant en phrases filandreuses, prenant l'obséquiosité pour de la politesse et la formule pour de l'esprit, il débitait des lieux communs avec un aplomb et une rondeur qui s'acceptaient comme de l'éloquence. Ces mots, qui ne disent rien et répondent à tout : progrès, vapeur, bitume, garde nationale, ordre, élément démocratique, esprit d'association, légalité, mouvement et résistance, intimi-

dation, semblaient à chaque phase politique, inventés pour Minard, qui paraphrasait alors les idées de son journal. Julien Minard, le jeune avocat, souffrait autant de son père que son père souffrait de sa femme. En effet, avec la fortune, Zélie avait pris des prétentions, sans avoir jamais pu apprendre le français; elle était devenue grasse et ressemblait toujours à une cuisinière épousée par son maître.

Phellion, ce modèle du petit bourgeois, offrait autant de vertus que de ridicules. Subordonné pendant toute sa vie bureaucratique, il respectait les supériorités sociales. Aussi restait-il silencieux devant Minard. Il avait admirablement résisté, pour son compte, au temps critique de la retraite, et voici comment. Jamais ce digne et excellent homme n'avait pu se livrer à ses goûts. Il aimait la ville de Paris, il s'intéressait aux alignements, aux embellissements, il était homme à s'arrêter devant les maisons en démolition. On pouvait le surprendre intrépidement planté sur ses jambes, le nez en l'air, assistant à la chute d'une pierre qu'un maçon ébranle avec un levier en haut d'une muraille, et sans quitter la place que la pierre ne tombât; et, quand la pierre était tombée, il s'en allait heureux comme un académicien le serait de la chute d'un drame romantique. Véritables comparses de la grande comédie sociale, Phellion, Laudigeois et leurs pareils remplissent les fonctions du chœur antique. Ils pleurent quand on pleure, rient quand il faut rire, et chantent en ritournelle les infortunes et les joies publiques, triomphant dans leur coin des triomphes d'Alger, de Constantine, de Lisbonne, d'Ulloa*; déplorant également la mort de Napoléon, les catastrophes si funestes de Saint-Merri et de la rue Transnonain*; regrettant les hommes célèbres qui leur sont inconnus. Seulement, Phellion offre une double face : il se partage encore entre les raisons de l'opposition et celles du gouvernement. Qu'on se battît dans les rues, Phellion avait alors le courage de se pro-

noncer devant ses voisins; il allait sur la place Saint-Michel, il plaignait le gouvernement et faisait son devoir. Avant et pendant l'émeute, il soutenait la dynastie, œuvre de Juillet; mais, dès que le procès politique arrivait, il tournait aux accusés. Ce *girouettisme** assez innocent se retrouvait dans ses opinions politiques; il répondait à tout par le colosse du Nord, espèce de matérialisme anglais. L'Angleterre est, pour lui, comme pour le vieux *Constitutionnel**, une commère à deux fins; tour à tour, la machiavélique Albion et le pays modèle : machiavélique, quand il s'agit des intérêts de la France froissée et de Napoléon; pays modèle, quand il s'agit des fautes du gouvernement. Il admet, avec le journal, l'élément démocratique, et se refuse, dans la conversation, à tout pacte avec l'esprit républicain. L'esprit républicain, c'est 1793, c'est l'émeute, la Terreur, la loi agraire. L'élément démocratique est le développement de la petite bourgeoisie, c'est le règne de Phellion.

Cet honnête vieillard est toujours digne; la dignité sert à expliquer sa vie. Il a élevé dignement ses enfants, il est resté père à leurs yeux, il tient à être honoré chez lui, comme il honore le pouvoir et ses supérieurs. Il n'a jamais eu de dettes. Juré, sa conscience le fait suer sang et eau à suivre les débats d'un procès, et il ne rit jamais, alors même que rient la cour, l'audience et le ministère public. Éminemment serviable, il donne ses soins, son temps, tout, excepté son argent. Félix Phellion, son fils le professeur, est son idole; il le croit susceptible d'arriver à l'Académie des sciences. Thuillier, entre l'audacieuse nullité de Minard et la niaiserie carrée de Phellion, était comme une substance neutre, mais il tenait de l'un et de l'autre par sa mélancolique expérience. Il cachait le vide de son cerveau par des banalités, comme il couvrait la peau jaune de son crâne sous les ondes filamenteuses de ses cheveux gris, ramenés avec un art infini par le peigne de son coiffeur.

— Dans toute autre carrière, disait-il en parlant de l'Administration, j'aurais fait une toute autre fortune.

Il avait vu le bien, possible en théorie et impossible en pratique, les résultats contraires aux prémisses; il racontait les injustices, les intrigues, l'affaire Rabourdin.



— Après cela, l'on peut croire à tout et ne croire à rien, disait-il. Ah! c'est une drôle de chose, une administration, et je suis bien heureux de ne pas avoir de fils, pour ne pas le voir prenant la carrière des places.

Colleville, toujours gai, rond, bonhomme, diseur de

quolibets, faisant ses anagrammes, toujours occupé, représentait le bourgeois capable et gausseur, la faculté sans le succès, le travail opiniâtre sans résultat, mais aussi la résignation joviale, l'esprit sans portée, l'art inutile, car il était excellent musicien et ne jouait plus que pour sa fille.

Ce salon était donc une espèce de salon de province, mais éclairé par les reflets du continuel incendie parisien : sa médiocrité, ses platitudes suivaient le torrent du siècle. Le mot à la mode et la chose, car, à Paris, le mot et la chose sont comme le cheval et le cavalier, y arrivaient toujours par ricochet. On attendait toujours monsieur Minard pour savoir la vérité dans les grandes circonstances. Les femmes tenaient pour les Jésuites; les hommes défendaient l'Université*; mais, généralement, les femmes écoutaient. Un homme d'esprit, s'il avait pu supporter l'ennui de ces soirées, eût ri comme à une comédie de Molière, en y apprenant, après de longues discussions, des choses semblables à celles-ci :

« La Révolution de 1789 pouvait-elle s'éviter? Les emprunts de Louis XIV l'avaient bien ébauchée. Louis XV, un égoïste, homme d'esprit cérémonieux (il a dit : « Si j'étais lieutenant de police, je défendrais les cabriolets »), roi dissolu, vous connaissez son Parc aux cerfs! y a beaucoup contribué. Monsieur de Necker, Genevois malintentionné, a donné le branle. Les étrangers en ont voulu toujours à la France. On reverra la guerre au pair. Le maximum* a fait beaucoup de tort à la Révolution. En droit, Louis XVI ne devait pas être condamné; il eût été absous par un jury. Bonaparte a fusillé les Parisiens et cette audace lui a réussi. Louis-Philippe s'est appuyé sur cet exemple. Pourquoi Charles X est-il tombé? Napoléon est un grand homme, et les détails qui prouvent son génie appartiennent à des anecdotes : il prenait cinq prises de tabac à la minute et dans des poches doublées de cuir, adaptées à son gilet. Il réglait tous les mémoires des fournisseurs; il allait rue Saint-Denis savoir le prix des

choses. Il avait Talma pour ami ; Talma lui avait appris ses gestes, et néanmoins il s'était toujours refusé à décorer Talma. L'Empereur a monté la garde d'un soldat endormi pour l'empêcher d'être fusillé. Ces choses-là le faisaient adorer du soldat. Louis XVIII, qui cependant avait de l'esprit, a manqué de justice à son égard en l'appelant monsieur de Buonaparte. Le défaut du gouvernement actuel est de se laisser mener, au lieu de mener. Il s'est placé trop bas. Il a peur (Minard) des hommes d'énergie; il aurait dû déchirer les traités de 1815 et demander le Rhin à l'Europe. On joue trop au ministère avec les mêmes hommes. »

— Vous avez assez fait assaut d'esprit comme cela, disait mademoiselle Thuillier, l'autel est dressé, faites votre petite partie.

La vieille fille terminait toujours les discussions, dont s'ennuyaient les femmes, par cette proposition.

Si tous ces faits antérieurs, si toutes ces généralités ne se trouvaient pas, en forme d'argument, pour peindre le cadre de cette Scène, donner une idée de l'esprit de cette société, peut-être le drame en aurait-il souffert. Cette esquisse est d'ailleurs d'une fidélité véritablement historique, et montre une couche sociale de quelqu'importance comme mœurs, surtout si l'on songe que le système politique de la branche cadette y a pris son point d'appui.

L'hiver de l'année 1839 fut, en quelque sorte, le moment où le salon des Thuillier atteignit à sa plus grande splendeur. Les Minard y venaient presque tous les dimanches, et commençaient par y passer une heure lorsqu'ils avaient d'autres soirées obligées, et le plus souvent Minard y laissait sa femme, en emmenant avec lui sa fille et son fils aîné l'avocat. Cette assiduité des Minard fut déterminée par une rencontre, assez tardive d'ailleurs, qui se fit entre messieurs Métivier, Barbet et Minard, par une soirée où ces deux importants locataires restèrent un peu plus

tard qu'à l'ordinaire à causer avec mademoiselle Thuillier. Minard apprit de Barbet que la vieille demoiselle lui prenait pour environ trente mille francs de valeurs à cinq et six mois, à raison de sept et demi pour cent l'an, et qu'elle en prenait pour une somme égale à Métivier, en sorte qu'elle devait avoir au moins cent quatre-vingt mille francs à manier.

— Je fais l'escompte de la librairie à douze, et ne prends jamais que de bonnes valeurs. Rien ne m'est plus commode, dit Barbet en terminant. Je dis qu'elle a cent quatre-vingt mille francs, car elle ne peut donner que des effets à quatre-vingt-dix jours à la Banque.

— Elle a donc un compte à la Banque? dit Minard.

— Je le crois, dit Barbet.

Lié avec un régent de la Banque, Minard apprit que mademoiselle Thuillier y avait un compte d'environ deux cent mille francs, garanti par un dépôt de quarante actions. Cette garantie était, dit-on, superflue; la Banque avait des égards pour une personne qui lui était connue et qui gérait les affaires de Céleste Lemprun, la fille d'un des employés qui avait compté autant d'années de services que la Banque en comptait alors d'existence. Mademoiselle Thuillier n'avait jamais d'ailleurs, en vingt ans, dépassé l'étendue de son crédit. Elle envoyait toujours pour soixante mille francs d'effets par mois à trois mois, ce qui faisait cent soixante mille francs environ. Les actions déposées représentaient cent vingt mille francs, on ne courait donc aucun risque, car les effets valaient toujours bien soixante mille francs. — Aussi, dit le censeur, elle nous enverrait, le troisième mois, cent mille francs d'effets, nous ne lui en rejetterions pas un seul. Elle a une maison à elle qui n'est pas hypothéquée et qui vaut plus de cent mille francs. D'ailleurs, toutes ses valeurs viennent de Barbet et de Métivier, et se trouvent avoir quatre signatures, y compris la sienne.

— Pourquoi mademoiselle Thuillier travaille-t-elle ainsi? demanda Minard à Métivier.

— Oh! c'est sans doute pour établir sa Céleste.

— Mais cela doit vous aller à vous, dit Minard.

— Oh! moi, répondit Métivier, j'ai mieux à faire en épousant une de mes cousines; mon oncle Métivier m'a donné la suite de ses affaires; il a cent mille francs de rente et n'a que deux filles.

Quelque cachottière que fût mademoiselle Thuillier, qui ne disait rien de ses placements à personne, pas même à son frère; quoiqu'elle englobât dans sa masse les économies faites sur la fortune de madame Thuillier comme sur la sienne, il était difficile que ce jet de lumière ne passât pas sous le boisseau qui recouvrait son trésor.

Dutocq, qui hantait Barbet, avec lequel il avait plus d'une ressemblance dans le caractère et dans la physionomie, avait évalué plus justement que Minard les économies des Thuillier à cent cinquante mille francs en 1838, et il pouvait en suivre secrètement les progrès en calculant les profits à l'aide du savant escompteur Barbet.

— Céleste aura de nous deux cent mille francs comptant, avait dit la vieille fille en confidence à Barbet, et madame Thuillier veut lui assurer au contrat la nue propriété de ses biens. Quant à moi, mon testament est fait. Mon frère aura tout, sa vie durant, et Céleste sera mon héritière, sous cette réserve. Monsieur Cardot, mon notaire, est mon exécuteur testamentaire.

Mademoiselle Thuillier avait dès lors poussé son frère à renouer ses anciennes relations avec les Saillard, les Baudoyer, les Falleix, qui tenaient une place analogue à celle des Thuillier et des Minard, dans le quartier Saint-Antoine, où monsieur Saillard était maire. Cardot le notaire avait présenté son prétendant en la personne de maître Godeschal, avoué, successeur de Derville, homme de trente-six ans, capable, ayant payé cent mille francs sur sa charge et que deux cent mille francs de dot ac-

quitteraient. Minard fit congédier Godeschal en apprenant à mademoiselle Thuillier que Céleste aurait pour belle-sœur la fameuse Mariette, de l'Opéra.

— Elle en sort, dit Colleville en faisant allusion à sa femme, ce n'est pas pour y rentrer.

— Monsieur Godeschal est d'ailleurs trop âgé pour Céleste, dit Brigitte.

— Et puis, reprit timidement madame Thuillier, ne faut-il pas la laisser marier à son goût, qu'elle soit heureuse ?

La pauvre femme avait aperçu dans Félix Phellion un amour vrai pour Céleste, un amour comme une femme écrasée par Brigitte et froissée par l'indifférence de Thuillier, qui s'était soucié de sa femme moins que d'une servante, avait pu rêver l'amour : hardi dans le cœur, timide au dehors, sûr de lui-même et craintif, concentré pour tous, s'épanouissant dans les cieux. A vingt-trois ans, Félix Phellion était un jeune homme doux, candide, comme le sont les savants qui cultivent la science pour la science. Il avait été saintement élevé par un père, qui, prenant tout au sérieux, ne lui avait donné que de bons exemples en les lui accompagnant de maximes triviales. C'était un jeune homme de moyenne taille, à cheveux châtain clair, les yeux gris, le teint plein de taches de rousseur, doué d'une voix charmante, d'un maintien tranquille, faisant peu de gestes, rêveur, ne disant que des paroles sensées, ne contredisant personne, et surtout incapable d'une pensée sordide ou d'un calcul égoïste.

— Voilà, s'était dit souvent madame Thuillier, comment j'aurais voulu mon mari !

Vers le milieu de l'hiver de 1839 à 1840, au mois de février, le salon des Thuillier contenait les divers personnages dont les silhouettes viennent d'être tracées. On approchait de la fin du mois. Barbet et Métivier, ayant chacun à demander trente mille francs à mademoiselle Brigitte, faisaient un whist avec monsieur Minard et

Phellion. Une autre table réunissait Julien-l'avocat, sobriquet donné par Colleville au jeune Minard, madame Colleville, monsieur Barniol et madame Phellion. Une bouillotte à un sou la fiche occupait madame Minard, qui ne savait que ce jeu-là, deux Colleville, le vieux père Saillard et Baudoyer, son gendre; les rentrants étaient Laudigeois et Dutocq. Mesdames Phellion, Baudoyer, Barniol et mademoiselle Minard faisaient un boston, et Céleste était assise auprès de Prudence Minard. Le jeune Phellion écoutait madame Thuillier en regardant Céleste.

A l'autre coin de la cheminée trônait sur une bergère la reine Élisabeth de la famille, aussi simplement vêtue alors qu'elle l'était depuis trente ans, car aucune prospérité ne lui aurait fait quitter ses habitudes. Elle avait sur ses cheveux chinchilla un bonnet de gaze noire orné de géranium-Charles X; sa robe à guimpe en stoff raisin de Corinthe coûtait quinze francs; sa collerette brodée valait six francs, et déguisait peu le profond sillon produit par les deux muscles qui rattachaient sa tête à la colonne vertébrale. Monvel*, jouant Auguste dans ses vieux jours, ne montrait pas un profil plus dur que celui de cette autocrate tricotant des chaussettes à son frère. Devant la cheminée se trouvait Thuillier debout, toujours prêt à aller au-devant de ceux qui pouvaient venir, et près de lui se tenait un jeune homme dont l'entrée avait produit un grand effet, quand le concierge, qui les dimanches passait son plus bel habit pour servir, avait annoncé monsieur Olivier Vinet.

Une confidence de Cardot au célèbre Procureur-général, père du jeune magistrat, avait été la cause de cette visite. Olivier Vinet venait de passer du tribunal d'Arcis à celui de la Seine en qualité de substitut du Procureur du Roi. Cardot le notaire avait fait dîner chez lui Thuillier avec le procureur-général, qui paraissait devoir être ministre de la justice, et avec le fils. Cardot évaluait à sept cent mille francs au moins, pour le moment, les

fortunes qui devaient échoir à Céleste. Vinet fils avait paru charmé d'avoir le droit d'aller les dimanches chez les Thuillier. Les grosses dots font faire aujourd'hui de grosses sottises sans aucune pudeur.

Dix minutes après, un autre jeune homme qui causait avec Thuillier avant l'arrivée du substitut éleva la voix en passionnant une discussion politique, et força le magistrat à suivre son exemple par la vivacité que prit le débat. Il était question du vote par lequel la Chambre des députés venait de renverser le ministère du 12 mai, en refusant la dotation demandée pour le duc de Nemours*.

— Assurément, disait le jeune homme, je suis loin d'appartenir à l'opinion dynastique, et je suis loin d'approuver l'avénement de la bourgeoisie au pouvoir. La bourgeoisie ne doit pas, plus qu'autrefois l'aristocratie, être tout l'État. Mais, enfin, la bourgeoisie française a pris sur elle de faire une dynastie nouvelle, une royauté pour elle, et voilà comment elle la traite ! Quand le peuple a laissé Napoléon s'élever, il en a créé quelque chose de splendide, de monumental ; il était fier de sa grandeur, et il a noblement donné son sang et ses sueurs pour construire l'édifice de l'Empire. Entre les magnificences du trône aristocratique et celles de la pourpre impériale, entre les grands et le peuple, la bourgeoisie est mesquine, elle ravale le pouvoir jusqu'à elle au lieu de s'élever jusqu'à lui. Les économies de bouts de chandelle de ses comptoirs, elle les exerce sur ses princes. Ce qui est vertu dans ses magasins est faute et crime là-haut. J'aurais voulu bien des choses pour le peuple, mais je n'aurais pas retranché dix millions à la nouvelle liste civile. En devenant presque tout en France, la bourgeoisie nous devait le bonheur du peuple, de la splendeur sans faste et de la grandeur sans privilége.

Le père d'Olivier Vinet était un des meneurs de la coalition : la simarre du Garde-des-sceaux, qui était son rêve, tardait à lui arriver. Le jeune substitut ne savait

donc que répondre, et il crut bien faire en abondant dans un des côtés de la question.

— Vous avez raison, monsieur, dit le jeune magistrat. Mais, avant de parader, la bourgeoisie a des devoirs à remplir envers la France. Le luxe dont vous parlez passe après les devoirs. Ce qui vous semble si fort reprochable a été la nécessité du moment. La Chambre est loin d'avoir sa part dans les affaires; les ministres sont moins à la France qu'à la Couronne, et le Parlement a voulu que le ministère eût, comme en Angleterre, une force qui lui fût propre, et non pas une force d'emprunt. Le jour où le ministère agira par lui-même et représentera dans le pouvoir exécutif la Chambre, comme la Chambre représente le pays, le Parlement sera très-libéral envers la Couronne. Là se trouve la question, je l'expose sans dire mon opinion, car les devoirs de mon ministère emportent, en politique, une espèce de féauté à la Couronne.

— En dehors de la question politique, répliqua le jeune homme, dont l'organe indiquait un Provençal, il n'en est pas moins vrai que la bourgeoisie a mal compris sa mission; nous voyons des procureurs-généraux, des premiers présidents, des pairs de France en omnibus, des juges qui vivent de leurs appointements, des préfets sans fortune, des ministres endettés; tandis que la bourgeoisie, en s'emparant de ces places, devait les honorer comme autrefois les honorait l'aristocratie, et, au lieu de les occuper pour faire fortune, ainsi que des procès scandaleux l'ont démontré, les occuper en y dépensant ses revenus...

— Qui est ce jeune homme? se disait Olivier Vinet en l'écoutant; est-ce un parent? Cardot aurait bien dû m'accompagner pour la première fois.

— Qui est ce petit monsieur? demanda Minard à monsieur Barbet; voici plusieurs fois que je le vois ici.

— C'est un locataire, répondit Métivier en donnant les cartes.

— Un avocat, dit Barbet à voix basse; il occupe un petit appartement au troisième, sur le devant... Oh! ce n'est pas grand'chose, et il n'a rien.

— Comment se nomme ce jeune homme? dit Olivier Vinet à monsieur Thuillier.

— Théodose de la Peyrade; il est avocat, répondit Thuillier à l'oreille du substitut.

En ce moment, les femmes, aussi bien que les hommes, regardaient les deux jeunes gens, et madame Minard ne put s'empêcher de dire à Colleville :

— Il est très-bien, ce jeune homme.

— J'ai fait son anagramme, répondit le père de Céleste, et ses nom et prénoms de Charles-Marie-Théodose de la Peyrade prophétisent ceci : *Eh! monsieur payera, de la dot, des oies é le char...* Aussi, ma chère maman Minard, gardez-vous bien de lui donner votre fille.

— On trouve ce jeune homme-là mieux que mon fils, dit madame Phellion à madame Colleville; qu'en pensez-vous?

— Oh! sous le rapport du physique, dit madame Colleville, une femme pourrait balancer avant de faire un choix.

En ce moment, le jeune Vinet crut agir finement, en contemplant ce salon plein de petits bourgeois, s'il exaltait la bourgeoisie, et il abonda dans le sens du jeune avocat provençal en disant que les gens honorés de la confiance du gouvernement devaient imiter le Roi, dont la magnificence surpassait de beaucoup celle de l'ancienne Cour; et qu'économiser les émoluments d'une place était une sottise, et d'ailleurs, était-ce possible, à Paris surtout, où la vie avait triplé de prix, où l'appartement d'un magistrat, par exemple, coûtait mille écus!...

— Mon père, dit-il en terminant, me donne mille écus par an, et avec mon traitement à peine puis-je tenir mon rang.

Quand le substitut chevaucha dans cette voie maréca-

geuse où le Provençal l'avait finement conduit, il échangea, sans que personne la surprît, une œillade avec Dutocq, qui devait rentrer à la bouillotte.

— Et l'on a besoin de tant de places, dit le greffier, qu'on parle de créer deux justices de paix par arrondissement, afin d'avoir douze greffes de plus... Comme si l'on pouvait attenter à nos droits, à ces charges payées à un taux exorbitant!

— Je n'ai pas encore eu le plaisir de vous entendre au Palais, dit le substitut à monsieur de la Peyrade.

— Je suis l'avocat des pauvres, et je ne plaide qu'à la justice de paix, répondit le Provençal.

En écoutant la théorie du jeune magistrat sur la nécessité de dépenser ses revenus, mademoiselle Thuillier avait pris un air de cérémonie dont la signification était assez connue et du jeune Provençal et de Dutocq. Le jeune Vinet sortit avec Minard et Julien-l'avocat, en sorte que le champ de bataille resta, devant la cheminée, au jeune de la Peyrade et à Dutocq.

— La haute bourgeoisie, dit Dutocq à Thuillier, se conduira comme autrefois l'aristocratie. La noblesse voulait des filles d'argent pour fumer ses terres, nos parvenus d'aujourd'hui veulent des dots pour mettre du foin dans leurs bottes.

— C'est ce que monsieur Thuillier me disait ce matin, répondit hardiment le Provençal.

— Le père, reprit Dutocq, a épousé une demoiselle de Chargebœuf, et il a pris les opinions de la noblesse; il lui faut de la fortune à tout prix, sa femme a un train royal.

— Oh! dit Thuillier, chez qui l'envie des bourgeois les uns contre les autres se réveilla, ôtez à ces gens-là leurs places, et ils retomberaient d'où ils sortent...

Mademoiselle Thuillier tricotait d'un mouvement si précipité, qu'on l'eût dite poussée par une machine à vapeur.

— A vous, monsieur Dutocq, dit madame Minard en se levant. J'ai froid aux pieds, ajouta-t-elle en venant auprès du feu, où les ors de son turban firent l'effet d'un feu d'artifices à la lumière des bougies de l'Étoile qui faisaient de vains efforts pour éclairer cet immense salon.

— Ce n'est que de la Saint-Jean, ce substitut-là! dit madame Minard en regardant mademoiselle Thuillier.

— De la Saint-Argent! dites-vous? dit le Provençal, c'est très-spirituel, madame...

— Mais madame nous a depuis long-temps accoutumés à ces choses-là, dit le beau Thuillier.

Madame Colleville examinait le Provençal et le comparait au jeune Phellion qui causait avec Céleste, sans s'occuper de ce qui se passait autour d'eux. Voici certainement le moment de peindre l'étrange personnage qui devait jouer un si grand rôle chez les Thuillier, et qui mérite certes la qualification de grand artiste.

Il existe en Provence, et sur le port d'Avignon surtout, une race d'hommes, ou blonds ou châtains, d'un teint doux et aux yeux presque tendres, dont la prunelle est plutôt faible, calme ou languissante, que vive, ardente, profonde, comme il est assez naturel de la voir aux Méridionaux. Faisons observer, en passant, que chez les Corses, les gens sujets aux emportements, aux irascibilités les plus dangereuses, sont souvent des natures blondes et d'une apparente tranquillité. Ces hommes pâles, assez gros, à l'œil quasi trouble, vert ou bleu, sont la pire espèce dans la Provence, et Charles-Marie-Théodose de la Peyrade offrait un beau type de cette race, dont la constitution mériterait un soigneux examen de la part de la science médicale et de la physiologie philosophique. Il se met en mouvement chez eux une espèce de bile, d'humeur amère, qui leur porte à la tête, qui les rend capables d'actions féroces, en apparence faites à froid, et qui sont le résultat d'un enivrement intérieur,

inconciliable avec leur enveloppe quasi lymphatique, avec la tranquillité de leur regard bénin.

Le jeune Provençal, né d'ailleurs aux environs d'Avignon, était d'une taille moyenne, bien proportionnée, presque gros, d'un ton de chair sans éclat, ni livide, ni mat, ni coloré, mais gélatineux, car cette image peut seule donner l'idée de cette molle et fade enveloppe sous laquelle se cachaient des nerfs moins vigoureux que susceptibles d'une prodigieuse résistance dans certains moments donnés. Les yeux, d'un bleu pâle et froid, exprimaient à l'état ordinaire une espèce de mélancolie trompeuse qui, pour les femmes, devait avoir un grand charme. Le front, bien taillé, ne manquait pas de noblesse et s'harmoniait à une chevelure fine, rare, châtain-clair, naturellement frisée aux extrémités, mais légèrement. Le nez, exactement celui d'un chien de chasse, épaté, fendu du bout, curieux, intelligent, chercheur, et toujours au vent, au lieu d'avoir une expression de bonhomie, était ironique et moqueur; mais ces deux faces du caractère ne se montraient point, et il fallait que ce jeune homme cessât de s'observer, entrât en fureur pour faire jaillir le sarcasme et l'esprit qui décuplait ses plaisanteries infernales. La bouche, d'une sinuosité tout agréable, à lèvres d'une rougeur de grenade, semblait le merveilleux instrument d'un organe presque suave dans le médium, auquel Théodose se tenait toujours, et qui, dans le haut, vibrait aux oreilles comme le son d'un gong. Ce fausset était bien la voix de ses nerfs et de sa colère. Sa figure, sans expression par suite d'un commandement intime, avait une forme ovale. Enfin, ses manières, d'accord avec le calme sacerdotal de son visage, étaient pleines de réserve, de convenance; mais il avait du liant, de la continuité dans les façons, qui, sans aller jusqu'au patelinage, ne manquaient pas d'une séduction qui ne s'expliquait plus dès qu'il n'était plus là. Le charme, quand il prend sa source au cœur, laisse des traces profondes; celui qui n'est qu'un

produit de l'art, de même que l'éloquence, n'a que des triomphes passagers; il obtient ses effets à tout prix. Mais combien y a-t-il, dans la vie privée, de philosophes en état de comparer? Presque toujours, pour employer une expression populaire, le tour est fait quand les gens ordinaires en pénètrent les moyens.

Tout, chez ce jeune homme de vingt-sept ans, était en harmonie avec son caractère actuel; il obéissait à sa vocation en cultivant la philanthropie, seule expression qui puisse expliquer le philanthrope. Théodose aimait le peuple, car il scindait son amour de l'humanité. De même que les horticulteurs s'adonnent aux roses, aux dahlias, aux œillets, aux pélargoniums, et ne font aucune attention à l'espèce qu'ils n'ont pas élue pour leur fantaisie, ce jeune La Rochefoucauld-Liancourt* appartenait aux ouvriers, aux prolétaires, aux misères des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau. L'homme fort, le génie aux abois, les pauvres honteux de la classe bourgeoise, il les retranchait du sein de la charité. Chez tous les maniaques, le cœur ressemble à ces boîtes à compartiments où l'on met les dragées par sortes; le *suum cuique tribuere* est leur devise, ils mesurent à chaque devoir sa dose. Il est des philanthropes qui ne s'apitoient que sur les erreurs des condamnés. La vanité fait certainement la base de la philanthropie; mais, chez le jeune Provençal, c'était calcul, un rôle pris, une hypocrisie libérale et démocratique jouée avec une perfection à laquelle aucun acteur n'arriverait. Il n'attaquait pas les riches, il se contentait de ne pas les comprendre, il les admettait; chacun, selon lui, devait jouir de ses œuvres; il avait, disait-il, été fervent disciple de Saint-Simon*, mais il fallait attribuer cette faute à son extrême jeunesse : la société moderne ne pouvait pas avoir d'autre base que l'hérédité. Catholique ardent, comme tous les gens du Comtat, il allait de très-grand matin à la messe et cachait sa piété. Semblable à presque tous les philanthropes, il était d'une économie sordide et ne don-

nait aux pauvres que son temps, ses conseils, son éloquence, et l'argent qu'il arrachait pour eux aux riches. Des bottes, le drap noir porté jusqu'à ce que les coutures devinssent blanches, composaient son costume. La nature avait beaucoup fait pour Théodose en ne lui donnant pas cette mâle et fine beauté méridionale qui crée des exigences d'imagination chez autrui auxquelles il est plus que difficile à un homme de répondre tandis qu'il lui suffisait de peu de frais pour plaire, il était, à son gré, trouvé bien, joli homme ou très-ordinaire. Jamais, depuis son admission dans la maison Thuillier, il n'avait osé, comme pendant cette soirée, élever la voix et se poser aussi magistralement qu'il venait de le faire avec Olivier Vinet; mais peut-être Théodose de la Peyrade n'avait-il pas été fâché d'essayer à sortir de l'ombre où il s'était jusqu'alors tenu; puis il était nécessaire de se débarrasser du jeune magistrat, comme les Minard avaient précédemment ruiné l'avoué Godeschal. Semblable à tous les esprits supérieurs, car il ne manquait pas de supériorité, le substitut ne s'étant pas baissé jusqu'au point où les fils de ces toiles bourgeoises se voient, et il venait de donner, comme une mouche, la tête la première, dans le piége presque invisible où Théodose l'avait amené par une de ces ruses dont ne se seraient pas défiés de plus habiles qu'Olivier.

Pour achever le portrait de l'avocat des pauvres, il n'est pas inutile de raconter ses débuts dans la maison Thuillier.

Théodose était venu vers la fin de l'année 1837; alors licencié en droit depuis cinq ans, il avait fait son stage à Paris pour être avocat; mais des circonstances inconnues, et sur lesquelles il se taisait, l'avaient empêché de se faire inscrire au tableau des avocats de Paris; il était encore avocat stagiaire. Mais, une fois installé dans le petit appartement du troisième étage, avec les meubles rigoureusement nécessaires à sa noble profession, exigés d'ailleurs

par l'Ordre des avocats qui n'admet pas un nouveau confrère s'il n'a pas un cabinet convenable, une bibliothèque, et qui fait vérifier les choses et les lieux, Théodose de la Peyrade devint avocat près la Cour royale de Paris.

Toute l'année 1838 fut employée à opérer ce changement dans sa situation, et il mena la vie la plus régulière. Il étudiait le matin chez lui jusqu'à l'heure du dîner, allait parfois au Palais, aux causes importantes. Il se lia fort difficilement, selon Dutocq, avec Dutocq, et il rendit à quelques malheureux dans le faubourg Saint-Jacques, désignés par le greffier à sa charité, le service de plaider pour eux au tribunal; il fit occuper pour eux par les avoués qui, d'après les statuts de la compagnie des avoués, font à tour de rôle les affaires des indigents, et, comme il ne prit que des causes entièrement sûres, il les gagna toutes. Mis en relation avec quelques avoués, il se fit connaître du barreau par ces traits dignes d'éloges, et ces faits déterminèrent son admission d'abord à la conférence des avocats stagiaires, puis son inscription au tableau de l'Ordre. Il devint dès lors, en 1839, l'avocat des pauvres à la justice de paix, et il continua de protéger les gens du peuple. Les obligés de Théodose exprimaient leur reconnaissance et leur admiration chez les portiers, malgré les recommandations du jeune avocat, et il en remontait bien des traits jusqu'aux propriétaires. Aussi pendant cette année les Thuillier, ravis de posséder chez eux un homme si recommandable et si charitable, voulurent l'attirer dans leurs salons et questionnèrent Dutocq à son sujet. Le greffier parla comme parlent les envieux, et, tout en rendant justice à ce jeune homme, il dit qu'il était d'une avarice remarquable, « mais peut-être est-ce l'effet de sa pauvreté, reprit-il. J'ai eu des renseignements sur lui d'ailleurs. Il appartient à la famille de la Peyrade, une vieille famille du Comtat d'Avignon; il est venu s'enquérir ici d'un oncle dont la fortune passait pour considérable; il a fini par découvrir la demeure de cet oncle trois jours

après la mort du susdit, et le mobilier a payé les frais de l'enterrement et les dettes. Un ami du défunt a donné cent louis à ce pauvre jeune homme, en l'engageant à faire son Droit et à prendre la carrière judiciaire; ces cent louis



l'ont défrayé pendant trois ans, à Paris, où il a vécu comme un moine; mais, n'ayant jamais pu voir ni retrouver son protecteur inconnu, le pauvre étudiant fut dans une grande détresse en 1833, car il était venu dans l'hiver de 1829 à Paris.

« Il fit alors, comme tous les licenciés, de la politique et de la littérature, et il s'est soutenu pendant quelque temps au-dessus de la misère, car il ne pouvait rien espérer de sa famille : son père, le plus jeune frère de l'oncle, décédé rue des Moineaux, est à la tête de onze enfants qui vivent sur un petit domaine appelé les Canquoëlles.

« Il est enfin entré dans un journal ministériel dont le gérant était le fameux Cérizet, si célèbre par les persécutions qu'il a éprouvées sous la Restauration pour son attachement aux libéraux, et à qui les gens de la nouvelle gauche ne pardonnent pas de s'être fait ministériel, et comme aujourd'hui le pouvoir défend très-peu ses serviteurs les plus dévoués, témoin l'affaire Gisquet, les républicains ont fini par ruiner Cérizet. Ceci est pour vous expliquer comment il se fait que Cérizet est expéditionnaire dans mon greffe.

« Eh ! bien, dans le temps où il florissait comme gérant d'un journal dirigé par le ministère Perier* contre les journaux incendiaires, *la Tribune** et autres, Cérizet, qui est un brave garçon, après tout, mais qui aime un peu trop les femmes, la bonne chère et les plaisirs, a été très-utile à Théodose, qui faisait la rédaction politique ; et, sans la mort de Casimir Perier, ce jeune homme eût été nommé substitut à Paris. En 1834 et 1835, il est retombé, malgré son talent, car sa collaboration au journal ministériel lui a nui. « Sans mes principes religieux, m'a-t-il dit alors, je me serais jeté dans la Seine. » Enfin, il paraît que l'ami de son oncle l'aura su dans le malheur, il a reçu de quoi se faire recevoir avocat; mais il ignore toujours le nom et la demeure de ce protecteur mystérieux. Après tout, dans ces circonstances, son économie est excusable, et il faut avoir bien du caractère pour refuser ce que lui offrent de pauvres diables à qui son dévouement fait gagner des affaires. Il est indigne de voir des gens spéculant sur l'impossibilité où sont les malheureux de pouvoir avancer les

frais d'un procès qu'on leur intente injustement. Oh! il arrivera; je ne serais pas étonné de voir ce garçon-là dans une position très-brillante; il a de la ténacité, de la probité, du courage! Il étudie, il pioche.»

Malgré la faveur avec laquelle il fut accueilli, maître de la Peyrade alla sobrement chez les Thuillier. Mais, grondé pour sa réserve, il se montra souvent, finit par venir tous les dimanches, fut prié de tous les grands dîners, et il était si familier dans la maison, que, s'il arrivait pour parler à Thuillier vers les quatre heures, on le forçait à manger sans cérémonie *la fortune du pot.* Mademoiselle Thuillier se disait :

— Nous sommes sûrs alors qu'il dînera bien, le pauvre jeune homme!

Un phénomène social, qui certainement a été observé, mais qui n'a pas encore été formulé, publié, si vous voulez, et qui mérite d'être indiqué, c'est le retour des habitudes, de l'esprit, des manières de la primitive condition chez certaines gens qui, de leur jeunesse à leur vieillesse, se sont élevés au-dessus de leur premier état. Ainsi Thuillier était redevenu, moralement parlant, fils de concierge; il faisait usage de quelques-unes des plaisanteries de son père, il reparaissait enfin à la surface de sa vie, un peu du limon des premiers jours.

Environ cinq ou six fois par mois, quand la soupe grasse était bonne, il disait, comme un propos entièrement neuf, en posant sa cuiller sur son assiette vide : «Ça vaut mieux qu'un coup de pied, le reçût-on dans les os des jambes!...» En entendant cette plaisanterie pour la première fois, Théodose, qui ne la connaissait pas, perdit sa gravité et se mit à rire de si bon cœur, que Thuillier, le beau Thuillier, fut caressé dans sa vanité comme jamais il ne l'avait été. Depuis, Théodose accueillait toujours cette phrase par un petit sourire fin. Ce léger détail expliquera comment, le matin même de la soirée où Théodose venait d'avoir son engagement avec le jeune substitut, il

avait pu dire à Thuillier, en se promenant dans le jardin pour voir l'effet de la gelée :

— Vous avez beaucoup plus d'esprit que vous ne le croyez !

Et avait reçu de lui cette réponse :

— Dans toute autre carrière, mon cher Théodose, j'aurais fait un grand chemin, mais la chute de l'Empereur m'a cassé le cou.

— Il est encore temps, avait dit le jeune avocat. D'abord, qu'a fait ce saltimbanque de Colleville pour avoir la croix ?

Là, maître de la Peyrade avait touché la plaie que Thuillier cachait à tous les yeux, si bien que sa sœur ne la connaissait pas; mais le jeune homme, intéressé à étudier tous ces bourgeois, avait deviné la secrète envie qui rongeait le cœur de l'ex-sous-chef

— Si vous voulez me faire l'honneur, vous si expérimenté, de vous conduire par mes conseils, et surtout de ne jamais parler de notre pacte à personne, pas même à votre excellente sœur, à moins que je n'y consente, je me charge de vous faire décorer aux acclamations de tout le quartier.

— Oh ! si nous réussissions, s'était écrié Thuillier, vous ne savez pas ce que je serais pour vous...

Ceci explique pourquoi Thuillier venait de se rengorger quand, tout-à-l'heure, Théodose avait eu l'audace de lui donner des opinions.

Dans les arts, et peut-être Molière a-t-il mis l'hypocrisie au rang des arts en classant à jamais Tartuffe dans les comédiens, il existe un point de perfection au-dessous duquel vient le talent et auquel atteint seul le génie. Il est si peu de différence entre l'œuvre du génie et l'œuvre du talent, que les hommes de génie peuvent seuls apprécier cette distance qui sépare Raphaël du Corrége, Titien de Rubens. Il y a plus, le vulgaire y est trompé. Le cachet du génie est une certaine apparence de facilité. Son œuvre

doit paraître, en un mot, ordinaire au premier aspect, tant elle est toujours naturelle, même dans les sujets les plus élevés.

Beaucoup de paysannes tiennent leurs enfants comme la fameuse madone de Dresde tient le sien. Eh! bien, le comble de l'art, chez un homme de la force de Théodose, est de faire dire de lui plus tard : « Tout le monde y aurait été pris! » Or, dans le salon Thuillier, il voyait poindre la contradiction, il devinait chez Colleville la nature assez clairvoyante et critique de l'artiste manqué. L'avocat se savait déplaisant à Colleville, qui, par suite de circonstances inutiles à rapporter, était payé pour croire à la science des anagrammes. Aucune de ses anagrammes n'avait failli. On s'était moqué de lui dans les bureaux, quand, en lui demandant l'anagramme du pauvre Auguste-Jean-François Minard, il a trouvé : *J'amassai une si grande fortune*, et l'événement justifiait, à dix ans de distance, l'anagramme. Or, l'anagramme de Théodose était fatale. Celle de sa femme le faisait trembler, il ne l'avait jamais dite, car Flavie Minoret Colleville donnait : *La vieille C., nom flétri, vole.*

Déjà, plusieurs fois, Théodose avait fait quelques avances au jovial secrétaire de la mairie, et il s'était senti repoussé par une froideur peu naturelle chez un homme si communicatif. Quand la bouillotte fut finie, il y eut un moment où Colleville attira Thuillier dans l'embrasure d'une croisée, et lui dit :

— Tu laisses prendre trop de pied chez toi à cet avocat, il a tenu ce soir le dé de la conversation.

— Merci, mon ami, un homme averti en vaut deux, répondit Thuillier en se moquant intérieurement de Colleville.

Théodose qui, dans ce moment, causait avec madame Colleville, avait les yeux sur les deux amis, et il devina par cette prescience dont font usage les femmes qui savent quand et en quel sens on parle d'elles, d'un angle

de salon à l'autre, que Colleville essayait de lui nuire dans l'esprit du faible et niais Thuillier.

— Madame, dit-il à l'oreille de la dévote, croyez que, si quelqu'un est en état de vous apprécier ici, c'est moi. Vous êtes une perle tombée au milieu de la fange; vous n'avez pas quarante-deux ans, car une femme n'a que l'âge qu'elle paraît avoir, et beaucoup de femmes de trente ans ne vous valent pas, seraient heureuses d'avoir votre taille et cette sublime figure où l'amour a passé sans jamais vous satisfaire. Vous vous êtes donnée à Dieu, je le sais, j'ai trop de piété pour vouloir être autre chose que votre ami; mais vous vous êtes donnée à lui, parce que vous n'avez jamais trouvé personne digne de vous. Enfin, vous avez été aimée, mais vous ne vous êtes jamais sentie adorée, et j'ai deviné cela... Mais voici votre mari, qui n'a pas su vous faire une position en harmonie avec votre valeur; il me hait, comme s'il se doutait que je vous aime, et m'empêche de vous dire ce que je crois avoir trouvé pour vous mettre dans la sphère à laquelle vous étiez destinée... Non, madame, dit-il en se levant et à haute voix, ce n'est pas l'abbé Gondrin qui prêchera cette année le carême à notre pauvre Saint-Jacques du Haut-Pas; c'est monsieur d'Estival, un de mes compatriotes, qui s'est voué à la prédication dans l'intérêt des classes pauvres, et vous entendrez un des plus onctueux prédicateurs que je connaisse, un prêtre d'un extérieur peu agréable, mais quelle âme!...

— Mes souhaits seront donc accomplis, dit la pauvre madame Thuillier; je n'ai jamais pu comprendre les prédicateurs en renom!

Un sourire erra sur les lèvres sèches de mademoiselle Thuillier et sur celles de plusieurs personnes.

— Ils s'occupent trop de démonstrations théologiques, il y a long-temps que je suis de cette opinion, dit Théodose; mais je ne parle jamais religion, et, sans madame *de* Colleville...

— Il y a donc des démonstrations en théologie? demanda naïvement et à brûle-pourpoint le professeur de mathématiques.

— Je ne pense pas, reprit Théodose en regardant Félix Phellion, que vous fassiez sérieusement cette question.

— Mon fils, dit le vieux Phellion, arrivant pesamment au secours de son fils en saisissant une expression douloureuse sur le pâle visage de madame Thuillier, mon fils sépare la religion en deux catégories : il la considère au point de vue humain et au point de vue divin, la tradition et le raisonnement.

— Quelle hérésie, monsieur! répondit Théodose; la religion est une; elle veut la foi avant tout.

Le vieux Phellion, cloué par cette phrase, regarda sa femme :

— Il est temps, ma bonne amie...

Et il montra la pendule.

— Oh! monsieur Félix, dit Céleste à l'oreille du candide mathématicien, ne seriez-vous pas, comme Pascal et Bossuet, savant et pieux?...

Les Phellion, en se retirant en masse, entraînèrent les Colleville; il ne resta bientôt plus que Dutocq, Théodose et les Thuillier.

Les flatteries adressées par Théodose à Flavie ont les caractères du lieu-commun; mais il est à remarquer, dans l'intérêt de cette histoire, que l'avocat se tenait au plus près de ces esprits vulgaires; il naviguait dans leurs eaux, il leur parlait leur langage. Son peintre était Pierre Grassou et non Joseph Bridau; son livre était *Paul et Virginie.* Le plus grand poëte actuel était Casimir Delavigne; à ses yeux, la mission de l'art était, avant tout, l'utilité. Parmentier, l'*auteur de la pomme de terre,* valait trente Raphaëls; l'homme au petit manteau bleu* lui paraissait *une sœur de charité.* Ces expressions de Thuillier, il les rappelait parfois.

— Ce jeune Félix Phellion, est tout-à-fait l'universitaire de notre temps, le produit d'une science qui a mis Dieu de côté. Mon Dieu ! où allons-nous ? Il n'y a que la religion qui puisse sauver la France, car il n'y a que la peur de l'enfer qui nous préserve du vol domestique, accompli à toute heure au sein des ménages, et qui ronge les fortunes les mieux assises. Vous avez tous une guerre au sein de la famille.

Sur cette habile tirade, qui fit une vive impression à Brigitte, il se retira, suivi de Dutocq, après avoir souhaité une bonne nuit aux trois Thuillier.

— Ce jeune homme est plein de moyens ! dit sentencieusement Thuillier.

— Oui, ma foi, répondit Brigitte en éteignant les lampes.

— Il a de la religion, dit madame Thuillier en s'en allant la première.

— Môsieur, disait Phellion à Colleville, en atteignant à la hauteur de l'École des mines et après s'être assuré qu'ils étaient seuls dans la rue, il est dans mes habitudes de soumettre mes lumières aux autres, mais il m'est impossible de ne pas trouver que ce jeune avocat fait bien le maître chez nos amis les Thuillier.

— Mon opinion, à moi, repartit Colleville, qui marchait avec Phellion en arrière de sa femme, de Céleste et de madame Phellion, serrées toutes trois les unes contre les autres, est que c'est un jésuite, et je n'aime pas ces gens-là... Le meilleur n'en vaut rien. Pour moi, le jésuite, c'est la fourberie, et la fourberie pour fourber ; ils fourbent pour le plaisir de fourber, et, comme on dit, pour s'entretenir la main. Voilà mon opinion, je ne la mâche pas...

— Je vous comprends, môsieur, répondit Phellion, qui donnait le bras à Colleville.

— Non, monsieur Phellion, répondit Flavie en prenant une petite voix de tête, vous ne comprenez pas

Colleville, mais je sais bien ce qu'il veut dire, et il fera bien d'en rester là... Ces sortes de sujets ne s'agitent pas dans la rue, à onze heures, et devant une jeune personne.

— Tu as raison, ma femme, dit Colleville.

En atteignant la rue des Deux-Églises, que Phellion allait prendre, on se souhaita le bonsoir et Félix Phellion dit alors à Colleville :

— Monsieur, votre fils François pourrait entrer à l'École Polytechnique, s'il était vivement poussé; je vous offre de le mettre en état de passer les examens cette année.

— Ceci n'est pas de refus! merci, mon ami, dit Colleville; nous verrons cela.

— Bien! dit Phellion à son fils.

— Ceci n'est pas maladroit! s'écria la mère.

— Que voyez-vous donc là? demanda Félix.

— Mais c'est faire la cour aux parents de Céleste.

— Que je ne trouve pas mon problème si j'y pensais! s'écria le jeune professeur; j'ai découvert, en causant avec les petits Colleville, que François a la vocation des mathématiques, et j'ai cru devoir éclairer son père...

— Bien! mon fils, répéta Phellion, je ne te voudrais pas autrement. Mes vœux sont exaucés, j'ai dans mon fils la probité, l'honneur, les vertus citoyennes et privées que je lui souhaitais.

Madame Colleville, une fois Céleste couchée, dit à son mari :

— Colleville, ne te prononce donc pas si crûment sur les gens sans les connaître à fond. Quand tu dis jésuites, je sais que tu penses aux prêtres, et fais-moi le plaisir de garder pour toi tes opinions sur la religion toutes les fois que tu seras en présence de ta fille. Nous sommes les maîtres de sacrifier nos âmes et non celles de nos enfants. Voudrais-tu pour fille d'une créature sans religion?... Maintenant, mon chat, nous sommes à la merci de tout

le monde, nous avons quatre enfants à pourvoir, peux-tu dire que, dans un temps donné, tu n'auras pas besoin de celui-ci, de celui-là? Ne te fais donc pas d'ennemis, tu n'en as pas, tu es bon enfant, et, grâce à cette qualité qui, chez toi, va jusqu'au charme, nous nous sommes assez bien tirés de la vie!...

— Assez! assez! dit Colleville, qui jetait son habit sur une chaise et qui se débarrassait de sa cravate; j'ai tort, tu as raison, ma belle Flavie.

— A la première occasion, mon gros mouton, dit la rusée commère en tapotant les joues de son mari, tu tâcheras de faire une politesse à ce petit avocat; c'est un finaud, il faut l'avoir pour nous. Il joue la comédie?... eh! joue la comédie avec lui; sois sa dupe en apparence, et, s'il a du talent, s'il a de l'avenir, fais-t'en un ami. Crois-tu que je veux te voir long-temps à la mairie?

— Venez, femme Colleville, dit en riant l'ancienne clarinette de l'Opéra-Comique en se tapant sur le genou pour indiquer à sa femme la place qu'il lui voulait voir prendre, chauffons nos petons et causons... Quand je te regarde, je suis de plus en plus convaincu de cette vérité, que la jeunesse des femmes est dans leur taille...

— Et dans leur cœur...

— L'un et l'autre, reprit Colleville, la taille légère et le cœur lourd...

— Non, grosse bête!... profond.

— Ce que tu as de bien, c'est d'avoir conservé ta blancheur sans avoir recours à l'embonpoint!... Mais voilà,... tu as des petits os... Tiens, Flavie, je recommencerais la vie, je ne voudrais pas d'autre femme que toi.

— Tu sais bien que je t'ai toujours préféré aux autres... Quel malheur que Monseigneur soit mort! Sais-tu ce que je te voudrais?

— Non.

— Une place à la ville de Paris, une place de douze

mille francs, quelque chose comme caissier, ou à la caisse municipale ou à celle de Poissy, ou facteur.

— Tout cela me va.

— Eh! bien, si ce monstre d'avocat pouvait quelque chose; il a bien de l'intrigue : ménageons-le... Je le sonderai,... laisse-moi faire,... et surtout ne contrarie pas son jeu chez les Thuillier...

Théodose avait touché le point douloureux dans le cœur de Flavie Colleville, et ceci mérite une explication qui, peut-être, aura la valeur d'un coup-d'œil synthétique sur la vie des femmes.

A quarante ans, la femme, et surtout celle qui a goûté à la pomme empoisonnée de la passion, éprouve un effroi solennel; elle s'aperçoit qu'il y a deux morts pour elle : la mort du corps et celle du cœur. En faisant des femmes deux grandes catégories qui répondent aux idées les plus vulgaires, les appelant vertueuses ou coupables, il est permis de dire qu'à compter de ce chiffre redoutable elles ressentent une douleur d'une vivacité terrible. Vertueuses et trompées dans les vœux de leur nature, soit qu'elles se soient soumises, soit qu'elles aient enterré leurs révoltes dans leur cœur ou au pied des autels, elles ne se disent pas sans effroi que tout est fini pour elles. Cette pensée a de si étranges et diaboliques profondeurs, que là se trouve la raison de quelques-unes de ces apostasies qui parfois surprennent le monde et l'épouvantent. Coupables, elles sont dans une de ces situations vertigineuses qui se traduisent souvent, hélas! par la folie, ou finissent par la mort, ou se terminent en passions aussi grandes que la situation même.

Voici le sens dilemnatique de cette crise : Ou elles ont connu le bonheur, s'en sont fait une voluptueuse vie et ne peuvent que respirer cet air chargé d'encens, s'agiter dans cette atmosphère fleurie où les flatteries sont des caresses, et alors comment y renoncer? Ou, phénomène plus bizarre encore que rare, elles n'ont trouvé que de lassants

plaisirs en cherchant un bonheur qui les fuyait, soutenues dans cette chasse ardente par les irritantes satisfactions de la vanité, se piquant à ce jeu comme un joueur à sa martingale, car, pour elles, ces derniers jours de beauté sont le dernier enjeu du ponte au désespoir.

— Vous avez été aimée, et non pas adorée!

Ce mot de Théodose, accompagné d'un regard qui lisait, non pas dans le cœur, mais dans la vie, était le mot d'une énigme, et Flavie se sentit devinée.

L'avocat avait répété quelques idées que la littérature a rendues triviales; mais qu'importe de quelle fabrique et de quelle espèce est la cravache, quand elle atteint la plaie du cheval de race? La poësie était dans Flavie et non pas dans l'ode, de même que le bruit n'est pas l'avalanche, quoiqu'il la détermine.

Un jeune officier, deux fats, un banquier, un maladroit petit jeune homme et le pauvre Colleville, étaient de tristes essais. Une fois dans sa vie, elle avait été le bonheur, mais elle ne l'avait ressenti; puis la mort s'était hâtée de rompre la seule passion où Flavie avait trouvé du charme. Elle écoutait depuis deux ans la voix de la religion, qui lui disait que ni l'Église ni la société ne parlent de bonheur, d'amour, mais de devoirs et de résignation; que, pour ces deux grandes puissances, le bonheur gît dans la satisfaction causée par l'accomplissement de devoirs pénibles ou coûteux, et que la récompense n'est pas en ce monde. Mais elle entendait en elle-même une voix autrement criarde, et, comme sa religion était un masque nécessaire à porter, et non une conversion, qu'elle ne le déposait pas, en y voyant une ressource, et que la dévotion, feinte ou vraie, était une manière d'être appropriée à son avenir, elle restait à l'église comme dans le carrefour d'une forêt, assise sur un banc, lisant les indications de route, et attendant un hasard en attendant la grande nuit.

Aussi sa curiosité fut-elle vivement excitée en enten-

dant Théodose lui formuler sa situation secrète et n'en pas profiter, mais s'attaquer au côté purement intérieur de sa vie et lui promettre la réalisation d'un château en Espagne sept ou huit fois renversé.

Dès le commencement de l'hiver, elle s'était vue, et à la dérobée, examinée à fond, étudiée par Théodose. Elle avait plus d'une fois mis sa robe de moire grise, ses dentelles noires et sa coiffure de fleurs entortillée de malines pour se montrer à son avantage, et les hommes savent toujours quand une toilette a été faite pour eux. L'atroce beau de l'Empire l'assassinait de basses flatteries, elle était la reine du salon, mais le Provençal en disait mille fois plus par un fin regard.

Flavie avait attendu de dimanche en dimanche une déclaration; elle se disait :

— Il me sait ruinée et n'a pas le sou! Peut-être est-il réellement pieux.

Théodose ne voulait rien brusquer, et, comme un habile musicien, il avait marqué l'endroit de sa symphonie où il devait donner le coup sur le tam-tam. Quand il se vit entamé par Colleville auprès de Thuillier, il avait lâché sa bordée, habilement préparée depuis trois ou quatre mois employés à étudier Flavie, et il avait réussi, comme le matin, auprès de Thuillier.

En se couchant, il se disait :

— La femme est pour moi, le mari ne peut pas me souffrir : à cette heure, ils se disputent, et je serai le plus fort, car elle fait ce qu'elle veut de son mari.

Le Provençal s'était trompé, en ceci qu'il n'y avait pas eu la moindre dispute et que Colleville dormait auprès de sa chère petite Flavie, pendant qu'elle se disait :

— Théodose est un homme supérieur.

Beaucoup d'hommes, de même que la Peyrade, tirent leur supériorité de l'audace ou de la difficulté d'une entreprise; les forces qu'ils y déploient leur grossissent les

muscles, ils y dépensent énormément; puis, soit le succès obtenu, soit après la chute, le monde est étonné de les trouver petits, mesquins ou épuisés. Après avoir jeté dans l'esprit des deux personnes de qui dépendait le sort de Céleste une curiosité qui devait devenir fébrile, Théodose fit l'homme occupé : pendant cinq à six jours, il sortit depuis le matin jusqu'au soir, afin de ne revoir Flavie qu'au moment où le désir aurait atteint chez elle à ce point où l'on passe par-dessus toutes les convenances, et de forcer le vieux beau à venir chez lui.

Le dimanche suivant, il fut à peu près certain de trouver madame Colleville à l'église et ils sortirent en effet tous les deux au même moment, se rencontrèrent dans la rue des Deux-Églises, et Théodose offrit le bras à Flavie, qui l'accepta, laissant sa fille aller en avant, en compagnie de Théodore. Ce dernier enfant, alors âgé de douze ans, devant entrer au séminaire, était en demi-pension dans l'institution Barniol, où il recevait une instruction élémentaire, et, naturellement, le gendre de Phellion avait restreint le prix de la demi-pension en perspective de l'alliance espérée entre le professeur Phellion et Céleste.

— M'avez-vous fait l'honneur et la faveur de penser à ce que je vous ai si mal dit l'autre jour? demanda d'un ton câlin l'avocat à la jolie dévote en lui pressant le bras sur son cœur par un mouvement à la fois doux et fort, car il paraissait se contenir afin de paraître respectueux à contre-cœur. Ne vous méprenez pas sur mes intentions, reprit-il en recevant de madame Colleville un de ces regards que les femmes qui ont l'habitude des passions savent trouver, et dont l'expression peut également convenir et à une fâcherie sévère et à une collusion de sentiments. Je vous aime comme on aime une belle nature aux prises avec le malheur; la charité chrétienne embrasse aussi bien les forts que les faibles, et son trésor appartient à tous. Fine, gracieuse, élégante comme vous l'êtes; faite pour être l'ornement du monde le plus élevé, quel homme

peut vous voir, sans une immense compassion au cœur, roulant parmi ces odieux bourgeois qui ne savent rien de vous, pas même la valeur aristocratique d'une de vos poses ou d'un de vos regards, ou d'une de vos coquettes inflexions de voix! Ah!... si j'étais riche!... ah! si j'avais le pouvoir, votre mari, qui certainement est un bon diable, deviendrait Receveur-général, et vous le feriez nommer député! Mais moi, pauvre ambitieux, dont le premier devoir est de taire mon ambition en me trouvant au fond du sac comme le dernier numéro d'un lot de famille, je ne puis vous offrir que mon bras, au lieu de vous offrir mon cœur. J'espère tout d'un bon mariage, et croyez bien que je rendrai ma femme non-seulement heureuse, mais une des premières dans l'État, en recevant d'elle les moyens de parvenir... — Il fait beau, venez faire un tour dans le Luxembourg, dit-il en arrivant à la rue d'Enfer, au coin de la maison de madame Colleville, en face de laquelle se trouve un passage qui conduit au jardin par l'escalier d'un petit édifice, le dernier débris du fameux couvent des Chartreux*.

La mollesse du bras qu'il tenait indiqua le consentement tacite de Flavie, et, comme elle méritait l'honneur d'une espèce de violence, il l'entraîna vivement en ajoutant :

— Venez! nous n'aurons pas toujours un si bon moment. — Oh! dit-il, votre mari nous regarde, il est à la fenêtre; allons lentement...

— Ne craignez rien de monsieur Colleville, dit Flavie en souriant, il me laisse entièrement maîtresse de mes actions.

— Oh! voilà bien la femme que j'ai rêvée! s'écria le Provençal avec cette extase et cet accent qui n'embrasent que des âmes et ne sortent que des lèvres méridionales. Pardon, madame, dit-il en se reprenant et revenant d'un monde supérieur à l'ange exilé qu'il regarda pieusement; pardon! je reviens à ce que je disais... Eh! comment

n'être pas sensible aux douleurs qu'on éprouve soi-même, en les voyant le lot d'un être à qui la vie devrait n'apporter que joie et bonheur!... Vos souffrances sont les miennes; je ne suis pas plus à ma place que vous n'êtes à la vôtre : le malheur nous a faits sœur et frère. Ah! chère Flavie! le premier jour où il me fut donné de vous voir, c'était le dernier dimanche du mois de septembre 1838... Vous étiez bien belle; je vous reverrai souvent dans cette petite robe de mousseline de laine aux couleurs d'un tartan de je ne sais quel clan d'Écosse!... Ce jour-là, je me suis dit : « Pourquoi cette femme est-elle chez les Thuillier, et pourquoi surtout a-t-elle jamais eu des relations avec un Thuillier?... »

— Monsieur!... dit Flavie, effrayée de la pente rapide que le Provençal donnait à la conversation.

— Eh! je sais tout, s'écria-t-il en accompagnant ce mot d'un mouvement d'épaule, et je m'explique tout,... et je ne vous en estime pas moins. Allez! ce n'est jamais le péché d'une laide, ni d'une bossue... Vous avez à recueillir les fruits de votre faute, et je vous y aiderai! Céleste sera très-riche, et là se trouve pour vous tout votre avenir; vous ne pouvez avoir qu'un gendre, ayez le talent de le bien choisir. Un ambitieux deviendra ministre, un niais vous humiliera, vous tracassera, vous rendra votre fille malheureuse; et, s'il en perd la fortune, il ne la retrouvera certes pas. Eh! bien, je vous aime, dit-il, et je vous aime d'une affection sans bornes; vous êtes au-dessus d'une foule de petites considérations où s'entortillent les sots. Entendons-nous...

Flavie était abasourdie; elle fut néanmoins sensible à l'excessive franchise de ce langage, et se disait en elle-même : « Il n'est pas cachottier, celui-là!... » Mais elle s'avouait qu'elle n'avait jamais été si profondément émue et remuée que par ce jeune homme.

— Monsieur, je ne sais pas qui peut vous avoir induit en erreur sur ma vie, et de quel droit vous...

— Ah! pardon, madame, reprit-il avec une froideur pleine de mépris, j'ai rêvé... Je me suis dit : « Elle est tout cela ! » ou n'a que des dehors. Je sais maintenant pourquoi vous resterez à jamais au quatrième étage, là-haut, rue d'Enfer.

Et il commenta sa phrase par un geste énergique en montrant les fenêtres de l'appartement de Colleville, qui se voyaient de la grande allée du Luxembourg où ils se promenaient seuls, dans cet immense champ labouré par tant de jeunes ambitions.

— J'ai été franc, j'attendais la réciprocité. Moi, j'ai eu des jours sans pain, madame; j'ai su vivre, faire mon Droit, obtenir le grade de licencié dans Paris, avec deux mille francs pour tout capital, et j'étais entré par la barrière d'Italie avec cinq cents francs dans ma poche, en me jurant, comme un de mes compatriotes, d'être un jour un des premiers hommes de mon pays... Et l'homme qui souvent a ramassé sa nourriture dans les paniers où les restaurateurs mettent leurs rebuts et qu'ils vident à six heures du matin à leurs portes, quand les regrattiers n'en veulent plus... cet homme ne reculera devant aucun moyen... avouable. — Eh! me croyez-vous l'ami du peuple?... dit-il en souriant; il faut un porte-voix à la Renommée; elle ne se fait guère entendre en parlant du bout des lèvres;... et, sans renom, à quoi sert le talent? L'avocat des pauvres sera celui des riches... Est-ce assez m'ouvrir les entrailles? Ouvrez-moi votre cœur... Dites-moi : « Soyons amis, » et nous serons tous heureux un jour...

— Mon Dieu! pourquoi suis-je venue ici? pourquoi vous ai-je donné le bras?... s'écria Flavie.

— Parce que c'est dans votre destinée! répondit-il. — Eh! ma chère et bien-aimée Flavie, ajouta-t-il en lui pressant le bras sur son cœur, vous attendiez-vous à entendre de moi des vulgarités?... Nous sommes sœur et frère,... voilà tout.

Et il la reconduisait vers le passage pour retourner rue d'Enfer.

Flavie éprouvait une terreur au fond du contentement que causent aux femmes les émotions violentes, et elle prit cette épouvante pour l'espèce d'effroi qu'une nouvelle passion occasionne; mais elle se sentait charmée, et elle marchait en gardant un profond silence.

— A quoi pensez-vous?... lui demanda Théodose au milieu du passage.

— A tout ce que vous venez de me dire, répondit-elle.

— Mais, dit-il, à nos âges, on supprime les préliminaires; nous ne sommes pas des enfants, et nous sommes l'un et l'autre dans une sphère où l'on doit s'entendre. Enfin, sachez-le, ajouta-t-il en débouchant rue d'Enfer, je suis tout à vous...

Et il salua profondément.

— Les fers sont au feu! se dit-il en suivant de l'œil cette proie étourdie.

En rentrant chez lui, Théodose trouva sur le palier un personnage en quelque sorte sous-marin de cette histoire, qui s'y trouve comme l'église enterrée sur laquelle repose la façade d'un palais. La vue de cet homme, qui, sans doute avait sonné, sans le trouver, à sa porte et qui venait de sonner chez Dutocq, fit tressaillir l'avocat provençal, mais en lui-même et sans que rien pût trahir à l'extérieur cette émotion profonde. Cet homme était le Cérizet de qui Dutocq avait déjà parlé comme de son expéditionnaire aux Thuillier.

Cérizet, qui n'avait que trente-neuf ans, paraissait être un homme de cinquante, tant il avait vieilli par tout ce qui peut vieillir les hommes. Sa tête, sans cheveux, offrait un crâne jaunâtre, mal couvert par une perruque que la décoloration avait jaunie; son masque pâle et flasque, démesurément ridé, semblait d'autant plus horrible, qu'il avait le nez rongé, mais pas assez pour pouvoir le remplacer par un faux nez, car depuis la naissance, au front, jus-



qu'aux narines, il existait comme la nature le lui avait fait; la maladie, après avoir mangé les ailes, n'y laissait que deux trous de formes bizarres qui viciaient la prononciation et gênaient la parole. Les yeux, primitivement bleus, mais affaiblis par des misères de tout genre, par des nuits consacrées aux veilles, devenus rouges sur les bords, présentaient des altérations profondes et le regard, quand l'âme y envoyait une expression de malice, eût effrayé des juges ou des criminels, enfin ceux-là mêmes qui ne s'effrayent de rien.

La bouche, démeublée et où se voyaient quelques dents noires, était menaçante; il y venait une salive écumeuse et rare qui ne dépassait point des lèvres pâlies et minces. Cérizet, petit homme, moins sec que desséché, tâchait de remédier aux malheurs de sa physionomie par le costume, et, s'il n'était pas opulent, il le maintenait dans un état de propreté qui faisait ressortir sa misère. Tout semblait douteux chez lui, tout ressemblait à son âge, à son nez, à son regard : il avait aussi bien trente-neuf ans que soixante ans; il était impossible de savoir si son pantalon bleu, déteint, mais étroitement ajusté, serait bientôt à la mode, ou s'il appartenait à celle de l'année 1835. Des bottes avachies, soigneusement cirées, remontées pour la troisième fois, fines autrefois, avaient peut-être foulé des tapis ministériels. La redingote à brandebourgs lavés par des averses, et dont les olives avaient l'indiscrétion de laisser voir leurs moules, témoignait par sa forme d'une élégance disparue. Le col-cravate en satin cachait assez heureusement le linge, mais par derrière on le voyait déchiré par l'ardillon de la boucle, et le satin était resatiné par une espèce d'huile distillée par la perruque aux jours de sa jeunesse; le gilet ne manquait pas de fraîcheur, mais c'était l'un de ces gilets achetés pour quatre francs et venu des profondeurs d'un étalage de marchand d'habits tout faits. Tout était soigneusement brossé, comme le chapeau de soie luisant et bossué. Tout

s'harmoniait et faisait accepter les gants noirs qui cachaient les mains de cet employé subalterne, dont voici la vie antérieure en une seule phrase.

C'était un artiste en Mal, à qui, dès le début, le mal avait réussi, et qui, trompé par de premiers succès, continuait à ourdir des infamies en restant dans des termes légaux. Devenu chef d'une imprimerie en trahissant son maître, il avait subi des condamnations comme gérant d'un journal libéral; et, en province, sous la Restauration, il était alors devenu l'une des bêtes noires du gouvernement royal, et l'infortuné Cérizet, comme l'infortuné Chauvet, comme l'héroïque Mercier*. Il avait dû à cette réputation de patriotisme une place de sous-préfet en 1830; six mois après, il fut destitué; mais il se prétendit jugé sans avoir été entendu, et il cria tant, que, sous le ministère Casimir Perier, il devint gérant d'un journal contre-républicain soldé par le ministère. Il en sortit pour faire des affaires, au nombre desquelles se trouva l'une des plus malheureuses commandites condamnées par la Police correctionnelle, et il accepta fièrement sa condamnation, en la donnant pour une vengeance ourdie par le parti républicain, qui, disait-il, ne lui pardonnait pas de lui avoir porté de rudes coups dans son journal, en lui rendant dix blessures pour une. Il avait fait son temps dans une maison de santé. Le pouvoir eut honte d'un homme sorti de l'hospice des Enfants Trouvés, et dont les habitudes presque crapuleuses, dont les affaires honteuses faites en société d'un ancien banquier nommé Claparon avaient enfin amené la déconsidération la plus méritée. Aussi Cérizet, tombé de chute en chute au plus bas degré de l'échelle sociale, eut-il besoin d'un reste de pitié pour obtenir la place d'expéditionnaire dans le greffe de Dutocq. Au fond de sa misère, cet homme rêvait une revanche, et, comme il n'avait plus rien à perdre, il admettait tous les moyens. Dutocq et lui se trouvaient liés par leurs habitudes dépravées. Cérizet était à Dutocq, dans le quartier, ce que le lévrier est au chas-

seur. Cérizet, au fait des besoins de tous les malheureux, faisait cette usure de ruisseau nommée le prêt à la petite semaine; il partageait avec Dutocq, et cet ancien gamin de Paris, devenu le banquier des éventaires, l'escompteur des charrettes à bras, était l'insecte rongeur des deux faubourgs.

— Eh! bien, dit Cérizet en voyant Dutocq ouvrant sa porte, puisque Théodose est de retour, allons chez lui...

Et l'avocat des pauvres laissa passer ces deux hommes devant lui.

Tous trois ils traversèrent une petite antichambre carrelée, frottée, où le jour reluisait sur une couche d'encaustique rouge, en passant entre des rideaux de percale, et faisant voir une modeste table ronde en noyer, des chaises en noyer, un buffet en noyer sur lequel était une lampe. De là, l'on passait dans un petit salon à rideaux rouges, à meuble en acajou et en velours d'Utrecht rouge dont la paroi opposée aux fenêtres était occupée par une bibliothèque pleine de livres de jurisprudence. La cheminée était ornée d'une garniture vulgaire : une pendule à quatre colonnes de bois d'acajou, des flambeaux sous verre. Le cabinet, où allèrent s'asseoir devant un feu de charbon de terre les trois amis, était le cabinet de l'avocat qui débute : un bureau, le fauteuil à bras, des rideaux de soie verte aux fenêtres, un tapis vert, des cartonniers et un lit de repos au-dessus duquel se voyait un Christ en ivoire sur un fond de velours. Évidemment la chambre à coucher et la cuisine de l'appartement avaient vue sur la cour.

— Eh! bien, dit Cérizet, ça va-t-il? marchons-nous?

— Mais oui, répondit Théodose.

— Avouez que j'ai eu, s'écria Dutocq, une fameuse idée? en imaginant le moyen d'empaumer cet imbécile de Thuillier...

— Oui, mais je ne suis pas en reste, s'écria Cérizet : je viens ce matin vous donner les cordes pour mettre les poucettes à la vieille fille et la faire aller comme un tonton... Ne nous abusons pas! mademoiselle Thuillier est tout dans cette affaire : l'avoir à soi, c'est avoir ville gagnée... Parlons peu, mais parlons bien, comme cela se doit entre gens forts. Mon ancien associé, Claparon, vous savez, est un imbécile, et il doit toute sa vie être ce qu'il fut, un plastron. Or, il sert en ce moment de prête-nom à un notaire de Paris, associé avec des entrepreneurs qui, notaire et maçons, font la culbute! C'est Claparon qui la gobe : il n'avait jamais fait faillite, il y a commencement à tout, et, dans ce moment, il est caché dans mon taudis de la rue des Poules*, où jamais on ne le trouvera. Mon Claparon enrage, il n'a pas le sou; et il y a, dans les cinq ou six maisons qui vont se vendre, un bijou de maison, bien construite tout en pierres de taille, sise aux environs de la Madeleine, — un devant brodé comme un melon, de sculptures ravissantes, — mais qui, n'étant pas terminée, sera donnée pour tout au plus cent mille francs; en y dépensant vingt-cinq mille francs, on y aura peut-être quarante mille francs de rente d'ici à deux ans. En rendant un service de ce genre à mademoiselle Thuillier, on deviendra son amour, car on lui fera sous-entendre qu'il se rencontre tous les ans des occasions semblables. On s'empare des vaniteux en servant leur amour-propre ou en les menaçant; on tient les avares quand on s'attaque à leur bourse ou quand on la leur remplit. Et comme, après tout, travailler pour la Thuillier, c'est travailler pour nous, il faut la faire profiter de ce coup-là.

— Et le notaire, dit Dutocq, pourquoi laisse-t-il aller ça?

— Eh! Dutocq, c'est le notaire qui nous sauve! Le notaire forcé de vendre sa charge, ruiné d'ailleurs, s'est réservé cette part dans les débris du gâteau. Croyant à la probité de l'imbécile Claparon, il l'a chargé de lui

trouver un acquéreur nominal; car il lui faut autant de confiance que de prudence. Nous lui laisserons croire que mademoiselle Thuillier est une honnête fille qui prête son nom au pauvre Claparon, et ils seront dedans tous deux, Claparon et le notaire. Je dois bien ce petit tour à mon ami Claparon, qui m'a laissé porter tout le poids de l'affaire dans sa commandite, et où nous avons été roués par Couture, dans la peau duquel je ne vous souhaite pas d'être! dit-il en laissant briller un éclat de haine infernale dans ses yeux flétris. J'ai dit, messeigneurs! ajouta-t-il en grossissant sa voix, qui passa toute par ses fosses nasales, et prenant une attitude dramatique, car, dans un moment d'excessive misère, il s'était fait acteur.

Le profond silence par lequel ce dernier couplet de Cérizet fut accueilli permit d'entendre les accents de la sonnette et Théodose courut à la porte.

— Êtes-vous toujours content de lui? dit Cérizet à Dutocq. Je lui trouve un air..., enfin je me connais en trahisons.

— Il est tellement dans nos mains, dit Dutocq, que je ne me donne pas la peine de l'observer; mais, entre nous, je ne le croyais pas aussi fort qu'il l'est... Sous ce rapport, nous avons cru mettre un alezan entre les jambes d'un homme qui ne savait pas monter à cheval, et le mâtin est un ancien jockey! Voilà...

— Qu'il y prenne garde! dit sourdement Cérizet, je puis souffler sur lui comme sur un château de cartes. Quant à vous, papa Dutocq, vous pouvez le voir à l'ouvrage et l'observer à tout moment; surveillez-le! D'ailleurs, j'ai le moyen de le tâter en lui faisant proposer par Claparon de se débarrasser de nous, et nous le jugerions...

— C'est assez bien, ça, dit Dutocq, et tu n'as pas froid aux yeux.

— *On est de la manique, et voilà tout!* dit Cérizet.

Ces paroles furent échangées à voix basse pendant le

temps que Théodose mit à se rendre à sa porte et à en revenir. Cérizet examinait tout dans le cabinet quand l'avocat reparut.

— C'est Thuillier, j'attendais sa visite; il est dans le salon, dit-il, et il ne faut pas qu'il voie la redingote de Cérizet, ajouta-t-il en souriant, ces brandebourgs-là l'inquiéteraient.

— Bah! tu reçois des malheureux, c'est dans ton rôle... As-tu besoin d'argent? ajouta Cérizet en sortant cent francs du gousset de son pantalon. Tiens, tiens, cela fera bien.

Et il posa la pile sur la cheminée.

— D'ailleurs, dit Dutocq, nous pouvons nous en aller par la chambre à coucher.

— Eh! bien, adieu, dit le Provençal en leur ouvrant la porte perdue par laquelle on communiquait du cabinet dans la chambre à coucher. — Entrez, mon cher monsieur Thuillier, cria-t-il au beau de l'Empire.

Et, quand il l'eut vu à la porte de son cabinet, il alla reconduire ses deux associés par sa chambre, par son cabinet de toilette et sa cuisine, dont la porte donnait sur le carré.

— Dans six mois, tu dois être le mari de Céleste, et te trouver sur le trottoir... Tu es bien heureux, toi, tu ne t'es pas assis sur les bancs de la Police correctionnelle deux fois,... comme moi! la première en 1824 pour un procès en tendance*,... une suite d'articles que je n'avais pas faits, et la seconde fois pour les bénéfices d'une commandite qui nous a passé devant le nez! Allons! chauffons ça, sac-à-papier! car, Dutocq et moi, nous avons crânement besoin chacun de nos trente mille francs; et bon courage, mon ami! ajouta-t-il en tendant sa main à Théodose, en faisant de ce serrement de main une épreuve.

Le Provençal donna sa main droite à Cérizet et lui serra la sienne avec une chaleureuse expression.

— Mon enfant, sois bien sûr que, dans aucune position, je n'oublierai celle d'où tu m'as tiré pour me mettre

à cheval ici... Je suis votre hameçon, mais vous me donnez la plus belle part, et il faudrait être plus infâme qu'un forçat qui se fait mouchard pour ne pas jouer franc jeu.

Dès que la porte fut fermée, Cérizet regarda par le trou de la serrure afin de voir la figure de Théodose; mais le Provençal s'était retourné pour aller retrouver Thuillier, et ne put surprendre l'expression que prit la physionomie de son associé.

Ce ne fut ni du dégoût ni de la douleur, mais de la joie qui se peignit sur cette figure devenue libre. Théodose voyait s'accroître les moyens du succès, et il se flattait de se débarrasser de ses ignobles compères, auxquels il devait tout d'ailleurs. La misère a des profondeurs insondables, à Paris surtout, des fonds vaseux, et, quand un noyé revient de ce lit à la surface, il en ramène des immondices attachées à son corps ou à ses vêtements. Cérizet, l'ami jadis opulent, le protecteur de Théodose, était la fangeuse souillure encore imprimée au Provençal, et l'ancien gérant de la commandite devinait qu'il voulait se brosser en se trouvant dans une sphère où la mise décente était de rigueur.

— Eh! bien, mon cher Théodose, dit Thuillier, nous avons espéré vous voir chaque jour de la semaine, et chaque soir nous avons vu nos espérances trompées... Comme ce dimanche est celui de notre dîner, ma sœur et ma femme m'ont chargé de vous prier de venir...

— J'ai eu tant d'affaires, dit Théodose, que je n'ai pas eu deux minutes à donner à qui que ce soit, pas même à vous que je compte au nombre de mes amis, et avec qui j'avais à causer...

— Comment! vous pensez donc bien sérieusement à ce que vous m'avez dit? s'écria Thuillier en interrompant Théodose.

— Si vous ne veniez pas pour nous entendre, je ne vous estimerais pas autant que je vous estime, reprit la Peyrade en souriant. Vous avez été sous-chef; donc,

vous avez un petit reste d'ambition, et chez vous elle est diantrement légitime! Voyons! entre nous, quand on voit un Minard, une cruche dorée, aller complimenter le Roi, se pavaner aux Tuileries; un Popinot en train de devenir ministre;... et vous, un homme rompu au travail administratif, un homme qui a trente ans d'expérience, qui a vu six gouvernements, repiquant ses balsamines... Allons donc!... Je suis franc, mon cher Thuillier, je veux vous pousser, parce que vous me tirerez après vous... Eh! bien, voilà mon plan. Nous allons avoir à nommer un membre du conseil général dans cet arrondissement, il faut que ce soit vous!... Et, dit-il en appuyant sur ce mot, ce sera vous! Un jour, vous serez le député de l'arrondissement, quand on réélira la Chambre, et cela ne tardera pas... Les voix qui vous auront nommé au conseil municipal vous resteront quand il s'agira de la députation, fiez-vous à moi...

— Mais quels sont vos moyens?... s'écria Thuillier fasciné.

— Vous le saurez, mais laissez-moi conduire cette longue et difficile affaire; si vous commettez une indiscrétion sur ce qui se dira, se tramera, se conviendra entre nous, je vous laisse, et votre serviteur!

— Oh! vous pouvez compter sur l'absolue discrétion d'un ancien sous-chef, j'ai eu des secrets...

— Bien! mais il s'agit d'avoir des secrets avec votre femme, avec votre sœur, avec monsieur et madame Colleville.

— Pas un muscle de ma figure ne jouera, dit Thuillier en se mettant au repos.

— Bien! reprit la Peyrade, et je vais vous éprouver. Pour être éligible, il faut payer le cens, et vous ne le payez pas.

— C'est vrai!...

— Eh! bien, j'ai pour vous un dévouement qui va jusqu'à vous livrer le secret d'une affaire à vous faire ga-

gner trente ou quarante mille francs de rente avec un capital de cent cinquante mille francs au plus. Mais, chez vous, c'est votre sœur qui, depuis long-temps, a la direction des affaires d'intérêt; et vous avez eu raison; elle a, comme on dit, la meilleure judiciaire du monde : il faudra donc me laisser conquérir l'affection, l'amitié de mademoiselle Brigitte en lui soumettant ce placement, en voici la raison. Si mademoiselle Thuillier n'avait pas foi en mes reliques, nous éprouverions des tiraillements; puis est-ce à vous de dire à votre sœur de mettre l'immeuble en votre nom? Il vaut mieux que je lui en donne l'idée. Vous serez, d'ailleurs, juges l'un et l'autre de l'affaire. Quant à mes moyens, eh! bien, les voici : Phellion dispose d'un quart des voix du quartier, lui et Laudigeois y habitent depuis trente ans, on les écoute comme des oracles. J'ai un ami qui dispose d'un autre quart, et le curé de Saint-Jacques, qui ne manque pas d'une certaine influence due à ses vertus, peut avoir quelques voix. Dutocq, en relation, ainsi que le juge de paix, avec les habitants, me servira, surtout si je n'agis pas pour mon compte; enfin Colleville, comme secrétaire de la mairie, représente un quart des voix.

— Mais vous avez raison, je suis nommé! s'écria Thuillier.

— Vous croyez? dit la Peyrade d'un son de voix effrayant d'ironie; eh! bien, allez seulement prier votre ami Colleville de vous servir, vous verrez ce qu'il vous dira... Jamais triomphe, en matière d'élection, ne s'enlève par le candidat lui-même, mais par ses amis. Il ne faut jamais rien demander soi-même pour soi-même, il faut se faire prier d'accepter, paraître sans ambition.

— La Peyrade!... s'écria Thuillier en se levant et prenant la main du jeune avocat, vous êtes un homme très-fort...

— Pas autant que vous, mais j'ai mon petit mérite, répondit le Provençal en souriant.

— Et, si nous réussissons, comment vous récompenserai-je? demanda naïvement Thuillier.

— Ah! voilà... Vous allez me trouver impertinent; mais songez qu'il y a chez moi un sentiment qui fait tout excuser, car il m'a donné l'esprit de tout entreprendre! J'aime et je vous prends pour confident...

— Mais qui? dit Thuillier.



— Votre chère petite Céleste, répondit la Peyrade, et mon amour vous répond de mon dévouement; que ne ferais-je pas pour un beau-père! C'est de l'égoïsme, c'est travailler pour moi...

— Chut! s'écria Thuillier.

— Eh! mon ami, dit la Peyrade en prenant Thuillier par la taille, si je n'avais pas pour moi Flavie, et si je ne savais pas tout, vous en parlerais-je? Seulement, écoutez-la sur ce sujet, ne lui en touchez pas un mot. Écoutez-moi; je suis du bois dont on fait les ministres, et je ne veux pas Céleste sans l'avoir méritée : aussi ne me la donnerez-vous que la veille du scrutin d'où votre nom sortira

le nombre de fois nécessaire pour que ce soit celui d'un député de Paris. Pour être député de Paris, il faut l'emporter sur Minard : il faut donc annuler Minard, il faut garder vos moyens d'influence, et, pour obtenir ce résultat, laissez Céleste comme une espérance, nous les jouerons tous... Madame Colleville, vous et moi, nous serons un jour des personnages. Ne me croyez pas, d'ailleurs, intéressé : je veux Céleste sans fortune, avec des espérances seulement... Vivre en famille avec vous, vous laisser ma femme au milieu de vous, voilà mon programme... Vous me voyez, je suis sans aucune arrière-pensée. Quant à vous, six mois après votre nomination au conseil général, vous aurez la croix, et, quand vous serez député, vous vous ferez faire officier... Quant à vos discours à la Chambre, eh! bien, nous les écrirons ensemble! Peut-être faudra-t-il que vous soyez l'auteur d'un livre grave sur quelque matière moitié morale, moitié politique, comme les établissements de charité considérés à un point de vue élevé, comme la réforme du Mont-de-Piété, dont les abus sont effroyables. Attachons une petite illustration à votre nom... cela fera bien, surtout dans cet arrondissement. Je vous ai dit : «Vous pouvez avoir la croix et devenir membre du conseil général du département de la Seine.» Eh! bien, croyez en moi; ne pensez à me mettre dans votre famille que quand vous aurez un ruban à votre boutonnière, et le lendemain du jour où vous reviendrez de l'Hôtel-de-Ville. Je ferai plus, cependant : je vous donnerai quarante mille francs de rente...

— Pour chacune de ces trois choses-là seulement, vous auriez notre Céleste!

— Quelle perle! dit la Peyrade en levant les yeux au ciel, j'ai la faiblesse de prier Dieu pour elle tous les jours... Elle est charmante, elle tient de vous, d'ailleurs... Allons! est-ce à moi qu'il faut faire des recommandations! Eh! mon Dieu, c'est Dutocq qui m'a tout dit. A ce soir!

Je vais chez les Phellion travailler pour vous. Ah! il va sans dire que vous êtes à cent lieues de penser à moi pour Céleste;... autrement vous me couperiez bras et jambes. Silence là-dessus, même avec Flavie! Attendez qu'elle vous en parle. Phellion, ce soir, vous violera pour avoir votre adhésion à son projet et vous porter comme candidat.

— Ce soir, dit Thuillier.

— Ce soir, répondit la Peyrade, à moins que je ne le trouve pas.

Thuillier sortit en se disant :

— Voilà un homme supérieur! nous nous entendrons toujours bien, et, ma foi! nous pourrions trouver difficilement mieux que lui pour Céleste; ils vivront avec nous, en famille, et c'est beaucoup; il est brave garçon, bon homme...

Aux esprits de la trempe de Thuillier, une considération secondaire a toute l'importance d'une raison capitale. Théodose avait été de la plus charmante bonhomie.

La maison vers laquelle il se dirigea, quelques moments après, avait été l'*hoc erat in votis* de Phellion pendant vingt ans; mais c'était aussi la maison des Phellion, comme les brandebourgs de la redingote de Cérizet en étaient les ornements nécessaires.

Ce bâtiment, plaqué contre une grande maison, sans autre profondeur que celle des chambres, une vingtaine de pieds, était terminé à chaque bout par une espèce de pavillon à une seule croisée. Il avait pour principal agrément un jardin large d'environ trente toises et plus long que la façade de toute l'étendue d'une cour sur la rue, et d'un bosquet planté de tilleuls au delà du second pavillon. La cour avait, sur la rue, pour fermeture, deux grilles au milieu desquelles se trouvait une petite porte à deux battants.

Cette construction, en moellons enduits de plâtre, éle-

vée de deux étages, était badigeonnée en jaune, et les persiennes peintes en vert, ainsi que les volets du rez-de-chaussée. La cuisine occupait le rez-de-chaussée du pavillon qui donnait sur la cour, et la cuisinière, grosse fille forte, protégée par deux chiens énormes, faisait les fonctions de portière. La façade, composée de cinq croisées et des deux pavillons avancés d'une toise, était d'un style Phellion. Au-dessus de la porte, il avait mis une tablette en marbre blanc sur laquelle se lisait, en lettres d'or : *Aurea mediocritas*. Sous le méridien tracé dans un tableau de cette façade, il avait fait inscrire cette sage maxime : *Umbra mea vita sit!*

Les appuis des fenêtres avaient été récemment remplacés par des appuis en marbre rouge du Languedoc, trouvés chez un marbrier. Au fond du jardin était une statue coloriée qui faisait croire à un passant qu'une nourrice allaitait un enfant. Phellion était son propre jardinier. Le rez-de-chaussée se composait uniquement d'un salon et d'une salle à manger, que la cage de l'escalier séparait et dont le palier formait antichambre. Au bout du salon se trouvait une petite pièce qui servait de cabinet à Phellion.

Au premier étage, les appartements des deux époux et celui du jeune professeur; au-dessus, les chambres des enfants et des domestiques, car Phellion, vu son âge et celui de sa femme, s'était chargé d'un domestique mâle âgé d'environ quinze ans, surtout depuis que son fils avait percé dans l'enseignement. A gauche, en entrant dans la cour, on voyait de petits communs qui servaient à serrer le bois, et où le précédent propriétaire logeait un portier. Les Phellion attendaient sans doute le mariage de leur fils le professeur pour se donner cette dernière douceur.

Cette propriété, pendant long-temps guignée par les Phellion, avait coûté dix-huit mille francs en 1831. La maison était séparée de la cour par une balustrade à base

en pierres de taille garnie de tuiles creuses mises les unes sur les autres et couvertes en dalles. Cette défense d'ornement était doublée d'une haie de rosiers du Bengale, et il se trouvait au milieu une porte en bois figurant une grille placée en face de la double porte pleine de la rue.

Ceux qui connaissent l'impasse des Feuillantines comprendront que la maison Phellion, tombant à angle droit sur la chaussée, était exposée en plein midi et garantie du nord par l'immense mur mitoyen auquel elle était adossée. La coupole du Panthéon et celle du Val-de-Grâce ressemblent à deux géants, et diminuent si bien l'air, qu'en se promenant dans le jardin on s'y croit à l'étroit. Rien, d'ailleurs, n'est plus silencieux que l'impasse des Feuillantines. Telle était la retraite du grand citoyen inconnu qui goûtait les douceurs du repos, après avoir payé sa dette à la patrie en travaillant au ministère des Finances, d'où il s'était retiré commis d'ordre au bout de trente-six ans de service.

En 1832, il avait mené son bataillon de garde nationale à l'attaque de Saint-Merri, mais ses voisins lui virent les larmes aux yeux d'être obligé de tirer sur des Français égarés. L'affaire était décidée quand la légion franchissait au pas de charge le pont Notre-Dame, après avoir débouché sur le quai aux Fleurs. Ce trait lui valut l'estime de son quartier, mais il y perdit la décoration de la Légion-d'Honneur; le colonel dit à haute voix que, sous les armes, on ne devait pas délibérer : un mot de Louis-Philippe à la garde nationale de Metz. Néanmoins, la pitié bourgeoise de Phellion et la profonde vénération dont il jouissait dans le quartier le maintenaient chef de bataillon depuis huit ans. Il atteignait soixante ans, et, voyant approcher le moment de déposer l'épée et le hausse-col, il espérait que le Roi (roâ) daignerait récompenser ses services en lui accordant la Légion-d'Honneur et la vérité nous force à dire, malgré la tache que

cette petitesse imprime à un si beau caractère, que le commandant Phellion se haussait sur la pointe des pieds aux réceptions des Tuileries; il se mettait en avant, il regardait en coulisse le roi-citoyen quand il dînait à sa table, enfin il intriguait sourdement, et n'avait pas encore pu obtenir un regard du roi de son choix. Cet honnête homme ne pouvait pas encore prendre sur lui de prier Minard de parler à cet égard pour lui.

Phellion, l'homme de l'obéissance passive, était stoïque à l'endroit des devoirs, et de bronze en tout ce qui touchait la conscience. Pour achever ce portrait par celui du physique, à cinquante-neuf ans, Phellion avait *épaissi,* pour se servir du terme de la langue bourgeoise; sa figure moutonne et marquée de petite-vérole était devenue comme une pleine lune, en sorte que ses lèvres, autrefois grosses, paraissaient ordinaires. Ses yeux, affaiblis, voilés par des conserves, ne montraient plus l'innocence de leur bleu clair et n'excitaient plus le sourire; ses cheveux blanchis, tout avait rendu grave ce qui, douze ans auparavant, frôlait la niaiserie et prêtait au ridicule. Le temps, qui change si malheureusement les figures à traits fins et délicats, embellit celles qui, dans la jeunesse, ont des formes grosses et massives : ce fut le cas de Phellion. Il occupait les loisirs de sa vieillesse en composant un abrégé de l'histoire de France, car Phellion était auteur de plusieurs ouvrages adoptés par l'Université

Quand la Peyrade se présenta, la famille était au complet; madame Barniol venait donner à sa mère des nouvelles d'un de ses enfants, qui se trouvait indisposé. L'élève des ponts et chaussées passait la journée en famille. Endimanchés tous et assis devant la cheminée du salon boisé, peint en gris à deux tons, sur des fauteuils en bois d'acajou ils tressaillirent en entendant Geneviève annoncer le personnage dont ils s'entretenaient à propos de Céleste, que Félix Phellion aimait au point d'aller à la messe pour la voir. Le savant mathématicien avait fait

cet effort le matin même, et on l'en plaisantait agréablement, tout en souhaitant que Céleste et ses parents reconnussent le trésor qui s'offrait à eux.

— Hélas! les Thuillier me paraissent entichés d'un homme bien dangereux, dit madame Phellion; il a pris ce matin madame Colleville sous le bras et ils s'en sont allés ensemble au Luxembourg.

— Il y a, s'écria Félix Phellion, chez cet avocat quelque chose de sinistre; il aurait commis un crime, cela ne m'étonnerait pas...

— Tu vas trop loin, dit Phellion père; il est cousin-germain de Tartuffe, cette immortelle figure coulée en bronze par notre honnête Molière, car Molière, mes enfants, a eu l'honnêteté, le patriotisme pour base de son génie.

Ce fut là que Geneviève entra pour dire :

— Il y a là monsieur de la Peyrade qui voudrait parler à monsieur.

— A moi? s'écria monsieur Phellion. Faites entrer! ajouta-t-il avec cette solennité dans les petites choses qui lui donnait une teinte de ridicule, mais qui jusqu'alors avait imposé à sa famille, où il était accepté comme un roi.

Phellion, ses deux fils, sa femme et sa fille se levèrent et reçurent le salut circulaire que fit l'avocat.

— A quoi devons-nous l'honneur de votre visite, môsieur? dit sévèrement Phellion.

— A votre importance dans le quartier, mon cher monsieur Phellion, et aux affaires publiques, répondit Théodose.

— Passons alors dans mon cabinet, dit Phellion.

— Non, non, mon ami, dit la sèche madame Phellion, petite femme plate comme une limande et qui gardait sur sa figure la sévérité grimée avec laquelle elle professait la musique dans les pensionnats de jeunes personnes, nous allons vous laisser.

Un piano d'Erard, placé entre les deux fenêtres et en face de la cheminée, annonçait les prétentions constantes de la digne bourgeoise.

— Serais-je assez malheureux pour vous faire enfuir? dit Théodose en souriant avec bonhomie à la mère et à la fille. Vous avez une délicieuse retraite ici, reprit-il, et il ne vous manque plus qu'une jolie belle-fille pour que vous passiez le reste de vos jours dans cette *aurea mediocritas,* le vœu du poëte latin, et au milieu des joies de la famille. Vos antécédents vous méritent bien ces récompenses, car, d'après ce qu'on a dit de vous, cher monsieur Phellion, vous êtes à la fois un bon citoyen et un patriarche...

— Môsieur, dit Phellion embarrassé, môsieur, j'ai fait mon devoir (*devouar*) et voilà tout (*toute*).

Madame Barniol, qui ressemblait à sa mère autant que deux gouttes d'eau se ressemblent entre elles, regarda madame Phellion et Félix au mot de belle-fille, quand Théodose exprima son vœu, de manière à dire : « Nous tromperions-nous ? »

L'envie de causer sur cet incident fit retirer ces quatre personnages dans le jardin, car, en mars 1840, le temps fut presque sec, à Paris du moins.

— Monsieur le commandant, dit Théodose quand il fut seul avec le digne bourgeois, que ce nom flattait toujours, car je suis un de vos soldats, il s'agit d'élection...

— Ah! oui, nous nommons un conseiller municipal, dit Phellion en interrompant.

— Et c'est à propos d'une candidature que je viens troubler vos joies du dimanche; mais peut-être ne sortirons-nous pas du cercle de la famille.

Il était impossible à Phellion d'être plus Phellion que Théodose était Phellion.

— Je ne vous laisserai pas dire un mot de plus, répondit Phellion, en profitant de la pause que fit Théo-

dose, qui attendait l'effet de sa phrase; car, mon choix est fait.

— Nous avons eu la même idée! s'écria Théodose, les gens de bien peuvent aussi bien que les gens d'esprit se rencontrer.

— Je ne crois pas, répliqua Phellion. Cet arrondissement eut pour représentant à la Municipalité le plus vertueux des hommes, comme il était le plus grand des magistrats, dans la personne de monsieur Popinot, décédé conseiller à la Cour royale. Lorsqu'il s'est agi de le remplacer, son neveu, l'héritier de sa bienfaisance, n'était pas un habitant du quartier; mais, depuis, il a pris et acheté la maison où demeurait son oncle, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève; il est le médecin de l'École Polytechnique et celui d'un de nos hôpitaux; c'est une illustration de notre quartier; à ces titres, et pour honorer dans la personne du neveu la mémoire de l'oncle, quelques habitants du quartier et moi, nous avons résolu de porter le docteur Horace Bianchon, membre de l'Académie des sciences, comme vous savez, et l'une des jeunes gloires de l'illustre école de Paris... Un homme n'est pas grand à nos yeux uniquement parce qu'il est célèbre, et feu le conseiller Popinot a été, selon moi, presque saint Vincent de Paul.

— Un médecin n'est pas un administrateur, répondit Théodose, et, d'ailleurs, il s'agit d'un homme à qui vos intérêts les plus chers vous commandent de faire le sacrifice de ces opinions entièrement indifférentes à la chose publique.

— Ah! môsieur! s'écria Phellion en se levant et se posant comme Lafon se posait dans *Le Glorieux**, me méprisez-vous donc assez pour croire que des intérêts personnels pourront jamais influencer ma conscience politique! Dès qu'il s'agit de la chose publique, je suis citoyen, rien de moins, rien de plus.

Théodose sourit en lui-même à l'idée du combat qui s'allait passer entre le père et le citoyen.

— Ne vous engagez pas ainsi vis-à-vis de vous-même, je vous en supplie, dit la Peyrade, car il s'agit du bonheur de votre cher Félix.

— Qu'entendez-vous par ces paroles?... reprit Phellion en s'arrêtant au milieu de son salon et s'y reposant, la main passée dans son gilet de droite à gauche, un geste imité du célèbre Odilon Barrot.

— Mais je viens pour notre ami commun, le digne et excellent monsieur Thuillier, dont l'influence sur les destinées de la belle Céleste Colleville vous est assez connue; et si, comme je le pense, votre fils, un jeune homme qui rendrait fières toutes les familles, et dont le mérite est incontestable, courtise Céleste dans des vues honorables, vous ne sauriez rien faire de mieux pour vous concilier l'éternelle reconnaissance des Thuillier que de le proposer aux suffrages de nos concitoyens... Quant à moi, nouveau venu dans le quartier, malgré l'influence que m'y donne quelque bien fait dans la classe pauvre, je ne pouvais prendre sur moi cette démarche; mais servir les pauvres gens vaut peu de crédit sur les plus fort imposés, et, d'ailleurs, la modestie de ma vie s'accommoderait peu de cet éclat. Je me suis consacré au service des petits, môsieur, comme feu le conseiller Popinot, homme sublime, comme vous le disiez, et, si je n'avais pas une destinée en quelque sorte religieuse et qui s'accommode peu des obligations du mariage, mon goût, ma seconde vocation serait pour le service de Dieu, pour l'Église... Je ne fais pas de tapage, comme font les faux philanthropes; je n'écris pas, j'agis, car je suis un homme voué tout bonnement à la charité chrétienne. J'ai cru deviner l'ambition de notre ami Thuillier, et j'ai voulu contribuer au bonheur de deux êtres faits l'un pour l'autre, en vous offrant les moyens de vous donner accès dans le cœur un peu froid de Thuillier.

Phellion fut confondu par cette tirade admirablement bien débitée; il fut ébloui, saisi; mais il resta Phellion, il alla droit à l'avocat, lui tendit la main, et la Peyrade lui donna la sienne.

Tous deux ils se donnèrent une de ces poignées de main comme il s'en est donné, vers août 1830, entre la bourgeoisie et les hommes du lendemain.

— Monsieur, dit le commandant ému, je vous avais mal jugé. Ce que vous me faites l'honneur de me confier mourra là!... reprit-il en montrant son cœur. Vous êtes un de ces hommes comme il y en a peu, mais qui consolent de bien des maux, inhérents d'ailleurs à notre état social. Le bien se voit si rarement, qu'il est dans notre faible nature de nous défier des apparences. Vous avez en moi un ami, si vous me permettez de m'honorer en prenant ce titre auprès de vous... Mais vous allez me connaître, monsieur : je perdrais ma propre estime si je proposais Thuillier. Non, mon fils ne devra pas son bonheur à une mauvaise action de son père... Je ne changerai pas de candidat parce que mon Félix y trouve son intérêt... La vertu, monsieur, c'est cela!

La Peyrade tira son mouchoir, se le fourra dans l'œil, y fit venir une larme, et dit en tendant la main à Phellion et détournant la tête :

— Voilà, môsieur, le sublime de la vie privée et de la vie politique aux prises. Ne fussé-je venu que pour avoir ce spectacle, ma visite ne serait pas sans fruit... Que voulez-vous!... à votre place, j'agirais de même... Vous êtes ce que Dieu a fait de plus grand : un homme de bien! Beaucoup de citoyens à la Jean-Jacques! car vous êtes un homme à la Jean-Jacques, et la France! ô ma patrie! que ne deviendrais-tu!... C'est moi, môsieur, qui sollicite l'honneur d'être votre ami.

— Que se passe-t-il? s'écria madame Phellion, qui regardait la scène par la croisée, votre père et ce monstre d'homme s'embrassent.

Phellion et l'avocat sortirent et vinrent retrouver la famille dans le jardin.

— Mon cher Félix, dit le vieillard en montrant la Peyrade qui saluait madame Phellion, sois bien reconnaissant pour ce digne jeune homme, il te sera bien plus utile que nuisible.

Il alla se promener cinq minutes avec madame Barniol et madame Phellion, sous les tilleuls sans feuilles, et il leur donna, dans les circonstances graves que créait l'entêtement politique de Phellion, un conseil dont les effets devaient éclater dans la soirée, et dont la première vertu fut de faire de ces deux dames deux admiratrices de ses talents, de sa franchise, de ses qualités inappréciables. L'avocat fut reconduit par toute la famille en corps, au seuil de la porte sur la rue, et tous les yeux le suivirent jusqu'à ce qu'il eût tourné la rue du Faubourg-Saint-Jacques. Madame Phellion prit le bras de son mari pour revenir au salon, et lui dit :

— Eh! quoi, mon ami, toi, si bon père, irais-tu, par excès de délicatesse, faire manquer le plus beau mariage que puisse faire notre Félix?

— Ma bonne, répondit Phellion, les grands hommes de l'antiquité, tels que Brutus et autres, n'étaient jamais pères quand il s'agissait de se montrer citoyens... La bourgeoisie a, bien plus que la noblesse, qu'elle est appelée à remplacer, les obligations des hautes vertus. Monsieur de Saint-Hilaire ne pensait pas à son bras emporté devant Turenne mort... Nous avons nos preuves à faire, nous autres : faisons-les à tous les degrés de la hiérarchie sociale. Ai-je donné ces leçons à ma famille pour les méconnaître au moment de les appliquer!... Non, ma bonne, pleure, si tu veux, aujourd'hui; tu m'estimeras demain!... dit-il en voyant sa sèche petite moitié les larmes aux yeux.

Ces grandes paroles furent dites sur le pas de la porte sur laquelle était écrit : *Aurea mediocritas.*

— J'aurais dû mettre : *et digna!* ajouta-t-il en montrant la tablette; mais ces deux mots impliqueraient un éloge.

— Mon père, dit Marie-Théodore Phellion, le futur ingénieur des ponts et chaussées, quand toute la famille fut réunie au salon, il me semble que ce n'est pas manquer à l'honneur que de changer de détermination à propos d'un choix indifférent en lui-même à la chose publique.

— Indifférent! mon fils, s'écria Phellion. Entre nous, je puis le dire, et Félix partage mes convictions : monsieur Thuillier est sans aucune espèce de moyens! il ne sait rien! monsieur Horace Bianchon est un homme capable, il obtiendra mille choses pour notre arrondissement, et Thuillier pas une! Mais apprends, mon fils, que changer une bonne détermination pour une mauvaise, par des motifs d'intérêts personnels, est une action infâme qui échappe au contrôle des hommes, mais que Dieu punit. Je suis ou je crois être pur de tout blâme devant ma conscience, et je vous dois de laisser ma mémoire intacte parmi vous. Aussi rien ne me fera-t-il varier.

— Oh! mon bon père, s'écria la petite Barniol en se jetant, sur un coussin, aux genoux de Phellion, ne monte pas sur tes grands chevaux! Il y a bien des imbéciles et des niais dans les conseils municipaux, et la France va tout de même. Il opinera du bonnet, ce brave Thuillier... Songe donc que Céleste aura cinq cent mille francs, peut-être.

— Elle aurait des millions! dit Phellion, je les verrais là,... je ne proposerais pas Thuillier, quand je dois à la mémoire du plus vertueux des hommes de faire nommer Horace Bianchon. Du haut des cieux, Popinot me contemple et m'applaudit!... s'écria Phellion exalté. C'est avec de semblables considérations qu'on amoindrit la France et que la bourgeoisie se fait mal juger.

— Mon père a raison, dit Félix sortant d'une rêverie

profonde, et il mérite nos respects et notre amour, comme pendant tout le cours de sa vie modeste, pleine et honorée. Je ne voudrais pas devoir mon bonheur ni à un remords dans sa belle âme, ni à l'intrigue; j'aime Céleste autant que j'aime ma famille, mais je mets au-dessus de tout cela l'honneur de mon père, et, du moment que c'est une question de conscience chez lui, n'en parlons plus.

Phellion alla, les yeux pleins de larmes, à son fils aîné, le serra dans ses bras et dit :

— Mon fils! mon fils!... d'une voix étranglée.

— C'est des bêtises tout cela, dit madame Phellion à l'oreille de madame Barniol; viens m'habiller, il faut que cela finisse, je connais ton père, il s'est buté... Pour mettre à exécution le moyen donné par ce brave et pieux jeune homme, Théodore, j'ai besoin de ton bras, tiens-toi prêt, mon fils.

En ce moment, Geneviève entra et remit une lettre à monsieur Phellion père.

— Une invitation à dîner pour ma femme et moi, chez les Thuillier, dit-il.

La magnifique et étonnante idée de l'avocat des pauvres avait tout aussi bien bouleversé les Thuillier qu'elle bouleversait les Phellion; et Jérôme, sans rien confier à sa sœur, car il se piquait déjà d'honneur envers son Méphistophélès, était allé tout effaré chez elle, lui dire :

— Bonne petite (il lui caressait toujours le cœur avec ces mots), nous aurons des gros bonnets à dîner aujourd'hui; je vais inviter les Minard : ainsi soigne ton dîner; j'écris à monsieur et madame Phellion pour les inviter; c'est tardif, mais avec eux, on ne se gêne pas... Quant aux Minard, il faut leur jeter un peu de poudre aux yeux, j'ai besoin d'eux.

— Quatre Minard, trois Phellion, quatre Colleville, et nous, cela fait treize...

— La Peyrade, quatorze, et il n'est pas inutile d'inviter Dutocq, il va m'être utile; j'y monterai.

— Que trafiques-tu donc? s'écria sa sœur; quinze à dîner, voilà quarante francs au moins à sortir de notre poche!



— Ne le regrette pas, ma bonne petite, et surtout sois adorable pour notre jeune ami la Peyrade. En voilà un ami... tu en auras des preuves!... Si tu m'aimes, soigne-le comme tes yeux.

Et il laissa Brigitte stupéfaite.

— Oh! oui, j'attendrai des preuves! se dit-elle. On ne me prend pas par de belles paroles, moi!... C'est un aimable garçon, mais, avant de le mettre dans mon cœur, il me faut l'étudier un peu plus que nous ne l'avons fait.

Après avoir invité Dutocq, Thuillier, qui s'était adonisé, se rendit rue des Maçons-Sorbonne, à l'hôtel Minard, pour y séduire la grosse Zélie, déguiser l'impromptu de l'invitation.

Minard avait acheté l'une de ces grandes et somptueuses habitations que les anciens ordres religieux s'étaient bâties autour de la Sorbonne, et, en montant un escalier à grandes marches de pierre, à rampe d'une serrurerie qui prouvait combien les arts du second ordre florissaient sous Louis XIII, Thuillier enviait et l'hôtel et la position de monsieur le maire.

Ce vaste logis, entre cour et jardin, se recommande par le caractère à la fois élégant et noble du règne de Louis XIII, placé singulièrement entre le mauvais goût de la Renaissance expirante et la grandeur de Louis XIV à son aurore. Cette transition est accusée en beaucoup de monuments. Les enroulements massifs des façades, comme à la Sorbonne, des colonnes rectifiées d'après les lois grecques, commencent à paraître dans cette architecture.

Un ancien épicier, un heureux fraudeur, remplaçait là le directeur ecclésiastique d'une institution appelée autrefois l'Économat, et qui dépendait de l'agence générale de l'ancien clergé français, une fondation due au prévoyant génie de Richelieu. Le nom de Thuillier lui fit ouvrir les portes du salon où trônait, dans le velours rouge et l'or, au milieu des plus magnifiques chinoiseries, une pauvre femme qui pesait de tout son poids sur le cœur des princes et princesses aux bals populaires du Château.

« Cela ne donne-t-il pas raison à la *Caricature**?» dit un jour en souriant une pseudo-dame d'atour à une duchesse qui ne put retenir un rire à l'aspect de Zélie harnachée

de ses diamants, rouge comme un coquelicot, serrée dans une robe lamée et roulant comme un des tonneaux de son ancienne boutique.

— Me pardonnerez-vous, belle dame, dit Thuillier en se tortillant et s'arrêtant à sa pose numéro deux de son répertoire de 1807, d'avoir laissé cette invitation sur mon bureau et d'avoir cru l'avoir envoyée?... Elle est pour aujourd'hui; peut-être viens-je trop tard...

Zélie examina la figure de son mari, qui s'avançait pour saluer Thuillier, et elle répondit :

— Nous devions aller voir une campagne et dîner chez un restaurateur à *l'hasard*, mais nous renoncerons à nos projets, d'autant plus volontiers que c'est, selon moi, diablement commun d'aller hors Paris le dimanche.

— Nous ferons une petite sauterie au piano pour les jeunes personnes, si nous sommes en nombre, et c'est à présumer; j'ai mis un mot à Phellion, dont la femme est liée avec madame Pron, la successeur...

— La successrice, dit madame Minard.

— Eh! non, redit Thuillier, ce serait la successeresse, comme on dit la mairesse, de la demoiselle Lagrave, et qui est une Barniol.

— Faut-il faire une toilette? dit mademoiselle Minard.

— Ah! bien, oui, s'écria Thuillier, vous me feriez joliment gronder par ma sœur... Non, nous sommes en famille! Sous l'Empire, mademoiselle, c'était en dansant qu'on se connaissait... Dans cette grande époque, on estimait autant un beau danseur qu'un bon militaire... Aujourd'hui, l'on donne trop dans le positif...

— Ne parlons pas politique, dit le maire en souriant. Le Roi est grand, il est habile, je vis dans l'admiration de mon temps et des institutions que nous nous sommes données. Le Roi, d'ailleurs, sait bien ce qu'il fait en développant l'industrie : il lutte corps à corps avec l'Angleterre, et nous lui causons plus de mal pendant cette paix féconde que par les guerres de l'Empire...

— Quel député fera Minard ! s'écria naïvement Zélie ; il s'essaye entre nous à parler, et vous nous aiderez à le faire nommer, pas vrai, Thuillier ?

— Ne parlons pas politique, répondit Thuillier ; venez à cinq heures...

— Ce petit Vinet y sera-t-il ? demanda Minard ; il venait sans doute pour Céleste.

— Il peut bien en faire son deuil, répondit Thuillier, Brigitte n'en veut pas entendre parler.

Zélie et Minard échangèrent un sourire de satisfaction.

— Dire qu'il faut s'encanailler avec ces gens-là pour notre fils ! s'écria Zélie, quand Thuillier fut sur l'escalier, où le reconduisit le maire.

— Ah ! tu veux être député ! se disait Thuillier en descendant. Rien ne les satisfait, ces épiciers ! Oh ! mon Dieu, que dirait Napoléon en voyant le pouvoir aux mains de ces gens-là !... Moi, je suis un administrateur, au moins !... Quel concurrent ! Que va dire la Peyrade ?...

L'ambitieux sous-chef alla prier toute la famille Laudigeois pour la soirée, et passa chez Colleville, afin que Céleste eût une jolie toilette. Il trouva Flavie assez pensive ; elle hésitait à venir, et Thuillier fit cesser son indécision.

— Ma vieille et toujours jeune amie, dit-il en la prenant par la taille, car elle était seule dans sa chambre, je ne veux pas avoir de secrets pour vous. Il s'agit d'une grande affaire pour moi... Je ne veux pas en dire davantage, mais je puis vous demander d'être particulièrement charmante pour un jeune homme...

— Qui ?

— Le jeune de la Peyrade.

— Et pourquoi, Charles ?

— Il tient entre ses mains mon avenir : c'est d'ailleurs un homme de génie. Oh ! je m'y connais... Il a de ça ! dit Thuillier en faisant le geste d'un dentiste arrachant une dent du fond. Il faut nous l'attacher, Flavie !... et surtout

ne lui faisons rien voir, ne lui donnons pas le secret de sa force... Avec lui, je serai donnant, donnant.

— Comment! dois-je être un peu coquette?...

— Pas trop, mon ange, répondit Thuillier d'un air fat.

Et il partit sans s'apercevoir de l'espèce de stupeur à laquelle Flavie était en proie.

— C'est une puissance, se dit-elle, que ce jeune homme-là... Nous verrons.

Mais elle se fit coiffer avec des marabouts; elle mit sa jolie robe gris et rose, laissa voir ses fines épaules sous sa mantille noire, et elle eut soin de maintenir Céleste en petite robe de soie à guimpe avec une collerette à grands plis, et de la coiffer en cheveux, à la Berthe.

A quatre heures et demie, Théodose était à son poste; il avait pris son air niais et quasi servile, sa voix douce, et il alla d'abord avec Thuillier dans le jardin.

— Mon ami, je ne doute pas de votre triomphe, mais j'éprouve le besoin de vous recommander encore une fois un silence absolu. Si vous êtes questionné sur quoi que ce soit, surtout sur Céleste, ayez de ces réponses évasives qui laissent le solliciteur en suspens, et que vous avez su dire autrefois dans les bureaux.

— Entendu! répondit Thuillier. Mais avez-vous une certitude?

— Vous verrez le dessert que je vous ai préparé. Soyez modeste, surtout. Voici les Minard, laissez-moi les piper... Amenez-les ici, puis filez.

Après les salutations, la Peyrade eut soin de se tenir près de monsieur le maire; et, dans un moment opportun, il le prit à part et lui dit :

— Monsieur le maire, un homme de votre importance politique ne vient pas sans quelques desseins s'ennuyer ici; je ne veux pas juger vos motifs, je n'y ai pas le moindre droit, et mon rôle ici-bas n'est point de me mêler aux affaires des puissances de la terre; mais pardonnez à mon

outrecuidance, et daignez écouter un conseil que j'ose vous donner. Si je vous rends un service aujourd'hui, vous êtes dans une position à m'en rendre deux demain; ainsi, au cas où je vous aurais servi, j'écoute en ce moment la loi de l'intérêt personnel. Notre ami Thuillier est au désespoir de n'être rien, et il s'est ingéré de devenir quelque chose, un personnage dans son arrondissement...

— Ah! ah! dit Minard.

— Oh! peu de chose; il voudrait être nommé membre du conseil municipal. Je sais que Phellion, devinant toute l'influence d'un pareil service, se propose de désigner notre pauvre ami comme candidat. Eh! bien, peut-être trouverez-vous nécessaire à vos projets de le devancer en ceci. La nomination de Thuillier ne peut que vous être favorable, agréable; et il tiendra bien sa place au conseil général, il y en a de moins forts que lui... D'ailleurs, vous devant un tel appui, certes il verra par vos yeux, il vous regarde comme un des flambeaux de la ville...

— Mon cher, je vous remercie, dit Minard; vous me rendez un service que je saurai reconnaître, et qui me prouve...

— Que je n'aime pas ces Phellion, reprit la Peyrade en profitant d'une hésitation du maire, qui eut peur d'exprimer une idée où l'avocat pouvait voir du mépris; je hais les gens qui font état de leur probité, qui battent monnaie avec les beaux sentiments.

— Vous les connaissez bien, dit Minard, voilà des sycophantes! Cet homme-là, toute sa vie, depuis dix ans, s'explique par ce morceau de ruban rouge, ajouta le maire en montrant sa boutonnière.

— Prenez garde! dit l'avocat, son fils aime Céleste, et il est au cœur de la place.

— Oui, mais mon fils a douze mille francs de rente à lui...

— Oh! dit l'avocat en faisant un haut-le-corps, made-



moiselle Brigitte a dit l'autre jour qu'elle voulait au moins cela chez le prétendu de Céleste. Et, après tout, avant six mois, vous apprendrez que Thuillier a un immeuble de quarante mille francs de rente.

— Ah! diantre, je m'en doutais, répondit le maire. Eh! bien, il sera membre du conseil général.

— Dans tous les cas, ne lui parlez pas de moi, dit l'avocat des pauvres, qui se pressa d'aller saluer madame Phellion. — Eh! bien, ma belle dame, avez-vous réussi?

— J'ai attendu jusqu'à quatre heures, mais ce digne et excellent homme ne m'a pas laissé achever; il est trop occupé pour accepter une pareille charge, et monsieur Phellion a lu la lettre par laquelle le docteur Bianchon le remercie de ses bonnes intentions et lui dit que, quant à lui, son candidat est monsieur Thuillier. Il emploie son influence en sa faveur et prie mon mari d'en faire autant.

— Qu'a dit votre admirable époux?...

— J'ai fait mon devoir; je n'ai pas trahi ma conscience, et maintenant je suis tout à Thuillier.

— Eh! bien, tout est arrangé, dit la Peyrade. Oubliez ma visite, ayez bien tout le mérite de cette idée.

Et il alla vers madame Colleville, en se composant une attitude pleine de respect...

— Madame, dit-il, ayez la bonté de m'amener ici ce bon papa Colleville; il s'agit d'une surprise à faire à Thuillier, et il doit être dans le secret.

Pendant que la Peyrade se faisait artiste avec Colleville et se laissait aller à de très-spirituelles plaisanteries en lui expliquant la candidature et lui disant qu'il devait la soutenir, ne fût-ce que par esprit de famille, Flavie écoutait au salon la conversation suivante, qui la rendait stupide; les oreilles lui tintaient :

— Je voudrais bien savoir ce que disent messieurs Colleville et la Peyrade, pour rire autant? demanda sottement madame Thuillier en regardant par la fenêtre.

— Ils disent des bêtises, comme les hommes en disent tous entre eux, répondit mademoiselle Thuillier, qui souvent attaquait les hommes par un reste d'instinct naturel aux vieilles filles.

— Il en est incapable, dit gravement Phellion, car môsieur de la Peyrade est un des plus vertueux jeunes gens que j'aie rencontrés. On sait l'état que je fais de Félix : eh! bien, je le mets sur la même ligne, et encore je voudrais à mon fils un peu de la piété ornée de monsieur Théodose!

— C'est, en effet, un homme de mérite et qui arrivera, reprit Minard. Quant à moi, mon suffrage (il ne convient pas de dire ma protection) lui est acquis...

— Il paie plus d'huile à brûler que de pain, dit Dutocq, voilà ce que je sais.

— Sa mère, s'il a le bonheur de la conserver, doit être bien fière de lui, dit sentencieusement madame Phellion.

— C'est pour nous un vrai trésor, ajouta Thuillier, et si vous saviez combien il est modeste! il ne se fait pas valoir.

— Ce dont je puis répondre, reprit Dutocq, c'est que nul jeune homme n'a eu plus noble attitude dans la misère, et il en a triomphé; mais il a souffert, cela se voit.

— Pauvre jeune homme! s'écria Zélie; oh! ces choses-là me font un mal!...

— On peut lui confier son secret et sa fortune, dit Thuillier; et, dans ce temps-ci, c'est tout ce qu'on peut dire de plus beau d'un homme.

— C'est Colleville qui le fait rire! s'écria Dutocq.

En ce moment, Colleville et la Peyrade revenaient du fond du jardin les meilleurs amis du monde.

— Messieurs, dit Brigitte, la soupe et le roi ne doivent pas attendre : la main aux dames!...

Cinq minutes après cette plaisanterie issue de la loge de son père, Brigitte eut la satisfaction de voir la table bordée des principaux personnages de ce drame, que

d'ailleurs son salon allait contenir tous, à l'exception de l'affreux Cérizet. Le portrait de cette vieille faiseuse de sacs serait peut-être incomplet si l'on omettait la description d'un de ses meilleurs dîners. La physionomie de la cuisinière bourgeoise en 1840 est d'ailleurs un de ces détails nécessaires à l'histoire des mœurs, et les habiles ménagères y trouveront des leçons. On n'a pas fait pendant vingt ans des sacs vides sans chercher les moyens d'en remplir quelques-uns pour soi. Or, Brigitte avait ceci de particulier, qu'elle unissait à la fois l'économie à laquelle on doit la fortune et l'entente des dépenses nécessaires. Sa prodigalité relative, dès qu'il s'agissait de son frère ou de Céleste, était l'antipode de l'avarice. Aussi se plaignait-elle souvent de ne pas être avare. A son dernier dîner, elle avait raconté comment, après avoir combattu pendant dix minutes et avoir souffert le martyre, elle avait fini par donner dix francs à une pauvre ouvrière du quartier qu'elle savait pertinemment être à jeun depuis deux jours.

— La nature, dit-elle naïvement, a été plus forte que la raison.

La soupe offrait un bouillon quasi blanc; car, même dans une occasion de ce genre, il y avait recommandation à la cuisinière de faire beaucoup de bouillon; puis, comme le bœuf devait nourrir la famille le lendemain et le surlendemain, moins il fournissait de sucs au bouillon, plus substantiel il était. Le bœuf, peu cuit, s'enlevait toujours à cette phrase dite par Brigitte pendant que Thuillier y plongeait le couteau :

— Je le crois un peu dur; d'ailleurs, va, Thuillier, personne n'en mangera, nous avons autre chose!

Ce bouillon était, en effet, flanqué de quatre plats montés sur de vieux réchauds désargentés et qui dans ce dîner, dit de la candidature, consistaient en deux canards aux olives, ayant en vis-à-vis une assez grande tourte aux quenelles et une anguille à la tartare répondant à un fri-

candeau sur de la chicorée. Le second service avait pour plat du milieu une sérénissime oie pleine de marrons, une salade de mâches ornée de ronds de betterave rouge, faisait vis-à-vis à des pots de crème, et des navets au sucre regardaient une timbale de macaroni. Ce dîner de concierge qui fait noces et festins coûtait tout au plus vingt francs, les restes défrayaient la maison pendant deux jours, et Brigitte disait :

— Dame! quand on reçoit, l'argent file!... c'en est effrayant!

La table était éclairée par deux affreux flambeaux de cuivre argenté, à quatre branches, et où brillait la bougie économique dite de l'Étoile. Le linge resplendissait de blancheur, et la vieille argenterie à filets était de l'héritage paternel, le fruit d'achats faits pendant la Révolution par le père Thuillier, et qui servirent à l'exploitation du restaurant anonyme qu'il tenait dans sa loge, et qui fut supprimé en 1816 dans tous les ministères. Ainsi, la chère était en harmonie avec la salle à manger, avec la maison, avec les Thuillier, qui ne devaient pas s'élever au-dessus de ce régime et de leurs mœurs. Les Minard, Colleville et la Peyrade échangèrent quelques-uns de ces sourires qui trahissent une communauté de pensées satiriques, mais contenues. Eux seuls connaissaient le luxe supérieur, et les Minard disaient assez leur arrière-pensée en acceptant un pareil dîner. La Peyrade, mis à côté de Flavie, lui dit à l'oreille :

— Avouez qu'ils ont besoin qu'on leur apprenne à vivre, et que vous, et Colleville, vous mangez ce qu'on nomme de la *vache enragée*, une vieille connaissance à moi! Mais ces Minard, quelle hideuse cupidité! Votre fille serait à jamais perdue pour vous; ces parvenus ont les vices des grands seigneurs d'autrefois, sans en avoir l'élégance. Leur fils, qui a douze mille francs de rente, peut bien trouver des femmes dans la famille Potasse sans venir passer le râteau de leur spéculation ici. Quel plaisir

de jouer de ces gens-là comme d'une basse ou d'une clarinette!

Flavie écoutait en souriant, et ne retira pas son pied quand Théodose mit sa botte dessus.

— C'est pour vous avertir de ce qui se passe, dit-il, entendons-nous par la pédale; vous devez me savoir par cœur depuis ce matin, je ne suis pas homme à faire de petites malices...

Flavie n'avait pas été gâtée en fait de supériorité; le ton tranchant, l'assurance de Théodose éblouissaient cette femme, à qui l'habile prestidigitateur avait présenté le combat de façon à la mettre entre le oui et le non. Il fallait l'adopter ou le rejeter absolument; et, comme sa conduite était le résultat du calcul, il suivait d'un œil doux, mais avec une intérieure sagacité, les effets de sa fascination. Pendant qu'on enlevait les plats du second service, Minard inquiet de Phellion, dit à Thuillier d'un air grave :

— Mon cher Thuillier, si j'ai accepté votre dîner, c'est qu'il s'agissait d'une communication importante à vous faire et qui vous honore trop pour ne pas en rendre témoins tous vos convives.

Thuillier devint pâle.

— Vous m'avez obtenu la croix!... s'écria-t-il en recevant un regard de Théodose et voulant lui prouver qu'il ne manquait pas de finesse.

— Vous l'aurez quelque jour, répondit le maire; mais il s'agit de mieux que cela. La croix est une faveur due à la bonne opinion d'un ministre, tandis qu'il est question, d'une espèce d'élection due à l'assentiment de tous vos concitoyens. En un mot, un assez grand nombre d'électeurs de mon arrondissement ont jeté les yeux sur vous et veulent vous honorer de leur confiance en vous chargeant de représenter cet arrondissement au conseil municipal de Paris, qui, comme tout le monde le sait, est le conseil général de la Seine...

— Bravo! fit Dutocq.

Phellion se leva.

— Môsieur le maire m'a prévenu, dit-il d'une voix émue, mais il est si flatteur pour notre ami d'être l'objet de tous les bons citoyens à la fois, et de réunir la voix publique sur tous les points de l'arrondissement, que je ne puis me plaindre de ne venir qu'en seconde ligne, et d'ailleurs : au pouvoir l'initiative!... (Et il salua Minard respectueusement.) Oui, môsieur Thuillier, plusieurs électeurs pensaient à vous donner leur mandat dans la partie de l'arrondissement où j'ai mes modestes pénates, et il y a cela de particulier pour vous, que vous leur fûtes désigné par un homme illustre... (Sensation!), par un homme en qui nous voulions honorer l'un des plus vertueux habitants de l'arrondissement, qui en fut pendant vingt ans le père, je veux parler ici de feu monsieur Popinot, en son vivant conseiller à la Cour royale et notre conseiller au conseil municipal. Mais son neveu, le docteur Bianchon, l'une de nos gloires,... a décliné, eu égard à ses fonctions absorbantes, la responsabilité dont il pouvait être alors chargé; tout en nous remerciant de nos hommages, il a, remarquez ceci, il a désigné à nos votes le candidat de môsieur le maire, comme, à son sens, le plus capable, à raison de la place qu'il a naguère occupée, d'exercer la magistrature de l'édilité!...

Et Phellion se rassit, au milieu d'une rumeur acclamative.

— Thuillier, tu peux compter sur ton vieil ami, dit Colleville.

En ce moment, les convives furent tous attendris par le spectacle que leur donna la vieille Brigitte et madame Thuillier. Brigitte, pâle comme si elle défaillait, laissait couler sur ses joues des larmes qui se succédaient lentement, larmes d'une joie profonde, et madame Thuillier restait comme foudroyée, les yeux fixes. Tout-à-coup, la vieille fille s'élança dans la cuisine en criant à Joséphine :

— Viens à la cave, ma fille!... il faut du vin de derrière les fagots!

— Mes amis, dit Thuillier d'une voix émue, voici le plus beau jour de ma vie, il est plus beau que ne sera celui de mon élection, si je puis consentir à me laisser désigner aux suffrages de mes concitoyens (Allons! allons!), car je me sens bien usé par trente ans de service public, et vous penserez qu'un homme d'honneur doit consulter ses forces et ses capacités avant d'assumer sur soi les fonctions de l'édilité...

— Je n'attendais pas moins de vous, môsieur Thuillier! s'écria Phellion. Pardon! voici la première fois de ma vie que j'interromps, et un ancien supérieur encore; mais il y a des circonstances...

— Acceptez! acceptez! s'écria Zélie; et nom d'un petit bonhomme! il nous faut des hommes comme vous pour gouverner.

— Résignez-vous, mon chef! dit Dutocq, et vive le futur conseiller municipal!... Mais nous n'avons rien à boire...

— Ainsi, voilà qui est dit, reprit Minard, vous êtes notre candidat?

— Vous présumez beaucoup de moi, répondit Thuillier.

— Allons donc! s'écria Colleville; un homme qui a trente ans de galères dans les bureaux des finances est un trésor pour la ville!

— Vous êtes par trop modeste! dit le jeune Minard, votre capacité nous est bien connue, elle est restée comme un préjugé aux finances...

— C'est vous qui l'avez voulu!... s'écria Thuillier.

— Le Roi sera très-content de ce choix, allez, fit Minard en se rengorgeant.

— Messieurs, dit la Peyrade, voulez-vous permettre à un jeune habitant du faubourg Saint-Jacques une petite observation, qui n'est pas sans importance?

La conscience que chacun avait de la valeur de l'avocat des pauvres amena le plus profond silence.

— L'influence de monsieur le maire de l'arrondissement limitrophe, et qui est immense dans le nôtre, où il a laissé de si beaux souvenirs; celle de monsieur Phellion, l'oracle, disons la vérité, fit-il en apercevant un geste de Phellion, l'oracle de son bataillon; celle non moins puissante que monsieur *de* Colleville doit à la franchise de ses manières, à son urbanité; celle de monsieur le greffier de la justice de paix, laquelle ne sera pas moins efficace, et le peu d'efforts que je puis offrir dans ma modeste sphère d'activité, sont des gages de succès; mais ce n'est pas le succès!... Pour obtenir un rapide triomphe, nous devons nous engager tous à garder la plus profonde discrétion sur la manifestation qui vient d'avoir lieu ici... Nous exciterions, sans le savoir et sans le vouloir, l'envie, les passions secondaires, qui nous créeraient plus tard des obstacles à vaincre. Le sens politique de la nouvelle question, la base même de son symptôme et la garantie de son existence est dans un certain partage, dans une certaine limite, du pouvoir avec la classe moyenne, la véritable force des sociétés modernes, le siége de la moralité, des bons sentiments, du travail intelligent; mais nous ne pouvons pas nous dissimuler que l'élection, étendue à presque toutes les fonctions, a fait pénétrer les préoccupations de l'ambition, la fureur d'être quelque chose, passez-moi le mot, à des profondeurs sociales qu'elles n'auraient pas dû agiter. Quelques-uns y voient un bien, d'autres y voient un mal; il ne m'appartient pas de juger la question en présence d'esprits devant la supériorité desquels je m'incline; je me contente de la poser pour faire apercevoir le danger que peut courir l'étendard de notre ami. Voyez, le décès de notre honorable représentant au conseil municipal compte à peine huit jours de date, et déjà l'arrondissement est soulevé par des ambitions subalternes. On veut être en vue à tout prix. L'ordonnance de convocation n'aura peut-

être son effet que dans un mois. D'ici là, combien d'intrigues!... N'offrons pas, je vous en supplie, notre ami Thuillier aux coups de ses concurrents! ne le livrons pas à la discussion publique, cette harpie moderne qui n'est que le porte-voix de la calomnie, de l'envie, le prétexte saisi par les inimitiés, qui diminue tout ce qui est grand, qui salit tout ce qui est respectable, qui déshonore tout ce qui est sacré;... faisons comme a fait le tiers-parti à la Chambre, restons muets et votons!

— Il parle bien, dit Phellion à son voisin Dutocq.

— Et comme c'est fort de choses!...

L'envie avait rendu le fils de Minard jaune et vert.

— C'est bien dit et vrai! s'écria Minard.

— Adopté à l'unanimité, dit Colleville; messieurs, nous sommes gens d'honneur, il nous suffit de nous être entendus sur ce point.

— Qui veut la fin veut les moyens, dit emphatiquement Phellion.

En ce moment, mademoiselle Thuillier parut suivie de ses deux domestiques; elle avait la clef de la cave passée dans sa ceinture, et trois bouteilles de vin de Champagne, trois bouteilles de vin [vieux*] de l'Hermitage, une bouteille de vin de Malaga, furent placées sur la table; mais elle portait avec une attention presque respectueuse une petite bouteille, semblable à une fée Carabosse, qu'elle mit devant elle. Au milieu de l'hilarité causée par cette abondance de choses exquises, fruit de la reconnaissance, et que la pauvre fille, dans son délire, versait avec une profusion qui faisait le procès de son hospitalité de chaque quinzaine, il arrivait de nombreux plats de dessert : des quatre-mendiants en monceaux, des pyramides d'oranges, des tas de pommes, des fromages, des confitures, des fruits confits venus des profondeurs de ses armoires, qui, sans les circonstances, n'auraient pas figuré sur la nappe.

— Céleste, on va t'apporter une bouteille d'eau-de-vie

que mon père a eue en 1802; fais-en une salade d'oranges! cria-t-elle à sa belle-sœur. — Monsieur Phellion, débouchez le vin de Champagne; cette bouteille est pour vous trois. — Monsieur Dutocq, prenez celle-ci! — Monsieur Colleville, vous qui savez faire partir les bouchons!...

Les deux filles distribuaient des verres à vin de Champagne, des verres à vin de Bordeaux et des petits verres, car Joséphine apporta trois bouteilles de vin de Bordeaux.

— De l'année de la comète! cria Thuillier. Messieurs, vous avez fait perdre la tête à ma sœur.

— Et, ce soir, du punch et des gâteaux, dit-elle. J'ai envoyé chercher du thé chez le pharmacien. Mon Dieu! si j'avais su qu'il s'agissait d'une élection, s'écriait-elle en regardant sa belle-sœur, j'aurais mis le dinde...

Un rire général accueillit cette phrase.

— Oh! nous avions une oie, dit Minard fils en riant.

— Les charrettes y versent! s'écria madame Thuillier en voyant servir des marrons glacés et des meringues.

Mademoiselle Thuillier avait le visage en feu; elle était superbe à voir, et jamais l'amour d'une sœur n'eut une expression si furibonde.

— Pour qui la connaît, c'est attendrissant! s'écria madame Colleville.

Les verres étaient pleins, chacun se regardait, on semblait attendre un toast, et la Peyrade dit :

— Messieurs, buvons à quelque chose de sublime!...

Tout le monde fut dans l'étonnement.

— A mademoiselle Brigitte!...

On se leva, l'on trinqua, l'on cria : « Vive mademoiselle Thuillier! » tant l'expansion d'un sentiment vrai produit d'enthousiasme.

— Messieurs, dit Phellion en lisant un papier écrit au crayon. « Au travail, à ses splendeurs, dans la personne de notre ancien camarade, devenu l'un des maires de Paris, à monsieur Minard et à son épouse! »

Après cinq minutes de conversation, Thuillier se leva et dit :

— Messieurs, au Roi et à la famille royale!... Je n'ajoute rien, ce toast dit tout.

— A l'élection de mon frère! dit mademoiselle Thuillier.

— Je vais vous faire rire, dit la Peyrade, qui ne cessait de parler à l'oreille de Flavie.

Et il se leva :

— Aux femmes! à ce sexe enchanteur à qui nous devons tant de bonheur, sans compter nos mères, nos sœurs et nos épouses!...

Ce toast excita l'hilarité générale, et Colleville, déjà gai, cria :

— Gredin! tu m'as volé ma phrase!

Monsieur le maire se lève, le plus profond silence règne.

— Messieurs, à nos institutions! de là vient la force et la grandeur de la France dynastique!

Les bouteilles disparaissaient au milieu d'approbations données de voisin à voisin sur la bonté surprenante, sur la finesse des liquides.

Céleste Colleville dit timidement :

— Maman, me permettrez-vous de faire un toast?...

La pauvre jeune fille avait aperçu la figure hébétée de sa marraine, oubliée, elle, la maîtresse de la maison, offrant presque l'expression du chien ne sachant à quel maître obéir, allant de la physionomie de sa terrible belle-sœur à celle de Thuillier, consultant les visages, s'oubliant elle-même; mais la joie sur cette face d'ilote, habituée à n'être rien, à comprimer ses idées, ses sentiments, faisait l'effet d'un pâle soleil d'hiver sous une brume : elle éclairait à regret ces chairs molles et flétries. Le bonnet de gaze orné de fleurs sombres, la négligence de la coiffure, la robe couleur carmélite dont le corsage offrait pour tout ornement une grosse chaîne d'or; tout, jusqu'à la contenance,

stimula l'affection de la jeune Céleste, qui, seule au monde, connaissait la valeur de cette femme condamnée au silence et qui savait tout autour d'elle, qui souffrait de tout et qui se consolait avec elle et Dieu.

— Laissez-lui faire son petit toast, dit la Peyrade à madame Colleville.

— Va, ma fille, s'écria Colleville; il y a le vin de l'Hermitage à boire, et il est chenu!

— A ma bonne marraine! dit la jeune fille en inclinant son verre avec respect, et le lui tendant.

La pauvre femme, effarouchée, regarda, mais à travers un voile de larmes, alternativement sa sœur et son mari; mais sa position au sein de la famille était si connue, et l'hommage de l'innocence à la faiblesse avait quelque chose de si beau, que l'émotion fut générale; tous les hommes se levèrent et s'inclinèrent devant madame Thuillier.

— Ah! Céleste, je voudrais avoir un royaume à mettre à vos pieds! lui dit Félix Phellion.

Le bon Phellion essuyait une larme, et Dutocq lui-même était attendri.

— Quelle charmante enfant! dit mademoiselle Thuillier en se levant et allant embrasser sa belle-sœur.

— A moi! dit Colleville en se posant en athlète. Écoutez bien! A l'amitié! — Videz vos verres! remplissez vos verres! — Bien! Aux beaux-arts! la fleur de la vie sociale. — Videz vos verres! remplissez vos verres! — A pareille fête le lendemain de l'élection!

— Qu'est-ce que cette petite bouteille?... demanda Dutocq à mademoiselle Thuillier.

— C'est, dit-elle, une des trois bouteilles de liqueur de madame Amphoux*; la seconde est pour le mariage de Céleste, et la dernière pour le jour du baptême de son premier enfant.

— Ma sœur a presque perdu la tête, dit Thuillier à Colleville.

Le dîner fut terminé par un toast porté par Thuillier, et qui lui fut soufflé par Théodose, au moment où la bouteille de malaga brilla dans les petits verres comme autant de rubis.

— Colleville, messieurs, a bu *à l'amitié;* moi, je bois, avec ce vin généreux, *à mes amis!...*

Un hourra plein de chaleur accueillit cette sentimentalité; mais, comme dit Dutocq à Théodose :

— C'est un meurtre que de donner de pareil vin de Malaga à des gosiers du dernier ordre...

— Ah! si l'on pouvait imiter ça, bon ami! cria la mairesse en faisant retentir son verre par la manière dont elle suçait la liqueur espagnole, quelle fortune on ferait!...

Zélie était arrivée à son plus haut degré d'incandescence; elle était effrayante.

— Ah! répondit Minard, la nôtre est faite!

— Votre avis, ma sœur, dit Brigitte à madame Thuillier, est-il de prendre le thé dans la salle?...

Madame Thuillier se leva.

— Ah! vous êtes un grand sorcier, dit Flavie Colleville en acceptant le bras de la Peyrade pour passer de la salle à manger au salon.

— Et je ne tiens, lui répondit-il, à ensorceler que vous; et, croyez-moi, c'est une revanche que je prends : vous êtes devenue aujourd'hui plus ravissante que jamais!

— Thuillier, reprit-elle pour éviter le combat, Thuillier qui se croit un homme politique.

— Mais, chère, dans le monde, la moitié des ridicules sont le fruit de conspirations de ce genre; l'homme n'est pas si coupable en ce genre qu'on le pense. Dans combien de familles ne voyez-vous pas le mari, les enfants, les amis de la maison, persuader à une mère très-sotte qu'elle a de l'esprit, à une mère de quarante-cinq ans qu'elle est belle et jeune?... De là des travers inconcevables pour les indifférents. Tel homme doit sa fatuité puante à l'ido-

lâtrie d'une maîtresse, et sa fatuité de rimailleur à ceux qui furent payés pour lui faire accroire qu'il était un grand poëte. Chaque famille a son grand homme, et il en résulte, comme à la Chambre, une obscurité générale avec tous les flambeaux de France... Eh! bien, les gens d'esprit rient entre eux, voilà tout. Vous êtes l'esprit et la beauté de ce petit monde bourgeois; voilà ce qui m'a fait vous vouer un culte; mais ma seconde pensée a été de vous tirer de là, car je vous aime sincèrement; et plus d'amitié que d'amour, quoiqu'il se soit glissé beaucoup d'amour, ajouta-t-il en la pressant sur son cœur à la faveur de l'embrasure où il l'avait conduite.

— Madame Phellion tiendra le piano, dit Colleville; il faut que tout danse aujourd'hui : les bouteilles, les pièces de vingt sous de Brigitte, et nos petites filles! Je vais aller chercher ma clarinette.

Et il remit sa tasse de café vide à sa femme, en souriant de la voir en si bonne harmonie avec Théodose.

— Qu'avez-vous donc fait à mon mari? demanda Flavie à son séducteur.

— Faut-il vous dire tous nos secrets?

— Vous ne m'aimez donc pas? répondit-elle en le regardant avec la sournoiserie coquette d'une femme à peu près décidée.

— Oh! puisque vous me dites tous les vôtres, reprit-il en se laissant aller à cette exaltation recouverte de gaieté provençale, si charmante et si naturelle en apparence, je ne voudrais pas vous cacher une peine dans mon cœur...

Et il la ramena dans l'embrasure de la fenêtre, et il lui dit souriant :

— Colleville a vu, pauvre homme, en moi l'artiste opprimé par tous ces bourgeois, se taisant devant eux parce qu'il serait incompris, mal jugé, chassé; mais il a senti la chaleur du feu sacré qui me dévore. Oui, je suis d'ailleurs, dit-il, avec un ton de conviction profonde,

artiste en parole à la manière de Berryer; je pourrais faire pleurer les jurés en pleurant moi-même, car je suis nerveux comme une femme. Et alors cet homme, à qui toute cette bourgeoisie faisait horreur, en a plaisanté avec moi; nous avons commencé contre eux en riant, il m'a trouvé aussi fort que lui. Je lui ai dit le plan formé de faire quelque chose de Thuillier, et je lui ai fait entrevoir tout le parti qu'il tirerait d'un mannequin politique : « Ne fût-ce, lui ai-je dit, que pour devenir M. *de* Colleville, et mettre votre charmante femme où je voudrais la voir, dans une bonne recette générale, où vous devriez vous faire nommer député; car, pour devenir tout ce que vous devez être, il vous suffira d'aller huit ans dans les Hautes ou dans les Basses-Alpes, dans un trou de ville où tout le monde vous aimera, où votre femme séduira tout le monde... Et ceci, lui ai-je dit, ne vous manquera pas, surtout si vous donnez votre chère Céleste à un homme capable d'être influent à la Chambre... » La raison, traduite en plaisanterie, a la vertu de pénétrer ainsi plus avant qu'elle ne le ferait toute seule chez certains caractères : aussi, Colleville et moi, sommes-nous les meilleurs amis du monde. Ne m'a-t-il pas dit à table : « Gredin, tu m'as volé ma phrase ! » Ce soir, nous serons à tu et à toi... Puis une petite partie fine, où les artistes, mis au régime de ménage, se compromettent toujours, et où je l'entraînerai, nous rendra tout aussi sérieusement amis et peut-être plus qu'il ne l'est avec Thuillier, car je lui ai dit que Thuillier crèverait de jalousie en lui voyant sa rosette... Et voilà, ma chère adorée, ce qu'un sentiment profond donne le courage de produire ! Ne faut-il pas que Colleville m'adopte, que je puisse être chez vous de son aveu ?... Mais, voyez-vous, vous me feriez lécher des lépreux, avaler des crapauds vivants, séduire Brigitte; oui, j'empalerais mon cœur de ce grand piquet-là, s'il fallait m'en servir comme d'une béquille pour me traîner à vos genoux !

— Ce matin, dit-elle, vous m'avez effrayée...

— Et, ce soir, vous êtes rassurée?... Oui, dit-il, il ne vous arrivera jamais rien de mal avec moi.

— Ah! vous êtes, je l'avoue, un homme bien extraordinaire!...

— Mais non; les plus petits, comme les plus grands efforts, sont les reflets de la flamme que vous avez allumée, et je veux être votre gendre, pour que nous ne puissions jamais nous quitter... Ma femme, hé! mon Dieu, ce ne peut être qu'une machine à enfants; mais l'être sublime, la divinité, ce sera toi, lui glissa-t-il dans l'oreille.

— Vous êtes Satan! lui dit-elle avec une sorte de terreur.

— Non, je suis un peu poëte, comme tous les gens de mon pays. Allons! soyez ma Joséphine!... J'irai vous voir demain, à deux heures et j'ai le désir le plus ardent de savoir où vous dormez, les meubles qui vous servent, la couleur des étoffes, comment sont disposées les choses autour de vous, d'admirer la perle dans sa coquille!...

Et il s'éloigna fort habilement sur cette parole, sans vouloir entendre la réponse.

Flavie, pour qui, dans toute sa vie, l'amour n'avait jamais pris le langage passionné du roman, resta saisie, mais heureuse, le cœur palpitant, et se disant qu'il était bien difficile d'échapper à une pareille influence. Pour la première fois, Théodose avait mis un pantalon neuf, des bas de soie gris et des escarpins, un gilet de soie noire et une cravate de satin noir, sur les nœuds de laquelle brillait une épingle choisie avec goût. Il portait un habit neuf, à la nouvelle mode, et des gants jaunes relevés par le blanc des manchettes; il était le seul homme qui eût des manières, un maintien, au milieu de ce salon que les invités remplissaient insensiblement.

Madame Pron, née Barniol, était arrivée avec deux pensionnaires de chacune dix-sept ans, confiées à ses soins maternels par des familles qui demeuraient à Bourbon et à la Martinique. Monsieur Pron, professeur de rhétorique

dans un collége dirigé par des prêtres, appartenait à la classe des Phellion; mais, au lieu d'être en surface, de s'étaler en phrases, en démonstrations, de toujours poser en exemple, il était sec et sentencieux. Monsieur et madame Pron, les fleurs du salon Phellion, recevaient les lundis; ils s'étaient liés très-étroitement par les Barniol avec les Phellion. Quoique professeur, le petit Pron dansait. La grande renommée de l'institution Lagrave, à laquelle monsieur et madame Phellion avaient été, pendant vingt ans, attachés, s'était encore accrue sous la direction de mademoiselle Barniol, la plus habile et la plus ancienne des sous-maîtresses. Monsieur Pron jouissait d'une grande influence dans la portion du quartier circonscrite par le boulevard du Mont-Parnasse, le Luxembourg et la route de Sèvres. Aussi, dès qu'il vit son ami, Phellion, sans avoir besoin d'avis, le prit-il par le bras, pour aller l'initier, dans un coin, à la conspiration Thuillier, et, après dix minutes de conversation, ils vinrent tous les deux chercher Thuillier, et l'embrasure de la fenêtre opposée à celle où restait Flavie entendit sans doute un trio digne, dans son genre, de celui des trois Suisses dans *Guillaume Tell**.

— Voyez-vous, vint dire Théodose à Flavie, l'honnête et pur Phellion intrigant!... Donnez une raison à l'homme probe, et il patauge très-bien dans les stipulations les plus sales; car, enfin, il raccroche le petit Pron, et Pron emboîte le pas, uniquement dans l'intérêt de Félix Phellion, qui tient en ce moment votre petite Céleste... Allez donc les séparer,... il y a dix minutes qu'ils sont ensemble, et que le fils Minard tourne autour d'eux comme un bouledogue irrité.

Félix, encore sous le coup de la profonde émotion que lui avait fait éprouver l'action généreuse et le cri parti du cœur de Céleste, quand personne, excepté madame Thuillier, n'y pensait plus, eut une de ces finesses ingénues qui sont l'honnête charlatanisme de l'amour vrai; mais il

n'en était pas coutumier : les mathématiques lui donnaient des distractions. Il alla près de madame Thuillier, imaginant bien que madame Thuillier attirerait Céleste auprès d'elle, profond calcul d'une profonde passion. Elle sut d'autant plus de gré à Félix, que l'avocat Minard, qui ne voyait en elle qu'une dot, n'eut pas cette inspiration soudaine et buvait son café tout en causant politique avec Laudigeois, qu'on trouva dans le salon avec monsieur Barniol et Dutocq, par ordre de son père, qui pensait au renouvellement de la législature de 1842.

— Qui n'aimerait pas Céleste! dit Félix à madame Thuillier.

— Pauvre chère petite, il n'y a qu'elle au monde qui m'aime! répondit l'ilote en retenant ses larmes.

— Eh! madame, nous sommes deux à vous aimer, reprit le candide Mathieu* en riant.

— Que dites-vous donc là? vint demander Céleste à sa marraine.

— Mon enfant, répondit la pieuse victime en attirant sa filleule et en la baisant au front, il dit que vous êtes deux à m'aimer...

— Ne vous fâchez pas de cette prédiction, mademoiselle! dit tout bas le futur candidat de l'Académie des sciences, et laissez-moi tout faire pour la réaliser!... Tenez, je suis fait ainsi : l'injustice me révolte profondément!... Oh! que le Sauveur des hommes a eu raison de promettre l'avenir aux cœurs doux, aux agneaux immolés!... Un homme qui ne vous aurait qu'aimée, Céleste, vous adorerait après votre sublime élan à table! Mais à l'innocence seule de consoler le martyr!... Vous êtes une bonne jeune fille, et vous serez une de ces femmes qui sont à la fois la gloire et le bonheur d'une famille. Heureux qui vous plaira!

— Chère marraine, de quels yeux monsieur Félix me voit-il donc?...

— Il t'apprécie, mon petit ange, et je prierai Dieu pour vous...

— Si vous saviez combien je suis heureux que mon père puisse rendre service à monsieur Thuillier,... et comme je voudrais être utile à votre frère!...

— Enfin, dit Céleste, vous aimez toute la famille?

— Eh! oui, répondit Félix.

L'amour véritable s'enveloppe toujours des mystères de la pudeur, même dans son expression, car il se prouve par lui-même; il ne sent pas la nécessité, comme l'amour faux, d'allumer un incendie, et un observateur, s'il avait pu s'en glisser un dans le salon Thuillier, aurait fait un livre en comparant les deux scènes, et voyant les énormes préparations de Théodose et la simplicité de Félix : l'un était la nature, l'autre était la société; le vrai et le faux en présence. En apercevant, en effet, sa fille ravie, exhalant son âme par tous les pores de son visage, et belle comme une jeune fille cueillant les premières roses d'une déclaration indirecte, Flavie eut un mouvement de jalousie au cœur, elle vint à Céleste et lui dit à l'oreille :

— Vous ne vous conduisez pas bien, ma fille, tout le monde vous observe, et vous vous compromettez à causer aussi long-temps seule avec monsieur Félix, sans savoir si cela nous convient.

— Mais, maman, ma marraine est là.

— Ah! pardon! chère amie, dit madame Colleville, je ne vous voyais pas...

— Vous faites comme tout le monde, répliqua le Saint-Jean-Bouche-d'Or.

Cette phrase piqua madame Colleville, qui la reçut comme une flèche barbelée; elle jeta sur Félix un regard de hauteur et dit à Céleste : « Viens t'asseoir là, ma fille, » en s'asseyant elle-même auprès de madame Thuillier, et désignant une chaise à côté d'elle à sa fille.

— Je me tuerai de travail, dit alors Félix à madame

Thuillier, ou je deviendrai membre de l'Académie des sciences, pour obtenir sa main à force de gloire.

— Ah! se dit à elle-même la pauvre femme, il m'aurait fallu quelque savant tranquille et doux comme lui!... Je me serais lentement développée à la faveur d'une vie à l'ombre... Mon Dieu, tu ne l'as pas voulu; mais réunis et protége ces deux enfants! ils sont faits l'un pour l'autre.

Et elle resta pensive en écoutant le bruit du sabbat que faisait sa belle-sœur, un vrai cheval à l'ouvrage, et qui, prêtant la main à ses deux servantes, desservait la table, enlevait tout dans la salle à manger, afin de la livrer aux danseurs et aux danseuses, vociférant comme un capitaine de frégate sur un banc de quart en se préparant à une attaque : « Avez-vous encore du sirop de groseilles? Allez acheter de l'orgeat! » ou : « Il n'y a pas beaucoup de verres, peu d'eau rougie, et prenez là six bouteilles de vin ordinaire que je viens de monter. Prenez garde à ce que Coffinet, le portier, n'en prenne!... Caroline, ma fille, reste au buffet!... Vous aurez une langue de jambon, dans le cas où l'on danserait encore à une heure du matin. Pas de gaspillage! ayez l'œil à tout. Passez-moi le balai... mettez de l'huile dans les lampes... et surtout ne faites pas de malheurs... vous arrangerez les restes du dessert, afin de parer le buffet!... Voyez si ma sœur viendra nous aider! Je ne sais pas à quoi elle pense, cette lendore-là... Mon Dieu! qu'elle est lente!... Bah! ôtez les chaises, ils auront plus de place. »

Le salon était plein des Barniol, des Colleville, des Laudigeois, des Phellion et de tous ceux que le bruit d'une sauterie chez les Thuillier, répandu dans le Luxembourg entre deux et quatre heures, moment où la bourgeoisie du quartier se promène, avait attirés.

— Êtes-vous prête, ma fille? dit Colleville en faisant irruption dans la salle à manger; il est neuf heures, et ils sont serrés comme des harengs dans votre salon. Cardot,

sa femme, son fils, sa fille et son futur gendre viennent d'arriver, accompagnés du jeune substitut Vinet, et le faubourg Saint-Antoine débouche en ce moment. Nous allons passer le piano du salon ici, hein ?

Et il donna le signal en essayant sa clarinette, dont les joyeux canards furent accueillis par un hourra dans le salon.

Il est assez inutile de peindre un bal de cette espèce. Les toilettes, les figures, les conversations, tout y fut en harmonie avec un détail qui doit suffire aux imaginations les moins rigides, car, en toute chose, un seul fait sert de cachet par sa couleur et son caractère. On passait sur des plateaux décolorés par places, dévernis, des verres communs pleins de vin pur, d'eau rougie et d'eau sucrée. Les plateaux où se voyaient des verres d'orgeat, des verres de sirop, s'absentaient fréquemment. Il y eut cinq tables de jeux, vingt-cinq joueurs! dix-huit danseurs et danseuses! A une heure du matin, on entraîna madame Thuillier, mademoiselle Brigitte et madame Phellion, ainsi que Phellion père, dans les extravagances d'une contredanse vulgairement appelée la *Boulangère*, et où Dutocq figura la tête voilée, à la façon des Kabyles! Les domestiques qui attendaient leurs maîtres et ceux de la maison firent galerie, et, comme cette interminable contredanse dura une heure, on voulut porter Brigitte en triomphe quand elle annonça son souper; mais elle entrevit la nécessité de cacher douze bouteilles de vieux vin de Bourgogne. On s'amusait tant, les matrones comme les jeunes filles, que Thuillier trouva le moyen de dire :

— Eh! bien, ce matin, nous ne savions guère que nous aurions une pareille fête ce jour!...

— On n'a jamais plus de plaisir, dit le notaire Cardot, que dans ces sortes de bals improvisés. Ne me parlez pas de ces réunions où chacun vient gourmé!...

Cette opinion constitue un axiome dans la bourgeoisie.

— Ah! bah, dit madame Minard, moi, j'aime bien papa, j'aime bien maman...

— Nous ne disons pas cela pour vous, madame, chez qui le plaisir a fait élection de domicile, dit Dutocq.

La *Boulangère* finie, Théodose arracha Dutocq au buffet, où il prenait une tranche de langue et lui dit :

— Allons-nous-en, car il faut que nous soyons demain au petit jour chez Cérizet, pour avoir tous les renseignements sur l'affaire à laquelle nous penserons l'un et l'autre, car elle n'est pas si facile que Cérizet le croit.

— Et comment? dit Dutocq en venant manger son morceau de la langue dans le salon.

— Mais vous ne connaissez donc pas les lois?... J'en sais assez pour être au fait des périls de l'affaire. Si le notaire veut la maison, et que nous la lui soufflions, il a la ressource de la surenchère pour nous la reprendre, et il pourra se mettre dans la peau d'un créancier inscrit. Dans la législation actuelle du régime hypothécaire, quand une maison se vend à la requête d'un des créanciers, si le prix qu'on en retire par l'adjudication ne suffit pas à payer tous les créanciers, ils ont le droit de surenchérir; et le notaire, une fois pris, se ravisera.

— C'est juste! dit Dutocq. Eh! bien, nous irons voir Cérizet.

Ces mots : « Nous irons voir Cérizet, » furent entendus par l'avocat Minard, qui suivait immédiatement les deux associés; mais ils n'avaient aucun sens pour lui. Ces deux hommes étaient si loin de lui, de sa voie et de ses projets, qu'il les écouta sans les entendre.

— Voilà l'une des plus belles journées de notre vie, dit Brigitte quand elle se trouva seule avec son frère, à deux heures et demie du matin, dans le salon désert; quelle gloire, que d'être ainsi choisi par ses concitoyens!

— Ne t'y trompe pas, Brigitte, nous devons tout cela, mon enfant, à un homme...

— A qui?

— A notre ami la Peyrade.

La maison vers laquelle allèrent non pas le lendemain lundi, mais le surlendemain mardi, Dutocq et Théodose, à qui le greffier fit observer que Cérizet s'absentait le dimanche et le lundi, en profitant de l'absence totale de pratiques pendant ces deux jours, consacrés par le peuple à la débauche, cette maison est un des traits saillants de la physionomie du faubourg Saint-Jacques tout aussi important que la maison de Thuillier ou celle de Phellion. On ne sait pas (il est vrai que l'on n'a pas encore nommé de commission pour étudier ce phénomène), on ne sait ni comment ni pourquoi les quartiers de Paris se dégradent et s'encanaillent, au moral comme au physique; comment le séjour de la Cour et de l'Église, le Luxembourg et le quartier Latin deviennent ce qu'ils sont aujourd'hui, malgré l'un des plus beaux palais du monde, malgré l'audacieuse coupole Sainte-Geneviève, celle de Mansard au Val-de-Grâce, et les charmes du Jardin-des-Plantes, pourquoi l'élégance de la vie s'en va; comment les maisons Vauquer, les maisons Phellion, les maisons Thuillier pullulent, avec les pensionnats, sur les palais des Stuarts, des cardinaux Mignon, Duperron, et pourquoi la boue, de sales industries et la misère s'emparent d'une montagne, au lieu de s'étaler loin de la vieille et noble ville?... Une fois mort l'ange dont la bienfaisance planait sur ce quartier, l'usure de bas étage était accourue. Au conseiller Popinot* succédait un Cérizet; et chose étrange, bonne à étudier d'ailleurs, l'effet produit, socialement parlant, ne différait guère. Popinot prêtait sans intérêt et savait perdre; Cérizet ne perdait rien et forçait les malheureux à bien travailler, à devenir sages. Les pauvres adoraient Popinot, mais ils ne haïssaient pas Cérizet. Ici fonctionne le dernier rouage de la finance parisienne. En haut, la maison Nucingen, les Keller, les du Tillet, les Mongenod; un peu plus bas, les Palma, les

Gigonnet, les Gobseck; encore plus bas, les Samanon, les Chaboisseau, les Barbet; puis, enfin, après le Mont-de-Piété, ce roi de l'usure, qui tend ses lacets au coin des rues pour étrangler toutes les misères et n'en pas manquer une, un Cérizet!

La redingote à brandebourgs doit vous annoncer le taudis de cet échappé de la commandite et de la sixième chambre.



C'était une maison dévorée par le salpêtre, et dont les murs portaient des taches vertes, ressuaient, puaient comme le visage de ces hommes, sise d'ailleurs au coin de la rue des Poules* et garnie d'un marchand de vin de la dernière espèce, à boutique peinte en gros rouge vif, décorée de rideaux en calicot rouge, garnie d'un comptoir de plomb, armée de barreaux formidables.

Au-dessus de la porte d'une allée hideuse se balançait un affreux réverbère sur lequel on lisait : *Hôtel garni.* Les murs étaient sillonnés de croix en fer qui attestaient le peu de solidité de l'immeuble, appartenant d'ailleurs au

marchand de vin; il en habitait la moitié du rez-de-chaussée et l'entre-sol. Madame veuve Poiret (née Michonneau) tenait l'hôtel garni, qui se composait du premier, du second et du troisième étage et où logeaient les plus malheureux étudiants.

Cérizet y occupait une pièce au rez-de-chaussée et une pièce à l'entre-sol, où il montait par un escalier intérieur, éclairé sur une horrible cour dallée d'où il s'élevait des odeurs méphitiques. Cérizet donnait quarante francs par mois, pour dîner et déjeuner, à la veuve Poiret; il s'était ainsi concilié l'hôtesse en se faisant son pensionnaire, et le marchand de vin en lui procurant une vente énorme, un débit de liqueurs, des bénéfices réalisés avant le lever du soleil. Le comptoir du sieur Cadenet s'ouvrait avant celui de Cérizet, qui commençait ses opérations le mardi, vers trois heures du matin en été, vers cinq heures en hiver.

L'heure de la grande Halle, où se rendaient beaucoup de ses clients et clientes, déterminait celle de son affreux commerce. Aussi le sieur Cadenet, en considération de cette clientèle entièrement due à Cérizet, ne lui louait-il les deux pièces que quatre-vingts francs par an, et souscrivit-il un bail de douze ans que Cérizet seul avait le droit de rompre, sans indemnité, de trois mois en trois mois. Cadenet apportait tous les jours lui-même une bonne et excellente bouteille de vin pour le dîner de son précieux locataire, et, quand Cérizet était à sec, il n'avait qu'à dire à son ami : « Cadenet, prête-moi donc cent écus. » Mais il les lui rendait toujours fidèlement.

Cadenet eut, dit-on, la preuve que la veuve Poiret avait confié deux mille francs à Cérizet, ce qui pourrait expliquer la progression de ses affaires depuis le jour où il s'était établi dans le quartier avec un dernier billet de mille francs, et la protection de Dutocq. Cadenet, animé d'une cupidité que le succès accroissait, avait proposé,

depuis le commencement de l'année, une vingtaine de mille francs à son ami Cérizet, Cérizet refusa, sous prétexte qu'il courait des chances dont les malheurs seraient une cause de brouille avec des associés.

— Il ne pouvait que les prendre à six pour cent, dit-il à Cadenet, et vous faites mieux que cela dans votre partie... Associons-nous plus tard pour une affaire sérieuse; mais une bonne occasion vaut au moins une cinquantaine de mille francs, et, quand vous aurez cette somme, eh! bien, nous causerons...

Cérizet avait apporté l'affaire de la maison à Théodose, après avoir reconnu qu'entre eux trois, madame Poiret, Cadenet et lui, jamais ils ne pourraient réunir cent mille francs.

Le prêteur à la petite semaine était donc excessivement en sûreté dans ce bouge, et il eût, au besoin, trouvé main-forte. Par certaines matinées, il n'y avait pas moins de soixante à quatre-vingts personnes, tant hommes que femmes, soit chez le marchand de vin, soit dans le corridor, assis sur les marches de l'escalier, soit dans le bureau, où le défiant Cérizet n'admettait pas plus de six personnes à la fois. Les premiers arrivés retenaient leur tour, et, comme chacun ne passait qu'à son numéro, le marchand de vin ou son garçon numérotaient les hommes à leurs chapeaux et les femmes au dos.

On se vendait, comme les fiacres, sur la place, des numéros de tête pour des numéros de queue. Par certains jours où les affaires à la Halle voulaient de la prestesse, un numéro de tête s'achetait un verre d'eau-de-vie et un sou. Les numéros sortants appelaient les suivants dans le cabinet de Cérizet, et, s'il s'élevait des disputes, Cadenet mettait le holà en disant :

— Quand vous ferez venir la garde et la police, en serez-vous plus avancés? *Il* fermera boutique.

Il était le nom de Cérizet. Lorsque, dans la journée, une malheureuse femme au désespoir, sans pain chez elle

et voyant ses enfants pâlis, venait emprunter dix ou vingt sous :

— Y est-*il ?* était son mot au marchand de vin ou à son premier garçon.

Cadenet, gros homme court, habillé de bleu, à manches de dessus en étoffe noire, à tablier de marchand de vin, la casquette sur la tête, semblait un ange à ces pauvres mères quand il répondait :

— *Il* m'a dit que vous étiez une honnête femme, et m'a dit de vous donner quarante sous. Vous savez ce que vous aurez à faire... Et, chose incroyable, *il* était béni, comme on bénissait jadis Popinot.

On maudissait Cérizet le dimanche matin, en réglant les comptes; on le maudissait dans tout Paris le samedi, quand on travaillait afin de lui rendre la somme prêtée et l'intérêt ! Mais il était la Providence, il était Dieu, du mardi au vendredi de chaque semaine.

La pièce où il se tenait, jadis la cuisine du premier étage, était nue; les solives du plancher, blanchies à la chaux, portaient les traces de la fumée. Les murailles, le long desquelles il avait mis des bancs, les pavés de grès qui formaient le parquet gardaient et rendaient tour à tour l'humidité. La cheminée, dont la hotte était restée, avait été remplacée par un poêle en fer où Cérizet brûlait de la houille quand il faisait froid. Sous cette hotte s'étendait un plancher exhaussé d'un demi-pied d'une toise carrée, où se trouvaient une table valant vingt sous et un fauteuil en bois sur lequel il y avait un rond en cuir vert. Derrière lui, Cérizet avait fait garnir la muraille en planches de bateau. Puis il était entouré d'un petit paravent en bois blanc pour le garantir des vents du côté de la fenêtre et du côté de la porte; mais ce paravent, composé de deux feuilles, le laissait recevoir la chaleur du poêle. La fenêtre avait à l'intérieur d'énormes volets doublés de tôle et maintenus. par une barre. La porte se recommandait d'ailleurs par une armature du même genre.

Au fond de cette pièce, dans un angle, tournait sur lui-même un escalier venu de quelque magasin démoli, racheté rue Chapon* par Cadenet, qui l'avait fait ajuster dans le plancher de l'entre-sol, en supprimant toute communication avec le premier étage, et Cérizet exigea que la porte de l'entre-sol donnant sur le palier fût murée. Ce domicile était donc une forteresse. En haut, la chambre de cet homme avait pour tout mobilier un tapis acheté vingt francs, un lit de pensionnaire, une commode, deux chaises, un fauteuil et une caisse de fer en façon de secrétaire, d'un excellent serrurier, acquise d'occasion. Il se faisait la barbe devant la glace de la cheminée; il possédait deux paires de draps en calicot, six chemises en percale et le reste à l'avenant. Une fois ou deux, Cadenet vit Cérizet habillé comme peuvent l'être les élégants; il cachait donc, dans le dernier tiroir de sa commode, un déguisement complet avec lequel il pouvait aller à l'Opéra, voire dans le monde, et ne pas être reconnu, car, sans la voix, Cadenet lui eût demandé : « Qu'y a-t-il pour votre service ? »

Ce qui plaisait le plus en cet homme *à ses pratiques,* c'était sa jovialité, ses reparties; il parlait leur langage. Cadenet, ses deux garçons et Cérizet, vivant au sein des plus affreuses misères, conservaient le calme du croque-mort avec les héritiers, de vieux sergents de la Garde au milieu des morts; ils ne gémissaient pas plus en écoutant les cris de la faim, du désespoir, que les chirurgiens ne gémissent en entendant leurs patients dans les hôpitaux, et ils disaient, comme les soldats et les aides, ces paroles insignifiantes : « Ayez de la patience, un peu de courage ! A quoi sert de se désoler ? Quand vous vous tuerez, après ?... On se fait à tout; un peu de raison, etc. »

Quoique Cérizet eût la précaution de cacher l'argent nécessaire à son opération de la matinée dans un double fond de son fauteuil sur lequel il s'asseyait, de ne prendre que cent francs à la fois, qu'il mettait dans les goussets de

son pantalon, et de ne puiser à sa réserve qu'entre deux fournées en tenant sa porte fermée et ne la rouvrant qu'après avoir visité ses goussets, il n'avait rien à craindre des différents désespoirs venus de tous les côtés à ce rendez-vous d'argent. Certainement, il existe bien des manières d'être probe ou vertueux, et la *Monographie de la vertu* [1] n'a pas d'autre base que cet axiome social. L'homme manque à sa conscience, il manque ostensiblement à la délicatesse, il forfait à cette fleur de l'honneur qui, perdue, n'est pas encore la déconsidération générale; il manque enfin à l'honneur, il ne va pas encore à la Police correctionnelle; voleur, il n'est pas encore justiciable de la Cour d'assises; enfin après la Cour d'assises, il peut être honoré dans le bagne en y apportant l'espèce de probité que les scélérats ont entre eux, et qui consiste à ne pas se dénoncer, à partager loyalement, à courir les mêmes dangers. Eh! bien, cette dernière probité, qui peut-être est un calcul, une nécessité, dont la pratique offre encore des chances de grandeur à l'homme et de retour au bien, régnait absolument entre Cérizet et ses pratiques. Jamais Cérizet ne commettait d'erreurs, ni ses pauvres non plus : on ne se niait rien réciproquement, ni capital, ni intérêts. Plusieurs fois, Cérizet, qui d'ailleurs sortait du peuple, avait rectifié d'une semaine sur l'autre une erreur involontaire au profit d'une malheureuse famille qui ne s'en était pas aperçue. Aussi passait-il pour un chien mais un chien honnête; sa parole, au milieu de cette cité dolente, était sacrée. Une femme mourut, lui emportant trente francs :

— Voilà mes profits! dit-il à son assemblée, et vous hurlez après moi. Cependant, je ne tourmenterai pas des mioches!... Et Cadenet leur a porté du pain et de la piquette.

[1] Un ouvrage* dans le genre de la *Physiologie du mariage,* dans lequel l'auteur travaille depuis 1833, époque à laquelle il fut annoncé.

Depuis ce trait, habile calcul d'ailleurs, on disait de lui dans les deux faubourgs :

— Ce n'est pas un méchant homme !...

Le prêt à la petite semaine, entendu comme l'entendait Cérizet, n'est pas, toute proportion gardée, une plaie aussi cruelle que celle du Mont-de-Piété. Cérizet donnait dix francs le mardi, sous la condition d'en recevoir douze le dimanche matin. En cinq semaines, il doublait ses capitaux, mais il y avait bien des transactions. Sa bonté consistait à ne recouvrer de temps en temps que onze francs cinquante centimes; on lui redevait des intérêts. Quand il donnait cinquante francs pour soixante à un petit fruitier, ou cent francs pour cent vingt à un marchand de mottes, il courait des risques.

En arrivant par la rue des Postes à la rue des Poules, Théodose et Dutocq aperçurent un rassemblement d'hommes et de femmes, et, à la clarté que les quinquets du marchand de vin y jetaient, ils furent effrayés en voyant cette masse de figures rouges, lézardées, grimées, sérieuses de souffrances, flétries, ébouriffées, chauves, grasses de vin, maigries par les liqueurs, les unes menaçant, les autres résignées, celles-ci goguenardes, celles-là spirituelles, d'autres hébétées, qui s'élevaient sur ces terribles haillons que le dessinateur ne surpasse jamais, même dans ses plus extravagantes fantaisies.

— Je serai reconnu ! dit Théodose en entraînant Dutocq, nous avons fait une sottise de venir le prendre au milieu de ses fonctions...

— D'autant plus, que nous ne songeons pas que Claparon est couché dans son taudis, dont l'intérieur ne nous est pas connu. Tenez, il y a des inconvénients pour vous, il n'y en a pas pour moi, je puis avoir à causer avec mon expéditionnaire, et je vais aller lui dire de venir dîner, car il y a audience aujourd'hui, nous ne pouvons pas déjeuner; nous prendrons rendez-vous à la *Chaumière**, dans un des cabinets du jardin...

— Mauvais; on peut être écouté sans s'en apercevoir, répondit l'avocat; j'aime mieux le *Petit Rocher-de-Cancale*:* on se met dans un cabinet et l'on parle bas.

— Et si vous êtes vu avec Cérizet?

— Eh! bien, allons au *Cheval-Rouge,* quai de la Tournelle.

— Cela vaut mieux; à sept heures, nous ne trouverons plus personne.

Dutocq s'avança donc tout seul au milieu de ce congrès de gueux, et il entendit son nom répété par la foule, car il était difficile qu'il ne rencontrât pas quelque justiciable, comme Théodose y eût rencontré des clients.

Dans ces quartiers, le juge de paix est le tribunal suprême, et toutes les contestations y meurent, surtout depuis la loi qui a rendu leur compétence souveraine dans les affaires où la valeur du litige ne s'élève pas à plus de cent quarante francs. On fit passage au greffier, non moins redouté que le juge de paix. Il vit sur l'escalier des femmes assises sur des marches : horrible étalage, semblable à ces fleurs disposées en gradins et parmi lesquelles il y en avait de jeunes, de pâles, de souffrantes; la diversité de couleurs, des fichus, des bonnets, des robes et des tabliers rendait la comparaison peut-être plus exacte que ne doit l'être une comparaison. Dutocq fut presque asphyxié quand il ouvrit la porte de la pièce où déjà soixante personnes avaient passé laissant leurs odeurs.

— Votre numéro? le numéro? crièrent toutes les voix.

— Taisez vos becs! cria une voix enrouée de la rue, c'est la plume de la justice de paix.

Le plus profond silence régna. Dutocq trouva son expéditionnaire vêtu d'un gilet de peau jaune comme les gants de la gendarmerie, et Cérizet portait là-dessous un ignoble gilet de laine tricotée. On peut imaginer cette figure malade sortant d'une pareille gaîne, et couverte d'un mau-

vais madras qui, laissant voir le front, le cou sans cheveux, restituait à cette tête son caractère à la fois hideux et menaçant, surtout à la lueur d'une chandelle des douze à la livre.

— Ça ne peut pas aller comme ça, papa Lantimèche, disait Cérizet à un grand vieillard qui paraissait avoir soixante-dix ans et qui restait devant lui, son bonnet de laine rouge à la main, montrant une tête sans cheveux, une poitrine à poils blancs à travers son méchant bour-



geron; mettez-moi au fait de ce que vous voulez entreprendre! Cent francs, même à la condition d'en rendre cent vingt, ça ne se lâche pas comme un chien dans une église...

Les cinq autres pratiques, parmi lesquelles se trouvaient deux femmes, toutes deux nourrices, l'une tricotant, l'autre allaitant, éclatèrent de rire.

En voyant Dutocq, Cérizet se leva respectueusement et alla vivement à sa rencontre en ajoutant :

— Vous avez le temps de faire vos réflexions; car

voyez-vous, ça m'inquiète, une somme de cent francs demandée par un vieux compagnon serrurier.

— Mais s'il s'agit d'une invention?... s'écria le vieil ouvrier.

— Une invention et cent francs!... Vous ne connaissez pas les lois; il faut deux mille francs, dit Dutocq; il faut un brevet, il faut des protections...

— C'est vrai, dit Cérizet, qui comptait bien sur des hasards de ce genre; tenez, papa Lantimèche, venez demain matin, à six heures, nous causerons : on ne parle pas invention en compagnie...

Et Cérizet écouta Dutocq, dont le premier mot fut :

— Si c'est bon, part à nous deux!...

— Pourquoi donc vous êtes-vous levé si matin pour venir me dire cela? demanda le défiant Cérizet, déjà fâché du *Part à deux!* Vous m'auriez bien vu au greffe.

Et il regarda Dutocq en coulisse, qui, tout en lui disant la vérité, parlant de Claparon et de la nécessité d'aller vivement dans l'affaire de Théodose, parut s'entortiller. Puis il sortit après lui avoir donné le rendez-vous.

— Vous m'auriez toujours vu ce matin au greffe,... répondit Cérizet en reconduisant Dutocq jusqu'à la porte.

— En voilà un, se dit-il en reprenant sa place, qui me semble avoir soufflé sa lanterne pour que je n'y voie plus clair... Eh! bien, nous lâcherons notre place d'expéditionnaire... Ah! vous, ma petite mère! s'écria-t-il; vous inventez des enfants... C'est amusant, quoique le tour soit bien connu!

Il est d'autant plus inutile de raconter l'entrevue des trois associés, que les dispositions convenues furent la base des confidences de Théodose à mademoiselle Thuillier; mais il est nécessaire de faire observer que l'habileté déployée par la Peyrade épouvanta presque Cérizet et Dutocq. Dès cette conférence, le banquier des pauvres eut en germe dans sa conscience l'idée de tirer son épingle

du jeu, quand il se trouvait en compagnie de joueurs si forts. Gagner la partie à tout prix et l'emporter sur les plus habiles, fût-ce par une friponnerie, est une inspiration de la vanité particulière aux amis du tapis vert. De là vint le terrible coup que la Peyrade devait recevoir.

Il connaissait d'ailleurs ses deux associés; aussi, malgré la perpétuelle contention de ses forces intellectuelles, malgré les soins continuels que voulait son personnage à dix faces, rien ne le fatiguait-il plus que son rôle avec ses deux complices. Dutocq était un grand fourbe, et Cérizet avait joué jadis la comédie; ils se connaissaient en grimaces. Une figure immobile, à la Talleyrand, les eût fait rompre avec le Provençal, qui se trouvait dans leurs griffes, et il devait avoir une aisance, une confiance, un jeu franc, qui certes est le comble de l'art. Faire illusion au parterre est un triomphe de tous les jours, mais tromper mademoiselle Mars, Frédérick-Lemaître, Potier, Talma, Monrose*, est le comble de l'art.

Cette conférence eut donc pour résultat de donner à la Peyrade, aussi sagace que Cérizet, une peur secrète qui, pendant la dernière période de cette immense partie, lui embrasa le sang, lui chauffa le cœur, par moment, au point de le mettre dans l'état morbide du joueur suivant de l'œil la roulette quand il a risqué son dernier enjeu. Les sens ont alors une lucidité dans leur action, l'intelligence prend une portée pour laquelle la science humaine n'a point de mesures.

Le lendemain de cette conférence, il vint dîner avec les Thuillier; et, sous le vulgaire prétexte d'une visite à faire à madame de Saint-Fondrille, la femme de l'illustre savant, avec laquelle il voulait se lier, Thuillier emmena sa femme et laissa Théodose avec Brigitte. Ni Thuillier, ni sa sœur, ni Théodose, n'étaient les dupes de cette comédie, et le vieux beau de l'Empire appelait du nom de diplomatie cette manœuvre.

— Jeune homme, n'abuse pas de l'innocence de ma sœur, respecte-la, dit solennellement Thuillier avant de partir.

— Avez-vous, mademoiselle, dit Théodose en rapprochant son fauteuil de la bergère où tricotait Brigitte, avez-vous pensé à mettre le commerce de l'arrondissement dans les intérêts de Thuillier?...

— Et comment? dit-elle.

— Mais vous êtes en relations d'affaires avec Barbet et Métivier.

— Ah! vous avez raison!... Nom d'un petit bonhomme! vous n'êtes pas gauche! dit-elle après une pause.

— Quand on aime les gens, on les sert! répondit-il sentencieusement et à distance.

Séduire Brigitte était, dans cette longue bataille entamée depuis deux ans, comme emporter la grande redoute à la Moskowa, le point culminant. Mais il fallait occuper cette fille comme le diable fut censé, dans le Moyen-Âge, occuper les gens, et de manière à rendre chez elle tout réveil impossible. Depuis trois jours, la Peyrade se mesurait avec sa tâche, et il en avait fait le tour pour en reconnaître les difficultés. La flatterie, ce moyen infaillible entre des mains habiles, échouait sur une fille qui, depuis long-temps, se savait sans aucune beauté. Mais l'homme de volonté ne trouve rien d'inexpugnable, et les Lamarque sauront toujours emporter Caprée*. Aussi, doit-on ne rien omettre de la mémorable scène qui se passa ce soir-là; tout a sa valeur, les temps de repos, les yeux baissés, les regards, les inflexions de voix.

— Mais, répondit Brigitte, vous nous avez déjà prouvé que vous nous aimiez beaucoup...

— Votre frère vous a parlé?...

— Non, il a dit seulement que vous aviez à me parler...

— Oui, mademoiselle, car vous êtes l'homme de la famille; mais, en y réfléchissant bien, j'ai trouvé beaucoup

de périls pour moi dans cette affaire, on ne se compromet ainsi que pour ses proches... Il s'agit de toute une fortune, trente à quarante mille francs de rentes, et pas la moindre spéculation,... un immeuble!... La nécessité de donner une fortune à Thuillier m'avait abusé tout d'abord... Cela fascine, comme je lui ai dit;... car à moins d'être un imbécile, on se demande: «Pourquoi nous veut-il tant de bien?» Et, comme je lui ai dit, donc : en travaillant pour lui, je me suis flatté de travailler pour moi-même. S'il veut être député, deux choses sont absolument nécessaires : payer le cens et faire recommander son nom par une sorte de célébrité. Si je pousse le dévouement jusqu'à penser à l'aider à composer un livre sur le crédit public, sur n'importe quoi,... je devais tout aussi bien songer à sa fortune,... et il serait absurde à vous de lui donner cette maison-ci...

— Pour mon frère?... Mais je la lui mettrais demain à son nom!... s'écria Brigitte; vous ne me connaissez pas...

— Je ne vous connais pas tout entière, dit la Peyrade, mais je sais de vous des choses qui m'ont fait regretter de ne pas vous avoir tout dit dans l'origine, au moment où j'ai conçu le plan auquel Thuillier devra sa nomination. Il aura des jaloux le lendemain, et il aura certes, une rude tâche; il faut les confondre, ôter tout prétexte à ses rivaux!

— Mais l'affaire,... dit Brigitte, en quoi consistent les difficultés?

— Mademoiselle, les difficultés viennent de ma conscience,... et je ne vous servirai certes pas en ceci sans avoir consulté mon confesseur... Quant au monde, oh! l'affaire est parfaitement légale, et je suis, vous le comprenez, moi, l'un des avocats inscrits au tableau, membre d'une compagnie assez rigide, je suis incapable de proposer une affaire qui donnerait lieu à du blâme... Mon excuse sera d'abord de ne pas en retirer un liard...

Brigitte était sur le gril, elle avait le visage en feu, cassait sa laine, la renouait, et ne savait quelle contenance tenir.

— On n'a pas, dit-elle, aujourd'hui, quarante mille francs de rentes en immeubles à moins de un million huit cent mille francs...

— Eh! je vous garantis que vous verrez l'immeuble, que vous en estimerez le revenu probable, et que je peux en rendre Thuillier propriétaire avec cinquante mille francs.

— Eh! bien, si vous nous faisiez obtenir cela, s'écria Brigitte, arrivée au plus haut point d'irritation sous la tourmente de sa cupidité soulevée, allez, mon cher monsieur Théodose...

Elle s'arrêta.

— Eh! bien, mademoiselle?

— Vous auriez travaillé pour vous, peut-être...

— Ah! si Thuillier vous a dit mon secret, je quitte la maison.

Brigitte leva la tête.

— Il vous a dit que j'aimais Céleste?

— Non, foi d'honnête fille! s'écria Brigitte; mais j'allais vous parler d'elle.

— Me l'offrir!... Oh! que Dieu nous pardonne, je ne veux la devoir qu'à elle-même, à ses parents, ou la faire choisir... Non, je ne veux de vous que votre bienveillance, votre protection... Promettez-moi, comme Thuillier, pour prix de mes services, votre influence, votre amitié; dites-moi que vous me traiterez comme un fils... Et alors, je vous consulterai... J'en passerai par votre décision, je ne parlerai pas à mon confesseur. Tenez, je l'ai vu, depuis deux ans que j'observe la famille où je voudrais porter mon nom, et doter de mon énergie... car j'arriverai!... Eh! bien, vous avez une probité de l'ancien temps, une judiciaire droite et inflexible... Vous avez la connaissance des affaires, et l'on aime ces qualités-là près



de soi... Avec une belle-mère de votre force, je trouverais la vie intérieure débarrassée d'une foule de détails de fortune qui nous barrent le chemin en politique, dès qu'il faut s'en occuper... Je vous ai vraiment admirée dimanche soir... Ah! vous avez été belle! Avez-vous remué tout ça! Dans dix minutes, je crois, la salle à manger a été libre... Et, sans sortir de chez vous, vous avez trouvé tout ce qu'il fallait pour les rafraîchissements, pour le souper... «Voilà, disais-je en moi-même, une maîtresse femme!...»

Les narines de Brigitte se dilatèrent, elle respira les paroles du jeune avocat; et il la regarda par un coup-d'œil en coulisse, afin de jouir de son triomphe. Il avait touché la corde sensible.

— Ah! dit-elle, je suis habituée au ménage, ça me connaît!...

— Interroger une conscience nette et pure! reprit Théodose, ah! cela me suffit.

Il était debout, il reprit sa place et dit :

— Voilà notre affaire, ma chère tante,... car vous serez un peu ma tante...

— Taisez-vous, mauvais sujet!... dit Brigitte, et parlez...

— Je vais vous dire tout crûment les choses, et remarquez que je me compromets en vous les disant, car je dois ces secrets-là, voyez-vous, à ma position d'avocat... Ainsi, figurez-vous que nous commettons ensemble une espèce de crime de lèse-cabinet! Un notaire de Paris s'est associé avec un architecte, et ils ont acheté des terrains, ils ont bâti dessus; il y a dans ce moment-ci une dégringolade;... ils se sont trompés dans leurs calculs;... ne nous occupons pas de tout ça... Parmi les maisons que leur compagnie illicite, car les notaires ne doivent pas faire d'affaires, a bâties, il y en a une qui, n'étant pas achevée, éprouve une si grande dépréciation, qu'elle sera mise à prix à cent mille francs, quoique le terrain et la con-

struction aient coûté quatre cent mille francs. Comme il n'y a que des intérieurs à faire, et que rien n'est plus facile à évaluer; que, d'ailleurs, ces choses-là sont prêtes chez les entrepreneurs, qui les donneraient à meilleur marché, la somme à dépenser ne dépassera pas cinquante mille francs. Or, par sa position, la maison rapportera plus de quarante mille francs, impôts payés. Elle est toute en pierre de taille, les murs de refend en moellons; la façade est couverte des plus riches sculptures, on y a dépensé plus de vingt mille francs; les fenêtres sont en glaces, avec des ferrures à nouveau système, dit *crémone*.

— Eh! bien, en quoi consiste la difficulté?

— Oh! la voici : le notaire s'est réservé cette part dans le gâteau qu'il abandonne, et il est, sous le nom de ses amis, l'un des prêteurs qui regardent vendre l'immeuble par le syndic de la faillite : on n'a pas poursuivi, cela coûterait trop cher, l'on vend sur publications volontaires; or, ce notaire s'est adressé pour acquérir à l'un de mes clients en lui demandant son nom; mon client est un pauvre diable, et il m'a dit : « Il y a là une fortune, en la soufflant au notaire... »

— Dans le commerce, cela se fait!... dit vivement Brigitte.

— S'il n'y avait que cette difficulté, reprit Théodose, ce serait, comme disait un de mes amis à un de ses élèves, qui se plaignait de la peine que présentent les chefs-d'œuvre à faire en peinture : « Ah! mon petit, si ça n'était pas ainsi, les laquais en feraient! » Mais, mademoiselle, si l'on attrape cet affreux notaire, qui, croyez-le bien, mérite d'être attrapé, car il a compromis bien des fortunes particulières, comme c'est un homme très-fin, quoique notaire, il sera peut-être très-difficile de le pincer deux fois. Quand on achète un immeuble, si ceux qui ont prêté de l'argent dessus ne sont pas contents de le perdre par l'insuffisance du prix, ils ont la faculté, dans un certain délai,

de surenchérir, en offrant plus et en gardant l'immeuble pour soi. Si l'on ne peut pas abuser cet abuseur jusqu'à l'expiration du délai donné pour surenchérir, il faut substituer une nouvelle ruse à la première. Mais cette affaire est-elle bien légale?... Peut-on la conduire au profit de la famille où l'on désire entrer?... Voilà ce que depuis trois jours je me demande...

Brigitte, il faut l'avouer, hésitait, et Théodose mit alors en avant sa dernière ressource.

— Prenez la nuit pour réflexion; demain, nous en causerons...

— Écoutez, mon petit, dit Brigitte en regardant l'avocat d'un air presque amoureux, avant tout il faudrait voir la maison. Où est-elle?

— Aux environs de la Madeleine! ce sera le cœur de Paris dans dix ans! Et, si vous saviez, on pensait à ces terrains-là dès 1819! La fortune de du Tillet le banquier vient de là... La fameuse faillite du notaire Roguin, qui porta tant d'effroi dans Paris et un si grand coup à la considération du notariat, ce coup qui a entraîné le célèbre parfumeur Birotteau, n'a pas eu d'autre cause; ils spéculaient un peu trop tôt sur ces terrains-là.

— Je me souviens de cela, répondit Brigitte.

— La maison pourra, sans aucun doute, être terminée à la fin de cette année, et les locations commenceront vers le milieu de l'an prochain.

— Pouvons-nous y aller demain?

— Belle tante, je suis à vos ordres.

— Ah çà! ne me nommez jamais ainsi devant le monde... Quant à l'affaire, reprit-elle, on ne peut avoir d'avis qu'après avoir vu la maison...

— Elle a six étages, neuf fenêtres de façade, une belle cour, quatre boutiques, et elle occupe un coin. Oh! le notaire s'y connaît, allez! Mais vienne un événement politique, et les rentes, toutes les affaires tombent. A votre place, moi, je vendrais tout ce que possède madame

Thuillier et tout ce que vous possédez dans les fonds, pour acheter à Thuillier ce bel immeuble, et je referais la fortune à cette pauvre dévote avec les futures économies... Les rentes peuvent-elles aller plus haut qu'elles le sont aujourd'hui?... Cent vingt-deux! c'est fabuleux; il faut se hâter.

Brigitte se léchait les lèvres; elle apercevait le moyen de garder ses capitaux et d'enrichir son frère aux dépens de madame Thuillier.

— Mon frère a bien raison, dit-elle à Théodose, vous êtes un homme rare, et vous irez loin...

— Il marchera devant moi! répondit Théodose avec une naïveté qui toucha la vieille fille.

— Vous serez de la famille, dit-elle.

— Il y aura des obstacles, reprit Théodose, madame Thuillier est un peu folle, elle ne m'aime guères.

— Ah! je voudrais bien voir ça!... s'écria Brigitte. Faisons l'affaire, reprit-elle, si elle est faisable, laissez-moi vos intérêts entre les mains.

— Thuillier, membre du conseil général, riche d'un immeuble loué quarante mille francs au moins, ayant la décoration, publiant un ouvrage politique, grave, sérieux... sera député lors du renouvellement de 1842. Mais, entre nous, ma petite tante, on ne peut se dévouer à ce point qu'à son vrai beau-père...

— Vous avez raison.

— Si je n'ai pas de fortune, j'aurai doublé la vôtre; et, si cette affaire se fait discrètement, j'en chercherai d'autres...

— Tant que je n'aurai pas vu la maison, dit mademoiselle Thuillier, je ne puis me prononcer sur rien...

— Eh! bien, prenez demain une voiture, et allons; j'aurai, demain matin, un billet pour voir l'immeuble...

— A demain, vers le midi, répondit Brigitte en tendant la main à Théodose pour qu'il y topât; mais il y déposa

le baiser le plus tendre et le plus respectueux à la fois que jamais Brigitte eût reçu.

— Adieu, mon enfant! dit-elle quand il fut à la porte.

Elle sonna vivement une de ses domestiques, et, quand elle se montra :

— Joséphine, allez sur-le-champ chez madame Colleville, et dites-lui de venir me parler.

Un quart-d'heure après, Flavie entrait dans le salon où Brigitte se promenait en proie à une agitation effrayante.

— Ma petite, il s'agit de me rendre un grand service et qui concerne notre chère Céleste... Vous connaissez Tullia, la danseuse de l'Opéra; j'en ai eu les oreilles rompues par mon frère, dans un temps...

— Oui, ma chère; mais elle n'est plus danseuse, elle est madame la comtesse du Bruel. Son mari n'est-il pas pair de France?...

— Vous aime-t-elle encore?

— Nous ne nous voyons plus...

— Eh! bien, moi, je sais que Chaffaroux, le riche entrepreneur, est son oncle... dit la vieille fille. Il est vieux, il est riche; allez voir votre ancienne amie, et obtenez d'elle un mot pour son oncle par lequel elle lui dira que ce serait lui rendre le plus éminent service, à elle, que de donner des conseils d'ami sur une affaire pour laquelle il sera consulté par vous, et nous l'irons prendre chez lui demain, à une heure. Mais que la nièce recommande le plus profond secret à l'oncle! Allez, mon enfant! Céleste, notre chère fille, sera millionnaire, et elle aura de ma main, entendez-vous, un mari qui la mettra sur le pinacle.

— Voulez-vous que je vous dise la première lettre de son nom?

— Dites...

— Théodose de la Peyrade! Vous avez raison. C'est un homme qui, soutenu par une femme comme vous, peut devenir ministre!...

— C'est Dieu qui nous l'a mis dans notre maison, s'écria la vieille fille.

En ce moment, monsieur et madame Thuillier rentrèrent.

Cinq jours après, dans le mois d'avril, l'ordonnance qui convoquait les électeurs pour nommer le membre du conseil municipal, le 20 de ce mois, fut insérée au *Moniteur** et placardée dans Paris. Depuis un mois, le ministère dit du 1er mars fonctionnait. Brigitte était de la plus charmante humeur, elle avait reconnu la vérité des assertions de Théodose. La maison, visitée de fond en comble par le vieux Chaffaroux, fut reconnue par lui pour être un chef-d'œuvre de construction; le pauvre Grindot, l'architecte intéressé dans les affaires du notaire et de Claparon, crut travailler pour lui; l'oncle de madame du Bruel imagina qu'il s'agissait des intérêts de sa nièce, et il dit qu'avec trente mille francs il terminerait la maison. Aussi, depuis une semaine, la Peyrade était-il le Dieu de Brigitte; elle lui prouvait par les arguments les plus naïvement improbes qu'il fallait saisir la fortune quand elle se présentait.

— Eh! bien, s'il y a là-dedans quelque péché, lui disait-elle au milieu du jardin, vous vous en confesserez...

— Allons, mon ami, s'écria Thuillier, que diable! on se doit à ses parents...

— Je m'y déciderai, répondit la Peyrade d'une voix émue, mais aux conditions que je vais poser. Je ne veux pas, en épousant Céleste, être taxé d'avidité, de cupidité... Si vous me donnez des remords, faites au moins que je reste ce que je suis aux yeux du public. Ne donne à Céleste, toi, mon vieux Thuillier, que la nue propriété de la maison que je vais te faire avoir...

— C'est juste...

— Ne vous dépouillez pas, reprit Théodose, et que ma chère petite tante se comporte de même au contrat. Mettez le reste des capitaux disponibles au nom de ma-

dame Thuillier sur le Grand-Livre, et elle fera ce qu'elle voudra. Nous vivrons ainsi en famille, et, moi, je me charge de faire ma fortune, une fois que je serai sans inquiétude sur l'avenir.

— Ça me va, s'écria Thuillier. Voilà le discours d'un honnête homme.

— Laissez-moi vous embrasser sur le front, mon petit, s'écria la vieille fille; mais, comme il faut une dot, nous ferons soixante mille francs à Céleste.

— Pour sa toilette, dit la Peyrade.

— Nous sommes tous trois gens d'honneur, s'écria Thuillier. C'est dit, vous nous faites faire l'affaire de la maison, nous écrirons ensemble mon ouvrage politique, et vous vous remuerez pour m'obtenir la décoration...

— Ce sera, comme vous serez conseiller municipal, le 1er mai! Seulement, bon ami, gardez-moi, vous aussi, petite tante, le plus profond secret, et n'écoutez pas les calomnies qui m'assassineront, lorsque tous ceux que je vais jouer se retourneront contre moi... Je deviendrai, voyez-vous, un va-nu-pieds, un fripon, un homme dangereux, un jésuite, un ambitieux, un capteur de fortunes... Entendrez-vous ces accusations avec calme?...

— Soyez tranquille, dit Brigitte.

A compter de ce jour, Thuillier devint *bon ami*. Bon ami fut le nom que lui donnait Théodose, avec des inflexions de voix d'une variété de tendresse à étonner Flavie. Mais *petite tante,* le nom qui flattait tant Brigitte, ne se disait qu'entre les Thuillier, à l'oreille devant le monde, et quelquefois pour Flavie. L'activité de Théodose et de Dutocq, de Cérizet, de Barbet, de Métivier, des Minard, des Phellion, des Laudigeois, de Colleville, de Pron, de Barniol, de leurs amis, fut excessive. Grands et petits mettaient la main à l'œuvre. Cadenet procura trente voix dans sa section, il écrivit pour sept électeurs qui ne savaient que faire leur croix. Le 30 avril, Thuillier fut proclamé membre du conseil général du département de

la Seine, à la plus imposante majorité, car il ne s'en fallut que de soixante voix qu'il eût l'unanimité. Le 1er mai, Thuillier se joignit au corps municipal pour aller aux Tuileries féliciter le Roi le jour de sa fête, et il en revint radieux ! Il avait pénétré là sur les pas de Minard.

Dix jours après, une affiche jaune annonçait la vente sur publications volontaires de la maison, sur une mise à prix de soixante-quinze mille francs; l'adjudication défini-



tive devait avoir lieu vers la fin de juillet. A ce sujet, il y eut entre Claparon et Cérizet une convention par laquelle Cérizet assura la somme de quinze mille francs, en paroles, bien entendu, à Claparon, au cas où il abuserait le notaire au-delà du délai fixé pour une surenchère. Mademoiselle Thuillier, prévenue par Théodose, adhéra pleinement à cette clause secrète, en comprenant qu'il fallait payer les fauteurs de cette infâme trahison. La somme devait passer par les mains du digne avocat. Claparon eut, au milieu de la nuit, sur la place de l'Observatoire, un rendez-vous avec son complice le notaire, dont la charge,

quoique mise en vente par une décision de la chambre de discipline des notaires de Paris, n'était pas encore vendue.

Ce jeune homme, le successeur de Léopold Hannequin, avait voulu courir à la fortune au lieu d'y marcher; il se voyait encore un autre avenir, et il essayait de tout ménager. Dans cette entrevue, il était allé jusqu'à dix mille francs pour acheter sa sécurité dans cette sale affaire; il ne devait les remettre à Claparon qu'après la signature d'une contre-lettre souscrite par l'acquéreur. Ce jeune homme savait que cette somme était le seul capital qui servirait à Claparon pour refaire une fortune, et il se crut sûr de lui.

— Qui, dans tout Paris, pourrait me donner une pareille commission pour une semblable affaire? lui dit Claparon. Dormez sur vos deux oreilles; j'aurai pour acquéreur visible un de ces hommes d'honneur, trop bêtes pour avoir des idées dans votre genre... C'est un vieil employé retiré; vous lui donnerez les fonds pour payer, et il vous signera votre contre-lettre.

Quand le notaire eut bien laissé voir à Claparon qu'il ne pouvait avoir de lui que dix mille francs, Cérizet en offrit douze mille à son ancien associé, puis il en demanda quinze mille à Théodose, en se réservant de n'en remettre que trois mille à Claparon. Toutes ces scènes entre ces quatre hommes furent assaisonnées des plus belles paroles sur les sentiments et sur la probité; sur ce que des hommes destinés à travailler ensemble, à se retrouver se devaient. Pendant que ces travaux sous-marins s'exécutaient au profit de Thuillier, à qui Théodose les désignait en manifestant le plus profond dégoût de tremper dans ces tripotages, les deux amis méditaient ensemble sur le grand ouvrage que *bon ami* devait publier, et le membre du conseil général de la Seine acquérait la conviction qu'il ne pouvait jamais rien être sans cet homme de génie, dont l'esprit l'émerveillait, dont la fa-

cilité le surprenait, chaque jour, en voyant une nécessité de plus d'en faire son gendre. Aussi, depuis le mois de mai, Théodose dînait-il quatre jours sur les sept de la semaine avec *bon ami.*

Ce fut le moment où Théodose régna sans contestation dans cette famille; il avait alors l'approbation de tous les amis de la maison. Voici comment. Les Phellion, en entendant chanter les louanges de Théodose par Brigitte et par Thuillier, craignirent de désobliger ces deux puissances au moment où ces perpétuels éloges pouvaient les importuner ou paraître exagérés. Il en fut de même chez la famille Minard. D'ailleurs, la conduite de cet ami de la maison fut constamment sublime; il désarmait la défiance par la manière dont il s'effaçait; il était là comme un meuble de plus; il fit croire aux Phellion et aux Minard qu'il avait été chiffré, pesé par Brigitte, par Thuillier, et trouvé trop léger pour jamais être autre chose qu'un bon jeune homme à qui l'on serait utile.

— Il croit peut-être, dit un jour Thuillier à Minard, que ma sœur le couchera sur son testament; il ne la connaît guère.

Ce mot, l'œuvre de Théodose, calma les inquiétudes que prit le défiant Minard.

— Il nous est dévoué, dit un jour la vieille fille à Phellion, mais il nous doit bien quelque reconnaissance : nous lui donnons ses quittances de loyer, il est nourri presque chez nous...

Cette rebiffade de la vieille fille, inspirée par Théodose, redite d'oreille à oreille dans les familles qui hantaient le salon Thuillier, dissipa toutes les craintes, et Théodose appuya les propos échappés à Thuillier et à sa sœur par une servilité de pique-assiette. Au whist, il justifiait les fautes de *bon ami.* Son sourire, fixe et bénin comme celui de madame Thuillier, était prêt pour toutes les niaiseries bourgeoises de la sœur et du frère.

Il obtint ce qu'il voulait avec le plus d'ardeur, le mépris de ses vrais antagonistes, il s'en fit un manteau pour cacher sa puissance. Il eut, pendant quatre mois, la figure engourdie d'un serpent qui digère et englutine sa proie. Aussi courait-il au jardin avec Colleville ou Flavie, y rire, y déposer son masque, s'y reposer et se retremper en se livrant auprès de sa future belle-mère à des élans nerveux de passion dont elle était effrayée, ou qui l'attendrissaient.

— Est-ce que je ne vous fais pas pitié?... lui disait-il la veille de l'adjudication préparatoire, où Thuillier eut la maison pour soixante et quinze mille francs. Un homme comme moi, ramper à la façon des chats, retenir mes épigrammes, manger mon fiel!... et subir encore vos refus!

— Mon ami, mon enfant!... disait Flavie, découragée!...

Ces mots sont un thermomètre qui doit indiquer à quelle température cet habile artiste maintenait son intrigue avec Flavie. La pauvre femme flottait entre son cœur et la morale, entre la religion et la passion mystérieuse.

Cependant, le jeune Félix Phellion donnait, avec un dévouement et une constance dignes d'éloges, des leçons au jeune Colleville; il prodiguait ses heures, et il croyait travailler pour sa future famille. Pour reconnaître ces soins, et par le conseil de Théodose, on invitait le professeur à dîner les jeudis chez Colleville, et l'avocat n'y manquait jamais. Flavie faisait tantôt une bourse, tantôt des pantoufles, un porte-cigare, à l'heureux jeune homme, qui s'écriait :

— Je suis trop payé, madame, par le bonheur que je goûte à vous être utile...

— Nous ne sommes pas riches, monsieur, répondait Colleville; mais, sac-à-papier! nous ne serons pas ingrats.

Le vieux Phellion se frottait les mains en écoutant son fils au retour de ces soirées, et il voyait son cher, son noble Félix épousant Céleste!...

Néanmoins, plus elle aimait, plus Céleste devenait sérieuse et grave avec Félix, d'autant plus que sa mère l'avait vivement sermonnée un soir, en lui disant :

— Ne donnez aucune espérance au jeune Phellion, ma fille. Ni votre père ni moi, ne serons les maîtres de vous marier; vous avez des espérances à ménager; il s'agit bien moins de plaire à un professeur sans le sou que de vous assurer l'affection de mademoiselle Brigitte et de votre parrain. Si tu ne veux pas tuer ta mère, mon ange, oui, me tuer... obéis-moi dans cette affaire aveuglément, et mets-toi bien dans la tête que nous voulons, avant tout, ton bonheur.

Comme l'adjudication définitive était indiquée à la fin de juillet, Théodose conseilla, vers la fin de juin, à Brigitte, de se mettre en règle, et, la veille, elle vendit tous les effets publics de sa belle-sœur et les siens. La catastrophe du traité des quatre puissances*, véritable insulte à la France, est un fait historique, mais il est nécessaire de rappeler que, de juillet à la fin d'août, les rentes françaises, effarouchées par la perspective d'une guerre à laquelle s'adonna un peu trop monsieur Thiers, tombèrent de vingt francs, et l'on vit le trois pour cent à soixante. Ce ne fut pas tout : cette déroute financière influa sur les immeubles de Paris de la façon la plus fâcheuse, et tous ceux qui se trouvaient en vente se vendirent en baisse. Ces événements firent de Théodose un prophète, un homme de génie aux yeux de Brigitte et de Thuillier, à qui la maison fut définitivement adjugée au prix de soixante-quinze mille francs. Le notaire, impliqué dans ce désastre politique, et dont la charge était vendue, se vit dans la nécessité d'aller à la campagne pour quelques jours; mais il gardait sur lui les dix mille francs de Claparon. Conseillé par Théodose, Thuillier fit un forfait

avec Grindot, qui crut travailler pour le notaire en achevant la maison; et, comme durant cette période les travaux s'étaient suspendus et que les ouvriers restaient les bras croisés, l'architecte put achever d'une manière splendide son œuvre de prédilection.

Pour vingt-cinq mille francs, il dora quatre salons!... Théodose exigea que le marché fût écrit et qu'on mît cinquante mille francs au lieu de vingt-cinq mille francs. Cette acquisition décupla l'importance de Thuillier. Quant au notaire, il avait perdu la tête en présence d'événements politiques qui furent comme une trombe par une belle journée. Sûr de sa domination, fort de tant de services et tenant Thuillier par l'ouvrage qu'ils faisaient en commun, mais admiré surtout de Brigitte à cause de sa discrétion, car il n'avait jamais fait la moindre allusion à sa gêne et ne parlait point d'argent, Théodose eut un air un peu moins servile que par le passé. Brigitte et Thuillier lui dirent :

— Rien ne peut vous ôter notre estime, vous êtes ici comme chez vous; l'opinion de Minard et de Phellion, que vous semblez craindre, a la valeur d'une strophe de Victor Hugo pour nous. Ainsi, laissez-les dire... levez la tête!

— Nous avons encore besoin d'eux pour la nomination de Thuillier à la Chambre! dit Théodose. Suivez mes conseils; vous vous en trouverez bien, n'est-ce pas? Quand vous aurez la maison bien à vous, vous l'aurez eue pour rien, car vous pourrez acheter du trois pour cent à soixante francs, au nom de madame Thuillier, de manière à la remplir de toute sa fortune... Attendez seulement l'expiration du délai de la surenchère, et tenez-moi prêts les quinze mille francs pour nos coquins.

Brigitte n'attendit pas : elle employa tous ses capitaux, à l'exception d'une somme de cent vingt mille francs, et, faisant le décompte de la fortune de sa belle-sœur, elle acheta douze mille francs de rente dans le trois pour

cent, au nom de madame Thuillier, pour deux cent quarante mille francs; dix mille francs de rente, dans le même fonds, à son nom, en se promettant de ne plus se donner les soucis de l'escompte. Elle voyait à son frère quarante mille francs de rente, outre sa retraite; douze mille francs de rente à madame Thuillier, et à elle dix-huit mille francs de rente, en tout soixante-douze mille francs par an, et le logement, qu'elle évaluait à huit mille francs.

— Nous valons bien maintenant les Minard!... s'écria-t-elle.

— Ne chantons pas victoire, lui dit Théodose : le délai de la surenchère n'expire que dans huit jours. J'ai fait vos affaires, et les miennes sont bien délabrées...

— Mon cher enfant, vous avez des amis!... s'écria Brigitte, et, s'il vous fallait vingt-cinq louis, vous les trouveriez toujours ici!...

Théodose échangea sur cette phrase un sourire avec Thuillier, qui l'emmena dehors et lui dit :

— Excusez ma pauvre sœur, elle voit le monde par le trou d'une bouteille... Mais, si vous aviez besoin de vingt-cinq mille francs, je vous les prêterais... sur mes premiers loyers, ajouta-t-il.

— Thuillier, j'ai une corde autour du cou, s'écria Théodose. Depuis que je suis avocat, je dois des lettres de change... Mais *motus!*... dit Théodose, effrayé lui-même d'avoir laissé partir le secret de sa situation. Je suis entre les pattes de coquins... je veux les rouer...

En disant son secret, Théodose avait eu deux motifs : éprouver Thuillier, prévenir un coup funeste qui pouvait lui être porté dans la lutte sourde et sinistre depuis longtemps prévue. Deux mots vont expliquer son horrible situation.

Au milieu de sa profonde misère, il n'y eut que Cérizet qui vint le voir dans une mansarde où, par un grand

froid, il était couché, faute d'habits. Il n'avait plus qu'une chemise sur lui. Depuis trois jours, il vivait d'un pain, en en coupant des morceaux avec une certaine discrétion, et il se demandait : « Que faire ? » Moment où son ancien protecteur se montra, sortant de prison et gracié. Quant aux projets que ces deux hommes firent devant un feu de cotrets, l'un enveloppé de la couverture de son hôtesse, l'autre de son infamie, il est inutile de les rapporter. Le lendemain, Cérizet, qui dans la matinée avait rencontré Dutocq, apportait un pantalon, un gilet, un habit, un chapeau, des bottes, achetés au Temple, et il emmena Théodose pour lui donner à dîner. Le Provençal mangea, chez Pinson, rue de l'Ancienne-Comédie, la moitié d'un dîner qui coûta quarante-sept francs. Au dessert, entre deux vins, Cérizet dit à son ami :

— Veux-tu me signer pour cinquante mille francs de lettres de change en te donnant la qualité d'avocat ?...

— Tu n'en ferais pas cinq mille francs... dit Théodose.

— Cela ne te regarde pas ; tu les paieras intégralement ; c'est notre part, à monsieur qui te régale et à moi, dans une affaire où tu n'as rien à risquer, mais où tu auras le titre d'avocat, une belle clientèle et la main d'une fille de l'âge d'un vieux chien et riche d'au moins vingt à trente mille francs de rente. Ni Dutocq ni moi, nous ne pouvons l'épouser ; nous devons t'équiper, te donner l'air d'un honnête homme, te nourrir, te loger, te mettre dans tes meubles... Donc, il nous faut des garanties. Je ne dis pas cela pour moi, je te connais, mais pour monsieur, de qui je serai le prête-nom... Nous t'équipons en corsaire, quoi ! pour faire la traite des blanches. Si nous ne capturons pas cette dot-là, nous passerons à d'autres exercices... Entre nous, nous n'avons pas besoin de prendre les choses avec des pincettes, c'est clair... Nous te donnerons les instructions, car l'affaire doit être prise en lon-

gueur; il y aura du tirage, quoi!... Voilà, j'ai des timbres...

— Garçon, une plume et de l'encre! dit Théodose.

— J'aime les gens comme ça! s'écria Dutocq.

— Signe «Théodose de la Peyrade,» et mets toi-même : «Avocat, rue Saint-Dominique-d'Enfer,» sous les mots : *Accepté pour dix mille;* car nous daterons, nous te poursuivrons, tout cela secrètement, afin d'avoir sur toi



prise de corps. Les armateurs doivent avoir leurs sûretés quand le capitaine et le brick sont en mer.

Le lendemain de sa réception, l'huissier de la justice de paix rendit le service à Cérizet de faire les poursuites en secret; il venait le soir voir l'avocat, et tout fut mis en règle sans aucune publicité. Le Tribunal de Commerce rend cent de ces jugements-là par séance. On connaît la rigidité des règlements du conseil de l'ordre des avocats du barreau de Paris. Ce corps et celui des avoués exercent une discipline sévère sur ses membres. Un avocat susceptible d'aller à Clichy serait rayé du tableau. Donc, Cé-

rizet, conseillé par Dutocq, avait pris contre leur mannequin les seules mesures qui pussent leur assurer à chacun vingt-cinq mille francs dans la dot de Céleste. En signant ces titres, Théodose n'avait vu que sa vie assurée et la possibilité de faire quelque chose; mais, à mesure que l'horizon s'éclaircissait, à mesure qu'en jouant son rôle il montait d'échelons en échelons à une position de plus en plus élevée sur l'échelle sociale, il rêvait à se débarrasser de ses deux associés. Or, en demandant vingt-cinq mille francs à Thuillier, il espérait traiter à cinquante pour cent le rachat de ses titres avec Cérizet.

Malheureusement, cette infâme spéculation n'est pas un fait exceptionnel; elle a lieu trop souvent dans Paris sous des formes plus ou moins aiguës, pour que l'historien la néglige dans une peinture exacte et complète de la société. Dutocq, libertin fieffé, devait encore vingt mille francs sur sa charge, et, dans l'espérance du succès, il espérait, en termes familiers, allonger la courroie jusqu'à la fin de l'année 1840. Jusqu'alors, aucun de ces trois personnages n'avait bronché ni rugi. Chacun sentait sa force et connaissait le danger. Égale était la défiance, égale l'observation, égale l'apparente confiance, également sombres le silence ou le regard, quand de mutuels soupçons fleurissaient à la surface des joues ou dans le discours. Depuis deux mois surtout, la position de Théodose acquérait une force de fort détaché. Dutocq et Cérizet tenaient sous leur esquif un amas de poudre, et la mèche était sans cesse allumée; mais le vent pouvait souffler dessus et le diable pouvait noyer la poudrière.

Le moment où les animaux féroces vont prendre leur pâture a toujours paru le plus critique, et ce moment arrivait pour ces trois tigres affamés. Cérizet disait parfois à Théodose, par ce regard révolutionnaire que deux fois en ce siècle les souverains ont connu :

— Je t'ai fait roi, et je ne suis rien. C'est n'être rien que de n'être pas tout.

Une réaction d'envie allait son train d'avalanche en Cérizet. Dutocq se trouvait à la merci de son expéditionnaire enrichi. Théodose eût voulu brûler ses deux commanditaires et leurs papiers dans deux incendies. Tous trois s'étudiaient trop à cacher leurs pensées, pour ne pas les deviner. Théodose avait une vie de trois enfers en pensant au dessous de cartes, à son jeu et à son avenir! Son mot à Thuillier fut un cri de désespoir; il jeta la sonde dans les eaux du [vieux*] bourgeois, et n'y trouva que vingt-cinq mille francs.

— Et, se dit-il, revenu chez lui, peut-être rien, dans un mois!

Il prit les Thuillier en une haine profonde. Mais il tenait Thuillier par un harpon entré jusqu'au fond de l'amour-propre avec l'ouvrage intitulé *De l'impôt et de l'amortissement,* où il avait coordonné les idées publiées par le *Globe* saint-simonien*, en les colorant d'un style méridional plein de force et leur prêtant une forme systématique. Les connaissances de Thuillier sur la matière avaient beaucoup servi Théodose. Il s'assit sur cette corde, et il résolut de combattre, avec une si pauvre base d'opération, la vanité d'un sot. Selon les caractères, c'est du granit ou du sable. Par réflexion, il fut heureux de sa confidence.

— En me voyant lui assurer sa fortune par la remise des quinze mille francs, au moment où j'ai tant besoin d'argent, il me regardera comme le Dieu de la probité.

Voici comment Claparon et Cérizet avaient amusé le notaire l'avant-veille du jour où le délai de la surenchère expirait. Cérizet, à qui Claparon donna le mot de passe et indiqua la retraite du notaire, alla lui dire :

— Un de mes amis, Claparon, que vous connaissez, m'a prié de venir vous voir; il vous attend après-demain, avec dix mille francs, le soir, où vous savez; il a le papier que vous attendez de lui, mais je dois être présent à la

remise de la somme, car il m'est dû cinq mille francs... et je vous préviens, mon cher monsieur, que le nom de la contre-lettre est en blanc.

— J'y serai, dit l'ex-notaire.

Ce pauvre diable attendit jusqu'au lever du soleil, et l'un de ses créanciers avec qui Cérizet s'entendit moyennant le partage de la créance, le fit arrêter et reçut six mille francs montant de la dette.

— Voilà mille écus, se dit Cérizet, pour faire décamper Claparon.

Cérizet retourna voir le notaire et lui dit :

— Claparon est un misérable, monsieur! il a reçu quinze mille francs de l'acquéreur, qui va rester propriétaire... Menacez-le de découvrir à ses créanciers sa retraite, et d'une plainte en banqueroute frauduleuse, il vous donnera moitié.

Dans sa fureur, le notaire écrivit une lettre fulminante à Claparon. Claparon, au désespoir, craignit une arrestation, et Cérizet se chargea de lui procurer un passeport.

— Tu m'as fait bien des farces, Claparon, dit Cérizet; mais écoute, tu vas me juger. Je possède pour tout bien mille écus... je vais te les donner! Pars pour l'Amérique, et commence là ta fortune comme je fais la mienne ici...

Le soir, Claparon, déguisé par Cérizet en vieille femme, partit pour le Havre en diligence. Cérizet se trouvait maître des quinze mille francs exigés par Claparon, et il attendit Théodose tranquillement, sans se presser. Cet homme, d'une intelligence vraiment rare, avait, sous le nom d'un créancier d'une somme de deux mille francs, un marchandeur qui ne devait pas venir en ordre utile, formé une surenchère, une idée de Dutocq qu'il s'était empressé de mettre à exécution. Il y voyait un supplément de sept mille francs à recevoir, et il en avait besoin pour ajuster une affaire absolument semblable à celle de

Thuillier, indiquée par Claparon, que le malheur hébétait. Il s'agissait d'une maison, sise rue Geoffroy-Marie, et qui devait être vendue pour une somme de soixante mille francs. Madame veuve Poiret lui offrait dix mille francs, le marchand de vin autant, et des billets pour dix mille francs. Ces trente mille francs, et ce qu'il allait avoir, joints à six mille francs qu'il possédait, lui permettaient de tenter la fortune, avec d'autant plus de raison que les vingt-cinq mille francs dus par Théodose lui paraissaient certains.

— Le délai de la surenchère est passé, se dit Théodose en allant prier Dutocq de faire venir Cérizet; si j'essayais de me débarrasser de ma sangsue?...

— Vous ne pouvez pas traiter de cette affaire ailleurs que chez Cérizet, puisque Claparon y est, répondit Dutocq.

Théodose alla donc, entre sept et huit heures, au taudis du banquier des pauvres, que le greffier avait prévenu le matin de la visite de leur capital-homme.

La Peyrade fut reçu par Cérizet dans l'horrible cuisine où se hachaient les misères, où se cuisaient les douleurs et où ils se promenaient dans le sens de la longueur absolument comme deux bêtes en cage, en jouant la scène que voici :

— Apportes-tu les quinze mille francs?

— Non, mais je les ai chez moi.

— Pourquoi pas dans ta poche? demanda très-aigrement Cérizet.

— Tu vas le savoir, répondit l'avocat, qui, de la rue Saint-Dominique à l'Estrapade, avait pris son parti.

Ce Provençal, en se retournant sur le gril où l'avaient mis ses deux commanditaires, eut une bonne idée qui scintilla du sein des charbons ardents. Le péril a ses lueurs. Il compta sur la puissance de la franchise qui remue tout le monde, même un fourbe. On sait gré pres-

que toujours à un adversaire de se mettre nu jusqu'à la ceinture dans un duel.

— Bon! dit Cérizet, les farces commencent...

Ce fut un mot sinistre qui passa tout entier par le nez en y prenant une horrible accentuation.

— Tu m'as mis dans une position magnifique, et je ne l'oublierai jamais, mon ami, reprit Théodose avec émotion.

— Oh! comme c'est ça!... dit Cérizet.

— Écoute-moi : tu ne te doutes pas de mes intentions?

— Oh! si!... répliqua le prêteur à la petite semaine.

— Non.

— Tu ne veux pas lâcher les quinze mille...

Théodose haussa les épaules et regarda fixement Cérizet, qui, saisi de ces deux mouvements, garda le silence.

— Vivrais-tu dans ma position, en te sachant sous un canon chargé à mitraille, sans éprouver le désir d'en finir?... Écoute-moi bien. Tu fais des commerces dangereux, et tu serais heureux d'avoir une solide protection au cœur de la justice de Paris... Je puis, en continuant mon chemin, me trouver substitut du Procureur du Roi, peut-être avocat du Roi dans trois ans... Aujourd'hui, je t'offre une part d'amitié dévouée qui te servira bien certainement, ne fût-ce qu'à reconquérir plus tard une place honorable. Voici mes conditions...

— Des conditions!... s'écria Cérizet.

— Dans dix minutes, je t'apporte vingt-cinq mille francs contre la remise de tous les titres que tu as contre moi...

— Et Dutocq? et Claparon?... s'écria Cérizet.

— Tu les planteras là... dit Théodose à l'oreille de son ami.

— C'est gentil! répondit Cérizet, et tu viens d'inventer

ce tour de passe-passe en te trouvant à la tête de quinze mille francs qui ne sont pas à toi!...

— J'en fais ajouter dix mille... Mais, d'ailleurs, nous nous connaissons...

— Si tu as le pouvoir de tirer dix mille francs à tes bourgeois, dit vivement Cérizet, tu leur en demanderas vingt... A trente, je suis ton homme... Franchise pour franchise.

— Tu demandes l'impossible! s'écria Théodose. En ce moment, si tu avais affaire à un Claparon, tes quinze mille francs seraient perdus, car la maison est à notre Thuillier...

— Je vais aller le lui dire, répliqua Cérizet en montant dans sa chambre d'où Claparon venait de partir, dix minutes avant l'arrivée de Théodose, emballé dans une citadine.

Les deux adversaires avaient parlé, on s'en doute, de manière à ne pas être entendus, et, dès que Théodose éleva la voix, par un geste Cérizet fit comprendre à l'avocat que Claparon pouvait les écouter. Les cinq minutes pendant lesquelles Théodose entendit le bourdonnement de deux voix furent un supplice pour lui, car il jouait toute sa vie. Cérizet descendit et vint à son associé, le sourire sur les lèvres, les yeux brillant d'une malice infernale, tressaillant de joie, effrayant Lucifer en gaieté.

— Je ne sais rien, moi!... fit-il en remuant les épaules; mais Claparon a des connaissances, il a travaillé pour des banquiers de haut bord, et il s'est mis à rire en disant: «Je m'en doutais!...» Tu seras forcé demain de m'apporter les vingt-cinq mille francs que tu m'offres, et tu n'en auras pas moins à racheter tes titres, mon petit.

— Et pourquoi?... demanda Théodose, en se sentant la colonne vertébrale liquide comme si quelque décharge de fluide électrique intérieure l'eût fondue.

— La maison est à nous!

— Et comment?

— Claparon a formé une surenchère au nom d'un marchandeur, le premier qui l'ait poursuivi, un petit crapaud nommé Sauvaignou; c'est Desroches l'avoué qui va poursuivre, et demain matin vous allez recevoir la signification... L'affaire vaut la peine que Claparon, Dutocq et moi, nous cherchions des fonds... Que serais-je devenu sans Claparon? Aussi lui ai-je pardonné... Je lui pardonne, et, tu ne me croirais peut-être pas, mon cher ami, je l'ai embrassé! Change tes conditions...

Ce dernier mot fut épouvantable à entendre, surtout commenté par la physionomie de Cérizet, qui se donnait le plaisir de jouer une scène du *Légataire,* au milieu de l'étude à laquelle il se livrait du caractère du Provençal.

— Oh! Cérizet!... s'écria Théodose, moi qui te voudrais tant de bien!

— Vois-tu, mon cher, entre nous, il faut de ça!...

Et il se frappa le cœur.

— Tu n'en as pas. Dès que tu crois avoir barres sur nous, tu veux nous aplatir... Je t'ai tiré de la vermine et des horreurs de la faim! Tu mourais comme un imbécile... Nous t'avons mis en présence de la fortune, nous t'avons passé la plus belle pelure sociale, nous t'avons mis là où il y avait à prendre... et voilà! Maintenant, je te connais; nous marcherons armés.

— C'est la guerre! reprit Théodose.

— Tu tires le premier sur moi, dit Cérizet.

— Mais, si vous me démolissez, adieu les espérances! et, si vous ne me démolissez pas, vous avez en moi un ennemi!...

— Voilà ce que je disais hier à Dutocq, répliqua froidement Cérizet; mais, que veux-tu! nous choisirons entre les deux,... nous irons selon les circonstances... Je suis bon enfant, reprit-il après une pause : apporte-moi tes vingt-cinq mille francs demain, à neuf heures, et Thuil-

lier conservera la maison... Nous continuerons à te servir par les deux bouts, et tu nous paieras... Après ce qui vient de se passer, mon petit, n'est-ce pas gentil?...

Et Cérizet frappa sur l'épaule de Théodose avec un cynisme plus flétrissant que ne l'était jadis le fer du bourreau.

— Eh! bien, donne-moi jusqu'à midi, répond le Provençal, car il y a, comme tu dis, du tirage!...

— Je tâcherai de décider Claparon; il est pressé, cet homme!

— Eh! bien, à demain, dit Théodose en homme qui paraissait avoir pris un parti.

— Bonsoir, ami, fit Cérizet d'un ton nasal qui déshonorait le plus beau mot de la langue. — En voilà un qui en a, une sucée!... se dit-il en regardant Théodose allant par la rue d'un pas d'homme étourdi.

Quand Théodose eut tourné la rue des Postes, il alla, par une marche rapide, vers la maison de madame Colleville, en s'exaltant en lui-même et se parlant de moments en moments. Il arriva, par le feu de ses passions soulevées et par cette espèce d'incendie intérieur que beaucoup de Parisiens connaissent, car ces situations horribles abondent à Paris, à une espèce de frénésie et d'éloquence qu'un mot fera comprendre. Au détour de Saint-Jacques du Haut-Pas, il s'écria, dans la petite rue des Deux-Églises.

— Je le tuerai!...

— En voilà un qui n'est pas content! dit un ouvrier, qui calma par cette plaisanterie l'incandescente folie à laquelle Théodose était en proie.

En sortant de chez Cérizet, il avait eu l'idée de se confier à Flavie et de lui tout avouer. Les natures méridionales sont ainsi, fortes jusqu'à de certaines passions où tout s'écrase. Il entra. Flavie était seule dans sa chambre; elle vit Théodose et se crut ou violée ou morte.

— Qu'avez-vous? s'écria-t-elle.

— J'ai..., dit-il. M'aimez-vous, Flavie?

— Oh! pouvez-vous en douter?

— M'aimez-vous absolument, là!.., même criminel?

— A-t-il tué quelqu'un? se dit-elle.

Elle répondit par un signe de tête.

Théodose, heureux de saisir cette branche de saule, alla de sa chaise sur le canapé de Flavie, et, là, deux torrents de larmes coulèrent de ses yeux, au milieu de sanglots à faire pleurer un vieux juge.

— Je n'y suis pour personne! alla dire Flavie à sa bonne.

Elle ferma les portes et revint auprès de Théodose, en se sentant remuée au plus haut degré maternel. Elle trouva l'enfant de la Provence étendu, la tête renversée et pleurant. Il avait pris son mouchoir : le mouchoir, quand Flavie voulut le lui retirer, était pesant de larmes.

— Mais qu'y a-t-il? qu'avez-vous? demanda-t-elle.

La nature, plus pénétrante que l'art, servit admirablement Théodose, qui ne jouait plus de rôle, il était lui-même, et ces larmes, cette crise nerveuse, furent la signature de ses précédentes scènes de comédie.

— Vous êtes un enfant!... dit-elle d'une voix douce en maniant les cheveux de Théodose, dans les yeux duquel les larmes se séchaient.

— Je ne vois que vous au monde! s'écria-t-il en baisant avec une sorte de rage les mains de Flavie, et, si vous me restez, si vous êtes à moi comme le corps est à l'âme, comme l'âme est au corps, dit-il en se reprenant avec une grâce infinie, eh! bien, j'aurai du courage.

Il se leva, se promena.

— Oui, je lutterai, je reprendrai des forces, comme Antée, en embrassant ma mère! et j'étoufferai dans mes [bras*] ces serpents qui m'enlacent, qui me donnent des baisers de serpents, qui me bavent sur les joues, qui veulent me sucer mon sang, mon honneur! Oh! la misère!... Oh! qu'ils sont grands, ceux qui savent s'y tenir debout,

le front haut!... J'aurais dû me laisser mourir de faim sur mon grabat, il y a trois ans et demi!... Le cercueil est un lit bien doux en comparaison de la vie que je mène!... Voici dix-huit mois que *je mange du bourgeois!*... et, au moment d'atteindre à une vie honnête, heureuse, d'avoir un magnifique avenir; au moment où j'avance pour m'attabler au festin social, le bourreau me frappe sur l'épaule... Oui, le monstre! il m'a frappé sur l'épaule, et m'a dit : «Paie la dîme du diable, ou meurs!...» Et je ne les roulerais pas!... et je ne leur enfoncerais pas mon bras dans la gueule jusqu'à leurs entrailles!... Oh! si, que je le ferai!... Tenez, Flavie, ai-je les yeux secs?... Ah! maintenant je ris, je sens ma force et je retrouve ma puissance... Oh! dites-moi que vous m'aimez,... redites-le! C'est en ce moment, comme au condamné, le mot «Grâce!»

— Vous êtes terrible!... mon ami!... dit Flavie; oh! vous m'avez brisée.

Elle ne comprenait rien, mais elle tomba sur le canapé comme morte, agitée par ce spectacle, et alors Théodose se mit à ses genoux.

— Pardon!... pardon!... dit-il.

— Mais, enfin, qu'avez-vous?... demanda-t-elle.

— On veut me perdre. Oh! promettez-moi Céleste, et vous verrez la belle vie à laquelle je vous ferai participer!... Si vous hésitez,... eh! bien, c'est me dire que vous serez à moi, je vous prends!...

Et il fit un mouvement si vif, que Flavie, effrayée, se leva et se mit à marcher...

— Oh! mon ange! à vos pieds, là... Quel miracle! Bien certainement, Dieu est pour moi! J'ai comme une clarté. J'ai eu soudain une idée!... Oh! merci, mon bon ange, grand Théodose!... Tu m'as sauvé!

Flavie admira cet être caméléonesque : un genou en terre, les mains en croix sur la poitrine et les yeux levés vers le ciel, dans une extase religieuse, il récitait une

prière, il était le catholique le plus fervent, il se signa. Ce fut beau comme la communion de saint Jérôme*.

— Adieu! dit-il avec une mélancolie et une voix qui séduisaient.

— Oh! s'écria Flavie, laissez-moi ce mouchoir.

Théodose descendit comme un fou, sauta dans la rue et courut chez les Thuillier; mais il se retourna, vit Flavie à sa fenêtre et lui fit un signe de triomphe.

— Quel homme!... se dit-elle.

— Bon ami, dit-il d'un ton doux et calme, presque patelin, à Thuillier, nous sommes entre les mains de fripons atroces; mais je vais leur donner une petite leçon.

— Qu'y a-t-il? dit Brigitte.

— Eh! bien, ils veulent vingt-cinq mille francs, et, pour nous faire la loi, le notaire ou ses complices ont formé une surenchère : prenez cinq mille francs sur vous, Thuillier, et venez avec moi, je vais vous assurer votre maison... Je me fais des ennemis implacables!... s'écria-t-il, ils vont vouloir me tuer moralement. Pourvu que vous résistiez à leurs infâmes calomnies et que vous ne changiez jamais pour moi, voilà tout ce que je demande. Qu'est-ce que c'est, après tout, que cela? Si je réussis, vous paierez la maison cent vingt-cinq mille francs au au lieu de la payer cent vingt.

— Ça ne recommencera pas?... demanda Brigitte, inquiète et dont les yeux se dilatèrent par l'effet d'une violente peur.

— Les créanciers inscrits ont seuls le droit de surenchérir, et, comme il n'y a que celui-là qui en ait usé, nous sommes tranquilles. La créance n'est que de deux mille francs, mais il faut bien payer les avoués dans ces sortes d'affaires, et savoir lâcher un billet de mille francs au créancier.

— Va, Thuillier, dit Brigitte, va prendre ton chapeau, tes gants, et tu trouveras la somme où tu sais...

— Comme j'ai lâché les quinze mille francs sans suc-

cès, je ne veux plus que l'argent passe par mes mains... Thuillier paiera lui-même, dit Théodose en se voyant seul avec Brigitte. Vous avez bien gagné vingt mille francs dans le marché que je vous ai fait faire avec Grindot; il croyait servir le notaire, et vous possédez un immeuble qui, dans cinq ans, vaudra près d'un million. C'est un coin de boulevard!

Brigitte était inquiète en écoutant, absolument comme un chat qui sent des souris sous un plancher. Elle regardait Théodose dans les yeux, et, malgré la justesse de ses observations, elle concevait des doutes.

— Qu'avez-vous, petite tante?...

— Oh! je serai dans des transes mortelles jusqu'à ce que nous soyons propriétaires...

— Vous donneriez bien vingt mille francs, n'est-ce pas, dit Théodose, pour que Thuillier fût ce que nous appelons possesseur incommutable? eh! bien, souvenez-vous que je vous ai gagné deux fois cette fortune...

— Où allons-nous?... demanda Thuillier.

— Chez maître Godeschal! qu'il faut prendre pour avoué...

— Mais nous l'avons refusé pour Céleste!... s'écria la vieille fille.

— Eh! c'est bien à cause de cela que j'y vais, répondit Théodose; je l'ai jugé, c'est un homme d'honneur, et il trouvera beau de vous rendre service.

Godeschal, successeur de Derville, avait été pendant plus de dix ans le maître clerc de Desroches. Théodose, à qui cette circonstance était connue, eut ce nom-là jeté dans l'oreille par une voix intérieure au milieu de son désespoir, et il entrevit la possibilité de réussir à faire tomber des mains de Claparon l'arme avec laquelle Cérizet le menaçait. Mais, avant tout, l'avocat devait pénétrer dans le cabinet de Desroches et s'y éclairer sur la situation de ses adversaires. Godeschal seul, à raison de

l'intimité qui subsiste entre le clerc et le patron, pouvait être son guide.

Entre eux, les avoués de Paris, quand ils sont liés comme le sont Godeschal et Desroches, vivent dans une confraternité véritable, et il en résulte une certaine facilité d'arranger les affaires arrangeables. Ils obtiennent les uns des autres, à charge de revanche, les concessions possibles, par l'application du proverbe : *Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné,* qui se met en devoir dans toutes les professions, entre ministres, à l'armée, entre juges, entre commerçants, partout où l'inimitié n'a pas élevé de trop fortes barrières entre les parties.

« Je gagne d'assez bons honoraires à cette transaction » est une pensée qui n'a pas besoin d'être exprimée, elle est dans le geste, dans l'accent, dans le regard. Et, comme les avoués sont gens à se retrouver sur ce terrain, l'affaire s'arrange. Le contre-poids à cette camaraderie existe dans ce qu'il faudrait nommer la *conscience du métier.* Ainsi, la société doit croire au médecin qui, faisant œuvre de médecine légale, dit : « Ce corps contient de l'arsenic; » aucune considération ne vient à bout de l'amour-propre de l'acteur, de la probité du légiste, de l'indépendance du ministère public. Aussi, l'avoué de Paris dit-il avec la même bonhomie : « Tu ne peux pas obtenir ça, mon client est enragé; » qu'il répondit : « Eh! bien, nous verrons... »

Or, la Peyrade, homme fin, avait assez traîné sa robe au Palais pour savoir combien les mœurs judiciaires serviraient son projet.

— Restez dans la voiture, dit-il à Thuillier, en arrivant rue Vivienne, où Godeschal était devenu patron là où il avait fait ses premières armes; vous ne viendrez que s'il se charge de l'affaire.

Il était onze heures du soir, la Peyrade ne s'était pas trompé dans ses calculs en espérant trouver un avoué de fraîche date occupé dans son cabinet à cette heure.

— A quoi dois-je la visite d'un avocat? dit Godeschal en allant au-devant de la Peyrade.

Les étrangers, les gens de province, les gens du monde ne savent peut-être pas que les avocats sont aux avoués ce que sont les généraux aux maréchaux; il existe une ligne d'exception sévèrement maintenue entre l'ordre des avocats et la compagnie des avoués à Paris. Quelque vénérable que soit un avoué, quelque forte que soit sa tête, il doit aller chez l'avocat. L'avoué, c'est l'administrateur qui trace le plan de campagne, qui ramasse les munitions, qui met tout en œuvre; l'avocat livre la bataille. On ne sait pas plus pourquoi la loi donne au client deux hommes pour un, qu'on ne sait pourquoi l'auteur a besoin d'un imprimeur et d'un libraire. L'ordre des avocats défend à ses membres de faire aucun acte du ressort des avoués. Il est très-rare qu'un grand avocat mette jamais le pied dans une étude; on se voit au Palais; mais, dans le monde, il n'y a plus de barrière, et quelques avocats, dans la position de la Peyrade surtout, dérogent en allant quelquefois trouver les avoués; mais ces cas sont rares et sont presque toujours justifiés par une urgence quelconque.

— Eh! mon Dieu, dit la Peyrade, il s'agit d'une affaire grave, et surtout d'une question de délicatesse que nous avons à résoudre à nous deux. Thuillier se trouve en bas, dans une voiture, et je viens, non pas à titre d'avocat, mais comme l'ami de Thuillier. Vous êtes seul en position de lui rendre un immense service, et j'ai dit que vous aviez une âme trop noble (car vous êtes le digne successeur du grand Derville) pour ne pas mettre à ses ordres toute votre capacité. Voici l'affaire.

Après avoir expliqué, tout à son avantage, la rouerie à laquelle il fallait répondre par de l'habileté, car les avoués rencontrent plus de clients menteurs que de clients véraces, l'avocat résuma son plan de campagne.

— Vous devriez, mon cher maître, aller ce soir trou-

ver Desroches, le mettre au fait de cette trame, obtenir de lui qu'il fasse venir demain matin son client, ce Sauvaignou; nous le confesserions entre nous trois, et, s'il veut un billet de mille francs outre sa créance, nous le lâcherons, sans compter cinq cents francs d'honoraires pour vous et autant pour Desroches, si Thuillier tient le désistement de Sauvaignou demain, à dix heures... Ce Sauvaignou, que veut-il? Son argent! Eh! bien, un marchandeur ne résistera guères à l'appât d'un billet de mille francs, quand même il serait l'instrument d'une cupidité cachée derrière. Le débat entre ceux qui le font mouvoir et lui nous importe peu... Voyons, tirez de là la famille Thuillier...

— Je vais aller chez Desroches à l'instant, dit Godeschal.

— Non, pas avant que Thuillier ne vous ait signé un pouvoir et remis cinq mille francs. Il faut mettre argent sur table dans ces cas-là...

Après une entrevue où Thuillier fut gêné, la Peyrade emmena Godeschal en voiture et le mit rue de Béthisy, chez Desroches, en alléguant qu'ils passaient par là pour retourner rue Saint-Dominique, et, sur le pas de la porte de Desroches, la Peyrade prit rendez-vous pour le lendemain, à sept heures.

L'avenir et la fortune de la Peyrade étaient attachés au succès de cette conférence. Aussi ne doit-on pas s'étonner de le voir passer par-dessus les usages de la compagnie, en venant chez Desroches y étudier Sauvaignou, se mêler au combat, malgré le danger qu'il courait en se mettant sous les yeux du plus redoutable des avoués de Paris.

En entrant, et tout en saluant, il observa Sauvaignou. C'était, comme le nom le lui faisait pressentir, un Marseillais, un premier ouvrier placé, comme son nom de marchandeur l'indiquait, entre les ouvriers et le maître menuisier en bâtiments, pour soumissionner l'exécution

des travaux entrepris. Le bénéfice de l'entrepreneur se compose de la somme qu'il gagne entre le prix du marchandeur et celui donné par le constructeur, déduction faite des fournitures, il ne s'agit que de la main-d'œuvre.

Le menuisier tombé en faillite, Sauvaignou s'était fait reconnaître, par jugement du Tribunal de Commerce, créancier de l'immeuble, et avait pris inscription. Cette petite affaire avait déterminé la dégringolade. Sauvaignou,



petit homme trapu, vêtu d'une blouse en toile grise, ayant une casquette sur la tête, était assis sur un fauteuil. Trois billets de mille francs placés devant lui, sur le bureau de Desroches, disaient assez à la Peyrade que l'engagement avait eu lieu, que les avoués venaient d'échouer. Les yeux de Godeschal parlaient assez et le regard que Desroches lança sur l'avocat des pauvres fut comme un coup de pic donné dans une fosse. Stimulé par le danger, le Provençal fut magnifique; il mit la main sur les billets de mille francs et les plia pour les serrer.

— Thuillier ne veut plus, dit-il à Desroches.

— Eh! bien, nous voilà d'accord, répondit le terrible avoué.

— Oui, votre client va nous compter soixante mille francs de dépenses faites dans l'immeuble, suivant le marché souscrit entre Thuillier et Grindot. Je ne vous avais pas dit cela hier, dit-il en se tournant vers Godeschal.

— Entendez-vous ça?... dit Desroches à Sauvaignou. Voilà l'objet d'un procès que je ne ferai pas sans des garanties...

— Mais, mes chers messieurs, dit le Provençal, je ne puis pas traiter sans avoir vu ce brave homme qui m'a remis cinq cents francs en à-compte pour lui avoir signé un chiffon de procuration.

— Tu es de Marseille? dit la Peyrade en patois à Sauvaignon.

— Oh! s'il l'entame en patois, il est perdu! dit tout bas Desroches à Godeschal.

— Oui, monsieur.

— Eh! bien, pauvre diable, reprit Théodose, on veut te ruiner... Sais-tu ce qu'il faut faire? Prends ces trois mille francs, et, quand l'autre viendra, prends ta règle et donne-lui une raclée en lui disant qu'il est un gueux, qu'il voulait se servir de toi, que tu révoqueras ta procuration, et que tu lui rendras son argent la semaine des trois jeudis. Puis, avec ces trois mille cinq cents francs-là, tes économies, va-t'en à Marseille. Et, s'il t'arrive quoi que ce soit, viens trouver ce monsieur-là... Il saura bien me trouver, et je te tirerai de presse; car, vois-tu, je suis non-seulement un bon Provençal, mais encore l'un des premiers avocats de Paris, et l'ami des pauvres...

Quand l'ouvrier trouva dans un compatriote une autorité pour sanctionner les raisons qu'il avait de trahir le prêteur à la petite semaine de son quartier, il capitula, demanda trois mille cinq cents francs.

— Une bonne raclée, ça valait bien ça, car il pouvait aller en police correctionnelle...

— Non, ne tape que quand il te dira des sottises, lui répondit la Peyrade, ce sera de la défense personnelle...

Quand Desroches lui eut affirmé que la Peyrade était un avocat plaidant, Sauvaignou signa le désistement contenant quittance des frais, intérêt et principal de sa créance, faite par acte double entre Thuillier et lui, tous deux assistés de leurs avoués respectifs, afin que cette pièce eût la vertu de tout éteindre.

— Nous vous laissons les quinze cents francs, dit la Peyrade à l'oreille de Desroches et de Godeschal, mais à la condition de me donner le désistement, je vais l'aller faire signer à Thuillier, qui n'a pas fermé l'œil cette nuit, chez Cardot, son notaire...

— Bien! dit Desroches. Vous pouvez vous flatter, ajouta-t-il en faisant signer Sauvaignou, d'avoir lestement gagné quinze cents francs.

— Ils sont bien à moi!... monsieur l'écrivain?... demanda le Provençal, inquiet déjà.

— Oh! bien légitimement, répondit Desroches. Seulement, vous allez signifier ce matin une révocation de vos pouvoirs à votre mandataire, à la date d'hier; passez à l'étude, tenez, par là...

Desroches dit à son premier clerc ce qu'il y avait à faire, en enjoignant à un clerc de veiller à ce que l'huissier allât chez Cérizet avant dix heures.

— Je vous remercie, Desroches, dit la Peyrade en serrant la main de l'avoué; vous pensez à tout, je n'oublierai pas ce service-là...

— Ne déposez votre acte chez Cardot qu'après midi.

— Eh! pays, cria l'avocat en provençal à Sauvaignou, promène ta Margot toute la journée à Belleville, et surtout ne rentre pas chez toi...

— Je vous entends, dit Sauvaignou, la peignée, à demain!...

— Eh! donc, fit la Peyrade en jetant un cri de Provençal.

— Il y a là-dessous quelque chose, disait Desroches à Godeschal au moment où l'avocat revint de l'étude dans le cabinet.

— Les Thuillier ont un magnifique immeuble pour rien, dit Godeschal, voilà tout.

— La Peyrade et Cérizet me font l'effet de deux plongeurs qui se battent sous mer. — Que dirai-je à Cérizet, de qui je tiens l'affaire? demanda-t-il à l'avocat, quand il revint de l'étude.

— Que vous avez eu la main forcée par Sauvaignou, répliqua la Peyrade.

— Et vous ne craignez rien? dit à brûle-pourpoint Desroches.

— Oh! moi, j'ai des leçons à lui donner!

— Demain, je saurai tout, dit Desroches à Godeschal; rien n'est plus bavard qu'un vaincu!

La Peyrade sortit en emportant son acte. A onze heures, il était à l'audience du juge de paix, calme, ferme, et, en voyant venir Cérizet pâle de rage, les yeux pleins de venin, il lui dit à l'oreille :

— Mon cher, je suis bon enfant aussi, moi! je tiens toujours à ta disposition vingt-cinq mille francs en billets de banque contre la remise de tous les titres que tu as contre moi...

Cérizet regarda l'avocat des pauvres sans pouvoir trouver un mot de réponse; il était vert; il absorbait sa bile!

— Je suis propriétaire incommutable!... s'écria Thuillier en revenant de chez Jacquinot, le gendre et le successeur de Cardot. Aucune puissance humaine ne peut m'arracher ma maison. Ils me l'ont dit.

Les bourgeois croient beaucoup plus à ce que leur

disent les notaires qu'à ce que leur disent les avoués. Le notaire est plus près d'eux que tout autre officier ministériel. Le bourgeois de Paris ne se rend pas sans effroi chez son avoué, dont l'audace belligérante le trouble, tandis qu'il monte toujours avec un nouveau plaisir chez son notaire; il en admire la sagesse et le bon sens.

— Cardot, qui cherche un beau logement, m'a demandé l'un des appartements du second étage,... reprit-il; si je veux, il me présentera dimanche un principal locataire qui propose un bail de dix-huit ans, à quarante mille francs, impôts à sa charge... Qu'en dis-tu, Brigitte?

— Il faut attendre, répondit-elle. Ah! notre cher Théodose m'a donné une fière *venette!...*

— Oh! là, bonne amie; mais tu ne sais donc pas que Cardot, m'ayant demandé qui m'avait fait faire cette affaire-là, m'a dit que je lui devais un présent d'au moins dix mille francs. Au fait, je lui dois tout!

— Mais il est l'enfant de la maison, répondit Brigitte.

— Ce pauvre garçon, je lui rends justice, il ne demande rien.

— Eh! bien, bon ami, dit la Peyrade en revenant à trois heures de la justice de paix, vous voilà richissime!

— Et par toi, mon cher Théodose...

— Et vous, petite tante, êtes-vous revenue à la vie?... Ah! vous n'avez pas eu si peur que moi... Je fais passer vos intérêts avant les miens. Tenez, je n'ai respiré librement que ce matin, à onze heures; maintenant, je suis sûr d'avoir à mes trousses des ennemis mortels dans les deux personnes que j'ai trompées pour vous. En revenant, je me demandais quelle a été votre influence pour me faire commettre cette espèce de crime? ou si le bonheur d'être de votre famille, de devenir votre enfant, effacera la tache que je me vois sur la conscience...

— Bah ! tu t'en confesseras, dit Thuillier, l'esprit fort.

— Maintenant, dit Théodose à Brigitte, vous pouvez payer en toute sécurité le prix de la maison, quatre-vingt mille francs, les trente mille francs à Grindot, en tout, avec ce que vous avez payé de frais, cent vingt mille francs, et ces derniers vingt mille font cent quarante mille. Si vous louez à un principal locataire, demandez-lui la dernière année d'avance, et réservez-moi, pour ma femme et moi, tout le premier étage au-dessus de l'entre-sol. Vous trouverez encore quarante mille francs pour douze ans à ces conditions-là. Si vous voulez quitter ce quartier-ci pour celui de la Chambre, vous aurez bien de quoi vous loger dans ce vaste premier, qui a remise, écurie, et tout ce qui constitue une grande existence. Et maintenant, Thuillier, je vais t'avoir la croix de la Légion-d'Honneur !

A ce dernier trait, Brigitte s'écria :

— Ma foi ! mon petit, vous avez si bien fait nos affaires, que je vous laisse à conclure celle de la maison Thuillier...

— N'abdiquez pas, belle tante, dit Théodose, et Dieu me garde de faire un pas sans vous ! vous êtes le bon génie de la famille. Je pense seulement au jour où Thuillier sera de la Chambre. Vous rentrerez dans quarante mille francs d'ici à deux mois. Et cela n'empêchera pas Thuillier de toucher ses dix mille francs de loyer au premier terme.

Après avoir jeté cet espoir à la vieille fille, qui jubilait, il entraîna Thuillier dans le jardin, et, là, sans barguigner, il lui dit :

— Bon ami, trouve moyen de demander dix mille francs à ta sœur, et qu'elle ne puisse jamais se douter qu'ils me seront remis ; dis-lui que cette somme est nécessaire dans les bureaux pour faciliter ta nomination comme chevalier de la Légion-d'Honneur, et que tu sais à qui distribuer cette somme.

— C'est cela, dit Thuillier; d'ailleurs, je la lui rendrai sur les loyers.

— Aie-la ce soir, bon ami; je vais sortir pour ta croix, et, demain, nous saurons à quoi nous en tenir...

— Quel homme tu es! s'écria Thuillier.

— Le ministère du 1er mars va tomber*, il faut obtenir cela de lui, répondit finement Théodose.

L'avocat courut chez madame Colleville, et lui dit en entrant :

— J'ai vaincu; nous aurons pour Céleste un immeuble d'un million dont la nue propriété lui sera donnée au contrat par Thuillier; mais gardons ce secret, votre fille serait demandée par des pairs de France. Cet avantage ne se fera, d'ailleurs, qu'en ma faveur. Maintenant, habillez-vous, allons chez madame la comtesse du Bruel, elle peut faire avoir la croix à Thuillier. Pendant que vous vous mettrez sous les armes, je vais faire un doigt de cour à Céleste, et nous causerons en voiture.

La Peyrade avait vu, dans le salon, Céleste et Félix Phellion. Flavie avait tant de confiance en sa fille, qu'elle l'avait laissée avec le jeune professeur. Depuis le grand succès obtenu dans la matinée, Théodose sentait la nécessité de commencer à s'adresser à Céleste. L'heure de brouiller les deux amants était venue, il n'hésita point à clouer son oreille à la porte du salon avant d'y entrer, afin de savoir quelle lettre ils épelaient de l'alphabet de l'amour, et il fut convié, pour ainsi dire, à commettre ce crime domestique en comprenant par quelques éclats de voix qu'ils se querellaient. L'amour, selon l'un de nos poëtes, est un privilège que deux êtres se donnent, de se faire réciproquement beaucoup de chagrin à propos de rien.

Une fois Félix élu dans son cœur pour le compagnon de sa vie, Céleste eut le désir moins de l'étudier que de s'unir à lui par cette communion du cœur par où commencent de toutes les affections, et qui, chez les esprits

jeunes, amène un examen involontaire. La querelle à laquelle Théodose allait prêter l'oreille prenait sa source dans un dissentiment profond survenu depuis quelques jours entre le mathématicien et Céleste.

Cette enfant, le fruit moral de l'époque pendant laquelle madame Colleville essaya de se repentir de ses fautes, était d'une piété solide; elle appartenait au vrai troupeau des fidèles, et, chez elle, le catholicisme absolu, tempéré par la mysticité qui plaît tant aux jeunes âmes, était une poësie intime, une vie dans la vie. Les jeunes filles partent de là pour devenir des femmes excessivement légères ou des saintes. Mais, pendant cette belle période de leur jeunesse, elles ont dans le cœur un peu d'absolutisme; dans leurs idées, elles ont toujours devant les yeux l'image de la perfection, et tout doit être céleste, angélique ou divin pour elles. En dehors de leur idéal, rien n'existe, tout est boue et souillure. Cette idée fait alors rejeter beaucoup de diamants à paille par des filles qui, femmes, adorent des strass.

Or, Céleste avait reconnu non pas l'irréligion, mais l'indifférence de Félix en matière de religion. Comme la plupart des géomètres, des chimistes, des mathématiciens et des grands naturalistes, il avait soumis la religion au raisonnement : il y reconnaissait un problème insoluble comme la quadrature du cercle. Déiste *in petto,* il restait dans la religion de la majorité des Français, sans y attacher plus d'importance que la loi nouvelle éclose en juillet. Il fallait Dieu dans le ciel, comme un buste de roi sur un socle à la mairie. Félix Phellion, digne fils de son père, n'avait pas mis le plus léger voile sur sa conscience; il y laissait lire par Céleste avec la candeur, avec la distraction d'un chercheur de problèmes : et la jeune fille mêlait la question religieuse à la question civile; elle professait une profonde horreur pour l'athéisme; son confesseur lui disait que le déiste est le cousin-germain de l'athée.

— Avez-vous pensé, Félix, à faire ce que vous m'avez

promis? demanda Céleste aussitôt que madame Colleville les eut laissés seuls.

— Non, ma chère Céleste, répondit Félix.

— Oh! manquer à sa promesse! s'écria-t-elle doucement.

— Il s'agissait d'une profanation, dit Félix. Je vous aime tant, et d'une tendresse si peu ferme contre vos désirs, que j'ai promis une chose contraire à ma conscience. La conscience, Céleste, est notre trésor, notre force, notre appui. Comment vouliez-vous que j'allasse dans une église m'y mettre aux genoux d'un prêtre en qui je ne vois qu'un homme?... Vous m'eussiez méprisé, si je vous avais obéi.

— Ainsi, mon cher Félix, vous ne voulez pas aller à l'église?... dit Céleste en jetant à celui qu'elle aimait un regard trempé de larmes. Si j'étais votre femme, vous me laisseriez aller seule là?... Vous ne m'aimez pas comme je vous aime!... car, jusqu'à présent, j'ai dans le cœur, pour [un athée*], un sentiment contraire à ce que Dieu veut de moi!

— Un athée! s'écria Félix Phellion. Oh! non. Écoutez, Céleste... Il y a certainement un Dieu, j'y crois, mais j'ai de lui de plus belles idées que n'en ont vos prêtres; je ne le rabaisse pas jusqu'à moi, je tente de m'élever jusqu'à lui... J'écoute la voix qu'il a mise en moi, que les honnêtes gens appellent la conscience, et je tâche de ne pas obscurcir les divins rayons qui m'arrivent. Aussi ne nuirai-je jamais à personne, et ne ferai-je jamais rien contre les commandements de la morale universelle, qui fut la morale de Confucius, de Moïse, de Pythagore, de Socrate, comme celle de Jésus-Christ... Je resterai pur devant Dieu; mes actions seront mes prières; je ne mentirai jamais, ma parole sera sacrée, et jamais je ne ferai rien de bas ni de vil... Voilà les enseignements que je tiens de mon vertueux père, et que je veux léguer à mes enfants. Tout le bien que je pourrai faire, je l'accom-

plirai, même dussé-je en souffrir. Que demandez-vous de plus à un homme?...

Cette profession de foi de Phellion fit douloureusement hocher la tête à Céleste.

— Lisez attentivement, dit-elle, l'*Imitation de Jésus-Christ!*... Essayez de vous convertir à la sainte Église catholique, apostolique et romaine, et vous reconnaîtrez combien vos paroles sont absurdes... Ecoutez, Félix : le mariage n'est pas, selon l'Église, une affaire d'un jour, la satisfaction de nos désirs; il est fait pour l'éternité... Comment! nous serions unis la nuit et le jour, nous devrions faire une seule chair, un seul verbe, et nous aurions dans notre cœur deux langages, deux religions, une cause de dissentiment perpétuel! Vous me condamneriez à des pleurs que je vous cacherais sur l'état de votre âme; je pourrais m'adresser à Dieu, quand je verrais incessamment sa droite armée contre vous!... Votre sang de déiste et vos convictions pourraient animer mes enfants!... Oh! mon Dieu! combien de malheurs pour une épouse!... Non, ces idées sont intolérables... Oh! Félix! soyez de ma foi, car je ne puis être de la vôtre! Ne mettez pas des abîmes entre nous... Si vous m'aimiez, vous auriez déjà lu l'*Imitation de Jésus-Christ!*...

Les Phellion, enfants du *Constitutionnel,* n'aimaient pas l'esprit prêtre. Félix eut l'imprudence de répondre à cette espèce de prière échappée du fond d'une âme ardente;

— Vous répétez, Céleste, une leçon de votre confesseur, et rien n'est plus fatal au bonheur, croyez-moi, que l'intervention des prêtres dans les ménages...

— Oh! s'écria Céleste indignée, et que l'amour seul avait inspirée, vous n'aimez pas!... La voix de mon cœur ne va pas au vôtre! Vous ne m'avez pas comprise, car vous ne m'avez pas entendue, et je vous pardonne, car vous ne savez ce que vous dites.

Elle s'enveloppa dans un silence superbe, et Félix alla battre du tambour avec les doigts sur une vitre de la

fenêtre : musique familière de ceux qui se livrent à des réflexions poignantes. Félix, en effet, se posait ces singulières et délicates questions de conscience phellione :

— Céleste est une riche héritière, et, en cédant, contre la voix de la religion naturelle, à ses idées, j'aurais en vue de faire un mariage avantageux : acte infâme. Je ne dois pas, comme père de famille, laisser les prêtres avoir la moindre influence chez moi; si je cède aujourd'hui, je fais un acte de faiblesse qui sera suivi de beaucoup d'autres pernicieux à l'autorité du père et du mari... Tout cela n'est pas digne d'un philosophe.

Et il revint vers sa bien-aimée.

— Céleste, je vous en supplie à genoux, ne mêlons pas ce que la loi, dans sa sagesse, a séparé. Nous vivons pour deux mondes, la société et le ciel. A chacun sa voie pour faire son salut; mais, quant à la société, n'est-ce pas obéir à Dieu que d'en observer les lois? Le Christ a dit : «Rendez à César ce qui appartient à César.» César est le monde politique... Oublions cette petite querelle!

— Une petite querelle!... s'écria la jeune enthousiaste. Je veux que vous ayez mon cœur comme je veux avoir tout le vôtre, et vous en faites deux parts!... N'est-ce pas le malheur? Vous oubliez que le mariage est un sacrement...

— Votre prêtraille vous tourne la tête! s'écria le mathématicien impatienté.

— Monsieur Phellion, dit Céleste en l'interrompant vivement, assez sur ce sujet!

Ce fut sur ce mot que Théodose jugea nécessaire d'entrer, et trouva Céleste pâle et le jeune professeur inquiet comme un amant qui vient d'irriter sa maîtresse.

— J'ai entendu le mot *assez!*... Il y avait donc trop?... reprit-il en regardant tour à tour Céleste et Félix.

— Nous parlions religion,... répondit Félix, et je disais à mademoiselle combien l'influence religieuse était funeste au sein des ménages...

— Il ne s'agissait pas de cela, monsieur, dit aigrement Céleste, mais de savoir si le mari et la femme peuvent ne faire qu'un seul cœur quand l'un est athée et l'autre catholique.

— Est-ce qu'il y a des athées?... s'écria Théodose en donnant des marques d'une profonde stupéfaction. Est-ce qu'une catholique peut épouser un protestant? Mais il n'y a de salut possible pour deux époux qu'en ayant une conformité parfaite en fait d'opinions religieuses!... Moi qui suis, à la vérité, du Comtat, et d'une famille qui compte un pape dans ses ancêtres, car nos armes sont de *gueules à clef d'argent,* et nous avons pour supports un moine tenant une église et un pèlerin tenant un bourdon d'or, avec ces mots : *J'ouvre et je ferme,* pour devise, je suis là-dessus d'un absolutisme féroce. Mais, aujourd'hui, grâce au système d'éducation moderne, il ne semble pas extraordinaire d'agiter de semblables questions!... Moi, disais-je, je n'épouserais pas une protestante, eût-elle des millions,... et quand même je l'aimerais à en perdre la raison! On ne discute pas la foi. *Una fides, unus Dominus,* voilà ma devise en politique.

— Vous entendez!... s'écria triomphalement Céleste en regardant Félix Phellion.

— Je ne suis pas un dévot, je vais à la messe à six heures du matin, quand on ne me voit pas; je fais maigre le vendredi; je suis, enfin, un fils de l'Eglise, et je n'entreprendrais rien de sérieux sans m'être mis en prières, à la vieille mode de nos ancêtres. Personne ne s'aperçoit de ma religion... A la révolution de 1789, il s'est passé dans ma famille un fait qui nous a tous attachés plus étroitement encore que par le passé à notre sainte mère l'Église. Une pauvre demoiselle de la Peyrade de la branche aînée, qui possède le petit domaine de la Peyrade, car nous, nous sommes, Peyrade des Canquoëlle, mais les deux branches héritent l'une de l'autre; cette demoiselle épousa, six ans avant la Révolution, un avocat

qui, selon la mode du temps, était voltairien, c'est-à-dire incrédule, ou déiste, si vous voulez. Il donna dans les idées révolutionnaires et il abonda dans les gentillesses que vous savez, le culte de la déesse Liberté-Raison. Il vint dans notre pays imbu, fanatique de la Convention. Sa femme était très-belle, il la força de jouer le rôle de la Liberté; la pauvre infortunée est devenue folle... Elle est morte folle! Eh! bien, par le temps qui court, nous pouvons revoir 1793!...

Cette histoire, forgée à plaisir, fit une telle impression sur l'imagination neuve et fraîche de Céleste, qu'elle se leva, salua les deux jeunes gens et se retira dans sa chambre.

— Ah! monsieur, qu'avez-vous dit là!... s'écria Félix, atteint au cœur par le regard froid que Céleste venait de lui jeter en affectant une profonde indifférence. Elle se croit déjà transformée en déesse de la Raison...

— De quoi s'agissait-il donc? demanda Théodose.

— De mon indifférence en matière de religion.

— La grande plaie du siècle, répondit Théodose d'un air grave.

— Me voici, dit madame Colleville en se montrant habillée avec goût. Mais qu'a donc ma pauvre fille? elle pleure...

— Elle pleure, madame!... s'écria Félix; dites-lui, madame, que je vais me mettre à étudier l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Et Félix descendit avec Théodose et Flavie, à qui l'avocat serrait le bras de manière à lui faire comprendre que, dans la voiture, il lui expliquerait la démence du jeune savant.

Une heure après, madame Colleville et Céleste, Colleville et Théodose entraient chez les Thuillier et venaient dîner avec eux. Théodose et Flavie avaient entraîné Thuillier dans le jardin, et Théodose lui dit :

— Bon ami, tu auras la croix dans huit jours. Tiens,

cette chère amie va te raconter notre visite à madame la comtesse du Bruel...

Et Théodose quitta Thuillier en voyant Desroches amené par mademoiselle Thuillier; il alla, poussé par un affreux et glacial pressentiment, au-devant de l'avoué.

— Mon cher maître, dit Desroches à l'oreille de Théodose, je viens voir si vous pouvez vous procurer vingt-sept mille six cent quatre-vingts francs soixante centimes pour les frais...

— Vous êtes l'avoué de Cérizet?... s'écria l'avocat.

— Il a remis les pièces à Louchard, et vous savez ce qui vous attend, après une arrestation. Cérizet a-t-il tort de vous croire vingt-cinq mille francs dans votre secrétaire? Vous les lui avez offerts, il trouve assez naturel de ne pas les laisser chez vous...

— Je vous remercie de votre démarche, mon cher maître, dit Théodose, et j'ai prévu cette attaque...

— Entre nous, répondit Desroches, vous l'avez joliment berné... Le drôle ne recule devant rien pour se venger, car il perd tout, si vous voulez jeter la robe aux orties et aller en prison...

— Moi! s'écria Théodose, je paie!... Mais il y a cinq acceptations de chacune cinq mille francs: qu'en compte-t-il faire?

— Oh! après l'affaire de ce matin, je ne puis rien vous dire; mais mon client est un chien fini, galeux, et il a bien ses petits projets...

— Voyons, Desroches, dit Théodose en prenant le raide et sec Desroches par la taille, les pièces sont-elles encore chez vous?

— Voulez-vous payer?

— Oui; dans trois heures.

— Eh! bien, soyez chez moi à neuf heures, je recevrai vos fonds et vous remettrai les titres; mais, à neuf heures et demie, ils seront chez Louchard...

— Eh! bien, à ce soir, neuf heures..., dit Théodose.

— A neuf heures, répondit Desroches, dont le regard avait embrassé toute la famille alors réunie dans le jardin, Céleste qui, les yeux rouges, causait avec sa marraine, Colleville et Brigitte, Flavie et Thuillier. Sur les marches du large perron par lequel on montait du jardin dans la salle d'entrée, Desroches dit à Théodose, qui l'avait reconduit jusque-là :

— Vous pouvez bien payer vos lettres de change.

Par ce seul coup-d'œil, Desroches, qui venait de faire causer Cérizet, avait reconnu les immenses travaux de l'avocat.

Le lendemain matin, au petit jour, Théodose allait chez le banquier des petits métiers voir l'effet qu'avait produit sur son ennemi le paiement accompli ponctuellement la veille, et faire encore une tentative pour se débarrasser de ce taon.

Il trouva Cérizet debout, en conférence avec une femme, et il en reçut une espèce d'invitation impérative de rester à distance, afin de ne pas troubler leur entretien. L'avocat fut donc réduit à des conjectures sur l'importance de cette femme, dont déposait l'air soucieux du prêteur à la petite semaine. Théodose eut un pressentiment, excessivement vague d'ailleurs, que l'objet de cette conférence allait influer sur les dispositions de Cérizet, car il lui voyait dans la physionomie ce changement complet que produit l'espérance.

— Mais, ma chère maman Cardinal…

— Oui, mon brave monsieur…

— Que voulez-vous ?

— Il faut se décider…

Ces commencements ou ces fins de phrases étaient les seules lueurs que la conversation animée et tenue à voix basse, d'oreille à bouche, de bouche à oreille, faisait jaillir sur le témoin immobile, dont l'attention se fixa sur madame Cardinal.

Madame Cardinal était une des premières pratiques de

Cérizet, elle revendait de la marée. Si les Parisiens connaissent ces sortes de créations particulières à leur terroir, les étrangers n'en soupçonnent pas l'existence, et la mère Cardinal, en style nécrologique, méritait tout l'intérêt qu'elle excitait chez l'avocat. On rencontre tant de femmes de ce genre dans les rues, que le promeneur n'y fait guère plus d'attention qu'aux trois mille tableaux d'une exposition. Mais, là, dans cette excursion, la Cardinal avait toute la valeur d'un chef-d'œuvre isolé, car elle était le type complet de son genre.

Elle était montée sur des sabots crottés; mais ses pieds, soigneusement enveloppés de chaussons, ne manquaient pas de longs gros bas drapés. Sa robe d'indienne, enrichie d'un falbala de boue, portait l'empreinte de la bretelle qui retient l'éventaire, en coupant par derrière la taille un peu bas. Son principal vêtement était un châle dit *cachemire en poil de lapin,* dont les deux bouts se nouaient au-dessus de sa *tournure,* car il faut bien employer le mot du beau monde pour exprimer l'effet que produisait la pression de la bretelle transversale sur ses jupes, qui se relevaient en forme de chou. Une rouennerie grossière, qui servait de fichu, laissait voir un cou rouge et rayé comme le bassin de la Villette quand on y a patiné. Sa coiffure était un foulard de soie jaune, tortillé d'une façon assez pittoresque.

Courte et grosse, d'un teint riche en couleur, la mère Cardinal devait boire son petit coup d'eau-de-vie le matin. Elle avait été belle. La Halle lui reprochait, dans son langage à figures hardies, d'avoir fait plus d'une journée la nuit. Son organe, pour se mettre au diapason d'une conversation honnête, était obligé d'étouffer le son, comme cela se fait dans une chambre de malade; mais alors il sortait épais et gras de ce gosier habitué à lancer jusqu'aux profondeurs des mansardes le nom du poisson de chaque saison. Son nez à la Roxelane*, sa bouche assez bien dessinée, ses yeux bleus, tout ce qui fit jadis sa beauté se



trouvait enseveli dans les plis d'une graisse vigoureuse, où se trahissaient les habitudes de la vie en plein air. Le ventre et les seins se recommandaient par une ampleur à la Rubens.

— Et voulez-vous que je couche sur la paille?... disait-elle à Cérizet. Que me font, à moi, les Poupillier!... Suis-je pas une Poupillier?... Où voulez-vous qu'on les fiche, les Poupillier?...

Cette sauvage sortie fut réprimée par Cérizet, qui dit à la revendeuse un de ces *chut!* prolongés auxquels obéissent tous les conspirateurs.

— Eh! bien, allez voir ce qu'il en est, et revenez, dit Cérizet en poussant la femme vers la porte et lui disant là quelques mots à l'oreille.

— Eh! bien, mon cher ami, dit Théodose à Cérizet, tu as ton argent?

— Oui, répondit Cérizet; nous avons mesuré nos griffes, elles sont de la même dureté, de la même longueur, de la même force... Après?

— Dois-je dire à Dutocq que tu as reçu hier vingt-sept?...

— Oh! mon cher ami, pas un mot!... si tu m'aimes!... s'écria Cérizet.

— Écoute, reprit Théodose, il faut que je sache une bonne fois ce que tu veux. J'ai l'intention bien formelle de ne pas rester vingt-quatre heures sur le gril où vous m'avez mis. Que tu roues Dutocq, cela m'est parfaitement indifférent; mais je veux que nous nous entendions... C'est une fortune, vingt-sept mille francs, entre tes mains car tu dois avoir à toi dix mille francs gagnés dans ton commerce, et c'est de quoi devenir honnête homme. Cérizet, si tu me laisses tranquille, si tu ne m'empêches pas de devenir le mari de mademoiselle Colleville, je serai quelque chose comme avocat du Roi à Paris; tu ne saurais mieux faire que de t'assurer une protection dans cette sphère.

— Voici mes conditions, elles ne souffrent pas la discussion; c'est à prendre ou à laisser. Tu me feras avoir la maison Thuillier à titre de principal locataire par un bon bail de dix-huit ans, et je te remettrai une des cinq autres lettres de change acquittée. Tu ne me trouveras plus sur ton chemin, tu auras affaire à Dutocq pour les quatre autres... Tu m'as mis dedans, Dutocq n'est pas de force à lutter contre toi...

— Je consens à cela, si tu veux donner quarante-huit mille francs de loyer de la maison, la dernière année d'avance, et faire partir le bail du mois d'octobre prochain...

— Oui, mais je ne donnerai que quarante-trois mille francs d'argent, ta lettre de change fera les quarante-huit. J'ai bien vu la maison, je l'ai étudiée, ça me va.

— Une dernière condition, dit Théodose : tu m'aideras contre Dutocq.

— Non, répondit Cérizet, il est assez cuit par toi, sans que j'aille encore lui donner des coups de lardoire : il rendrait tout son jus. Faut de la raison. Ce pauvre homme ne sait comment payer les derniers quinze mille francs de sa charge, et c'est bien assez pour toi de savoir qu'avec quinze mille francs tu peux racheter tes titres.

— Eh! bien, donne-moi quinze jours pour te faire obtenir ton bail...

— Pas plus tard que jusqu'à lundi prochain! Mardi, ta lettre de change de cinq mille sera protestée, à moins que tu ne paies lundi, ou que Thuillier ne m'ait accordé le bail.

— Eh! bien, lundi, soit!... dit Théodose. Sommes-nous amis?...

— Nous le serons lundi, répondit Cérizet.

— Eh! bien, à lundi; tu me paieras à dîner? dit en riant Théodose.

— Au *Rocher-de-Cancale,* si j'ai le bail. Dutocq en sera... nous rirons... Il y a bien long-temps que je n'ai ri...

Théodose et Cérizet se donnèrent une poignée de main, en se disant réciproquement :

— A bientôt!

Cérizet ne s'était pas si promptement calmé sans raison. D'abord, selon le mot de Desroches, *« la bile ne facilite pas les affaires, »* et l'usurier en avait trop bien senti la justesse, pour ne pas froidement se résoudre à tirer parti de sa position, et à *juguler* (le mot technique) le rusé Provençal.

— C'est une revanche à prendre, lui dit Desroches, et vous tenez ce garçon-là... Voyez à en extraire la quintessence.

Or, depuis dix ans, Cérizet avait vu plusieurs personnes enrichies par le métier de principal locataire. Le principal locataire est, à Paris, aux propriétaires de maisons ce que sont les fermiers aux possesseurs de terres. Tout Paris a vu l'un des plus fameux tailleurs, bâtissant sur le fameux emplacement de Frascati*, à l'angle du boulevard et de la rue de Richelieu, l'immeuble le plus somptueux, à ses frais, et, comme principal locataire d'un hôtel dont le loyer n'est pas moindre de cinquante mille francs. Malgré les frais de construction, qui sont d'environ sept cent mille francs, les dix-neuf années de bail présenteront de très-beaux bénéfices.

Cérizet, à l'affût des affaires, avait examiné les chances de gain que pouvait offrir la location de la maison *volée* par Thuillier, disait-il à Desroches, et il avait reconnu la possibilité de la louer plus de soixante mille francs au bout de six ans. Elle présentait quatre boutiques, deux sur chaque face, car elle occupe un coin de boulevard.

Cérizet espéra gagner une dizaine de mille francs au moins par an, pendant douze ans, sans compter les éventualités, ni les pots-de-vin donnés à chaque renouvellement de bail par les fonds de commerce qui s'y établiraient, et auxquels il n'accorderait d'abord que six ans de bail. Or, il se proposait de vendre son fonds d'usurier à

madame veuve Poiret et à Cadenet pour une dizaine de mille francs; il en possédait dix environ, il se trouvait donc en position de donner l'année d'avance que les propriétaires ont coutume d'exiger, comme garantie, des principaux locataires. Cérizet avait donc passé la nuit la plus heureuse; il s'était endormi dans un beau rêve, il se voyait en passe de faire un honnête métier, de devenir bourgeois comme Thuillier, comme Minard, comme tant d'autres.

Il renonçait alors à l'acquisition de la maison en construction rue Geoffroy-Marie*. Mais il eut un réveil auquel il ne s'attendait point; il trouva la Fortune debout, lui versant à flots ses cornes dorées, dans la personne de madame Cardinal.

Il avait toujours eu des considérations pour cette femme, et il lui promettait, depuis un an surtout, la somme nécessaire pour acheter un âne et une petite charrette, afin qu'elle pût faire son commerce en grand en allant de Paris à la banlieue. Madame Cardinal, veuve d'un fort de la Halle, avait une fille unique dont la beauté fut vantée à Cérizet par d'autres commères. Olympe Cardinal était âgée d'environ treize ans, quand, en 1837, Cérizet commença *le prêt* dans le quartier, et, dans un but de libertinage infâme, il eut les plus grandes attentions pour la Cardinal; il l'avait tirée de la plus profonde misère, en espérant faire d'Olympe sa maîtresse; mais, en 1838, la fille avait quitté sa mère, et *faisait sans doute la vie*, pour employer l'expression par laquelle le peuple parisien peint l'abus des précieux dons de la nature et de la jeunesse.

Chercher une fille dans Paris, c'est chercher une ablette en Seine, il faut le hasard d'un coup de filet. Ce hasard était venu. La mère Cardinal, qui, pour régaler une commère, l'avait menée au théâtre de Bobino, venait de trouver dans la jeune première sa fille, que le premier comique tenait sous sa domination depuis trois ans. La

mère, d'abord assez flattée de voir sa fille en belle robe lamée, coiffée comme une duchesse, ayant des bas à jour, des souliers de satin, et applaudie à son entrée, avait fini par lui crier de sa place :

— T'auras de mes nouvelles, assassin de ta mère!... Je saurai si de méchants cabotins ont le droit de venir débaucher des filles de treize ans!...

Elle voulut guetter sa fille à la sortie, mais la jeune première et le premier comique avaient sans doute sauté par-dessus la rampe, et s'en allèrent dans le gros du public, au lieu de sortir par la porte du théâtre, où la veuve Cardinal et la mère Mahoudeau, sa bonne amie, firent un tapage infernal, que deux gardes municipaux apaisèrent. Cette auguste institution, devant qui les deux femmes abaissèrent le diapason de leurs voix, fit observer à la mère qu'à seize ans sa fille avait l'âge du théâtre, et qu'au lieu de crier à la porte après le directeur, elle pouvait le citer à la justice de paix ou à la police correctionnelle, à son choix.

Le lendemain, madame Cardinal se proposait de *le* consulter, vu qu'*il** travaillait à la justice de paix; mais elle fut foudroyée par le portier de la maison où demeurait le vieux Poupillier, son oncle, lequel, lui dit monsieur Perrache, n'avait pas deux jours à vivre, étant à toute extrémité.

— Eh! bien, que voulez-vous que je fasse? dit la veuve Cardinal.

— Nous comptons sur vous, ma chère madame Cardinal; vous ne nous oublierez pas pour le bon avis que nous vous donnons. Voici la chose. Dans les derniers temps, votre pauvre oncle, ne pouvant plus se remuer, a eu confiance en moi pour aller toucher les loyers de sa maison, rue Notre-Dame-de-Nazareth, et les arrérages d'une inscription de rente qu'il a sur le Trésor, de dix-huit cents francs...

A cet énoncé, les yeux de la veuve Cardinal devinrent fixes, d'errants qu'ils étaient.

— Oui, ma petite, reprit le sieur Perrache, petit portier bossu; et, vu que vous êtes la seule qui pensiez à lui, qui lui portiez de temps en temps du poisson et qui l'alliez voir, peut-être qu'il ferait des *dépositions* en votre faveur... Ma femme, dans ces derniers jours-ci, l'a gardé, l'a veillé; mais elle lui a parlé de vous, et il ne voulait pas qu'on vous dise qu'il était si malade... Voyez-vous, il est temps de vous montrer. Dame, voilà deux mois qu'il ne va plus à son affaire.

— Avouez, mon vieux gratte-cuir, dit la mère Cardinal au portier, cordonnier de son état, en allant avec une excessive rapidité vers la rue Honoré-Chevalier, où logeait son oncle dans une affreuse mansarde, qu'il m'aurait bien poussé du poil dans la main avant que je pusse imaginer cela!... Quoi! mon oncle Poupillier riche! le bon pauvre de l'église Saint-Sulpice!

— Ah! dit le portier, il se nourrissait bien,... il se couchait tous les soirs avec sa bonne amie, une grosse bouteille de vin de Roussillon. Ma femme en a goûté; mais à nous, il nous disait que c'était du vin à six sous. C'est le marchand de vin de la rue des Canettes qui le lui fournissait.

— Ne parlez pas de tout cela, mon brave, dit la veuve Cardinal, j'aurai soin de vous,... s'il y a quelque chose.

Ce Poupillier, ancien tambour-major aux Gardes-françaises, avait passé, deux ans avant 1789, au service de l'Église en devenant suisse à Saint-Sulpice. La Révolution l'avait privé de son état, et il était tombé dans une misère effroyable. Il fut obligé de prendre la profession de modèle, car il *jouissait* d'un beau physique.

A la renaissance du culte, il reprit sa hallebarde; mais, en 1816, il fut destitué, tant à cause de son immoralité qu'à raison de son grand âge ; il passait pour être septuagénaire. Néanmoins, comme retraite, on le souffrit à la porte, où il donna l'eau bénite. En 1820, son goupillon excita l'envie, et il le céda contre la promesse d'être

souffert en qualité de pauvre à la porte de l'église. En 1820, riche de soixante-cinq ans sonnés, il s'en octroya quatre-vingt-seize et commença le métier de centenaire.

Dans tout Paris, il était impossible de trouver une barbe et des cheveux comme ceux de Poupillier. Il se tenait courbé presqu'en deux, il tenait un bâton d'une main tremblotante, une main couverte du lichen qui se voit sur les granits, et il tendait le chapeau classique, crasseux, à larges bords, rapetassé, dans lequel tombaient d'abondantes aumônes. Ses jambes, entortillées dans des linges et des haillons, traînaient d'effroyables sparteries en dedans desquelles il adaptait d'excellentes semelles en crin. Il se saupoudrait le visage d'ingrédients qui simulaient des taches de maladies graves, des rugosités, et il jouait admirablement la sénilité d'un centenaire. Il eut cent ans à compter de 1825, et il en avait réellement soixante-dix. Il était le chef des pauvres, le maître de la place, et tous ceux qui venaient mendier sous les arcades de l'église, à l'abri des persécutions des agents de police et sous la protection du suisse, du bedeau, du donneur d'eau bénite et aussi de la paroisse, lui payaient une espèce de dîme.

Quand, en sortant, un héritier, un marié, quelque parrain, disait : « Voilà pour vous tous, et qu'on ne tourmente personne, » Poupillier, désigné par le suisse son successeur, empochait les trois quarts des dons et ne donnait qu'un quart à ses acolytes, dont le tribut s'élevait à un sou par jour. En 1820, l'avarice et sa passion pour le vin furent les deux sentiments qui lui restèrent; mais il régla le second et s'adonna tout entier au premier, sans négliger son bien-être. Il buvait le soir, après dîner, l'église fermée; il s'endormit pendant vingt ans dans les bras de l'ivresse, sa dernière maîtresse.

Le matin, au jour, il était à son poste avec tous ses moyens. Du matin à son dîner, qu'il allait faire chez le

fameux père Lathuile, illustré par Charlet*, il rongeait des croûtes de pain pour toute nourriture, et il les rongeait en artiste, avec une résignation qui lui valait d'abondantes aumônes. Le suisse, le donneur d'eau bénite, avec lesquels il s'entendait peut-être, disaient de lui :

— C'est le pauvre de l'église; il a connu le curé Languet*, qui a bâti Saint-Sulpice; il a été vingt ans suisse, avant et après la Révolution : il a cent ans.



Cette petite biographie, connue des dévotes, était la meilleure de toutes les enseignes, et aucun chapeau ne fut mieux achalandé dans tout Paris. Il avait acheté sa maison en 1826 et sa rente en 1830.

D'après la valeur des deux biens, il devait faire six mille francs de recettes par an, et les avoir placés avec une usure semblable à celle de Cérizet, car le prix de la maison fut de quarante mille francs, et la rente coûta quarante-huit mille francs. La nièce, abusée par son oncle,

tout aussi bien que les portiers, les petits fonctionnaires de l'église et les âmes dévotes étaient abusés, le croyait plus malheureux qu'elle, et, quand elle avait des poissons avancés, elle les apportait à son oncle.

Elle jugea donc nécessaire de tirer parti de ses marchandises et de sa pitié pour un oncle qui devait avoir une foule de collatéraux inconnus, car elle était la troisième et dernière fille Poupillier; elle avait quatre frères, et son père, commissionnaire à charrette, lui parlait dans son enfance de trois tantes et de quatre oncles ayant tous les destinées les plus saugrenues.

Après avoir vu son oncle, elle prit son train de galop pour venir consulter Cérizet en lui apprenant comment elle avait retrouvé sa fille, et les raisons, les observations, les indices qui lui faisaient croire que son oncle Poupillier cachait un tas d'or dans son grabat. La mère Cardinal ne se reconnaissait pas assez forte pour s'emparer de la succession du pauvre légalement ou illégalement, et elle était venue se confier à Cérizet.

L'usurier des pauvres, semblable aux égoutiers, trouvait enfin des diamants dans la fange où il barbotait depuis quatre ans en y épiant un de ces hasards qui, dit-on, se rencontrent au milieu de ces faubourgs d'où sortent quelques héritières en sabots. Tel était le secret de sa mansuétude avec l'homme de qui la ruine avait été jurée. On peut imaginer en quelle anxiété il fut en attendant le retour de la veuve Cardinal, à qui ce profond ourdisseur de trames ténébreuses avait donné les moyens de vérifier ses soupçons sur l'existence du trésor, et à qui sa dernière phrase avait promis tout, si elle voulait s'en remettre à lui du soin de recueillir cette moisson. Il n'était pas homme à reculer devant un crime, surtout quand il voyait chance à le faire commettre par autrui, tout en s'en appliquant les bénéfices. Et il achetait alors la maison de la rue Geoffroy-Marie, et il se voyait enfin bourgeois de Paris, capitaliste en état d'entreprendre de belles affaires.

— Mon cher Benjamin, dit la revendeuse de marée, en abordant Cérizet d'un visage enflammé par la rapidité de sa course et par la cupidité, mon oncle couche sur plus de cent mille francs en or!... et je suis certaine que les Perrache, sous couleur de le soigner, ont *reluqué* le magot.

— Cette fortune-là partagée entre quarante héritiers, dit Cérizet, ne donnerait pas grand'chose à chacun. Écoutez, mère Cardinal, j'épouse votre fille : donnez-lui l'or de votre oncle, et je vous laisserai la rente et la maison... en usufruit.

— Nous ne courons aucun risque?

— Aucun.

— C'est fait! dit madame veuve Cardinal, quelle belle vie ça me fait six mille francs de rente!

— Et un gendre comme moi donc! s'écria Cérizet.

— Je serai donc bourgeoise de Paris! dit la Cardinal.

— Maintenant, reprit Cérizet après une pause pendant laquelle le gendre et la belle-mère s'embrassèrent, je dois aller étudier le terrain. Ne quittez plus la place et vous annoncerez aux portiers que vous attendez un médecin, le médecin, ce sera moi, n'ayez pas l'air de me connaître.

— Es-tu fûté, gros drôle! dit la mère Cardinal en donnant une tape au ventre de Cérizet en façon d'adieu.

Une heure après, Cérizet, vêtu tout en noir, déguisé par une perruque rousse et par une physionomie artistement dessinée, arriva rue Honoré-Chevalier, en cabriolet de régie. Il demanda qu'on lui indiquât le logement d'un pauvre nommé Poupillier, au portier cordonnier qui lui dit :

— Monsieur, est le médecin qu'attend madame Cardinal?

Et sur un signe de Cérizet il le conduisit à un escalier de service qui menait dans la mansarde occupée par le pauvre.

Perrache sortit sur le pas de sa porte et le cocher du cabriolet, questionné par lui, confirma la qualité que Cérizet se laissait donner.

La maison où demeurait Poupillier est une de celles qui sont sujettes à perdre la moitié de leur profondeur en vertu du plan d'alignement, car la rue Honoré-Chevalier est une des plus étroites du quartier Saint-Sulpice. Le propriétaire, à qui la loi défendait d'élever de nouveaux étages ou de réparer, était obligé de louer cette bicoque dans l'état où il l'avait achetée. Ce bâtiment, excessivement laid sur la rue, se composait d'un premier étage surmonté de mansardes au-dessus d'un rez-de-chaussée et d'un petit corps de logis en équerre sur chaque côté. La cour se terminait par un jardin planté d'arbres qui dépendait de l'appartement du premier étage. Ce jardin, séparé de la cour par une grille, aurait permis à un propriétaire riche de vendre à la ville la maison et de la rebâtir sur l'emplacement de la cour; mais non-seulement le propriétaire était pauvre, mais encore il avait loué tout le premier étage par un bail de dix-huit ans à un personnage mystérieux sur qui ni la police officieuse du portier ni la curiosité des autres locataires n'avait pu mordre.

Ce locataire, alors âgé de soixante-dix ans, avait, en 1829, fait adapter un escalier à la fenêtre du corps de logis en retour qui donnait sur le jardin, pour y descendre et s'y promener sans passer par la cour. La moitié du rez-de-chaussée à gauche était occupée par un brocheur qui, depuis dix ans, avait transformé les remises et les écuries en ateliers, et l'autre moitié par un relieur. Le relieur et le brocheur occupaient chacun la moitié des mansardes sur la rue. Les mansardes au-dessus d'un des corps de logis en retour dépendaient de l'appartement du mystérieux personnage. Enfin, Poupillier payait cent francs pour la mansarde qui couronnait l'autre petit corps de logis à gauche, et où l'on montait par un escalier qu'éclairaient des jours de souffrance. La porte cochère offrait ce ren-

foncement circulaire indispensable dans une rue étroite où deux voitures ne peuvent se rencontrer.

Cérizet prit une corde qui servait de rampe en gravissant l'espèce d'échelle qui menait à la chambre où se mourait le centenaire; et où l'attendait l'affreux spectacle d'une misère jouée.

Or à Paris, tout ce qui se fait exprès est admirablement réussi. Les pauvres sont, en ceci, aussi forts que les boutiquiers pour leurs étalages, que les faux riches qui veulent obtenir du crédit.

Le plancher n'avait jamais été balayé; les carreaux disparaissaient sous une espèce de litière composée d'ordures, de poussière, de boue séchée et de tout ce que jetait Poupillier. Un mauvais poêle en fonte dont le tuyau se rendait dans le trumeau d'une cheminée condamnée ornait ce taudis, au fond duquel était une alcôve, un lit dit en tombeau, à pentes et à bonnes grâces en serge verte dont les vers avaient fait de la dentelle. La fenêtre, presque aveugle, avait sur ses vitres comme une taie de poussière et de crasse qui dispensait d'y mettre des rideaux. Les murs, blanchis à la chaux, offraient au regard une teinte fuligineuse due au charbon et aux mottes que le pauvre brûlait dans son poêle. Sur la cheminée, il y avait un pot à eau ébréché, deux bouteilles et une assiette cassée. Une mauvaise commode vermoulue contenait le linge et les habits propres. Le mobilier consistait en une table de nuit de l'espèce la plus vulgaire, une table valant quarante sous, et deux chaises de cuisine presque dépaillées. Le costume, si pittoresque, du centenaire était accroché à des clous, et, les informes sparteries qui lui servaient de souliers, baillaient au bas. Son bâton prestigieux et son chapeau se trouvaient auprès de l'alcôve.

En entrant, Cérizet regarda le vieillard, il était la tête sur un oreiller brun de crasse, sans taie, et son profil anguleux, pareil à celui que, dans le dernier siècle, des

graveurs se sont amusés à faire avec des paysages à roches menaçantes, et qu'on voit sur les boulevards, se dessinait en noir sur le fond vert des rideaux. Poupillier, homme de près de six pieds, regardait fixement un objet idéal au pied de son lit, et il ne remua point en entendant grogner la lourde porte, armée de fer et à forte serrure, qui fermait solidement son domicile.

— A-t-il sa connaissance? dit Cérizet, devant qui la Cardinal recula, car elle ne le reconnut qu'à la voix.

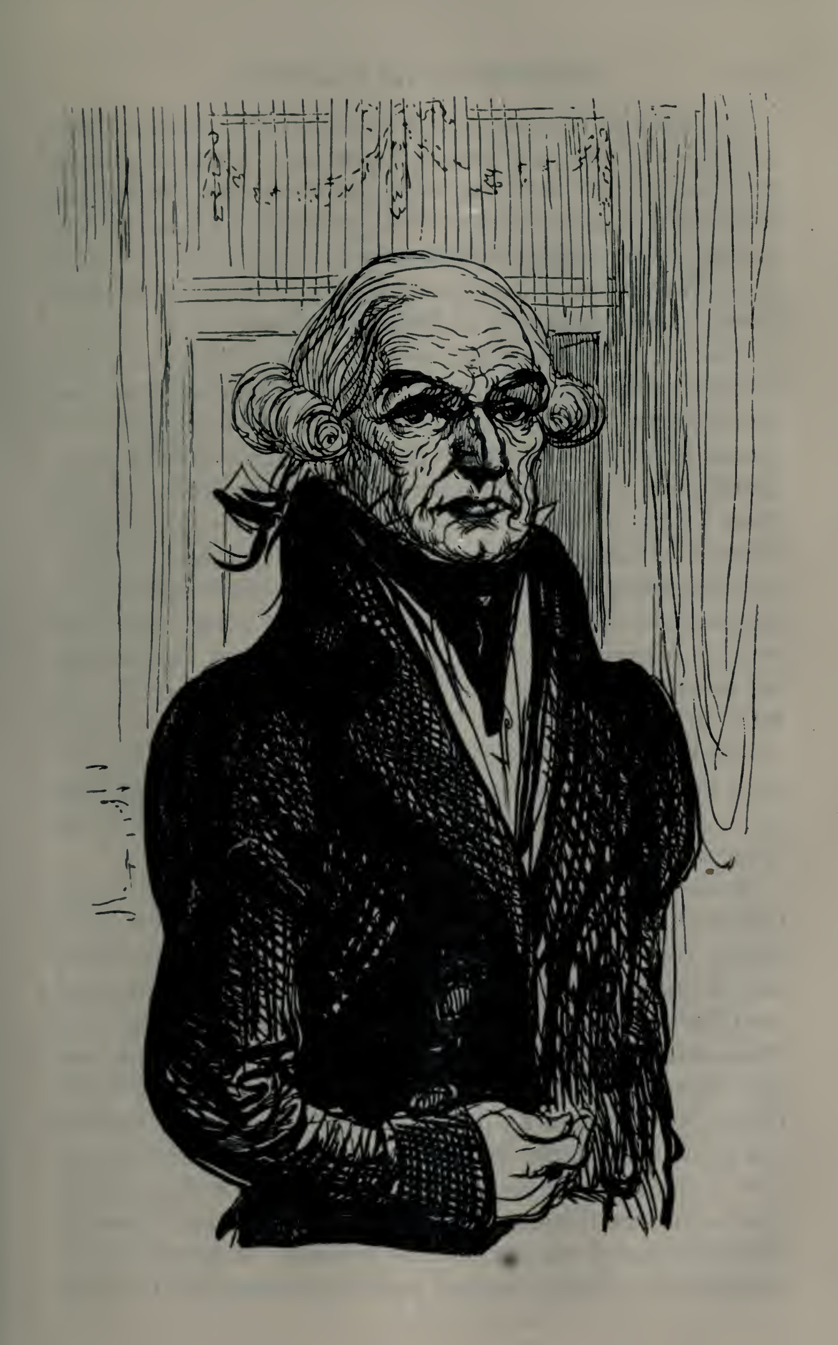
— A peu près, dit madame Cardinal.

— Venez, sur l'escalier, personne ne pourra nous entendre. Voici le plan, reprit Cérizet, en parlant à l'oreille de sa future belle-mère. Il est faible, mais il a bon visage et nous avons bien huit jours à nous. D'ailleurs, je vais aller chercher un médecin qui nous convienne. Je reviendrai mardi avec six têtes de pavots. Dans l'état où il est, voyez-vous, une décoction de pavot le plongera dans un profond sommeil. Je vous enverrai un lit de sangle, sous prétexte de vous faire un coucher pour passer les nuits auprès de votre oncle. Nous le transporterons du lit vert sur le lit de sangle, et, quand nous aurons reconnu la somme que contient ce précieux meuble, eh! bien, nous ne manquerons pas de moyens de transport. Le médecin nous dira s'il est en état de vivre quelques jours, et surtout de tester...

— Mon fils!...

— Mais il faut savoir quels sont les habitants de cette baraque! les Perrache peuvent donner l'alarme, et autant de locataires, autant d'espions.

— Bah! je sais déjà que monsieur du Portail, le locataire du premier, un petit vieux, a soin d'une folle que j'entends appeler Lydie depuis ce matin; elle est au-dessous gardée par une vieille Flamande nommée Katt. Ce vieillard a pour tout domestique un vieux valet de chambre, un autre vieux appelé Bruno, qui fait tout, excepté la cuisine.



— Mais ce relieur et ce brocheur, dit Cérizet, ça travaille dès le matin. Allons à la mairie; il me faut pour la publication des bans les nom, prénoms de votre fille et son lieu de naissance, afin de se procurer les actes nécessaires. De samedi prochain en huit la noce!

— Va-t-il! va-t-il, ce gueux-là! dit la mère Cardinal en poussant de l'épaule ce redoutable gendre.

En descendant, Cérizet fut surpris de voir le petit vieux, ce du Portail, se promenant dans le jardin avec un des personnages les plus importants du gouvernement, le comte Martial de la Roche-Hugon. Il resta dans la cour, examinant cette vieille maison bâtie sous Louis XIV et dont les murs jaunes, quoiqu'en pierres de taille, pliaient comme le vieux Poupillier; il regardait les deux ateliers et y comptait les ouvriers. Cette maison était silencieuse comme un cloître. Observé lui-même, Cérizet s'en alla, pensant à toutes les difficultés que présentait l'extraction de la somme cachée par le moribond, quoiqu'elle fût sous un petit volume.

— Enlever cela pendant la nuit? se disait-il, les portiers sont aux aguets, et, le jour, on sera vu par vingt personnes... On porte assez difficilement vingt-cinq mille francs d'or sur soi...

Les sociétés ont deux termes de perfection : le premier est l'état d'une civilisation où la morale, également infusée, ôte l'idée du crime et les jésuites arrivaient à ce terme sublime qu'a présenté l'Église primitive; le second est l'état d'une civilisation où la surveillance des citoyens les uns sur les autres rend le crime impossible, ce terme que cherche la société moderne où le crime offre de telles difficultés qu'il faut ne pas raisonner pour en commettre. En effet, aucune des iniquités que la loi n'atteint pas ne reste impunie, et le jugement social est plus sévère encore que celui des tribunaux. Qu'on supprime un testament sans témoins, comme Minoret, le maître de poste de Nemours, ce crime est traqué par l'espionnage de la vertu

comme un vol est observé par la police. Aucune indélicatesse ne passe inaperçue, et partout où il y a lésion, la marque paraît. On ne peut pas plus faire disparaître les biens que les hommes, tant, à Paris surtout, les choses sont numérotées, les maisons gardées, les rues observées, les places espionnées. Pour exister, le délit veut une sanction comme celle de la Bourse, comme celle donnée par les clients de Cérizet, qui ne se plaignaient point et qui eussent tremblé de ne plus le trouver à sa cuisine, le mardi.

— Eh! bien, mon cher monsieur, dit la portière en allant au-devant de Cérizet, comment va-t-il, cet ami de Dieu, ce pauvre homme?...

Je suis l'homme d'affaires de madame Cardinal, répondit Cérizet, je viens de lui conseiller de se faire faire un lit pour garder son oncle, et vais envoyer un notaire, un médecin et une garde.

— Ah! je puis bien servir de garde, répondit madame Perrache, j'ai gardé des femmes en couches.

— Eh! bien, nous verrons, repartit Cérizet, j'arrangerai cela... Qui donc avez-vous pour locataire du premier?

— Monsieur du Portail... Oh! voilà trente ans qu'il loge ici; c'est un rentier, monsieur, un vieillard bien respectable... Vous savez, les rentiers, *y* vivent de leurs rentes... Il a été dans les affaires. Voilà bientôt onze ans qu'il essaie de rendre la raison à la fille d'un de ses amis, mademoiselle Lydie de la Peyrade. Oh! elle est bien soignée, allez, et par les deux plus fameux médecins... Mais, jusqu'à présent, rien n'a pu lui rendre la raison!

— Mademoiselle Lydie de la Peyrade! s'écria Cérizet; êtes-vous bien sûre du nom?

— Madame Katt, sa gouvernante, qui fait aussi le peu de cuisine de la maison, me l'a dit mille fois, quoiqu'en général, ni monsieur Bruno, le domestique, ni madame

Katt, ne causent. C'est parler à des murailles que de vouloir en obtenir des renseignements... Voilà vingt ans que nous sommes portiers, nous n'avons jamais rien su de monsieur du Portail. Bien mieux, mon cher monsieur, il est propriétaire de la petite maison à côté; vous voyez, à porte bâtarde? eh! bien, il peut sortir à sa fantaisie et recevoir du monde par là sans que nous en sachions rien. Notre propriétaire n'est pas plus avancé que nous là-dessus; quand on sonne à la porte bâtarde, c'est monsieur Bruno qui va ouvrir...

— Ainsi, dit Cérizet, vous n'avez pas vu passer le monsieur avec qui ce petit vieillard mystérieux est en train de causer?

— Tiens! mais non...

— C'est la fille de l'oncle à Théodose, se dit Cérizet en remontant en cabriolet. Du Portail serait-il le protecteur qui, dans le temps, a envoyé deux mille cinq cents francs à mon ami?... Si je lui faisais parvenir une lettre anonyme pour l'avertir du danger que vingt mille francs de lettres de change font courir au jeune avocat?

Une heure après, un lit de sangle complet arriva pour madame Cardinal, à qui la curieuse portière offrit ses services pour lui donner à manger.

— Voulez-vous voir monsieur le curé? dit la mère Cardinal à son oncle que la construction du lit occupa beaucoup.

— Je veux du vin! répondit le pauvre et pas d'autre médicament.

— Comment vous sentez-vous, père Poupillier, dit la portière.

— Je ne me sens point, répondit-il, en souriant; voilà douze jours que je ne suis point à mon affaire...

La mendicité religieuse, sa place sous le porche de Saint-Sulpice était l'affaire...

— Ça lui revient, dit la mère Cardinal.

— Ils me volent, ils se passent de moi, reprit-il en lançant des regards menaçants... Ah! te voilà, ma petite Cardinal, un nom d'église...

— Ah! ça me fait-il plaisir de vous voir revenu, s'écria la petite Cardinal, qui allait sur quarante ans.

Le centenaire était retombé.



— C'est égal, il pourra tester, comme dit mon *singe*. Les gens d'affaires ont dans le peuple le surnom de singes. Ce nom est aussi donné aux entrepreneurs.

— Vous ne m'oublierez pas, dit la portière; c'est moi qui a dit à Perrache d'aller vous quérir.

— Vous oublier! j'oublierais donc le bon Dieu, ma fille... Aussi vrai que je suis née Poupillier, vous aurez de ce que j'aurai de quoi faire crever votre tablier...

Cérizet revint au commencement de la soirée, après avoir fait toutes les diligences nécessaires pour avoir les expéditions d'actes indispensables à son mariage, et fait publier les bans aux deux mairies. Une seule tasse d'eau de pavot

avait procuré le plus profond sommeil au vieux Poupillier. La nièce et Cérizet prirent le centenaire et le transportèrent d'un lit sur l'autre. Puis, avec une rapidité sans pudeur, ils défirent le lit et visitèrent la paillasse, ce coffre-fort des mendiants. La paillasse était vide; mais le lit, au lieu d'une sangle, avait un fond en bois comme un tiroir, et la lourdeur de ce lit, que le matin la mère Cardinal n'avait pu remuer fut expliquée, quand ces deux héritiers s'aperçurent qu'il existait un double fond. A force de recherches, Cérizet finit par découvrir que la traverse de devant était masquée au moyen d'une planchette adaptée comme celles qui ferment les boîtes de dominos. Il tira cette languette, et vit quatre tiroirs de trois pouces d'épaisseur, tous pleins de pièces d'or.

— Nous les remplacerons par des gros sous, dit-il en poussant le coude de la mère Cardinal.

— Qu'y a-t-il là?

— Quatre-vingt-dix mille francs, au moins trente mille par tiroir, répondit Cérizet, la dot de votre fille. Mais replaçons-le sur son lit, car rien ne sera plus facile que d'exploiter cette mine, une fois le secret connu c'est bien ingénieux...

— Il aura trouvé ce lit d'avare chez quelque marchand de meubles... s'écria la mère Cardinal.

— Voyons, si je pourrai porter mille pièces de quarante francs, dit Cérizet en bourrant d'or les deux goussets de son pantalon, où il tint trois cents pièces d'or, les deux poches de son gilet où il en mit deux cents, et les deux poches de sa redingote où il en mit deux cent cinquante dans son mouchoir et deux cent cinquante dans celui de la mère Cardinal. Ai-je l'air d'être bien chargé? dit-il en allant et venant.

— Mais, non!...

— Eh! bien, en quatre voyages l'or des tiroirs sera chez moi. Le vieillard endormi fut replacé sur son lit et Cérizet gagna la place Saint-Sulpice, où il prit un fiacre pour

revenir chez lui. Pour ne pas donner de soupçons, il vint une seconde fois accompagné d'un médecin du quartier Saint-Marcel qui avait l'habitude de voir les pauvres, et qui connaissait leurs maladies, et la consultation finit vers neuf heures. Le médecin déclara que le vieillard n'irait pas trois jours, en le voyant si profondément absorbé par la tasse d'eau de pavot; aussitôt le médecin parti, Cérizet prit une..

[*Ici se termine le texte laissé par Balzac**.]



L'ENVERS
DE
L'HISTOIRE CONTEMPORAINE*

I. MADAME DE LA CHANTERIE

II. L'INITIÉ



L'ENVERS
DE
L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

PREMIÈRE PARTIE.

MADAME DE LA CHANTERIE.

En 1836, par une belle soirée du mois de septembre, un homme d'environ trente ans restait appuyé au parapet de ce quai d'où l'on peut voir à la fois la Seine, en amont, depuis le Jardin-des-Plantes jusqu'à Notre-Dame, et en aval, la vaste perspective de la rivière jusqu'au Louvre. Il n'existe pas deux semblables points de vue dans la capitale des idées. On se trouve comme à la poupe de ce vaisseau devenu gigantesque. On y rêve Paris depuis les Romains jusqu'aux Francs, depuis les Normands jusqu'aux Bourguignons, le Moyen-Âge, les Valois, Henri IV et Louis XIV, Napoléon

et Louis-Philippe. De là, toutes ces dominations offrent quelques vestiges ou des monuments qui les rappellent au souvenir. Sainte-Geneviève couvre de sa coupole le quartier latin. Derrière vous, s'élève le magnifique chevet de la cathédrale. L'Hôtel-de-Ville vous parle de toutes les révolutions, et l'Hôtel-Dieu de toutes les misères de Paris. Quand vous avez entrevu les splendeurs du Louvre, en faisant deux pas vous pouvez voir les haillons de cet ignoble pan de maisons situées entre le quai de la Tournelle et l'Hôtel-Dieu*, que les modernes échevins s'occupent en ce moment de faire disparaître.

En 1835, ce tableau merveilleux avait un enseignement de plus : entre le Parisien appuyé au parapet et la cathédrale, le Terrain, tel est le vieux nom de ce lieu désert, était encore jonché des ruines de l'archevêché*. Lorsque l'on contemple de là tant d'aspects inspirateurs, lorsque l'âme embrasse le passé comme le présent de la ville de Paris, la Religion semble logée là comme pour étendre ses deux mains sur les douleurs de l'une et l'autre rive, aller du faubourg Saint-Antoine au faubourg Saint-Marceau. Espérons que tant de sublimes harmonies seront complétées par la construction d'un palais épiscopal dans le genre gothique, qui remplacera les masures sans caractère assises entre le Terrain, la rue d'Arcole, la cathédrale et le quai de la Cité.

Ce point, le cœur de l'ancien Paris, en est l'endroit le plus solitaire, le plus mélancolique. Les eaux de la Seine s'y brisent à grand bruit, la cathédrale y jette ses ombres au coucher du soleil. On comprend qu'il s'y émeuve de graves pensées chez un homme atteint de quelque maladie morale. Séduit peut-être par un accord entre ses idées du moment et celles qui naissent à la vue de scènes si diverses, le promeneur restait les mains sur le parapet, en proie à une double contemplation : Paris et lui ! Les ombres grandissaient, les lumières s'allumaient au loin, et il ne s'en allait pas, emporté qu'il était au courant d'une

de ces méditations grosses de notre avenir, et que le passé rend solennelles.

En ce moment, il entendit venir à lui deux personnes dont la voix l'avait frappé dès le pont en pierre qui réunit l'île de la Cité au quai de la Tournelle. Ces deux personnes se croyaient sans doute seules, et parlaient un peu plus haut qu'elles ne l'eussent fait en des lieux fréquentés, ou si elles se fussent aperçues de la présence d'un étranger. Dès le pont, les voix annonçaient une discussion qui, par quelques paroles apportées à l'oreille du témoin involontaire de cette scène, étaient relatives à un prêt d'argent. En arrivant auprès du promeneur, l'une des deux personnes, mise comme l'est un ouvrier, quitta l'autre par un mouvement de désespoir. L'autre se retourna, rappela l'ouvrier et lui dit : « Vous n'avez pas un sou pour repasser le pont. Tenez, ajouta-t-il en lui donnant une pièce de monnaie, et souvenez-vous, mon ami, que c'est Dieu lui-même qui nous parle quand il nous vient de bonnes pensées ! »

Cette dernière phrase fit tressaillir le rêveur. L'homme qui parlait ainsi ne se doutait pas que, pour employer une expression proverbiale, il faisait d'une pierre deux coups, qu'il s'adressait à deux misères : une industrie au désespoir, et les souffrances d'une âme sans boussole; une victime de ce que les moutons de Panurge nomment le Progrès, et une victime de ce que la France appelle l'Égalité. Cette parole, simple en elle-même, fut grande par l'accent de celui qui la disait, et dont la voix possédait comme un charme. N'est-il pas des voix calmes, douces, en harmonie avec les effets que la vue de l'outre-mer produit sur nous ?

Au costume, le Parisien reconnut un prêtre, et vit aux dernières clartés du crépuscule un visage blanc, auguste, mais ravagé. La vue d'un prêtre sortant de la belle cathédrale de Saint-Étienne, à Vienne, pour aller porter l'extrême-onction à un mourant, détermina le célèbre

auteur tragique Werner* à se faire catholique. Il en fut presque de même pour le Parisien en apercevant l'homme qui, sans le savoir, venait de le consoler; il aperçut dans le menaçant horizon de son avenir une longue trace lumineuse où brillait le bleu de l'éther, et il suivit cette clarté, comme les bergers de l'Évangile allèrent dans la direction de la voix qui leur cria d'en haut : « Le Sauveur vient de naître. » L'homme à la bienfaisante parole marchait le long de la cathédrale, et se dirigeait, par une conséquence du hasard, qui parfois est conséquent, vers la rue d'où le promeneur venait et où il retournait, amené par les fautes de sa vie.

Ce promeneur avait nom Godefroid. En lisant cette histoire, on comprendra les raisons qui n'y font employer que les prénoms de ceux dont il sera question. Voici donc pourquoi Godefroid, qui demeurait dans le quartier de la Chaussée-d'Antin, se trouvait à une pareille heure au chevet de Notre-Dame.

Fils d'un détaillant à qui l'économie avait fait faire une sorte de fortune, il devint toute l'ambition de son père et de sa mère, qui le rêvèrent notaire à Paris. Aussi, dès l'âge de sept ans, fut-il mis dans une institution, celle de l'abbé Liautard*, parmi les enfants de beaucoup de familles distinguées qui, sous le règne de l'Empereur, avaient, par attachement à la religion un peu trop méconnue dans les lycées, choisi cette maison pour l'éducation de leurs fils. Les inégalités sociales ne pouvaient pas alors être soupçonnées entre camarades; mais, en 1821, ses études achevées, Godefroid, qu'on plaça chez un notaire, ne tarda pas à reconnaître les distances qui le séparaient de ceux avec lesquels il avait jusqu'alors vécu familièrement.

Obligé de faire son Droit, il se vit confondu dans la foule des fils de la bourgeoisie qui, sans fortune faite ni distinctions héréditaires, devaient tout attendre de leur valeur personnelle ou de leurs travaux obstinés. Les espérances que son père et sa mère, alors retirés du commerce,

asseyaient sur sa tête stimulèrent son amour-propre sans lui donner d'orgueil. Ses parents vivaient simplement, en Hollandais, ne dépensant que le quart de douze mille francs de rente; ils destinaient leurs économies, ainsi que la moitié de leur capital, à l'acquisition d'une charge pour leur fils. Soumis aux lois de cette économie domestique, Godefroid trouvait son état présent si disproportionné avec les rêves de ses parents et les siens, qu'il éprouva du découragement. Chez les natures faibles, le découragement devient de l'envie. Tandis que d'autres, à qui la nécessité, la volonté, la réflexion tenaient lieu de talent, marchaient droit et résolûment dans la voie tracée aux ambitions bourgeoises, Godefroid se révolta, voulut briller, alla vers tous les endroits éclairés, et ses yeux s'y blessèrent. Il essaya de parvenir, mais tous ses efforts aboutirent à la constatation de son impuissance. En s'apercevant enfin d'un manque d'équilibre entre ses désirs et sa fortune, il prit en haine les suprématies sociales, se fit libéral et tenta d'arriver à la célébrité par un livre; mais il apprit à ses dépens à regarder le Talent du même œil que la Noblesse. Le Notariat, le Barreau, la Littérature successivement abordés sans succès, il voulut être magistrat.

En ce moment son père mourut. Sa mère, dont la vieillesse put se contenter de deux mille francs de rente, lui abandonna presque toute la fortune. Possesseur à vingt-cinq ans de dix mille francs de rente, il se crut riche et l'était relativement à son passé. Jusqu'alors sa vie avait été composée d'actes sans volonté, de vouloirs impuissants; et, pour marcher avec son siècle, pour agir, pour jouer un rôle, il tenta d'entrer dans un monde quelconque à l'aide de sa fortune. Il trouva tout d'abord le journalisme, qui tend toujours les bras au premier capital venu. Être propriétaire d'un journal, c'est devenir un personnage : on exploite l'intelligence, on en partage les plaisirs sans en épouser les travaux. Rien n'est plus tentant pour des esprits inférieurs que de s'élever ainsi sur le talent d'autrui. Paris

a vu deux ou trois parvenus de ce genre, dont le succès est une honte et pour l'époque et pour ceux qui leur ont prêté leurs épaules.

Dans cette sphère, Godefroid fut primé par le grossier machiavélisme des uns ou par la prodigalité des autres, par la fortune des capitalistes ambitieux ou par l'esprit des rédacteurs; puis il fut entraîné vers les dissipations auxquelles donnent lieu la vie littéraire ou politique, les allures de la critique dans les coulisses, et vers les distractions nécessaires aux intelligences fortement occupées. Il vit alors mauvaise compagnie, mais on lui apprit qu'il avait une figure insignifiante, qu'une de ses épaules était sensiblement plus forte que l'autre, sans que cette inégalité fût rachetée ni par la méchanceté, ni par la bonté de son esprit. Le mauvais ton est le salaire que les artistes prélèvent en disant la vérité.

Petit, mal fait, sans esprit et sans direction soutenue, tout semblait dit pour un jeune homme par un temps où, pour réussir dans toutes les carrières, la réunion des plus hautes qualités de l'esprit ne signifie rien sans le bonheur, ou sans la ténacité qui commande au bonheur.

La révolution de 1830 pansa les blessures de Godefroid, il eut le courage de l'espérance, qui vaut celui du désespoir; il se fit nommer, comme tant de journalistes obscurs, à un poste administratif où ses idées libérales, aux prises avec les exigences d'un nouveau pouvoir, le rendirent un instrument rebelle. Frotté de libéralisme, il ne sut pas, comme plusieurs hommes supérieurs, prendre son parti. Obéir aux ministres, pour lui ce fut changer d'opinion. Le gouvernement lui parut d'ailleurs manquer aux lois de son origine. Godefroid se déclara pour le *Mouvement* quand il était question de *Résistance**, et il revint à Paris presque pauvre, mais fidèle aux doctrines de l'Opposition.

Effrayé par les excès de la Presse, plus effrayé encore par les attentats du parti républicain, il chercha dans la

retraite la seule vie qui convînt à un être dont les facultés étaient incomplètes, sans force à opposer au rude mouvement de la vie politique, dont les souffrances et la lutte ne jetaient aucun éclat, fatigué de ses avortements, sans amis parce que l'amitié veut des qualités ou des défauts saillants, mais qui possédait une sensibilité plus rêveuse que profonde. N'était-ce pas le seul parti que dût prendre un jeune homme que le plaisir avait déjà plusieurs fois trompé, et déjà vieilli au contact d'une société aussi remuante que remuée?

Sa mère, qui se mourait dans le paisible village d'Auteuil, rappela son fils près d'elle autant pour l'avoir à ses côtés que pour le mettre dans un chemin où il trouvât le bonheur égal et simple qui doit satisfaire de pareilles âmes. Elle avait fini par juger Godefroid, en trouvant à vingt-huit ans sa fortune réduite à quatre mille francs de rente, ses désirs affaissés, ses prétendues capacités éteintes, son activité nulle, son ambition humiliée, et sa haine contre tout ce qui s'élevait légitimement, accrue de tous ses mécomptes. Elle essaya de marier Godefroid à une jeune personne, fille unique de négociants retirés, et qui pouvait servir de tuteur à l'âme malade de son fils; mais le père avait cet esprit de calcul qui n'abandonne point un vieux commerçant dans les stipulations matrimoniales, et, après une année de soins et de voisinage, Godefroid ne fut pas agréé. D'abord, aux yeux de ces bourgeois renforcés, ce prétendu devait garder, de son ancienne carrière, une profonde immoralité; puis, pendant cette année, il avait encore pris sur ses capitaux, autant pour éblouir les parents que pour tâcher de plaire à leur fille. Cette vanité, d'ailleurs assez pardonnable, détermina le refus de la famille, à qui la dissipation était en horreur, dès qu'elle eut appris que Godefroid avait, en six ans, perdu cent cinquante mille francs de capitaux.

Ce coup atteignit d'autant plus profondément ce cœur déjà si meurtri, que la jeune personne était sans beauté.

Mais, instruit par sa mère, Godefroid avait reconnu chez sa prétendue la valeur d'une âme sérieuse et les immenses avantages d'un esprit solide; il s'était accoutumé au visage, il en avait étudié la physionomie, il aimait la voix, les manières, le regard de cette jeune personne. Après avoir mis dans cet attachement le dernier enjeu de sa vie, il éprouva le plus amer des désespoirs. Sa mère mourut, et il se trouva, lui, dont les besoins avaient suivi le mouvement du luxe, avec cinq mille francs de rente pour toute fortune, et avec la certitude de ne jamais pouvoir réparer une perte quelconque en se reconnaissant incapable de l'activité que veut ce mot terrible : *faire fortune!*

La faiblesse impatiente et chagrine ne consent pas tout-à-coup à s'effacer. Aussi, pendant son deuil, Godefroid chercha-t-il des hasards dans Paris : il dînait à des tables d'hôte, il se liait inconsidérément avec les étrangers, il recherchait le monde et ne rencontrait que des occasions de dépense. En se promenant sur les boulevards, il souffrait tant en lui-même, que la vue d'une mère accompagnée d'une fille à marier lui causait une sensation aussi douloureuse que celle qu'il éprouvait à l'aspect d'un jeune homme allant au Bois à cheval, d'un parvenu dans son élégant équipage, ou d'un employé décoré. Le sentiment de son impuissance lui disait qu'il ne pouvait prétendre ni à la plus honorable des positions secondaires, ni à la plus facile destinée; et il avait assez de cœur pour en être constamment blessé, assez d'esprit pour faire en lui-même des élégies pleines de fiel.

Inhabile à lutter contre les choses, ayant le sentiment des facultés supérieures, mais sans le vouloir qui les met en action, se sentant incomplet, sans force pour entreprendre une grande chose, comme sans résistance contre les goûts qu'il tenait de sa vie antérieure, de son éducation ou de son insouciance, il était dévoré par trois maladies, dont une seule suffit à dégoûter de l'existence un jeune homme déshabitué de la foi religieuse. Aussi Godefroid

offrait-il ce visage qui se rencontre chez tant d'hommes, qu'il est devenu le type parisien : on y aperçoit des ambitions trompées ou mortes, une misère intérieure, une haine endormie dans l'indolence d'une vie assez occupée par le spectacle extérieur et journalier de Paris, une inappétence qui cherche des irritations, la plainte sans le talent, la grimace de la force, le venin de mécomptes antérieurs qui excite à sourire de toute moquerie, à conspuer tout ce qui grandit, à méconnaître les pouvoirs les plus nécessaires, se réjouir de leurs embarras, et ne tenir à aucune forme sociale. Ce mal parisien est à la conspiration active et permanente des gens d'énergie ce que l'aubier est à la sève de l'arbre : il la conserve, la soutient et la dissimule.

Lassé de lui-même, Godefroid voulut un matin donner un sens à sa vie en rencontrant un de ses camarades qui avait été la tortue de la fable de La Fontaine comme il en était le lièvre. Dans une de ces conversations provoquées par une reconnaissance entre amis de collége et tenue en se promenant au soleil sur le boulevard des Italiens, il fut atterré de trouver tout arrivé celui qui, doué en apparence de moins de moyens, de moins de fortune que lui, s'était mis à vouloir chaque matin ce qu'il voulait la veille. Le malade résolut alors d'imiter cette simplicité d'action.

— La vie sociale est comme la terre, lui avait dit son camarade, elle nous donne en raison de nos efforts.

Godefroid s'était endetté déjà. Pour première punition, pour première tâche, il s'imposa de vivre à l'écart en payant sa dette sur son revenu. Chez un homme habitué à dépenser six mille francs quand il en avait cinq, ce n'était pas une petite entreprise que de se réduire à vivre de deux mille francs. Il lut tous les matins *les Petites-Affiches**, espérant y trouver un asile où ses dépenses pussent être fixées, où il pût jouir de la solitude nécessaire à un homme qui voulait se replier sur lui-même, s'exami-

ner, se donner une vocation. Les mœurs des pensions bourgeoises du quartier latin choquèrent sa délicatesse, les maisons de santé lui parurent malsaines, et il allait retomber dans les fatales irrésolutions des gens sans volonté, lorsqu'il fut frappé par l'annonce suivante :

Petit logement de soixante-dix francs par mois, pouvant convenir à un ecclésiastique. On veut un locataire tranquille; il trouverait la table, et l'on meublerait l'appartement à des prix modérés en cas de convenance mutuelle.

S'adresser rue Chanoinesse, près Notre-Dame, à monsieur Millet, épicier, qui donnera tous les renseignements désirables.

Séduit par la bonhomie cachée sous cette rédaction et par le parfum de bourgeoisie qui s'en exhalait, Godefroid était venu vers quatre heures chez l'épicier, qui lui avait dit que madame de La Chanterie dînait en ce moment et ne recevait personne pendant ses repas. Cette dame était visible le soir après sept heures, ou le matin de dix heures à midi. Tout en parlant, monsieur Millet examinait Godefroid et lui faisait subir, selon l'expression des magistrats, un premier degré d'instruction.

— Monsieur était-il garçon? Madame voulait une personne de mœurs réglées; on fermait la porte à onze heures au plus tard. Monsieur, dit-il en terminant, me paraît d'ailleurs d'un âge à convenir à madame de La Chanterie.

— Quel âge me donnez-vous donc? demanda Godefroid.

— Quelque chose comme quarante ans, répondit l'épicier.

Cette naïve réponse jeta Godefroid dans un accès de misanthropie et de tristesse; il alla dîner sur le quai de la Tournelle, et revint contempler Notre-Dame au moment où les feux du soleil couchant ruisselaient en se brisant dans les arcs-boutants multipliés du chevet. Le quai se

trouve alors dans l'ombre quand les tours brillent bordées de lueurs, et ce contraste frappa Godefroid en proie à toutes les amertumes que la cruelle naïveté de l'épicier avait remuées.

Ce jeune homme flottait donc entre les conseils du désespoir et la voix touchante des harmonies religieuses mises en branle par la cloche de la cathédrale, quand, au milieu des ombres, du silence, aux clartés de la lune, il



entendit la phrase du prêtre. Quoique peu dévot, comme la plupart des enfants de ce siècle, sa sensibilité s'émut à cette parole, et il revint rue Chanoinesse, où il ne voulait déjà plus aller.

Le prêtre et Godefroid furent aussi étonnés l'un que l'autre d'entrer dans la rue Massillon, qui fait face au petit portail nord de la cathédrale, de tourner ensemble dans la rue Chanoinesse, à l'endroit où, vers la rue de la Colombe, elle finit pour devenir la rue des Marmousets*. Quand Godefroid s'arrêta sous le porche cintré de la maison où demeurait madame de La Chanterie, le prêtre

se retourna vers Godefroid en l'examinant à la lueur d'un réverbère qui sera sans doute un des derniers à disparaître au cœur du vieux Paris.

— Vous venez voir madame de La Chanterie, monsieur? dit le prêtre.

— Oui, répondit Godefroid. La parole que je viens de vous entendre dire à cet ouvrier m'a prouvé que cette maison, si vous y demeurez, doit être salutaire à l'âme.

— Vous avez donc été témoin de ma défaite? dit le prêtre en levant le marteau, car je n'ai pas réussi.

— Il me semble bien plutôt que c'est l'ouvrier, car il vous demandait de l'argent assez énergiquement.

— Hélas! répondit le prêtre, l'un des plus grands malheurs des révolutions en France, c'est que chacune d'elles est une nouvelle prime donnée à l'ambition des classes inférieures. Pour sortir de sa condition, pour arriver à la fortune, que l'on regarde aujourd'hui comme la seule garantie sociale, cet ouvrier se livre à ces combinaisons monstrueuses, qui, si elles ne réussissent pas, doivent amener le spéculateur à rendre des comptes à la justice humaine. Voilà ce que produit quelquefois l'obligeance.

Le portier ouvrit une lourde porte, et le prêtre dit à Godefroid : « Monsieur vient peut-être pour le petit appartement. »

— Oui, monsieur.

Le prêtre et Godefroid traversèrent alors une assez vaste cour au fond de laquelle se dessinait en noir une haute maison flanquée d'une tour carrée encore plus élevée que les toits d'une vétusté remarquable. Quiconque connaît l'histoire de Paris, sait que le sol s'y est tellement exhaussé devant et autour de la cathédrale, qu'il n'existe pas vestige des douze degrés par lesquels on y montait jadis. Aujourd'hui, la base des colonnes du porche est de niveau avec le pavé. Donc, le rez-de-chaussée primitif de cette maison doit en faire aujourd'hui les caves. Il se

trouve un perron de quelques marches à l'entrée de cette tour, où monte en spirale une vieille vis le long d'un arbre sculpté en façon de sarment. Ce style, qui rappelle celui des escaliers du roi Louis XII au château de Blois, remonte au quatorzième siècle. Frappé de mille symptômes d'antiquité, Godefroid ne put s'empêcher de dire en souriant au prêtre : « Cette tour n'est pas d'hier. »

— Elle a soutenu, dit-on, l'attaque des Normands et aurait fait partie d'un premier palais des rois de Paris; mais, selon les traditions, elle aurait été plus certainement le logis du fameux chanoine Fulbert*, l'oncle d'Héloïse.

En achevant ces mots, le prêtre ouvrit la porte de l'appartement qui paraissait être le rez-de-chaussée, et qui, sur la première comme sur la seconde cour, car il existe une petite cour intérieure, se trouve au premier étage.

Dans cette première pièce travaillait, à la lueur d'une petite lampe, une domestique coiffée d'un bonnet en batiste à tuyaux gaufrés pour tout ornement; elle ficha une de ses aiguilles dans ses cheveux, et garda son tricot à la main, tout en se levant pour ouvrir la porte d'un salon éclairé sur la cour intérieure. Le costume de cette femme rappelait celui des Sœurs-Grises.

— Madame, je vous amène un locataire, dit le prêtre en introduisant Godefroid dans cette pièce où il vit trois personnages assis sur des fauteuils auprès de madame de La Chanterie.

Les trois personnages se levèrent, la maîtresse de la maison se leva; puis quand le prêtre eut avancé pour Godefroid un fauteuil, quand le futur locataire se fut assis sur un geste de madame de La Chanterie, accompagné de ce vieux mot : « Seyez-vous, monsieur! » le Parisien se crut à une énorme distance de Paris, en Basse-Bretagne ou au fond du Canada.

Le silence a peut-être ses degrés. Peut-être Godefroid, déjà saisi par le silence des rues Massillon et Chanoinesse où il ne roule pas deux voitures par mois, saisi par le

silence de la cour et de la tour, dut-il se trouver comme au cœur du silence, dans ce salon gardé par tant de vieilles rues, de vieilles cours et de vieilles murailles.

Cette partie de l'île qui se nomme le Cloître a conservé le caractère commun à tous les cloîtres, elle semble humide, froide, et demeure dans le silence monastique le plus profond aux heures les plus bruyantes du jour. On doit remarquer, d'ailleurs, que toute cette portion de la Cité, serrée entre le flanc de Notre-Dame et la rivière, est au nord et dans l'ombre de la cathédrale. Les vents d'est s'y engouffrent sans rencontrer d'obstacles, et les brouillards de la Seine y sont en quelque sorte retenus par les noires parois de la vieille église métropolitaine. Ainsi personne ne s'étonnera du sentiment qu'éprouva Godefroid en comparaissant dans ce vieux logis, en présence de quatre personnes silencieuses, et aussi solennelles que l'étaient les choses elles-mêmes. Il ne regarda point autour de lui, pris de curiosité pour madame de La Chanterie dont le nom l'avait intrigué déjà. Cette dame était évidemment une personne de l'autre siècle, pour ne pas dire de l'autre monde. Elle avait un visage douceâtre, à teintes à la fois molles et froides, un nez aquilin, un front plein de douceur, des yeux bruns, un double menton; le tout encadré de boucles de cheveux argentés. On ne pouvait donner à sa robe que le vieux nom de fourreau, tant elle y était serrée selon la mode du dix-huitième siècle. L'étoffe, en soie couleur carmélite à longues raies vertes fines et multipliées, semblait être de ce même temps. Le corsage, fait en corps de jupe, se cachait sous une mantille en pou-de-soie bordée de dentelle noire, et attachée sur la poitrine par une épingle à miniature. Les pieds, chaussés de brodequins en velours noir, reposaient sur un petit coussin. De même que sa servante, madame de La Chanterie tricotait des bas, et avait sous son bonnet de dentelle une aiguille fichée dans ses boucles crêpées.

— Vous avez vu monsieur Millet? dit-elle à Godefroid de cette voix de tête particulière aux douairières du faubourg Saint-Germain, en le voyant presque interdit et comme pour lui donner la parole.

— Oui, madame.

— J'ai peur que l'appartement ne vous convienne guère, reprit-elle en remarquant l'élégance, la nouveauté, la fraîcheur de l'habillement de son futur locataire.

Godefroid avait des bottes vernies, des gants jaunes, de riches boutons de chemise et une jolie chaîne de montre passée dans une des boutonnières de son gilet de soie noire à fleurs bleues. Madame de La Chanterie prit dans une de ses poches un petit sifflet d'argent et siffla. La domestique entra.

— Manon, ma fille, fais voir l'appartement à monsieur. Voulez-vous, cher vicaire, y accompagner monsieur, reprit-elle en s'adressant au prêtre. Si par hasard, dit-elle en se levant de nouveau et regardant Godefroid, le logement vous agréait, nous pourrons causer des conditions.

Godefroid salua et sortit. Il entendit le bruit de ferraille causé par les clefs que Manon prenait dans un tiroir, et il lui vit allumer la chandelle d'un grand martinet en cuivre jaune. Manon alla la première sans proférer une parole. Quand Godefroid se retrouva dans l'escalier, montant aux étages supérieurs, il douta de la vie réelle, il rêvait tout éveillé, il voyait le monde fantastique des romans qu'il avait lus dans ses heures de désœuvrement. Tout Parisien échappé, comme lui, du quartier moderne, au luxe des maisons et des ameublements, à l'éclat des restaurants et des théâtres, au mouvement du cœur de Paris, aurait partagé son opinion. Le martinet tenu par la servante éclairait faiblement le vieil escalier tournant, où les araignées avaient étendu leurs draperies pleines de poussière. Manon portait une cotte à gros plis, en grosse étoffe de bure; son corsage était carré par derrière comme par

devant, et son habillement se remuait tout d'une pièce. Arrivée au troisième étage, qui passait pour être le second, Manon s'arrêta, fit mouvoir les ressorts d'une antique serrure, et ouvrit une porte peinte en couleur d'acajou ronceux grossièrement imité.

— Voilà, dit-elle en entrant la première.

Était-ce un avare, était-ce un peintre mort d'indigence, était-ce un cynique à qui le monde était indifférent, ou quelque religieux détaché du monde qui avait habité cet appartement? on pouvait se faire cette triple question en y sentant l'odeur de la misère, en voyant des taches grasses sur les papiers couverts d'une teinte de fumée, les plafonds noircis, les fenêtres à petites vitres poudreuses, les briques du plancher brunies, les boiseries enduites d'une espèce de glacis gluant. Un froid humide tombait par les cheminées en pierre sculptée peinte, et dont les glaces avaient des trumeaux du dix-septième siècle. L'appartement était en équerre comme la maison qui encadrait la cour intérieure, que Godefroid ne put voir à la nuit.

— Qui donc a demeuré là? demanda Godefroid au prêtre.

— Un ancien Conseiller au Parlement, grand-oncle de madame, un monsieur de Boisfrelon. En enfance depuis la Révolution, ce vieillard est mort en 1832, à quatre-vingt-seize ans, et Madame n'a pu se décider à y mettre aussitôt un étranger, mais elle ne peut plus supporter de non-valeurs.

— Oh! Madame fera nettoyer l'appartement et le meublera de manière à satisfaire monsieur, reprit Manon.

— Cela dépendra de l'arrangement que vous prendrez, dit le prêtre. On trouverait là-dedans un beau parloir, une grande chambre à coucher et un cabinet, puis les deux petites pièces en retour sur la cour peuvent faire une belle pièce de travail. Telle est la distribution de mon appartement au-dessous et celle de l'appartement au-dessus.

— Oui, dit Manon, l'appartement de monsieur Alain est tout comme le vôtre, mais il a la vue de la tour.

— Je crois qu'il faudrait revoir le logement et la maison au jour..., dit timidement Godefroid.



— C'est possible, dit Manon.

Le prêtre et Godefroid descendirent en laissant refermer les portes par la servante, qui les rejoignit pour les éclairer. En rentrant dans le salon, Godefroid, aguerri, put, en causant avec madame de La Chanterie, examiner les êtres, les personnes et les choses.

Ce salon avait aux fenêtres des rideaux de vieux lampas rouge à lambrequins, et relevés par des cordons de soie. Le carreau rouge bordait un tapis de vieille tapisserie trop petit pour couvrir tout le plancher. La boiserie était peinte en gris. Le plafond, séparé en deux parties par une maîtresse poutre qui partait de la cheminée, semblait une concession tardivement faite au luxe. Les fauteuils, en bois peint en blanc, étaient garnis en tapisserie. Une mesquine pendule, entre deux flambeaux de cuivre doré, décorait le dessus de la cheminée. Madame de La Chanterie avait près d'elle une vieille table à pieds de biche, sur laquelle étaient ses pelotons de laine dans un panier d'osier. Une lampe hydrostatique éclairait cette scène.

Les quatre hommes assis, fixes, immobiles et silencieux comme des bonzes, avaient, ainsi que madame de La Chanterie, évidemment cessé leur conversation en entendant revenir l'étranger. Tous avaient des figures froides et discrètes, en harmonie avec le salon, la maison et le quartier. Madame de La Chanterie convint de la justesse des observations de Godefroid, et lui répondit qu'elle ne voulait rien faire avant de connaître les intentions de son locataire, ou pour mieux dire, de son pensionnaire. Si le locataire s'arrangeait des mœurs de sa maison, il devait devenir son pensionnaire, et ces mœurs différaient tant de celles de Paris! On vivait rue Chanoinesse comme en province : il fallait être à l'ordinaire rentré vers les dix heures; on haïssait le bruit; l'on ne voulait ni femmes ni enfants pour ne déranger en rien les habitudes prises. Un ecclésiastique pouvait seul s'accommoder de ce régime. Madame de La Chanterie désirait surtout quelqu'un d'une vie modeste et sans exigence; elle ne pouvait mettre que le strict nécessaire dans l'appartement. Monsieur Alain (elle désigna l'un des quatre assistants) était d'ailleurs content, et elle ferait pour son nouveau locataire comme pour les anciens.

— Je ne crois pas, dit alors le prêtre, que monsieur soit disposé à venir se mettre dans notre couvent.

— Eh! pourquoi pas? dit monsieur Alain; nous y sommes bien, nous, et nous ne nous en trouvons pas mal.

— Madame, reprit Godefroid en se levant, j'aurai l'honneur de venir vous revoir demain.

Quoiqu'il fût un jeune homme, les quatre vieillards et madame de La Chanterie se levèrent, et le vicaire le reconduisit jusque sur le perron. Un coup de sifflet partit. A ce signal, le portier vint, armé d'une lanterne, prendre Godefroid, le conduisit jusque dans la rue, et referma l'énorme porte jaunâtre, pesante comme celle d'une prison, et décorée de serrureries en arabesques, qui remontaient à une époque difficile à déterminer.

Quand Godefroid eut monté dans un cabriolet et qu'il roula vers les régions du Paris vivant, éclairé, chaud, tout ce qu'il venait de voir lui sembla comme un rêve, et ses impressions, quand il se promena sur le boulevard des Italiens, avaient déjà le lointain du souvenir. Il se demandait : « Demain, retrouverais-je ces gens-là?... »

Le lendemain, en se levant au milieu des décorations du luxe moderne et des recherches du *comfort* anglais, Godefroid se rappela tous les détails de sa visite au cloître Notre-Dame, et retrouva dans son esprit le sens des choses qu'il avait vues. Les quatre inconnus dont la mise, l'attitude et le silence agissaient encore sur lui, devaient être des pensionnaires ainsi que le prêtre. La solennité de madame de La Chanterie lui parut venir de la dignité secrète avec laquelle elle portait de grands malheurs. Mais, malgré les explications qu'il se donnait à lui-même, Godefroid ne pouvait s'empêcher de trouver un air de mystère à ces discrètes figures. Il choisissait du regard ceux de ses meubles qui pouvaient être conservés, ceux qui lui étaient indispensables; mais en les transportant par la pensée dans l'horrible logement de la rue Chanoinesse, il se mit à rire du contraste qu'ils y feraient, et résolut de tout vendre

pour s'acquitter d'autant, et de se laisser meubler par madame de La Chanterie. Il lui fallait une vie nouvelle, et les objets qui pourraient lui rappeler son ancienne situation devaient être mauvais à voir. Dans son désir de transformation, car il appartenait à ces caractères qui s'avancent du premier bond très-avant dans une situation, au lieu d'y aller pas à pas comme certains autres, il fut pris, pendant son déjeuner, par une idée : il voulut réaliser sa fortune, payer ses dettes, et placer le reste de ses capitaux dans la maison de banque où son père avait eu des relations.

Cette maison était la maison Mongenod et compagnie, établie à Paris depuis 1816 ou 1817, et dont la réputation de probité n'avait jamais reçu la moindre atteinte au milieu de la dépravation commerciale qui, plus ou moins, attaquait certaines maisons de Paris. Ainsi, malgré leurs immenses richesses, les maisons Nucingen et du Tillet, Keller frères, Palma et compagnie, sont entachées d'une mésestime secrète, ou, si vous voulez, qui ne s'exprime que d'oreille à oreille. D'affreux moyens avaient eu de si beaux résultats, les succès politiques, les principes dynastiques couvraient si bien de sales origines, que personne, en 1834, ne pense plus à la boue où plongent les racines de ces arbres majestueux, les soutiens de l'État. Néanmoins il n'était pas un seul de ces banquiers pour qui l'éloge de la maison Mongenod ne fût une blessure. À l'instar des banquiers anglais, la maison Mongenod ne déploie aucun luxe extérieur, on y vit dans un profond silence, on se contente de faire la banque avec une prudence, une sagesse, une loyauté qui lui permettent d'opérer avec sécurité d'un bout du monde à l'autre.

Le chef actuel, Frédéric Mongenod, est le beau-frère du vicomte de Fontaine. Ainsi cette nombreuse famille est alliée par le baron de Fontaine à monsieur Grossetête, le receveur-général, frère des Grossetête et compagnie de Limoges, aux Vandenesse, à Planat de Baudry, autre re-

ceveur-général. Cette parenté, après avoir valu à feu Mongenod père de grandes faveurs dans les opérations financières sous la Restauration, lui avait obtenu la confiance des premières maisons de la vieille noblesse, dont les capitaux et les immenses économies allaient dans cette banque. Loin d'ambitionner la pairie comme les Keller, les Nucingen et les du Tillet, les Mongenod restaient éloignés de la politique et n'en savaient que ce que doit en savoir la banque.

La maison Mongenod est établie dans un magnifique hôtel, entre cour et jardin, rue de la Victoire, où demeurent madame Mongenod la mère et ses deux fils, tous trois associés. Madame la vicomtesse de Fontaine avait été remboursée lors de la mort de Mongenod père, en 1827. Frédéric Mongenod, beau jeune homme de trente-cinq ans environ, d'un abord froid, silencieux, réservé comme un Génevois, propret comme un Anglais, avait acquis auprès de son père toutes les qualités nécessaires à sa difficile profession. Plus instruit que ne l'est généralement un banquier, son éducation avait comporté l'universalité de connaissances qui constitue l'enseignement polytechnique; mais, comme beaucoup de banquiers, il avait une prédilection, un goût en dehors de son commerce, il aimait la mécanique et la chimie. Mongenod le jeune, de dix ans moins âgé que Frédéric, se trouvait dans le cabinet de son aîné dans la position d'un premier clerc avec son notaire ou son avoué; Frédéric le formait, comme il avait été lui-même formé par son père à toutes les sciences du vrai banquier, lequel est à l'argent ce que l'écrivain est aux idées : l'un et l'autre, ils doivent tout savoir.

En disant son nom de famille, Godefroid reconnut en quelle estime était son père, car il put traverser les bureaux et arriver au cabinet de Mongenod. Ce cabinet ne fermait que par des portes en glace, en sorte que, malgré son désir de ne pas écouter, Godefroid entendit la conversation qui s'y tenait.

— Madame, votre compte s'élève à seize cent mille francs au crédit comme au débit, disait Mongenod le jeune; je ne sais pas quelles sont les intentions de mon frère, et lui seul sait si une avance de cent mille francs est possible?... Vous avez manqué de prudence... On ne confie pas seize cent mille francs au commerce...

— Trop haut, Louis, dit une voix de femme, ton frère t'a recommandé de ne jamais parler qu'à voix basse. Il peut y avoir du monde dans le petit salon à côté.

Frédéric Mongenod ouvrit en ce moment la porte de communication entre ses appartements et son cabinet, il aperçut Godefroid et il traversa son cabinet tout en saluant avec respect la personne à qui parlait son frère.

— A qui ai-je l'honneur... dit-il à Godefroid qu'il avait fait passer le premier.

Dès que Godefroid se fut nommé, Frédéric le fit asseoir, et pendant que le banquier ouvrait son bureau, Louis Mongenod et une dame, qui n'était autre que madame de La Chanterie, se levèrent et allèrent à Frédéric. Tous trois, ils se mirent dans l'embrasure d'une fenêtre et parlèrent à voix basse avec madame Mongenod la mère, à qui les affaires étaient toujours confiées. Cette femme avait depuis trente ans donné, soit à son mari, soit à ses fils, des preuves de capacité qui faisaient d'elle un associé-gérant, car elle avait la signature. Godefroid vit dans un cartonnier des cartons étiquetés : « Affaires de La Chanterie, » avec les numéros de 1 à 7. Quand la conférence fut terminée par un mot du banquier à son frère : « Eh! bien, descends à la caisse, » madame de La Chanterie se retourna, vit Godefroid, retint un geste de surprise, et fit à voix basse des questions à Mongenod, qui répondit en peu de mots également à voix basse.

Madame de La Chanterie était mise en petits souliers de prunelle noire, en bas de soie gris; elle avait sa robe de la veille et se tenait enveloppée de la *baute* vénitienne, espèce de mantelet qui revenait à la mode. Elle avait une



capote de soie verte, dite *à la bonne femme,* et doublée de soie blanche. Sa figure était encadrée par des flots de dentelles. Elle se tenait droit et dans une attitude qui révélait sinon une haute naissance, du moins les habitudes d'une vie aristocratique. Sans son excessive affabilité, peut-être eût-elle paru pleine de hauteur. Enfin, elle était imposante.

— C'est moins un hasard qu'un ordre de la Providence qui nous rassemble ici, monsieur, dit-elle à Godefroid; car j'étais presque décidée à refuser un pensionnaire dont les mœurs me semblaient antipathiques à celles de ma maison; mais monsieur Mongenod vient de me donner des renseignements sur votre famille qui me...

— Hé! madame... — Monsieur, dit Godefroid en s'adressant à la fois à madame de La Chanterie et au banquier, je n'ai plus de famille, et je venais demander un conseil financier à l'ancien banquier de mon père pour accorder ma fortune à un nouveau genre de vie.

Godefroid eut bientôt et en peu de mots raconté son histoire et dit son désir de changer d'existence.

— Autrefois, dit-il, un homme dans ma situation se serait fait moine; mais nous n'avons plus d'ordres religieux...

— Allez chez Madame, si Madame veut bien vous accepter pour pensionnaire, dit Frédéric Mongenod après avoir échangé un regard avec madame de La Chanterie, et ne vendez pas vos rentes, laissez-les-moi. Donnez-moi la note exacte de vos obligations, j'assignerai des époques de paiement à vos créanciers, et vous aurez pour vous environ cent cinquante francs par mois. Il faudra deux ans pour vous liquider. Pendant ces deux ans, là où vous serez, vous aurez eu tout le loisir de penser à une carrière, surtout au milieu des personnes avec lesquelles vous vivrez et qui sont de bon conseil.

Louis Mongenod arriva tenant à la main cent billets de mille francs qu'il remit à madame de La Chanterie.

Godefroid offrit la main à sa future hôtesse et la conduisit à son fiacre.

— A bientôt donc, monsieur, dit-elle d'un son de voix affectueux.

— A quelle heure serez-vous chez vous, madame? dit Godefroid.

— Dans deux heures.

— J'ai le temps de vendre mon mobilier, dit-il en la saluant.

Pendant le peu de temps qu'il avait tenu le bras de madame de La Chanterie sur le sien et qu'ils avaient marché tous deux, Godefroid n'avait pu dissiper l'auréole que ces mots : « Votre compte s'élève à seize cent mille francs », dits par Louis Mongenod, faisaient à cette femme dont la vie se passait au fond du cloître Notre-Dame. Cette pensée : « Elle doit être riche! » changeait entièrement sa manière de voir. « Quel âge peut-elle avoir? » se demandait-il. Et il entrevit un roman dans un séjour rue Chanoinesse. « Elle a l'air noble! Fait-elle donc de la banque? » se disait-il.

A notre époque, sur mille jeunes gens dans la situation de Godefroid, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf eussent eu la pensée d'épouser cette femme.

Un marchand de meubles, qui était un peu tapissier et principalement loueur d'appartements garnis, donna trois mille francs environ de tout ce que Godefroid voulait vendre, en le lui laissant encore pendant les quelques jours nécessaires à l'arrangement de l'horrible appartement de la rue Chanoinesse, où ce malade d'esprit se rendit promptement. Il fit venir un peintre dont l'adresse fut donnée par madame de La Chanterie, et qui, pour un prix modique, s'engagea dans la semaine, à blanchir les plafonds, nettoyer les fenêtres, peindre toutes les boiseries en bois de Spa et mettre le carreau en couleur. Godefroid prit la mesure des pièces pour y mettre partout le même tapis, un tapis vert de l'espèce la moins chère. Il

voulait l'uniformité la plus simple dans cette cellule. Madame de La Chanterie approuva cette idée. Elle calcula, Manon aidant, ce qu'il fallait de calicot blanc pour les rideaux des fenêtres et pour ceux d'un modeste lit en fer; puis elle se chargea de les faire acheter et confectionner à un prix dont la modicité surprit Godefroid. Avec les meubles qu'il apportait, son appartement restauré ne lui coûterait pas plus de six cents francs.

— Je pourrai donc en porter mille environ chez monsieur Mongenod.

— Nous menons ici, lui dit alors madame de La Chanterie, une vie chrétienne qui, vous le savez, s'accorde mal avec beaucoup de superfluités, et je crois que vous en conservez encore trop.

En donnant ce conseil à son futur pensionnaire, elle regardait un diamant qui brillait à l'anneau dans lequel était passée la cravate bleue de Godefroid.

— Je ne vous en parle, reprit-elle, qu'en vous voyant dans l'intention de rompre avec la vie dissipée dont vous vous êtes plaint à monsieur Mongenod.

Godefroid contemplait madame de La Chanterie en savourant les harmonies d'une voix limpide; il examinait ce visage entièrement blanc, digne d'une de ces Hollandaises graves et froides que le pinceau de l'école flamande a si bien reproduites, et chez lesquelles les rides sont impossibles.

— Blanche et grasse! se disait-il en s'en allant; mais elle a bien des cheveux blancs...

Godefroid, comme toutes les natures faibles, s'était fait facilement à une nouvelle vie en la croyant tout heureuse, et il avait hâte de venir rue Chanoinesse; néanmoins il eut une pensée de prudence, ou de défiance si vous voulez. Deux jours avant son installation, il retourna chez monsieur Mongenod pour prendre quelques renseignements sur la maison où il allait entrer. Pendant le peu d'instants qu'il passait dans son futur logement pour exa-

miner les changements qui s'y faisaient, il avait remarqué les allées et venues de plusieurs gens dont la mine et la tournure, sans être mystérieuses, permettaient de croire à l'exercice de quelque profession, à des occupations secrètes chez les habitants de la maison. A cette époque, on s'occupait beaucoup des tentatives de la branche aînée de la maison de Bourbon pour remonter sur le trône, et Godefroid crut à quelque conspiration. Quand il se trouva dans le cabinet du banquier et sous le coup de son regard scrutateur, en lui exprimant sa demande, il eut honte de lui-même, et vit un sourire sardonique dessiné sur les lèvres de Frédéric Mongenod.

— Madame la baronne de La Chanterie, répondit-il, est une des plus obscures personnes de Paris, mais elle en est une des plus honorables. Avez-vous donc des motifs pour me demander des renseignements?

Godefroid se rejeta sur des banalités : il allait vivre pour long-temps avec des étrangers, il fallait savoir avec qui l'on se liait, etc. Mais le sourire du banquier devenait de plus en plus ironique, et Godefroid, de plus en plus embarrassé, eut la honte de la démarche sans en tirer aucun fruit, car il n'osa plus faire de questions ni sur madame de La Chanterie ni sur les commensaux.

Deux jours après, par un lundi soir, après avoir dîné pour la dernière fois au *Café Anglais*, et vu les deux premières pièces aux Variétés*, il vint, à dix heures, coucher rue Chanoinesse, où il fut conduit à son appartement par Manon.

La solitude a des charmes comparables à ceux de la vie sauvage qu'aucun Européen n'a quittée après y avoir goûté. Ceci peut paraître étrange dans une époque où chacun vit si bien pour autrui que tout le monde s'inquiète de chacun, et que la vie privée n'existera bientôt plus, tant les yeux du journal, argus moderne, gagnent en hardiesse, en avidité; néanmoins cette proposition s'appuie de l'autorité des six premiers siècles du Christia-

nisme, pendant lesquels aucun solitaire ne revint à la vie sociale. Il est peu de plaies morales que la solitude ne guérisse. Aussi tout d'abord Godefroid fut-il saisi par le calme profond et par le silence absolu de sa nouvelle demeure, absolument comme un voyageur fatigué se délasse dans un bain.

Le lendemain même de son entrée en pension chez madame de La Chanterie, il fut forcé de s'examiner, en se trouvant séparé de tout, même de Paris, quoiqu'il fût encore à l'ombre de la cathédrale. Désarmé là de toutes les vanités sociales, il allait ne plus avoir d'autres témoins de ses actes que sa conscience et les commensaux de madame de La Chanterie. C'était quitter le grand chemin du monde et entrer dans une voie inconnue; mais, où cette voie le mènerait-il ? à quelle occupation allait-il se vouer?

Il était depuis deux heures livré à ces réflexions, lorsque Manon, l'unique servante du logis, vint frapper à la porte, et lui dit que le second déjeuner était servi, qu'on l'attendait. Midi sonnait. Le nouveau pensionnaire descendit aussitôt, poussé par le désir de juger les cinq personnes au milieu desquelles il devait passer désormais sa vie. En entrant au salon, il aperçut tous les habitants de la maison debout, et habillés des mêmes vêtements qu'ils portaient le jour où il était venu prendre des renseignements.

— Avez-vous bien dormi?... lui demanda madame de La Chanterie.

— Je ne me suis réveillé qu'à dix heures, répondit Godefroid en saluant les quatre commensaux qui lui rendirent tous son salut avec gravité.

— Nous nous y sommes attendus, dit en souriant le vieillard nommé Alain.

— Manon m'a parlé d'un second déjeuner, reprit Godefroid, il paraît que j'ai déjà, sans le vouloir, manqué à la règle... A quelle heure vous levez-vous?

— Nous ne nous levons pas absolument comme les anciens moines, répondit gracieusement madame de La Chanterie, mais comme les ouvriers... à six heures en hiver, à trois heures et demie en été. Notre coucher obéit également à celui du soleil. Nous sommes toujours endormis à neuf heures en été, à onze heures en hiver. Nous prenons tous un peu de lait qui vient de notre ferme, après avoir dit nos prières, à l'exception de monsieur l'abbé de Vèze, qui dit la première messe, celle de six heures en été, celle de sept heures en hiver, à Notre-Dame, à laquelle ces messieurs assistent tous les jours, ainsi que votre très-humble servante.

Madame de La Chanterie achevait cette explication à table, où ses cinq convives s'étaient assis.

La salle à manger, entièrement peinte en gris et garnie de boiseries, dont les dessins trahissaient le goût du siècle de Louis XIV, était contiguë à cette espèce d'antichambre où se tenait Manon, et paraissait être parallèle à la chambre de madame de La Chanterie qui communiquait sans doute avec le salon. Cette pièce n'avait pas d'autre ornement qu'un vieux cartel. Le mobilier consistait en six chaises dont le dossier de forme ovale offrait des tapisseries évidemment faites à la main par madame de La Chanterie, en deux buffets et une table d'acajou, sur laquelle Manon ne mettait pas de nappe pour le déjeuner. Ce déjeuner, d'une frugalité monastique, se composait d'un petit turbot accompagné d'une sauce blanche, de pommes de terre, d'une salade et de quatre assiettées de fruits : des pêches, du raisin, des fraises et des amandes fraîches; puis, pour hors-d'œuvre, du miel dans son gâteau comme en Suisse, du beurre et des radis, des concombres et des sardines. C'était servi dans cette porcelaine fleuretée de bluets et de feuilles vertes et menues qui, sans doute, fut un grand luxe sous Louis XVI, mais que les croissantes exigences de la vie actuelle ont rendue commune.

— Nous faisons maigre, dit monsieur Alain. Si nous allons à la messe tous les matins, vous devez deviner que nous obéissons aveuglément à toutes les pratiques, même les plus sévères, de l'Église.

— Et vous commencerez par nous imiter, dit madame de La Chanterie en jetant un regard de côté sur Godefroid qu'elle avait mis près d'elle.

Des cinq convives, Godefroid connaissait déjà les noms de madame de La Chanterie, de l'abbé de Vèze et de monsieur Alain; mais il lui restait à savoir les noms des deux autres personnages. Ceux-là gardaient le silence en mangeant avec cette attention que les religieux paraissent prêter aux plus petits détails de leurs repas.

— Ces beaux fruits viennent-ils aussi de votre ferme, madame? dit Godefroid.

— Oui, monsieur, répondit-elle. Nous avons notre petite ferme-modèle, absolument comme le Gouvernement, c'est notre maison de campagne, elle est à trois lieues d'ici, sur la route d'Italie, près de Villeneuve-Saint-Georges.

— C'est un bien qui nous appartient à tous et qui doit rester au dernier survivant, dit le bonhomme Alain.

— Oh! ce n'est pas considérable, ajouta madame de La Chanterie qui parut craindre que Godefroid ne prît ce discours comme une amorce.

— Il y a, dit un des deux personnages inconnus à Godefroid, trente arpents de terres labourables, six arpents de prés et un enclos de quatre arpents au milieu duquel se trouve notre maison, qui est précédée par la ferme.

— Mais ce bien là, répondit Godefroid, doit valoir plus de cent mille francs.

— Oh! nous n'en tirons pas autre chose que nos provisions, répondit le même personnage.

C'était un homme grand, sec et grave. Au premier aspect, il paraissait avoir servi dans l'armée; ses cheveux blancs disaient assez qu'il avait passé la soixantaine, et

son visage trahissait de violents chagrins contenus par la religion.

Le second inconnu, qui semblait tenir à la fois du régent de rhétorique et de l'homme d'affaires, était de taille ordinaire, gras et néanmoins agile; sa figure offrait les apparences de la jovialité particulière aux notaires et aux avoués de Paris.

Le costume de ces quatre personnages présentait le phénomène de la propreté due à des soins égoïstes. On



reconnaissait la même main, celle de Manon, dans les plus petits détails. Leurs habits avaient dix ans peut-être, et se conservaient comme se conservent les habits des curés, par la puissance occulte de la servante et d'un usage constant. Ces gens portaient en quelque sorte la livrée d'un système d'existence, ils appartenaient tous à la même pensée, leurs regards disaient le même mot, leurs figures respiraient une douce résignation, une quiétude provocante.

— Est-ce une indiscrétion, madame, dit Godefroid, de demander le nom de ces messieurs? je suis prêt à leur

dire ma vie, ne puis-je apprendre de la leur ce que les convenances permettent d'en savoir ?

— Monsieur, répondit madame de La Chanterie en montrant le grand homme sec, se nomme monsieur Nicolas; il est colonel de gendarmerie en retraite avec le grade de maréchal-de-camp. — Monsieur, ajouta-t-elle en désignant le petit homme gras, est un ancien conseiller à la Cour royale de Paris, qui s'est retiré de la magistrature en août 1830, il se nomme monsieur Joseph. Quoique vous ne soyez ici que d'hier, je vous dirai que dans le monde, monsieur Nicolas portait le nom de marquis de Montauran, et monsieur Joseph celui de Lecamus, baron de Tresnes; mais, pour nous comme pour tout le monde, ces noms-là n'existent plus, ces messieurs sont sans héritiers, ils devancent l'oubli qui attend leurs familles, et ils sont tout simplement messieurs Nicolas et Joseph, comme vous serez monsieur Godefroid.

En entendant prononcer ces deux noms, l'un si célèbre dans les fastes du royalisme par la catastrophe qui termina la prise d'armes des Chouans au début du Consulat*, l'autre si vénéré dans les fastes du vieux Parlement de Paris*, Godefroid ne put retenir un tressaillement; mais en regardant ces deux débris des deux plus grandes choses de la monarchie écroulée, la Noblesse et la Robe, il n'aperçut aucune inflexion dans les traits, aucun changement de physionomie qui révélât en eux une pensée mondaine. Ces deux hommes ne se souvenaient plus ou ne voulaient plus se souvenir de ce qu'ils avaient été. Ce fut une première leçon pour Godefroid.

— Chacun de vos noms, messieurs, est toute une histoire, leur dit-il respectueusement.

— L'histoire de notre temps, répondit monsieur Joseph, des ruines!

— Vous êtes en bonne compagnie, reprit en souriant monsieur Alain.

Celui-là sera dépeint en deux mots : c'était le petit

bourgeois de Paris, un bon bourgeois à figure de veau relevée par les cheveux blancs, mais affadie par un sourire éternel.

Quant au prêtre, à l'abbé de Vèze, sa qualité disait tout. Le prêtre qui remplit sa mission est connu par le premier regard qu'il vous jette ou qu'on lui jette.

Ce qui frappa Godefroid pendant les premiers moments, ce fut le profond respect que les quatre pensionnaires témoignaient à madame de La Chanterie; ils semblaient tous, même le prêtre, malgré le caractère sacré que lui donnaient ses fonctions, se trouver devant une reine. Godefroid remarqua la sobriété de tous les convives. Chacun mangea véritablement pour se nourrir. Madame de La Chanterie prit, comme tous ses commensaux, une seule pêche, une demi-grappe de raisin; mais elle dit à son nouveau pensionnaire de ne pas imiter cette réserve en lui présentant tour à tour chaque plat.

La curiosité de Godefroid fut excitée au plus haut degré par ce début. Après le déjeuner, en rentrant au salon, on le laissa seul, et madame de La Chanterie alla tenir un petit conseil secret dans l'embrasure d'une des croisées avec les quatre amis. Cette conférence, sans aucune animation, dura près d'une demi-heure. On parlait à voix basse, en échangeant des paroles que chacun semblait avoir mûries. De temps en temps, monsieur Alain et monsieur Joseph consultaient un carnet en le feuilletant.

— Voyez le faubourg, dit madame de La Chanterie à monsieur Nicolas qui partit.

Ce fut la première parole que Godefroid put saisir.

— Et vous le quartier Saint-Marceau, reprit-elle en s'adressant à monsieur Joseph. Battez le faubourg Saint-Germain et tâchez d'y trouver ce qu'il nous faut!... ajouta-t-elle en regardant l'abbé de Vèze qui sortit aussitôt.

— Et vous, mon cher Alain! dit-elle en souriant au dernier, passez la revue... — Voici les affaires d'aujourd'hui décidées, dit-elle en revenant à Godefroid.

Et elle s'assit dans son fauteuil, prit sur une petite table devant elle du linge taillé qu'elle se mit à coudre, comme si elle eût été à la tâche.

Godefroid, perdu dans ses conjectures et croyant à une conspiration royaliste, prit la phrase de son hôtesse pour une ouverture, et il se mit à l'étudier en s'asseyant près d'elle. Il fut frappé de la dextérité singulière avec laquelle travaillait cette femme, en qui tout trahissait la grande dame; elle avait une prestesse d'ouvrière, car tout le monde peut, à certaines façons, reconnaître le faire de l'ouvrier et celui d'un amateur.

— Vous allez, lui dit Godefroid, comme si vous connaissiez ce métier!...

— Hélas! répondit-elle sans lever la tête, je l'ai fait jadis par nécessité!...

Deux grosses larmes jaillirent des yeux de cette vieille femme, et tombèrent du bas de ses joues sur le linge qu'elle tenait.

— Pardonnez-moi, madame, s'écria Godefroid.

Madame de La Chanterie regarda son nouveau pensionnaire, et vit sur sa figure une telle expression de regret qu'elle lui fit un signe amical. Après s'être essuyé les yeux, elle reprit aussitôt le calme qui caractérisait sa figure moins froide que froidie.

— Vous êtes ici, monsieur Godefroid, car vous savez déjà qu'on ne vous nommera que par votre nom de baptême, vous êtes au milieu des débris d'une grande tempête. Nous sommes tous meurtris et atteints dans nos cœurs, dans nos intérêts de famille ou dans nos fortunes par cet ouragan de quarante années qui a renversé la royauté, la religion et dispersé les éléments de ce qui faisait la vieille France. Des mots indifférents en apparence nous blessent tous, et telle est la raison du silence qui règne ici. Nous nous parlons rarement de nous-mêmes : nous nous sommes oubliés, et nous avons trouvé le moyen de substituer une autre vie à notre vie. Et c'est parce que

j'ai cru, d'après votre confidence chez Mongenod, à quelque parité entre votre situation et la nôtre, que j'ai décidé mes quatre amis à vous recevoir parmi nous; nous avions besoin d'ailleurs de trouver un moine de plus pour notre couvent. Mais, qu'allez-vous faire? On n'aborde pas la solitude sans provisions morales.

— Madame, je serais très-heureux, en vous entendant parler ainsi, de vous voir devenir l'arbitre de ma destinée.

— Vous parlez en homme du monde, répondit-elle, et vous tâchez de me flatter, moi, femme de soixante ans!... Mon cher enfant, reprit-elle, sachez que vous êtes au milieu de gens qui croient fortement à Dieu, qui tous ont senti sa main, et qui se sont livrés à lui presque aussi entièrement que les trappistes. Avez-vous remarqué la sécurité profonde du vrai prêtre quand il s'est donné au Seigneur, qu'il en écoute la voix et qu'il s'efforce d'être un instrument docile aux doigts de la Providence?... il n'a plus ni vanité, ni amour-propre, ni rien de ce qui cause aux gens du monde des blessures continuelles; sa quiétude égale celle du fataliste, sa résignation lui fait tout supporter. Le vrai prêtre, un abbé de Vèze, est alors comme un enfant avec sa mère, car l'Église, mon cher monsieur, est une bonne mère. Eh! bien, on peut se faire prêtre sans tonsure, tous les prêtres ne sont pas dans les Ordres. Se vouer au bien, c'est imiter le bon prêtre, c'est obéir à Dieu! Je ne vous prêche pas, je ne veux pas vous convertir, je veux vous expliquer notre vie.

— Instruisez-moi, madame, dit Godefroid subjugué, que je ne manque à aucun article de votre règlement.

— Vous auriez trop à faire, vous l'apprendrez par degrés. Avant tout, ici, ne parlez jamais de vos malheurs qui sont des enfantillages comparés aux catastrophes terribles sous lesquelles Dieu a foudroyé ceux avec qui vous êtes en ce moment...

En parlant ainsi, madame de La Chanterie tirait toujours ses points avec une régularité désespérante; mais là,

elle leva la tête et regarda Godefroid, elle le trouva charmé par la pénétrante douceur de sa voix, qui, disons-le, possédait une onction apostolique. Le jeune malade contemplait avec admiration le phénomène vraiment extraordinaire que présentait cette femme dont le visage resplendissait. Des teintes rosées s'étaient répandues sur ses joues d'un blanc de cierge, ses yeux brillaient, la jeunesse de l'âme animait ses légères rides devenues gracieuses, et tout en elle sollicitait l'affection. Godefroid mesurait en ce moment la profondeur de l'abîme qui séparait cette femme des sentiments vulgaires, il la voyait arrivée sur un pic inaccessible où la Religion l'avait conduite, et il était encore trop mondain pour ne pas être piqué au vif, pour ne pas désirer de descendre dans ce fossé, de monter la cime aiguë où madame de La Chanterie était posée, et s'y placer près d'elle. En se livrant à une étude approfondie de cette femme, il lui raconta les déceptions de sa vie et tout ce qu'il n'avait pu dire chez Mongenod, où sa confidence s'était restreinte à l'exposé de sa situation.

— Pauvre enfant!...

Cette exclamation maternelle, tombée des lèvres de madame de La Chanterie, arrivait par moments comme un baume sur le cœur du jeune homme.

— Que puis-je substituer à tant d'espérances trompées, à tant d'affection trahie? demanda-t-il enfin en regardant son hôtesse devenue rêveuse. Je suis venu ici, reprit-il, y réfléchir et prendre un parti. J'ai perdu ma mère, remplacez-là...

— Aurez-vous, dit-elle, l'obéissance d'un fils?...

— Oui, si vous avez toute la tendresse qui la commande.

— Eh! bien, nous essaierons, répliqua-t-elle.

Godefroid tendit sa main pour prendre une des mains de son hôtesse qui la lui offrit en devinant son intention, et il la porta respectueusement à ses lèvres. La main de madame de La Chanterie était admirablement belle, sans

rides, ni grasse, ni maigre, blanche à faire envie à une jeune femme, et d'une tournure à être copiée par un statuaire. Godefroid avait admiré ces mains en les trouvant en harmonie avec les enchantements de la voix, avec le bleu céleste du regard.

— Restez-là! dit madame de La Chanterie en se levant et en rentrant chez elle.

Godefroid éprouva la plus vive émotion, et ne savait à quel ordre d'idées attribuer le mouvement de cette femme; il ne demeura pas pendant long-temps dans ses perplexités, car elle rentra tenant un volume à la main.

— Voici, dit-elle, mon cher enfant, les ordonnances d'un grand médecin des âmes. Quand les choses de la vie ordinaire ne nous ont pas donné le bonheur que nous en attendions, il faut chercher le bonheur dans la vie supérieure, et voici la clef d'un nouveau monde. Lisez, soir et matin, un chapitre de ce livre; mais lisez-le en y prêtant toute votre attention, étudiez-en les paroles comme s'il s'agissait d'une langue étrangère... Au bout d'un mois, vous serez un tout autre homme. Voici vingt ans que je lis tous les jours un chapitre, et mes trois amis, messieurs Nicolas, Alain et Joseph, ne manquent pas plus à cette pratique qu'ils ne manquent à se coucher et à se lever; imitez-les pour l'amour de Dieu, pour l'amour de moi, dit-elle avec une sérénité divine, avec une auguste confiance.

Godefroid retourna le livre et lut au dos, en lettres d'or : IMITATION DE JÉSUS-CHRIST. La naïveté de cette vieille femme, sa candeur juvénile, sa certitude de bienfaisance confondirent l'ex-dandy. Madame de La Chanterie était absolument dans l'attitude et le ravissement d'une femme qui tendrait cent mille francs à un négociant sur le point de faire faillite.

— Je m'en suis servi, dit-elle, depuis vingt-six ans. Dieu veuille que ce livre soit contagieux! Allez m'en

acheter un autre, car voici l'heure à laquelle doivent venir des personnes qui ne doivent pas être vues...

Godefroid salua madame de La Chanterie et remonta dans sa chambre, où il jeta le livre sur une table en s'écriant : «Pauvre bonne femme!... va!...»

Le livre, comme tous les livres fréquemment lus, s'ouvrit à un endroit. Godefroid s'assit comme pour mettre ses idées en ordre, car il avait éprouvé plus d'émotion dans cette matinée que durant les mois les plus agités de sa vie, et sa curiosité surtout n'avait jamais été si vivement excitée. En laissant aller ses yeux au hasard, comme il arrive aux gens dont l'âme est lancée dans la méditation, il regarda machinalement les deux pages que présentait le livre, et il lut malgré lui cet intitulé :

CHAPITRE XII.

DU CHEMIN ROYAL DE LA SAINTE CROIX.

Et il prit le livre! Et cette phrase de ce beau chapitre saisit son regard comme par un flamboiement.

«Il a marché devant vous chargé de sa croix, et il est «mort pour vous, afin que vous portiez votre croix et que «vous désiriez y mourir.

«Allez où vous voudrez, faites tant de recherches qu'il «vous plaira, vous ne trouverez pas de voies plus élevées «ni plus sûres que le *chemin de la sainte croix*.

«Disposez et réglez toutes choses selon vos désirs et «vos vues, vous n'y rencontrerez qu'un engagement à «souffrir toujours quelques peines, soit que vous le vou-«liez ou non, et ainsi vous trouverez toujours la croix; car «vous vous sentirez de la douleur dans le corps, ou vous «aurez à souffrir des peines dans l'esprit.

«Tantôt vous serez délaissé de Dieu, tantôt les hommes «vous donneront de l'exercice. Bien plus, vous serez sou-«vent à charge à vous-même, sans pouvoir être délivré «par aucun remède, ni soulagé par aucune consolation;

« et jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'y mettre fin, vous « serez obligé de souffrir, car Dieu veut que vous appre- « niez à souffrir sans consolations, afin que vous vous sou- « mettiez à lui sans réserve, et que vous deveniez plus « humble par le moyen des tribulations. »

— Quel livre ! se dit-il en feuilletant ce chapitre.

Et il tomba sur ces paroles :

« Quand vous serez parvenu à ce point que de trouver « les afflictions douces et d'y prendre goût pour l'amour « de Jésus-Christ, alors croyez-vous heureux, parce que « vous aurez trouvé le paradis en ce monde. »

Importuné par cette simplicité, caractère de la force, et furieux d'être battu par ce livre, il le ferma; mais il trouva ce conseil gravé en lettres d'or sur le maroquin vert de la couverture :

NE CHERCHEZ QUE CE QUI EST ÉTERNEL !

— Et l'ont-ils trouvé ici ?... se demanda-t-il.

Il sortit pour aller chercher un bel exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ,* en pensant que madame de La Chanterie avait à en lire un chapitre le soir, il descendit et gagna la rue. Il resta pendant quelques instants à deux pas de la porte, indécis sur le chemin à prendre, en se demandant à quel endroit, dans quelle librairie il irait acheter son livre, et il entendit alors le bruit lourd de la massive porte cochère qui se fermait.

Deux hommes sortaient de l'hôtel de La Chanterie, car si l'on a bien saisi le caractère de cette vieille maison, on y aura reconnu celui qui distingue les anciens hôtels. Manon, en venant avertir Godefroid le matin, lui avait demandé comment il avait passé sa première nuit à l'hôtel de La Chanterie, évidemment en riant. Godefroid suivit sans aucune idée d'espionnage les deux hommes qui le

prirent pour un passant et qui, dans ces rues désertes, parlèrent assez haut pour qu'il pût entendre leur conversation.

Les deux inconnus retournaient par la rue Massillon, pour longer Notre-Dame et traverser le Parvis.

— Hé! bien, tu vois, mon vieux, qu'il est assez facile de leur attraper des sous... Faut dire comme eux... voilà tout.

— Mais nous devons?

— A qui?

— A cette dame...

— Je voudrais bien me voir poursuivi par cette vieille carcasse, je la...

— Tu la... tu la paierais...

— Tu as raison, car en payant j'aurais plus tard encore plus qu'aujourd'hui...

— Ne vaudrait-il pas mieux nous conduire par leurs conseils et arriver à faire un bon établissement...

— Ah! bah!

— Puisqu'ils nous trouveraient des bailleurs de fonds, a-t-elle dit.

— Il faudrait quitter aussi la vie...

— La vie m'ennuie, c'est pas être un homme que d'être toujours dans les vignes...

— Oui, mais l'abbé n'a-t-il pas lâché l'autre jour le père Marin, il lui a tout refusé.

— Ah! bah! le père Marin voulait faire des filouteries qui ne peuvent réussir qu'aux millionnaires.

En ce moment, ces deux hommes, dont la tenue indiquait des contre-maîtres d'atelier, retournèrent brusquement sur leurs pas pour aller chercher le quartier de la place Maubert par le pont de l'Hôtel-Dieu*; Godefroid s'écarta, mais en se voyant suivis de si près par lui, tous deux échangèrent un regard de défiance et leur visage exprima le regret d'avoir parlé.

Godefroid fut d'autant plus intéressé par cette conver-

sation qu'elle lui rappela la scène de l'abbé de Vèze et de l'ouvrier le jour de sa première visite.

— Que se passe-t-il donc chez madame de La Chanterie? se demanda-t-il encore.



En méditant cette question, il alla jusque chez un libraire de la rue Saint-Jacques et revint avec un exemplaire très-riche de la plus belle édition qu'on ait faite en France de l'*Imitation de Jésus-Christ.* En venant à pas lents pour se trouver à l'heure exacte du dîner, il rappelait en lui-même ses sensations pendant cette matinée, et

il en ressentait une extrême fraîcheur d'âme. Il était pris d'une curiosité profonde, mais sa curiosité pâlissait néanmoins sous un désir inexplicable, il était attiré vers madame de La Chanterie, il éprouvait une violente envie de s'attacher à elle, de se dévouer pour elle, de lui plaire, de mériter ses éloges; enfin il était atteint d'amour platonique, il pressentait des grandeurs inouïes dans cette âme, il voulait la connaître dans son entier. Il était impatient de pénétrer les secrets de l'existence de ces purs catholiques. Enfin, dans cette petite réunion de fidèles, la majesté de la religion pratiquée était si bien alliée à ce que la femme française a de majestueux, qu'il résolut de tout faire pour s'y faire agréger. Ces sentiments eussent été bien prompts chez un Parisien occupé; mais Godefroid était, comme on l'a vu, dans la situation des naufragés qui s'attachent aux plus flexibles branches en les croyant solides, et il avait une âme labourée, prête à recevoir toute semence.

Il trouva les quatre amis au salon, et il présenta le livre à madame de La Chanterie en lui disant : « Je n'ai pas voulu vous en priver pour ce soir... »

— Dieu veuille! répondit-elle en regardant le magnifique volume, que ce soit votre dernier accès d'élégance.

En voyant chez ces quatre personnages les moindres choses des vêtements réduites au propre et à l'utile, en trouvant ce système appliqué rigoureusement dans les moindres détails de la maison, Godefroid comprit la valeur de ce reproche si gracieusement exprimé.

— Madame, dit-il, les gens que vous avez obligés ce matin sont des monstres; j'ai, sans le vouloir, entendu les propos qu'ils tenaient en sortant d'ici, et il y régnait la plus noire ingratitude...

— C'est les deux serruriers de la rue Mouffetard, dit madame de La Chanterie à monsieur Nicolas, cela vous regarde...

— Le poisson se sauve plus d'une fois avant d'être pris, répondit en riant monsieur Alain.

La parfaite insensibilité de madame de La Chanterie en apprenant l'ingratitude immédiate des gens à qui, sans doute, elle avait donné de l'argent, surprit Godefroid qui devint pensif.

Le dîner fut égayé par monsieur Alain et par l'ancien conseiller; mais le militaire resta grave, triste et froid; il portait sur sa figure l'empreinte ineffaçable d'un chagrin amer, d'une douleur éternelle. Madame de La Chanterie avait des attentions égales pour tous. Godefroid se sentit observé par ces gens dont la prudence égalait la piété, sa vanité lui fit imiter leur réserve, et il mesura beaucoup ses paroles.

Cette première journée devait être beaucoup plus animée que les suivantes. Godefroid, qui se vit mis en dehors de toutes les conférences sérieuses, fut obligé, pendant les quelques heures de la matinée et de la soirée, où il était seul chez lui, d'ouvrir l'*Imitation de Jésus-Christ,* et il finit par étudier ce livre, comme on étudie un livre quand on n'en possède qu'un, et qu'on se trouve emprisonné. Il en est alors de ce livre, comme d'une femme quand on est avec elle dans la solitude; de même qu'il faut haïr ou adorer la femme; de même on se pénètre de l'esprit de l'auteur ou vous n'en lisez pas dix lignes.

Or, il est impossible de ne pas être saisi par l'*Imitation* qui est au dogme ce que l'action est à la pensée. Le catholicisme y vibre, s'y meut, s'agite, s'y prend corps à corps avec la vie humaine. Ce livre est un ami sûr. Il parle à toutes les passions, à toutes les difficultés, même mondaines; il résout toutes les objections, il est plus éloquent que tous les prédicateurs, car sa voix est la vôtre, elle s'élève dans votre cœur, et vous l'entendez par l'âme. C'est enfin l'Évangile traduit, approprié à tous les temps, superposé à toutes les situations. Il est extraordinaire que l'Église n'ait pas canonisé Gerson, car l'Esprit saint animait évidemment sa plume.

Pour Godefroid, l'hôtel de La Chanterie renfermait

une femme, outre le livre; et il s'éprenait de jour en jour davantage de cette femme; il découvrait en elle des fleurs ensevelies sous la neige des hivers, il entrevoyait les délices de cette amitié sainte que la religion permet, à laquelle les anges sourient, qui liait d'ailleurs ces cinq personnes, et contre laquelle rien de mauvais ne pouvait prévaloir. Il est un sentiment supérieur à tous les autres, un amour d'âme à âme qui ressemble à ces fleurs si rares, nées sur les pics les plus élevés de la terre, et dont un ou deux exemples sont offerts à l'humanité de siècle en siècle, par lequel souvent des amants se sont unis, et qui rendent raison des attachements fidèles, inexplicables par les lois ordinaires du monde. C'est un attachement sans aucun mécompte, sans brouilles, sans vanité, sans luttes, sans contrastes même, tant les natures morales se sont également confondues. Ce sentiment immense, infini, né de la Charité catholique, Godefroid en entrevoyait les délices. Il ne pouvait pas croire par moments au spectacle qu'il avait sous les yeux, et il cherchait des raisons à l'amitié sublime de ces cinq personnes, étonné de trouver de vrais catholiques, des chrétiens du premier temps de l'Église dans le Paris de 1835.

Huit jours après son entrée au logis, Godefroid avait été témoin d'un tel concours de gens, il avait surpris des fragments de conversation où il s'agissait de choses si graves, qu'il entrevit une prodigieuse activité dans la vie de ces cinq personnes. Il s'aperçut que chacune d'elles dormait six heures au plus.

Toutes, elles avaient déjà fait, en quelque sorte, une première journée, lors du second déjeuner. Des étrangers apportaient ou remportaient des sommes, parfois importantes. Le garçon de caisse de Mongenod venait souvent, et toujours de grand matin, de manière à ce que son service ne souffrît pas de ces courses, en dehors des habitudes de la maison de banque.

Monsieur Mongenod lui-même vint un soir, et Gode-

froid remarqua chez lui, pour monsieur Alain, des nuances de familiarité filiale, mêlées au profond respect qu'il lui témoignait, comme aux trois autres pensionnaires de madame de La Chanterie.

Ce soir-là, le banquier ne fit à Godefroid que des questions banales : — S'il se trouvait bien ici, s'il y resterait, etc., en l'engageant à persévérer dans sa résolution.

— Il ne me manque qu'une seule chose pour être heureux, dit Godefroid.

— Eh! quoi? demanda le banquier.

— Une occupation.

— Une occupation! reprit l'abbé de Vèze. Vous avez donc changé d'avis, vous étiez venu dans notre cloître y chercher le repos...

— Le repos sans la prière qui vivifiait les monastères, sans la méditation qui peuplait les thébaïdes, devient une maladie, dit sentencieusement monsieur Joseph.

— Apprenez la tenue des livres, dit en souriant monsieur Mongenod, vous pourrez devenir dans quelques mois très-utile à mes amis...

— Oh! avec bien du plaisir, s'écria Godefroid.

Le lendemain était un dimanche, madame de La Chanterie exigea de son pensionnaire qu'il lui donnât le bras pour aller à la grand'messe.

— C'est, dit-elle, la seule violence que je veuille vous faire. Maintes fois, durant cette semaine, j'ai voulu vous parler de votre salut; mais je ne crois pas le moment venu. Vous seriez bien occupé, si vous partagiez nos croyances, car vous partageriez aussi nos travaux.

A la messe, Godefroid observa la ferveur de messieurs Nicolas, Joseph et Alain; mais, comme, pendant ces quelques jours, il avait pu se convaincre de la supériorité, de la perspicacité, de l'étendue des connaissances, du grand esprit de ces messieurs, il pensa que, s'ils s'humiliaient ainsi, la religion catholique avait des secrets qui jusqu'alors lui avaient échappé.

— C'est, après tout, se dit-il en lui-même, la religion des Bossuet, des Pascal, des Racine, des saint Louis, des Louis XIV, des Raphaël, des Michel-Ange, des Ximenès, des Bayard, des du Guesclin, et je ne saurais, moi chétif, me comparer à ces intelligences, à ces hommes d'État, à ces poëtes, à ces capitaines.

S'il ne devait pas résulter un enseignement profond de ces menus détails, il serait imprudent de s'y arrêter par le temps qui court, mais ils sont indispensables à l'intérêt de cette histoire, à laquelle le public actuel croira déjà difficilement, et qui débute par un fait presque ridicule : l'empire que prenait une femme de soixante ans sur un jeune homme désabusé de tout.

— Vous n'avez pas prié, dit madame de La Chanterie à Godefroid sur la porte de Notre-Dame, pour personne, pas même pour le repos de l'âme de votre mère.

Godefroid rougit et garda le silence.

— Faites-moi le plaisir, lui dit madame de La Chanterie, de monter chez vous et de ne pas descendre au salon avant une heure. Si vous m'aimez, ajouta-t-elle, vous méditerez le chapitre de l'*Imitation*, le premier du troisième livre, intitulé *De la conversation intérieure.*

Godefroid salua froidement et monta chez lui.

— Que le diable les emporte, se dit-il en se livrant à une colère sérieuse. Que veulent-ils de moi ici ? que s'y trafique-t-il ?... Bah ! toutes les femmes, même les dévotes, ont les mêmes ruses ; et, si Madame, dit-il en appelant son hôtesse du nom que lui donnaient ses pensionnaires, ne veut pas de moi, c'est qu'il se trame quelque chose contre moi.

Dans cette pensée, il essaya de regarder par sa fenêtre dans le salon, mais la disposition des lieux ne lui permit pas d'y voir. Il descendit un étage et remonta vivement chez lui ; car il pensa que, d'après la rigidité des principes des habitants de la maison, un acte d'espionnage le ferait congédier aussitôt. Perdre l'estime de ces cinq per-

sonnes lui sembla tout aussi grave que de se déshonorer publiquement. Il attendit environ trois quarts d'heure et résolut de surprendre madame de La Chanterie, en devançant l'heure indiquée. Il inventa de se justifier par un mensonge, en disant que sa montre allait mal, et il l'avança de vingt minutes. Puis, il descendit en ne faisant pas le moindre bruit. Il arriva jusqu'à la porte du salon et l'ouvrit brusquement.

Il vit alors un homme assez célèbre, jeune encore, un poëte qu'il avait rencontré souvent dans le monde, Victor de Vernisset, un genou en terre devant madame de La Chanterie et lui baisant le bas de sa robe. Le ciel tombant en éclats, comme s'il eût été de cristal, comme le croyaient les anciens, eût moins surpris Godefroid que ce spectacle. Il lui vint les plus affreuses pensées, et il y eut une réaction plus terrible encore quand, au premier sarcasme qui lui vint sur les lèvres, et qu'il allait prononcer, il vit dans un coin du salon monsieur Alain comptant des billets de mille francs.

En un moment Vernisset fut sur ses deux pieds, et le bonhomme Alain resta saisi. Madame de La Chanterie, elle, lança sur Godefroid un regard qui le pétrifia, car la double expression du visage de son nouvel hôte ne lui avait pas échappé.

— Monsieur, dit-elle au jeune poëte en lui montrant Godefroid, est un des nôtres...

— Vous êtes bien heureux, mon cher, dit Vernisset, vous êtes sauvé! Mais, madame, reprit-il en se tournant vers madame de La Chanterie, quand tout Paris m'aurait vu, j'en serais heureux, rien ne peut m'acquitter envers vous!... Je vous suis acquis à jamais! je vous appartiens entièrement. Commandez-moi quoi que ce soit, j'obéirai! Ma reconnaissance sera sans bornes. Je vous dois la vie, elle est à vous...

— Allons, dit le bon Alain, jeune homme, soyez sage; seulement, travaillez, et surtout n'attaquez jamais la

Religion dans vos œuvres... Enfin, souvenez-vous de votre dette !

Et il lui tendit une enveloppe grossie par les billets de banque qu'il avait comptés. Victor de Vernisset eut les yeux mouillés de larmes,. il baisa respectueusement la main de madame de La Chanterie, et il partit après avoir échangé une poignée de main avec monsieur Alain et Godefroid.

— Vous n'avez pas obéi à Madame, dit solennellement le bonhomme dont le visage eut une expression triste que Godefroid ne lui avait pas encore vue, c'est une faute capitale, encore une semblable et nous nous quitterons... Ce sera bien dur pour vous, après nous avoir paru digne de notre confiance.

— Mon cher Alain, dit madame de La Chanterie, ayez pour moi la bonté de vous taire sur cette étourderie... Il ne faut pas trop demander à un nouvel arrivé, qui n'a pas eu de grands malheurs, qui n'a pas de religion, qui n'a qu'une excessive curiosité pour toute vocation, qui ne croit pas encore en nous.

— Pardonnez-moi, madame, répondit Godefroid, je veux dès ce moment être digne de vous, je me soumets à toutes les épreuves que vous jugerez nécessaires avant de m'initier au secret de vos occupations, et si monsieur l'abbé de Vèze veut entreprendre de m'éclairer, je lui livrerai mon âme et ma raison.

Ces paroles rendirent madame de La Chanterie si heureuse que ses joues se couvrirent d'une petite rougeur; elle saisit la main de Godefroid, la lui serra, puis elle lui dit avec une étrange émotion : « C'est bien ! »

Le soir, après le dîner, Godefroid vit venir un vicaire général du diocèse de Paris, deux chanoines, deux anciens maires de Paris, et une dame de charité. L'on ne joua point, la conversation générale fut gaie sans être futile.

Une visite qui surprit étrangement Godefroid fut celle de la comtesse de Cinq-Cygne, l'une des sommités aristo-

cratiques, et dont le salon était inabordable pour la bourgeoisie et pour les parvenus. La présence de cette grande dame dans le salon de madame de La Chanterie était déjà bien extraordinaire; mais la manière dont ces deux femmes s'abordèrent et se traitèrent fut pour Godefroid quelque chose d'inexplicable, car elle attestait une intimité, des relations constantes qui donnaient une immense valeur à madame de La Chanterie. Madame de



Cinq-Cygne fut gracieuse et affectueuse avec les quatre amis de son amie, et marqua du respect à monsieur Nicolas. On voit que la vanité sociale gouvernait encore Godefroid qui, jusqu'alors assez indécis, résolut de se prêter, avec ou sans conviction, à tout ce que madame de La Chanterie et ses amis exigeraient de lui, pour arriver à se faire affilier par eux à leur Ordre, ou se faire initier à leurs secrets, en se promettant alors seulement de prendre un parti.

Le lendemain, il alla chez le teneur de livres que madame de La Chanterie lui indiqua, convint avec lui des

heures auxquelles ils travailleraient ensemble, et il eut ainsi l'emploi de tout son temps, car l'abbé de Vèze le catéchisait le matin, il allait passer tous les jours deux heures chez le teneur de livres, et il travaillait entre le déjeuner et le dîner aux écritures commerciales imaginaires que son maître lui faisait tenir.

Quelques jours se passèrent ainsi, pendant lesquels Godefroid sentit le charme d'une vie où chaque heure a son emploi. Le retour de travaux connus à des moments déterminés, la régularité rend raison de bien des existences heureuses, et prouve combien les fondateurs des ordres religieux avaient profondément médité sur la nature de l'homme. Godefroid, qui s'était promis à lui-même d'écouter l'abbé de Vèze, avait déjà des craintes sur sa vie future, et commençait à trouver qu'il ignorait la gravité des questions religieuses. Enfin, de jour en jour madame de La Chanterie, près de laquelle il restait environ une heure après le second déjeuner, lui laissait découvrir de nouveaux trésors en elle, il n'avait jamais imaginé de bonté si complète ni si étendue. Une femme de l'âge que madame de La Chanterie paraissait avoir n'a plus aucune des petitesses de la jeune femme; c'est un ami qui vous offre toutes les délicatesses féminines, qui déploie les grâces, les recherches que la nature inspire à la femme pour l'homme, et qui ne les vend plus; elle est exécrable ou parfaite, car toutes ses prétentions subsistent sous l'épiderme, ou sont mortes; et madame de La Chanterie était parfaite. Elle semblait n'avoir jamais eu de jeunesse, son regard ne parlait jamais du passé. Loin d'apaiser la curiosité de Godefroid, la connaissance de plus en plus intime de ce sublime caractère, les découvertes de chaque jour redoublaient son désir d'apprendre la vie antérieure de cette femme qu'il trouvait sainte. Avait-elle jamais aimé? avait-elle été mariée? avait-elle été mère? Rien en elle ne trahissait la vieille fille, elle déployait les grâces d'une femme bien née, et l'on devinait dans sa robuste

santé, dans le phénomène extraordinaire de sa conservation, une vie céleste, une sorte d'ignorance de la vie. Excepté le gai bonhomme Alain, tous ces êtres avaient souffert; mais monsieur Nicolas lui-même semblait donner la palme du martyre à madame de La Chanterie, et néanmoins le souvenir de ses malheurs était si bien contenu par la résignation catholique, par ses occupations secrètes, qu'elle semblait avoir été toujours heureuse.

— Vous êtes, lui dit un jour Godefroid, la vie de vos amis, vous êtes le lien qui les unit, vous êtes pour ainsi dire la femme de ménage d'une grande œuvre; et, comme nous sommes tous mortels, je me demande ce que deviendrait votre association sans vous...

— C'est ce qui les effraie; mais la Providence, à laquelle nous avons dû notre teneur de livres, dit-elle en souriant, y pourvoira. D'ailleurs, je chercherai.

— Votre teneur de livres sera-t-il bientôt au service de votre maison de commerce? répondit Godefroid en riant.

— Ceci dépend de lui, reprit-elle en souriant. Qu'il soit sincèrement religieux, qu'il soit pieux, qu'il n'ait plus le moindre amour-propre, qu'il ne s'inquiète plus des richesses de notre maison, qu'il songe à s'élever au-dessus des petites considérations sociales en se servant des deux ailes que Dieu nous a données...

— Quoi?...

— La simplicité, la pureté, répondit madame de La Chanterie. Votre ignorance me dit assez que vous négligez la lecture de notre livre, ajouta-t-elle en riant de l'innocent subterfuge auquel elle avait eu recours pour savoir si Godefroid lisait l'*Imitation de Jésus-Christ*. Enfin, pénétrez-vous de l'Épître de saint Paul sur la Charité. Ce n'est pas vous, dit-elle avec une expression sublime, qui serez à nous, c'est nous qui serons à vous, et il vous sera permis de compter les plus immenses richesses qu'aucun souverain ait possédées; vous en jouirez comme nous en jouis-

sons; et laissez-moi vous dire, si vous vous souvenez des *Mille et une Nuits* que les trésors d'Aladin ne sont rien comparés à ce que nous possédons... Aussi, depuis un an, ne savons-nous plus comment faire, nous n'y suffisons plus : il nous fallait un teneur de livres.

En parlant, elle étudiait le visage de Godefroid, qui ne savait que penser de cette étrange confidence; mais comme la scène de madame de La Chanterie et de madame Mongenod la mère lui revenait souvent dans la mémoire, il restait entre le doute et la croyance.

— Ah! vous seriez bien heureux, dit-elle.

Godefroid fut tellement dévoré de curiosité que, dès ce moment, il résolut de faire fléchir la discrétion des quatre amis et de les interroger sur eux-mêmes. Or, de tous les commensaux de madame de La Chanterie, celui vers qui Godefroid se sentait le plus entraîné, et qui paraissait aussi devoir exciter le plus de sympathies chez les gens de toute classe, était le bon, le gai, le simple monsieur Alain. Par quelles voies la Providence avait-elle amené cet être si candide dans ce monastère sans clôture, dont les religieux agissaient sous l'empire d'une règle observée, au milieu de Paris, en toute liberté, comme s'ils eussent eu le supérieur le plus sévère? Quel drame, quel événement lui avait fait quitter son chemin dans le monde, pour prendre ce sentier si pénible à parcourir à travers les malheurs d'une capitale?

Un soir, Godefroid voulut faire une visite à son voisin, dans l'intention de satisfaire une curiosité plus éveillée par l'impossibilité de toute catastrophe dans cette existence, qu'elle ne l'eût été par l'attente du récit de quelque terrible épisode dans la vie d'un corsaire. Au mot : « Entrez! » donné comme réponse à deux coups frappés discrètement, Godefroid tourna la clef qui restait toujours dans la serrure, et trouva monsieur Alain assis au coin de son feu, lisant, avant de se coucher, un chapitre de *l'Imitation de Jésus-Christ,* à la lueur de deux bougies coiffées cha-

cune d'un de ces garde-vue verts, mobiles, dont se servent les joueurs de whist.

Le bonhomme était en pantalon à pied, dans sa robe de chambre de molleton grisâtre, et tenait ses pieds à la hauteur du feu, sur un coussin fait, ainsi que ses pantoufles, par madame de La Chanterie, en tapisserie au petit point. Cette belle tête de vieillard, sans autre accompagnement qu'une couronne de cheveux blancs presque semblable à celle d'un vieux moine, se détachait en clair sur le fond brun de la tapisserie de l'immense fauteuil.

Monsieur Alain posa doucement sur la petite table à colonnes torses son livre usé aux quatre coins, et montra de l'autre main son autre fauteuil au jeune homme, en ôtant les lunettes qui lui pinçaient le bout du nez.

— Souffrez-vous, pour être sorti de chez vous à cette heure? demanda-t-il à Godefroid.

— Cher monsieur Alain, répondit franchement Godefroid, je suis tourmenté par une curiosité qu'un seul mot de vous fera très-innocente ou très-indiscrète, et c'est assez vous dire en quel esprit je vous adresserai ma question.

— Oh! oh! quelle est-elle? fit-il en regardant le jeune homme d'un air presque malicieux.

— Quel est le fait qui vous a conduit à mener la vie que vous menez ici? Car, pour embrasser la doctrine d'un pareil renoncement à tout intérêt, on doit être dégoûté du monde, y avoir été blessé ou bien y avoir blessé les autres.

— Eh! quoi, mon enfant, répondit le vieillard en laissant errer sur ses larges lèvres un de ces sourires qui rendaient sa bouche vermeille une des plus affectueuses que le génie des peintres ait pu rêver, ne peut-on se sentir ému d'une pitié profonde au spectacle des misères que Paris enferme dans ses murs? Saint Vincent de Paul a-t-il eu besoin de l'aiguillon du remords ou de la vanité blessée pour se vouer aux enfants abandonnés?

— Ceci me ferme d'autant plus la bouche, que si jamais une âme a ressemblé à celle de ce héros chrétien, c'est assurément la vôtre, répondit Godefroid.

Malgré la dureté que l'âge avait imprimée à la peau de son visage presque jaune et ridé, le vieillard rougit excessivement; car il semblait avoir provoqué cet éloge, auquel sa modestie bien connue permettait de croire qu'il n'avait pas songé. Godefroid savait bien que les commensaux de madame de La Chanterie étaient sans aucun goût pour cet encens. Néanmoins, l'excessive simplicité du bonhomme Alain fut plus embarrassée de ce scrupule qu'une jeune fille aurait pu l'être d'avoir conçu quelque pensée mauvaise.

— Si je suis encore bien loin de lui au moral, reprit monsieur Alain, je suis bien sûr de lui ressembler au physique...

Godefroid voulut parler, mais il en fut empêché par un geste du vieillard, dont le nez avait en effet l'apparence tuberculeuse de celui du saint, et dont la figure, semblable à celle d'un vieux vigneron, était le vrai duplicata de la grosse figure commune du fondateur des Enfants-Trouvés.

— Quant à moi, vous avez raison, dit-il en continuant; ma vocation pour notre œuvre fut déterminée par un sentiment de repentir, à cause d'une aventure...

— Vous, une aventure! s'écria doucement Godefroid à qui ce mot fit oublier ce qu'il voulait d'abord répondre au vieillard.

— Oh, mon Dieu, ce que je vais vous raconter vous paraîtra sans doute une bagatelle, une niaiserie; mais au tribunal de la conscience, il en fut autrement. Si vous persistez dans votre désir de participer à nos œuvres, après m'avoir écouté, vous comprendrez que les sentiments sont en raison de la force des âmes, et que le fait qui ne tourmente pas un esprit fort peut très-bien troubler la conscience d'un faible chrétien.

Après cette espèce de préface, on ne saurait exprimer à quel degré de curiosité le néophyte arriva. Quel était le crime de ce bonhomme, que madame de La Chanterie appelait *son agneau pascal?* C'était aussi intéressant qu'un livre intitulé : *les Crimes d'un mouton.* Les moutons sont peut-être féroces envers les herbes et les fleurs? A entendre un des plus doux républicains de ce temps-ci, le meilleur des êtres serait encore cruel envers quelque chose. Mais le bonhomme Alain! lui qui, semblable à l'oncle Tobie de Sterne*, n'écrasait pas une mouche après avoir été piqué vingt fois par elle! cette belle âme, avoir été torturée par un repentir!

Cette réflexion représente le point d'orgue que fit le vieillard après ces mots : « Écoutez-moi! » et pendant lequel il avança son coussin sous les pieds de Godefroid pour le partager avec lui.

— J'avais alors un peu plus de trente ans, dit-il, nous étions en 98, autant qu'il m'en souvient, une époque où les jeunes gens devaient avoir l'expérience des gens de soixante ans. Un matin, un peu avant l'heure de mon déjeuner à neuf heures, ma vieille femme de ménage m'annonce un des quelques amis que j'avais conservés au milieu des orages de la Révolution. Aussi mon premier mot fut-il une invitation à déjeuner. Mon ami, nommé Mongenod, garçon de vingt-huit ans, accepte, mais d'un air gêné; je ne l'avais pas vu depuis 1793.

— Mongenod?... s'écria Godefroid, le...

— Si vous voulez savoir la fin avant le commencement, reprit le vieillard en souriant, comment vous dire mon histoire?

Godefroid fit un mouvement qui promettait un silence absolu.

— Quand Mongenod s'assied, reprit le bonhomme Alain, je m'aperçois que ses souliers sont horriblement usés. Ses bas mouchetés avaient été si souvent blanchis, que j'eus de la peine à reconnaître qu'ils étaient en soie.

Sa culotte en casimir de couleur abricot, sans aucune fraîcheur, annonçait un long usage, encore attesté par des changements de couleur à des places dangereuses, et les boucles, au lieu d'être en acier, me parurent être en fer commun : celles des souliers étaient de même métal. Son gilet blanc à fleurs, devenu jaune à force d'être porté, comme sa chemise dont le jabot dormant était fripé, trahissait une horrible mais décente misère. Enfin l'aspect de la houppelande (on nommait ainsi une redingote ornée d'un seul collet en façon de manteau à la Crispin) acheva de me convaincre que mon ami était tombé dans le malheur. Cette houppelande, en drap couleur noisette, excessivement rapée, admirablement bien brossée, avait un col gras de pommade ou de poudre, et des boutons en métal blanc devenu rouge. Enfin, toute cette friperie était si honteuse que je n'osais plus y jeter les yeux. Le claque, une espèce de demi-cercle en feutre qu'on gardait alors sous le bras au lieu de le mettre sur la tête, avait dû voir plusieurs gouvernements. Néanmoins, mon ami venait sans doute de dépenser quelques sous pour sa coiffure chez un barbier, car il était rasé. Ses cheveux ramassés par derrière, attachés par un peigne et poudrés avec luxe, sentaient la pommade. Je vis bien deux chaînes parallèles sur le devant de sa culotte, deux chaînes en acier terni, mais aucune apparence de montre dans les goussets. Nous étions en hiver, et Mongenod n'avait point de manteau, car quelques larges gouttes de neige fondue et tombées des toits, le long desquels il avait dû marcher, jaspaient le collet de sa houppelande. Lorsqu'il ôta de ses mains ses gants en poil de lapin et que je vis sa main droite, j'y reconnus les traces d'un travail quelconque, mais d'un travail pénible. Or, son père, avocat au grand conseil, lui avait laissé quelque fortune, cinq à six mille livres de rente. Je compris aussitôt que Mongenod venait me faire un emprunt. J'avais dans une cachette deux cents louis en or, une somme énorme pour ce temps-là, car elle



valait je ne sais plus combien de cent mille francs en assignats. Mongenod et moi, nous avions étudié dans le même collége, celui des Grassins, et nous nous étions retrouvés chez le même procureur, un honnête homme, le bonhomme Bordin. Quand on a passé sa jeunesse et fait les folies de son adolescence avec un camarade, il existe entre nous et lui des sympathies presque sacrées; sa voix, ses regards nous remuent au cœur de certaines cordes qui ne vibrent que sous l'effort des souvenirs qu'il ranime. Quand bien même on a eu des motifs de plainte contre un tel camarade, tous les droits de l'amitié ne sont pas prescrits. Mais il n'y avait pas eu la moindre brouille entre nous. A la mort de son père, en 1787, Mongenod s'était trouvé plus riche que moi; quoique je ne lui eusse jamais rien emprunté, parfois je lui avais dû de ces plaisirs que la rigueur paternelle m'interdisait. Sans mon généreux camarade, je n'aurais pas vu la première représentation du *Mariage de Figaro**. Mongenod fut alors ce qu'on appelait un charmant cavalier, il avait des galanteries; je lui reprochais sa facilité à se lier et sa trop grande obligeance; sa bourse s'ouvrait facilement, il vivait à la grande, il vous aurait servi de témoin après vous avoir vu deux fois... — Mon Dieu! vous me remettez là dans les sentiers de ma jeunesse! s'écria le bonhomme Alain en jetant à Godefroid un gai sourire et faisant une pause.

— M'en voulez-vous?... dit Godefroid.

— Oh non! et à la minutie de mon récit, vous voyez combien cet événement tient de place dans ma vie... — Mongenod, doué d'un cœur excellent et homme de courage, un peu voltairien, fut disposé à faire le gentilhomme, reprit monsieur Alain; son éducation aux Grassins, où se trouvaient des nobles, et ses relations galantes lui avaient donné les mœurs polies des gens de condition, que l'on appelait alors aristocrates. Vous pouvez maintenant imaginer combien fut grande ma surprise en apercevant chez Mongenod les symptômes de misère qui dégradaient

pour moi le jeune, l'élégant Mongenod de 1787, quand mes yeux quittèrent son visage pour examiner ses vêtements. Néanmoins, comme à cette époque de misère publique quelques gens rusés prenaient des dehors misérables, et comme il y avait pour d'autres des raisons suffisantes de se déguiser, j'attendis une explication, mais en la sollicitant. — Dans quel équipage te voilà, mon cher Mongenod! lui dis-je en acceptant une prise de tabac qu'il m'offrit dans une tabatière de similor. — Bien triste, répondit-il. Il ne me reste qu'un ami..., et cet ami c'est toi. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour éviter d'en arriver là, mais je viens te demander cent louis. La somme est forte, dit-il, en me voyant étonné; mais si tu ne m'en donnais que cinquante, je serais hors d'état de te les rendre jamais; tandis que si j'échoue dans ce que j'entreprends, il me restera cinquante louis pour tenter fortune en d'autres voies; et je ne sais pas encore ce que le désespoir m'inspirera. — Tu n'as rien! fis-je. — J'ai, reprit-il en réprimant une larme, cinq sous de reste sur ma dernière pièce de monnaie. Pour me présenter chez toi, j'ai fait cirer mes souliers et je suis entré chez un coiffeur. J'ai ce que je porte. Mais, reprit-il en faisant un geste, je dois mille écus en assignats à mon hôtesse, et notre gargotier m'a refusé crédit hier. Je suis donc sans aucune ressource! — Et que comptes-tu faire? dis-je en m'immisçant déjà dans son for intérieur. — M'engager comme soldat, si tu me refuses... — Toi, soldat! toi, Mongenod! — Je me ferai tuer, ou je deviendrai le général Mongenod. — Eh! bien, lui dis-je tout ému, déjeune en toute tranquillité, j'ai cent louis...

— Là, dit le bonhomme en regardant Godefroid d'un air fin, je crus nécessaire de faire un petit mensonge de prêteur.

— C'est tout ce que je possède au monde, dis-je à Mongenod, j'attendais le moment où les fonds publics arriveraient au plus bas prix possible pour placer cet argent; mais je le mettrai dans tes mains, et tu me considé-

reras comme ton associé, laissant à ta conscience le soin de me rendre le tout en temps et lieu. La conscience d'un honnête homme, lui dis-je, est le meilleur grand-livre. Mongenod me regardait fixement en m'écoutant, et paraissait s'incruster mes paroles au cœur. Il avança sa main droite, j'y mis ma main gauche, et nous nous serrâmes nos mains, moi très-attendri, lui sans retenir cette fois deux grosses larmes qui coulèrent sur ses joues déjà flétries. La vue de ces deux larmes me navra le cœur. Je fus encore plus touché quand, oubliant tout dans ce moment, Mongenod tira pour s'essuyer un mauvais mouchoir des Indes tout déchiré. — Reste là, lui dis-je en me sauvant pour aller à ma cachette le cœur ému comme si j'avais entendu une femme m'avouant qu'elle m'aimait. Je revins avec deux rouleaux de chacun cinquante louis. — Tiens, compte-les... Il ne voulut pas les compter, et regarda tout autour de lui pour trouver une écritoire, afin de me faire, dit-il, une reconnaissance. Je me refusai nettement à prendre aucun papier. — Si je mourais, lui dis-je, mes héritiers te tourmenteraient. Ceci doit rester entre nous. En me trouvant si bon ami, Mongenod quitta le masque chagrin et crispé par l'inquiétude qu'il avait en entrant, il devint gai. Ma femme de ménage nous servit des huîtres, du vin blanc, une omelette, des rognons à la brochette, un reste de pâté de Chartres que ma vieille mère m'avait envoyé, puis un petit dessert, le café, les liqueurs des îles. Mongenod, à jeun depuis deux jours, se restaura. En parlant de notre vie avant la Révolution, nous restâmes attablés jusqu'à trois heures après midi, comme les meilleurs amis du monde. Mongenod me raconta comment il avait perdu sa fortune. D'abord, la réduction des rentes sur l'Hôtel-de-Ville* lui avait enlevé les deux tiers de ses revenus, car son père avait placé sur la Ville la plus forte partie de ses capitaux ; puis, après avoir vendu sa maison rue de Savoie*, il avait été forcé d'en recevoir le prix en assignats ; il s'était alors mis en tête de faire un journal, *la*

*Sentinelle**, qui l'avait obligé de fuir après six mois d'existence. En ce moment il fondait tout son espoir sur la réussite d'un opéra comique intitulé : *les Péruviens*. Cette dernière confidence me fit trembler. Mongenod, devenu auteur, ayant mangé son argent dans *la Sentinelle*, et vivant sans doute au théâtre, en relations avec les chanteurs de Feydeau, avec des musiciens et le monde bizarre qui se cache derrière le rideau de la scène, ne me sembla plus mon même Mongenod. J'eus un léger frisson. Mais le moyen de reprendre mes cent louis? Je voyais chaque rouleau dans chaque poche de la culotte comme deux canons de pistolet. Mongenod partit. Quand je me trouvai seul, sans le spectacle de cette âpre et cruelle misère, je me mis à réfléchir malgré moi, je me dégrisai : « Mongenod, pensai-je, s'est sans doute dépravé profondément, il m'a joué quelque scène de comédie! » Sa gaieté, quand il m'avait vu lui donnant débonnairement une somme si énorme, me parut alors être la joie des valets de théâtre attrapant quelque Géronte. Je finis par où j'aurais dû commencer, je me promis de prendre quelques renseignements sur mon ami Mongenod qui m'avait écrit son adresse au dos d'une carte à jouer. Je ne voulus point l'aller voir le lendemain par une espèce de délicatesse, il aurait pu voir de la défiance dans ma promptitude. Deux jours après, quelques préoccupations me prirent tout entier, et ce ne fut qu'au bout de quinze jours que, ne voyant plus Mongenod, je vins un matin de la Croix-Rouge, où je demeurais alors, rue des Moineaux*, où il demeurait. Mongenod logeait dans une maison garnie du dernier ordre, mais dont la maîtresse était une fort honnête femme, la veuve d'un fermier-général mort sur l'échafaud, et qui, complétement ruinée, commençait avec quelques louis le chanceux métier de locataire principal. Elle a eu depuis sept maisons dans le quartier Saint-Roch, et a fait fortune. — Le citoyen Mongenod n'y est pas, mais il y a du monde, me dit cette dame. Le dernier

mot excite ma curiosité. Je monte au cinquième étage. Une charmante personne vient m'ouvrir la porte!... oh! mais une jeune personne de la plus grande beauté, qui, d'un air assez soupçonneux, resta sur le seuil de la porte entrebâillée. — Je suis Alain, l'ami de Mongenod, dis-je. Aussitôt la porte s'ouvre, et j'entre dans un affreux galetas, où cette jeune personne maintenait néanmoins une grande propreté. Elle m'avance une chaise devant une cheminée pleine de cendres, sans feu, et dans un coin de laquelle j'aperçois un vulgaire réchaud en terre. On gelait. — Je suis bien heureuse, monsieur, me dit-elle en me prenant les mains et en me les serrant avec affection, d'avoir pu vous témoigner ma reconnaissance, car vous êtes notre sauveur. Sans vous, peut-être n'aurais-je jamais revu Mongenod... Il se serait... quoi?... jeté à la rivière. Il était au désespoir quand il est parti pour vous aller voir... En examinant cette jeune personne, je fus assez étonné de lui voir sur la tête un foulard, et sous le foulard, derrière la tête et le long des tempes, une ombre noire; mais, à force de regarder, je découvris qu'elle avait la tête rasée. — Êtes-vous malade? dis-je en regardant cette singularité. Elle jeta un coup-d'œil dans la mauvaise glace d'un trumeau crasseux, se mit à rougir, puis des larmes lui vinrent aux yeux. — Oui, monsieur, reprit-elle vivement, j'avais d'horribles douleurs de tête, j'ai été forcée de faire raser mes beaux cheveux qui me tombaient aux talons. — Est-ce à madame Mongenod que j'ai l'honneur de parler? dis-je. — Oui, monsieur, me répondit-elle en me lançant un regard vraiment céleste. Je saluai cette pauvre petite femme, je descendis dans l'intention de faire causer l'hôtesse, mais elle était sortie. Il me semblait que cette jeune femme avait dû vendre ses cheveux pour avoir du pain. J'allai de ce pas chez un marchand de bois, et j'envoyai une demi-voie de bois en priant le charretier et les scieurs de donner à la petite femme une facture acquittée au nom du citoyen Mongenod.

— Là finit la période de ce que j'ai long-temps appelé *ma* bêtise, fit le bonhomme Alain en joignant les mains et les levant un peu par un mouvement de repentance.

Godefroid ne put s'empêcher de sourire, et il était, comme on va le voir, dans une grande erreur en souriant.



— Deux jours après, reprit le bonhomme, je rencontrai l'une de ces personnes qui ne sont ni amies ni indifférentes et avec lesquelles nous avons des relations de loin en loin, ce qu'on nomme enfin *une connaissance,* un monsieur Barillaud, qui par hasard, à propos des *Péruviens,* se dit ami de l'auteur. — Tu connais le citoyen Mongenod? lui dis-je.

— Dans ce temps-là nous étions encore obligés de

nous tutoyer tous, dit-il à Godefroid en façon de parenthèse.

— Ce citoyen me regarde, dit le bonhomme en reprenant son récit, et s'écria : « Je voudrais bien ne pas l'avoir connu, car il m'a plusieurs fois emprunté de l'argent et me témoigne assez d'amitié pour ne pas me le rendre. C'est un drôle de garçon; un bon enfant, mais des illusions!... oh! une imagination de feu. Je lui rends justice : il ne veut pas tromper; mais comme il se trompe lui-même sur toutes choses, il arrive à se conduire en homme de mauvaise foi. — Mais que te doit-il? — Bah! quelque cent écus... C'est un panier percé. Personne ne sait où passe son argent, car il ne le sait peut-être pas lui-même. — A-t-il des ressources? — Eh! oui, me dit Barillaud en riant. Dans ce moment, il parle d'acheter des terres chez les Sauvages, aux États-Unis. » J'emportai cette goutte de vinaigre que la médisance m'avait jetée au cœur et qui fait aigrir toutes mes bonnes dispositions. J'allai voir mon ancien patron, qui me servait de conseil. Dès que je lui eus confié le secret de mon prêt à Mongenod et la manière dont j'avais agi : — Comment! s'écria-t-il, c'est un de mes clercs qui se conduit ainsi? Mais il fallait remettre au lendemain et venir me voir. Vous auriez appris que j'ai consigné Mongenod à ma porte. Il m'a déjà, depuis un an, emprunté plus de cent écus en argent, une somme énorme! Et trois jours avant d'aller déjeuner avec vous, il m'a rencontré dans la rue et m'a dépeint sa misère avec des mots si navrants que je lui ai donné deux louis! — Si je suis la dupe d'un habile comédien, c'est tant pis pour lui, non pour moi! lui dis-je. Mais que faire? — Au moins faut-il obtenir de lui quelque titre, car un débiteur, quelque mauvais qu'il soit, peut devenir bon, et alors on est payé. Là-dessus Bordin tira d'un carton de son secrétaire une chemise sur laquelle je vis écrit le nom de Mongenod; il me montra trois reconnaissances de cent livres chacune : — La pre-

mière fois qu'il viendra, je lui ferai joindre les intérêts, les deux louis que je lui ai donnés et ce qu'il me demandera; puis du tout il souscrira une acceptation, en reconnaissant que les intérêts courent depuis le jour du prêt. Au moins serai-je en règle et aurai-je un moyen d'arriver au paiement. — Eh! bien, dis-je à Bordin, pourriez-vous me mettre en règle comme vous le serez? Car vous êtes un honnête homme, et ce que vous faites est bien. — Je reste ainsi maître du terrain, me répondit l'ex-procureur. Quand on se comporte comme vous l'avez fait, on est à la merci d'un homme qui peut se moquer de vous. Moi! je ne veux pas qu'on se moque de moi! Se moquer d'un ancien procureur au Châtelet*?... tarare! Tout homme à qui vous prêtez une somme comme vous avez étourdiment prêté la vôtre à Mongenod finit au bout d'un certain temps par la croire à soi. Ce n'est plus votre argent, mais son argent, et vous devenez son créancier, un homme incommode. Un débiteur cherche alors à se débarrasser de vous en s'arrangeant avec sa conscience; et, sur cent hommes, il y en a soixante-quinze qui tâchent de ne plus vous rencontrer durant le reste de leurs jours... — Vous ne reconnaissez donc que vingt-cinq pour cent d'honnêtes gens? — Ai-je dit cela? reprit-il en souriant avec malice. C'est beaucoup. Quinze jours après, je reçus une lettre par laquelle Bordin me priait de passer chez lui pour retirer mon titre. J'y allai. — J'ai tâché de vous rattraper cinquante louis, me dit-il. (Je lui avais confié ma conversation avec Mongenod.) Mais les oiseaux sont envolés. Dites adieu à vos *jaunets!* Vos serins de Canarie ont regagné les climats chauds. Nous avons affaire à un aigrefin. Ne m'a-t-il pas soutenu que sa femme et son beau-père étaient partis aux États-Unis avec soixante de vos louis pour y acheter des terres et qu'il comptait les y rejoindre, soi-disant pour faire fortune afin de revenir payer ses dettes, dont l'état, parfaitement en règle, m'a été confié par lui, car il m'a prié de savoir ce que deviendraient ses

créanciers. Voici cet état circonstancié, me dit Bordin en me montrant une chemise sur laquelle il lut le total : Dix-sept mille francs en argent, dit-il, une somme avec laquelle on aurait une maison valant deux mille écus de rente! Et, après avoir remis le dossier, il me rendit une lettre de change d'une somme équivalant à cent louis en or, exprimée en assignats, avec une lettre par laquelle Mongenod reconnaissait avoir reçu cent louis en or, et m'en devoir les intérêts. — Me voilà donc en règle, dis-je à Bordin. — Il ne vous niera pas la dette, me répondit mon ancien patron; mais où il n'y a rien, le roi, c'est-à-dire le Directoire, perd ses droits. Je sortis sur ce mot. Croyant avoir été volé par un moyen qui échappe à la loi, je retirai mon estime à Mongenod et je me résignai très philosophiquement.

— Si je m'appesantis sur ces détails si vulgaires et en apparence si légers, ce n'est pas sans raison, dit le bonhomme en regardant Godefroid; je cherche à vous expliquer comment je fus conduit à agir comme agissent la plupart des hommes, au hasard et au mépris des règles que les Sauvages observent dans les moindres choses. Bien des gens se justifieraient en s'appuyant sur un homme grave comme Bordin; mais aujourd'hui, je me trouve inexcusable. Dès qu'il s'agit de condamner un de nos semblables en lui refusant à jamais notre estime, on ne peut s'en rapporter qu'à soi-même, et encore!... Devons-nous faire de notre cœur un tribunal où nous citions notre prochain? Où serait la loi? quelle serait notre mesure d'appréciation? Ce qui chez nous est faiblesse ne sera-t-il pas force chez le voisin? Autant d'êtres, autant de circonstances différentes pour chaque fait, car il n'est pas deux accidents semblables dans l'humanité. La Société seule a sur ses membres le droit de répression; car celui de punition, je le lui conteste : réprimer lui suffit, et comporte d'ailleurs assez de cruautés.

— En écoutant les propos en l'air d'un Parisien, et en

admirant la sagesse de mon ancien patron, je condamnai donc Mongenod, reprit le bonhomme en continuant son histoire après en avoir tiré ce sublime enseignement. On annonça *les Péruviens*. Je m'attendis à recevoir un billet de Mongenod pour la première représentation, je m'établissais une sorte de supériorité sur lui. Mon ami me semblait, à raison de son emprunt, une sorte de vassal qui me devait une foule de choses, outre les intérêts de mon argent. Nous agissons tous ainsi!... Non-seulement Mongenod ne m'envoya point de billet, mais je le vis venir de loin dans le passage obscur pratiqué sous le théâtre Feydeau, bien mis, élégant presque; il feignit de ne pas m'avoir aperçu; puis, quand il m'eut dépassé, lorsque je voulus courir à lui, mon débiteur s'était évadé par un passage transversal. Cette circonstance m'irrita vivement. Mon irritation, loin d'être passagère, s'accrut avec le temps. Voici comment. Quelques jours après cette rencontre, j'écrivis à Mongenod à peu près en ces termes : «Mon ami, vous ne devez pas me croire indifférent à tout «ce qui peut vous arriver d'heureux ou de malheureux. «*Les Péruviens* vous donnent-ils de la satisfaction? Vous «m'avez oublié, c'était votre droit pour la première repré«sentation où je vous aurais tant applaudi. Quoi qu'il en «soit, je souhaite que vous y trouviez un Pérou, car j'ai «trouvé l'emploi de mes fonds, et compte sur vous à «l'échéance. Votre ami, ALAIN». — Après être resté quinze jours sans recevoir de réponse, je vais rue des Moineaux. L'hôtesse m'apprend que la petite femme est effectivement partie avec son père à l'époque où Mongenod avait annoncé ce départ à Bordin. Mongenod quittait son galetas de grand matin, et n'y revenait que tard dans la nuit. Quinze autres jours se passent, nouvelle lettre ainsi conçue : «Mon cher Mongenod, je ne vous «vois point, vous ne répondez point à mes lettres : je ne «conçois rien à votre conduite, et si je me comportais «ainsi envers vous, que penseriez-vous de moi?» — Je

ne signe plus votre ami : je mets mille amitiés. Un mois se passe sans que j'aie aucune nouvelle de Mongenod. *Les Péruviens* n'avaient pas obtenu le grand succès sur lequel Mongenod comptait. J'y allai pour mon argent à la vingtième représentation, et j'y vis peu de monde. Madame Scio* y était cependant fort belle. On me dit au foyer que la pièce aurait encore quelques représentations. Je vais sept fois à différentes reprises chez Mongenod, je ne le trouve point, et chaque fois je laisse mon nom à l'hôtesse. Je lui écris alors : «Monsieur, si vous ne voulez «pas perdre mon estime après avoir perdu mon amitié, «vous me traiterez maintenant comme un étranger, c'est-«à-dire avec politesse, et vous me direz si vous serez en «mesure à l'échéance de votre lettre de change. Je me «conduirai d'après votre réponse. Votre serviteur, Alain.» — Aucune réponse. Nous étions alors en 1799; à deux mois près, un an s'était écoulé. A l'échéance, je vais trouver Bordin. Bordin prend le titre, fait protester et poursuivre. Les désastres éprouvés par les armées françaises avaient produit sur les fonds une dépréciation si forte, qu'on pouvait acheter cinq francs de rente pour sept francs. Ainsi, pour cent louis en or, j'aurais eu près de quinze cents francs de rente. Tous les matins, en prenant ma tasse de café, je disais à la lecture du journal : «Maudit Mongenod! Sans lui, je me ferais mille écus de rente!» Mongenod était devenu ma bête noire, je tonnais contre lui tout en me promenant par les rues. — Bordin est là, me disais-je, il le pincera, et ce sera bien fait! Ma haine s'exhalait en imprécations, je maudissais cet homme, je lui trouvais tous les vices. Ah! monsieur Barillaud avait bien raison dans ce qu'il m'en disait. Enfin, un matin, je vois entrer mon débiteur, pas plus embarrassé que s'il ne me devait pas un centime; en l'apercevant, j'éprouvai toute la honte qu'il aurait dû ressentir. Je fus comme un criminel surpris en flagrant délit. J'étais mal à mon aise. Le Dix-Huit Brumaire avait eu lieu, tout allait au mieux,

les fonds montaient, et Bonaparte était parti pour aller livrer la bataille de Marengo. — Il est malheureux, monsieur, dis-je en recevant Mongenod debout, que je ne doive votre visite qu'aux instances d'un huissier. Mongenod prend une chaise et s'assied. — Je viens te dire, me répondit-il, que je suis hors d'état de te payer. — Vous m'avez fait manquer le placement de mon argent avant l'arrivée du Premier Consul, moment où je me serais fait une petite fortune... — Je le sais, Alain, me dit-il, je le sais. Mais à quoi bon me poursuivre et m'endetter en m'accablant de frais ? J'ai reçu des nouvelles de mon beau-père et de ma femme, ils ont acheté des terres, et m'ont envoyé la note de choses nécessaires à leur établissement, j'ai dû employer toutes mes ressources à ces acquisitions. Maintenant, sans que personne puisse m'en empêcher, je vais partir sur un vaisseau hollandais, à Flessingue, où j'ai fait parvenir toutes mes petites affaires. Bonaparte a gagné la bataille de Marengo, la paix va se signer, je puis sans crainte rejoindre ma famille, car ma chère petite femme est partie enceinte. — Ainsi, vous m'avez immolé à vos intérêts?... lui dis-je. — Oui, me répondit-il, j'ai cru que vous étiez mon ami. En ce moment, je me sentis inférieur à Mongenod, tant il me parut sublime en disant ce simple mot si grand : — Ne vous l'ai-je pas dit ? reprit-il. N'ai-je pas été de la dernière franchise avec vous, là, à cette même place ? Je suis venu à vous, Alain, comme à la seule personne par laquelle je pusse être apprécié. Cinquante louis, vous ai-je dit, seraient perdus; mais cent, je vous les rendrai. Je n'ai point pris de terme; car puis-je savoir le jour où j'aurai fini ma longue lutte avec la misère ? Vous étiez mon dernier ami. Tous mes amis, même notre vieux patron Bordin, me méprisaient par cela même que je leur empruntais de l'argent. Oh ! vous ne savez pas, Alain, la cruelle sensation qui étreint le cœur d'un honnête homme aux prises avec le malheur, quand il entre chez quelqu'un pour lui deman-

der secours!... et tout ce qui s'ensuit! je souhaite que vous ne la connaissiez jamais : elle est plus affreuse que l'angoisse de la mort. Vous m'avez écrit des lettres qui, de moi, dans la même situation, vous eussent semblé bien odieuses. Vous avez attendu de moi des choses qui n'étaient point en mon pouvoir. Vous êtes le seul auprès de qui je viens me justifier. Malgré vos rigueurs, et quoique d'ami vous vous soyez métamorphosé en créancier le jour où Bordin m'a demandé un titre pour vous, démentant ainsi le sublime contrat que nous avons fait, là, en nous serrant la main et en échangeant nos larmes; eh! bien, je ne me suis souvenu que de cette matinée. A cause de cette heure, je viens vous dire : « Vous ne connaissez pas le malheur, ne l'accusez pas! » Je n'ai eu ni une heure, ni une seconde pour écrire et vous répondre! Peut-être auriez-vous désiré que je vinsse vous cajoler?... Autant vaudrait demander à un lièvre fatigué par les chiens et les chasseurs de se reposer dans une clairière et d'y brouter l'herbe! Je n'ai pas eu de billet pour vous, non; je n'en ai pas eu assez pour les exigences de ceux de qui mon sort dépendait. Novice au théâtre, j'ai été la proie des musiciens, des acteurs, des chanteurs, de l'orchestre. Pour pouvoir partir et acheter ce dont ma famille a besoin là-bas, j'ai vendu *les Péruviens* au directeur, avec deux autres pièces que j'avais en porte-feuille. Je pars pour la Hollande sans un sou. Je mangerai du pain sur la route, jusqu'à ce que j'aie atteint Flessingue. Mon voyage est payé, voilà tout. Sans la pitié de mon hôtesse, qui a confiance en moi, j'aurais été obligé de voyager à pied, le sac sur le dos. Donc, malgré vos doutes sur moi, comme sans vous je n'aurais pu envoyer mon beau-père et ma femme à New-York, ma reconnaissance reste entière. Non, *monsieur* Alain, je n'oublierai pas que les cent louis que vous m'avez prêtés vous donneraient aujourd'hui quinze cents francs de rente. — Je voudrais vous croire, Mongenod, dis-je presque ébranlé par l'accent qu'il mit

en prononçant cette explication. — Ah ! tu ne me dis plus monsieur, dit-il vivement en me regardant d'un air attendri. Mon Dieu ! je quitterais la France avec moins de regret si j'y laissais un homme aux yeux de qui je ne serais ni un demi-fripon, ni un dissipateur, ni un homme à illusions. J'ai aimé un ange au milieu de ma misère. Un homme qui aime bien, Alain, n'est jamais tout-à-fait méprisable... A ces mots, je lui tendis la main, il la prit, me la serra. — Que le ciel te protége, lui dis-je. — Nous sommes toujours amis ? demanda-t-il. — Oui, repartis-je. Il ne sera pas dit que mon camarade d'enfance et mon ami de jeunesse sera parti pour l'Amérique sous le poids de ma colère !... Mongenod m'embrassa les larmes aux yeux, et se précipita vers la porte. Quand quelques jours après je rencontrai Bordin, je lui racontai ma dernière entrevue, et il me dit en souriant : « Je souhaite que ce ne soit pas une scène de comédie !... Il ne vous a rien demandé ? — Non, répondis-je. — Il est venu de même chez moi, j'ai eu presque autant de faiblesse que vous, et il m'a demandé de quoi vivre en route. Enfin, qui vivra verra ! Cette observation de Bordin me fit craindre d'avoir cédé bêtement à un mouvement de sensibilité. — Mais lui aussi, le procureur, a fait comme moi ! me dis-je. Je crois inutile de vous expliquer comment je perdis toute ma fortune, à l'exception de mes autres cent louis que je plaçai sur le Grand-Livre quand les fonds furent à un taux si élevé, que j'eus à peine cinq cents francs de rente pour vivre, à l'âge de trente-quatre ans. J'obtins, par le crédit de Bordin, un emploi de huit cents francs d'appointements à la succursale du Mont-de-Piété, rue des Petits-Augustins*. Je vécus alors bien modestement. Je me logeai rue des Marais*, au troisième, dans un petit appartement composé de deux pièces et d'un cabinet, pour deux cent cinquante francs. J'allais dîner dans une pension bourgeoise, à quarante francs par mois. Je faisais le soir des écritures. Laid comme je suis et pauvre, je dus renoncer à me marier. »

En entendant cet arrêt que le pauvre Alain portait sur lui-même avec une adorable résignation, Godefroid fit un mouvement qui prouva mieux qu'une confidence la parité de leurs destinées, et le bonhomme, en réponse à ce geste éloquent, eut l'air d'attendre un mot de son auditeur.

— Vous n'avez jamais été aimé?... demanda Godefroid.

— Jamais! reprit-il, excepté par Madame qui nous rend à tous l'amour que nous avons tous pour elle, un amour que je puis appeler divin. Vous avez pu vous en convaincre, nous vivons de sa vie comme elle vit de la nôtre; nous n'avons qu'une âme à nous tous; et, pour n'être pas *physiques*, nos plaisirs n'en sont pas moins d'une grande vivacité, car nous n'existons que par le cœur... Que voulez-vous, mon enfant, reprit-il, quand les femmes peuvent apprécier les qualités morales, elles en ont fini avec les dehors, et elles sont vieilles alors... J'ai beaucoup souffert, allez!...

— Ah! j'en suis là... dit Godefroid.

— Sous l'Empire, reprit le bonhomme en baissant la tête, les rentes ne se payaient pas exactement, il fallait prévoir les suspensions de paiement. De 1802 à 1814, il ne se passa point de semaine que je n'attribuasse mes chagrins à Mongenod. — Sans Mongenod, me disais-je, j'aurais pu me marier. Sans lui, je ne serais pas obligé de vivre de privations. Mais quelquefois aussi je me disais : — Peut-être le malheureux est-il poursuivi là-bas par un mauvais sort! En 1806, par un jour où je trouvais ma vie bien lourde à porter, je lui écrivis une longue lettre que je lui fis passer par la Hollande. Je n'eus pas de réponse, et j'attendis pendant trois ans, en fondant sur cette réponse des espérances toujours déçues. Enfin, je me résignai à ma vie. A mes cinq cents francs de rente, à mes douze cents francs au Mont-de-Piété, car je fus augmenté, je joignis une tenue de livres que j'obtins chez monsieur

Birotteau, parfumeur, et qui me valut cinq cents francs. Ainsi, non-seulement je me tirais d'affaire, mais je mettais huit cents francs de côté par an. Au commencement de 1814, je plaçai neuf mille francs d'économies à quarante francs sur le Grand-Livre et j'eus seize cents francs assurés pour mes vieux jours. J'avais ainsi quinze cents francs au Mont-de-Piété, six cents francs pour ma tenue de livres, seize cents francs sur l'État, en tout trois mille



sept cents francs. Je pris un appartement rue de Seine, et je vécus alors un peu mieux. Ma place me mettait en relation avec bien des malheureux. Depuis douze ans, je connaissais mieux que qui que ce soit la misère publique. Une ou deux fois j'obligeai quelques pauvres gens. Je sentis un vif plaisir en trouvant sur dix obligés un ou deux ménages qui se tiraient de peine. Il me vint dans l'esprit que la bienfaisance ne devait pas consister à jeter de l'argent à ceux qui souffraient. Faire la charité, selon l'expression vulgaire, me parut souvent être une espèce de prime donnée au crime. Je me mis à étudier cette question.

J'avais alors cinquante ans, et ma vie était à peu près finie. A quoi suis-je bon? me demandai-je. A qui laisserai-je ma fortune? Quand j'aurai meublé richement mon appartement, quand j'aurai une bonne cuisinière, quand mon existence sera bien convenablement assurée, à quoi emploierai-je mon temps? Ainsi, onze ans de révolution et quinze ans de misère avaient dévoré le temps le plus heureux de ma vie! l'avaient usé dans un travail stérile, ou uniquement employé à la conservation de mon individu. Personne ne peut, à cet âge, s'élancer de cette destinée obscure et comprimée par le besoin vers une destinée éclatante; mais on peut toujours se rendre utile. Je compris enfin qu'une surveillance prodigue en conseils décuplait la valeur de l'argent donné, car les malheureux ont surtout besoin de guides; en les faisant profiter du travail qu'ils font pour autrui, l'intelligence du spéculateur n'est pas ce qui leur manque. Quelques beaux résultats que j'obtins me rendirent très-fier. J'aperçus à la fois et un but et une occupation, sans parler des jouissances exquises que donne le plaisir de jouer en petit le rôle de la Providence.

— Et vous le jouez aujourd'hui en grand?... demanda vivement Godefroid.

— Oh! vous voulez tout savoir? dit le vieillard; nenni. — Le croiriez-vous?... reprit-il après cette pause, la faiblesse des moyens que ma petite fortune mettait à ma disposition me ramenait souvent à Mongenod. — Sans Mongenod, j'aurais pu faire bien davantage, disais-je. Si un malhonnête homme ne m'avait pas enlevé quinze cents francs de rente, ai-je souvent pensé, je sauverais cette famille. Excusant alors mon impuissance par une accusation, ceux à qui je n'offrais que des paroles pour consolation maudissaient Mongenod avec moi. Ces malédictions me soulageaient le cœur. Un matin, en janvier 1816, ma gouvernante m'annonce... qui? Mongenod! monsieur Mongenod! Et qui vois-je entrer?... la belle

femme alors âgée de trente-six ans, et accompagnée de trois enfants; puis Mongenod, plus jeune que quand il était parti; car la richesse et le bonheur répandent une auréole autour de leurs favoris. Parti maigre, pâle, jaune, sec, il revenait gros, gras, fleuri comme un prébendier, et bien vêtu. Il se jeta dans mes bras, et se trouvant reçu froidement, il me dit pour première parole : — Ai-je pu venir plus tôt, mon ami? Les mers ne sont libres que depuis 1815, encore m'a-t-il fallu dix-huit mois pour réaliser ma fortune, clore mes comptes et me faire payer. J'ai réussi, mon ami. Quand j'ai reçu ta lettre, en 1806, je suis parti sur un vaisseau hollandais pour t'apporter moi-même une petite fortune; mais la réunion de la Hollande à l'Empire Français m'a fait prendre par les Anglais qui m'ont conduit à la Jamaïque, d'où je me suis échappé par hasard. De retour à New-York, je me suis trouvé victime de faillites, car, en mon absence, la pauvre Charlotte n'avait pas su se défier des intrigants. J'ai donc été forcé de recommencer l'édifice de ma fortune. Enfin, nous voici de retour. A la manière dont te regardent ces enfants, tu dois bien deviner qu'on leur a souvent parlé du bienfaiteur de la famille! — Oh! oui, monsieur, dit la belle madame Mongenod, nous n'avons pas passé un seul jour sans nous souvenir de vous. Votre part a été faite dans toutes les affaires. Nous avons aspiré tous au bonheur que nous avons en ce moment de vous offrir votre fortune, sans croire que cette *dîme du seigneur* puisse jamais acquitter la dette de la reconnaissance. En achevant ces mots, madame Mongenod me tendit cette magnifique cassette que vous voyez, dans laquelle se trouvaient cent cinquante billets de mille francs. — Tu as bien souffert, mon pauvre Alain, je le sais, mais nous devinions tes souffrances, et nous nous sommes épuisés en combinaisons pour te faire parvenir de l'argent sans y avoir pu réussir, reprit Mongenod. Tu n'as pas pu te marier, tu me l'as dit; mais voici notre fille aînée, elle a été

élevée dans l'idée de devenir ta femme, et a cinq cent mille francs de dot... — Dieu me garde de faire son malheur! m'écriai-je vivement en contemplant une fille aussi belle que l'était sa mère à cet âge, et je l'attirai sur moi pour l'embrasser au front. — N'ayez pas peur, ma belle enfant? lui dis-je. Un homme de cinquante ans à une fille de dix-sept ans! et un homme aussi laid que je le suis! m'écriai-je, jamais. — Monsieur, me dit-elle, le bienfaiteur de mon père ne sera jamais laid pour moi. Cette parole, dite spontanément et avec candeur, me fit comprendre que tout était vrai dans le récit de Mongenod; je lui tendis alors la main, et nous nous embrassâmes de nouveau. — Mon ami, lui dis-je, j'ai des torts envers toi, car je t'ai souvent accusé, maudit... — Tu le devais, Alain, me répondit-il en rougissant; tu souffrais, et par moi... Je tirai d'un carton le dossier Mongenod, et je lui rendis les pièces en acquittant sa lettre de change. — Vous allez déjeuner tous avec moi, dis-je à la famille. — A la condition de venir dîner chez madame, une fois qu'elle sera installée, me dit Mongenod, car nous sommes arrivés d'hier. Nous allons acheter un hôtel, et je vais ouvrir une maison de banque à Paris pour l'Amérique du Nord, afin de la laisser à ce gaillard-là, dit-il en me montrant son fils aîné qui avait quinze ans. Nous passâmes ensemble le reste de la journée et nous allâmes le soir à la comédie, car Mongenod et sa famille étaient affamés de ce spectacle. Le lendemain, je plaçai la somme sur le Grand-Livre, et j'eus environ quinze mille francs de rente en tout. Cette fortune me permit de ne plus tenir de livres le soir, et de donner la démission de ma place, au grand contentement des surnuméraires. Après avoir fondé la maison de banque Mongenod et compagnie, qui a fait d'énormes bénéfices dans les premiers emprunts de la Restauration, mon ami est mort en 1827, à soixante-trois ans. Sa fille, à laquelle il a donné plus tard un million de dot, a épousé le vicomte de Fontaine.

Le fils, que vous connaissez, n'est pas encore marié; il vit avec sa mère et son jeune frère. Nous trouvons chez eux toutes les sommes dont nous pouvons avoir besoin. Frédéric, car le père lui avait donné mon nom en Amérique, Frédéric Mongenod est, à trente-sept ans, un des plus habiles et des plus probes banquiers de Paris. Il n'y a pas long-temps que madame Mongenod a fini par m'avouer qu'elle avait vendu ses cheveux pour deux écus de six livres, afin d'avoir du pain. Elle donne tous les ans vingt-quatre voies de bois que je distribue aux malheureux, pour la demi-voie que je lui ai jadis envoyée.

— Ceci m'explique alors vos relations avec la maison Mongenod, dit Godefroid, et votre fortune...

Le bonhomme regarda Godefroid en souriant toujours avec la même expression de douce malice.

— Continuez... reprit Godefroid en voyant à l'air de monsieur Alain que le bonhomme n'avait pas tout dit.

— Ce dénoûment, mon cher Godefroid, fit sur moi la plus profonde impression. Si l'homme qui avait tant souffert, si mon ami me pardonna mon injustice, moi, je ne me la pardonnai point.

— Oh! fit Godefroid.

— Je résolus de consacrer tout mon superflu, environ dix mille francs par an, à des actes de bienfaisance raisonnés, reprit tranquillement monsieur Alain. Je rencontrai, vers ce temps, un juge du tribunal de première instance de la Seine, nommé Popinot, que nous avons eu le chagrin de perdre il y a trois ans, et qui pendant quinze années exerça la charité la plus active dans le quartier Saint-Marcel. Il eut, avec notre vénérable vicaire de Notre-Dame et Madame, la pensée de fonder l'œuvre à laquelle nous coopérons, et qui, depuis 1825, a secrètement produit quelque bien. Cette œuvre a eu dans madame de La Chanterie une âme, car elle est véritablement l'âme de cette entreprise. Le vicaire a su nous rendre plus religieux que nous ne l'étions d'abord, en nous démon-

trant la nécessité d'être vertueux nous-mêmes pour pouvoir inspirer la vertu, pour enfin prêcher d'exemple. Plus nous avons cheminé dans cette voie, plus nous nous sommes réciproquement trouvés heureux. Ce fut donc le repentir que j'eus d'avoir méconnu le cœur de mon ami d'enfance qui me donna l'idée de consacrer aux pauvres, par moi-même, la fortune qu'il me rapportait et que j'acceptai sans me révolter contre l'énormité de la somme rendue à la place de celle que j'avais prêtée : la destination conciliait tout.

Ce récit, fait sans aucune emphase et avec une touchante bonhomie dans l'accent, dans le geste, dans le regard, aurait inspiré à Godefroid le désir d'entrer dans cette sainte et noble association, si déjà sa résolution n'eût été prise.

— Vous connaissez peu le monde, dit Godefroid, puisque vous avez eu de tels scrupules pour ce qui ne pèserait sur aucune conscience.

— Je ne connais que les malheureux, répondit le bonhomme. Je désire peu connaître un monde où l'on craint si peu de se mal juger les uns les autres. Voici bientôt minuit, et j'ai mon chapitre de l'*Imitation de Jésus-Christ* à méditer. Bonne nuit.

Godefroid prit la main du bonhomme et la lui serra par un mouvement plein d'admiration.

— Pouvez-vous me dire l'histoire de madame de La Chanterie ? demanda Godefroid.

— C'est impossible sans son consentement, répondit le bonhomme, car elle touche à l'un des événements les plus terribles de la politique impériale. Ce fut par mon ami Bordin que j'ai connu Madame, il a eu tous les secrets de cette noble vie, c'est lui qui m'a, pour ainsi dire, amené dans cette maison.

— Quoi qu'il en soit, répondit Godefroid, je vous remercie de m'avoir raconté votre vie, il s'y trouve des leçons pour moi.

— Savez-vous quelle en est la morale ?

— Mais, dites, répliqua Godefroid, car je pourrais y voir autre chose que ce que vous y voyez!...

— Eh! bien, le plaisir, dit le bonhomme, est un accident dans la vie du chrétien, il n'en est pas le but, et nous comprenons cela trop tard.

— Et qu'arrive-t-il quand on se christianise? demanda Godefroid.

— Tenez! fit le bonhomme.

Il indiqua du doigt à Godefroid une inscription en lettres d'or sur un fond noir que le nouveau pensionnaire n'avait pu voir, puisqu'il entrait pour la première fois dans la chambre du bonhomme. Godefroid, qui se retourna, lut : TRANSIRE BENEFACIENDO.

— Voilà, mon enfant, le sens qu'on donne alors à la vie. C'est notre devise. Si vous devenez un des nôtres, ce sera là tout votre brevet. Nous lisons cet avis que nous nous donnons à nous-mêmes à toute heure, en nous levant, en nous couchant, en nous habillant... Ah! si vous saviez quels immenses plaisirs comporte l'accomplissement de cette devise!...

— Comme quoi?... dit Godefroid, espérant des révélations.

— D'abord, nous sommes aussi riches que le baron de Nucingen... Mais l'*Imitation de Jésus-Christ* nous défend d'avoir rien à nous, nous ne sommes que dispensateurs, et si nous avions un seul mouvement d'orgueil, nous ne serions pas dignes d'être des dispensateurs. Ce ne serait pas *transire benefaciendo,* ce serait jouir par la pensée. Que vous vous disiez avec un certain gonflement de narines, je joue le rôle de la Providence, comme vous auriez pu le penser si vous eussiez été ce matin à ma place en rendant la vie à une famille, vous devenez un Sardanapale! un mauvais! Aucun de ces messieurs ne pense plus à lui-même en faisant le bien, il faut dépouiller toute vanité, tout orgueil, tout amour-propre, et c'est difficile, allez!...

Godefroid souhaita le bonsoir à monsieur Alain, et revint chez lui vivement touché de ce récit; mais sa curiosité fut plus irritée que satisfaite, car la grande figure du tableau que présentait cet intérieur était madame de La Chanterie. La vie de cette femme avait pour lui tant de prix qu'il faisait de cette information le but de son séjour à l'hôtel de La Chanterie. Il entrevoyait bien déjà dans l'association de ces cinq personnes une vaste entreprise de charité; mais il y pensait beaucoup moins qu'à son héroïne.

Le néophyte passa quelques jours à observer mieux qu'il ne l'avait fait jusqu'alors les gens d'élite au milieu desquels il se trouvait, et il devint l'objet d'un phénomène moral que les philanthropes modernes ont dédaigné, par ignorance peut-être. La sphère où il vivait eut une action positive sur Godefroid. La loi qui régit la nature physique relativement à l'influence des milieux atmosphériques pour les conditions d'existence des êtres qui s'y développent, régit également la nature morale; d'où il suit que la réunion des condamnés est un des plus grands crimes sociaux, et que leur isolement est une expérience d'un succès douteux. Les condamnés devraient être livrés à des institutions religieuses et environnés des prodiges du Bien, au lieu de rester au milieu des miracles du Mal. On peut attendre en ce genre un dévouement entier de la part de l'Église; si elle envoie des missionnaires au milieu des nations sauvages ou barbares, avec quelle joie ne donnerait-elle pas à des ordres religieux la mission de recevoir les Sauvages de la civilisation pour les catéchiser; car tout criminel est athée, et souvent sans le savoir. Godefroid trouva ces cinq personnes douées des qualités qu'elles exigeaient de lui; toutes étaient sans orgueil, sans vanité, vraiment humbles et pieuses, sans aucune de ces prétentions qui constituent *la dévotion*, en prenant ce mot dans son acception mauvaise. Ces vertus étaient contagieuses; il fut pris du désir d'imiter ces héros inconnus, et il finit

par étudier passionnément le livre qu'il avait commencé par dédaigner. En quinze jours il réduisit la vie au simple, à ce qu'elle est réellement quand on la considère au point de vue élevé où vous mène l'esprit religieux. Enfin sa curiosité si mondaine d'abord, excitée par tant de motifs vulgaires, se purifia; s'il n'y renonça point, c'est qu'il était difficile de se désintéresser à l'endroit de madame de La Chanterie; mais il montra, sans le vouloir, une discrétion qui fut appréciée par ces hommes en qui l'esprit divin développait une profondeur inouïe dans les facultés, comme chez tous les religieux, d'ailleurs. La concentration des forces morales par quelque système que ce soit en décuple la portée.

— Notre ami n'est pas encore converti, disait le bon abbé de Vèze; mais il demande à l'être...

Une circonstance imprévue hâta la révélation de l'histoire de madame de La Chanterie à Godefroid, en sorte que l'intérêt capital qu'elle présenta fut satisfait promptement.

Paris s'occupait alors du dénoûment à la barrière Saint-Jacques* d'un de ces horribles procès criminels qui marquent dans les annales de nos cours d'assises. Ce procès avait tiré son prodigieux intérêt des criminels eux-mêmes dont l'audace, dont l'esprit supérieur à ceux des accusés ordinaires, dont les cyniques réponses épouvantèrent la société. Chose digne de remarque, aucun journal n'entrait à l'hôtel de La Chanterie, et Godefroid n'entendit parler du rejet du pourvoi en cassation formé par les condamnés que par son maître en tenue de livres, car le procès avait eu lieu bien avant son entrée chez madame de La Chanterie...

— Rencontrez-vous, dit-il à ses futurs amis, des gens comme ces atroces coquins, et, quand vous en rencontrez, comment vous y prenez-vous avec eux?...

— D'abord, dit monsieur Nicolas, il n'y a pas d'atroces coquins, il y a des natures malades à mettre à Charenton;

mais, en dehors de ces rares exceptions médicales, nous ne voyons que des gens sans religion, ou des gens qui raisonnent mal, et la mission de l'homme charitable est de redresser les âmes, de remettre dans le bon chemin les égarés.

— Et, dit l'abbé de Vèze, tout est possible à l'apôtre, il a Dieu pour lui…

— Si l'on vous envoyait à ces deux condamnés, demanda Godefroid, vous n'en obtiendriez rien.

— Le temps manquerait, fit observer le bonhomme Alain.

— En général, dit monsieur Nicolas, on livre à la religion des âmes qui sont dans l'impénitence finale, et pour un temps insuffisant à faire des prodiges. Les gens de qui vous parlez, entre nos mains, seraient devenus des hommes très-distingués, ils sont d'une immense énergie; mais, dès qu'ils ont commis un assassinat, il n'est plus possible de s'en occuper, la justice humaine se les approprie…

— Ainsi, dit Godefroid, vous êtes contre la peine de mort?…

Monsieur Nicolas se leva vivement, et sortit.

— Ne parlez jamais de la peine de mort devant monsieur Nicolas; il a reconnu, dans un criminel à l'exécution duquel il avait été chargé de veiller, son enfant naturel…

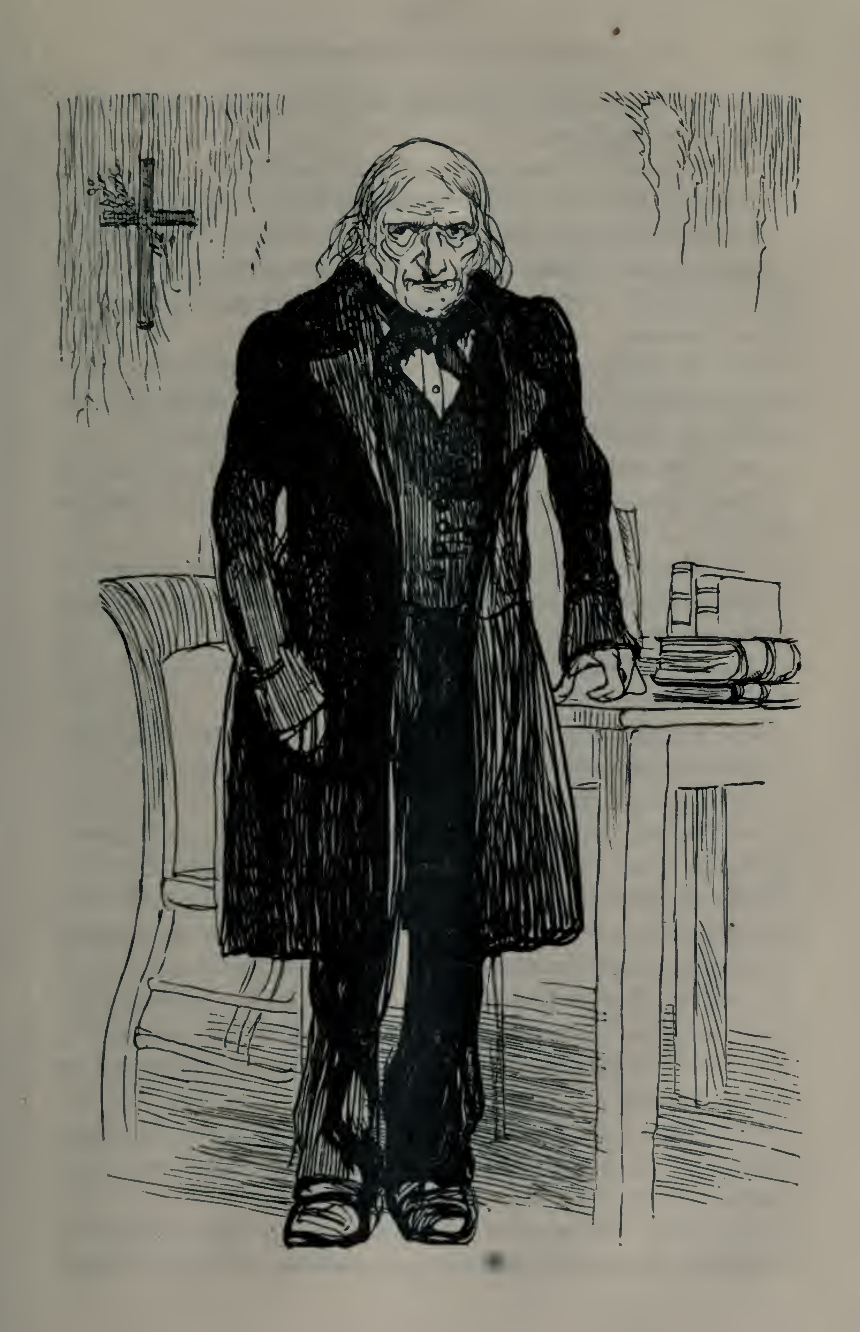
— Et il était innocent! reprit monsieur Joseph.

En ce moment madame de La Chanterie, qui s'était absentée pour quelques instants, revint au salon.

— Enfin, avouez, dit Godefroid en s'adressant à monsieur Joseph, que la Société ne peut pas subsister sans la peine de mort, et que ceux à qui, demain matin, l'on coupera…

Godefroid se sentit fermer la bouche avec force par une main vigoureuse, et l'abbé de Vèze emmena madame de La Chanterie pâle et quasi mourante.

— Qu'avez-vous fait?… dit à Godefroid monsieur Joseph. Emmenez-le, Alain? dit-il en retirant la main avec



laquelle il avait bâillonné Godefroid. Et il suivit l'abbé de Vèze chez Madame.

— Venez, dit monsieur Alain à Godefroid, vous nous avez obligés à vous confier les secrets de la vie de Madame.

Les deux amis se trouvèrent alors, au bout de quelques instants, dans la chambre du bonhomme Alain, comme ils y étaient lorsque le vieillard avait dit son histoire au jeune homme.

— Eh! bien, dit Godefroid dont la figure annonçait son désespoir d'avoir été la cause de ce qui, dans cette sainte maison, pouvait s'appeler une catastrophe.

— J'attends que Manon vienne nous rassurer, répondit le bonhomme en écoutant le bruit des pas de la domestique dans l'escalier.

— Monsieur, Madame va bien, monsieur l'abbé l'a trompée sur ce qu'on disait! dit Manon en jetant un regard presque courroucé sur Godefroid.

— Mon Dieu! s'écria ce pauvre jeune homme à qui des larmes vinrent aux yeux.

— Allons, asseyez-vous, lui dit monsieur Alain en s'asseyant lui-même.

Et il fit une pause en recueillant ses idées.

— Je ne sais pas, dit le bon vieillard, si j'aurai le talent qu'exige une vie si cruellement éprouvée pour être racontée dignement; vous m'excuserez quand vous ne trouverez pas la parole d'un si pauvre orateur à la mesure des actions et des catastrophes. Songez que je suis sorti du collége depuis long-temps, et que je suis l'enfant d'un siècle où l'on s'occupait plus de la pensée que de l'effet, un siècle prosaïque où l'on ne savait dire les choses que par leur nom.

Godefroid fit un mouvement d'adhésion et le bonhomme Alain put voir une admiration sincère et qui voulait dire : j'écoute.

— Vous venez de le voir, mon jeune ami, reprit le vieillard, il était impossible que vous restassiez plus long-

temps parmi nous sans connaître quelques-unes des affreuses particularités de la vie de cette sainte femme. Il est des idées, des allusions, des paroles fatales qui sont complétement interdites dans cette maison, sous peine de rouvrir chez Madame des blessures dont les douleurs, une ou deux fois renouvelées, pourraient la tuer...

— Oh! mon Dieu! s'écria Godefroid, qu'ai-je donc fait?...

— Sans monsieur Joseph qui vous a coupé la parole en pressentant que vous alliez vous occuper du fatal instrument de mort, vous alliez foudroyer cette pauvre Madame... Il est temps que vous sachiez tout, car vous nous appartiendrez, nous en avons aujourd'hui tous la conviction.

— Madame de La Chanterie, dit-il après une pause, est issue d'une des premières familles de la Basse-Normandie. Elle est en son nom mademoiselle Barbe-Philiberte de Champignelles, d'une branche cadette de cette maison. Aussi fut-elle destinée à prendre le voile si son mariage ne pouvait se faire avec les renonciations d'usage à la légitime, comme cela se pratiquait chez les familles pauvres. Un sieur de La Chanterie, dont la famille était tombée dans une profonde obscurité, quoiqu'elle date de la croisade de Philippe-Auguste, voulut remonter au rang que lui méritait cette ancienneté dans la province de Normandie. Ce gentilhomme avait doublement dérogé, car il avait ramassé quelque trois cent mille écus dans les fournitures des armées du Roi, lors de la guerre du Hanovre. Trop confiant dans de telles richesses, grossies par les rumeurs de la province, le fils menait à Paris une vie assez inquiétante pour un père de famille. Le mérite de mademoiselle de Champignelles obtenait quelque célébrité dans le Bessin. Le vieillard, dont le petit fief de La Chanterie se trouve entre Caen et Saint-Lô, entendit déplorer devant lui qu'une si parfaite demoiselle, si capable de rendre un homme heureux, allât finir ses jours dans un couvent; et,

sur un désir qu'il témoigna de rechercher cette demoiselle, on lui donna l'espoir d'obtenir des Champignelles, pourvu que ce fût sans dot, la main de mademoiselle Philiberte pour son fils. Il se rendit à Bayeux, il se ménagea quelques entrevues avec la famille de Champignelles, et fut séduit par les grandes qualités de la jeune personne. A seize ans, mademoiselle de Champignelles annonçait tout ce qu'elle devait être. On devinait en elle une piété solide, un bon sens inaltérable, une droiture inflexible, et l'une de ces âmes qui ne doivent jamais se détacher d'une affection, fût-elle ordonnée. Le vieux noble, enrichi par ses maltôtes aux armées, aperçut en cette charmante fille la femme qui pouvait contenir son fils par l'autorité de la vertu, par l'ascendant d'un caractère ferme sans roideur; car, vous l'avez vue? nulle n'est plus douce que madame de La Chanterie; mais aussi nulle ne fut plus confiante qu'elle, elle a jusques au déclin de la vie la candeur de l'innocence, elle ne voulait pas jadis croire au mal, elle a dû le peu de défiance que vous lui connaissez, à ses malheurs. Le vieillard s'engagea, vis-à-vis des Champignelles, à donner quittance au contrat de la légitime de mademoiselle Philberte; mais, en revanche, les Champignelles, alliés à de grandes maisons, promirent de faire ériger le fief de La Chanterie en baronnie, et ils tinrent parole. La tante du futur époux, madame de Boisfrelon, la femme du Conseiller au Parlement mort dans l'appartement que vous occupez, promit de léguer sa fortune à son neveu. Quand tous ces arrangements furent pris entre les deux familles, le père fit venir son fils. Maître des requêtes au Grand-Conseil, et âgé de vingt-cinq ans au moment de son mariage, le jeune homme avait fait de nombreuses folies avec les jeunes seigneurs de l'époque, en vivant à leur manière; aussi le vieux maltôtier avait-il déjà plusieurs fois payé des dettes considérables. Ce pauvre père, en prévision de nouvelles fautes chez son fils, était assez enchanté de reconnaître à sa future belle-fille une certaine

fortune; mais il eut tant de méfiance, qu'il substitua le fief de La Chanterie aux enfants mâles à naître du mariage... — La Révolution, dit le bonhomme Alain en forme de parenthèse, a rendu la précaution inutile. — Doué d'une beauté d'ange, d'une adresse merveilleuse à tous les exercices du corps, le jeune maître des requêtes possédait le don de séduction, reprit-il. Mademoiselle de Champignelles devint donc, vous le croirez facilement, très-éprise de son mari. Le vieillard, extrêmement heureux des commencements de ce mariage, et croyant à une réforme chez son fils, envoya lui-même les nouveaux mariés à Paris. Ceci se passait au commencement de l'année 1788. Ce fut presque une année de bonheur. Madame de La Chanterie connut les petits soins, les attentions les plus délicates qu'un homme plein d'amour puisse prodiguer à une femme aimée uniquement. Quelque courte qu'elle ait été, la lune de miel a lui sur le cœur de cette si noble et si malheureuse femme. Vous savez qu'alors les mères nourrissaient elles-mêmes leurs enfants, et Madame eut une fille. Cette période, pendant laquelle une femme devait être l'objet d'un redoublement de tendresse, fut au contraire le commencement de malheurs inouïs. Le maître des requêtes fut obligé de vendre tous les biens dont il pouvait disposer pour payer d'anciennes dettes qu'il n'avait pas avouées, et de nouvelles dettes de jeu. Puis, l'Assemblée nationale prononça bientôt la dissolution du Grand-Conseil, du Parlement, de toutes les charges de justice, si chèrement achetées. Le jeune ménage, augmenté d'une fille, fut donc sans autres revenus que ceux des biens substitués et celui de la dot reconnue à madame de La Chanterie. En vingt mois, cette charmante femme, à l'âge de dix-sept ans et demi, se vit obligée de vivre, elle et la fille qu'elle nourrissait, du travail de ses mains, dans un obscur quartier où elle se retira. Elle se vit alors entièrement abandonnée de son mari, qui tomba de degrés en degrés dans la société des créatures de

la plus mauvaise espèce. Jamais Madame ne fit un reproche à son mari, jamais elle ne se donna le moindre tort. Elle nous a dit que, pendant ces mauvais jours, elle priait Dieu pour son cher Henri. — Ce mauvais sujet s'appelait Henri, dit le bonhomme, c'est un nom à ne jamais prononcer, pas plus que celui d'Henriette. Je reprends. — Ne quittant sa petite chambre de la rue de la Corderie-du-Temple* que pour aller chercher sa subsistance ou son ouvrage, madame de La Chanterie suffisait à tout, grâce à cent livres par mois que son beau-père, touché de tant de vertu, lui faisait passer. Néanmoins, en prévoyant que cette ressource pourrait lui manquer, la pauvre jeune femme avait pris la dure profession de faiseuse de corsets, et travaillait pour une célèbre couturière. En effet, le vieux traitant mourut, et sa succession fut dévorée par son fils, à la faveur du renversement des lois de la monarchie. L'ancien maître des requêtes, devenu l'un des plus féroces présidents de tribunal révolutionnaire qui existât, fut la terreur de la Normandie et put ainsi satisfaire toutes ses passions. A son tour emprisonné lors de la chute de Roberspierre, la haine de son Département le vouait à une mort certaine. Madame de La Chanterie apprend par une lettre d'adieu le sort qui attend son mari. Aussitôt, après avoir confié sa petite fille à une voisine, elle se rend dans la ville où le misérable était détenu, munie de quelques louis qui composaient sa fortune; ces louis lui servirent à pénétrer dans la prison, elle réussit à faire sauver son mari, qu'elle habille avec ses vêtements à elle, dans des circonstances presque semblables à celles qui, plus tard, servirent si bien madame de Lavalette*. Elle fut condamnée à mort, mais on eut honte de donner suite à cette vengeance, et le tribunal, jadis présidé par son mari, facilita sous main sa sortie de prison. Elle revint à Paris, à pied, sans secours, en couchant dans des fermes et souvent nourrie par charité.

— Mon Dieu ! s'écria Godefroid.

— Attendez!... reprit le bonhomme, ce n'est rien. En huit ans, la pauvre femme revit trois fois son mari. La première fois, Monsieur resta deux fois vingt-quatre heures dans le modeste logement de sa femme, et il lui prit tout son argent en la comblant de marques de tendresse et lui faisant croire à une conversion complète : « J'étais, dit-elle, sans force contre un homme pour qui je priais tous les jours et qui occupait exclusivement ma pensée. » La



seconde fois, monsieur de La Chanterie arriva mourant, et de quelle maladie!... elle le soigna, le sauva; puis elle essaya de le rendre à des sentiments et à une vie convenables. Après avoir promis tout ce que cet ange demandait, le révolutionnaire se replongea dans d'effroyables désordres, et n'échappa même à l'action du Ministère Public qu'en venant se réfugier chez sa femme, où il mourut en sûreté.

— Oh! ce n'est rien, s'écria le bonhomme en voyant l'étonnement peint sur la figure de Godefroid. Personne, dans le monde où il vivait, ne savait cet homme marié.

Deux ans après la mort du misérable, madame de La Chanterie apprit qu'il existait une seconde madame de La Chanterie, veuve comme elle et comme elle ruinée. Ce bigame avait trouvé deux anges incapables de le trahir.

— Vers 1803, reprit monsieur Alain après une pause, monsieur de Boisfrelon, oncle de madame de La Chanterie, ayant été rayé de la liste des émigrés, vint à Paris et lui remit une somme de deux cent mille francs, que lui avait jadis confiée le vieux traitant, avec mission de la garder pour les enfants de sa nièce. Il engagea la veuve à revenir en Normandie, où elle acheva l'éducation de sa fille, et où, toujours conseillée par l'ancien magistrat, elle acheta, dans d'excellentes conditions, une terre patrimoniale.

— Ah! s'écria Godefroid.

— Ce n'est rien encore, dit le bonhomme Alain, vous n'êtes pas arrivé aux ouragans. Je reprends. En 1807, après quatre années de repos, madame de La Chanterie maria sa fille unique à un gentilhomme dont la piété, les antécédents, la fortune offraient des garanties de toute espèce; un homme qui, selon le dicton populaire, *était la coqueluche* de la meilleure compagnie du chef-lieu de préfecture où Madame et sa fille passaient l'hiver. Notez que cette compagnie se composait de sept ou huit familles, comptées dans la haute noblesse de France, les d'Esgrignon, les Troisville, les Casteran, les Nouâtre, etc. Au bout de dix-huit mois, cet homme laissa sa femme et disparut dans Paris, où il changea de nom. Madame de La Chanterie ne put apprendre les causes de cette séparation qu'à la clarté de la foudre et au milieu de la tempête. Sa fille, élevée avec des soins minutieux et dans les sentiments religieux les plus purs, garda sur cet événement un silence absolu. Ce défaut de confiance frappa sensiblement madame de La Chanterie. Déjà plusieurs fois elle avait reconnu dans sa fille quelques indices qui trahissaient le caractère aventureux du père, mais augmenté d'une fer-

meté presque virile. Ce mari s'en alla de son plein gré, laissant ses affaires dans une situation pitoyable. Madame de La Chanterie est encore étonnée aujourd'hui de cette catastrophe, à laquelle aucune puissance humaine n'aurait pu remédier. Les gens qu'elle consulta prudemment avaient tous dit que la fortune du futur était claire et liquide, en terres, sans hypothèques, alors que le bien se trouvait, depuis dix ans, devoir au-delà de sa valeur. Aussi les immeubles furent-ils vendus, et la pauvre mariée, réduite à sa seule fortune, revint-elle chez sa mère. Madame de La Chanterie a su plus tard que cet homme avait été soutenu par les gens plus honorables du pays dans l'intérêt de leurs créances; car ce misérable leur devait à tous des sommes plus ou moins considérables. Aussi, dès son arrivée dans la province, madame de La Chanterie avait-elle été regardée comme une proie. Néanmoins il y eut, à cette catastrophe, d'autres raisons qui vous seront révélées par une pièce confidentielle mise sous les yeux de l'empereur. Cet homme avait d'ailleurs depuis long-temps capté la bienveillance des sommités royalistes du département par son dévouement à la cause royale pendant les temps les plus orageux de la Révolution. Un des émissaires les plus actifs de Louis XVIII, il avait trempé, dès 1793, dans toutes les conspirations, en s'en retirant si savamment, avec tant d'adresse, qu'il finit par inspirer des soupçons. Remercié de ses services par Louis XVIII, et mis en dehors de toute affaire, il était revenu dans ses propriétés déjà grevées depuis long-temps. Ces antécédents obscurs alors (les initiés aux secrets du cabinet royal gardèrent le silence sur un si dangereux coopérateur) rendirent cet homme l'objet d'une espèce de culte dans une ville dévouée aux Bourbons, et où les moyens les plus cruels de la Chouannerie étaient admis comme de bonne guerre. Les d'Esgrignon, les Casteran, le chevalier de Valois, enfin l'Aristocratie et l'Église ouvrirent leurs bras à ce diplomate royaliste et le mirent dans leur giron. Cette

protection fut corroborée du désir que les créanciers eurent d'être payés. Ce misérable, le pendant de feu de La Chanterie, sut se contenir durant trois années, il afficha la plus haute dévotion et imposa silence à ses vices. Pendant les premiers mois que les nouveaux mariés passèrent ensemble, il eut une espèce d'action sur sa femme; il essaya de la corrompre par ses doctrines, si tant est que l'athéisme soit une doctrine, et par le ton plaisant avec lequel il parlait des principes les plus sacrés. Ce diplomate de bas étage eut, dès son retour au pays, une liaison intime avec un jeune homme, criblé de dettes comme lui, mais qui se recommandait par autant de franchise et de courage qu'il a montré, lui, d'hypocrisie et de lâcheté. Cet hôte, dont les agréments et le caractère, la vie aventureuse devaient influencer une jeune fille, fut, entre les mains du mari, comme un instrument, et il s'en servit pour appuyer ses infâmes théories. Jamais la fille ne fit connaître à la mère l'abîme où le hasard l'avait jetée, car il faut renoncer à parler de prudence humaine en songeant aux minutieuses précautions prises par madame de La Chanterie quand il fut question de marier sa fille unique. Ce dernier coup, dans une vie aussi dévouée, aussi pure, aussi religieuse que celle d'une femme éprouvée par tant de malheurs, rendit madame de La Chanterie d'une défiance envers elle-même qui l'isola d'autant plus de sa fille, que sa fille, en échange de sa mauvaise fortune, exigea presque sa liberté, domina sa mère, et la brusqua même quelquefois. Atteinte ainsi dans toutes ses affections, trompée et dans son dévouement et dans son amour pour son mari, à qui elle avait sacrifié sans une plainte son bonheur, sa fortune et sa vie; trompée dans l'éducation exclusivement religieuse qu'elle avait donnée à sa fille, trompée par la Société même dans l'affaire du mariage, et n'obtenant pas justice dans le cœur où elle n'avait semé que de bons sentiments, elle s'unit étroitement à Dieu, dont la main l'atteignait si fortement. Cette quasi-

religieuse allait à l'église tous les matins, elle accomplissait les austérités claustrales, et faisait des économies pour soulager les pauvres...

— Y a-t-il jusqu'à présent une vie plus sainte et plus éprouvée que celle de cette noble femme, si douce avec l'infortune, si courageuse dans le danger et toujours si chrétienne? dit le bonhomme en regardant Godefroid étonné. Vous connaissez Madame, vous savez si elle manque de sens, de jugement, de réflexion; elle a toutes ces qualités au plus haut degré. Eh! bien, ces malheurs, qui suffiraient à faire dire d'une existence qu'elle surpasse toutes les autres en adversités, ne sont rien en comparaison de ce que Dieu réservait à cette femme. — Occupons-nous exclusivement de la fille de madame de La Chanterie, dit le bonhomme en reprenant son récit.

— A dix-huit ans, époque de son mariage, mademoiselle de La Chanterie, dit-il, était une jeune fille d'une complexion excessivement délicate, brune, à couleurs éclatantes, svelte, et de la plus jolie figure. Au-dessus d'un front d'une forme élégante, on admirait les plus beaux cheveux noirs en harmonie avec des yeux bruns et d'une expression gaie. Une sorte de mignardise dans la physionomie trompait sur son véritable caractère et sur sa mâle décision. Elle avait de petites mains, de petits pieds, quelque chose de mince, de frêle dans toute sa personne, qui excluait toute idée de force et de vivacité. Ayant toujours vécu près de sa mère, elle était d'une parfaite innocence de mœurs et d'une piété remarquable. Cette jeune personne, de même que madame de La Chanterie, était attachée aux Bourbons jusqu'au fanatisme, ennemie de la révolution française, et ne reconnaissait la domination de Napoléon que comme une plaie que la Providence infligeait à la France, en punition des attentats de 1793. Cette conformité d'opinion de la belle-mère et du gendre fut, comme toujours en pareille occurrence, une raison déterminante pour le mariage, auquel s'intéressa d'ailleurs toute

l'aristocratie du pays. L'ami de ce misérable avait commandé, lors de la reprise des hostilités en 1799, une bande de Chouans. Il paraît que le baron (le gendre de madame de La Chanterie était baron) n'avait d'autre dessein, en liant sa femme et son ami, que de se servir de cette affection pour leur demander aide et secours. Quoique criblé de dettes et sans moyens d'existence, ce jeune aventurier vivait très-bien, et pouvait en effet facilement secourir le fauteur des conspirations royalistes.

— Ceci veut quelques mots sur une association qui fit dans ce temps bien du tapage, dit monsieur Alain en interrompant son récit. Je veux vous parler des Chauffeurs. Chaque province de l'Ouest fut alors plus ou moins atteinte par ces brigandages, dont l'objet était beaucoup moins le pillage qu'une résurrection de la guerre royaliste. On profita, dit-on, du grand nombre de réfractaires à la loi sur la conscription, exécutée alors, comme vous le savez, jusqu'à l'abus. Entre Mortagne et Rennes, au-delà même et jusque sur les bords de la Loire, il y eut des expéditions nocturnes, qui, dans cette portion de la Normandie, frappèrent principalement sur les détenteurs de biens nationaux. Ces bandes répandirent une terreur profonde dans les campagnes. Ce n'est pas vous tromper que de vous faire observer que, dans certains départements, l'action de la justice fut pendant long-temps paralysée. Ces derniers retentissements de la guerre civile ne firent pas autant de bruit que vous pourriez le croire, habitués que nous sommes aujourd'hui à l'effrayante publicité donnée par la Presse aux moindres procès politiques ou particuliers. Le système du Gouvernement Impérial était celui de tous les gouvernements absolus. La censure ne laissait rien publier de tout ce qui concernait la politique, excepté les faits accomplis, et encore étaient-ils travestis. Si vous vous donniez la peine de feuilleter le *Moniteur,* les autres journaux existants, et même ceux de l'Ouest, vous ne trouveriez pas un mot des quatre ou cinq

procès criminels qui coûtèrent la vie à soixante ou quatre-vingts brigands. Ce nom, donné pendant l'époque révolutionnaire, aux Vendéens, aux Chouans et à tous ceux qui prirent les armes pour la maison de Bourbon, fut maintenu judiciairement sous l'Empire aux royalistes victimes de quelques complots isolés. Pour quelques caractères passionnés, l'Empereur et son gouvernement, c'était l'ennemi, tout paraissait être de bonne prise de ce qui se prenait sur lui. Je vous explique ces opinions sans prétendre vous les justifier, et je reprends.

— Maintenant, dit-il après une de ces pauses nécessaires dans les longs récits, admettez de ces Royalistes ruinés par la guerre civile de 1793, soumis à des passions violentes; admettez des natures d'exception dévorées de besoins, comme celles du gendre de madame de La Chanterie et de cet ancien chef, et vous pourrez comprendre comment ils pouvaient se décider à commettre, dans leur intérêt particulier, les actes de brigandage que leur opinion politique autorisait contre le gouvernement impérial, au profit de la bonne cause. Ce jeune chef s'occupait donc à ranimer les brandons de la Chouannerie, pour agir au moment opportun. Il y eut alors une crise terrible pour l'Empereur, quand, enfermé dans l'île de Lobau, il parut devoir succomber à l'attaque simultanée de l'Angleterre et de l'Autriche. La victoire de Wagram rendit la conspiration faite à l'intérieur à peu près inutile. Cette espérance d'allumer la guerre civile en Bretagne, en Vendée et dans une partie de la Normandie, eut une fatale coïncidence avec le dérangement des affaires du baron, qui se flatta de faire entreprendre une expédition dont les profits seraient exclusivement appliqués à sauver ses propriétés. Par un sentiment plein de noblesse, sa femme et son ami refusèrent de détourner, dans un intérêt privé, les sommes à prendre à main armée aux recettes de l'État et destinées à solder les réfractaires et les Chouans, à se procurer des armes et des munitions pour opérer une levée de bou-

ciers. Quand, après des discussions envenimées, le jeune chef, appuyé par la femme, eut refusé positivement au mari de lui réserver une centaine de mille francs en écus, dont le recouvrement allait se faire pour le compte de l'armée royale, sur une des Recettes-générales de l'Ouest, le baron disparut pour éviter les ardentes poursuites de plusieurs prises de corps. Les créanciers en voulaient aux biens de la femme et ce misérable avait tari la source de l'intérêt qui porte une épouse à se sacrifier à son mari. Voilà ce qu'ignorait la pauvre madame de La Chanterie; mais ceci n'est rien en comparaison de la trame cachée sous cette explication préliminaire.

— Ce soir, dit le bonhomme après avoir regardé l'heure à sa petite pendule, l'heure est déjà trop avancée, et nous en aurions pour trop long-temps si je voulais vous raconter le reste de cette histoire. Le vieux Bordin, mon ami, que la conduite du fameux procès Simeuse* avait illustré dans le parti royaliste, et qui plaida dans l'affaire criminelle dite des Chauffeurs de Mortagne, m'a, lors de mon installation ici, communiqué deux pièces que j'ai gardées, car il mourut quelque temps après. Vous y trouverez les faits beaucoup plus succinctement rédigés que je ne pourrais vous les dire. Ces faits sont si nombreux que je me perdrais dans les détails, et j'en aurais pour plus de deux heures à parler; tandis que là, vous les aurez sous une forme sommaire. Demain matin, je vous achèverai ce qui concerne madame de La Chanterie, car vous serez assez instruit par cette lecture pour que je puisse finir en quelques mots.

Le bonhomme remit des papiers jaunis par le temps à Godefroid, qui, après avoir souhaité le bonsoir à son voisin, se retira dans sa chambre, où il lut avant de s'endormir les deux pièces que voici.

ACTE D'ACCUSATION.

Cour de justice criminelle et spéciale du département de l'Orne.

« Le procureur-général près la Cour impériale de Caen, nommé pour remplir ses fonctions près la Cour criminelle spéciale établie par décret impérial en date de septembre 1809 et siégeant à Alençon, expose à la Cour les faits suivants, lesquels résultent de la procédure.

« Un complot de brigandage, conçu de longue main avec une profondeur inouïe, et qui se rattache à un plan de soulèvement des départements de l'Ouest, a éclaté par plusieurs attentats contre des citoyens et leurs propriétés, mais notamment par l'attaque et le vol à main armée d'une voiture qui transportait, le... mai 180..., la recette de Caen pour le compte de l'État. Cet attentat, qui rappelle les déplorables souvenirs d'une guerre civile si heureusement éteinte, a reproduit les conceptions d'une scélératesse que la flagrance des passions ne justifiait plus.

« De l'origine aux résultats, la trame est compliquée, les détails sont nombreux : l'instruction a duré plus d'une année; mais l'évidence, attachée à tous les pas du crime, en a éclairé les préparatifs, l'exécution et les suites.

« La pensée du complot appartient au nommé Charles-Amédée-Louis-Joseph Rifoël, se disant chevalier du Vissard, né au Vissard, commune de Saint-Mexme, près Ernée, ancien chef de rebelles.

« Ce coupable, à qui S. M. l'Empereur et Roi avait fait grâce lors de la pacification définitive, et qui n'a reconnu la magnanimité du souverain que par de nouveaux crimes, a subi déjà, par le dernier supplice, le châtiment dû à tant de forfaits; mais il est nécessaire de rappeler quelques-unes de ses actions, car il a influé sur les coupables actuellement déférés à la justice, et il se rattache à chaque particularité du procès.

« Ce dangereux agitateur, caché, selon les habitudes des rebelles, sous le nom de Pierrot, errait dans les départements de l'Ouest, en y recueillant les éléments d'une nouvelle révolte; mais son asile le plus sûr fut le château de Saint-Savin, résidence d'une dame Lechantre et de sa fille, la dame Bryond, sis commune de Saint-Savin, arrondissement de Mortagne. Ce point stratégique se rattache aux plus affreux souvenirs de la rébellion de 1799. Là, le courrier fut assassiné, sa voiture pillée par une bande de brigands, sous le commandement d'une femme, aidée par le trop fameux Marche-à-Terre*. Ainsi, dans ces lieux le brigandage est en quelque sorte endémique.

« Une intimité que nous n'essaierons pas de qualifier existait depuis plus d'un an entre la dame Bryond et ce nommé Rifoël.

« Ce fut dans cette commune qu'eut lieu, dès le mois d'avril 1808, une entrevue entre Rifoël et le nommé Boislaurier, chef supérieur et connu sous le nom d'Auguste dans les funestes rébellions de l'Ouest dont l'esprit a dirigé l'affaire actuellement déférée à la Cour.

« Ce point obscur des relations de ces deux chefs, victorieusement établi par de nombreux témoins, a d'ailleurs l'autorité de la chose jugée par l'arrêt de condamnation de Rifoël.

« Ce Boislaurier s'entendit dès ce temps avec Rifoël pour agir de concert.

« Tous deux, et seuls d'abord, ils se communiquèrent leurs atroces projets, inspirés par l'absence de Sa Majesté impériale et royale qui commandait alors ses armées en Espagne. Dès cette époque, ils durent arrêter, comme base fondamentale de leurs opérations, l'enlèvement des recettes de l'État.

« Quelque temps après, le nommé Dubut de Caen expédie au château de Saint-Savin un émissaire, le nommé Hiley, dit le Laboureur, connu depuis long-temps comme

voleur de diligences, pour donner des renseignements sur les hommes auxquels on pourrait se fier.

« Ce fut ainsi, que, par l'intervention de Hiley, le complot acquit dès l'origine la coopération du nommé Herbomez, surnommé le Général-Hardi, ancien rebelle de la même trempe que Rifoël et comme lui parjure à l'amnistie.

« Herbomez et Hiley recrutèrent alors dans les communes environnantes sept bandits qu'il faut se hâter de faire connaître, et qui sont :



« 1° Jean Cibot, dit Pille-Miche, l'un des plus hardis brigands du corps formé par Montauran, en l'an VII, l'un des auteurs de l'attaque et de la mort du courrier de Mortagne.

« 2° François Lisieux, surnommé le Grand-Fils, réfractaire du département de la Mayenne.

« 3° Charles Grenier, dit Fleur-de-Genêt, déserteur de la 69e demi-brigade.

« 4° Gabriel Bruce, dit Gros-Jean, un des Chouans les plus féroces de la division Fontaine.

« 5° Jacques Horeau, dit le Stuart, ex-lieutenant de la

même demi-brigade, l'un des affidés de Tinténiac, assez connu par sa participation à l'expédition de Quiberon.

« 6° Marie-Anne Cabot, dit Lajeunesse, ancien piqueur du sieur Carol d'Alençon.

« 7° Louis Minard, réfractaire.

« Ces enrôlés furent logés dans trois communes différentes, chez les nommés Binet, Mélin et Laravinière, aubergistes ou cabaretiers, tous dévoués à Rifoël.

« Les armes nécessaires furent aussitôt fournies par le sieur Jean-François Léveillé, notaire, incorrigible correspondant des brigands, le lien intermédiaire entre eux et plusieurs chefs cachés, surnommé le Confesseur; enfin par le nommé Félix Courceuil, ancien chirurgien des armées rebelles de la Vendée, tous deux d'Alençon.

« Onze fusils furent cachés dans la maison que possédait le sieur Bryond dans le faubourg d'Alençon, et à son insu; car il habitait alors sa campagne entre Alençon et Mortagne.

« Lorsque le sieur Bryond quitta sa femme en l'abandonnant à elle-même dans la fatale route qu'elle devait parcourir, ces fusils, retirés mystérieusement de la maison, furent transportés par la dame Bryond elle-même dans sa voiture au château de Saint-Savin.

« Ce fut alors qu'eurent lieu dans le département de l'Orne et les départements circonvoisins ces faits de brigandage qui ne surprirent pas moins les autorités que les habitants de ces contrées, depuis si long-temps paisibles, et qui prouvent que ces détestables ennemis du Gouvernement et de l'Empire français avaient été mis dans le secret de la coalition de 1809 par leurs intelligences avec l'étranger.

« Le notaire Léveillé, la dame Bryond, Dubut de Caen, Herbomez de Mayenne, Boislaurier du Mans, et Rifoël furent donc les chefs de l'association, à laquelle adhérèrent les coupables déjà punis par l'arrêt qui les a frappés avec Rifoël, ceux qui sont l'objet de la présente accusa-

tion, et plusieurs autres qui se sont dérobés par la fuite ou par le silence de leurs complices à l'action de la vindicte publique.

« Ce fut Dubut qui, domicilié près de Caen, signala l'envoi de la recette au notaire Léveillé. Dès lors Dubut fait plusieurs voyages de Caen à Mortagne, et Léveillé se montre également sur les routes.

« Il faut remarquer ici que, lors du déplacement des fusils, Léveillé, qui vint voir Bruce, Grenier et Cibot dans la maison de Mélin, les ayant trouvés qui arrangeaient les fusils sous un appentis intérieur, aida lui-même à cette opération.

« Un rendez-vous général fut pris à Mortagne, à l'hôtel de l'Écu-de-France. Tous les accusés s'y rencontrèrent sous des déguisements différents. Ce fut alors que Léveillé, la dame Bryond, Dubut, Herbomez, Boislaurier et Hiley, le plus habile des complices secondaires, comme Cibot en est le plus hardi, s'assurèrent de la coopération du nommé Vauthier, dit Vieux-Chêne, ancien domestique du fameux Longuy, valet d'écurie de l'hôtel. Vauthier consentit à prévenir la dame Bryond du passage de la voiture de la recette, qui s'arrête ordinairement à cet hôtel.

« Le moment arriva bientôt d'opérer la réunion des brigands recrutés et qu'on avait dispersés dans plusieurs logis, tantôt dans une commune et tantôt dans une autre, par les soins de Courceuil et de Léveillé. Cette réunion s'effectue sous les auspices de la dame Bryond, qui fournit une nouvelle retraite aux brigands dans une partie inhabitée du château de Saint-Savin, où elle demeurait près de sa mère, à quelques lieues de Mortagne, depuis sa séparation d'avec son mari. Les brigands, Hiley à leur tête, s'y établissent, y passent plusieurs jours. La dame Bryond a soin de préparer elle-même, avec la fille Godard, sa femme de chambre, toutes les choses nécessaires au coucher et à la nourriture de pareils hôtes. Elle fait porter à ce dessein des bottes de foin, elle visite les brigands dans

l'asile qu'elle leur procure, et y retourne plusieurs fois avec Léveillé. Les provisions et les vivres furent apportés sous la direction et par les soins de Courceuil, qui recevait les ordres de Rifoël et de Boislaurier.

« L'expédition principale se caractérise, l'armement est accompli; les brigands quittent leur retraite de Saint-Savin, ils opèrent nuitamment en attendant le passage de la recette, et le pays est épouvanté de leurs agressions réitérées.

« Il est indubitable que les attentats commis à La Sartinière, à Vonay, au château de Saint-Seny furent commis par cette bande, dont l'audace égale la scélératesse, et qui sut imprimer une si grande terreur que leurs victimes gardèrent toutes le silence, en sorte que la justice s'est arrêtée à des présomptions.

« Mais, tout en mettant à contribution les acquéreurs de biens nationaux, ces brigands exploraient avec soin le bois du Chesnay, choisi pour être le théâtre de leurs crimes.

« Non loin de là, se trouve le village de Louvigny. Une auberge y est tenue par les frères Chaussard, anciens gardes-chasse de la terre de Troisville, qui va servir de rendez-vous final aux brigands. Les deux frères connaissaient d'avance le rôle qu'ils devaient jouer; Courceuil et Boislaurier leur avaient fait depuis long-temps des ouvertures pour ranimer leur haine contre le gouvernement de notre auguste Empereur, en leur annonçant que, parmi les hôtes qui leur viendraient, se trouveraient des hommes de leur connaissance, le redoutable Hiley et le non moins redoutable Cibot.

« En effet, le 6, les sept bandits, sous la conduite de Hiley, arrivent chez les frères Chaussard, et ils y passent deux jours. Le chef, le 8, emmène son monde, en disant qu'ils vont à trois lieues, et il commande aux deux frères de leur procurer des subsistances qui furent portées à un embranchement peu distant du village. Hiley revint coucher seul.

« Deux hommes à cheval, qui doivent être la dame Bryond et Rifoël, car il est avéré que cette dame accompagnait Rifoël dans ses expéditions, à cheval et déguisée en homme, arrivent dans la soirée, et s'entretiennent avec Hiley.

« Le lendemain, Hiley écrit une lettre au notaire Léveillé, que l'un des frères Chaussard porte, et il rapporte aussitôt une réponse.

« Deux heures après, la dame Bryond et Rifoël, à cheval, viennent parler à Hiley.

« De toutes ces conférences, de ces allées et venues, il résulte la nécessité d'avoir une hache pour briser les caisses. Le notaire reconduit la dame Bryond à Saint-Savin, et l'on y cherche vainement une hache. Le notaire revient, et à moitié route il rencontre Hiley à qui il venait annoncer que l'on n'avait point de hache.

« Hiley revient à l'auberge, il y demande un souper pour dix personnes, et il introduit les sept brigands, tous armés cette fois. Hiley fait déposer militairement les armes. On s'assied à table, on soupe à la hâte, et Hiley demande qu'on lui fournisse des aliments en abondance pour les emporter. Puis il prend à part Chaussard l'aîné, pour lui demander une hache. L'aubergiste étonné, s'il faut l'en croire, se refuse à la donner. Courceuil et Boislaurier arrivent, la nuit s'écoule, et ces trois hommes la passèrent à marcher dans la chambre en s'entretenant de leurs complots. Courceuil, dit le Confesseur, le plus subtil de tous ces brigands, s'empare d'une hache; et, sur les deux heures du matin, tous sortent par des issues différentes.

« Les moments acquéraient du prix, l'exécution du forfait était fixée à ce jour fatal. Hiley, Courceuil, Boislaurier amènent et placent leur monde. Hiley s'embusque avec Minard, Cabot et Bruce, à droite du bois du Chesnay. Boislaurier, Grenier et Horeau se mettent au centre. Courceuil, Herbomez et Lisieux se tiennent au défilé de la

lisière. Toutes ces positions sont indiquées sur le plan géométral dressé par l'ingénieur du cadastre et joint aux pièces.

« Cependant la voiture, partie de Mortagne vers une heure du matin, était conduite par le nommé Rousseau, que les événements accusent assez pour que son arrestation ait paru nécessaire. La voiture, menée lentement, devait arriver vers trois heures dans le bois du Chesnay.

« Un seul gendarme escortait la voiture, on devait aller déjeuner à Donnery. Trois voyageurs faisaient par occasion route avec le gendarme.

« Le voiturier, qui avait marché très-lentement avec eux, arrive au pont de Chesnay, à l'entrée du bois de ce nom, pousse ses chevaux avec une vigueur et une vivacité qui fut remarquée, et il se jette dans un chemin de détour qu'on appelle le chemin de Senzey. La voiture échappe aux regards, sa direction n'est indiquée que par le bruit des grelots, le gendarme et les jeunes gens hâtent le pas pour la rejoindre. Un cri part. Ce cri, c'est : « Halte-là, coquins ! » Quatre coups de fusil sont tirés.

« Le gendarme, n'étant pas atteint, tire son sabre et court dans la direction qu'il suppose prise par la voiture. Il est arrêté par quatre hommes armés qui font feu sur lui, son ardeur le préserve, car il s'élance pour dire à l'un des jeunes gens d'aller faire sonner le tocsin au Chesnay ; mais deux brigands fondent sur lui et le couchent en joue, il est forcé de faire quelques pas en arrière, et reçoit alors dans l'aisselle gauche, au moment où il veut observer le bois, une balle qui lui a cassé le bras ; il tombe et se trouve soudain hors de combat.

« Les cris et la fusillade avaient retenti à Donnery. Le brigadier et un des gendarmes de cette résidence accourent ; un feu de peloton les amène du côté du bois opposé à celui où se passait la scène de pillage. Le gendarme essaie de pousser des cris pour intimider les brigands, et simule

par ses clameurs l'arrivée de secours fictifs. Il crie : « En avant ! Par là le premier peloton ! Nous les tenons ! Par là le second peloton ! »

« Les brigands de leur côté crient : « Aux armes ! Ici, camarades ! des hommes au plus tôt ! »

« Le fracas des décharges ne permet pas au brigadier d'entendre les cris du gendarme blessé, ni d'aider à la manœuvre semblable par laquelle l'autre gendarme tenait les brigands en échec; mais il put distinguer un bruit



rapproché de lui, provenant du brisement et de l'enfoncement des caisses. Il s'avance de ce côté, quatre bandits armés le tenant en arrêt, il leur crie : « Rendez-vous, scélérats ! »

« Ceux-ci répliquent : « N'approche pas ou tu es mort ! » Le brigadier s'élance, deux coups d'arme à feu sont tirés, et il est atteint, une balle lui traverse la jambe gauche et pénètre dans les flancs de son cheval. Le brave soldat, baigné dans son sang, est forcé de quitter cette lutte inégale, et il crie, mais en vain : « A moi ! les brigands sont au Quesnay ! »

« Les bandits, restés maîtres du terrain grâce à leur nombre, fouillent la voiture, placée à dessein dans un ravin. Ils avaient voilé, par feinte, la tête au voiturier. On défonce les caisses, les sacs d'argent jonchent le terrain. Les chevaux de la voiture sont dételés, et le numéraire est chargé sur les chevaux. On dédaigne 3,000 francs de billon, et une somme de 103,000 francs est enlevée sur quatre chevaux. On se dirige sur le hameau de Menneville, qui touche au bourg de Saint-Savin. La horde et le butin s'arrêtent à une maison isolée appartenant aux frères Chaussard, et où demeure leur oncle, le nommé Bourget, confident du projet dès l'origine. Ce vieillard, aidé par sa femme, accueille les brigands, leur recommande le silence, décharge l'argent, va leur tirer à boire. La femme était comme en sentinelle auprès du château. Le vieillard dételle les chevaux, les ramène au bois, les rend au voiturier, délivre deux des jeunes gens qu'on avait garrottés, ainsi que le complaisant voiturier. Après s'être reposés à la hâte, les bandits se remettent en route. Courceuil, Hiley, Boislaurier passent leurs complices en revue; et, après avoir délivré de faibles et modiques rétributions à chacun d'eux, la bande s'enfuit chacun de son côté.

« Arrivés à un endroit nommé le Champ-Landry, ces malfaiteurs, obéissant à cette voix qui précipite tous les misérables dans les contradictions et les faux calculs du crime, jettent leurs fusils dans un champ de blé. Cette action, faite en commun, est le dernier signe de leur mutuelle intelligence. Frappés de terreur par la hardiesse de leur attentat et par le succès même, ils se dispersent.

« Le vol une fois accompli avec les caractères de l'assassinat et de l'attaque à main armée, l'enchaînement d'autres faits se prépare et d'autres acteurs vont agir à propos du récit du vol et de sa destination.

« Rifoël, caché dans Paris d'où sa main dirigeait chaque fil de cette trame, transmet à Léveillé l'ordre de lui faire tenir au plus vite cinquante mille francs.

« Courceuil, propre à toutes les combinaisons de ces forfaits, avait déjà dépêché Hiley pour instruire Léveillé de la réussite et de son arrivée à Mortagne. Léveillé s'y rend.

« Vauthier, sur la fidélité de qui l'on croit pouvoir compter, se charge d'aller trouver l'oncle des Chaussard, il arrive à cette maison, le vieillard lui dit qu'il faut s'adresser à ses neveux, qui ont remis de fortes sommes à la dame Bryond. Néanmoins il lui dit d'attendre sur la route, et il lui donne un sac de douze cents francs que Vauthier apporte à la dame Lechantre pour sa fille.

« Sur l'instance de Léveillé, Courceuil retourne chez Bourget qui, cette fois, l'envoie chez ses neveux directement. Chaussard l'aîné emmène Vauthier dans le bois, lui indique un arbre, et on y trouve un sac de mille francs enterré. Enfin, Léveillé, Hiley, Vauthier font de nouveaux voyages, et chaque fois une somme minime, en comparaison de celle à laquelle se monte le vol, est donnée.

« Madame Lechantre recevait ces sommes à Mortagne; et sur une lettre d'avis de sa fille, elle les transporte à Saint-Savin, où la dame Bryond était revenue.

« Ce n'est pas ici l'instant d'examiner si la dame Lechantre n'avait pas des connaissances antérieures du complot.

« Il suffit pour le moment de remarquer que cette dame quitte Mortagne pour venir à Saint-Savin la veille de l'exécution du crime, et en emmène sa fille; que ces dames se rencontrent au milieu de la route, et reviennent à Mortagne, que le lendemain le notaire, averti par Hiley, se rend d'Alençon à Mortagne, va sur-le-champ chez elles, et les décide plus tard à transporter les fonds si péniblement obtenus des frères Chaussard et de Bourget, dans une maison d'Alençon dont il sera bientôt question, celle du sieur Pannier, négociant.

« La dame Lechantre écrit au garde de Saint-Savin de

la venir chercher elle et sa fille à Mortagne pour les conduire par la traverse vers Alençon.

« Ces fonds, montant en tout à 20,000 francs, sont chargés la nuit, et la fille Godard aide à ce chargement.

« Le notaire avait tracé l'itinéraire. On arrive à l'auberge d'un des affidés, le nommé Louis Chargegrain, dans la commune de Littray. Malgré les précautions prises par le notaire, qui vint au-devant de la carriole, il se trouva des témoins, et l'on vit descendre les porte-manteaux et les sacoches qui contenaient l'argent.

« Mais, au moment où Courceuil et Hiley, déguisés en femmes, se concertaient, sur une place d'Alençon, avec le sieur Pannier, trésorier des rebelles depuis 1794, et tout acquis à Rifoël, pour savoir comment faire passer à Rifoël la somme demandée, la terreur causée par les arrestations commencées, par les perquisitions, fut telle, que la dame Lechantre, troublée, alla de nuit en fugitive, de l'auberge où elle était, emmenant sa fille par les chemins détournés, abandonnant le notaire Léveillé, pour se réfugier dans les cachettes pratiquées au château de Saint-Savin. Les mêmes alarmes assiégeaient les autres coupables. Courceuil, Boislaurier et son parent Dubut changeaient deux mille francs d'écus contre de l'or, chez un négociant et s'enfuyaient par la Bretagne en Angleterre.

« En arrivant à Saint-Savin, les dames Lechantre et Bryond apprennent l'arrestation de Bourget, celle du voiturier, celle des réfractaires.

« Les magistrats, la gendarmerie, les autorités frappaient des coups si sûrs, qu'il parut urgent de soustraire la dame Bryond aux investigations de la justice, car elle était l'objet du dévouement de tous ces malfaiteurs subjugués par elle. Aussi la dame Bryond quitte-t-elle Saint-Savin, et se cache-t-elle d'abord dans Alençon, où ses fidèles délibèrent et parviennent à la céler dans la cave de Pannier.

« Ici, de nouveaux incidents se développent.

« Depuis l'arrestation de Bourget et de sa femme, les Chaussard se refusaient à tout nouveau versement, en se prétendant trahis. Cette défection inattendue arrivait au moment où le plus urgent besoin d'argent se déclarait chez tous les complices, ne fût-ce que pour se mettre en sûreté. Rifoël avait soif d'argent. Hiley, Cibot, Léveillé commençaient à soupçonner les frères Chaussard.

« Ici se place un nouvel incident qui appelle les rigueurs de la justice.

« Deux gendarmes chargés de découvrir la dame Bryond réussissent à pénétrer chez Pannier, ils y assistent à une délibération; mais ces hommes, indignes de la confiance de leurs chefs, au lieu d'arrêter la dame Bryond, succombent à ses séductions. Ces indignes militaires, nommés Ratel et Mallet, prodiguent à cette femme les marques du plus vif intérêt, et s'offrent à la conduire sans danger auprès des Chaussard, pour les forcer à restitution.

« La dame Bryond part sur un cheval, déguisée en homme, accompagnée de Ratel, de Mallet, et de la fille Godard. Elle fait la route de nuit. Elle arrive; elle a seule, avec l'un des frères Chaussard, une conférence animée. Elle s'était armée d'un pistolet, décidée à brûler la cervelle à son complice en cas de refus; mais elle se fait conduire dans le bois, et en revient avec une lourde sacoche. Au retour, elle trouve du billon et des pièces de douze sous* pour une valeur de quinze cents francs.

« On propose alors une descente de tous les complices qui peuvent être réunis chez les Chaussard pour s'emparer d'eux et les soumettre à des tortures.

« Pannier, apprenant cet insuccès, entre en fureur, il éclate en menaces; et la dame Bryond, quoique le menaçant à son tour de la colère de Rifoël, est forcée de fuir.

« Tous ces détails sont dus aux aveux de Ratel.

« Mallet, touché de cette situation, propose un asile à la dame Bryond. Tous vont coucher dans le bois de Troisville. Puis Mallet et Ratel, accompagnés de Hiley et de

Cibot, se rendent la nuit chez les frères Chaussard; mais cette fois ils apprennent que les deux frères ont quitté le pays, que le reste de l'argent est certainement déplacé.

«Ce fut le dernier effort du complot pour faire le recouvrement des deniers du vol.

«Maintenant il convient d'établir la part caractéristique de chacun des auteurs de cet attentat.

«Dubut, Boislaurier, Gentil, Herbomez, Courceuil et Hiley sont les chefs, les uns délibérant, les autres agissant.

«Boislaurier, Dubut et Courceuil, tous trois fugitifs et contumaces, sont des habitués de rébellion, des fauteurs de troubles, les implacables ennemis de Napoléon le Grand, de ses victoires, de sa dynastie et de son gouvernement, de nos nouvelles lois, de la constitution de l'Empire.

«Herbomez et Hiley ont audacieusement exécuté, comme bras, ce qu'ils avaient conçu comme tête.

«La culpabilité des sept instruments du crime, de Cibot, Lisieux, Grenier, Bruce, Horeau, Cabot, Minard, est évidente; elle ressort des aveux de ceux d'entre eux qui sont sous la main de la Justice, car Lisieux est mort pendant l'instruction, et Bruce est contumace.

«La conduite tenue par Rousseau le voiturier est empreinte de complicité. Sa lenteur pendant la route, la précipitation avec laquelle il a excité ses chevaux à l'entrée du bois, sa persévérance à soutenir qu'il avait eu la tête voilée, tandis que le chef des brigands lui fit ôter son mouchoir en lui disant de les reconnaître, selon le témoignage des jeunes gens; toutes ces particularités sont de violentes présomptions de connivence.

«Quant à la dame Bryond, au notaire Léveillé, quelle complicité fut plus connexe, plus continue que la leur? ils ont constamment fourni les moyens du crime, ils l'ont connu, secouru. Léveillé voyageait à tout propos. La dame Bryond inventait stratagèmes sur stratagèmes, elle a risqué tout, jusqu'à sa vie, pour assurer la rentrée des

fonds. Elle prête son château, sa voiture, elle est dans le complot dès l'origine; elle n'en a pas détourné le principal chef, quand elle pouvait employer sa coupable influence à l'empêcher. Elle a entraîné sa femme de chambre, la fille Godard. Léveillé a si bien trempé dans l'exécution, qu'il a cherché à procurer la hache que demandaient les brigands.

« La femme Bourget, Vauthier, les Chaussard, Pannier, la dame Lechantre, Mallet et Ratel ont tous participé au crime à des degrés différents, ainsi que les aubergistes Melin, Binet, Laravinière et Chargegrain.

« Bourget est mort pendant l'instruction, après avoir fait des aveux qui ôtent toute incertitude sur la part prise par Vauthier, par la dame Bryond; et s'il a tâché d'atténuer les charges qui pèsent sur sa femme et sur son neveu Chaussard, les motifs de ses réticences sont faciles à comprendre.

« Mais les Chaussard ont sciemment nourri les brigands, ils les ont vus armés, ils ont été témoins de toutes leurs dispositions, et ils ont laissé prendre la hache nécessaire au brisement des caisses, en sachant quel en était l'usage. Enfin ils ont recélé, ont vu porter des sommes provenant du vol, et ils en ont caché, dissipé la plus forte part.

« Pannier, ancien trésorier des rebelles, a caché la dame Bryond; il est l'un des plus dangereux complices de ce crime, il le connaissait dès l'origine. A lui commencent des relations inconnues et qui restent obscures, mais que la justice surveillera. C'est le fidèle de Rifoël, le dépositaire des secrets du parti contre-révolutionnaire dans l'Ouest; il a regretté que Rifoël ait introduit dans le complot des femmes et se soit confié à elles; il a envoyé des sommes à Rifoël, et il a recélé l'argent du vol.

« Quant à la conduite des deux gendarmes, Ratel et Mallet, elle mérite les dernières rigueurs de la justice, ils ont trahi leurs devoirs. L'un d'eux, prévoyant son sort,

s'est suicidé, mais après avoir fait d'importantes révélations. L'autre, Mallet, n'a rien nié; ses aveux épargnent toute incertitude.

« La dame Lechantre, malgré ses constantes dénégations, a tout connu. L'hypocrisie de cette femme, qui tâche d'abriter sa prétendue innocence sous les pratiques d'une menteuse dévotion, a des antécédents qui prouvent sa décision, son intrépidité dans les cas extrêmes. Elle allègue qu'elle a été trompée par sa fille, qu'elle croyait qu'il s'agissait de fonds appartenant au sieur Bryond. Ruse grossière! Si le sieur Bryond avait eu des fonds, il n'eût pas quitté le pays pour éviter d'être témoin de sa déconfiture. La dame Lechantre fut rassurée contre la honte du vol, quand elle le vit approuvé par son allié Boislaurier. Mais comment explique-t-elle la présence de Rifoël à Saint-Savin, les courses et les relations de ce jeune homme avec sa fille, le séjour des brigands servis par la fille Godard, par la dame Bryond? Elle allègue un profond sommeil, elle se retranche dans une prétendue habitude de se coucher à sept heures du soir, et elle ne sait que répondre quand le magistrat instructeur lui fait observer qu'alors elle se levait au jour, et qu'au jour elle devait apercevoir quelques traces du complot et du séjour de tant de gens, s'inquiéter des sorties et des rentrées nocturnes de sa fille. Elle objecte alors qu'elle était en prières. Cette femme est un modèle d'hypocrisie. Enfin son voyage le jour du crime, le soin qu'elle prend d'emmener sa fille à Mortagne, sa course avec l'argent, sa fuite précipitée quand tout est découvert, le soin qu'elle prend de se cacher, les circonstances mêmes de son arrestation, tout prouve une complicité de longue main. Elle n'a pas agi en mère qui veut éclairer sa fille et l'arracher à son danger, mais en complice qui tremble; et sa complicité n'a pas été l'égarement de la tendresse, elle est le fruit de l'esprit de parti, l'inspiration d'une haine connue contre le gouvernement de Sa Majesté Impériale et Royale. Un

égarement maternel ne l'excuserait pas d'ailleurs : et nous ne devons pas oublier que le consentement de longue date, prémédité, doit être le signe le plus évident de la complicité.

« Ainsi que les éléments du crime, ses artisans sont à découvert. On voit le monstrueux assemblage des délires d'une faction avec les amorces de la rapine, l'assassinat conseillé par l'esprit de parti, sous l'égide duquel on essaie de se justifier à soi-même les plus ignobles excès. La voix des chefs donne le signal du pillage des deniers publics pour solder des crimes ultérieurs; de vils et farouches stipendiaires l'effectuent à bas prix, ne reculent pas devant l'assassinat; et des fauteurs de rébellion, non moins coupables, aident au partage, au recel du butin. Quelle société tolérerait de pareils attentats? La justice n'a pas assez de rigueur pour les punir.

« Sur quoi la Cour de justice criminelle et spéciale aura à décider si les nommés Herbomez, Hiley, Cibot, Grenier, Horeau, Cabot, Minard, Mélin, Binet, Laravinière, Rousseau, femme Bryond, Léveillé, femme Bourget, Vauthier, Chaussard aîné, Pannier, veuve Lechantre, Mallet, tous ci-dessus dénommés et qualifiés, accusés présents, et les nommés Boislaurier, Dubut, Courceuil, Bruce, Chaussard cadet, Chargegrain, fille Godard, ces derniers absents et fugitifs, sont ou ne sont pas coupables des faits mentionnés dans le présent acte d'accusation.

« Fait à Caen, au parquet, ce 1er décembre 180...

« Signé : baron BOURLAC. »

Cette pièce judiciaire, beaucoup plus brève et impérieuse que ne le sont les actes d'accusation d'aujourd'hui, si minutieux, si complets sur les plus légères circonstances et surtout sur la vie antérieure au crime des accusés, agita profondément Godefroid. La sécheresse de cet

acte, où la plume officielle narrait à l'encre rouge les détails principaux de l'affaire, fut pour son imagination une cause de travail. Les récits contenus, concis, sont pour certains esprits des textes où ils s'enfoncent en en parcourant les mystérieuses profondeurs.

Au milieu de la nuit, aidé par le silence, par les ténèbres, par la corrélation terrible que le bonhomme Alain venait de lui faire pressentir entre cet écrit et madame de La Chanterie, Godefroid appliqua toutes les forces de son intelligence à développer ce thème terrible.

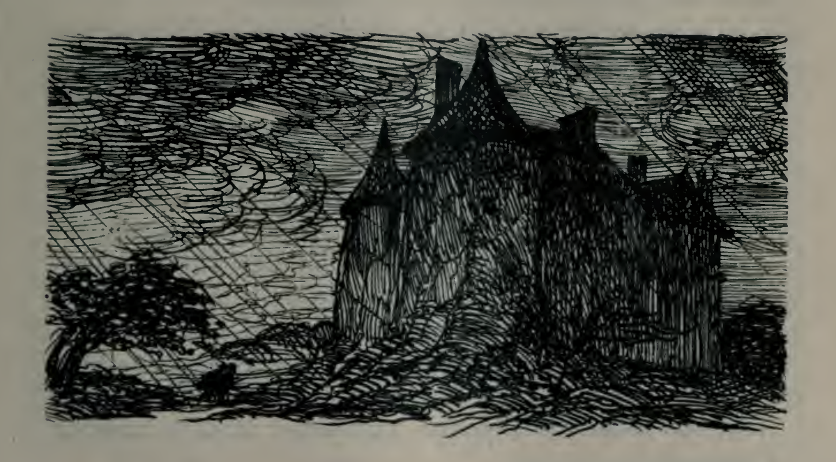
Évidemment, ce nom de Lechantre devait être le nom patronymique des La Chanterie, à qui, sous la République et sous l'Empire, on avait sans doute retranché leur nom aristocratique.

Il entrevit les paysages où ce drame s'était accompli. Les figures des complices secondaires passèrent sous ses yeux. Il se dessina fantastiquement non pas le nommé Rifoël, mais un chevalier du Vissard, un jeune homme quasi semblable au Fergus de Walter Scott, enfin le jacobite français. Il développa le roman de la passion d'une jeune fille grossièrement trompée par l'infamie d'un mari (roman alors à la mode), et aimant un jeune chef en révolte contre l'Empereur, donnant, comme Diana Vernon, à plein collier dans une conspiration, s'exaltant, et, une fois lancée sur cette pente dangereuse, ne s'arrêtant plus! Avait-elle donc roulé jusqu'à l'échafaud?

Godefroid apercevait tout un monde. Il errait sous les bocages normands, il y voyait le chevalier breton et madame Bryond dans les haies; il habitait le vieux château de Saint-Savin; il assistait aux scènes diverses de séduction de tant de personnages, en se figurant ce notaire, ce négociant, et tous ces hardis chefs de Chouans. Il devinait le concours presque général d'une contrée où vivait le souvenir des expéditions du fameux Marche-à-Terre, des comtes de Bauvan, de Longuy, du massacre de la Vivetière, de la mort du marquis de Montauran*, dont les

exploits lui avaient été déjà racontés par madame de La Chanterie.

Cette espèce de vision des choses, des hommes, des lieux, fut rapide. En songeant qu'il s'agissait de l'imposante, de la noble et pieuse vieille femme dont les vertus agissaient sur lui au point de le métamorphoser, Gode-



froid saisit avec un mouvement de terreur la seconde pièce que le bonhomme Alain lui avait donnée, et qui était intitulée :

Précis pour madame Henriette Bryond des Tours-Minières, née Lechantre de La Chanterie.

— Plus de doute! se dit Godefroid.

Voici la teneur de cette pièce :

« Nous sommes condamnés et coupables; mais si jamais le souverain a eu raison d'user de son droit de grâce, n'est-ce pas dans les circonstances de cette cause?

« Il s'agit d'une jeune femme, qui a déclaré être mère, et condamnée à mort.

« Sur le seuil d'une prison, en présence de l'échafaud qui l'attend, cette femme dira la vérité.

« La Vérité plaidera pour elle, elle lui devra sa grâce.

« Le procès jugé par la Cour criminelle d'Alençon a eu comme tous les procès où il se trouve un grand nombre d'accusés réunis par un complot qu'a inspiré l'esprit de parti, des portions sérieusement obscures.

« La chancellerie de Sa Majesté Impériale et Royale sait à quoi s'en tenir aujourd'hui sur le personnage mystérieux nommé *Le Marchand,* dont la présence dans le département de l'Orne n'a pas été niée par le Ministère Public pendant le cours des débats, mais que l'Accusation n'a pas jugé convenable de faire comparaître, et que la Défense n'avait ni la faculté d'amener ni le pouvoir de trouver.

« Ce personnage est, comme le Parquet, la Préfecture, la Police de Paris et la Chancellerie de S. M. I. et R. le savent, le sieur Bernard-Polydore Bryond des Tours-Minières, correspondant, depuis 1794, du comte de Lille, connu à l'étranger comme baron des Tours-Minières, et dans les fastes de la police parisienne sous le nom de Contenson.

« C'est un homme qui fait exception, un homme dont la noblesse et la jeunesse ont été déshonorées par des vices si exigeants, par une immoralité si profonde, par des écarts si criminels, que cette infâme vie eût certainement abouti à l'échafaud sans l'art avec lequel il a su se rendre utile par son double rôle, indiqué par son double nom. Mais de plus en plus dominé par ses passions, par ses besoins renaissants, il finira par tomber au-dessous de l'infamie, et servira bientôt dans les derniers rangs, malgré d'incontestables talents et un esprit remarquable.

« Lorsque la perspicacité du comte de Lille n'a plus permis à Bryond de toucher l'or de l'étranger, il a voulu sortir de l'arène ensanglantée où ses besoins l'avaient jeté.

« N'était-elle plus assez féconde, cette carrière ? fut-ce

donc le remords ou la honte qui ramena cet homme dans le pays où ses propriétés, grevées de dettes à son départ, devaient offrir peu de ressources à son génie? Il est impossible de le croire. Il est plus vraisemblable de lui supposer une mission à remplir dans ces départements où couvaient encore quelques étincelles de nos discordes civiles.

« En observant le pays où sa perfide coopération aux intrigues de l'Angleterre et du comte de Lille lui livra la confiance des familles attachées au parti vaincu par le génie de notre immortel Empereur, il rencontra l'un des anciens chefs de révolte avec qui, lors de l'expédition de Quiberon, et lors du dernier soulèvement des rebelles de l'an VII, il avait eu des rapports comme envoyé de l'étranger. Il favorisa les espérances de ce grand agitateur qui a payé du dernier supplice ses trames contre l'État. Bryond put alors pénétrer les secrets de cet incorrigible parti qui méconnaît à la fois et la gloire de S. M. l'empereur Napoléon Ier et les vrais intérêts du pays, unis dans cette personne sacrée.

« A l'âge de trente-cinq ans, affectant la piété la plus sincère, professant un dévouement sans bornes aux intérêts du comte de Lille et un culte pour les insurgés qui dans l'Ouest ont trouvé la mort dans la lutte, déguisant avec habileté les restes d'une jeunesse épuisée, mais qui se recommandait par quelques dehors, et vivement protégé par le silence de ses créanciers, par une complaisance inouïe chez tous les *ci-devant* du pays, cet homme, vrai sépulcre blanchi, fut introduit, avec tant de titres à la considération, auprès de la dame Lechantre, à qui l'on croyait une grande fortune.

« On complota de faire épouser la fille unique de madame Lechantre, la jeune Henriette, à ce protégé des cidevant.

« Prêtres, ex-nobles, créanciers, chacun dans un intérêt différent, loyal chez les uns, cupide chez les autres,

aveugle chez la plupart, tous enfin conspirèrent l'union de Bernard Bryond avec Henriette Lechantre.

« Le bon sens du notaire chargé des affaires de madame Lechantre, et quelque défiance peut-être, furent cause de la perte de la jeune fille. Le sieur Chesnel, notaire d'Alençon, mit la terre de Saint-Savin, unique bien de la future épouse, sous le régime dotal, en en réservant l'habitation et une modique rente à la mère.

« Les créanciers, qui supposaient à la dame Lechantre, à raison de son esprit d'ordre et d'économie, des capitaux considérables, furent déçus dans leurs espérances ; et tous, croyant à l'avarice de cette dame, firent des poursuites qui mirent à nu la situation précaire de Bryond.

« Des dissidences graves éclatèrent alors entre les nouveaux époux, et elles donnèrent lieu à la jeune femme de connaître les mœurs dépravées, l'athéisme religieux et politique, dirai-je le mot ? l'infamie de l'homme auquel sa destinée avait été si fatalement unie. Bryond, forcé de mettre sa femme dans le secret des trames odieuses formées contre le Gouvernement Impérial, donne sa maison pour asile à Rifoël du Vissard.

« Le caractère de Rifoël, aventureux, brave, généreux, exerçait sur tous ceux qui l'approchaient des séductions dont les preuves abondent dans les procès criminels jugés devant trois Cours spéciales criminelles.

« L'influence irrésistible, l'empire absolu qu'il obtint sur une jeune femme qui se voyait au fond d'un abîme, n'est que trop visible par la catastrophe dont l'horreur la jette en suppliante aux pieds du trône. Mais ce que la Chancellerie de Sa Majesté Impériale et Royale peut aisément faire vérifier, c'est la complaisance infâme de Bryond, qui, loin de remplir ses devoirs de guide et de conseil auprès de l'enfant qu'une pauvre mère abusée lui avait confiée, se plut à serrer les nœuds de l'intimité de la jeune Henriette et du chef des rebelles.

« Le plan de cet odieux personnage, qui se fait gloire

de tout mépriser, de ne considérer en toute chose que la satisfaction de ses passions, et qui ne voit que des obstacles vulgaires dans les sentiments dictés par la morale civile ou religieuse, ce plan, le voici.

« C'est ici le lieu de remarquer combien cette combinaison est familière à un homme qui, depuis 1794, joue un double rôle, et qui, pendant huit ans, a pu tromper le comte de Lille et ses adhérents, tromper peut-être aussi la police générale de l'Empire : de tels hommes n'appartiennent-ils pas à qui les paie le plus ?

« Bryond poussait Rifoël au crime, il insistait pour des attaques à main armée sur les recettes de l'État et pour une large contribution levée sur les acquéreurs de biens nationaux, au moyen de tortures affreuses qui portèrent l'effroi dans cinq départements, et qu'il a inventées. Il exigeait que trois cent mille francs lui fussent remis pour liquider ses biens.

« En cas de résistance de la part de sa femme ou de Rifoël, il se proposait de se venger du profond mépris qu'il inspirait à cette âme droite, en les livrant l'un et l'autre à la rigueur des lois dès qu'ils auraient accompli quelque crime capital.

« Quand il vit l'esprit de parti plus fort que ses intérêts chez les deux êtres qu'il avait liés l'un à l'autre, il disparut et revint à Paris muni de renseignements complets sur la situation des départements de l'Ouest.

« Les frères Chaussard et Vauthier furent les correspondants de Bryond, la Chancellerie le sait.

« Revenu secrètement et déguisé dans le pays, aussitôt que l'attentat fut commis sur la recette de Caen, Bryond, sous le nom de *Le Marchand,* se mit en relation secrète avec monsieur le préfet et les magistrats. Aussi qu'arriva-t-il ? Jamais conspiration plus étendue, et à laquelle participaient tant de personnes et placées à des degrés si différents de l'échelle sociale, ne fut plus promptement connue par la justice que ne l'a été celle dont l'agression

éclata par l'attaque de la recette de Caen. Tous les coupables ont été suivis, épiés, six jours après l'attentat, avec une perspicacité qui dénotait la plus entière connaissance des plans et des individus. L'arrestation, le procès, la mort de Rifoël et de ses complices en sont une preuve que nous donnons uniquement pour démontrer notre certitude; la Chancellerie, nous le répétons, en sait plus que nous à ce sujet.

« Si jamais condamné dut recourir à la clémence du souverain, n'est-ce pas Henriette Lechantre?

« Entraînée par la passion, par des idées de rébellion qu'elle a sucées avec le lait, elle est certainement inexcusable aux yeux de la justice; mais, aux yeux du plus magnanime des empereurs, la plus infâme des trahisons, le plus violent de tous les enthousiasmes, ne plaideront-ils pas cette cause?

« Le plus grand capitaine, l'immortel génie qui fit grâce au prince de Hatzfeld* et qui sait deviner comme Dieu même les raisons nées de la fatalité du cœur, ne voudra-t-il pas admettre la puissance, invincible au jeune âge, qui milite pour excuser ce crime, quelque grand qu'il soit?

« Vingt-deux têtes sont déjà tombées sous le glaive de la justice, par les arrêts de trois Cours criminelles; il ne reste plus que celle d'une jeune femme de vingt ans, d'une mineure : l'empereur Napoléon le Grand ne la laissera-t-il pas au repentir? N'est-ce pas une part à faire à Dieu?...

« Pour Henriette Le Chantre, épouse de Bryond des Tours-Minières.

« Son défenseur,

« Bordin,

Avoué près le tribunal de première instance du département de la Seine.

Ce drame effroyable troubla le peu de sommeil que prit Godefroid. Il rêva du dernier supplice tel que le médecin Guillotin l'a fait dans un but de philanthropie. A tra-

vers les chaudes vapeurs d'un cauchemar, il entrevit une jeune femme, belle exaltée, subissant les derniers apprêts et traînée dans une charrette, montant sur l'échafaud, et criant : « Vive le roi ! »

La curiosité poignait Godefroid. Au petit jour, il se leva, s'habilla, marcha par sa chambre, et finit par se coller à sa croisée, regardant machinalement le ciel en reconstruisant, comme ferait un auteur moderne, ce drame en plusieurs volumes. Et il voyait toujours sur ce fond ténébreux de Chouans, de gens de la campagne, de gentilshommes provinciaux, de chefs, de gens de justice, d'avocats, d'espions, se détacher radieuses les figures de la mère et de la fille; de la fille abusant sa mère, de la fille victime d'un monstre, victime de son entraînement pour un de ces hommes hardis que plus tard on qualifia de héros, et à qui l'imagination de Godefroid prêta des ressemblances avec les Charette, les Georges Cadoudal, avec les géants de cette lutte entre la République et la Monarchie.

Dès que Godefroid entendit le bonhomme Alain se remuant dans sa chambre, il y alla; mais après avoir entr'ouvert la porte il revint chez lui. Le vieillard, agenouillé à son prie-Dieu, faisait ses prières du matin. L'aspect de cette tête blanchie, abîmée dans une pose pleine de piété, ramena Godefroid à ses devoirs oubliés, il se mit à prier fervemment.

— Je vous attendais, lui dit le bonhomme, en voyant entrer Godefroid au bout d'un quart-d'heure, je suis allé au-devant de votre impatience en me levant plus tôt qu'à l'ordinaire.

— Madame Henriette?... demanda Godefroid avec une anxiété visible.

— Est la fille de Madame, répondit le vieillard en interrompant Godefroid. Madame s'appelle Lechantre de La Chanterie. Sous l'Empire, on ne reconnaissait ni les titres nobiliaires, ni les noms ajoutés aux noms patrony-

miques ou primitifs. Ainsi la baronne de Tours-Minières s'appelait la femme Bryond. Le marquis d'Esgrignon reprenait son nom de Carol, il était le citoyen Carol, et plus tard le sieur Carol. Les Troisville devenaient les sieurs Guibelin.

— Mais qu'est-il arrivé? l'Empereur a-t-il fait grâce?

— Hélas! non, répondit Alain. L'infortunée petite femme, à vingt et un ans, a péri sur l'échafaud. Après avoir lu la note de Bordin, l'Empereur répondit à peu près en ces termes à son Grand-Juge* :

«Pourquoi s'acharner à l'espion? Un agent n'est plus «un homme, il ne doit plus en avoir les sentiments; il est «un rouage dans une machine. Bryond a fait son devoir. «Si les instruments de ce genre n'étaient pas ce qu'ils sont, «des barres d'acier, et intelligents seulement dans le sens «de la domination qu'ils servent, il n'y aurait pas de gou-«vernement possible. Il faut que les arrêts de la justice «criminelle spéciale s'exécutent, autrement mes magis-«trats n'auraient plus de confiance en eux ni en moi. «D'ailleurs, les soldats de ces gens-là sont morts, et ils «étaient moins coupables que les chefs. Enfin, il faut ap-«prendre aux femmes de l'Ouest à ne pas tremper dans «les complots. C'est précisément parce que c'est une «femme que l'arrêt frappe que la justice doit avoir son «cours. Il n'y a pas d'excuse possible devant les intérêts «du pouvoir.» Telle est la substance de ce que le Grand-Juge voulut bien répéter à Bordin de son entretien avec l'Empereur. En apprenant que la France et la Russie ne tarderaient pas à se mesurer, que l'Empereur serait obligé d'aller à sept cents lieues de Paris attaquer un pays immense et désert, Bordin comprit les véritables motifs de l'inclémence de l'Empereur. Pour obtenir la tranquillité dans l'Ouest, déjà plein de réfractaires, il parut nécessaire à Napoléon d'imprimer une profonde terreur. Aussi le Grand-Juge conseilla-t-il à l'avoué de ne plus s'occuper de ses clients...

— De sa cliente, dit Godefroid.

— Madame de La Chanterie était condamnée à vingt-deux ans de réclusion, dit Alain. Déjà transférée à Bicêtre, près de Rouen, pour subir sa peine, on ne devait s'occuper d'elle qu'après avoir sauvé son Henriette qui, depuis les affreux débats, lui était devenue si chère que, sans la promesse de Bordin de lui obtenir grâce de la vie, on ne croit pas que Madame aurait survécu au prononcé de l'arrêt. On trompa donc cette pauvre mère. Elle vit sa fille après l'exécution des condamnés à mort par l'arrêt, sans savoir que ce répit était dû à une fausse déclaration de grossesse.

— Ah! je comprends tout!... s'écria Godefroid.

— Non, mon cher enfant, il est des choses qu'on ne devine pas. Madame a cru sa fille vivante pendant bien long-temps...

— Comment?

— Voici. Quand madame des Tours-Minières apprit par Bordin le rejet de son recours en grâce, cette sublime petite femme eut le courage d'écrire une vingtaine de lettres datées de mois en mois postérieurement à son exécution, afin de faire croire à son existence, et d'y graduer les souffrances d'une maladie imaginaire jusqu'à la mort. Ces lettres embrassaient un laps de temps de deux années. Madame de La Chanterie fut donc préparée à la mort de sa fille, mais à une mort naturelle : elle n'apprit son supplice qu'en 1814. Elle resta deux années entières détenue, confondue avec les plus infâmes créatures de son sexe, portant l'habillement de la prison; mais, grâce aux instances des Champignelles et des Beauséant, elle fut, dès la seconde année, mise dans une chambre particulière où elle vivait comme une religieuse cloîtrée.

— Et les autres?

— Le notaire Léveillé, d'Herbomez, Hiley, Cibot, Grenier, Horeau, Cabot, Minard, Mallet, furent condamnés à mort et exécutés le même jour. Pannier,

condamné à vingt ans de travaux forcés, ainsi que Chaussard et Vauthier, furent marqués et envoyés au bagne; mais l'Empereur fit grâce à Chaussard et à Vauthier; Mélin, Laravinière et Binet furent condamnés à cinq ans de réclusion. La femme Bourget fut condamnée à vingt-deux ans de réclusion. Chargegrain et Rousseau furent acquittés. Les contumaces furent tous condamnés à mort; moins la fille Godard, qui n'est autre, vous le devinez, que notre pauvre Manon...

— Manon!... s'écria Godefroid stupéfait.

— Oh! vous ne connaissez pas encore Manon! répliqua le bon Alain. Cette dévouée créature, condamnée à vingt-deux ans de réclusion, se livra pour servir madame de La Chanterie en prison. Notre cher vicaire est le prêtre de Mortagne qui donna les derniers sacrements à madame la baronne des Tours-Minières, qui eut le courage de la conduire à l'échafaud, et à qui elle a donné le dernier baiser d'adieu. Ce courageux et sublime prêtre avait assisté le chevalier du Vissard. Notre cher abbé de Vèze a donc connu tous les secrets de ces conspirateurs...

— Je vois où ses cheveux ont blanchi! dit Godefroid.

— Hélas! reprit Alain, il a reçu d'Amédée du Vissard la miniature de madame des Tours-Minières, la seule image qui reste d'elle, aussi l'abbé devint-il sacré pour madame de La Chanterie, au jour où elle rentra glorieusement dans la vie sociale...

— Et comment?... dit Godefroid étonné.

— Mais à la rentrée de Louis XVIII, en 1814, Boislaurier, le jeune frère de monsieur de Boisfrelon, avait les ordres du Roi pour soulever l'Ouest en 1809, et plus tard encore, en 1812. Leur nom est Dubut, le Dubut de Caen est leur parent. Ils étaient trois frères : Dubut de Boisfranc, président à la Cour des aides; Dubut de Boisfrelon, le conseiller au Parlement, et Dubut-Boislaurier, capitaine de dragons. Le père avait donné les noms de trois différentes propriétés à ses fils, en en faisant des

savonnettes à vilain, car le grand-père de ces Dubut vendait de la toile. Le Dubut de Caen, qui put se sauver, appartenait aux Dubut restés dans le commerce, et il espérait, par son dévouement à la cause royale, obtenir de succéder au titre de monsieur de Boisfranc. Aussi



Louis XVIII a-t-il accompli le vœu de ce fidèle serviteur, qui fut Grand-Prévôt en 1815*, et plus tard Procureur-général sous le nom de Boisfranc; il est mort premier président d'une Cour royale. Le marquis du Vissard, frère aîné du pauvre chevalier, créé pair de France et comblé d'honneurs par le Roi, fut nommé lieutenant dans la Maison rouge, et préfet après la dissolution de la Maison rouge.

Le frère de monsieur d'Herbomez a été fait comte et receveur-général. Le pauvre banquier Pannier est mort de chagrin au bagne. Boislaurier est mort sans enfants, lieutenant-général et gouverneur d'un château royal. Messieurs de Champignelles, de Beauséant, le duc de Verneuil et le Garde-des-sceaux ont présenté madame de La Chanterie au Roi. « Vous avez bien souffert pour moi, madame la baronne; vous avez droit à toute ma faveur et à toute ma reconnaissance, a-t-il dit. — Sire, a-t-elle répondu, Votre Majesté a tant de douleurs à consoler, que je ne veux pas faire peser sur elle le poids d'une douleur inconsolable. Vivre dans l'oubli, pleurer ma fille et faire du bien, voilà ma vie. Si quelque chose peut adoucir mon malheur, c'est la bonté de mon roi, c'est le plaisir de voir que la Providence n'a pas rendu tant de dévouement inutile. »

— Et qu'a fait Louis XVIII, demanda Godefroid.

— Le Roi fit restituer deux cent mille francs à madame de La Chanterie, car la terre de Saint-Savin a été vendue pour satisfaire le Fisc, répondit le bonhomme. Les lettres de grâce expédiées pour madame la baronne et sa servante contiennent le regret du Roi des souffrances supportées pour son service, en reconnaissant que *le zèle de ses serviteurs était allé trop loin dans les moyens d'exécution;* mais, chose horrible et qui vous semblera le trait le plus curieux du caractère de ce monarque, il employa Bryond dans sa contre-police pendant tout son règne.

— Oh! les rois! les rois! s'écria Godefroid. Et ce misérable vit-il encore?

— Non. Ce misérable, qui du moins cachait son nom sous celui de Contenson, est mort vers la fin de l'année 1829 ou au commencement de 1830. En arrêtant un criminel qui se sauvait sur le toit d'une maison, il tomba dans la rue*. Louis XVIII partageait les idées de Napoléon sur les hommes de police. Madame de La Chanterie est une sainte, elle prie pour l'âme de ce monstre, et fait dire pour

lui deux messes par an. Quoique défendue par le père d'un grand orateur et l'un des célèbres avocats du temps, madame de La Chanterie, qui ne connut les dangers de sa fille qu'au moment du transport des fonds, et encore parce qu'elle fut éclairée par son parent Boislaurier, ne put jamais établir son innocence. Le président du Ronceret et le vice-président du tribunal d'Alençon, Blondet, essayèrent vainement de sauver notre pauvre dame; l'influence du conseiller à la Cour impériale qui présidait la Cour spéciale criminelle, le fameux Mergi, plus tard procureur-général, fanatiquement dévoué à l'autel et au trône, et qui fit tomber plus d'une tête bonapartiste, fut telle sur ses deux collègues, qu'il obtint la condamnation de la pauvre baronne de La Chanterie. Messieurs Bourlac et Mergi mirent un acharnement inouï dans les débats. Le président appelait la baronne des Tours femme Bryond, et Madame, femme Lechantre. Les noms des accusés sont tous ramenés au système républicain et presque tous dénaturés. Ce procès eut des détails extraordinaires, et je ne me les rappelle pas tous; mais il m'est resté dans la mémoire un trait d'audace qui peut servir à vous peindre quels hommes étaient ces Chouans. La foule, pour assister aux débats dépassait tout ce que votre imagination s'en figure; elle remplissait les corridors, et, sur la place, elle ressemblait aux rassemblements des jours de marché. Un jour, à l'ouverture de l'audience, avant l'arrivée de la Cour, Pille-Miche, le fameux Chouan, saute, par-dessus la balustrade, au milieu de la foule, joue des coudes, se mêle à ce monde, et s'enfuit avec le flot de cette foule effrayée, *brochant comme un sanglier,* m'a dit Bordin. Les gendarmes, la garde courent sus, et il fut repris sur l'escalier au moment où il gagnait la place. Ce trait d'audace fit doubler la garde. On commanda sur la place un piquet de gendarmerie, car on craignit que, parmi la foule, il ne se trouvât des Chouans prêts à donner aide et secours aux accusés. Il y eut trois personnes écrasées dans la foule par

suite de cette tentative. Depuis on a su que Contenson (de même que mon vieil ami Bordin, je ne puis l'appeler ni baron des Tours-Minières, ni Bryond, qui est un nom de la vieille race), on a su, dis-je, que ce misérable a soustrait et dissipé soixante mille francs des fonds volés; il en a donné dix mille au jeune Chaussard, qu'il a embauché dans la police, en lui inoculant ses goûts et ses vices, mais aucun de ses complices ne fut heureux. Le Chaussard contumace fut jeté dans la mer par monsieur de Boislaurier, dès qu'il apprit, par un mot de Pannier, la trahison de ce drôle à qui Contenson avait conseillé de rejoindre les conspirateurs fugitifs pour les surveiller. Vauthier fut tué dans Paris sans doute par un des obscurs et dévoués compagnons du chevalier du Vissard. Enfin, le plus jeune des Chaussard fut assassiné dans une de ces affaires nocturnes particulières à la police; il est à croire que Contenson se débarrassa de ses réclamations ou de ses remords en le recommandant, comme on dit, au prône. Madame de La Chanterie plaça ses fonds sur le Grand-Livre, et acheta cette maison, pour obéir à un désir de son oncle, le vieux conseiller de Boisfrelon, qui lui donna l'argent nécessaire à l'acquisition. Ce quartier tranquille était voisin de l'archevêché, où notre cher abbé fut placé près du cardinal. Ce fut la principale de toutes les raisons de Madame pour ne pas s'opposer au vœu du vieillard, dont la fortune, après vingt-cinq ans de révolutions, était restreinte à six mille francs de rente. D'ailleurs, Madame souhaitait terminer par une vie presque claustrale les effroyables malheurs qui, depuis vingt-six ans, l'accablaient. Vous devez maintenant vous expliquer la majesté, la grandeur de cette victime, auguste, j'ose le dire...

— Oui, dit Godefroid, l'empreinte de tous les coups qu'elle a reçus lui donne je ne sais quoi de grand, de majestueux.

— Chaque blessure, chaque nouvelle atteinte a re-

doublé chez elle la patience, la résignation, reprit Alain; mais si vous la connaissiez comme nous la connaissons, si vous saviez combien vive est sa sensibilité, combien est active l'inépuisable tendresse qui sort de ce cœur, vous seriez effrayé de compter les larmes versées, les prières ferventes adressées à Dieu. Il a fallu, comme elle, n'avoir connu qu'une rapide saison de bonheur, pour résister à tant de secousses! C'est un cœur tendre, une âme douce contenus dans un corps d'acier, endurci par les privations, par les travaux, par les austérités.

— Sa vie explique la longue vie des solitaires, dit Godefroid.

— Par certains jours, je me demande quel est le sens d'une pareille existence?... Dieu réserve-t-il ces dernières, ces cruelles épreuves à celles de ses créatures qui doivent s'asseoir près de lui le lendemain de leur mort? dit le bonhomme Alain, sans savoir qu'il exprimait naïvement toute la doctrine de Swedenborg* sur les anges.

— Comment! s'écria Godefroid, madame de La Chanterie a été confondue avec...

— Madame a été sublime dans sa prison, reprit Alain. Elle a réalisé pendant trois ans la fiction du *Vicaire de Wakefield**, car elle a converti plusieurs de ces femmes de mauvaise vie qui l'entouraient. Pendant sa détention, en observant les mœurs des recluses, elle a été prise de cette grande pitié pour les douleurs du peuple qui l'oppresse et qui fait d'elle la reine de la charité parisienne. Au milieu de l'affreux Bicêtre de Rouen, elle a conçu le plan à la réalisation duquel nous nous sommes voués. Ce fut, comme elle le dit, un rêve délicieux, une inspiration angélique au milieu de l'enfer; elle n'imaginait jamais pouvoir le réaliser. Ici, quand, en 1819, le calme parut renaître à Paris, elle revint à son rêve. Madame la duchesse d'Angoulême, depuis la Dauphine, la duchesse de Berry, l'archevêque, plus tard le chancelier, quelques personnes pieuses donnèrent libéralement les premières sommes qui

furent nécessaires. Ce fonds s'augmenta de la portion disponible de nos revenus, sur lesquels chacun de nous ne prend que le strict nécessaire.

Des larmes vinrent aux yeux de Godefroid.

— Nous sommes les desservants fidèles d'une Idée chrétienne, et nous appartenons corps et âme à cette Œuvre, dont le génie, dont la fondatrice est la baronne de La Chanterie, que vous nous entendez appeler si respectueusement Madame.

— Ah! je serai tout à vous, dit Godefroid en tendant les mains au bonhomme.

— Comprenez-vous maintenant qu'il est des sujets de conversation interdits absolument ici, même par allusion? reprit le vieillard. Comprenez-vous les obligations de délicatesse que chacun des habitants de cette maison contracte envers celle qui nous semble être une sainte? Comprenez-vous les séductions qu'exerce une femme sacrée par tant de malheurs, qui sait tant de choses, à qui toutes les infortunes ont dit leur dernier mot, qui de chaque adversité garde un enseignement, de qui toutes les vertus ont eu la double sanction des épreuves les plus dures et d'une constante pratique, de qui l'âme est sans tache, sans reproche, qui de la maternité n'a connu que les douleurs, de l'amour conjugal que les amertumes, à qui la vie n'a souri que pendant quelques mois, à qui le Ciel réserve sans doute quelque palme, pour prix de tant de résignation, de douceur dans les chagrins? N'a-t-elle pas sur Job l'avantage de n'avoir jamais murmuré? Ne vous étonnez plus de trouver sa parole si puissante, sa vieillesse si jeune, son âme si communicative, ses regards si convaincants; elle a reçu des pouvoirs extraordinaires pour confesser les souffrances, car elle a tout souffert. Toute douleur se tait auprès d'elle.

— C'est une vivante image de la Charité! s'écria Godefroid enthousiasmé, serai-je des vôtres?

— Il vous faut accepter les épreuves, et avant tout

CROYEZ! s'écria doucement le vieillard. Tant que vous n'aurez pas la foi, tant que vous n'aurez pas absorbé dans votre cœur et dans votre intelligence le sens divin de l'épître de saint Paul sur la Charité, vous ne pouvez pas participer à nos œuvres.

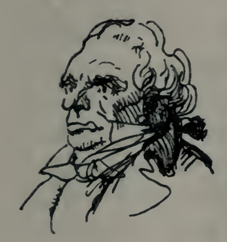
Paris, 1843-1845.





DEUXIÈME PARTIE.

L'INITIÉ.



De même que le mal, le sublime a sa contagion. Aussi, lorsque le pensionnaire de madame de La Chanterie eut habité cette vieille et silencieuse maison pendant quelques mois, après la dernière confidence du bonhomme Alain, qui lui donna le plus profond respect pour les quasi-religieux avec lesquels il se trouvait, éprouva-t-il ce bien-être de l'âme que donnent une vie réglée, des habitudes douces et l'harmonie des caractères chez ceux qui nous entourent. En quatre mois, Godefroid, qui n'entendit pas un éclat de voix, ni une discussion, finit par s'avouer à lui-même que, depuis l'âge de raison, il ne se souvenait point d'avoir été si complétement non pas heureux, mais tranquille. Il jugeait sainement du monde, en

le voyant de loin. Enfin, le désir qu'il nourrissait depuis trois mois de participer aux œuvres de ces mystérieux personnages devint une passion; et, sans être un grand philosophe, chacun peut soupçonner la force que prennent les passions dans la solitude.

Un jour donc, jour devenu solennel par la toute-puissance de l'esprit, après s'être sondé le cœur, avoir consulté ses forces, Godefroid monta chez le bon vieil Alain, celui que madame de La Chanterie nommait *son agneau,* celui qui, de tous les commensaux du logis, lui semblait le moins imposant, le plus abordable, dans l'intention d'obtenir du bonhomme quelques lumières sur les conditions du sacerdoce que ces espèces de frères en Dieu exerçaient dans Paris. Les allusions déjà faites à un temps d'épreuves lui pronostiquaient une initiation à laquelle il s'attendait. Sa curiosité n'avait pas été contentée par ce que lui avait dit le vénérable vieillard sur les motifs de son agrégation à l'œuvre de madame de La Chanterie; il voulait en savoir davantage.

Pour la troisième fois, Godefroid se trouva devant le bonhomme Alain, à dix heures et demie du soir, au moment où le vieillard allait faire sa lecture de l'*Imitation.* Cette fois, le doux initiateur ne put retenir un sourire, et voyant le jeune homme, il lui dit, sans le laisser parler :
— Pourquoi vous adressez-vous à moi, mon cher garçon, au lieu de vous adresser à Madame? Je suis le plus ignorant, le moins spirituel, le plus imparfait de la maison. Voici trois jours que Madame et mes amis lisent dans votre cœur, ajouta-t-il d'un petit air fin.

— Et qu'ont-ils vu?... demanda Godefroid.

— Ah! répondit le bonhomme sans aucun détour, ils ont deviné chez vous une envie assez naïve d'appartenir à notre petit troupeau. Mais ce sentiment n'est pas encore chez vous une bien ardente vocation. Oui, reprit-il vivement à un geste de Godefroid, vous avez plus de curiosité que de ferveur. Enfin, vous n'êtes pas tellement détaché

de vos anciennes idées, que vous n'ayez entrevu je ne sais quoi d'aventureux, de romanesque, comme on dit, dans les incidents de notre vie...

Godefroid ne put s'empêcher de rougir.

— Vous voyez dans nos occupations une similitude avec celles des califes des *Mille et une Nuits,* et vous éprouvez par avance une sorte de satisfaction à jouer le rôle d'un bon génie dans les romans de bienfaisance que vous vous plaisez à inventer!... Allons mon fils, votre rire de confusion me prouve que nous ne nous sommes pas trompés. Comment croyez-vous pouvoir dérober un sentiment à des gens dont le métier est de deviner les mouvements les plus cachés des âmes, les ruses de la pauvreté, les calculs de l'indigence, et qui sont des espions honnêtes, chargés de la police du bon Dieu, de vieux juges dont le code ne contient que des absolutions, des docteurs en toute souffrance dont l'unique remède est l'argent sagement employé. Mais, voyez-vous, mon enfant, nous ne querellons pas les motifs qui nous amènent un néophyte, pourvu qu'il nous reste et qu'il devienne un frère de notre Ordre. Nous vous jugerons à l'œuvre. Il y a deux curiosités, celle du bien et celle du mal; vous avez en ce moment la bonne. Si vous devez être un ouvrier de notre vigne, le jus des grappes vous donnera la soif perpétuelle du fruit divin. L'initiation est, comme en toute science naturelle, facile en apparence et difficile en réalité. C'est en bienfaisance comme en poësie. Rien de plus facile que d'attraper l'apparence. Mais ici, comme au Parnasse, nous ne nous contentons que de la perfection. Pour devenir un des nôtres, vous devez acquérir une grande science de la vie, et de quelle vie, bon Dieu! la vie parisienne qui défie la sagacité de monsieur le préfet de police et de ses messieurs. N'avons-nous pas à déjouer la conspiration permanente du mal? à la saisir dans ses formes si changeantes qu'on les croirait infinies? La Charité, dans Paris, doit être aussi savante que le vice, de même que l'agent de po-

lice doit être aussi rusé que le voleur. Chacun de nous doit être candide et défiant; avoir le jugement sûr et rapide autant que le coup-d'œil. Aussi, mon enfant, sommes-nous tous vieux et vieillis; mais nous sommes si contents des résultats que nous avons obtenus, que nous ne voulons pas mourir sans laisser de successeurs; et vous nous êtes d'autant plus cher à tous, que vous serez, si vous persistez, notre premier élève. Il n'y a pas de hasard pour nous, nous vous devons à Dieu! Vous êtes une bonne nature aigrie; et depuis que vous demeurez ici, les mauvais levains se sont affaiblis. La nature divine de Madame a réagi sur vous. Hier, nous avons tenu conseil; et, puisque j'ai votre confiance, mes bons frères ont décidé de me donner à vous comme tuteur et instituteur... Êtes-vous content?

— Ah! mon bon monsieur Alain! vous avez éveillé par votre éloquence une...

— Ce n'est pas moi, mon enfant, qui parle bien, c'est les choses qui sont éloquentes... On est toujours sûr d'être grandiose en obéissant à Dieu, en imitant Jésus-Christ, autant que des hommes le peuvent, aidés par la foi...

— Eh! bien, ce moment a décidé de ma vie, et je me sens la ferveur! s'écria Godefroid. Moi aussi, je veux passer ma vie à bien faire...

— C'est le secret de rester en Dieu, répliqua le bonhomme. Avez-vous étudié cette devise : *Transire benefaciendo? Transire* veut dire aller au-delà de ce monde, en y laissant une longue traînée de bienfaits.

— J'ai bien compris, et j'ai mis de moi-même la devise de l'Ordre devant mon lit.

— C'est bien! Cette action, si légère en elle-même, est beaucoup à mes yeux! Donc, mon enfant, j'ai votre première affaire, votre premier duel avec la misère, et je vais vous mettre le pied à l'étrier... Nous allons nous quitter... Oui, moi-même, je suis détaché du couvent pour prendre place au cœur d'un volcan. Je vais devenir

contre-maître dans une grande fabrique dont tous les ouvriers sont infectés des doctrines communistes, et qui rêvent une destruction sociale, l'égorgement des maîtres, sans savoir que ce serait la mort de l'industrie, du commerce, des fabriques... Je resterai là, qui sait? peut-être un an, à tenir la caisse, les livres, et à pénétrer dans cent ou cent vingt ménages de pauvres gens égarés sans doute par la misère, avant de l'être par de mauvais livres. Néanmoins, nous nous verrons ici tous les dimanches et les jours de fête... Comme nous habiterons le même quartier, je vous indique l'église Saint-Jacques du Haut-Pas comme lieu de rendez-vous; j'y entendrai la messe tous les jours, à sept heures et demie du matin. Si vous me rencontrez ailleurs, vous ne me reconnaîtrez jamais, à moins que vous ne me voyiez me frotter les mains à la façon des gens satisfaits. C'est un de nos signes. Nous avons, comme les sourds-muets, un langage par gestes, dont la nécessité vous sera bientôt et surabondamment démontrée.

Godefroid fit un geste que le bonhomme Alain interpréta, car il sourit et reprit aussitôt la parole.

— Maintenant, voici votre affaire. Nous n'exerçons ni la bienfaisance, ni la philanthropie que vous connaissez, et qui se divisent en plusieurs branches exploitées par des filous de probité comme autant de commerces; mais nous pratiquons la Charité telle que l'a définie notre grand et sublime saint Paul; car, mon enfant, nous pensons que la charité peut seule panser les plaies de Paris. Ainsi, pour nous, le malheur, la misère, la souffrance, le chagrin, le mal, de quelque cause qu'ils procèdent, dans quelque classe sociale qu'ils se manifestent, ont les mêmes droits à nos yeux. Quelle que soit surtout sa croyance ou ses opinions, un malheureux est avant tout un malheureux; et nous ne devons lui faire tourner la face vers notre sainte mère l'Église qu'après l'avoir sauvé du désespoir ou de la faim. Et, encore, devons-nous le convertir plus par l'exemple et par la douceur qu'autrement; car nous croyons

que Dieu nous aide en ceci. Toute contrainte est donc mauvaise. De toutes les misères parisiennes, les plus difficiles à découvrir et les plus âpres sont celles des gens honnêtes, celles des hautes classes de la bourgeoisie dont les familles viennent à tomber dans l'indigence, car elles mettent leur honneur à la cacher. Ces malheurs-là, mon cher Godefroid, sont l'objet d'une sollicitude particulière. En effet, les personnes secourues ont de l'intelligence et du cœur, elles nous rendent avec usure les sommes que nous leur avons prêtées; et, dans un temps donné, ces restitutions couvrent les pertes que nous faisons avec les infirmes, les fripons, ou ceux que le malheur a rendus stupides. Nous obtenons bien quelquefois des renseignements par nos propres obligés; mais notre œuvre est devenue si vaste, les détails en sont si multipliés, que nous n'y suffisions plus. Aussi, depuis sept à huit mois, avons-nous un médecin à nous dans chaque arrondissement de Paris. Chacun de nous est chargé de quatre arrondissements. Nous donnons à chaque médecin une indemnité de trois mille francs par an, pour s'occuper de nos pauvres. Il nous doit son temps et ses soins préférablement à tout; mais nous ne l'empêchons pas de soigner d'autres malades. Savez-vous que nous n'avons pas pu trouver douze hommes si précieux, douze braves gens, en huit mois, malgré les ressources que nous offraient nos amis et nos propres connaissances? Ne nous fallait-il pas des personnes d'une discrétion absolue, de mœurs pures, de science éprouvée, actives, aimant à faire le bien? Or, quoiqu'il y ait dans Paris dix mille individus plus ou moins aptes à nous servir, ces douze élus ne se rencontrent pas en un an.

— Notre Sauveur a eu de la peine à rassembler ses apôtres, et encore, s'y était-il fourré un traître et un incrédule! dit Godefroid.

— Enfin, depuis quinze jours, nos arrondissements sont tous pourvus d'un Visiteur, reprit le bonhomme en

souriant, c'est le nom que nous donnons à nos médecins; aussi, depuis une quinzaine, avons-nous un surcroît de besogne; mais nous redoublons d'activité. — Si je vous confie ce secret de notre Ordre naissant, c'est que vous devez connaître le médecin de l'arrondissement où vous allez, d'autant plus que les renseignements viennent de lui. Ce visiteur se nomme Berton, le docteur Berton, il demeure rue d'Enfer. Et maintenant voici le fait. Le docteur Berton soigne une dame dont la maladie défie en quelque sorte la science. Ceci ne nous regarde pas, mais bien la Faculté; notre affaire à nous est de découvrir la misère de la famille de cette malade, que le docteur soupçonne être effroyable, et surtout cachée avec une énergie, avec une fierté qui veulent tous nos soins. Autrefois, j'aurais suffi, mon enfant, à cette tâche; aujourd'hui, l'œuvre à laquelle je me dévoue exige un aide pour mes quatre arrondissements, et vous serez cet aide. Notre famille demeure rue Notre-Dame-des-Champs, dans une maison qui donne sur le boulevard du Mont-Parnasse. Vous y trouverez bien une chambre à louer, et vous tâcherez de savoir la vérité pendant le temps que vous habiterez ce logis. Soyez d'une avarice sordide pour vous; mais, quant à l'argent à donner, ne vous en inquiétez point, je vous remettrai les sommes que nous jugerons nécessaires, tout examen fait des circonstances, entre nous. Mais étudiez bien le moral de ces malheureux. Le cœur, la noblesse des sentiments, voilà nos hypothèques! Avares pour nous, généreux avec les souffrants, nous devons être prudents et même calculateurs, car nous puisons dans le trésor des pauvres. Ainsi, demain matin, partez et songez à toute la puissance dont vous disposez. Les Frères sont avec vous!...

— Ah! s'écria Godefroid, vous me donnez un tel plaisir de bien faire et d'être digne de vous appartenir un jour, que, vraiment, je n'en dormirai pas...

— Ah! mon enfant! une dernière recommandation!

La défense de me reconnaître, sans le signal, concerne également ces messieurs, Madame, et même les gens de la maison. C'est une nécessité de l'incognito absolu qui nous est nécessaire dans nos entreprises, et nous sommes si souvent obligés de le garder, que nous en avons fait une loi. D'ailleurs, nous devons rester ignorés, perdus dans Paris... Songez aussi, cher Godefroid, à l'esprit de notre Ordre, qui consiste à ne jamais paraître des bienfaiteurs, à garder un rôle obscur, celui d'intermédiaires. Nous nous présentons toujours comme les agents d'une personne pieuse, sainte (ne travaillons-nous pas pour Dieu?) afin qu'on ne se croie pas obligé à de la reconnaissance envers nous ou qu'on ne nous prenne point pour des personnages riches. L'humilité vraie, sincère, et non la fausse humilité des gens qui s'effacent pour être mis en lumière, doit vous inspirer et régir toutes vos pensées... Vous pouvez être content d'avoir réussi; mais tant que vous sentirez en vous un mouvement de vanité, d'orgueil, vous ne serez pas digne d'entrer dans l'Ordre. Nous avons connu deux hommes parfaits, l'un, qui fut un de nos fondateurs, le juge Popinot*; quant à l'autre, qui s'est révélé par ses œuvres, c'est un médecin de campagne* qui a laissé son nom écrit dans un canton. Celui-ci, mon cher Godefroid, est un des plus grands hommes de notre temps; il a fait passer toute une contrée de l'état sauvage à l'état prospère, de l'état irréligieux à l'état catholique, de la barbarie à la civilisation. Les noms de ces deux hommes sont gravés dans nos cœurs, et nous nous les proposons comme modèles. Nous serions bien heureux si nous pouvions avoir un jour sur Paris l'influence que ce médecin de campagne a eue sur son canton. Mais ici, la plaie est immense, au-dessus de nos forces, quant à présent. Que Dieu nous conserve long-temps Madame, qu'il nous envoie quelques aides comme vous, et peut-être laisserons-nous une institution qui fera bénir sa sainte religion. Allons, adieu... Votre initiation commence... Ah!

je suis bavard comme un professeur, et j'oublie l'essentiel. Tenez, voici l'adresse de cette famille, dit-il en remettant à Godefroid un carré de papier; j'y ai ajouté le numéro de la maison où demeure monsieur Berton, rue d'Enfer... Maintenant allez prier Dieu qu'il vous vienne en aide.

Godefroid prit les mains du bon vieillard, et les lui serra tendrement en lui souhaitant le bonsoir et lui protestant de ne manquer à aucune de ses recommandations.

— Tout ce que vous m'avez dit, ajouta-t-il, est gravé dans ma mémoire pour toute ma vie...

Le vieillard sourit, sans exprimer aucun doute, et se leva pour aller s'agenouiller à son prie-Dieu. Godefroid rentra dans sa chambre, joyeux de participer enfin aux mystères de cette maison, et d'avoir une occupation qui, dans la disposition d'âme où il se trouvait, devenait un plaisir.

Le lendemain matin, au déjeuner, le bonhomme Alain manquait, mais Godefroid ne fit aucune allusion à la cause de son absence; il ne fut pas questionné non plus sur la mission que le vieillard lui avait confiée, il reçut ainsi sa première leçon de discrétion. Néanmoins, après le déjeuner, il prit à part madame de La Chanterie, et lui dit qu'il allait être absent pour quelques jours.

— Bien, mon enfant! lui répondit madame de La Chanterie, tâchez de faire honneur à votre parrain, car monsieur Alain a répondu de vous à ses frères.

Godefroid dit adieu aux trois autres frères, qui lui firent un salut affectueux, par lequel ils semblaient bénir son début dans cette pénible carrière.

L'association, une des plus grandes forces sociales et qui a fait l'Europe du Moyen-Âge, repose sur des sentiments qui, depuis 1792, n'existent plus en France, où l'Individu a triomphé de l'État. L'association exige d'abord une nature de dévouement qui n'y est pas comprise, puis une foi candide contraire à l'esprit de la nation, enfin, une discipline contre laquelle tout regimbe, et que la

Religion catholique peut seule obtenir. Dès qu'une association se forme dans notre pays, chaque membre, en rentrant chez soi d'une assemblée où les plus beaux sentiments ont éclaté, pense à faire litière de ce dévouement collectif, de cette réunion de forces, et il s'ingénie à traire à son profit la vache commune, qui, ne pouvant suffire à tant d'adresse individuelle, meurt étique.

On ne sait pas combien de sentiments généreux ont été flétris, combien de germes ardents ont péri, combien de ressorts ont été brisés, perdus pour le pays, par les infâmes déceptions de la Charbonnerie française, par les souscriptions patriotiques du Champ-d'Asile*, et autres tromperies politiques qui devaient être de grands, de nobles drames, et qui ne furent que des vaudevilles de police correctionnelle. Il en fut des associations industrielles comme des associations politiques. L'amour de soi s'est substitué à l'amour du Corps collectif. Les corporations et les Hanses du Moyen-Âge, auxquelles on reviendra, sont impossibles encore; aussi les seules Sociétés qui subsistent sont-elles des institutions religieuses auxquelles on fait la plus rude guerre en ce moment, car la tendance naturelle des malades est de s'attaquer aux remèdes et souvent aux médecins. La France ignore l'abnégation. Aussi, toute association ne peut-elle vivre que par le sentiment religieux, le seul qui dompte les rébellions de l'esprit, les calculs de l'ambition et les avidités de tout genre. Les chercheurs de mondes ignorent que l'association a des mondes à donner.

En marchant dans les rues, Godefroid se sentait un tout autre homme. Qui l'eût pu pénétrer, aurait admiré le phénomène curieux de la communication du pouvoir collectif. Ce n'était plus un homme, mais bien un être décuplé, se sachant le représentant de cinq personnes dont les forces réunies appuyaient ses actions, et qui marchaient avec lui. Portant ce pouvoir dans son cœur, il éprouvait une plénitude de vie, une puissance noble qui l'exaltait.

Ce fut, comme il le dit plus tard, l'un des plus beaux moments de son existence; car il jouissait d'un sens nouveau, celui d'une omnipotence plus certaine que celle des despotes. Le pouvoir moral est comme la pensée, sans limites.

— Vivre pour autrui, se dit-il, agir en commun comme un seul homme, et agir à soi seul comme tous ensemble! avoir pour chef la Charité, la plus belle, la



plus vivante des figures idéales que nous avons faite des vertus catholiques, voilà vivre! Allons, réprimons cette joie puérile, et dont rirait le père Alain. N'est-ce pas singulier, cependant, se dit-il, que ce soit en voulant m'annuler, que j'aie trouvé ce pouvoir tant désiré depuis si long-temps? Le monde des malheureux va m'appartenir!

Il fit le trajet du cloître Notre-Dame à l'avenue de l'Observatoire dans une telle exaltation, qu'il ne s'aperçut point de la longueur du chemin.

Arrivé rue Notre-Dame-des-Champs, dans la partie aboutissant à la rue de l'Ouest*, qui, ni l'une ni l'autre,

n'étaient encore pavées à cette époque, il fut surpris de trouver de tels bourbiers dans un endroit si magnifique. On ne marchait alors que le long des enceintes en planches qui bordaient des jardins marécageux, ou le long des maisons, par d'étroits sentiers bientôt gagnés par des eaux stagnantes, qui les convertissaient en ruisseaux.

À force de chercher, il finit par trouver la maison indiquée, et il y arriva non sans peine. C'était évidemment une ancienne fabrique abandonnée. Le bâtiment, assez étroit, se présentait comme une longue muraille percée de fenêtres, sans aucun ornement; mais ces ouvertures carrées n'existaient pas au rez-de-chaussée, où l'on ne voyait qu'une misérable porte bâtarde.

Godefroid supposa que le propriétaire avait ménagé de petits logements dans ce local, pour en tirer parti; car il y avait au-dessus de la porte une affiche faite à la main, et ainsi conçue : *Plusieurs chambres à louer.* Godefroid sonna, mais personne ne vint; et comme il attendait, une personne qui passait lui fit observer que la maison avait une autre entrée sur le boulevard où il trouverait à qui parler.

Godefroid suivit ce conseil, et vit au fond d'un jardinet qui longeait le boulevard, la façade de cette construction, quoique cachée par les arbres. Le jardinet, assez mal tenu, se trouvait en pente, car il existe entre le boulevard et la rue Notre-Dame-des-Champs une assez forte différence de hauteur qui faisait de ce petit jardin une espèce de fossé. Godefroid descendit alors dans une allée, au bout de laquelle il vit une vieille femme dont les vêtements délabrés étaient en parfaite harmonie avec la maison.

— N'est-ce pas vous qui avez sonné rue Notre-Dame? demanda-t-elle.

— Oui, madame... Êtes-vous chargée de faire voir les logements?

Sur la réponse de cette portière d'un âge douteux, Godefroid s'enquit si la maison était habitée par des gens

tranquilles; il se livrait à des occupations qui exigeaient le silence et le repos; il était garçon, et voulait s'arranger avec la concierge pour qu'elle fît son ménage.

A cette insinuation, la portière prit un air gracieux et dit :

— Monsieur est bien tombé en venant ici; car, excepté les jours de Chaumière*, le boulevard est désert comme les marais Pontins...

— Vous connaissez les marais Pontins? dit Godefroid.

— Non, monsieur; mais j'ai là-haut un vieux monsieur dont la fille a pour état d'être à l'agonie, et qui dit cela; je le répète. Ce pauvre vieillard sera bien content de savoir que monsieur aime et veuille du repos; car un locataire qui serait un général Tempête lui avancerait sa fille... Nous avons, au second, deux espèces d'écrivains; mais ils rentrent, le jour, à minuit; et la nuit, ils s'en vont à huit heures du matin. Ils se disent auteurs; mais je ne sais pas où ni quand ils travaillent.

En parlant ainsi, la portière avait conduit Godefroid par un de ces affreux escaliers de briques et de bois, si mal mariés qu'on ne sait si c'est le bois qui veut quitter la brique ou les briques qui s'ennuient d'être prises dans le bois, et alors ces deux matériaux se fortifient l'un contre l'autre par des provisions de poussière en été, de boue en hiver. Les murs en plâtre fendillé offraient aux regards plus d'inscriptions que l'Académie des Belles-Lettres n'en a inventé*. La portière s'arrêta sur le premier palier.

— Voici, monsieur, deux chambres contiguës et très-propres qui donnent sur le carré de monsieur Bernard. C'est le vieux monsieur en question, un homme bien comme il faut. C'est un monsieur décoré, mais qui a eu des malheurs, à ce qu'il paraît, car il ne porte jamais son décor... Ils ont d'abord été servis par un domestique qui était de la province, et ils l'ont renvoyé il y a de ça trois ans... Le jeune fils de la dame suffit pour lors à tout : il fait le ménage...

Godefroid fit un geste.

— Oh ! s'écria la portière, soyez tranquille, ils ne vous diront rien, ils ne parlent à personne. Ce monsieur est là depuis la révolution de juillet, il est venu en 1831... C'est des gens de province qui auront été ruinés par le changement de gouvernement; ils sont fiers, ils sont taciturnes comme des poissons... Depuis quatre ans, monsieur, ils n'ont pas accepté de moi le plus petit service, de peur d'avoir à le payer... Cent sous au jour de l'an, voilà tout ce que je gagne avec eux... Parlez-moi des auteurs ! j'ai dix francs par mois rien que pour dire qu'ils sont déménagés du dernier terme à tous ceux qui viennent les demander.

Ce bavardage fit espérer à Godefroid un allié dans cette portière, qui lui dit, tout en lui vantant la salubrité des deux chambres et des deux cabinets, qu'elle n'était pas portière, mais bien la femme de confiance du propriétaire, pour qui elle gérait en quelque sorte la maison.

— On peut avoir confiance en moi, monsieur, allez ! car madame Vauthier aimerait mieux ne rien avoir que d'avoir un sou à autrui !

Madame Vauthier fut bientôt d'accord avec Godefroid, qui ne voulut louer ce logement qu'au mois et meublé. Ces misérables chambres d'étudiants ou d'auteurs malheureux se louaient meublées ou non meublées. Les vastes greniers qui s'étendaient sur tout le bâtiment contenaient les meubles. Mais monsieur Bernard avait meublé lui-même le logement qu'il occupait.

En faisant causer la dame Vauthier, Godefroid devina que son ambition était de tenir une pension bourgeoise; mais, depuis cinq ans, elle n'avait pu rencontrer dans ses locataires un seul commensal. Elle demeurait au rez-de-chaussée sur le boulevard, et gardait ainsi elle-même la maison, à l'aide d'un gros chien, d'une grosse servante et d'un petit domestique qui faisait les bottes, les chambres et les commissions, deux pauvres gens comme elle, en harmonie avec la misère de la maison, avec celle des lo-

cataires, avec l'air sauvage et désolé du jardin qui précédait la maison.

Tous deux étaient des enfants abandonnés de leurs familles, et à qui la veuve Vauthier donnait la nourriture pour tous gages, et quelle nourriture! Le garçon, que Godefroid entrevit, portait une blouse déguenillée pour livrée, des chaussons au lieu de souliers, et dehors il allait en sabots. Ébouriffé comme un moineau qui sort de prendre un bain, les mains noires, il allait travailler à mesurer du bois dans un des chantiers du boulevard, après avoir fait le service du matin; et, après sa journée qui, chez les marchands de bois, est finie à quatre heures et demie, il reprenait ses occupations domestiques. Il allait chercher à la fontaine de l'Observatoire l'eau nécessaire à la maison, et que la veuve fournissait aux locataires, ainsi que de petites falourdes sciées et fabriquées par lui.

Népomucène, ainsi s'appelait cet esclave de la veuve Vauthier, apportait sa journée à sa maîtresse. En été, ce pauvre abandonné devenait garçon chez les marchands de vin de la barrière, les lundis et les dimanches. La veuve l'habillait alors convenablement.

Quant à la grosse fille, elle faisait la cuisine sous la direction de la veuve Vauthier, qu'elle aidait dans son industrie le reste du temps; car cette veuve avait un état, elle faisait des chaussons de lisière pour les vendeurs ambulants.

Godefroid apprit tous ces détails en une heure de temps, car la veuve le promena partout, lui montra la maison en lui en expliquant la transformation. Jusqu'en 1828, une magnanerie avait été établie là, moins pour faire de la soie que pour obtenir ce qu'on nomme de la graine. Onze arpents plantés en mûriers dans la plaine de Montrouge, et trois arpents rue de l'Ouest, convertis plus tard en maisons, avaient alimenté cette fabrique d'œufs de vers à soie. Au moment où la veuve expliquait à Godefroid que monsieur Barbet, qui prêtait de l'argent à un Italien

nommé Fresconi, l'entrepreneur de cette fabrique, n'avait recouvré ses fonds hypothéqués sur les constructions et les terrains que par la vente de ces trois arpents, qu'elle lui montrait de l'autre côté de la rue Notre-Dame-des-Champs, un grand vieillard sec, dont les cheveux étaient entièrement blancs, se montra dans le bout de la rue qui aboutit au carrefour de la rue de l'Ouest.

— Ah! bien! il arrive à propos! s'écria la Vauthier; tenez, voilà votre voisin, monsieur Bernard... — Monsieur Bernard, lui dit-elle dès que le vieillard fut à portée de l'entendre, vous ne serez plus seul, voici monsieur qui vient de louer le logement en face du vôtre...

Monsieur Bernard leva les yeux sur Godefroid dans une appréhension qu'il était facile de pénétrer, il avait l'air de se dire :

— Le malheur que je craignais est donc enfin arrivé...

— Monsieur, dit-il à haute voix, vous comptez demeurer ici?

— Oui, monsieur, répondit honnêtement Godefroid. Ce n'est pas l'asile des gens qui font partie des heureux du monde, et c'est ce que j'ai trouvé de moins cher dans le quartier. Madame Vauthier n'a pas la prétention de loger des millionnaires... Adieu, ma bonne madame Vauthier, disposez tout de manière à ce que je puisse m'installer ce soir à six heures; je reviendrai très-exactement à cette heure-là.

Et Godefroid se dirigea vers le carrefour de la rue de l'Ouest, en allant avec lenteur, car l'anxiété peinte sur la physionomie du grand vieillard sec lui fit croire qu'ils allaient avoir ensemble une explication. En effet, après quelque hésitation, monsieur Bernard retourna sur ses pas et marcha de manière à rejoindre Godefroid. — Le vieux mouchard! il va l'empêcher de revenir... se dit la dame Vauthier, voilà deux fois qu'il me joue ce tour-là... Mais patience! dans cinq jours, il doit payer son loyer, et s'il ne le solde pas *recta,* je le flanque à la porte. Monsieur

Barbet est une espèce de tigre qu'on n'a pas besoin d'exciter, et... Mais je voudrais bien savoir ce qu'il leur dit... Félicité!... Félicité! grosse gaupe! arriveras-tu?... cria la veuve de sa voix rèche et formidable, car elle avait pris sa petite voix flûtée pour parler avec Godefroid.

La servante, grosse fille rousse et louche, accourut.

— Veille bien à tout ici pour quelques instants, m'entends-tu?... je reviens dans cinq minutes.

Et la dame Vauthier, ancienne cuisinière du libraire Barbet, un des plus durs prêteurs à la petite semaine, se glissa sur les pas de ses deux locataires, de manière à les épier de loin, et à pouvoir retrouver Godefroid lorsque la conversation entre monsieur Bernard et lui serait finie.

Monsieur Bernard allait lentement, comme un homme indécis ou comme un débiteur qui cherche des raisons à donner à un créancier qui vient de le quitter dans de mauvaises dispositions.

Godefroid, quoiqu'en avant de cet inconnu, le regardait en feignant d'examiner le quartier. Aussi, ne fut-ce qu'au milieu de la grande allée du jardin du Luxembourg que monsieur Bernard aborda Godefroid.

— Pardon, monsieur, dit monsieur Bernard en saluant Godefroid qui lui rendit son salut; mille pardons de vous arrêter, sans avoir l'honneur d'être connu de vous; mais votre dessein de loger dans l'affreuse maison où je me trouve est-il bien arrêté?

— Mais, monsieur...

— Oui, reprit le vieillard en interrompant Godefroid par un geste d'autorité, je sais que vous pouvez me demander à quel titre je me mêle de vos affaires, de quel droit je vous interroge... Écoutez, monsieur, vous êtes jeune, et je suis bien vieux, j'ai plus que mon âge, et je suis âgé déjà de soixante-sept ans, on m'en donnerait quatre-vingts... L'âge et les malheurs autorisent bien des choses, puisque la loi exempte les septuagénaires de certains services publics; mais je ne vous parle pas des droits

qu'ont les têtes blanchies; il s'agit de vous. Savez-vous que le quartier où vous voulez demeurer est désert à huit heures du soir, et que l'on y court des dangers, dont le moindre est d'être volé?... Avez-vous fait attention à ces espaces sans habitations, à ces cultures, à ces jardins?... Vous pouvez me dire que j'y demeure : mais moi, monsieur, je ne sors plus de chez moi passé six heures du soir... Vous me ferez observer qu'il y a deux jeunes gens logés au second étage, au-dessus de l'appartement que vous allez prendre... Mais, monsieur, ces deux pauvres gens de lettres sont sous le coup de lettres de change, poursuivis par des créanciers; ils se cachent, et, partis au jour, ils reviennent à minuit, ne craignant ni les voleurs, ni les assassins; d'ailleurs ils vont toujours ensemble et sont armés... C'est moi qui leur ai obtenu de la préfecture de police l'autorisation de porter des armes...

— Hé! monsieur, dit Godefroid, je ne crains pas les voleurs, par des raisons semblables à celles qui rendent ces messieurs invulnérables, et j'ai pour la vie un si grand mépris, que si l'on m'assassinait par erreur, je bénirais le meurtrier...

— Vous n'avez cependant pas l'air d'être très-malheureux, répliqua le vieillard qui avait examiné Godefroid.

— J'ai tout au plus de quoi vivre, de quoi manger du pain, et je suis venu là, monsieur, à cause du silence qui y règne. Mais, puis-je vous demander quel intérêt vous avez à m'éloigner de cette maison?

Le grand vieillard hésitait à répondre; il voyait venir madame Vauthier; mais Godefroid, qui l'examinait attentivement, fut surpris du degré de maigreur auquel les chagrins, la faim peut-être, peut-être le travail, l'avaient fait arriver; il y avait trace de toutes ces causes d'affaiblissement sur cette figure où la peau desséchée se collait avec ardeur sur les os, comme si elle avait été exposée aux feux de l'Afrique. Le front haut et d'un aspect menaçant, abritait sous sa coupole deux yeux d'un bleu d'acier, deux

yeux froids, durs, sagaces et perspicaces comme ceux des Sauvages, mais meurtris par un profond cercle noir très-ridé. Le nez grand, long et mince, et le menton très-relevé, donnaient à ce vieillard une ressemblance avec le masque si connu, si populaire attribué à don Quichotte; mais c'était don Quichotte méchant, sans illusions, un don Quichotte terrible.

Ce vieillard, malgré cette sévérité générale, laissait percer la crainte et la faiblesse que prête l'indigence à tous les malheureux. Ces deux sentiments produisaient comme des lézardes dans cette face construite si solidement que le pic dévastateur de la misère semblait s'y ébrécher. La bouche était éloquente et sérieuse. Don Quichotte se compliquait du président de Montesquieu.

Tout le vêtement était de drap noir, mais de drap qui montrait la corde. L'habit, de coupe ancienne, le pantalon, montraient quelques reprises maladroitement travaillées. Les boutons venaient d'être renouvelés. L'habit boutonné jusqu'au menton, ne laissait pas voir la couleur du linge, et la cravate d'un noir rougi cachait l'industrie d'un faux col. Ce noir, porté depuis longues années, puait la misère. Mais le grand air de ce vieillard mystérieux, sa démarche, la pensée qui habitait son front et se manifestait dans ses yeux, excluaient l'idée de pauvreté. L'observateur eût hésité à classer ce Parisien.

Monsieur Bernard paraissait tellement absorbé qu'il pouvait être pris pour un professeur du quartier, pour un savant plongé dans des méditations jalouses et tyranniques; aussi Godefroid fut-il pris d'un violent intérêt et d'une curiosité que sa mission de bienfaisance aiguillonnait encore.

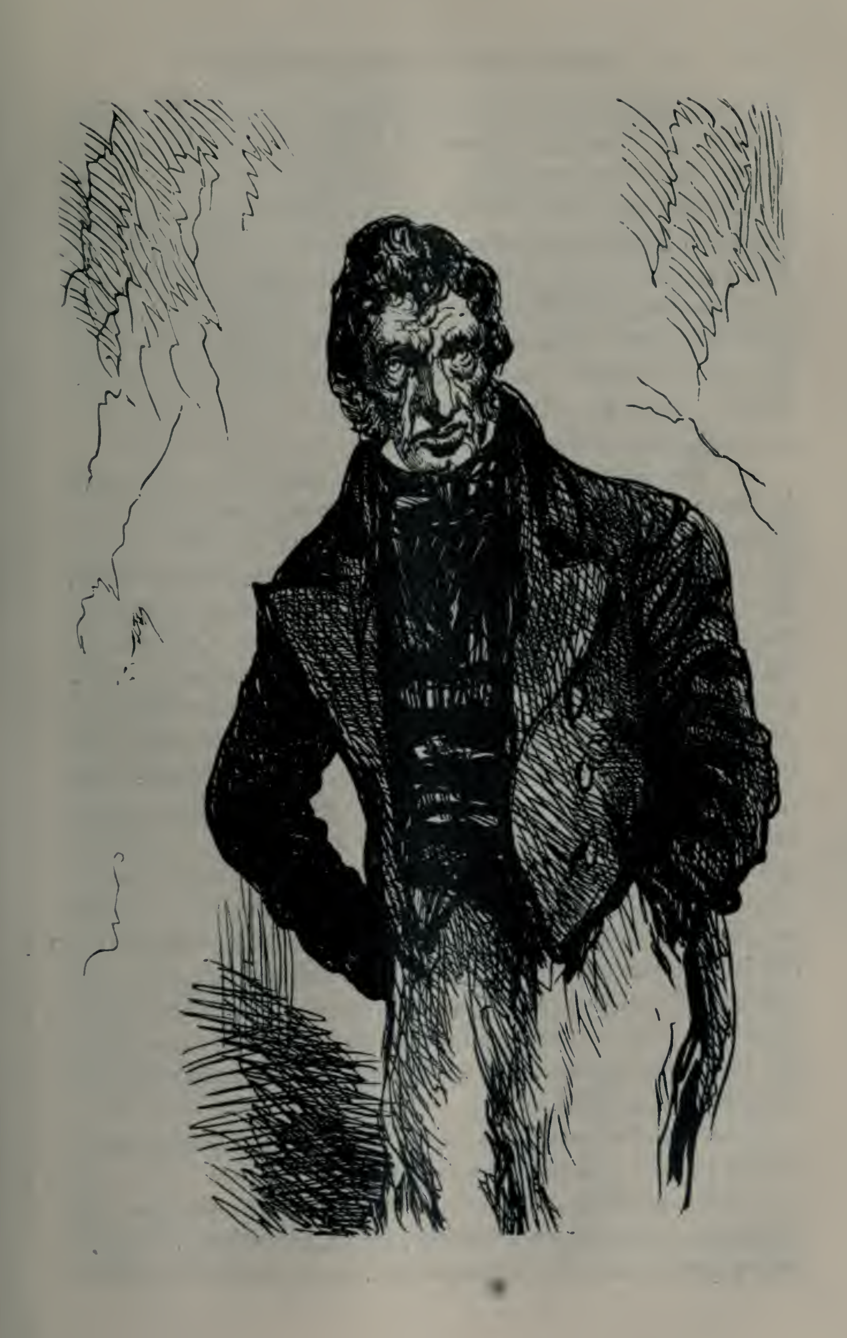
— Monsieur, si j'étais sûr que vous cherchiez le silence et la retraite, je vous dirais : Logez-vous près de moi, reprit le vieillard en continuant. — Louez cet appartement, dit-il en élevant la voix de manière à se faire entendre de la Vauthier qui passait et qui l'écoutait en effet. Je suis

père, monsieur, et je n'ai plus au monde que ma fille et son fils pour m'aider à supporter les misères de la vie; or, ma fille a besoin de silence et d'une absolue tranquillité... Tous ceux qui sont venus jusqu'à présent pour se loger dans l'appartement que vous voulez prendre, se sont rendus aux raisons et à la prière d'un père au désespoir; il leur était indifférent de se loger dans telle ou telle rue d'un quartier vraiment désert, et où les logements à bon marché ne manquent pas plus que les pensions à des prix modérés. Mais je vois en vous une volonté bien arrêtée, et je vous en supplie, monsieur, ne me trompez pas; car, autrement, je serais forcé de partir, et d'aller hors barrière... D'abord, un déménagement peut me coûter la vie de ma fille, dit-il d'une voix altérée; puis, ô qui sait si les médecins qui déjà viennent voir ma fille pour l'amour de Dieu, voudront passer les barrières!...

Si cet homme avait pu pleurer, il aurait eu les joues couvertes de larmes en disant ces dernières paroles; mais, selon une expression devenue aujourd'hui vulgaire, il eut des larmes dans la voix, et se couvrit le front de sa main, qui ne laissait voir que des os et des muscles.

— Quelle maladie a donc madame votre fille? demanda Godefroid d'un air insinuant et sympathique.

— Une maladie terrible à laquelle les médecins donnent tous les noms, ou, pour mieux dire, qui n'a pas de nom... Ma fortune a passé... Il se reprit pour dire avec un de ces gestes qui n'appartiennent qu'aux malheureux : Le peu d'argent que j'avais, car je me suis trouvé sans fortune en 1830, renversé d'une haute position, enfin tout ce que je possédais a été dévoré promptement par ma fille, qui déjà, monsieur, avait ruiné sa mère et la famille de son mari... Aujourd'hui, la pension que je touche suffit à peine à payer les nécessités de l'état où se trouve ma pauvre sainte fille... Elle a usé chez moi la faculté de pleurer... J'ai subi mille tortures. Monsieur, je suis de granit pour n'être pas mort, ou, plutôt, Dieu conserve le



père à l'enfant pour qu'elle ait une garde, une providence, car sa mère est morte à la peine... Ah! vous êtes venu, jeune homme, dans le moment où le vieil arbre qui n'a jamais plié sent la hache de la misère, aiguisée par la douleur, entamer le cœur... Et moi, qui n'ai jamais proféré de plaintes, je vais vous parler de cette maladie, afin de vous empêcher de venir dans cette maison, ou, si vous persistez, pour vous montrer la nécessité de ne pas troubler notre repos... En ce moment, monsieur, ma fille aboie comme un chien, jour et nuit...

— Elle est folle! dit Godefroid.

— Elle a toute sa raison, et c'est une sainte, répondit le vieillard. Vous allez tout-à-l'heure croire que je suis fou, quand je vous aurai tout dit. Monsieur, ma fille unique est née d'une mère qui jouissait d'une excellente santé. Je n'ai dans ma vie aimé qu'une seule femme, c'était la mienne; je l'ai choisie. J'ai fait un mariage d'inclination en épousant la fille d'un des plus braves colonels de la Garde impériale, un Polonais, ancien officier d'ordonnance de l'Empereur, le brave général Tarlowski. Les fonctions que j'exerçais exigent une grande pureté de mœurs; mais je n'ai pas le cœur fait à loger beaucoup de sentiments, et j'ai fidèlement aimé ma femme, qui méritait un pareil amour. Je suis père comme j'ai été mari, c'est tout vous dire en un mot. Ma fille n'a jamais quitté sa mère, et jamais enfant n'a vécu plus chastement, plus chrétiennement que cette chère fille. Elle est née plus que jolie, belle; et son mari, jeune homme de mœurs duquel j'étais sûr, car il était le fils d'un de mes amis, un président de cour royale, n'a pu, certes, contribuer en rien à la maladie de ma fille.

Godefroid et monsieur Bernard firent une pause involontaire en se regardant tous deux.

— Le mariage, vous le savez, change quelquefois beaucoup les jeunes personnes, reprit le vieillard. La première grossesse s'est bien passée, et a produit un fils,

mon petit-fils, qui demeure avec moi maintenant, seul rejeton de deux familles qui se sont alliées. La seconde grossesse fut accompagnée de symptômes si extraordinaires, que les médecins, étonnés tous, les ont attribués à la bizarrerie des phénomènes qui se manifestent quelquefois dans cet état, et qu'ils consignent aux fastes de la science. Ma fille accoucha d'un enfant mort, et, à la lettre, tordu, étouffé par des mouvements intérieurs. La maladie commençait, la grossesse n'y était pour rien... Peut-être êtes-vous étudiant en médecine?

Godefroid fit un geste qui pouvait s'interpréter par une affirmation, tout aussi bien que par une négation.

— Après cet accouchement terrible, laborieux, reprit monsieur Bernard, un accouchement, monsieur, qui fit une impression si violente sur mon gendre, qu'il a commencé la mélancolie dont il est mort, ma fille, deux ou trois mois après, se plaignit d'une faiblesse générale qui affectait particulièrement les pieds, lesquels, selon son expression, lui paraissaient être comme du coton. Cette atonie s'est changée en paralysie; mais quelle paralysie, monsieur! On peut plier les pieds à ma fille sous elle, les tordre sans qu'elle le sente. Le membre existe et n'a en apparence ni sang, ni muscles, ni os. Cette affection, qui ne se rapporte à rien de connu, a gagné les bras, les mains, et nous avons cru à quelque maladie de l'épine dorsale. Médecins et remèdes n'ont fait qu'empirer cet état, et ma pauvre fille ne pouvait plus bouger sans se démettre, soit les reins, soit les épaules ou les bras. Nous avons eu pendant long-temps, chez nous, un excellent chirurgien, presque à demeure, occupé, de concert avec le médecin ou les médecins (car il nous en est venu par curiosité), à remettre les membres à leur place... le croiriez-vous, monsieur? trois ou quatre fois par jour!... Ah!... Cette maladie a tant de formes, que j'oubliais de vous dire que, durant la période de faiblesse, avant la paralysie des membres, il s'est manifesté chez ma fille les

cas de catalepsie les plus bizarres... Vous savez ce qu'est la catalepsie. Ainsi, elle restait les yeux ouverts, immobiles, quelques jours, dans la position où cet état la prenait. Elle a subi les faits les plus monstrueux de cette affection, et elle a eu jusqu'à des attaques de tétanos. Cette phase de la maladie m'a suggéré l'idée d'employer le magnétisme à sa guérison, lorsque je la vis paralysée si singulièrement. Ma fille, monsieur, fut d'une clairvoyance miraculeuse; son âme a été le théâtre de tous les prodiges du somnambulisme, comme son corps est le théâtre de toutes les maladies...

Godefroid se demanda en lui-même si le vieillard avait toute sa raison.

— Vraiment, moi qui, nourri de Voltaire, de Diderot et d'Helvétius, suis un enfant du dix-huitième siècle, dit-il en continuant, sans faire attention à l'expression des yeux de Godefroid, qui suis un fils de la Révolution, je me moquais de tout ce que l'Antiquité et le Moyen-Age racontent des possédés; eh! bien, monsieur, la possession peut seule expliquer l'état dans lequel est mon enfant. Somnambule, elle n'a jamais pu nous dire la cause de ses souffrances; elle ne les voyait point, et toutes les méthodes de traitement qu'elle nous a dictées, quoique scrupuleusement suivies, ne lui firent aucun bien. Par exemple, elle voulut être enveloppée dans un porc fraîchement égorgé; puis elle ordonna de lui plonger dans les jambes des pointes de fer aimanté fortement et rougi au feu... de faire fondre le long de son dos de la cire à cacheter...

Et quels désastres, monsieur! Les dents sont tombées! Elle devient sourde, puis muette; et puis, après six mois de mutisme absolu, de surdité complète, tout-à-coup l'ouïe et la parole lui reviennent. Elle a recouvré capricieusement, comme elle le perd, l'usage de ses mains; mais les pieds sont, depuis sept ans, demeurés perclus. Elle a subi des symptômes et des attaques d'hydrophobie

bien prononcés, bien caractérisés. Non-seulement la vue de l'eau, le bruit de l'eau, l'aspect d'un verre, d'une tasse, la mettaient en fureur, mais encore elle a contracté l'aboiement des chiens, un aboiement mélancolique, les hurlements qu'ils font entendre lorsqu'on joue de l'orgue. Elle a été plusieurs fois à l'agonie et administrée, et elle revenait à la vie pour souffrir avec toute sa raison, avec toute sa clarté d'esprit; car les facultés de l'âme et du cœur sont encore inattaquées... Si elle a vécu, monsieur, elle a causé la mort de son mari, de sa mère, qui n'ont pas pu supporter de pareilles crises... Hélas! monsieur... ce que je vous dis là n'est rien! Toutes les fonctions naturelles sont perverties, et la médecine peut seule vous expliquer les étranges aberrations des organes... Et c'est dans cet état que j'ai dû l'amener de province à Paris, en 1829; car les deux ou trois médecins célèbres de Paris à qui je me suis adressé, Desplein, Bianchon et Haudry, tous ont cru qu'on voulait les mystifier. Le magnétisme était alors très-énergiquement nié par les académies; et sans mettre la bonne foi des médecins de la province et la mienne en doute, ils supposaient une inobservation, ou si vous voulez, une exagération assez commune dans les familles ou chez les malades. Mais ils ont été forcés de changer d'avis, et c'est à ces phénomènes que sont dues les recherches faites dans ces derniers temps sur les maladies nerveuses, car ils ont classé cet état bizarre dans les *névroses*. La dernière consultation que ces messieurs ont faite a eu pour résultat de supprimer la médecine; ils ont décidé qu'il fallait suivre la nature, l'étudier; et, depuis, je n'ai plus eu qu'ur médecin, le dernier est le médecin des pauvres de ce quartier. Il suffit, en effet, de faciliter les douleurs, de les pallier, puisqu'on n'en connaît pas les causes.

Ici le vieillard s'arrêta comme oppressé de cette épouvantable confidence.

— Depuis cinq ans, reprit-il, ma fille vit dans des alternatives de mieux et de rechutes continuelles; mais

aucun phénomène nouveau ne s'est produit. Elle souffre plus ou moins par le fait de ces attaques nerveuses si variées que je vous ai brièvement indiquées; mais les jambes et la perturbation des fonctions naturelles sont constantes. La gêne où nous sommes, et qui n'a fait que s'accroître, nous a forcés de quitter l'appartement que j'avais pris, en 1829, dans le quartier du faubourg du Roule; et comme ma fille ne peut supporter le changement, que deux fois déjà j'ai failli la perdre en l'emmenant à Paris et en la transportant du quartier Beaujon ici, j'ai sur-le-champ pris le logement où je suis, en prévision des malheurs qui n'ont pas tardé long-temps à fondre sur moi; car, après trente ans de service, l'on m'a fait attendre le règlement de ma pension jusqu'en 1833. Ce n'est que depuis six mois que je la touche, et le nouveau Gouvernement a joint à tant de rigueurs celle de ne m'accorder que le minimum.

Godefroid fit un geste d'étonnement qui demandait une confidence totale, et le vieillard le comprit ainsi, car il répondit sur-le-champ, non sans laisser échapper un regard accusateur vers le ciel :

— Je suis une des mille victimes des réactions politiques. Je cache un nom objet de bien des vengeances, et si les leçons de l'expérience ne doivent pas toujours être perdues d'une génération à l'autre, souvenez-vous, jeune homme, de ne jamais vous prêter aux rigueurs d'aucune politique... Non que je me repente d'avoir fait mon devoir, ma conscience est parfaitement en repos, mais les pouvoirs aujourd'hui n'ont plus cette solidarité qui lie les gouvernements entre eux, quoique différents; et si l'on récompense le zèle, c'est l'effet d'une peur passagère. L'instrument dont on s'est servi, quelque fidèle qu'il soit, est tôt ou tard entièrement oublié. Vous voyez en moi l'un des plus fermes soutiens du gouvernement des Bourbons de la branche aînée, comme je le fus du pouvoir impérial, et je suis dans la misère! Trop fier pour tendre la

main, jamais on ne songera que je souffre des maux inouïs. Il y a cinq jours, monsieur, le médecin du quartier qui soigne ma fille, ou, si vous voulez, qui l'observe, m'a dit qu'il était hors d'état de guérir une maladie dont les formes variaient tous les quinze jours. Selon lui, les névroses sont le désespoir de la médecine, car les causes s'en trouvent dans un système inexplorable. Il m'a dit d'avoir recours à un médecin juif qui passe pour un empirique; mais il m'a fait observer que c'était un étranger, un Polonais réfugié, que les médecins sont très-jaloux de quelques cures extraordinaires dont on parle beaucoup, et que certaines personnes le croient très-savant, très-habile. Seulement il est exigeant, défiant, il choisit ses malades, il ne perd pas son temps; enfin, il est... communiste... il se nomme Halpersohn. Mon petit-fils est allé déjà voir ce médecin deux fois inutilement, car nous n'avons pas encore eu sa visite, je comprends pourquoi!...

— Pourquoi? dit Godefroid.

— Oh! mon petit-fils, qui a seize ans, est encore plus mal vêtu que je le suis; et, le croiriez-vous, monsieur, je n'ose pas me présenter chez ce médecin : ma mise est trop peu d'accord avec ce qu'on attend d'un homme de mon âge, sérieux comme je le suis. S'il voit le grand-père dénué comme le voilà, lorsque le petit-fils s'est montré tout aussi mal, le médecin donnera-t-il à ma fille les soins nécessaires? Il agira comme on agit avec les pauvres... Et pensez, mon cher monsieur, que j'aime ma fille pour toutes les douleurs qu'elles m'a faites, de même que je l'aimais jadis pour toutes les félicités qu'elle me prodiguait. Elle est devenue angélique. Hélas! ce n'est plus qu'une âme, une âme qui rayonne sur son fils et sur moi; le corps n'existe plus, car elle a vaincu la douleur... Jugez quel spectacle pour un père! Le monde pour ma fille, c'est sa chambre! il y faut des fleurs qu'elle aime; elle lit beaucoup; et, quand elle a l'usage de ses mains, elle tra-

vaille comme une fée... Elle ignore la profonde misère dans laquelle nous sommes plongés... Aussi notre existence est-elle si bizarre que nous ne pouvons admettre personne chez nous... Me comprenez-vous bien, monsieur? Devinez-vous qu'un voisin est impossible? Je lui demanderais tant de choses que je lui aurais trop d'obligations, et il me serait impossible de m'acquitter. D'abord le temps me manque pour tout : je fais l'éducation de mon petit-fils, et je travaille tant, tant, monsieur, que je ne dors pas plus de trois ou quatre heures par nuit.

— Monsieur, dit Godefroid en interrompant le vieillard qu'il avait écouté patiemment, en l'observant avec une douloureuse attention, je serai votre voisin, et je vous aiderai...

Le vieillard laissa échapper un geste de fierté, d'impatience même, car il ne croyait à rien de bon des hommes.

— Je vous aiderai, reprit Godefroid en prenant les mains au vieillard et les lui serrant avec une pieuse affection; mais comme je puis vous aider... Écoutez-moi. Que comptez-vous faire de votre petit-fils?

— Il va bientôt entrer à l'École de Droit, car il prendra la carrière du Palais.

— Votre petit-fils vous coûtera six cents francs par an alors...

Le vieillard garda le silence.

— Moi, dit Godefroid en continuant après une pause, je n'ai rien, mais je puis beaucoup; je vous aurai le médecin juif! Et si votre fille est guérissable, elle sera guérie. Nous trouverons le moyen de récompenser cet Halpersohn.

— Oh! si ma fille était guérie, je ferais un sacrifice que je ne puis faire qu'une fois! s'écria le vieillard. Je vendrais la poire conservée pour la soif!

— Vous garderez la poire...

— Oh! la jeunesse! la jeunesse!... s'écria le vieillard en branlant la tête... Adieu, monsieur, ou plutôt au re-

voir. Voici l'heure de la bibliothèque, et comme j'ai vendu tous mes livres, je suis forcé d'y aller tous les jours pour mes travaux... Je vous tiens compte de ce bon mouvement que vous venez d'avoir; mais nous verrons si vous m'accordez les ménagements que je dois demander à mon voisin. Voilà tout ce que j'attends de vous...

— Oui, laissez-moi, monsieur, être votre voisin; car, voyez-vous, Barbet n'est pas homme à subir des non-valeurs pendant long-temps, et vous pourriez rencontrer un plus mauvais compagnon de misère que moi... Maintenant je ne vous demande pas de croire en moi, mais de me permettre de vous être utile...

— Et dans quel intérêt? s'écria le vieillard qui se disposait à descendre les marches du cloître des Chartreux par où l'on passait alors de la grande allée du Luxembourg dans la rue d'Enfer*.

— N'avez-vous donc dans vos fonctions obligé personne?

Le vieillard regarda Godefroid les sourcils contractés, les yeux pleins de souvenirs, comme un homme qui compulse le livre de sa vie en y cherchant l'action à laquelle il pourrait devoir une si rare reconnaissance, et il se retourna froidement, après un salut empreint de doute.

— Allons, pour une première entrevue, il ne s'est pas extrêmement effarouché, se dit l'Initié.

Godefroid se rendit aussitôt rue d'Enfer, à l'adresse indiquée par monsieur Alain, et y trouva le docteur Berton, homme froid et sévère, qui l'étonna beaucoup en lui assurant l'exactitude de tous les détails donnés par monsieur Bernard sur la maladie de sa fille; et il obtint l'adresse d'Halpersohn.

Ce médecin polonais, devenu depuis si célèbre, demeurait alors à Chaillot, rue Marbeuf, dans une petite maison isolée, où il occupait le premier étage. Le général Roman Tarnowicki logeait au rez-de-chaussée, et les domestiques de ces deux réfugiés habitaient les combles de

ce petit hôtel, qui n'avait qu'un étage. Godefroid ne vit pas cette fois le docteur, il apprit qu'il était allé assez loin en province, appelé par un riche malade; mais il fut presque content de ne pas le rencontrer; car dans sa précipitation, il avait oublié de se munir d'argent et fut obligé de retourner à l'hôtel de La Chanterie pour en prendre chez lui.

Ces courses et le temps de dîner à un restaurant de la rue de l'Odéon firent atteindre à Godefroid l'heure où il devait entrer en possession de son logement, au boulevard du Mont-Parnasse. Rien n'était plus misérable que le mobilier avec lequel madame Vauthier avait garni les deux chambres. Il semblait que cette femme eût pour habitude de louer des logements qu'on n'habitait pas. Évidemment, le lit, les chaises, les tables, la commode, le secrétaire, les rideaux provenaient de ventes faites par autorité de justice, où l'usurier les avait gardés pour son compte, en n'en trouvant pas la valeur intrinsèque, cas assez fréquent.

Madame Vauthier, les poings sur les hanches, attendait des remercîments; elle prit donc le sourire de Godefroid pour un sourire de surprise.

— Ah! je vous ai choisi tout ce que nous avons de plus beau, mon cher monsieur Godefroid, dit-elle d'un air triomphant... Voilà de jolis rideaux de soie et un lit en acajou *qui n'est pas piqué des vers!*... il a appartenu au prince de Wissembourg, et vient de son hôtel. Quand il a quitté la rue Louis-le-Grand, en 1809, j'étais fille de cuisine chez lui... De là, je suis entrée pour lors chez mon propriétaire.

Godefroid arrêta le flux des confidences en payant son mois d'avance et donna, d'avance aussi, les six francs qu'il devait à madame Vauthier pour qu'elle fît son ménage. En ce moment il entendit aboyer, et s'il n'avait pas été prévenu par monsieur Bernard, il aurait pu croire que son voisin gardait un chien chez lui.

— Est-ce que ce chien-là jappe la nuit?...

— Oh! soyez tranquille, monsieur, prenez patience, il n'y a plus que cette semaine à souffrir. Monsieur Bernard ne pourra pas payer son terme et il sera mis dehors... Mais c'est des gens bien singuliers, allez! Je n'ai jamais vu leur chien. Ce chien est des mois, qu'est-ce que je dis des mois? des six mois sans qu'on l'entende! c'est à croire qu'ils n'ont pas de chien. Cet animal ne quitte pas la



chambre de la dame... Il y a une dame bien malade, allez? Elle n'est pas sortie de sa chambre depuis qu'elle est entrée... Le vieux monsieur Bernard travaille beaucoup, et son fils aussi, qui est externe au collége Louis-le-Grand, où il achève sa philosophie, à seize ans! C'est crâne, ça! mais aussi ce petit môme travaille comme un enragé!... Vous allez les entendre déménager les fleurs qui sont chez la dame, car ils ne mangent que du pain, le grand-père et le petit-fils, mais ils achètent des fleurs et des friandises pour la dame... Il faut que cette dame soit bien mal, pour ne pas être sortie d'ici depuis qu'elle y est entrée; et, à entendre monsieur Berton, le

médecin qui vient la voir, elle n'en sortira que les pieds en avant.

— Et que fait-il, ce monsieur Bernard?

— C'est un savant, à ce qu'il paraît; car il écrit, il va travailler aux bibliothèques, et monsieur lui prête de l'argent sur ce qu'il compose.

— Qui! monsieur?

— Mon propriétaire, monsieur Barbet, l'ancien libraire, il était établi depuis seize ans. C'est un Normand qui vendait de la salade dans les rues et qui s'est mis bouquiniste, en 1818, sur les quais, puis il a eu une petite boutique, et il est maintenant bien riche... C'est une manière de juif qui fait trente-six métiers, puisqu'il était comme associé avec l'Italien qui a bâti cette baraque pour loger des vers à soie...

— Ainsi cette maison est le refuge des auteurs malheureux? dit Godefroid.

— Est-ce que monsieur aurait le malheur d'en être un? demanda la veuve Vauthier.

— Je n'en suis qu'au début, répondit Godefroid.

— Oh! mon cher monsieur, pour le mal que je vous veux, restez-en là... Journaliste, par exemple, je ne dis pas...

Godefroid ne put s'empêcher de rire, et il souhaita le bonsoir à cette cuisinière qui, sans le savoir, représentait la bourgeoisie. En se couchant dans cette affreuse chambre carrelée en briques rouges qui n'avaient pas seulement été mises en couleur, et tendue d'un papier à sept sous le rouleau, Godefroid regretta non-seulement son petit appartement de la rue Chanoinesse, mais encore la société de madame de La Chanterie. Il sentit en son âme un grand vide. Il avait déjà pris des habitudes d'esprit, et il ne se souvint pas d'avoir éprouvé de pareils regrets pour quoi que ce soit de sa vie antérieure. Cette comparaison si courte fut d'un effet prodigieux sur son âme; il comprit que nulle vie ne pouvait valoir celle qu'il voulait

embrasser, et sa résolution de devenir un émule du bon père Alain fut inébranlable. Sans avoir la vocation, il eut la volonté.

Le lendemain, Godefroid, habitué par sa nouvelle vie à se lever de très-grand matin, vit par sa fenêtre un jeune homme d'environ dix-sept ans, vêtu d'une blouse, qui revenait sans doute d'une fontaine publique en tenant une cruche pleine d'eau dans chaque main. La figure de ce jeune homme, qui ne se savait pas vu, laissait paraître ses sentiments, et jamais Godefroid n'avait rien observé de si naïf, mais aussi rien de si triste. Les grâces de la jeunesse étaient comprimées par la misère, par l'étude et par de grandes fatigues physiques. Le petit-fils de monsieur Bernard était remarquable par un teint d'une excessive blancheur, que rehaussaient encore des cheveux très-bruns. Il fit trois voyages; au dernier, il vit décharger une voie de bois neuf que Godefroid avait demandée la veille, car l'hiver tardif de 1838 commençait à se faire sentir, et il avait neigé légèrement pendant la nuit.

Népomucène, qui venait de commencer sa journée en allant chercher ce bois, sur lequel madame Vauthier avait prélevé largement sa redevance, causait avec le jeune homme, en attendant que le scieur lui eût fourni la charge qu'il allait monter. Il était facile de deviner que le froid venu subitement causait des inquiétudes au petit-fils de monsieur Bernard, et que la vue de ce bois, autant que l'aspect du ciel grisâtre, lui rappelait la nécessité de faire sa provision. Mais tout-à-coup le jeune homme, comme s'il se fût reproché de perdre un temps précieux, reprit ses deux cruches et rentra précipitamment dans la maison. Il était en effet sept heures et demie, et en les entendant sonner à la cloche du couvent de la Visitation, il songea qu'il fallait être au collége Louis-le-Grand à huit heures et demie.

Au moment où le jeune homme rentra, Godefroid allait ouvrir à madame Vauthier qui venait apporter du

feu à son nouveau locataire, en sorte que Godefroid fut témoin d'une scène qui eut lieu sur le palier. Un jardinier du voisinage, après avoir sonné plusieurs fois à la porte de monsieur Bernard, sans avoir fait venir personne, car sa sonnette était enveloppée de papier, eut une dispute assez grossière avec le jeune homme en lui demandant de l'argent dû pour la location des fleurs qu'il fournissait. Comme ce créancier élevait la voix, monsieur Bernard parut.

— Auguste, dit-il à son petit-fils, habille-toi, l'heure d'aller au collége est venue.

Il prit les deux cruches et les rentra dans la première pièce de son appartement où se voyaient des fleurs dans des jardinières, puis il ferma la porte et revint parler au jardinier. La porte de Godefroid était ouverte, car Népomucène avait commencé ses voyages et entassait le bois dans la première pièce. Le jardinier s'était tu devant monsieur Bernard qui, vêtu d'une robe de chambre en soie couleur violette, boutonnée jusqu'au menton, avait un air imposant.

— Vous pouvez bien nous demander ce que nous vous devons sans crier, dit monsieur Bernard.

— Soyez juste, mon cher monsieur, dit le jardinier; vous deviez me payer toutes les semaines, et voilà trois mois, dix semaines, que je n'ai rien reçu, et vous me devez cent vingt francs. Nous sommes habitués à louer nos fleurs à des gens riches qui nous donnent notre argent dès que nous le demandons, et voilà cinq fois que je viens. Nous avons nos loyers à payer, nos ouvriers, et je ne suis guère plus riche que vous. Ma femme, qui vous donnait du lait et des œufs, ne viendra pas non plus ce matin : vous lui devez trente francs, et elle aime mieux ne pas venir que de vous tourmenter, car elle est bonne, ma femme! si on l'écoutait, le commerce ne serait pas possible. C'est pour cela que moi qui n'entends pas de cette oreille-là, vous comprenez...

En ce moment, Auguste sortit, vêtu d'un méchant petit habit vert et d'un pantalon en drap de même couleur, d'une cravate noire et de bottes usées. Ces vêtements, quoique soigneusement brossés, accusaient une détresse arrivée au dernier degré, car ils étaient trop courts et trop étroits; en sorte que l'étudiant semblait devoir les faire craquer au moindre mouvement. Les coutures devenues blanches, les contours recroquevillés, les boutonnières crevées, malgré les raccommodages, y montraient aux yeux les moins exercés les ignobles stigmates de l'indigence. Cette livrée contrastait avec la jeunesse d'Auguste, qui s'en alla, mordant un morceau de pain rassis, où ses belles et fortes dents laissaient leur empreinte. Il déjeunait ainsi pendant le trajet du boulevard Mont-Parnasse à la rue Saint-Jacques, tout en tenant ses livres et ses papiers sous le bras, et coiffé d'une casquette aussi trop petite pour sa forte tête, d'où s'échappait sa magnifique chevelure noire.

En passant devant son grand-père, il échangea, mais rapidement, un regard d'une effroyable tristesse; car il le voyait aux prises avec une difficulté presque insurmontable, et dont les conséquences étaient terribles. Pour laisser place à l'élève de philosophie, le jardinier se recula jusqu'à la porte de Godefroid; et au moment où cet homme se trouvait sur la porte, Népomucène, chargé de bois, embarrassa le palier, en sorte que le créancier recula jusqu'à la fenêtre.

— Monsieur Bernard, cria la veuve Vauthier, croyez-vous que monsieur Godefroid ait loué son logement pour que vous y teniez vos séances?

— Pardon, madame, répondit le jardinier, le carré s'est trouvé plein...

— Je ne dis pas cela pour vous, monsieur Cartier, dit la veuve.

— Restez! s'écria Godefroid, en s'adressant au jardinier. Et vous, mon cher voisin, ajouta-t-il en regardant

monsieur Bernard, que cette injure atroce trouvait insensible, s'il vous convient de vous expliquer dans cette chambre avec votre jardinier, venez-y.

Le grand vieillard, hébété de douleur, jeta sur Godefroid un coup-d'œil qui contenait mille remercîments.

— Quant à vous, ma chère madame Vauthier, ne soyez pas si rude pour monsieur, qui d'abord est un vieillard et à qui vous avez l'obligation de me voir loger ici.

— Ah bah! s'écria la veuve.

— Puis, si les gens qui ne sont pas riches ne s'aident pas entre eux, qui donc les aidera? Laissez-nous, madame Vauthier, je soufflerai mon feu moi-même. Voyez à faire mettre mon bois dans votre cave, je crois que vous en aurez bien soin.

Madame Vauthier disparut; car Godefroid, en lui donnant le bois à serrer, venait de donner pâture à son avidité.

— Entrez par ici, messieurs, dit Godefroid, qui fit un signe au jardinier en présentant deux chaises au débiteur et au créancier.

Le vieillard conversa debout, mais le jardinier s'assit.

— Voyons, mon cher, les riches ne paient pas aussi régulièrement que vous le dites, et il ne faut pas tourmenter un digne homme pour quelques louis. Monsieur touche sa pension tous les six mois, et il ne peut pas vous faire une délégation pour une si misérable somme; mais moi j'avancerai l'argent, si vous le voulez absolument.

— Monsieur Bernard a touché l'argent de sa pension, il y a vingt jours environ, et il ne m'a pas payé... Je serais fâché de lui faire de la peine...

— Comment, vous lui fournissez des fleurs depuis...

— Oui, monsieur, depuis six ans, et il m'a toujours bien payé.

Monsieur Bernard, qui prêtait l'oreille à tout ce qui se passait chez lui, sans écouter cette discussion, entendit

des cris à travers les cloisons, et il s'en alla tout effrayé, sans dire mot.

— Allons! allons, mon brave homme, apportez de belles fleurs, vos plus belles fleurs, ce matin même, à monsieur Bernard, et que votre femme envoie de bons œufs et du lait; je vous paierai ce soir, monsieur.

Cartier regarda singulièrement Godefroid.

— Vous en savez sans doute plus que madame Vauthier, qui m'a fait prévenir de me dépêcher, si je voulais être payé, dit-il. Ni elle, ni moi, monsieur, nous ne pouvons nous expliquer pourquoi des gens qui mangent du pain, qui ramassent des épluchures de légumes, des restes de carottes, de navets et de pommes de terre au coin des portes des restaurateurs... oui, monsieur, j'ai surpris le petit avec un vieux cabas qu'il emplissait... eh! bien, pourquoi ces gens-là dépensent près de cent francs par mois de fleurs... On dit que le vieux n'a que trois mille francs de pension.

— En tout cas, répliqua Godefroid, ce n'est pas à vous à trouver mauvais qu'ils se ruinent en fleurs.

— Oui, monsieur, pourvu que je sois payé.

— Apportez-moi votre mémoire.

— Très-bien, monsieur... dit le jardinier avec une teinte de respect. Monsieur veut sans doute voir la dame cachée...

— Allons! mon cher ami, vous vous oubliez! répliqua sèchement Godefroid. Retournez chez vous, choisissez vos plus belles fleurs pour remplacer celles que vous devez reprendre. Si vous pouvez me donner à moi de bonne crème et des œufs frais, vous aurez ma pratique et j'irai voir ce matin votre établissement.

— C'est un des plus beaux de Paris, monsieur, et j'expose au Luxembourg. Mon jardin, qui a trois arpents, est situé sur le boulevard, derrière le jardin de la Grande-Chaumière.

— Bien, monsieur Cartier. Vous êtes, à ce que je vois,

plus riche que je ne le suis... Ayez donc des égards pour nous, car qui sait si nous n'aurons pas quelque besoin les uns des autres?

Le jardinier sortit, fort inquiet de ce que pouvait être Godefroid.

— J'ai pourtant été comme cela! se dit Godefroid en soufflant son feu. Quel admirable représentant du bourgeois d'aujourd'hui : commère, curieux, dévoré d'égalité, jaloux de la pratique, furieux de ne pas savoir pourquoi un pauvre malade reste dans sa chambre sans se montrer, et cachant sa fortune, vaniteux au point de la découvrir pour pouvoir se mettre au-dessus de son voisin. Cet homme doit être au moins lieutenant dans sa compagnie. Avec quelle facilité se joue à toutes les époques la scène de monsieur Dimanche! Encore un instant et je me faisais un ami du sieur Cartier.

Le grand vieillard interrompit ce soliloque de Godefroid qui prouve combien ses idées étaient changées depuis quatre mois.

— Pardon, mon voisin, dit-il d'une voix troublée, je vois que vous venez de renvoyer le jardinier satisfait, car il m'a salué poliment. En vérité, jeune homme, la Providence semble vous avoir envoyé exprès ici, pour nous, au moment même où nous succombions. Hélas! une indiscrétion de cet homme vous a fait deviner bien des choses. Il est vrai que j'ai touché le semestre de ma pension il y a quinze jours, mais j'avais des dettes plus pressantes que celles-là, et il a fallu réserver la somme de notre loyer, sous peine d'être chassés d'ici. Vous à qui j'ai confié l'état dans lequel est ma fille et qui l'avez entendue...

Il regarda d'un air inquiet Godefroid, qui fit un signe affirmatif.

— Eh! bien, jugez si ce ne serait pas le coup de la mort... car il faudrait la mettre dans un hôpital... Mon petit-fils et moi, nous redoutions cette matinée, et ce n'était pas Cartier que nous craignions le plus, mais le froid...

— Mon cher monsieur Bernard, j'ai du bois, prenez-en, reprit Godefroid.

— Comment, s'écria le vieillard, reconnaître jamais de tels services?...

— En les acceptant sans façon, répliqua vivement Godefroid, et en m'accordant toute confiance.

— Mais quels sont mes droits à tant de générosité? demanda monsieur Bernard redevenant défiant. Ma fierté, celle de mon petit-fils, sont vaincues! s'écria-t-il, car nous



sommes déjà descendus à des explications avec les deux ou trois créanciers que nous avons. Les malheureux n'ont pas de créanciers; il faut, pour en avoir, une certaine splendeur extérieure que nous avons perdue... Mais je n'ai pas encore abdiqué mon bon sens, ma raison... ajouta-t-il comme s'il se fût parlé à lui-même.

— Monsieur, répondit sérieusement Godefroid, le récit que vous m'avez fait hier tirerait des larmes à un usurier.

— Non, non, car Barbet, ce libraire, notre propriétaire, spécule sur ma misère et la fait espionner par cette Vauthier, son ancienne servante...

— Comment peut-il spéculer sur vous? demanda Godefroid.

— Je vous dirai cela plus tard, répondit le vieillard. Ma fille peut avoir froid, et puisque vous le permettez, je suis dans une situation à recevoir l'aumône de mon plus cruel ennemi...

— Je vais vous porter du bois, dit Godefroid qui traversa le palier en tenant une dizaine de bûches qu'il déposa dans la première pièce de l'appartement du vieillard.

Monsieur Bernard en avait pris autant, et quand il vit cette petite provision de bois, il ne put réprimer le sourire niais et quasiment imbécile par lequel les gens sauvés d'un danger mortel, et qui leur semble inévitable, expriment leur joie, car il y a de la terreur encore dans cette joie.

— Acceptez tout de moi, mon cher monsieur Bernard, sans aucune défiance, et quand votre fille sera sauvée, quand vous serez heureux, je vous expliquerai tout; mais jusque-là laissez-moi faire... Je suis allé chez le médecin juif, et malheureusement Halpersohn est absent; il ne revient que dans deux jours...

En ce moment une voix qui parut être à Godefroid et qui réellement était d'un timbre frais et mélodieux, cria : «Papa! papa!» sur deux notes expressives.

En parlant au vieillard, Godefroid avait déjà remarqué, dans les rainures de la porte qui faisait face à la porte d'entrée, les lignes blanches d'une peinture soignée qui révélaient de grandes différences entre la chambre de la malade et les autres pièces de ce logement; mais sa curiosité si vivement excitée fut alors portée au plus haut degré, sa mission de bienfaisance n'était plus qu'un prétexte, le but fut de voir la malade. Il se refusait à croire qu'une créature douée d'une semblable voix put être un objet de dégoût.

— Vous vous donnez vraiment trop de peine, papa!... disait la voix. Pourquoi ne pas avoir plus de

domestiques que vous n'en avez... à votre âge!... Mon Dieu!...

— Tu sais bien, ma chère Vanda, que je ne veux pas que d'autres que ton fils et moi te servent.

Ces deux phrases que Godefroid entendit à travers la porte, ou plutôt devina, car une portière étouffait les sons, lui fit pressentir la vérité. La malade, entourée de luxe, devait ignorer la situation réelle de son père et de son fils. La douillette de soie de monsieur Bernard, les fleurs et sa conversation avec Cartier avaient déjà donné quelques soupçons à Godefroid qui restait là, presque hébété de ce prodige d'amour paternel. Le contraste entre la chambre de la malade telle qu'il se la figurait et le reste, était d'ailleurs étourdissant. Qu'on en juge!

Par la porte de la troisième chambre, que le vieillard avait laissée entr'ouverte, Godefroid aperçut deux couchettes jumelles en bois peint comme les couchettes des pensions infimes, et garnies d'une paillasse et d'un petit matelas mince, sur lesquels il n'y avait qu'une couverture. Un petit poêle en fonte, pareil à ceux sur le couvercle desquels les portiers font leur cuisine, et au bas duquel se voyait une dizaine de mottes, eût expliqué le dénûment de monsieur Bernard sans les autres détails tout-à-fait en harmonie avec cet horrible poêle.

En avançant d'un pas, Godefroid vit la poterie des plus pauvres ménages : des jattes en terre vernie où nageaient des pommes de terre dans de l'eau sale. Deux tables en bois noirci, chargées de papier, de livres, et placées devant la croisée qui donnait rue Notre-Dame-des-Champs, indiquaient les occupations nocturnes du père et du fils. Il y avait sur les deux tables deux chandeliers en fer battu comme en ont les pauvres, et dans lesquels Godefroid aperçut des chandelles du moindre prix, c'est-à-dire de celles dont la livre se compose de huit chandelles.

Sur une troisième table, qui servait de table de cuisine, brillaient deux couverts et une petite cuiller en vermeil,

des assiettes, un bol, des tasses en porcelaine de Sèvres, un double couteau de vermeil et d'acier dans son écrin, enfin la vaisselle de la malade.

Le poêle était allumé, l'eau contenue dans le fourneau fumait faiblement. Une armoire en bois peint contenait sans doute le linge et les effets de la fille de monsieur Bernard; car sur le lit du père, il vit l'habillement qu'il lui avait vu la veille posé en travers en façon de couvre-pied.

D'autres hardes, placées de la même manière sur le lit du petit-fils, faisaient présumer que toute leur garde-robe était là; car, sous le lit, Godefroid aperçut des chaussures. Le carreau, balayé sans doute rarement, ressemblait à celui des classes dans les pensionnats. Un pain de six livres entamé se voyait sur une planche au-dessus de la table. Enfin c'était la misère à son dernier période, la misère parfaitement organisée, avec la froide décence du parti pris de la supporter; la misère hâtée qui veut, qui doit et qui ne peut pas tout faire chez elle, et qui alors intervertit les usages de tous ses pauvres meubles. Aussi une odeur forte et nauséabonde s'exhalait-elle de cette pièce, rarement nettoyée.

L'antichambre, où se trouvait Godefroid, était au moins convenable, et il devina qu'elle servait à cacher les horreurs de celle où demeuraient le petit-fils et le grand-père. Cette antichambre, tendue d'un papier quadrillé dans le genre écossais, était garnie de quatre chaises en noyer, d'une petite table, et ornée de la gravure en couleur du portrait de l'Empereur, fait par Horace Vernet*; du portrait de Louis XVIII, de celui de Charles X et du prince Poniatowski*, sans doute l'ami du beau-père de monsieur Bernard. La fenêtre était décorée de rideaux en calicot bordés de bandes rouges et à franges.

Godefroid, qui surveillait Népomucène, l'entendant monter une charge de bois, lui fit signe de la décharger tout doucement dans l'antichambre de monsieur Bernard, et, par une attention qui prouvait quelques progrès chez

l'Initié, il ferma la porte du taudis pour que le garçon de la veuve Vauthier ne sût rien de la misère du vieillard.

L'antichambre était alors encombrée de trois jardinières pleines des plus magnifiques fleurs, deux oblongues et une ronde, toutes trois en bois de palissandre, et d'une grande élégance; aussi Népomucène ne put-il s'empêcher de dire, après avoir posé son bois sur le carreau :

— Est-ce gentil!... Ça doit-il coûter cher!...

— Jean! ne faites donc pas tant de bruit!... cria monsieur Bernard.

— Entendez-vous? dit Népomucène à Godefroid. Il est *toqué* pour sûr, le vieux bonhomme!...

— Sais-tu comment tu seras à son âge?...

— Oh! que oui! je le sais! répondit Népomucène. Je serai dans un sucrier.

— Dans un sucrier?...

— Oui, l'on aura sans doute fait du noir avec mes os. J'ai vu les charretiers des raffineurs assez souvent à Montsouris* venir chercher du noir pour leurs fabriques; et ils m'ont dit qu'ils en employaient à faire le sucre...

Et il alla chercher une autre charge de bois, après cette réponse philosophique.

Godefroid tira discrètement la porte de monsieur Bernard et le laissa seul avec sa fille. Madame Vauthier, qui pendant ce temps avait fait le déjeuner de son nouveau locataire, vint le servir, aidée de Félicité. Godefroid, plongé dans ses réflexions, regardait le feu de sa cheminée. Il était absorbé par la contemplation de cette misère qui contenait tant de misères différentes, mais où il entrevoyait aussi les joies ineffables des mille triomphes remportés par l'amour filial et paternel. C'était comme des perles semées sur de la bure.

— Quels romans, parmi les plus célèbres, valent ces réalités! se disait-il. Quelle belle vie que celle où l'on épouse de pareilles existences?... où l'âme en pénètre les causes et les effets en y remédiant, en calmant les dou-

leurs, en aidant au bien?... Aller ainsi s'incarner au malheur, s'initier à de tels intérieurs! Agir perpétuellement dans les drames renaissants dont la peinture nous charme chez les auteurs célèbres... Je ne croyais pas que le Bien fût plus piquant que le Vice.

— Monsieur est-il content?... demanda madame Vauthier qui, aidée de Félicité, venait d'apporter la table près de Godefroid.

Godefroid aperçut alors une excellente tasse de café au lait, accompagnée d'une omelette fumante, de beurre frais et de petits radis roses.

— Où diable avez-vous pêché des radis?... demanda Godefroid.

— Ils m'ont été donnés par monsieur Cartier, répondit-elle, j'en ai fait hommage à monsieur.

— Et que me demandez-vous pour un déjeuner pareil, tous les jours? dit Godefroid.

— Dame! monsieur, soyez juste; il est bien difficile de vous le fournir pour moins de trente sous.

— Va pour trente sous! dit Godefroid; mais d'où vient qu'on ne demande que quarante-cinq francs par mois pour le dîner, à côté d'ici, chez madame Machillot, ce qui fait trente sous par jour?...

— Oh! quelle différence, monsieur, de préparer à dîner pour quinze personnes, ou de vous aller chercher tout ce qu'il faut pour un déjeuner! Voyez! un petit pain, des œufs, du beurre, allumer le feu, du sucre, du lait, du café... Songez qu'on vous demande seize sous pour une simple tasse à café au lait sur la place de l'Odéon, et vous donnez un ou deux sous au garçon!... Ici, vous n'avez aucun embarras; vous déjeunez chez vous en pantoufles.

— Allons, c'est bien, répondit Godefroid.

— Sans madame Cartier, qui me fournit le lait et les œufs, les herbes, je ne m'en tirerais pas. Faut aller voir leur établissement, monsieur. Ah! c'est une belle chose! Ils occupent cinq garçons jardiniers, et Népomucène y

va tirer de l'eau tout l'été; on me le loue pour arroser... Ils font beaucoup d'argent avec les melons et les fraises... Il paraît que monsieur s'intéresse beaucoup à monsieur Bernard?... demanda d'une voix douce la veuve Vauthier, car pour répondre comme cela de leurs dettes... Monsieur ne sait peut-être pas tout ce qu'ils doivent... Il y a la dame du cabinet de lecture de la place Saint-Michel qui vient tous les trois ou quatre jours pour trente francs, et elle en a bien besoin. Dieu de Dieu! lit-elle, cette pauvre dame malade! Elle lit, elle lit! Enfin, à deux sous le volume, trente francs en trois mois...

— C'est cent volumes par mois! dit Godefroid...

— Ah! voilà le vieux qui va chercher la crème et le petit pain de madame!... reprit la veuve Vauthier. C'est pour le thé, car elle ne vit que de thé cette dame! elle en prend deux fois par jour, et deux fois par semaine il lui faut des douceurs... Elle est friande! Le vieux lui achète des gâteaux, des pâtés de chez le pâtissier de la rue de Bussy. Oh! quand il s'agit d'elle, il ne regarde à rien. Il dit que c'est sa fille!... Plus souvent qu'on fait tout ce qu'il fait, à son âge, pour sa fille!... Il s'extermine, lui et son Auguste, pour elle... Monsieur est-il comme moi? Je donnerais bien vingt francs pour la voir. Monsieur Berton dit que c'est un monstre, une chose à montrer pour de l'argent. Ils ont bien fait de venir dans un quartier comme le nôtre, où il n'y a point de monde... Comme ça, monsieur compte dîner chez madame Machillot?...

— Oui, je compte aller m'arranger là...

— Monsieur, ce n'est pas pour vous détourner de cette intention; mais, gargote pour gargote, vous feriez mieux d'aller dîner rue de Tournon; vous ne seriez point engagé pour un mois et vous auriez un meilleur ordinaire...

— Où, rue de Tournon?

— Chez le successeur de la mère Girard... C'est là que vont souvent ces messieurs d'en haut, et ils sont contents, mais contents comme il n'est pas possible.

— Eh! bien, mère Vauthier, je suivrai votre conseil et j'irai dîner là...

— Mon cher monsieur, dit la concierge enhardie par l'air de bonhomie que Godefroid prenait avec intention, là, sérieusement, est-ce que vous seriez assez *jobard* pour vouloir payer les dettes de monsieur Bernard!... Ça me ferait bien du chagrin; car, songez, mon brave monsieur Godefroid, qu'il a bien près de soixante-dix ans, qu'après lui, bernique! plus de pension. Et avec quoi serez-vous remboursé?... Les jeunes gens sont bien imprudents! Savez-vous qu'il doit plus de mille écus?

— Et à qui? demanda Godefroid.

— Oh! à qui? ce n'est pas mes affaires, répondit mystérieusement la Vauthier; suffit qu'il les doit, et, entre nous, il n'est pas à la noce, il ne trouvera pas un liard de crédit dans le quartier, à cause de cela...

— Mille écus! répéta Godefroid; ah! soyez bien tranquille, si j'avais mille écus, je ne serais pas votre locataire. Moi, voyez-vous, je ne puis pas voir la souffrance des autres, et pour quelques cents francs que ça me coûtera, je saurai que mon voisin, un homme en cheveux blancs! a du pain et du bois... Que voulez-vous! on perd cela souvent aux cartes... Mais trois mille francs... y pensez-vous, bon Dieu!...

La mère Vauthier, trompée par la feinte franchise de Godefroid, laissa paraître sur son visage douceâtre un rire de satisfaction qui confirma les soupçons du locataire. Godefroid fut persuadé que cette vieille était le complice d'une trame ourdie contre le pauvre monsieur Bernard.

— C'est singulier, monsieur, quelles imaginations on se fourre dans la tête! Vous allez me dire que je suis bien curieuse! mais en vous voyant hier causant avec monsieur Bernard, je me suis figuré que vous étiez commis de librairie, car c'est ici le quartier. J'ai logé un prote d'imprimerie, que son imprimerie était rue de Vaugirard, et il avait le même nom que vous...

— Qu'est-ce que cela vous fait, mon état? dit Godefroid.

— Bah! que vous me le disiez, que vous ne me le disiez pas, reprit la Vauthier, je le saurai toujours... Voilà monsieur Bernard, par exemple, eh! bien, pendant dix-huit mois je n'ai rien su de ce qu'il était; mais le dix-neuvième mois j'ai fini par découvrir qu'il avait été magistrat, juge ou n'importe quoi dans la justice, et qu'il écrit là-dessus... Qu'y gagne-t-il? Je le dis! Et s'il me l'avait confié, je me tairais. Voilà!

— Je ne suis pas encore commis-libraire, mais je le serai peut-être bientôt.

— Là, je m'en doutais, dit vivement la veuve Vauthier en se retournant et quittant le lit qu'elle faisait pour avoir un prétexte de rester avec son locataire. Vous êtes venu pour couper l'herbe sous le pied à... Bon! un *homme* averti en vaut deux...

— Halte-là, s'écria Godefroid en se mettant entre la Vauthier et la porte. Voyons, quel intérêt vous donne-t-on là-dedans?

— Tiens! tiens! reprit la vieille en guignant Godefroid, vous êtes fièrement malin, tout de même!

Elle alla fermer la porte de la première pièce au verrou, puis elle revint s'asseoir sur une chaise devant le feu.

— Ma parole d'honneur, comme je m'appelle Vauthier, je vous ai pris pour un étudiant, jusqu'à ce que je vous aie vu donnant votre bois au père Bernard. Ah! vous êtes un finaud! Nom d'une pipe, êtes-vous comédien?... je vous prenais pour un *jobard!* Voyons, m'assurez-vous mille francs? Aussi vrai que le jour nous éclaire, mon vieux Barbet et monsieur Métivier m'ont promis cinq cents francs pour veiller au grain.

— Eux! cinq cents francs!... Allons donc! s'écria Godefroid, deux cents tout au plus, la mère, et encore *promis*... et vous ne les assignerez pas!... Si vous me mettiez à même d'avoir l'affaire qu'ils veulent faire avec mon-

sieur Bernard, moi je donnerais quatre cents francs!... Voyons, où en sont-ils?

— Mais ils ont donné quinze cents francs sur l'ouvrage, et le vieux a reconnu devoir mille écus... Ils lui ont lâché cela cent francs à cent francs... en s'arrangeant pour le laisser dans la misère... C'est eux qui lui déchaînent les créanciers, ils ont envoyé pour sûr Cartier...

Là, Godefroid, par un regard plein d'une ironique perspicacité jeté sur la Vauthier, lui fit voir qu'il comprenait le rôle qu'elle jouait au profit de son propriétaire.

Cette phrase fut un double trait de lumière pour lui, car la scène assez singulière qui s'était passée entre le jardinier et lui s'expliquait.

— Oh! reprit-elle, ils le tiennent; car où trouvera-t-il jamais mille écus! Ils comptent lui offrir cinq cents francs le jour où il leur remettra l'ouvrage, et cinq cents francs par chaque volume mis en vente... L'affaire est faite au nom d'un libraire que ces deux messieurs ont établi sur le quai des Augustins...

— Ah! le petit chose?

— Oui, c'est cela, Morand, l'ancien commis de monsieur... Il paraît qu'il y a bien de l'argent à gagner?

— Oh! il y a bien de l'argent à y mettre, répondit Godefroid en faisant une moue significative.

On frappa doucement à la porte, et Godefroid très-heureux de l'interruption, se leva pour aller ouvrir.

— Ce qui est dit, est dit, mère Vauthier, fit Godefroid en voyant monsieur Bernard.

— Monsieur Bernard, s'écria-t-elle, j'ai une lettre pour vous...

Le vieillard redescendit quelques marches.

— Eh! non, je n'ai pas de lettre, monsieur Bernard. Je voulais seulement vous dire de vous méfier de ce petit jeune homme, c'est un libraire.

— Ah! tout s'explique, se dit en lui-même le vieillard.

Et il revint chez son voisin la physionomie entièrement changée.

L'expression de froideur calme avec laquelle monsieur Bernard se montra, contrastait tellement avec l'air affable et ouvert produit par l'expression de la reconnaissance, que Godefroid fut frappé d'un si subit changement.

— Monsieur, pardonnez-moi de venir troubler votre repos; mais depuis hier vous me comblez, et le bienfaiteur crée des droits à l'obligé.

Godefroid s'inclina.

— Moi qui, depuis cinq ans, ai souffert la passion de Jésus-Christ, tous les quinze jours! Moi qui, pendant trente-six ans, ai représenté la Société, le Gouvernement, qui étais alors la Vengeance publique, et qui, vous le devinez, n'avais plus d'illusions... non je n'ai plus que des douleurs. Eh! bien, monsieur, l'attention que vous avez eue de fermer la porte du chenil où mon petit-fils et moi nous couchons, cette petite chose a été pour moi le verre d'eau dont parle Bossuet... Oui, j'ai retrouvé dans mon cœur... dans ce cœur épuisé, qui ne fournit plus de larmes, comme mon corps ne fournit plus de sueur, j'ai retrouvé la dernière goutte de cet élixir qui, dans la jeunesse, nous fait voir en beau toutes les actions humaines, et je venais vous tendre cette main, que je ne tends qu'à ma fille; je venais vous apporter cette rose céleste de la croyance au bien...

— Monsieur Bernard, dit Godefroid en se souvenant des leçons du bonhomme Alain, je n'ai rien fait dans le but de me voir l'objet de votre reconnaissance... Vous vous trompez en ceci...

— Ah! voilà de la franchise! reprit l'ancien magistrat. Eh! bien, cela me plaît. J'allais vous mépriser... pardon! je vous estime. Ainsi, vous êtes libraire, et vous êtes venu pour enlever mon ouvrage à la compagnie Barbet, Métivier et Morand... Tout est expliqué. Vous me faites des

avances comme ils m'en ont fait; seulement vous y mettez de la grâce.

— C'est la Vauthier qui vient de vous dire que je suis un commis libraire? demanda Godefroid au vieillard.

— Oui, répondit-il.

— Eh! bien, monsieur Bernard, pour savoir ce que je puis vous *donner* au-dessus de ce que vous *offrent* ces messieurs, il faudrait me dire les conditions que vous avez faites avec eux.

— C'est juste, reprit l'ancien magistrat, qui parut heureux de se voir l'objet de cette concurrence à laquelle il ne pouvait que gagner. Savez-vous quel est l'ouvrage?

— Non, je sais seulement qu'il y a une bonne affaire.

— Il n'est que neuf heures et demie, ma fille a déjeuné, mon petit-fils Auguste ne revient qu'à dix heures trois quarts. Cartier n'apportera les fleurs que dans une heure; nous pouvons causer... Monsieur... monsieur qui?

— Godefroid.

— Monsieur Godefroid, l'œuvre dont il s'agit a été conçue par moi en 1825, à l'époque où, frappé de la destruction persistante de la propriété immobilière, le ministère proposa cette loi sur le droit d'aînesse qui fut rejetée*. J'avais remarqué certaines imperfections dans nos codes et dans les institutions fondamentales de la France. Nos codes ont été l'objet de travaux importants; mais tous ces traités n'étaient que de la jurisprudence; personne n'avait osé contempler l'œuvre de la Révolution, ou de Napoléon, si vous voulez, dans son ensemble, étudier l'esprit de ces lois, les juger dans leur application. C'est là mon ouvrage en gros; il est intitulé provisoirement : *Esprit des lois nouvelles;* il embrasse les lois organiques aussi bien que les codes, tous les codes, car nous avons bien plus de cinq codes : aussi mon livre a-t-il cinq volumes et un volume de citations, de notes, de renvois. J'ai pour trois mois encore de travaux. Le propriétaire de cette maison, ancien

libraire, sur quelques questions que je lui ai faites, a deviné, flairé, si vous voulez, la spéculation. Moi, primitivement, je ne pensais qu'au bien de mon pays. Ce Barbet m'a circonvenu... Vous allez vous demander comment un libraire a pu entortiller un vieux magistrat; mais, monsieur, vous connaissez mon histoire, et cet homme est un usurier; il a le coup-d'œil et le savoir-faire de ces gens-là... Son argent a toujours talonné mes besoins... Il s'est toujours trouvé le jour où le désespoir me livrait sans défense.

— Eh! non, mon cher monsieur, dit Godefroid. Il a tout bonnement un espion dans la mère Vauthier; mais les conditions, voyons?... dites-les nettement.

— On m'a prêté quinze cents francs, représentés aujourd'hui par trois lettres de change de mille francs, et ces trois mille francs sont hypothéqués par un traité sur la propriété de mon ouvrage, dont je ne peux disposer qu'en remboursant les lettres de change, et les lettres de change sont protestées, il y a jugement contradictoire... Voilà, monsieur, les complications de la misère... Dans la plus modeste évaluation, la première édition de cette œuvre immense, l'œuvre de dix ans de travaux et de trente-six ans d'expérience, vaudrait bien dix mille francs... Eh! bien, il y a cinq jours, Morand me proposait mille écus et mes lettres de change acquittées pour la toute propriété... Comme je ne saurais trouver trois mille deux cent quarante francs, il faudra, si vous ne vous interposez entre eux et moi, leur céder... Ils ne se sont pas contentés de mon honneur! ils ont voulu, pour plus de garantie, des lettres de change protestées, et arrivées à l'exercice de la contrainte par corps. Si je rembourse, ces usuriers auront doublé leurs fonds; si je traite, ils auront une fortune, car l'un d'eux est un ancien marchand de papier, et Dieu sait combien ils peuvent restreindre les frais de la fabrication! Et comme ils ont mon nom, ils savent que le placement de dix mille exemplaires est assuré.

— Comment, monsieur, vous, ancien magistrat!...

— Que voulez-vous? pas un ami! pas un souvenir!... Et j'ai sauvé bien des têtes, si j'en ai fait tomber!... Enfin! ma fille, ma fille, de qui je suis la garde-malade! à qui je tiens compagnie, car je ne travaille que pendant la nuit... Ah! jeune homme, il n'y a que les malheureux qui puissent être les juges de la misère... Aujourd'hui je trouve que jadis j'étais trop sévère.

— Monsieur, je ne vous demande pas votre nom. Je ne puis pas disposer de mille écus, surtout en payant Halpersohn et vos petites dettes; mais je vous sauverai si vous jurez de ne pas disposer de votre ouvrage sans que j'en sois averti; car il est impossible de faire une affaire aussi importante que celle-là sans consulter les gens du métier. Mes patrons sont puissants, et je puis vous promettre le succès si vous pouvez me promettre le plus profond secret, même avec vos enfants, et me tenir votre promesse...

— Le seul succès que je veuille obtenir, c'est la santé de ma pauvre Vanda; car, monsieur, de telles souffrances, dans le cœur d'un père, éteignent tout autre sentiment, et l'amour de la gloire n'est plus rien pour qui voit la tombe entr'ouverte.

— Je viendrai vous voir ce soir; l'on attend Halpersohn de moment en moment, et je me suis promis d'aller voir tous les jours s'il arrive... Je vais employer pour vous toute cette journée.

— Ah! si vous étiez la cause de la guérison de ma fille, monsieur... monsieur, je voudrais vous donner mon ouvrage!...

— Monsieur, dit Godefroid, je ne suis pas libraire!...

Le vieillard fit un geste de surprise.

— Que voulez-vous, je l'ai laissé croire à la vieille Vauthier pour bien connaître les piéges qui vous étaient tendus...

— Qui donc êtes-vous?...

— Godefroid! répondit l'Initié. Et comme vous me permettrez de vous offrir de quoi mieux vivre, vous pouvez, ajouta-t-il en souriant, me nommer Godefroid de Bouillon.

L'ancien magistrat était trop ému pour rire de cette plaisanterie. Il tendit la main à Godefroid, et lui serra la main que son voisin lui présentait.

— Vous voulez garder l'incognito?... dit l'ancien magistrat en regardant Godefroid avec une tristesse mélangée d'inquiétude.

— Permettez-le-moi?...

— Eh! bien, faites comme vous voudrez!... Et venez ce soir; vous verrez ma fille, si son état le permet...

C'était évidemment la plus grande concession que le pauvre père pût faire; et, au regard de remercîment que lui jeta Godefroid, le vieillard eut la satisfaction de se voir compris.

Une heure après, Cartier vint avec d'admirables fleurs, renouvela lui-même les jardinières, y mit de la mousse fraîche, et Godefroid paya la facture, de même qu'il paya la note du cabinet de lecture qui fut envoyée quelques instants après. Les livres et les fleurs, c'était le pain de cette pauvre femme malade ou plutôt torturée, qui se contentait de si peu d'aliments.

En pensant à cette famille entortillée par le malheur comme celle de Laocoon (image sublime de tant d'existences!) Godefroid, qui s'en alla vers la rue Marbeuf en se promenant, se sentait au cœur encore plus de curiosité que de bienfaisance. Cette malade entourée de luxe dans une affreuse misère lui faisait oublier les détails horribles de la plus bizarre de toutes les affections nerveuses, et qui fort heureusement est une violente exception constatée par quelques historiens; un de nos plus babillards chroniqueurs, Tallemant des Réaux, en cite un exemple. On aime à se figurer les femmes, élégantes jusque dans

leurs plus terribles souffrances; aussi Godefroid se promettait-il comme un plaisir de pénétrer dans cette chambre, où le médecin, le père et le fils étaient seuls entrés depuis six ans. Néanmoins il finit par se gourmander de sa curiosité. Le néophyte comprit même que ce sentiment si naturel finirait par s'éteindre à mesure qu'il exercerait son bienfaisant ministère, à force de voir de nouveaux intérieurs, de nouvelles plaies.

On arrive en effet à la divine mansuétude que rien n'étonne et ne surprend, de même qu'en amour, on arrive à la quiétude sublime du sentiment, sûr de sa force et de sa durée, par une constante pratique des peines et des douceurs.

Godefroid apprit qu'Halpersohn était arrivé dans la nuit; mais, dès le matin, il avait été forcé de monter en voiture et d'aller voir ses malades qui l'attendaient. La portière dit à Godefroid de venir le lendemain avant neuf heures.

En se souvenant de la recommandation de monsieur Alain sur la parcimonie qu'il fallait apporter dans ses dépenses personnelles, Godefroid alla dîner pour vingt-cinq sous rue de Tournon, et fut récompensé de son abnégation en s'y trouvant au milieu de compositeurs et de correcteurs d'imprimerie. Il entendit une discussion sur les prix de fabrication, à laquelle il prit part, et il apprit qu'un volume in-octavo, composé de quarante feuilles, tiré à mille exemplaires, ne coûtait pas plus de trente sous l'exemplaire dans les meilleures conditions de fabrication. Il se proposa d'aller s'informer des prix auxquels les libraires de jurisprudence vendaient leurs volumes, afin d'être dans le cas de soutenir une discussion avec les libraires qui tenaient monsieur Bernard dans leurs mains, s'il se rencontrait avec eux.

Vers sept heures du soir il revint au boulevard du Mont-Parnasse par les rues de Vaugirard, Madame et de l'Ouest, et il reconnut combien ce quartier était désert, car il n'y

vit personne. Il est vrai que le froid sévissait, la neige tombait à gros flocons, et les voitures ne faisaient aucun bruit sur les pavés.

— Ah! vous voilà, monsieur! dit la veuve Vauthier en voyant Godefroid; si j'avais su que vous viendriez de si bonne heure, j'aurais fait du feu...

— C'est inutile, répondit Godefroid en voyant que la Vauthier le suivait; je passerai la soirée chez monsieur Bernard...



— Ah! bien, vous êtes donc son cousin, que vous voilà dès le second jour à pot et à rôt avec lui... Je croyais que monsieur achèverait la conversation que nous avons commencée.

— Ah! les quatre cents francs! dit Godefroid tout bas à la veuve. Écoutez, maman Vauthier, vous les auriez touchés ce soir si vous n'aviez rien dit à monsieur Bernard... Vous ménagez la chèvre et le chou, vous n'aurez ni chèvre ni chou; car, pour ce qui me regarde, vous m'avez trahi... mon affaire est tout-à-fait manquée...

— Ne croyez pas cela, mon cher monsieur... Demain, pendant votre déjeuner...

— Oh! demain, je pars d'ici, comme vos auteurs, au petit jour...

Les antécédents de Godefroid, sa vie de dandy, de journaliste, le servit en ceci, qu'il avait assez d'acquis pour deviner que, s'il n'agissait pas ainsi, la complice de Barbet irait avertir le libraire de quelque danger, et que les poursuites commenceraient, de manière à compromettre en peu de temps la liberté de monsieur Bernard; tandis qu'en laissant croire à ce trio de négociants avides que leur combinaison ne courait aucun risque, ils resteraient tranquilles. Mais Godefroid ne connaissait pas encore la nature parisienne quand elle se déguise en veuve Vauthier. Cette femme voulait avoir l'argent de Godefroid et l'argent de son propriétaire. Elle courut aussitôt chez son monsieur Barbet, pendant que Godefroid changeait de vêtement pour se présenter chez la fille de monsieur Bernard.

Huit heures sonnaient au couvent de la Visitation*, l'horloge du quartier, lorsque le curieux Godefroid frappa doucement à la porte de son voisin. Auguste vint ouvrir, et, comme ce jour était un samedi, le jeune homme avait sa soirée à lui; Godefroid le vit habillé d'une petite redingote en velours noir, d'une cravate en soie bleue, d'un pantalon noir assez propre; mais son étonnement de trouver le jeune homme si différent de lui-même, cessa tout-à-coup lorsqu'il fut dans la chambre de la malade : il comprit la nécessité pour le père et pour le fils d'être bien vêtus.

En effet, l'opposition entre la misère du logement qu'il avait vu le matin, et le luxe de cette pièce, était trop forte pour que Godefroid n'en fût pas comme ébloui, quoiqu'il fût habitué à ce qui sert aux recherches et aux élégances de la richesse.

Les murs tendus de soie jaune relevée par des torsades

en soie verte d'un ton vif, donnaient une grande gaieté pour ainsi dire à la chambre, dont le carreau froid était caché par un tapis de moquette à fond blanc semé de fleurs. Les deux croisées, drapées de beaux rideaux doublés en soie blanche, formaient comme deux jolis bosquets, tant les jardinières étaient abondamment garnies. Des stores empêchaient de voir du dehors cette richesse, si rare dans ce quartier. La boiserie, peinte à la colle en blanc pur, était rehaussée par quelques filets d'or.

A la porte, une lourde portière en tapisserie au petit point à fond jaune et à feuillages extravagants, étouffait tout bruit du dehors. Cette portière magnifique était l'ouvrage de la malade, qui travaillait comme une fée lorsqu'elle avait l'usage de ses mains.

Au fond de la pièce et en face de la porte, la cheminée, à manteau de velours vert, offrait aux regards une garniture d'une excessive recherche, les seules reliques de l'opulence de ces deux familles, et composée d'une pendule curieuse; un éléphant soutenant une tour en porcelaine, d'où sortaient des fleurs à profusion, de deux candélabres dans le même style et des chinoiseries précieuses. Le garde-cendre, les chenets, les pelles, les pincettes, tout était du plus grand prix.

La plus grande des jardinières occupait le milieu de cette chambre, d'où tombait d'une rosace un lustre en porcelaine à fleurs.

Le lit où gisait la fille du magistrat était un de ces beaux lits blancs et or, en bois sculpté, comme on les faisait sous Louis XV. Il y avait au chevet de la malade une jolie table en marqueterie, où se trouvaient toutes ces choses nécessaires à cette vie qui se passait au lit. A la muraille tenait un flambeau à deux branches, qui se repliait ou s'avançait au moindre mouvement de main. Une petite table excessivement commode et appropriée aux besoins de la malade était devant elle. Le lit, couvert d'une superbe courte-pointe et drapé de rideaux re-

troussés par des embrasses, était embarrassé de livres, d'une corbeille à ouvrage; et, sous toutes ces choses, Godefroid aurait difficilement vu la malade sans les deux bougies du flambeau mobile.

Ce n'était plus qu'un visage d'un teint très-blanc bruni par la souffrance autour des yeux, où brillaient des yeux de feu, et qui, pour principal ornement, offrait une magnifique chevelure noire, dont les boucles nombreuses, énormes, disposées par mèches, annonçaient que l'arrangement et le soin de ces cheveux occupaient la malade une partie de la matinée, ainsi qu'on pouvait le supposer en voyant un miroir portatif au pied du lit.

Aucune des recherches modernes ne manquait là. Quelques colifichets, amusements de la pauvre Vanda, prouvaient que cet amour paternel allait jusqu'au délire.

Le vieillard se leva de dessus une magnifique bergère Louis XV, blanc et or, garnie en tapisserie, et fit quelques pas au-devant de Godefroid, qui ne l'eût certes pas reconnu, car cette froide et sévère figure avait cette expression de gaieté particulière aux vieillards qui ont conservé la noblesse de manières et l'apparente légèreté des gens de cour. Sa douillette puce était en harmonie avec ce luxe, et il prisait dans une tabatière d'or enrichie de diamants!...

— Voici, ma chère enfant, dit monsieur Bernard à sa fille, en prenant Godefroid par la main, voici le voisin de qui je t'ai parlé...

Et il fit signe à son petit-fils d'avancer un des deux fauteuils semblables à la bergère, qui se trouvaient de chaque côté de la cheminée.

— Monsieur se nomme monsieur Godefroid, et il est plein d'indulgence pour nous...

Vanda fit un mouvement de tête pour répondre au salut profond de Godefroid; et, à la manière dont le cou se plia, se replia, Godefroid vit bien que toute la vie de la malade résidait dans la tête. Les bras amaigris, les mains

molles, reposaient sur le drap blanc et fin, comme deux choses étrangères à ce corps, qui paraissait ne point tenir de place dans le lit. Les objets nécessaires à la malade étaient placés derrière le dossier du lit, dans une étagère fermée par un rideau de soie.

— Vous êtes; monsieur, la première personne, à l'exception des médecins, qui ne sont plus des hommes pour moi, que j'aurai vue depuis six ans; aussi ne vous doutez-vous pas de la passion que vous avez excitée en moi depuis le moment où mon père m'a annoncé votre visite... Non, c'était une curiosité pareille à celle de notre mère Ève... Mon père, si bon pour moi, mon fils que j'aime tant, suffisent bien certainement à remplir le désert d'une âme maintenant à peu près sans corps; mais cette âme est restée femme, après tout, et vous ne serez pas étonné de l'intérêt que j'ai pris à votre visite... Vous me ferez le plaisir de prendre une tasse de thé avec nous...

— Monsieur m'a promis la soirée, répondit le vieillard avec la grâce d'un millionnaire qui fait les honneurs chez lui.

Auguste, assis sur une chaise en tapisserie, à une petite table en marqueterie ornée de cuivres, lisait un livre à la clarté des candélabres de la cheminée.

— Auguste, mon enfant, dis à Jean de venir nous servir le thé dans une heure.

Elle accompagna cette phrase d'un regard expressif, auquel Auguste répondit par un signe.

— Croiriez-vous, monsieur, que depuis six ans, je n'ai pas d'autres serviteurs que mon père et mon fils, et je n'en pourrais plus supporter d'autres. S'ils me manquaient, je mourrais... Mon père ne veut pas que Jean, un pauvre Normand qui nous sert depuis trente ans, vienne dans ma chambre.

— Je crois bien, dit finement le vieillard, monsieur l'a vu, il scie le bois, il le rentre; il fait la cuisine; il fait les commissions; il porte un tablier sale; il aurait fricassé

toute cette élégance, si nécessaire aux yeux d'une pauvre fille, pour qui cette chambre est toute la nature...

— Ah! madame, monsieur votre père a bien raison...

— Et pourquoi? dit-elle. Si Jean avait gâté ma chambre, mon père l'aurait renouvelée.

— Oui, mon enfant; mais ce qui m'en empêche, c'est que tu ne peux pas la quitter; et tu ne connais pas les tapissiers de Paris!... Il leur faudrait plus de trois mois pour refaire ta chambre. Songe à la poussière qui s'élèverait de ton tapis, si on l'ôtait. Faire faire ta chambre par Jean? y penses-tu?... En prenant les précautions minutieuses dont sont capables un père et un fils, nous t'avons évité le balayage, la poussière... Si seulement Jean entrait pour nous servir, ce serait fini dans un mois...

— Ce n'est pas par économie, dit Godefroid, c'est pour votre santé. Monsieur votre père a raison.

— Je ne me plains pas, répliqua Vanda d'une voix pleine de coquetterie.

Cette voix faisait l'effet d'un concert. L'âme, le mouvement et la vie s'étaient concentrés dans le regard et dans la voix; car Vanda, par des études auxquelles le temps n'avait certes pas manqué, était arrivée à vaincre les difficultés provenues de la perte de ses dents.

— Je suis encore heureuse, monsieur, dans l'effroyable malheur qui m'assiége; car, au moins, la fortune est d'un grand secours pour supporter mes souffrances... Si nous avions été dans l'indigence, il y a dix-huit ans que je n'existerais plus, et je vis!... J'ai des jouissances, elles sont d'autant plus vives que c'est de perpétuelles conquêtes sur la mort... Vous allez me trouver bien bavarde... reprit-elle en souriant.

— Madame, répondit Godefroid, je vous prierais de parler toujours, car je n'ai jamais entendu de voix comparable à la vôtre... c'est une musique : Rubini n'est pas plus enchanteur...

— Ne parlez pas de Rubini, des Italiens*, dit le vieillard avec une teinte de tristesse. Quelque riches que nous soyons, il m'est impossible de donner à ma fille, qui était une grande musicienne, ce plaisir dont elle est folle.

— Pardon, fit Godefroid.

— Vous vous ferez à nous, dit le vieillard.

— Voici le procédé, dit la malade en souriant. Quand on vous aura crié *casse-cou* plusieurs fois, vous serez au fait du colin-maillard de notre conversation...

Godefroid échangea rapidement un regard avec monsieur Bernard, qui, voyant des larmes dans les yeux de son voisin, se mit un doigt sur la bouche pour lui recommander de ne pas faillir à l'héroïsme qu'il partageait avec son fils depuis sept ans.

Cette sublime et perpétuelle imposture, accusée par la complète illusion de la malade, produisait en ce moment sur Godefroid l'effet de la contemplation d'un précipice à pic, où deux chasseurs de chamois descendraient avec facilité. La magnifique boîte d'or, enrichie de diamants, avec laquelle jouait insouciamment le vieillard sur le pied du lit de sa fille, était comme le trait de génie qui, dans l'œuvre d'un homme supérieur, enlève le cri d'admiration. Godefroid regardait cette tabatière, se demandant pourquoi elle n'était pas vendue ou au Mont-de-Piété; mais il se réserva d'en parler au vieillard.

— Ce soir, monsieur Godefroid, ma fille a reçu de l'annonce de votre visite une telle excitation, que tous les phénomènes bizarres de sa maladie qui, depuis douze jours, faisaient notre désespoir, ont complétement disparu... Jugez si je vous ai de la reconnaissance.

— Et moi donc?... s'écria la malade d'un son de voix calin et en penchant la tête par un mouvement plein de coquetterie. Monsieur est pour moi le député du monde... Depuis l'âge de vingt ans, monsieur, je n'ai plus su ce que c'était qu'un salon, une soirée, un bal... Et notez que j'aime la danse, que je raffole du spectacle, et surtout de mu-

sique. Je devine tout par la pensée! Je lis beaucoup. Puis mon père me raconte les choses du monde...

En entendant ce mot, Godefroid fit un mouvement comme pour plier un genou devant ce pauvre vieillard.

— Oui, quand il va aux Italiens, et il y va souvent, il me dépeint les toilettes, il me décrit les effets du chant. Oh! je voudrais être guérie, d'abord pour mon père, qui vit uniquement pour moi, comme je vis par lui, pour lui; pour mon fils, à qui je voudrais donner une autre mère! Ah! monsieur, quels êtres accomplis que mon vieux père... que mon excellent fils... mais aussi pour entendre Lablache, Rubini, Tamburini, la Grisi et *I Puritani**... Mais...

— Allons, mon enfant, du calme!... Si nous parlons musique, nous sommes perdus! dit le vieillard en souriant.

Il souriait, et ce sourire qui rajeunissait cette figure trompait toujours évidemment la malade.

— Tiens, je serai bien sage, dit Vanda d'un air mutin; mais donne-moi l'accordéon...

On avait inventé dès ce temps cet instrument portatif qui pouvait, à la rigueur, se poser au bord du lit de la malade, et qui, pour donner les sons de l'orgue, n'exigeait que la pression du pied. Cet instrument, dans son plus grand développement, équivalait à un piano; mais il coûtait alors trois cents francs. La malade, qui lisait les journaux, les revues, connaissait l'existence de cet instrument et en souhaitait un depuis deux mois.

— Oui, madame, vous en aurez un, reprit Godefroid à un regard que lui lança le vieillard. Un de mes amis, qui part pour Alger, en a un superbe que je lui emprunterai; car, avant de vous en acheter un, vous essaierez celui-là. Il est possible que les sons si vibrants, si puissants, ne vous conviennent pas...

— Puis-je l'avoir demain?... dit-elle avec la vivacité d'une créole.

— Demain, reprit monsieur Bernard, c'est bientôt, et demain, c'est dimanche.

— Ah!... fit-elle en regardant Godefroid qui croyait voir voltiger une âme en admirant l'ubiquité des regards de Vanda.

Jusqu'alors, Godefroid avait ignoré la puissance de la voix et des yeux, lorsqu'ils sont devenus toute la vie. Le regard n'était plus un regard, mais une flamme, ou mieux, un flamboiement divin, un rayonnement communicatif de vie et d'intelligence, la pensée visible! Cette voix aux mille intonations remplaçait les mouvements, les gestes et les poses de la tête. Les variations du teint, qui changeait de couleur comme le fabuleux caméléon, rendaient l'illusion, ou, si vous voulez, ce mirage complet. Cette tête souffrante, plongée dans cet oreiller de batiste garni de dentelles, était toute une personne.

Jamais, dans sa vie, Godefroid n'avait contemplé de si grand spectacle, il suffisait à peine à ses émotions. Autre sublimité, car tout était étrange dans cette situation, pleine de poësie et d'horreur : l'âme seule vivait chez les spectateurs. Cette atmosphère, uniquement remplie de sentiment, avait une influence céleste. On ne s'y sentait pas plus de corps que n'en avait la malade. On s'y trouvait tout esprit. A force de contempler ce mince débris d'une jolie femme. Godefroid oubliait les mille détails élégants de cette chambre, il se croyait en plein ciel. Ce ne fut qu'au bout d'une demi-heure qu'il aperçut une étagère pleine de curiosités, placée sous un portrait magnifique de madame Bernard que la malade le pria d'aller voir, car il était de Géricault.

— Géricault, dit-elle, était de Rouen, et sa famille ayant eu quelques obligations à mon père, le premier président, il nous remercia par ce chef-d'œuvre, où vous me voyez à l'âge de seize ans.

— Vous avez un fort beau tableau, dit Godefroid, il est tout-à-fait inconnu de ceux qui se sont occupés des œuvres si rares de ce génie...

— Ce n'est plus pour moi, dit-elle, qu'une chose d'affection, car je ne vis que par le cœur, et j'ai la plus belle vie, ajouta-t-elle en regardant son père et lui jetant toute son âme dans ce regard. Ah ! monsieur, si vous saviez ce qu'est mon père. Qui jamais pourrait croire que ce grand et sévère magistrat, à qui l'empereur a eu tant d'obligations qu'il lui a donné cette tabatière, et que Charles X a cru le récompenser par ce cabaret de Sèvres, là, dit-elle, en montrant la console, que ce ferme soutien du pouvoir et des lois, ce savant publiciste, a, dans un cœur de rocher, les délicatesses d'un cœur de mère. Oh! papa! papa! embrasse-moi... viens! je le veux, si tu m'aimes.

Le vieillard se leva, se pencha sur le lit, et prit un baiser sur le front blanc, vaste, poëtique de sa fille, de qui les fureurs ne ressemblaient pas toujours à cette tempête d'affection.

Le vieillard se promena par la chambre, il avait aux pieds des pantoufles brodées par sa fille, et il ne faisait aucun bruit.

— Et quelles sont vos occupations? demanda-t-elle à Godefroid après une pause.

— Madame, je suis employé par des personnes pieuses à secourir les gens très-malheureux.

— Ah! la belle mission, monsieur! dit-elle. Croyez-vous que l'idée de me vouer à cette occupation m'est venue?... Mais quelles sont les idées que je n'ai pas eues? reprit-elle en faisant un mouvement de tête. La douleur est comme un flambeau qui nous éclaire la vie... Si donc je recouvrais la santé!...

— Tu t'amuserais, mon enfant, dit le vieillard.

— Certainement répondit-elle, j'en ai le désir, mais en aurai-je la faculté? Mon fils sera, je l'espère, un magistrat digne de ses deux grands-pères, il me quittera. Que faire?... Si Dieu me rend la vie, je la lui consacrerai! Oh! après vous avoir donné tout ce que vous en voudrez! s'écria-t-elle en regardant son père et son fils. Il y a des



moments, mon père, où les idées de monsieur de Maistre me travaillent, et je crois que j'expie quelque chose.

— Voilà ce que c'est que de tant lire, s'écria le vieillard évidemment chagriné.

— Ce brave général polonais, mon grand-père, a trempé fort innocemment dans le partage de la Pologne.

— Allons, voilà la Pologne! reprit Bernard.

— Que veux-tu, papa! mes souffrances sont infernales, elles donnent horreur de la vie, elles me dégoûtent de moi-même. Eh! bien, en quoi les ai-je méritées? De telles maladies ne sont pas un simple dérangement de santé, c'est l'organisation tout entière pervertie, et...

— Chante l'air national que chantait ta pauvre mère, tu feras plaisir à monsieur, à qui j'ai parlé de ta voix, dit le vieillard qui voulait évidemment distraire sa fille des idées dans lesquelles elle s'engageait.

Vanda se mit à chanter d'un ton bas et doux une chanson en langue polonaise qui fit rester Godefroid stupide d'admiration et saisi de tristesse. Cette mélodie, assez semblable aux airs traînants et mélancoliques de la Bretagne, est une de ces poësies qui vibrent dans le cœur long-temps après qu'on les a entendues. En écoutant Vanda, Godefroid la regardait, mais il ne put soutenir les regards extatiques de ce reste de femme, quasi folle, et il arrêta sa vue sur des glands qui pendaient de chaque côté du ciel de lit.

— Ah! ah! fit Vanda qui se mit à rire de l'attention de Godefroid, vous vous demandez à quoi cela sert?

— Vanda! dit le père, allons, calme-toi, ma fille! tiens, voici le thé. Ceci, monsieur, est une bien coûteuse machine, dit-il à Godefroid. Ma fille ne peut pas se lever, et elle ne peut pas non plus rester dans son lit, sans qu'on le fasse ou qu'on en change les draps. Ces cordons répondent à des poulies, et, en passant sous elle un carré de peau maintenu aux quatre coins par des anneaux qui

s'accrochent à quatre cordes, nous pouvons l'enlever sans fatigue pour elle, ni pour nous.

— On m'enlève! répéta follement Vanda.

Heureusement Auguste parut apportant une théière qu'il mit sur une petite table, où il déposa le cabaret de porcelaine de Sèvres et qu'il couvrit de pâtisseries, de sandwichs. Il apporta la crème et le beurre. Cette vue changea tout-à-fait les dispositions de la malade qui tournaient à une crise.

— Tiens, Vanda, voilà le nouveau roman de Nathan. Si tu t'éveilles cette nuit, tu auras de quoi lire.

— *La Perle de Dol!* Ah! cela doit être une histoire d'amour. Auguste! dis donc, j'aurai un accordéon.

Auguste leva la tête brusquement et regarda son grand-père d'un air singulier.

— Voyez! comme il aime sa mère! reprit Vanda. Viens m'embrasser, mon petit chat. Non, ce n'est pas ton grand-père, c'est monsieur que tu dois remercier, car notre voisin doit m'en prêter un demain matin. — Comment est-ce fait, monsieur?

Godefroid, sur un signe du vieillard, expliqua longuement l'accordéon, tout en savourant le thé fait par Auguste, et qui, d'une qualité supérieure, était exquis.

Vers dix heures et demie, l'Initié se retira, lassé du spectacle de cette lutte insensée du grand-père et du fils, admirant leur héroïsme et cette patience de tous les jours à jouer un double rôle, également accablant.

— Eh! bien, lui dit monsieur Bernard, qui le suivit chez lui, vous comprenez, monsieur, la vie que je mène! C'est à toute heure les émotions du voleur, attentif à tout. Un mot, un geste tuerait ma fille! Une babiole de moins parmi celles qu'elle a l'habitude de voir révélerait tout à cet esprit qui voit à travers les murs.

— Monsieur, répondit Godefroid, lundi Halpersohn prononcera sur votre fille, car il est arrivé. Je doute que la science puisse rétablir ce corps...

— Oh! je n'y compte pas, reprit l'ancien magistrat; mais qu'on lui rende la vie supportable... Je comptais, monsieur, sur votre intelligence, et je voulais vous remercier, car vous avez tout compris... Ah! voilà l'accès! s'écria-t-il, en entendant un cri à travers les murs; elle a excédé ses forces!

Et, serrant la main de Godefroid, le vieillard courut chez lui.

A huit heures du matin, le lendemain, Godefroid frappait à la porte du célèbre médecin polonais. Il fut conduit par un valet de chambre au premier étage du petit hôtel qu'il avait pu examiner pendant le temps que le portier mit à trouver et à prévenir le domestique.

Heureusement, comme il s'en doutait, l'exactitude de Godefroid lui sauva l'ennui d'attendre; il était, sans doute, le premier venu. D'une antichambre fort simple, il passa dans un grand cabinet où il aperçut un vieillard en robe de chambre qui fumait une longue pipe. La robe de chambre, en alépine noire, devenue luisante, portait la date de l'émigration polonaise.

— Qu'y a-t-il pour votre service? lui dit le médecin juif, car vous n'êtes pas malade!

Et il arrêta sur Godefroid un regard qui avait l'expression curieuse et piquante des yeux du juif polonais, ces yeux qui semblent avoir des oreilles.

Halpersohn était, au grand étonnement de Godefroid, un homme de cinquante-six ans, à petites jambes turques, et dont le buste était large, puissant. Il y avait en cet homme quelque chose d'oriental, car sa figure avait dû, dans la jeunesse, être fort belle; il en restait un nez hébraïque, long et recourbé comme un sabre de Damas. Le front vraiment polonais, large et noble, mais ridé comme un papier froissé, rappelait celui de saint Joseph des vieux maîtres italiens. Les yeux, vert de mer et enchâssés comme ceux des perroquets, par des membranes grisâtres et froncées, exprimaient la ruse et l'avarice à un

degré supérieur. Enfin, la bouche, fendue comme une blessure, ajoutait à cette physionomie sinistre tout le mordant de la défiance.

Cette face pâle et maigre, car Halpersohn était d'une remarquable maigreur, surmontée de cheveux gris mal peignés, avait pour ornement, une longue barbe très-fournie, noire, mélangée de blanc, qui cachait la moitié du visage, en sorte qu'on n'en voyait que le front, les yeux, le nez, les pommettes et la bouche.



Cet ami du révolutionnaire Lelewel* portait une calotte en velours noir qui, mordant par une pointe sur le front, en faisait ressortir la couleur blonde, digne des pinceaux de Rembrandt.

La question que fit ce médecin devenu si célèbre, autant par ses talents que par son avarice, causa quelque surprise à Godefroid, qui se dit en lui-même :

— Me prendrait-il pour un voleur?

La réponse à cette question se trouvait sur la table et sur la cheminée du docteur. Godefroid croyait arriver le

premier, il arrivait le dernier. Les consultants avaient déposé sur la cheminée et sur le bord de la table d'assez grosses offrandes, car Godefroid aperçut des piles de pièces de 20 francs, de 40 francs et deux billets de mille francs. Était-ce là le produit d'une matinée? Il en douta beaucoup, et il crut à quelque savante invention d'esprit. Peut-être l'avare mais infaillible docteur tenait-il à forcer ainsi ses recettes en laissant croire à ses clients, choisis parmi les riches, qu'on lui donnait des rouleaux au lieu de papillotes.

Moïse Halpersohn devait d'ailleurs être payé largement, car il guérissait, et guérissait précisément les maladies désespérées auxquelles la médecine renonçait. On ignore en Europe que les peuples slaves possèdent beaucoup de secrets; ils ont une collection de remèdes souverains, fruits de leurs relations avec les Chinois, les Persans, les Cosaques, les Turcs et les Tartares. Certaines paysannes, qui passent pour sorcières, guérissent radicalement la rage en Pologne, avec des sucs d'herbe. Il existe dans ce pays un corps d'observations sans code, sur les effets de certaines plantes, de quelques écorces d'arbres réduites en poudre, que l'on se transmet de famille en famille, et il s'y fait des cures miraculeuses.

Halpersohn, qui passa, pendant cinq ou six ans, pour un médicastre, à cause de ses poudres, de ses médecines, possédait la science innée des grands médecins. Non-seulement il était savant et avait beaucoup observé, mais encore, il avait parcouru l'Allemagne, la Russie, la Perse, la Turquie, où il avait recueilli bien des traditions; et comme il connaissait la chimie, il devint la bibliothèque vivante de ces secrets épars chez *les bonnes femmes,* comme on dit en France, de tous les pays où il avait porté ses pas, à la suite de son père, marchand ambulant de son état.

Il ne faut pas croire que la scène où, dans *Richard en Palestine**, Saladin guérit le roi d'Angleterre, soit une fic-

tion. Halpersohn possède une bourse de soie qu'il trempe dans l'eau pour la colorer légèrement, et certaines fièvres cèdent à cette eau bue par le malade. La vertu des plantes, selon cet homme, est infinie, et les guérisons des plus affreuses maladies sont possibles. Cependant, lui, comme ses confrères, s'arrête quelquefois devant des incompréhensibilités. Halpersohn aime l'invention de l'homœopathie*, plus à cause de sa thérapeutique que pour son système médical; il correspondait alors avec Hédenius de Dresde, Chelius d'Heidelberg* et les célèbres médecins allemands, tout en tenant la main fermée, quoique pleine de découvertes. Il ne voulait pas faire d'élèves.

Le cadre était d'ailleurs en harmonie avec ce portrait échappé d'une toile de Rembrandt. Le cabinet, tendu d'un papier qui simulait du velours vert, était mesquinement meublé d'un divan vert. Le tapis vert mélangé montrait la corde. Un grand fauteuil en cuir noir, pour les consultants, se trouvait devant la fenêtre, drapée de rideaux verts. Un fauteuil de bureau, de forme romaine, en acajou, et couvert d'un maroquin vert, était le siége du docteur.

Entre la cheminée et la table longue sur laquelle il écrivait, une caisse commune en fer, placée en face de la cheminée, au milieu de la paroi opposée, supportait une pendule en granit de Vienne sur laquelle s'élevait un groupe en bronze, représentant l'Amour jouant avec la Mort, le présent d'un grand sculpteur allemand qu'Halpersohn avait sans doute guéri. Le chambranle de la cheminée avait une coupe entre deux flambeaux pour tout ornement. De chaque côté du divan, deux encoignures en ébène servaient à mettre des plateaux, où Godefroid vit des cuvettes d'argent, des carafes et des serviettes.

Cette simplicité, qui tenait presque de la nudité, frappa beaucoup Godefroid, pour qui tout voir fut l'affaire d'un coup-d'œil, et il recouvra son sang-froid.

— Monsieur, je me porte parfaitement bien : aussi ne

viens-je pas pour moi, mais pour une femme à qui vous auriez dû, depuis long-temps, faire une visite. Il s'agit d'une dame qui demeure sur le boulevard du Mont-Parnasse...

— Ah! oui, cette dame m'a déjà plusieurs fois envoyé son fils... Eh! bien, monsieur, qu'elle vienne à ma consultation.

— Qu'elle vienne! répéta Godefroid indigné, mais, monsieur, elle n'est pas transportable de son lit sur un fauteuil; il faut la soulever avec des sangles.

— Vous n'êtes pas médecin, monsieur! demanda le docteur juif avec une singulière grimace qui rendit son masque encore plus méchant qu'il ne l'était.

— Si le baron de Nucingen vous faisait dire qu'il souffre et veut vous visiter, répondriez-vous : « Qu'il vienne! »

— J'irais, répliqua froidement le juif en lançant un jet de salive dans un crachoir hollandais en acajou plein de sable.

— Vous iriez, reprit doucement Godefroid, parce que le baron de Nucingen a deux millions de rente, et...

— Le reste ne fait rien à l'affaire, j'irais.

— Eh! bien, monsieur, vous viendrez voir la malade du boulevard Mont-Parnasse, par la même raison. Sans avoir la fortune du baron de Nucingen, je suis ici pour vous dire que vous mettrez vous-même le prix à la guérison, ou à vos soins si vous échouez... Je suis prêt à vous payer d'avance; mais comment, monsieur, vous qui êtes un émigré polonais, un communiste, je crois, ne feriez-vous pas un sacrifice à la Pologne? car cette dame est la petite-fille du général Tarlowski, l'ami du prince Poniatowski.

— Monsieur, vous êtes venu pour me demander de guérir cette dame, et non pour me donner des conseils. En Pologne, je suis Polonais; à Paris, je suis Parisien. Chacun fait le bien à sa manière, et croyez que l'avidité qu'on me prête a sa raison. Le trésor que j'amasse a sa

destination; elle est sainte. Je vends la santé : les riches peuvent la payer, je la leur fais acheter... Les pauvres ont leurs médecins... Si je n'avais pas un but je n'exercerais pas la médecine... Je vis sobrement et je passe mon temps à courir; je suis paresseux et j'étais joueur... Concluez, jeune homme!... Vous n'avez pas l'âge où l'on peut juger les vieillards.

Godefroid garda le silence.

— Vous demeurez avec la petite-fille de cet imbécile qui n'avait de courage que pour se battre, et qui a livré son pays à Catherine II?

— Oui, monsieur.

— Soyez chez vous lundi, à trois heures, dit-il en quittant sa pipe et en prenant son agenda sur lequel il traça quelques mots. Vous me remettrez, à mon arrivée, deux cents francs; et si je vous promets la guérison, vous me donnerez mille écus... Il m'a été dit, reprit-il, que cette dame est rapetissée comme si elle était tombée au feu.

— Monsieur, c'est, croyez-en les plus célèbres médecins de Paris, une névrose dont les désordres sont tels, qu'ils les ont niés tant qu'ils ne les ont pas vus.

— Ah! je me rappelle maintenant les détails que ce petit bonhomme m'en a donnés... A demain, monsieur.

Godefroid sortit, après avoir salué cet homme aussi singulier qu'extraordinaire. Rien en lui ne sentait, n'indiquait un médecin, pas même ce cabinet nu, et dont le seul meuble qui frappât la vue était cette formidable caisse de Huret ou de Fichet.

Godefroid put arriver assez à temps au passage Vivienne pour acheter, avant que la boutique ne fermât, un magnifique accordéon qu'il fit partir devant lui pour monsieur Bernard, en en indiquant l'adresse.

Puis il alla rue Chanoinesse, en passant par le quai des Augustins, où il espérait trouver encore ouvert un des magasins des commissionnaires en librairie; il en vit effec-

tivement un où il eut une longue conversation avec un jeune commis sur les livres de jurisprudence.

Il trouva madame de La Chanterie et ses amis au retour de la grand'messe; et, au premier regard qu'elle lui jeta, Godefroid répondit par un hochement de tête significatif.

— Eh! bien, lui dit-il, notre cher père Alain n'est pas avec vous?

— Il ne viendra pas ce dimanche-ci, répondit madame de La Chanterie; vous ne le verrez que d'aujourd'hui en huit... A moins que vous n'alliez où il vous a donné rendez-vous.

— Madame, dit tout bas Godefroid, vous savez qu'il ne m'intimide pas comme ces messieurs, et je comptais lui faire ma confession.

— Et moi?

— Oh! vous, je vous dirai tout, car j'ai bien des choses à raconter. Pour mon début, j'ai trouvé la plus extraordinaire de toutes les infortunes, un sauvage accouplement de la misère et du luxe; puis des figures d'une sublimité qui dépasse toutes les inventions de nos romanciers les plus en vogue.

— La nature, et surtout la nature morale, est toujours au-dessus de l'art, autant que Dieu est au-dessus de ses créatures. Mais, voyons, dit madame de La Chanterie, venez me raconter votre expédition dans les terres inconnues où vous avez fait votre premier voyage.

Monsieur Nicolas et monsieur Joseph, car l'abbé de Vèze était resté pour quelques moments à Notre-Dame, laissèrent madame de La Chanterie seule avec Godefroid, qui, sous le coup des émotions qu'il venait de ressentir la veille, raconta tout dans les plus petits détails avec la force, avec l'action et la verve que donne la première impression d'un pareil spectacle et de son cadre d'hommes et de choses. Il eut un grand succès, car la douce et calme madame de La Chanterie pleura, quelque accoutumée qu'elle fût à descendre dans l'abîme des douleurs.

— Vous avez bien fait, dit-elle, d'envoyer l'accordéon.

— Je voudrais faire bien plus, répondit Godefroid, puisque cette famille est la première qui m'ait fait connaître les plaisirs de la charité; je désire procurer à ce sublime vieillard la plus grande partie des bénéfices de son grand ouvrage. Je ne sais si vous avez assez de confiance dans ma capacité pour me mettre à même d'entreprendre une pareille affaire. D'après les renseignements que je viens de prendre, il faudrait environ neuf mille francs pour fabriquer ce livre à quinze cents exemplaires, et leur moindre valeur serait alors de vingt-quatre mille francs. Comme nous devons préalablement payer les trois mille et quelques cents francs qui grèvent le manuscrit, c'est donc douze mille francs à risquer. Oh! madame, si vous saviez quels regrets amers j'ai eus en venant du quai des Augustins ici d'avoir dissipé si follement ma petite fortune! car l'esprit de la charité m'est comme apparu. J'ai l'ardeur de l'Initié, je veux embrasser la vie de ces messieurs, et je serai digne de vous. J'ai béni plusieurs fois depuis deux jours le hasard qui m'a conduit ici. Je vous obéirai en tout, jusqu'à ce que vous me trouviez capable d'être un des vôtres.

— Eh! bien, répondit gravement madame de La Chanterie après avoir réfléchi, écoutez-moi, car j'ai des choses importantes à vous révéler. Vous avez été séduit, mon enfant, par la poësie du malheur. Oui, souvent le malheur a de la poësie; car, pour moi, la poësie est un certain excès dans le sentiment, et la douleur est un sentiment. On vit tant par la douleur!...

— Oui, madame, j'ai été pris du démon de la curiosité.... Que voulez-vous? Je n'ai pas encore l'habitude de pénétrer au cœur des existences malheureuses, et je n'y vais pas avec la tranquillité de vos trois pieux soldats du Seigneur. Mais sachez-le bien, c'est après l'épuisement de cette irritation que je me suis voué à votre œuvre!...

— Écoutez, mon cher ange, dit madame de La Chan-

terie, qui prononça ces trois mots avec une douce sainteté dont fut singulièrement touché Godefroid, nous nous sommes interdit, mais absolument, nous ne forçons point les mots ici.... Ce qui est interdit n'occupe pas même notre pensée... Donc nous nous sommes interdit d'entrer dans des spéculations. Imprimer un livre pour le vendre, en attendre des bénéfices, c'est une affaire, et les opérations de ce genre nous jetteraient dans les embarras du commerce. Certes, ceci me semble assez faisable, nécessaire même. Croyez-vous que ce soit le premier cas qui se présente? Nous avons vingt fois, cent fois aperçu le moyen de sauver ainsi des familles, des maisons! Or, que serions-nous devenus avec des affaires de ce genre? Nous aurions été négociants... Commanditer le malheur, ce n'est pas travailler soi-même, c'est mettre le malheur à même de travailler. Dans quelques jours vous rencontrerez des misères plus âpres que celle-ci; ferez-vous la même chose? Vous seriez accablé! Songez, mon enfant, que messieurs Mongenod ne peuvent plus, depuis un an, se charger de notre comptabilité. Vous aurez la moitié de votre temps pris par la tenue de nos livres. Nous avons aujourd'hui près de deux mille débiteurs dans Paris; et au moins faut-il que, pour ceux qui peuvent nous rendre, nous sachions le chiffre de leur dette... Nous ne demandons jamais, nous attendons. Nous calculons que la moitié de l'argent donné se perd. L'autre moitié nous revient quelquefois doublée... Ainsi, supposez que ce magistrat meure, voilà douze mille francs bien aventurés. Mais que sa fille soit guérie, que son petit-fils réussisse, et qu'il devienne un jour magistrat... Eh! bien, s'il a de l'honneur, il se souviendra de la dette, et il nous rendra l'argent des pauvres avec usure. Savez-vous que plus d'une famille, tirée de la misère et mise par nous sur le chemin de la fortune par des prêts sans intérêts, a fait la part des pauvres, et nous a rendu les sommes doublées et quelquefois triplées?... Voilà nos seules spéculations! D'abord,

songez, quant à ce qui vous préoccupe (et vous devez vous en préoccuper), que la vente de l'ouvrage de ce magistrat dépend de la bonté de cette œuvre; l'avez-vous lue? Puis, si le livre est excellent, combien d'excellents livres sont restés un, deux ou trois ans sans avoir le succès qu'ils méritent! Combien de couronnes mises sur des tombeaux! Et je sais que les libraires ont des façons de traiter, de réaliser, qui font de leur commerce le plus chanceux et le plus difficile à débrouiller de tous les commerces parisiens. Monsieur Nicolas vous parlera de ces difficultés, inhérentes à la nature des livres. Ainsi, vous le voyez, nous sommes raisonnables, nous avons l'expérience de toutes les misères, comme celle de tous les commerces, car nous étudions Paris depuis long-temps... Les Mongenod nous aident; nous avons en eux des flambeaux; et c'est par eux que nous savons que la Banque de France a le commerce de la librairie en suspicion constante, quoique ce soit un des plus beaux commerces, mais il est mal fait... Quant aux quatre mille francs nécessaires pour sauver cette noble famille des horreurs de l'indigence, car il faut que ce pauvre enfant et son grand-père se nourrissent et puissent s'habiller convenablement, je vais vous les donner... Il est des souffrances, des misères, des plaies que nous pansons immédiatement, sans hésitation, sans chercher à savoir qui nous secourons : religion, honneur, caractère, tout est indifférent; mais dès qu'il s'agit de prêter l'argent des pauvres pour aider le malheur sous la forme agissante de l'industrie, du commerce... oh! alors nous cherchons des garanties, avec la rigidité des usuriers. Aussi, pour le surplus, bornez votre enthousiasme à trouver à ce vieillard le plus honnête libraire possible. Ceci regarde monsieur Nicolas. Il connaît des avocats, des professeurs, auteurs de livres sur la jurisprudence; et, dimanche prochain, il aura bien certainement un bon conseil à vous donner... Soyez tranquille, si c'est possible, cette difficulté sera résolue. Cependant,

peut-être serait-il bon que monsieur Nicolas lût l'ouvrage de ce magistrat... Si cela se peut, obtenez-en la communication...

Godefroid restait stupéfait du bon sens de cette femme, qu'il croyait uniquement animée par l'esprit de charité. L'Initié plia le genou, baisa l'une des belles mains de madame de La Chanterie en lui disant :

— Vous êtes donc aussi la raison ?

— Il faut être tout dans notre état, reprit-elle avec la gaieté douce particulière aux vraies saintes.

— Comment, deux mille comptes! s'écria-t-il, mais c'est immense!

— Oh! deux mille comptes et qui peuvent donner lieu, répondit-elle, à des restitutions basées, comme je viens de vous le dire, sur la délicatesse de nos obligés; car nous avons bien trois mille autres familles qui ne nous rendront jamais que des actions de grâce. Aussi, sentons-nous, je vous le répète, la nécessité d'avoir des livres. Et si vous avez une discrétion à toute épreuve, vous serez notre oracle financier. Nous sommes obligés de tenir un journal, le grand-livre des comptes-courants et un livre de caisse. Nous avons bien des notes, mais nous perdons trop de temps à chercher... Voilà ces messieurs, reprit-elle.

Godefroid, grave et pensif, prit peu de part d'abord à la conversation, il était abasourdi par la révélation que madame de La Chanterie venait de lui faire d'un ton qui prouvait qu'elle voulait le récompenser de son ardeur.

— Deux mille familles obligées! se disait-il; mais, si elles coûtent autant que va nous coûter monsieur Bernard, nous avons donc des millions semés dans Paris?

Ce sentiment fut un des derniers mouvements de l'esprit du monde qui s'éteignait insensiblement chez Godefroid. En réfléchissant, il comprit que les fortunes réunies de madame de La Chanterie, de messieurs Alain, Nicolas, Joseph et celle du juge Popinot, les dons recueillis par l'abbé de Vèze et les secours prêtés par la

maison Mongenod avaient dû produire un capital considérable; et que, depuis douze ou quinze ans, ce capital, accru par ceux d'entre les obligés qui se montraient reconnaissants, avait dû grossir à la façon des boules de neige, puisque ces charitables personnes n'en distrayaient rien. Il voyait clair peu à peu dans cette œuvre immense, et son désir d'y coopérer s'en accrut.

Il voulut sur les neuf heures retourner à pied au boulevard du Mont-Parnasse; mais madame de La Chanterie, craignant la solitude du quartier, le contraignit à prendre un cabriolet. En descendant de voiture, quoique les volets fussent si soigneusement fermés qu'il ne passait pas une ligne de lueur, Godefroid entendit les sons de l'instrument; et, quand il fut sur le palier, Auguste, qui sans doute guettait l'arrivée de Godefroid, entr'ouvrit la porte de l'appartement et dit :

— Maman voudrait bien vous voir, et mon grand-père vous offre une tasse de thé.

En entrant, Godefroid trouva la malade transfigurée par le plaisir de faire de la musique; le visage étincelait et les yeux brillaient comme deux diamants.

— J'aurais dû vous attendre pour vous donner les premiers accords; mais je me suis jetée sur ce petit orgue comme un affamé se jette sur un festin. Vous avez une âme à me comprendre, et alors je suis pardonnée.

Et Vanda fit un signe à son fils, qui vint se placer de manière à presser la pédale par laquelle respira le soufflet intérieur de l'instrument; et, les yeux au ciel, comme sainte Cécile, la malade, dont les doigts avaient retrouvé momentanément de la force et de l'agilité, répéta des variations sur la *Prière de Moïse** que son fils était allé lui acheter, et qu'elle avait composées dans quelques heures. Godefroid reconnut un talent identique avec celui de Chopin. C'était une âme qui se manifestait par des sons divins où dominait une douceur mélancolique. Monsieur Bernard avait salué Godefroid par un regard où se peignait

un sentiment inexprimé depuis long-temps. Si les larmes n'eussent pas été à jamais taries chez ce vieillard desséché par tant de douleurs cuisantes, ce regard aurait été mouillé. Cela se devinait.

Monsieur Bernard jouait avec sa tabatière, en contemplant sa fille dans une indicible extase.

— Demain, madame, reprit Godefroid lorsque la musique eut cessé, demain votre sort sera fixé, car je vous apporte une bonne nouvelle. Le célèbre Halpersohn viendra demain à trois heures. — Et il m'a promis, ajouta-t-il à l'oreille de monsieur Bernard, de me dire la vérité.

Le vieillard se leva, prit Godefroid par la main, l'entraîna dans un coin de la chambre, du côté de la cheminée, il tremblait.

— Ah! quelle nuit vais-je passer! C'est un arrêt définitif! lui dit-il à l'oreille. Ma fille sera guérie ou condamnée!

— Prenez courage, répondit Godefroid, et, après le thé, venez chez moi.

— Cesse, cesse, ma fille, dit le vieillard, tu te donneras des crises. A ce développement de forces succédera l'abattement.

Il fit enlever l'instrument par Auguste et présenta la tasse de thé destinée à sa fille avec toute la câlinerie d'une nourrice qui veut prévenir l'impatience d'un petit enfant.

— Comment est-il, ce médecin? demanda-t-elle déjà distraite par la perspective de voir un être nouveau.

Vanda, comme tous les prisonniers, était dévorée de curiosité. Quand les autres phénomènes physiques de sa maladie cessaient, ils semblaient se reporter dans le moral, et alors elle concevait des caprices étranges, des fantaisies violentes. Elle voulait voir Rossini; elle pleurait de ce que son père, qu'elle croyait tout-puissant, refusait de le lui amener.

Godefroid fit alors une description minutieuse du médecin juif et de son cabinet, car elle ignorait les démarches

de son père. Monsieur Bernard avait recommandé le silence a son petit-fils sur ses visites chez Halpersohn, tant il avait craint d'exciter chez sa fille des espérances qui ne se seraient pas réalisées. Vanda restait comme attachée aux paroles qui sortaient de la bouche de Godefroid, elle était charmée, et elle tomba dans une espèce de folie, tant son désir de voir cet étrange Polonais devint ardent.

— La Pologne a souvent fourni de ces êtres singuliers, mystérieux, dit l'ancien magistrat. Aujourd'hui, par exemple, outre ce médecin, nous avons Hoëné Wronski, le mathématicien illuminé, le poëte Mickievicz, Towianski l'inspiré*, Chopin au talent surnaturel. Les grandes commotions nationales produisent toujours des espèces de géants tronqués.

— Oh! cher papa! quel homme vous êtes! Si vous mettiez par écrit tout ce que nous vous entendons dire, seulement pour m'amuser, vous feriez une fortune... car, figurez-vous, monsieur, que mon bon vieux père invente pour moi des histoires admirables lorsque je n'ai plus de romans à lire, et il m'endort ainsi. Sa voix me berce, et il calme souvent mes douleurs par son esprit... Qui jamais le récompensera!... Auguste, mon enfant, tu devrais baiser pour moi les marques des pas de ton grand-père.

Le jeune homme leva sur sa mère ses beaux yeux humides, et ce regard, où débordait une compassion longtemps comprimée, fut tout un poëme. Godefroid se leva, prit la main d'Auguste et la lui serra.

— Dieu, madame, a mis deux anges près de vous!... s'écria-t-il.

— Oui, je le sais. Aussi me reproché-je souvent de les faire enrager. Viens, cher Augustin, embrasse ta mère. C'est un enfant, monsieur, dont seraient fières toutes les mères. C'est pur comme l'or, c'est franc, c'est une âme sans péché; mais une âme un peu trop passionnée, comme celle de la maman. Dieu m'a peut-être clouée dans un lit pour me préserver des sottises que commettent les

femmes... qui ont trop de cœur... ajouta-t-elle en souriant.

Godefroid répondit par un sourire et par un salut.

— Adieu, monsieur, et surtout remerciez votre ami; car il a fait le bonheur d'une pauvre infirme.

— Monsieur, dit Godefroid quand il fut chez lui seul avec monsieur Bernard qui l'avait suivi, je crois pouvoir vous assurer que vous ne serez point dépouillé par ce trio de braves gens. J'aurai la somme nécessaire, mais il faudra me confier votre traité relatif au réméré... Pour faire plus pour vous, vous devriez me confier votre ouvrage à lire... non pas à moi, je n'aurais pas assez de connaissances pour en juger, mais à un ancien magistrat d'une intégrité parfaite, qui se chargera, d'après le mérite de l'œuvre, de trouver une honorable maison avec laquelle vous contracterez équitablement... Je n'insiste pas là-dessus. En attendant, voici cinq cents francs, ajouta-t-il en tendant un billet de banque à l'ancien magistrat stupéfait, pour subvenir à vos besoins les plus pressants. Je ne vous en demande point de reçu, vous ne serez obligé que par votre conscience, et votre conscience ne doit parler qu'au cas où vous retrouveriez quelque aisance... Je me charge de satisfaire Halpersohn...

— Qui donc êtes-vous? dit le vieillard qui tomba sur une chaise.

— Moi, répondit Godefroid, rien; mais je sers des personnes puissantes à qui votre détresse est maintenant connue et qui s'intéressent à vous... Ne m'en demandez pas davantage.

— Quel est donc le mobile de ces gens? dit le vieillard.

— La religion, monsieur, répliqua Godefroid.

— Serait-ce possible!... la religion...

— Oui, la religion catholique, apostolique et romaine...

— Eh! vous appartenez à l'ordre de Jésus?

— Non, monsieur, répondit Godefroid. Soyez sans inquiétude : ces personnes n'ont aucun dessein sur vous,

hors celui de vous secourir, et de rendre votre famille au bonheur.

— La philanthropie deviendrait-elle donc autre chose qu'une vanité?...

— Eh! monsieur, ne déshonorez pas, dit vivement Godefroid, la sainte charité catholique, la vertu définie par saint Paul!...

Monsieur Bernard, en entendant cette réponse, se mit à marcher à grands pas dans la chambre.

— J'accepte, dit-il tout-à-coup, et je n'ai qu'une façon de vous remercier, c'est de vous confier mon ouvrage.



Les notes, les citations sont inutiles à un ancien magistrat; et j'ai pour deux mois de travaux encore à copier mes citations, comme je vous l'ai dit... A demain, ajouta-t-il en donnant une poignée de main à Godefroid.

— Aurais-je fait une conversion?... se dit Godefroid, qui fut frappé de l'expression nouvelle que la physionomie de ce grand vieillard avait prise à sa dernière réponse.

Le surlendemain, à trois heures, un cabriolet de place s'arrêta devant la maison, et Godefroid en vit sortir Halpersohn, enseveli dans une énorme pelisse d'ours. Pendant la nuit, le froid avait redoublé, le thermomètre marquait dix degrés.

Le médecin juif examina curieusement, quoique à la dérobée, la chambre où son client de la veille le recevait, et Godefroid aperçut une pensée de défiance qui rayonna dans ses yeux, comme une pointe de poignard. Ce rapide pointillement du soupçon fit éprouver un froid intérieur à Godefroid, qui pensa que cet homme devait être impitoyable dans les affaires; et il est si naturel de supposer le génie uni à la bonté, qu'il eut un nouveau mouvement de dégoût.

— Monsieur, dit-il, je vois que la simplicité de mon appartement vous inquiète; aussi ne serez-vous pas étonné de ma manière d'agir. Voici vos deux cents francs, et voici trois billets de mille francs, ajouta-t-il en tirant de son portefeuille les billets que madame de La Chanterie lui avait remis pour dégager l'ouvrage de monsieur Bernard; mais, dans le cas où vous auriez des craintes sur ma solvabilité, je vous offrirais, pour garants de l'exécution de nos conventions, messieurs Mongenod, banquiers, rue de la Victoire.

— Je les connais, répondit Halpersohn en serrant les dix pièces d'or dans sa poche.

— Il ira chez eux, pensa Godefroid.

— Et où demeure la malade? demanda le médecin en se levant comme un homme qui connaissait le prix du temps.

— Venez par ici, monsieur, dit Godefroid en passant le premier pour montrer le chemin.

Le juif examina d'un œil soupçonneux et sagace les lieux par lesquels il passa, car il avait le coup-d'œil de l'espion; aussi vit-il fort bien les horreurs de l'indigence par la porte de la pièce où couchaient le magistrat et son petit-fils; par malheur, monsieur Bernard était allé prendre le costume avec lequel il paraissait chez sa fille, et, dans son empressement à venir ouvrir la porte, il ferma mal celle de son chenil.

Il salua noblement Halpersohn, et ouvrit avec précau-

tion la chambre de sa fille. — Vanda, mon enfant, voici le médecin, dit-il.

Et il se rangea pour laisser passer Halpersohn qui conservait sa pelisse. Le juif fut surpris du contraste de cette pièce, qui, dans ce quartier, dans cette maison surtout, était une anomalie; mais l'étonnement d'Halpersohn dura peu, car il avait vu souvent, chez les juifs d'Allemagne et de Russie, de semblables oppositions entre une excessive misère apparente et des richesses cachées. En marchant de la porte au lit de la malade, il ne cessa de la regarder, et, en arrivant à son chevet, il lui dit en polonais :

— Vous êtes Polonaise?

— Non pas moi, mais ma mère.

— Qui votre grand-père, le général Tarlowski, avait-il épousé?

— Une Polonaise.

— De quelle province?

— Une Sobolewska de Pinska.

— Bien. Monsieur est votre père?

— Oui, monsieur.

— Monsieur, demanda-t-il, madame votre femme...

— Elle est morte, répondit monsieur Bernard.

— Était-elle très-blanche? dit Halpersohn avec un léger mouvement d'impatience d'être interrompu.

— Voici son portrait, répondit monsieur Bernard en allant décrocher un magnifique cadre où se trouvaient plusieurs belles miniatures. Halpersohn tâtait la tête et maniait la chevelure de la malade, tout en regardant le portrait de Vanda Tarlowska, née comtesse Sobolewska.

— Racontez-moi les désordres causés par la maladie. Et il se mit dans la bergère en regardant Vanda fixement pendant les vingt minutes que dura le récit alternatif du père et de la fille.

— Quel âge a madame?

— Trente-huit ans.

— Ah! bon, s'écria-t-il en se levant, je réponds de la

guérir. Je n'assure pas de lui rendre l'exercice de ses jambes, mais pour guérie, elle le sera. Seulement il faut la mettre dans une maison de santé de mon quartier.

— Mais, monsieur, ma fille n'est pas transportable.

— Je vous réponds d'elle, dit sentencieusement Halpersohn; mais je ne vous réponds de votre fille qu'à ces conditions... Savez-vous qu'elle va troquer sa maladie actuelle contre une autre maladie épouvantable, et qui durera peut-être un an, ou tout au moins six mois?... Vous pouvez venir voir madame, puisque vous êtes son père.

— Est-ce sûr? demanda monsieur Bernard.

— Sûr! répéta le juif. Madame a dans le corps un principe, une humeur nationale, il faut l'en délivrer. Quand vous viendrez, vous me l'amènerez, rue Basse-Saint-Pierre, à Chaillot*, maison de santé du docteur Halpersohn.

— Mais comment?

— Sur un brancard, comme on transporte tous les malades aux hôpitaux.

— Mais le trajet la tuera.

— Non. Et Halpersohn, en disant ce non sec, était à la porte, où Godefroid le rejoignit dans l'escalier. Le juif, qui étouffait de chaud, lui dit à l'oreille : — Outre les mille écus, ce sera quinze francs par jour; on paie trois mois d'avance.

— Bien monsieur. Et, demanda Godefroid en montant sur le marchepied du cabriolet où le docteur s'était élancé, vous répondez de la guérison.

— J'en réponds, répéta le Polonais. Vous aimez cette dame?

— Non, dit Godefroid.

— Vous ne répéterez pas ce que je vais vous confier, car je ne vous le dis que pour vous prouver que je suis sûr de la guérison, et si vous faisiez une indiscrétion, vous tueriez cette dame...

Godefroid lui répondit par un seul geste.

— Elle est depuis dix-sept ans victime du principe de la plique polonaise* qui produit tous ces ravages, j'en ai vu de plus terribles exemples. Or, moi seul aujourd'hui sais comment faire sortir la plique de manière à pouvoir la guérir, car on n'en guérit pas toujours. Vous voyez, monsieur, que je suis bien désintéressé. Si cette dame était une grande dame, une baronne de Nucingen ou toute autre femme ou fille des Crésus modernes, cette cure me serait payée cent, deux cent mille francs, enfin tout ce que je demanderais!... Mais c'est un petit malheur.

— Et le trajet!...

— Bah! elle aura l'air de mourir, mais elle ne mourra pas!... Elle a de la vie pour cent ans, une fois guérie. Allons, Jacques?... vite, rue de Monsieur!... et vite!... dit-il au cocher. Et il laissa Godefroid sur le boulevard, où Godefroid resta stupide à regarder s'enfuir le cabriolet.

— Qu'est-ce donc que ce drôle d'homme vêtu de peau d'ours? demanda la mère Vauthier à qui rien n'échappait. Est-ce vrai, ce que m'a dit le cocher du cabriolet, que c'est le plus fameux médecin de Paris?

— Et qu'est-ce que cela vous fait, mère Vauthier?

— Ah! rien du tout! reprit-elle en grimaçant.

— Vous avez eu bien tort de ne pas vous mettre de mon côté, dit Godefroid en revenant à pas lents vers la maison; vous auriez plus gagné qu'avec messieurs Barbet et Métivier, de qui vous n'aurez rien.

— Est-ce que je suis pour ces messieurs? reprit-elle en haussant les épaules. Monsieur Barbet est mon propriétaire, voilà tout!

Il fallut deux jours pour décider monsieur Bernard a se séparer de sa fille et la transporter à Chaillot. Godefroid et l'ancien magistrat firent la route chacun d'un côté du brancard couvert en coutil rayé de blanc et de bleu, sur lequel était la chère malade, quasi liée au ma-

telas, tant le père craignit les soubresauts d'une attaque de nerfs. Enfin, parti à trois heures, le convoi parvint à la maison de santé vers cinq heures, à la chute du jour. Godefroid paya sur quittance les quatre cent cinquante francs du trimestre exigé; puis, quand il descendit pour donner le pour-boire des deux porteurs, il fut rejoint par monsieur Bernard, qui prit sous le matelas un paquet cacheté très-volumineux, et qui le tendit à Godefroid.

— L'un de ces gens va vous aller chercher un cabriolet, dit le vieillard, car vous ne pourriez pas porter long-temps ces quatre volumes. Voici mon ouvrage, remettez-le à mon censeur, je le lui confie pour toute cette semaine. Je vais rester au moins huit jours dans ce quartier, car je ne veux pas laisser ainsi ma fille à l'abandon. Je connais mon petit-fils, il peut garder la maison, surtout aidé par vous; d'ailleurs, je vous le recommande. Si j'étais encore ce que je fus, je vous demanderais le nom de mon critique, de cet ancien magistrat, car il en est peu que je ne connaisse...

— Oh! ce n'est pas un mystère, dit Godefroid en interrompant monsieur Bernard. Du moment où vous avez en moi cette entière confiance, je puis vous dire que votre censeur est l'ancien président Lecamus de Tresnes.

— Oh! de la Cour royale de Paris! Prenez!... allez! c'est l'un des plus beaux caractères de ce temps-ci... Lui, et feu Popinot, le juge au Tribunal de première instance, ont été des magistrats dignes des plus beaux jours des anciens parlements. Toutes mes craintes, si j'en avais conservé, seraient dissipées... Et où demeure-t-il? Je voudrais l'aller remercier de la peine qu'il aura prise.

— Vous le trouverez rue Chanoinesse, sous le nom de monsieur Nicolas... J'y vais à l'instant. Et votre compromis avec vos coquins?...

— Auguste vous le remettra, dit le vieillard qui rentra dans la cour de la maison de santé.

Un cabriolet trouvé sur le quai de Billy, et ramené par

un des commissionnaires, arrivait; Godefroid y monta et stimula le cocher par la promesse d'un bon pour-boire, s'il arrivait rue Chanoinesse à temps, car Godefroid voulait y dîner.

Une demi-heure après le départ de Vanda, trois hommes vêtus de drap noir, que la Vauthier introduisit par la rue Notre-Dame-des-Champs, où ils attendaient sans doute le moment favorable, montèrent l'escalier, accompagnés de ce Judas femelle, et frappèrent doucement à la porte du logement de monsieur Bernard. Comme ce



jour était précisément un jeudi, le collégien avait pu garder la maison. Il ouvrit, et trois hommes se glissèrent comme des ombres dans la première pièce.

— Que voulez-vous, messieurs ? demanda le jeune homme.

— Nous sommes bien ici chez monsieur Bernard... c'est-à-dire chez monsieur le baron ?...

— Mais que voulez-vous ?

— Ah ! vous le savez bien, jeune homme, car on nous a dit que votre grand-père vient de partir avec un brancard couvert... Ça ne nous étonne pas ! mais il est dans son droit. Je suis huissier, je viens tout saisir ici... Lundi,

vous avez eu sommation de payer trois mille francs de principal, plus les frais, à monsieur Métivier, sous peine de la contrainte par corps que nous avons dénoncée; et comme un ancien marchand d'oignons se connaît en ciboules, le débiteur a pris la clef des champs pour éviter celle de Clichy. Mais si nous ne l'avons pas, nous aurons pied ou aile de son riche mobilier, car nous savons tout, jeune homme..., et nous allons verbaliser...

— Voilà des papiers timbrés que votre grand-papa n'a jamais voulu prendre, dit alors la Vauthier en fourrant dans la main d'Auguste trois exploits.

— Restez, madame, nous allons vous constituer gardienne judiciaire. La loi vous accorde quarante sous par jour; ce n'est pas à dédaigner.

— Ah! je verrai donc ce qu'il y a dans la belle chambre!... s'écria la Vauthier.

— Vous n'entrerez pas dans la chambre de ma mère! s'écria d'une voix formidable le jeune homme en s'élançant entre la porte et les trois hommes noirs.

Sur un signe de l'huissier, les deux praticiens et le premier clerc qui survint saisirent Auguste.

— Pas de rébellion, jeune homme! vous n'êtes pas le maître ici; nous dresserions procès-verbal, et vous iriez coucher à la Préfecture... En entendant ce mot redoutable, Auguste fondit en larmes.

— Ah! quel bonheur, disait-il, que maman soit partie! cela l'aurait tuée!

Une espèce de conférence se tenait entre les praticiens, l'huissier et la Vauthier. Auguste comprit, quoiqu'ils parlassent à voix basse, qu'on voulait surtout saisir les manuscrits de son grand-père; et il ouvrit alors la porte de la chambre.

— Entrez, messieurs, et ne gâtez rien, dit-il. On vous paiera demain matin. Puis il s'en alla tout pleurant dans le taudis, où saisissant les notes de son grand-père, il les mit dans le poële, qu'il savait être sans une étincelle de feu.

Cette action fut faite si rapidement que l'huissier, gaillard fin, rusé, digne de ses clients Barbet et Métivier, trouva le jeune homme en pleurs sur sa chaise, lorsqu'il se précipita dans le taudis, après avoir jugé que les manuscrits ne se trouvaient point dans l'antichambre. Quoiqu'on ne puisse point saisir les livres ni les manuscrits, le réméré souscrit par l'ancien magistrat eût justifié cette manière de procéder. Mais il était facile d'opposer des moyens dilatoires à cette saisie; ce que monsieur Bernard n'eût pas manqué de faire. De là, la nécessité d'agir avec sournoiserie. Aussi, la veuve Vauthier avait-elle merveilleusement servi son propriétaire en ne remettant pas ses significations aux locataires; elle comptait les jeter dans l'appartement en y entrant à la suite des gens de justice, ou dire, au besoin, à monsieur Bernard qu'elle croyait ces actes faits contre les deux auteurs qui depuis deux jours étaient absents.

Le procès-verbal de saisie prit environ une heure; car l'huissier n'omit rien et regarda la valeur des objets saisis comme suffisante à payer la dette. Une fois l'huissier parti, le pauvre jeune homme prit les exploits et courut pour retrouver son grand-père à la maison de santé; car l'huissier lui dit que, sous des peines graves, la Vauthier devenait responsable des objets saisis. Il put donc quitter le logis sans avoir rien à redouter.

L'idée de savoir son grand-père traîné en prison pour dettes rendit le pauvre enfant exactement fou, mais fou comme les jeunes gens sont fous, c'est-à-dire qu'il était en proie à l'une de ces exaltations dangereuses et funestes, où toutes les puissances de la jeunesse fermentent à la fois et peuvent faire commettre de mauvaises actions aussi bien que des traits d'héroïsme. Arrivé rue Basse-Saint-Pierre, le concierge dit au pauvre Auguste qu'il ignorait ce qu'était devenu le père de la malade amenée à quatre heures et demie, mais que l'ordre de monsieur Halpersohn était de ne laisser personne, pas même le

père, voir cette dame d'ici à huit jours, sous peine de mettre sa vie en danger.

Cette réponse acheva de porter au comble l'exaspération d'Auguste. Il reprit le chemin du boulevard Mont-Parnasse en marchant dans son désespoir et en roulant les desseins les plus extravagants. Il arriva vers huit heures et demie du soir, presqu'à jeun, et tellement épuisé par la faim et par la douleur, qu'il écouta la Vauthier lorsqu'elle lui proposa de prendre part à son souper qui consistait en un ragoût de mouton aux pommes de terre. Le pauvre enfant tomba quasi-mort sur une chaise, chez cette atroce femme. Encouragé par le patelinage et les paroles mielleuses de cette vieille, il répondit à quelques questions adroitement faites sur Godefroid, et il fit entendre que c'était le locataire qui, demain, allait payer les dettes de son grand-père, car on lui devait les changements heureux survenus dans leur position depuis une semaine. La veuve écoutait ces propos d'un air dubitatif, en forçant Auguste à boire quelques verres de vin.

Vers dix heures, on entendit le roulement d'un cabriolet qui arrêta devant la maison, et la veuve s'écria :

— Oh ! c'est monsieur Godefroid.

Aussitôt Auguste prit la clef de l'appartement et monta pour rencontrer le protecteur de sa famille; mais il trouva la figure de Godefroid tellement changée, qu'il hésitait à lui parler, lorsque le danger de son grand-père décida ce généreux enfant. Voici ce qui s'était passé rue Chanoinesse et la cause de la sévérité répandue sur la figure de Godefroid.

Arrivé à temps, le néophyte avait trouvé madame de La Chanterie et ses fidèles au salon, et il y avait pris à part monsieur Nicolas pour lui remettre les quatre volumes de l'*Esprit des lois modernes*. Monsieur Nicolas porta sur-le-champ ce volume manuscrit dans sa chambre et descendit pour dîner; puis, après avoir causé pendant la

première partie de la soirée, il remonta dans l'intention de commencer la lecture de cet ouvrage.

Godefroid fut très-étonné lorsque, quelques instants après la disparition de monsieur Nicolas il fut prié par Manon, de la part de l'ancien président, de venir lui parler. Il monta chez monsieur Nicolas, conduit par Manon, et il ne put faire aucune attention à l'intérieur de ce logement, tant il fut saisi par la figure bouleversée de cet homme si placide et si ferme.

— Saviez-vous, demanda monsieur Nicolas redevenu président, saviez-vous le nom de l'auteur de cet ouvrage?

— Monsieur Bernard, répondit Godefroid, je ne le connais que sous ce nom. Je n'ai pas ouvert le paquet...

— Ah! c'est vrai, se dit monsieur Nicolas, je l'ai décacheté moi-même. Vous n'avez pas cherché, reprit-il, à connaître ses antécédents?

— Non. Je sais qu'il a épousé par amour la fille du général Tarlowski; que sa fille se nomme comme la mère, Vanda, le petit-fils Auguste, et le portrait que j'ai vu de monsieur Bernard est, je crois, celui d'un président de cour royale en robe rouge.

— Tenez, lisez! dit monsieur Nicolas qui montra le titre de l'ouvrage écrit en caractères dus à la calligraphie d'Auguste, et disposés ainsi :

ESPRIT

DES LOIS MODERNES

PAR M. BERNARD-JEAN-BAPTISTE-MACLOD

BARON BOURLAC,

ancien procureur général près la Cour royale de Rouen,
grand officier de la Légion d'honneur.

— Ah! le bourreau de Madame, de sa fille, du chevalier du Vissard! dit d'une voix faible Godefroid. Et ses

jambes s'affaiblissant, le néophyte se laissa aller sur un fauteuil. — Joli début! dit-il en murmurant.

— Ceci, mon cher Godefroid, reprit monsieur Nicolas, est une affaire qui nous regarde tous : vous en avez fait votre part, à nous le reste! Je vous en prie, ne vous mêlez plus de rien, allez chercher ce que vous pouvez avoir laissé là-bas! Pas un mot! Enfin, une discrétion absolue! Et dites au baron Bourlac de s'adresser à moi. D'ici là, nous aurons décidé comment il nous convient d'agir en cette circonstance.

Godefroid descendit, sortit, prit un cabriolet et arriva rapidement au boulevard du Mont-Parnasse, plein d'horreur au souvenir du réquisitoire du parquet de Caen, du drame sanglant terminé sur l'échafaud, et du séjour de madame de La Chanterie à Bicêtre. Il comprit l'abandon dans lequel cet ancien procureur-général, assimilé presque à Fouquier-Tinville, achevait ses jours, et les raisons de son incognito si soigneusement gardé.

— Puisse monsieur Nicolas venger terriblement cette pauvre madame de La Chanterie! Il achevait en lui-même ce vœu peu catholique, lorsqu'il aperçut Auguste.

— Que me voulez-vous? demanda Godefroid.

— Mon bon monsieur, il vient de nous arriver un malheur qui me rend fou. Des scélérats sont venus saisir tout chez ma mère, et l'on cherche mon grand-père pour le mettre en prison. Mais ce n'est pas à cause de ces malheurs que je vous implore, dit ce garçon, avec une fierté romaine, c'est pour vous prier de me rendre un service que l'on rend à des condamnés à mort...

— Parlez, dit Godefroid.

— On est venu pour s'emparer des manuscrits de mon grand-père; et, comme je crois qu'il vous a remis l'ouvrage, je viens vous prier de prendre les notes, car la portière ne me laissera rien emporter d'ici... Joignez-les aux volumes, et...

— Bien, bien, répondit Godefroid, allez vite les chercher.

Pendant que le jeune homme entrait chez lui pour en revenir aussitôt, Godefroid pensa que cet enfant n'était coupable d'aucun crime, et qu'il ne fallait pas le désespérer en lui parlant de son grand-père, de l'abandon qui punissait cette triste vieillesse des fureurs de la vie politique, et il prit le paquet avec une sorte de bonne grâce.

— Quel est le nom de votre mère? demanda-t-il.

— Ma mère, monsieur, est la baronne de Mergi; mon père est le fils du premier président de la cour royale de Rouen.

— Ah! dit Godefroid, votre grand-père a marié sa fille au fils du fameux président Mergi.

— Oui, monsieur.

— Mon petit ami, laissez-moi, dit Godefroid. Il conduisit le jeune baron de Mergi jusque sur le palier et appela la Vauthier.

— Mère Vauthier, lui dit-il, vous pouvez disposer de mon logement, je ne reviendrai jamais ici.

Et il descendit pour remonter en voiture.

— Avez-vous remis quelque chose à ce monsieur-là? demanda la Vauthier à Auguste.

— Oui, dit le jeune homme.

— Vous êtes propre! C'est un agent de vos ennemis! Il a tout conduit, c'est sûr. A preuve que le tour est fait, c'est qu'il ne reviendra jamais ici... Il m'a dit que je pouvais mettre son logement à louer. Auguste se précipita sur le boulevard, courut après le cabriolet, et finit par le faire arrêter tant il criait.

— Que me voulez-vous? demanda Godefroid.

— Les manuscrits de mon grand-père?...

— Dites-lui de les réclamer à monsieur Nicolas.

Le jeune homme prit ce mot pour l'atroce plaisanterie d'un voleur qui a bu toute honte, et il s'assit dans la neige en voyant le cabriolet reprendre sa course au grand

trot. Il se releva dans un accès de sauvage énergie, revint se coucher, harassé de ses courses rapides, et le cœur brisé. Le lendemain matin, Auguste de Mergi s'éveilla seul dans ce logement, habité la veille par sa mère et par son grand-père, et il fut en proie aux émotions pénibles de sa situation, dans laquelle il se retrouva pleinement. La solitude profonde d'un appartement si rempli naguère, où chaque moment apportait un devoir, une occupation, lui fit tant de mal à voir, qu'il descendit demander à la mère Vauthier si son grand-père était venu pendant la nuit ou de grand matin; car il s'était éveillé fort tard, et il supposait que, dans le cas où le baron Bourlac serait retourné, la portière l'aurait instruit des poursuites. La portière répondit en ricanant qu'il savait bien où devait se trouver son grand-père; et que s'il n'était pas rentré ce matin, c'est qu'il habitait le château de Clichy. Cette raillerie chez une femme qui, la veille, l'avait si bien cajolé, rendit à ce pauvre jeune homme toute sa frénésie, et il courut à la maison de santé de la rue Basse-Saint-Pierre, en proie au désespoir de supposer son grand-père en prison.

Le baron Bourlac avait rôdé pendant toute la nuit autour de la maison de santé dont l'entrée lui avait été interdite, et autour de la maison du docteur Halpersohn, à qui naturellement il voulait demander compte d'une pareille conduite. Le docteur n'était rentré chez lui qu'à deux heures du matin. Le vieillard, venu à une heure et demie à la porte du docteur, était retourné se promener dans la grande allée des Champs-Élysées; lorsqu'il revint, à deux heures et demie, le portier lui dit que monsieur Halpersohn était rentré, couché, qu'il dormait et qu'il ne pouvait pas le réveiller.

En se trouvant à deux heures et demie du matin dans ce quartier, le pauvre père, au désespoir, erra sur le quai, sous les arbres chargés de givre des contre-allées du Cours-la-Reine, et attendit le jour. A neuf heures du ma-

tin, il se présenta chez le médecin, et lui demanda pourquoi il tenait ainsi sa fille en charte privée.

— Monsieur, lui répondit le docteur, hier, je vous ai répondu de la santé de votre fille; mais en ce moment je réponds de sa vie, et vous comprenez que je dois être souverain dans un pareil cas. Apprenez que votre fille a pris hier un remède qui doit lui donner *la plique,* et que, tant que cette horrible maladie ne sera pas sortie, elle ne sera pas visible. Je ne veux pas qu'une émotion vive, une erreur de régime, m'enlèvent ma malade et vous enlèvent à vous votre fille; si vous la voulez voir absolument, je demanderai une consultation de trois médecins, afin de mettre à couvert ma responsabilité, car la malade pourrait mourir.

Le vieillard, accablé de fatigue, tomba sur une chaise et se releva promptement en disant : « Pardonnez-moi, monsieur. J'ai passé la nuit à vous attendre dans des angoisses affreuses; car vous ne savez pas à quel point j'aime ma fille, que je garde depuis quinze ans entre la vie et la mort, et c'est un supplice que ces huit jours d'attente ! »

Le baron sortit du cabinet d'Halpersohn en chancelant comme un homme ivre. Environ une heure après la sortie de ce vieillard, que le médecin juif avait conduit en le soutenant par le bras jusqu'à la rampe de son escalier, il vit entrer Auguste de Mergi. En questionnant la portière de la maison de santé, ce pauvre jeune homme venait d'apprendre que le père de la dame amenée la veille était revenu dans la soirée, qu'il l'y avait demandée, et avait parlé d'aller ce matin chez le docteur Halpersohn, et que là sans doute on lui donnerait de ses nouvelles. Au moment où Auguste de Mergi se présenta dans le cabinet d'Halpersohn, le docteur déjeunait d'une tasse de chocolat, accompagnée d'un verre d'eau, le tout servi sur un petit guéridon; il ne se dérangea pas pour le jeune homme, et continua de tremper sa mouillette dans le chocolat; car il ne mangeait pas autre chose qu'une flûte

coupée en quatre avec une précision qui prouvait une certaine habileté d'opérateur. Halpersohn avait, en effet, pratiqué la chirurgie dans ses voyages.

— Hé! bien, jeune homme, dit-il, en voyant entrer le fils de Vanda, vous venez aussi me demander compte de votre mère...

— Oui, monsieur, répondit Auguste de Mergi.

Auguste s'était avancé jusqu'à la table où brillèrent tout d'abord à ses yeux plusieurs billets de banque parmi quelques piles de pièces d'or. Dans les circonstances où se trouvait ce malheureux enfant, la tentation fut plus forte que ses principes, quelque solides qu'ils pussent être. Il vit le moyen de sauver son grand-père et les fruits de vingt années de travail menacés par d'avides spéculateurs. Il succomba. Cette fascination fut rapide comme la pensée et justifiée par une idée de dévouement qui sourit à cet enfant. Il se dit : « Je me perds, mais je sauve ma mère et mon grand-père!... »

Dans cette étreinte de sa raison aux prises avec le crime, il acquit, comme les fous, une singulière et passagère habileté; car au lieu de donner des nouvelles de son grand-père, il abonda dans le sens du médecin. Halpersohn, comme tous les grands observateurs, avait deviné rétrospectivement la vie du vieillard, de cet enfant et de la mère. Il pressentit ou entrevit la vérité, que les discours de la baronne de Mergi lui dévoilèrent, et il en résultait chez lui comme une sorte de bienveillance pour ses nouveaux clients; car, du respect ou de l'admiration, il en était incapable.

— Hé! bien, mon cher garçon, répondit-il familièrement au jeune baron, je vous garde votre mère, et je vous la rendrai jeune, belle et bien portante. C'est une de ces malades rares auxquelles les médecins s'intéressent; d'ailleurs, c'est, par sa mère, une compatriote à moi! Vous et votre grand-père, ayez le courage de rester deux semaines sans voir madame...

— La baronne Mergi...

— Si elle est baronne, vous êtes baron? demanda Halpersohn.

En ce moment le vol était accompli. Pendant que le médecin regardait sa mouillette alourdie par le chocolat, Auguste avait saisi quatre billets pliés et les avait mis dans la poche de son pantalon, en ayant l'air d'y fourrer la main par contenance.

— Oui, monsieur, je suis baron. Mon grand-père est baron aussi; il était procureur-général sous la Restauration.

— Vous rougissez, jeune homme, il ne faut pas rougir d'être pauvre et baron, c'est fort commun.

— Qui vous a dit, monsieur, que nous sommes pauvres?

— Mais votre grand-père m'a dit avoir passé la nuit dans les Champs-Élysées; et, quoique je ne connaisse pas de palais où il se trouve d'aussi belle voûte que celle qui brillait à deux heures du matin, je vous assure qu'il faisait froid dans le palais où se promenait votre grand-père. On ne choisit pas par goût l'hôtel de la Belle-Étoile...

— Mon grand-père sort d'ici? reprit Auguste, qui saisit cette occasion de faire retraite; je vous remercie, monsieur, et je viendrai, si vous le permettez, savoir des nouvelles de ma mère.

Aussitôt sorti, le jeune baron alla chez l'huissier en prenant un cabriolet pour s'y rendre plus promptement, et il paya la dette de son grand-père. L'huissier remit les pièces et le mémoire des frais acquittés, puis il dit au jeune homme de prendre un de ses clercs avec lui pour qu'il relevât le gardien judiciaire de ses fonctions.

— D'autant plus que messieurs Barbet et Métivier demeurent dans votre quartier, ajouta-t-il; mon jeune homme ira leur porter les fonds, et leur dire de vous rendre l'acte de réméré...

Auguste, qui ne comprenait rien à ces termes et à ces formalités, se laissa faire. Il reçut sept cents francs en argent qui lui revenaient sur les quatre mille francs, et sortit accompagné d'un clerc. Il monta dans le cabriolet dans un état de stupeur indicible; car, le résultat obtenu, les remords commencèrent, et il se vit déshonoré, maudit par son grand-père, dont l'inflexibilité lui était connue, et il pensa que sa mère mourrait de douleur de le savoir coupable. La nature entière changeait pour lui d'aspect. Il avait chaud, il ne voyait plus la neige, les maisons lui semblaient être des spectres. Arrivé chez lui, le jeune baron prit son parti, qui certes était celui d'un honnête jeune homme. Il alla dans la chambre de sa mère y prendre la tabatière garnie de diamants que l'Empereur avait donnée à son grand-père, pour l'envoyer avec les sept cents francs au docteur Halpersohn, en y joignant la lettre suivante qui nécessita plusieurs brouillons.

« Monsieur,

« Les fruits d'un travail de vingt années, fait par mon « grand-père, allaient être dévorés par des usuriers, qui « menacent sa liberté. Trois mille trois cents francs le sau« vaient, et en voyant tant d'or sur votre table, je n'ai pu « résister au bonheur de rendre mon aïeul libre, en lui « rendant aussi le salaire de ses veilles. Je vous ai emprunté « sans votre consentement, quatre mille francs; mais « comme trois mille trois cents francs seulement sont né« cessaires, je vous envoie les sept cents francs restant, et « j'y joins une tabatière enrichie de diamants, donnée par « l'Empereur à mon grand-père, et dont la valeur peut « vous répondre de la somme.

« Dans le cas où vous ne croiriez pas à l'honneur de « celui qui verra toute sa vie en vous un bienfaiteur, si « vous daignez garder le silence sur une action injustifiable « en toute autre circonstance, vous sauverez mon grand-

« père comme vous sauverez ma mère, et je serai toute la « vie votre esclave dévoué.

« AUGUSTE DE MERGI. »

Vers deux heures et demie, Auguste, qui était allé jusqu'aux Champs-Élysées, fit remettre par un commissionnaire, à la porte du docteur Halpersohn, une boîte cachetée où se trouvaient dix louis, un billet de cinq cents francs et la tabatière; puis il revint lentement à pied chez



lui, par le pont d'Iéna, les Invalides et les boulevards, comptant sur la générosité du docteur Halpersohn. Le médecin, qui s'était aperçu du vol, avait aussitôt changé d'opinion sur ses clients. Il pensa que le vieillard était venu pour le voler, et que, n'ayant pas réussi, il avait envoyé ce petit garçon. Il mit en doute les qualités qu'ils se donnaient, et il alla droit au parquet du Procureur du Roi, rendre sa plainte, en ordonnant qu'on fît aussitôt des poursuites.

La prudence avec laquelle procède la justice permet

rarement d'aller aussi vite que les parties plaignantes le veulent; mais vers trois heures, un commissaire de police, accompagné d'agents qui se tenaient en flâneurs sur les boulevards, faisait des questions à la mère Vauthier sur ses locataires, et la veuve augmentait, sans le savoir, les soupçons du commissaire de police.

Népomucène, qui flaira des agents de police, crut qu'on allait arrêter le vieillard; et, comme il aimait monsieur Auguste, il courut au-devant de monsieur Bernard; et l'apercevant dans l'avenue de l'Observatoire :

— Sauvez-vous, monsieur ! cria-t-il, on vient vous arrêter. Les huissiers sont venus hier chez vous; ils ont tout saisi. La mère Vauthier, qui vous a caché des papiers timbrés, disait que vous coucheriez à Clichy ce soir ou demain. Tenez, voyez-vous ces argousins ?

Un regard suffit à l'ancien procureur-général pour reconnaître des recors dans les agents de police, et il devina tout.

— Et monsieur Godefroid ?

— Parti pour ne plus revenir. La mère Vauthier dit que c'était une mouche à vos ennemis...

Aussitôt le baron Bourlac prit le parti d'aller chez Barbet, et il y fut en un quart-d'heure, l'ancien libraire demeurait dans la rue Sainte-Catherine-d'Enfer*.

— Ah ! vous venez chercher votre acte de réméré? dit l'ancien libraire en répondant au salut de sa victime; le voici.

Et, au grand étonnement du baron Bourlac, il lui tendit l'acte que l'ancien procureur-général prit, en disant :

— Je ne comprends pas...

— Ce n'est donc pas vous qui m'avez payé ? répliqua le libraire.

— Vous êtes payé!

— Votre petit-fils a porté les fonds chez l'huissier ce matin.

— Est-il vrai que vous m'ayez fait saisir hier ?...

— Vous n'étiez donc pas rentré chez vous depuis deux jours? demanda Barbet; mais un procureur-général sait bien ce que c'est que la dénonciation de la contrainte par corps...

En entendant cette phrase, le baron salua froidement Barbet, et revint vers sa maison en pensant que le garde du commerce était là sans doute pour les auteurs cachés au deuxième étage. Il allait lentement, perdu dans de vagues appréhensions; car à mesure qu'il marchait, les paroles de Népomucène lui apparaissaient de plus en plus obscures, inexplicables. Godefroid pouvait-il bien l'avoir trahi! Il prit machinalement par la rue Notre-Dame-des-Champs et rentra par la petite porte, qu'il trouva par hasard ouverte, et heurta Népomucène.

— Ah! monsieur, arrivez donc! On emmène monsieur Auguste en prison! Il a été pris sur le boulevard; c'est lui qu'on cherchait; il a été interrogé...

Le vieillard bondit comme un tigre, passa de l'allée sur le boulevard en traversant la maison et le jardin comme une flèche, et il put arriver assez à temps pour voir son petit-fils montant en fiacre entre trois hommes.

— Auguste, dit-il, qu'est-ce que cela veut dire?

Le jeune homme fondit en larmes et s'évanouit.

— Monsieur, je suis le baron Bourlac, ancien procureur-général, dit-il au commissaire de police dont l'écharpe frappa son regard; de grâce, expliquez-moi ceci...

— Monsieur, si vous êtes le baron Bourlac, vous comprendrez tout en deux mots : je viens d'interroger ce jeune homme, et il a malheureusement avoué...

— Quoi?...

— Un vol de quatre mille francs fait chez le docteur Halpersohn.

— Est-il possible! Auguste?

— Grand-papa, je lui ai envoyé en nantissement votre tabatière de diamants, je voulais vous sauver de l'infamie d'aller en prison.

— Ah! malheureux, qu'as-tu fait! s'écria le baron. Les diamants sont faux, car j'ai vendu les vrais depuis trois ans.

Le commissaire de police et son greffier se regardèrent d'une singulière façon. Ce regard, plein de choses, surpris par le baron Bourlac, le foudroya.

— Monsieur le commissaire, reprit l'ancien procureur-général, soyez tranquille, je vais aller voir monsieur le Procureur du Roi; mais vous pouvez attester l'erreur dans laquelle j'ai maintenu mon petit-fils et ma fille. Vous devez faire votre devoir; mais, au nom de l'humanité, mettez mon petit-fils à la pistole... Je passerai à la prison... Où le menez-vous?

— Êtes-vous le baron de Bourlac? dit le commissaire de police.

— Oh! monsieur.

— C'est que monsieur le Procureur du Roi, le juge d'instruction et moi, nous doutions que des gens comme vous et votre petit-fils pussent être coupables, et comme le docteur, nous avons cru que des fripons avaient pris vos noms.

Il prit le baron Bourlac à part et lui dit :

— Vous êtes allé ce matin chez le docteur Halpersohn?...

— Oui, monsieur.

— Votre petit-fils s'y est présenté une demi-heure après vous?

— Je n'en sais rien, monsieur, car je rentre, et je n'ai pas vu mon petit-fils depuis hier.

— Les exploits qu'il nous a montrés et le dossier m'ont tout expliqué, reprit le commissaire de police, je connais la cause du crime. Monsieur, je devrais vous arrêter comme complice de votre petit-fils, car vos réponses confirment les faits allégués dans la plainte; mais les actes qui vous ont été signifiés et que je vous rends, dit-il en tendant un volume de papier timbré qu'il tenait à la main, prouvent

que vous êtes bien le baron Bourlac. Néanmoins, soyez prêt à comparaître devant monsieur Marest, juge d'instruction commis à cette affaire. Je crois devoir me relâcher des rigueurs ordinaires devant votre ancienne qualité. Quant à votre petit-fils, je vais parler à monsieur le Procureur du Roi en rentrant, et nous aurons tous les égards possibles pour le petit-fils d'un ancien premier président, victime d'une erreur de jeunesse. Mais il y a plainte : le délinquant avoue, j'ai dressé procès-verbal, il y a mandat de dépôt; je ne puis rien. Quant à l'incarcération, nous mettrons votre petit-fils à la Conciergerie.

— Merci! monsieur, dit le malheureux Bourlac.

Il tomba roide dans la neige, et roula dans une des cuvettes qui séparaient alors les arbres du boulevard.

Le commissaire de police appela du secours, et Népomucène accourut avec la mère Vauthier. On porta le vieillard chez lui, et la Vauthier pria le commissaire de police, en passant par la rue d'Enfer, d'envoyer au plus vite le docteur Berton.

— Qu'a donc mon grand-père? demanda le pauvre Auguste.

— Il est fou! monsieur!... Voilà ce que c'est que de voler!...

Auguste fit un mouvement pour se briser la tête; mais les deux agents le continrent.

— Allons, jeune homme, du calme! dit le commissaire, du calme. Vous avez des torts, mais ils ne sont pas irréparables!...

— Mais, monsieur, dites donc à cette femme que vraisemblablement mon grand-père est à jeun depuis vingt-quatre heures!...

— Oh! les pauvres gens! s'écria tout bas le commissaire.

Il fit arrêter le fiacre qui marchait, dit un mot à l'oreille de son secrétaire, qui courut parler à la Vauthier et qui revint aussitôt.

Monsieur Berton jugea que la maladie de monsieur Bernard, car il le connaissait sous ce seul nom, était une fièvre chaude d'une grande intensité; mais comme la veuve Vauthier lui raconta les événements qui motivaient cet état, à la façon dont racontent les portières, il jugea nécessaire d'informer le lendemain matin, à Saint-Jacques du Haut-Pas, monsieur Alain de cette aventure, et monsieur Alain fit parvenir par un commissionnaire un mot qu'il écrivit au crayon à monsieur Nicolas, rue Chanoinesse.

Godefroid, en arrivant, avait remis la veille au soir les notes de l'ouvrage à monsieur Nicolas, qui passa la plus grande partie de la nuit à lire le premier volume de l'ouvrage du baron Bourlac.

Le lendemain matin, madame de La Chanterie dit au néophyte qu'il allait, si sa résolution tenait toujours, se mettre immédiatement à l'ouvrage. Godefroid, initié par elle aux secrets financiers de la société, travailla sept ou huit heures par jour, pendant plusieurs mois, sous l'inspection de Frédéric Mongenod, qui venait tous les dimanches examiner la besogne, et il reçut de lui des éloges sur ses travaux.

— Vous êtes, lui dit-il, quand tous les comptes furent à jour et clairement établis, une acquisition précieuse pour les saints au milieu de qui vous vivez. Maintenant, deux ou trois heures par jour vous suffiront à maintenir cette comptabilité au courant, et vous pourrez, le surplus du temps, les aider, si vous avez encore la vocation que vous manifestiez il y a six mois...

On était alors au mois de juillet 1838. Pendant tout le temps qui s'était écoulé depuis l'aventure du boulevard Mont-Parnasse, Godefroid, jaloux de se montrer digne de ses amis, n'avait pas fait une seule question relative au baron Bourlac; car, n'en entendant pas dire un mot, ne trouvant rien dans les écritures qui concernât cette affaire, il regarda le silence gardé sur la famille des deux bour-

reaux de madame La Chanterie ou comme une épreuve à laquelle on le soumettait, ou comme une preuve que les amis de cette sublime femme l'avaient vengée.

En effet, il était allé, deux mois après, en se promenant, jusqu'au boulevard Mont-Parnasse; il avait su rencontrer la veuve Vauthier, et il lui avait demandé des nouvelles de la famille Bernard.

— Est-ce qu'on sait, mon cher monsieur Godefroid, où ces gens-là sont passés!... Deux jours après votre expédition, car c'est vous, finaud, qui avez soufflé l'affaire à mon propriétaire, il est venu du monde qui nous a débarrassé de ce vieux fiérot-là. Bah! l'on a tout déménagé en vingt-quatre heures, et, ni vu, ni connu! Personne ne m'a voulu dire un mot. Je crois qu'il est parti pour Alger avec son brigand de petit-fils; car Népomucène, qui avait un faible pour ce voleur, et qui ne vaut pas mieux que lui, ne l'a pas trouvé à la Conciergerie, et lui seul sait où ils sont, le gredin m'ayant planté là... Élevez donc des enfants trouvés! Voilà comme ils vous récompensent, ils vous mettent dans l'embarras. Je n'ai pas encore pu le remplacer; et, comme le quartier gagne beaucoup, la maison est louée, je suis écrasée de travail.

Jamais Godefroid n'aurait rien su de plus sur le baron Bourlac, sans le dénoûment qui se fit de cette aventure, par suite d'une de ses rencontres comme il s'en fait à Paris.

Au mois de septembre, Godefroid descendait la grande avenue des Champs-Élysées, et il pensait au docteur Halpersohn, en passant devant la rue Marbœuf.

— Je devrais, se dit-il, aller le voir pour savoir s'il a guéri la fille de Bourlac!... Quelle voix! quel talent elle avait!... Elle voulait se consacrer à Dieu!

Parvenu au rond-point, Godefroid le traversa promptement à cause des voitures qui descendaient avec rapidité, et il heurta dans l'allée un jeune homme qui donnait le bras à une jeune dame.

— Prenez donc garde! s'écria le jeune homme, êtes-vous donc aveugle?

— Hé! c'est vous! répondit Godefroid en reconnaissant Auguste de Mergi dans ce jeune homme.

Auguste était si bien mis, si joli, si coquet, si fier de donner le bras à cette femme, que, sans les souvenirs auxquels il s'abandonnait, il ne l'aurait pas reconnu.

— Hé! c'est ce cher monsieur Godefroid, dit la dame.

En entendant les notes célestes de l'organe enchanteur de Vanda qui marchait, Godefroid resta cloué par les pieds à la place où il était.

— Guérie!... dit-il.

— Depuis dix jours, il m'a permis de marcher!... répondit-elle.

— Halpersohn?...

— Oui! dit-elle. Hé, comment n'êtes-vous pas venu nous voir? reprit-elle... Oh! vous avez bien fait! Mes cheveux n'ont été coupés qu'il y a huit jours! ceux que vous me voyez, sont une perruque; mais le docteur m'a juré qu'ils repousseraient!... Mais combien n'avons-nous pas de choses à nous dire!... Venez donc dîner avec nous!... Oh! votre accordéon!... oh! monsieur...

Et elle porta son mouchoir à ses yeux.

— Je le garderai toute ma vie! mon fils le conservera comme une relique! Mon père vous a cherché dans tout Paris; il est, d'ailleurs, à la recherche de ses bienfaiteurs inconnus; il mourra de chagrin si vous ne l'aidez pas à les retrouver... Il est rongé par une mélancolie noire dont je ne triomphe pas tous les jours.

Autant séduit par la voix de cette délicieuse femme rappelée de la tombe que par la voix d'une fascinante curiosité, Godefroid prit le bras que lui tendit la baronne de Mergi, qui laissa son fils aller en avant, chargé par elle d'une commission par un signe de tête, que le jeune homme avait compris.

— Je ne vous emmène pas bien loin, nous demeurons

allée d'Antin, dans une jolie maison bâtie à l'anglaise; nous l'occupons tout entière; chacun de nous a tout un étage. Oh! nous sommes très-bien. Mon père croit que vous êtes pour beaucoup dans les félicités qui nous accablent!...

— Moi!...

— Ne savez-vous pas que l'on a créé pour lui, sur un rapport du ministre de l'Instruction publique, une chaire de législation comparée à la Sorbonne? Mon père com-



mencera son premier cours au mois de novembre prochain. Le grand ouvrage auquel il travaillait paraîtra dans un mois, car la maison Cavalier le publie en partageant les bénéfices avec mon père, et elle lui a remis trente mille francs à-compte sur sa part; aussi mon père achète-t-il la maison où nous sommes. Le ministère de la Justice me fait une pension de douze cents francs, à titre de secours annuels à la fille d'un ancien magistrat; mon père a sa pension de mille écus; il a cinq mille francs comme professeur. Nous sommes si économes, que nous serons presque riches. Mon Auguste va commencer son Droit

dans deux mois; mais il est employé au parquet du Procureur-général, et gagne douze cents francs... Ah! monsieur Godefroid, ne parlez pas de la malheureuse affaire de mon Auguste. Moi, je le bénis tous les matins pour cette action, que son grand-père ne lui pardonne pas encore! sa mère le bénit, Halpersohn l'adore, et l'ancien procureur-général est implacable.

— Quelle affaire? dit Godefroid.

— Ah! je reconnais bien là votre générosité! s'écria Vanda. Quel noble cœur vous avez!... Votre mère doit être fière de vous.

Elle s'arrêta comme si elle avait ressenti des douleurs dans le cœur.

— Je vous jure que je ne sais rien de l'affaire dont vous me parlez, dit Godefroid.

— Ah! vous ne la connaissez pas!

Et elle raconta naïvement, en admirant son fils, l'emprunt fait par Auguste au docteur.

— Si nous ne pouvons rien dire de cela devant monsieur le baron Bourlac, fit observer Godefroid, racontez-moi comment votre fils s'en est tiré...

— Mais, répondit Vanda, je vous ai dit, je crois, qu'il est employé chez le Procureur-général, qui lui témoigne la plus grande bienveillance. Il n'est pas resté plus de quarante-huit heures à la Conciergerie, où il avait été mis chez le directeur. Le bon docteur, qui n'a trouvé la belle, la sublime lettre d'Auguste que le soir, a retiré sa plainte; et, par l'intervention d'un ancien président de la Cour royale que mon père n'a jamais vu, le Procureur-général a fait anéantir le procès-verbal du commissaire de police et le mandat de dépôt. Enfin il n'existe aucune trace de cette affaire que dans mon cœur, dans la conscience de mon fils et dans la tête de son grand-père, qui, depuis ce jour, dit *vous* à Auguste et le traite comme un étranger. Hier encore, Halpersohn demandait grâce pour lui; mais mon père, qui me refuse, moi qu'il aime tant, a répondu:

— Vous êtes le volé; vous pouvez, vous devez pardonner; mais moi, je suis responsable du voleur... et quand j'étais procureur-général, je ne pardonnais jamais!... — Vous tuerez votre fille! a dit Halpersohn que j'écoutais. Mon père a gardé le silence.

— Mais qui donc vous a secourus?

— Un monsieur que nous croyons chargé de répandre les bienfaits de la reine.

— Comment est-il? demanda Godefroid.

— C'est un homme solennel et sec, triste dans le genre de mon père... C'est lui qui fit transporter mon père dans la maison où nous sommes, lorsqu'il fut atteint de sa fièvre chaude. Figurez-vous que, dès que mon père fut rétabli, l'on m'a retirée de la maison de santé et installée là, où je me suis retrouvée dans ma chambre, comme si je ne l'avais pas quittée. Halpersohn, que ce grand monsieur a séduit, je ne sais comment, m'a donc alors appris toutes les souffrances endurées par mon père! Et les diamants vendus de sa tabatière! mon fils et mon père la plupart du temps sans pain, et faisant les riches en ma présence... Oh! monsieur Godefroid!... Ces deux êtres-là sont des martyrs... Que puis-je dire à mon père?... Entre mon fils et lui, je ne peux que leur rendre la pareille en souffrant pour eux, comme eux.

— Et ce grand monsieur n'a-t-il pas un peu l'air militaire?...

— Ah! vous le connaissez! lui cria Vanda sur la porte de sa maison.

Elle saisit Godefroid par la main avec la vigueur d'une femme lorsqu'elle éprouve une attaque de nerfs, elle le traîna dans un salon dont la porte s'ouvrit et cria :

— Mon père! monsieur Godefroid connaît ton bienfaiteur.

Le baron Bourlac, que Godefroid aperçut vêtu comme devait l'être un ancien magistrat d'un rang si éminent, se leva, tendit la main à Godefroid, et dit : « Je m'en doutais! »

Godefroid fit un geste de dénégation, quant aux effets de cette noble vengeance; mais le procureur-général ne lui laissa pas le temps de parler.

— Ah! monsieur, dit-il en continuant, il n'y a que la Providence de plus puissante, que l'amour de plus ingénieux, que la maternité de plus clairvoyante que vos amis qui tiennent de ces trois grandes divinités... Je bénis le hasard à qui nous devons notre rencontre; car monsieur Joseph a disparu pour toujours, et comme il a su se soustraire à tous les piéges que j'ai tendus pour savoir son vrai nom, sa demeure, je serais mort de chagrin... Tenez, lisez sa lettre. Mais vous la connaissez?

Godefroid lut ce qui suit :

« Monsieur le baron Bourlac, les sommes que, par ordre « d'une dame charitable, nous avons dépensées pour vous, « montent à quinze mille francs. Prenez-en note, pour les « faire rendre, soit par vous-même, soit par vos descen- « dants, lorsque la prospérité de votre famille le permettra; « car c'est le bien des pauvres. Quand cette restitution sera « possible, versez les sommes dont vous serez débiteur « chez les frères Mongenod, banquiers. Que Dieu vous « pardonne vos fautes! »

Cinq croix formaient la mystérieuse signature de cette lettre, que Godefroid rendit.

— Les cinq croix y sont... dit-il en se parlant à lui-même.

— Ah! monsieur, dit le vieillard, vous qui savez tout, qui avez été l'envoyé de cette dame mystérieuse... dites-moi son nom!

— Son nom! cria Godefroid, son nom! Mais malheureux ne le demandez jamais! ne cherchez jamais à le savoir! Ah! madame, dit Godefroid en prenant dans ses mains tremblantes la main de madame de Mergi, si vous tenez à la raison de votre père, faites qu'il reste dans son ignorance, qu'il ne se permette pas la moindre démarche!

Un étonnement profond glaça le père, la fille et Auguste.

— C'est ? demanda Vanda.

— Eh ! bien, celle qui vous a sauvé votre fille, reprit Godefroid en regardant le vieillard, qui vous l'a rendue jeune, belle, fraîche, ranimée, qui l'a retirée du cercueil ; celle qui vous a épargné l'infamie de votre petit-fils ! celle qui vous a rendu la vieillesse heureuse, honorée, qui vous a sauvé tous trois...

Il s'arrêta.

— C'est une femme que vous avez envoyée innocente au bagne pour vingt ans ! s'écria Godefroid en s'adressant au baron Bourlac ; à qui vous avez prodigué, dans votre ministère, les plus cruelles injures, à la sainteté de laquelle vous avez insulté, et à qui vous avez arraché une fille délicieuse pour l'envoyer à la plus affreuse des morts, car elle a été guillotinée !...

Godefroid, voyant Vanda tombée sur un fauteuil, évanouie, sauta dans le corridor ; de là, dans l'allée d'Antin, et se mit à courir à toutes jambes.

— Si tu veux ton pardon, dit le baron Bourlac à son petit-fils, suis-moi cet homme et sache où il demeure !...

Auguste partit comme une flèche.

Le lendemain matin, le baron Bourlac frappait, à huit heures et demie, à la vieille porte jaune de l'hôtel de La Chanterie, rue Chanoinesse, et demanda madame La Chanterie au concierge, qui lui montra le perron. C'était heureusement à l'heure du déjeuner, et Godefroid reconnut le baron dans la cour, par un des croisillons qui donnaient du jour à l'escalier ; il n'eut que le temps de descendre, de se jeter dans le salon, où tout le monde se trouvait, et de crier :

— Le baron de Bourlac !...

En entendant ce nom, madame de La Chanterie, soutenue par l'abbé de Vèze, rentra dans sa chambre.

— Tu n'entreras pas, suppôt de Satan ! s'écriait Manon

qui reconnut le procureur-général et qui se mit devant la porte du salon. Viens-tu pour tuer Madame ?

— Allons, Manon, laissez passer monsieur, dit monsieur Alain.

Manon s'assit sur une chaise comme si les deux jambes lui eussent manqué à la fois.

— Messieurs, dit le baron d'une voix excessivement émue en reconnaissant Godefroid et monsieur Joseph, et en saluant les deux autres, la bienfaisance donne des droits à l'obligé !

— Vous ne nous devez rien, monsieur, dit le bon Alain, vous devez tout à Dieu...

— Vous êtes des saints et vous avez le calme des saints, dit l'ancien magistrat. Vous m'écouterez !... Je sais que les bienfaits surhumains qui m'accablent depuis dix-huit mois sont l'œuvre d'une personne que j'ai gravement offensée en faisant mon devoir; il a fallu quinze ans pour que je reconnusse son innocence, et c'est là, messieurs, le seul remords que je doive à l'exercice de mes fonctions. — Écoutez ! j'ai peu de vie à vivre, mais je vais perdre ce peu de vie, encore si nécessaire à mes enfants, sauvés par madame de La Chanterie, si je ne puis obtenir d'elle mon pardon. Messieurs, je resterai sur le parvis Notre-Dame, à genoux, jusqu'à ce qu'elle m'ait dit un mot... Je l'attendrai là... Je baiserai la trace de ses pas, je trouverai des larmes pour l'attendrir, moi que les tortures de mon enfant ont desséché comme une paille...

La porte de la chambre de madame de La Chanterie s'ouvrit, l'abbé de Vèze se glissa comme une ombre, et dit à monsieur Joseph : « Cette voix tue Madame. »

— Ah ! elle est là ! Elle passe par là ! dit le baron Bourlac.

Il tomba sur ses genoux, baisa le parquet, fondit en larmes, et d'une voix déchirante, il cria : « Au nom de Jésus, mort sur la croix, pardonnez ! pardonnez ! car ma fille a souffert mille morts ! »

Le vieillard s'affaissa si bien que les spectateurs émus le crurent mort. En ce moment, madame de La Chanterie apparut comme un spectre à la porte de sa chambre, sur laquelle elle s'appuyait défaillante.

— Par Louis XVI et Marie-Antoinette, que je vois sur leur échafaud, par madame Élisabeth, par ma fille, par la vôtre, par Jésus, je vous pardonne...

En entendant ce dernier mot, l'ancien procureur leva les yeux et dit : « Les anges se vengent ainsi. »

Monsieur Joseph et monsieur Nicolas relevèrent le baron Bourlac et le conduisirent dans la cour; Godefroid alla chercher une voiture, et quand on entendit le roulement, monsieur Nicolas dit en y mettant le vieillard :

— Ne revenez plus, monsieur, autrement vous tueriez aussi la mère, car la puissance de Dieu est infinie, mais la nature humaine a ses limites.

Ce jour-là Godefroid fut acquis à l'Ordre des Frères de la Consolation.

Août 1848.



NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

LES PETITS BOURGEOIS.

Page 1. *Les Petits Bourgeois.* — Ce roman, conçu vers 1839, fut commencé par Balzac en 1843[1]. Il était destiné à entrer dans les *Scènes de la Vie parisienne* et dut s'appeler successivement *Gendres et Belles-mères*, puis *Un Grand Artiste*, et enfin *Les Petits Bourgeois de Paris;* mais Balzac mourut en 1850 ne laissant que des épreuves inachevées. Cet ouvrage n'en fut pas moins publié, d'abord en feuilletons dans le *Pays*, du 26 juillet au 28 octobre 1854, ensuite en huit volumes in-octavo chez de Potter, les quatre premiers en 1856 sous le titre de *Les Petits Bourgeois*, les quatre derniers en 1857 sous le titre de *Les Parvenus.* Mais de ces feuilletons et de ces volumes, une moitié seulement doit être attribuée à Balzac, car le reste fut écrit en 1853-1854 par Charles Rabou[2] à la demande de Mme Eve de Balzac.

En agissant ainsi la veuve du romancier prétendait suivre les intentions mêmes de son mari et le déclarait en ces termes, en 1853, à son conseiller littéraire, le journaliste Armand Dutacq, ami de Balzac, et directeur du *Pays :* «Je suis fort aise que M. Rabou puisse les finir [*Les Petits Bourgeois*] par la conviction intime que M. de Balzac n'aurait choisi que lui pour terminer cette œuvre. Ceci n'est pas une supposition, mais une certitude, car il m'a dit dans sa maladie : «Je voudrais bien voir Rabou, peut-être «qu'il se chargerait de terminer *Les Petits Bourgeois, roman, tandis que je «les arrangerais de mon côté pour le théâtre*[3].»

Nous croyons cependant qu'elle obéit plutôt à une suggestion de Champfleury, son ami très cher, à qui elle demanda, dès 1851, de continuer divers romans inachevés de Balzac et qui lui avait répondu : «Vous

[1] *Lettres à l'Étrangère*, II, 268 (13 janvier 1844) : «Du 25 décembre au 20 janvier, j'aurai écrit *Les Bourgeois de Paris*, 3 volumes in-octavo... c'est grand, c'est grand à effrayer, de verve, de philosophie, de nouveauté, de peinture et de style.»

[2] Charles Rabou (1803 + 1871), écrivain aujourd'hui fort oublié qui, en 1832, collabora aux *Contes bruns* avec Balzac et Philarète Charles et fut en son temps un auteur de romans-feuilletons assez goûté.

[3] Collection Lovenjoul. Lettres de Mme de Balzac à Dutacq, A 272, fol. 278.

m'aviez parlé, Madame, des *Paysans* à continuer, du *Député d'Arcis*.. Pour *Le Député d'Arcis,* j'ai trouvé M. Rabou, ne me sentant pas la force de continuer un pareil ouvrage. Il en sera de même pour tous les autres [1]. »

Le Député d'Arcis avait donc été confié à Ch. Rabou, et il était à peine terminé que Mme de Balzac écrivait à Dutacq : «Voyez M. Rabou et tâchez de savoir où il en est de son travail? Dites-lui un mot et comme en passant des *Petits Bourgeois,* qui sont bien plus avancés que *Le Député d'Arcis;* il n'y manque presque que le dénouement [2]. » Rabou, après quelque hésitation, accepta, se mit à l'œuvre et acheva *Les Petits Bourgeois,* comme il avait achevé *Le Député d'Arcis.* Mais tandis que le titre du *Député d'Arcis* portait franchement la mention «Terminé par Ch. Rabou», celui des *Petits Bourgeois* n'avouait aucune collaboration.

A la vérité on [3] soupçonnait bien, dans «ce pastiche assez médiocre [4] », une fâcheuse continuation posthume, mais la preuve catégorique manquait, et le vicomte de Lovenjoul qui, en 1888, ne la possédait pas encore, se bornait, dans la troisième édition de son *Histoire des œuvres de H. de Balzac,* à mentionner le soupçon qui planait sur Rabou [5]. Depuis lors, des documents décisifs tombèrent entre ses mains, et nous avons pu consulter à Chantilly, dans la collection Lovenjoul, le texte inachevé de Balzac, ainsi que diverses lettres établissant avec précision l'étendue et le genre de la besogne qui fut confiée à Ch. Rabou.

Le texte inachevé qui fut remis au continuateur consiste en un volume relié en demi-chagrin rouge et composé de 202 feuillets de papier blanc petit in-folio [6]. Sur ces feuillets ont été collées des épreuves découpées et formant des colonnes in-octavo numérotées de 1 à 202; dans les marges ménagées par la différence des deux formats se trouvent quelques corrections et additions de Balzac auxquelles Rabou est venu joindre les siennes.

A la dernière ligne du feuillet 202, le texte s'interrompt soudain sur ces mots : «Comment vous sentez-vous père Tou-[7][pillier].» Et Mme de Balzac affirmait dans une lettre qui suivit de peu la remise de ces épreuves au continuateur : «Je vous donne ma parole d'honneur qu'il n'y a pas une ligne de plus des *Petits Bourgeois* sous mon humble toit et que mon mari n'en a pas plus écrit que ce que je vous en ai donné [8]. »

Mme de Balzac se trompait, car le vicomte de Lovenjoul, plus heureux

(1) Lettre citée par le vicomte de Lovenjoul dans *La Genèse d'un roman de Balzac* (Paris, Ollendorff, 1901, in-8°), p. 304.

(2) Coll. Lovenjoul, A 272, fol. 188 verso.

(3) Cf. notamment le *Catalogue général de la librairie française* d'Otto Lorenz, t. IV, p. 162, le *Manuel de l'amateur de livres au XIXe siècle* de Georges Vicaire, t. I, col. 236 et M. Barrière, *L'Œuvre de Balzac* (Paris, Calmann Lévy, 1890, in-8°), p. 267 et 288.

(4) *Intermédiaire des chercheurs et des curieux,* année 1892, t. XXVI, col. 569.

(5) Pages 143 et 424.

(6) Coll. Lovenjoul, A 187.

(7) Ed. de Potter, t. IV, p. 61, ligne 5, et p. 208, ligne 30, de la présente édition.

(8) Coll. Lovenjoul, A 272, fol. 278.

ou plus diligent, recueillit encore dans sa collection quelques fragments du manuscrit autographe[1] des *Petits Bourgeois,* et un deuxième exemplaire d'épreuves. Ce deuxième exemplaire[2], qui ne fut ni découpé ni corrigé, est fort intéressant; il comporte, en effet, deux colonnes de plus que l'exemplaire remis à Charles Rabou et va permettre au lecteur, pour un même épisode (la découverte et le vol du trésor du père Poupillier), de comparer exactement la manière de Balzac et la manière de son continuateur. Voici les deux versions :

BALZAC[3].

— Comment vous sentez-vous père Poupillier, dit la portière.

— Je ne me sens point, répondit-il, en souriant; voilà douze jours que je ne suis point à mon affaire...

La mendicité religieuse, sa place sous le porche de Saint-Sulpice était l'affaire...

— Ça lui revient, dit la mère Cardinal.

— Ils me volent, ils se passent de moi, reprit-il en lançant des regards menaçants... Ah! te voilà, ma petite Cardinal, un nom d'église...

— Ah! çà me fait-il plaisir de vous voir revenu, s'écria la petite Cardinal, qui allait sur quarante ans.

Le centenaire était retombé.

— C'est égal, il pourra tester, comme dit mon *singe.* Les gens d'affaires ont dans le peuple le surnom de singes. Ce nom est donné aussi aux entrepreneurs.

— Vous ne m'oublierez pas, dit la portière; c'est moi qui a dit à Perrache d'aller vous quérir.

— Vous oublier! j'oublierais donc le bon Dieu, ma fille... Aussi vrai que je suis née Poupillier, vous aurez de ce que j'aurai de quoi faire crever votre tablier...

Cérizet revint au commencement de la soirée, après avoir fait toutes les diligences nécessaires pour avoir les ex-

RABOU[4].

— Comment vous trouvez-vous, père Toupillier?[5] demanda madame Perrache, intervenant de sa voix la plus câline.

— Je vous dis que je veux du vin, répéta le bonhomme avec une énergique persistance qu'on ne saurait attendre de sa faiblesse.

— C'est à savoir si ça vous est bon, *nononcle,* dit la Cardinal d'un ton caressant. Faudrait attendre l'idée du médecin.

— Des médecins! j'en veux pas, s'écria Toupillier; et vous, qu'est-ce que vous faites ici? Je n'ai besoin de personne.

— Bon oncle, je venais savoir si quelque chose pourrait-il vous ragoûter; j'ai de la limande bien fraîche : hein! une *tite* limande sur le plat avec un filet de citron?

— Il est propre, votre poisson, répondit Toupillier, une vraie pourriture! Le dernier que vous m'avez apporté, il y a plus de six semaines, est encore dans la commode, vous pouvez le reprendre.

— Dieu! c'est ingrat, ces malades! dit la Cardinal en parlant bas à la dame Perrache.

En même temps, pour faire acte de sollicitude, elle arrangea l'oreiller sous la tête du malade en disant :

(1) Coll. Lovenjoul, A 186. Ces fragments forment 47 feuillets de papier bleuté in-4°, numérotés de la main de Balzac et correspondant aux pages 23-24, 25-26, 36-37, 40-42, 43-97, 195-202 du présent volume.

(2) Coll. Lovenjoul, A 186. Ce deuxième exemplaire d'épreuves est composé de 17 placards in-folio pliés et reliés à la suite du manuscrit : ces placards contiennent chacun deux rangées de six colonnes superposées et numérotées de 1 à 204.

(3) Voir le présent volume, page 208, ligne 30.

(4) Ed. de Potter, t. IV, p. 61, ligne 5.

(5) Que Rabou appelle ainsi par erreur. Cf. plus loin, p. 473.

péditions d'actes indispensables à son mariage, et fait publier les bans aux deux mairies. Une seule tasse d'eau de pavot avait procuré le plus profond sommeil au vieux Poupillier. La nièce et Cérizet prirent le centenaire et le transportèrent d'un lit sur l'autre. Puis, avec une rapidité sans pudeur, ils défirent le lit et visitèrent la paillasse, ce coffre fort des mendiants. La paillasse était vide; mais le lit, au lieu d'une sangle, avait un fond en bois comme un tiroir, et la lourdeur de ce lit, que le matin la mère Cardinal n'avait pu remuer fut expliquée, quand ces deux héritiers s'aperçurent qu'il existait un double fond. A force de recherches, Cérizet finit par découvrir que la traverse de devant était masquée au moyen d'une planchette adaptée comme celles qui ferment les boîtes de dominos. Il tira cette languette, et vit quatre tiroirs de trois pouces d'épaisseur, tous pleins de pièces d'or.

— Nous les remplacerons par des gros sous, dit-il en poussant le coude de la mère Cardinal.

— Qu'y a-t-il là?

— Quatre-vingt-dix mille francs au moins, trente mille francs par tiroir, répondit Cérizet, la dot de votre fille. Mais replaçons-le sur son lit, car rien ne sera plus facile que d'exploiter cette mine, une fois le secret connu, c'est bien ingénieux...

— Il aura trouvé ce lit d'avare chez quelque marchand de meubles... s'écria la mère Cardinal.

— Voyons si je pourrai porter mille pièces de quarante francs, dit Cérizet en bourrant d'or les deux goussets de son pantalon, où il tint trois cents pièces d'or, les deux poches de son gilet où il en mit deux cents, et les deux poches de sa redingote où il en mit deux cent cinquante dans son mouchoir, et deux cent cinquante dans celui de la mère Cardinal. — Ai-je l'air d'être bien chargé? dit-il en allant et venant.

— Mais, non!...

— Eh! bien, en quatre voyages, l'or des tiroirs sera chez moi... Le vieillard endormi fut replacé sur son lit, et Cérizet gagna la place Saint-Sulpice, où il prit un fiacre pour revenir chez lui. Pour ne pas donner de soupçons, il

— Là, *nononcle;* n'est-ce pas que nous sommes mieux comme ça?

— Laissez-moi tranquille, hurla Toupillier avec colère, je veux être seul; du vin! et fichez-moi la paix!

— Ne vous fâchez pas, petit oncle, on va vous en chercher, de ce vin!

— Du vin à six, rue des Canettes, cria le pauvre.

— Oui, reprit la mère Cardinal; mais laissez-moi un peu compter mes espèces. Je veux meubler un peu gentiment votre cave. Tiens! un oncle, c'est un second père, et on ne doit rien regarder pour lui!

En même temps, s'asseyant, les jambes un peu écartées, sur une des chaises dépaillées, elle déménagea sur son tablier tout le contenu de ses poches : un couteau, sa tabatière, deux reconnaissances du mont-de-piété, des croûtes de pain et force monnaie de billon, dont elle finit par extraire quelques pièces blanches.

Cette exhibition, destinée à constater le dévoûment le plus généreux et le plus empressé, resta sans résultat. Toupillier ne parut pas même l'avoir remarquée. Épuisé par la fiévreuse énergie avec laquelle il avait demandé son remède favori, il fit un effort pour changer de position, et, le dos tourné à ses deux gardes-malades, après avoir encore murmuré : « Du vin! du vin! » il ne laissa plus entendre qu'une respiration stertoreuse accusant l'état de la poitrine qui commençait à s'engouer.

— Faut pourtant aller y chercher son vin! dit la Cardinal en réintégrant d'assez mauvaise humeur dans ses poches toute la cargaison qu'elle en avait tirée.

— Si vous ne voulez pas vous déranger, mère Cardinal?... dit la portière, toujours empressée d'offrir ses services.

La revendeuse eut un moment d'hésitation; mais, pensant qu'il y aurait peut-être quelque lumière à tirer d'une conversation avec le marchand de vin, et, d'ailleurs, tant que Toupillier couverait le trésor, la portière pouvant être laissée seule avec lui sans inconvénient :

— Merci, madame Perrache! dit-elle, vaut autant que je m'habitue à connaître ses fournisseurs.

vint une seconde fois accompagné d'un médecin du quartier Saint-Marcel qui avait l'habitude de voir les pauvres, et qui connaissait leurs maladies, et la consultation finit vers neuf heures. Le médecin déclara que le vieillard n'irait pas trois jours, en le voyant si profondément absorbé par la tasse d'eau de pavot; aussitôt le médecin parti, Cérizet prit une... [*Ici finit le texte de Balzac.*]

Après avoir avisé derrière la table de nuit une bouteille crasseuse qui pouvait largement contenir deux litres :

— Nous disons donc rue des Canettes? demanda-t-elle à la concierge.

— Au coin de la rue Guisarde, répondit la femme Perrache, le sieur Legrelu, un grand bel homme qui a des gros favoris et pas de cheveux.

Puis, baissant la voix :

— Son vin à six, vous savez, c'est du roussillon *première.* D'ailleurs, le marchand de vin est au fait; il suffira de lui insinuer que vous venez pour sa pratique, le pauvre de Saint-Sulpice.

— Faut pas me dire deux fois les choses, répondit la Cardinal en ouvrant la porte et en faisant une fausse sortie. — Ah! ça, dit-elle en revenant, quoi donc qu'il brûle dans son poêle, si on avait à chauffer quelque remède?

— Dame, répondit la portière, il ne fait déjà pas de grandes provisions pour l'hiver; aujourd'hui, que nous sommes en pur été...

— Et pas un poêlon seulement! pas un pot! continua la Cardinal; *qué* ménage, bon Dieu! C'est comme quelque chose pour aller aux provisions : car, enfin, c'est-*t*-honteux que le monde voie tout ce que vous rapportez du marché.

— Je puis vous prêter un cabas, dit la portière, toujours empressée et officieuse.

— Merci! je vais faire l'emplette d'un panier, répondit la marchande de marée, plus occupée de ce qu'il y aurait à déménager de chez le pauvre que de ce qu'il y aurait à y apporter. Doit y avoir dans le voisinage, ajouta-t-elle, un Auvergnat qui vend du bois et du charbon?

— Au coin de la rue Férou, vous trouverez votre affaire : un bel établissement où il y a des bûches peintes en arcade autour de la boutique, qu'on jurerait qu'elles vont vous parler.

— Je vois ça d'ici, dit madame Cardinal.

— Avant de sortir définitivement, elle eut une hypocrisie d'une grande profondeur. On l'avait vue hésiter à laisser seule la portière auprès du malade :

— Madame Perrache, lui dit-elle, vous ne le quittez pas, ce chéri, que je ne *soye* revenue!...

On a pu remarquer que Cérizet, dans l'affaire qu'il allait aborder, n'avait pas un parti très-résolûment pris. Le rôle du médecin, qu'au premier moment il avait eu l'idée de se donner, avait fini par lui faire peur, et il ne s'était plus présenté aux Perrache que comme l'homme d'affaires de sa complice. Une fois seul, il compta mieux avec lui-même et reconnut que son plan, d'abord compliqué d'un médecin, d'une garde-malade et d'un notaire, se présentait entouré des plus sérieuses difficultés. Un testament régulier en faveur de madame Cardinal n'était pas une œuvre qui pût s'improviser. Il fallait de longue main acclimater à cette idée l'esprit revêche et soupçonneux du pauvre, et la mort était là qui, en un tour de main, pouvait déjouer les plus savantes préparations.

Quant à renouveler la scène du *Légataire* de Regnard, le moyen d'y penser, au milieu des raffinements d'une police et d'une civilisation qui ne semblent occupées qu'à disputer au drame et au roman ce qui peut leur rester encore d'un air respirable!

Sans doute, en renonçant à faire tester le moribond, on laissait la rente de mille huit cents francs inscrite au Grand-Livre, et la maison de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, aller aux héritiers de la loi; et madame Cardinal, à laquelle il avait été question d'assurer la propriété de ces deux objets, n'y viendrait plus que pour sa part de successible; mais abandonner cette portion apparente de l'hoirie, c'était le moyen le plus sûr de s'en approprier la portion occulte. Celle-ci, d'ailleurs, préalablement mise en sûreté, qui empêcherait de revenir à la tentative du testament?

Ramenant donc l'*opération* à des termes beaucoup plus simples, Cérizet la résuma à la manœuvre des têtes de pavots dont il avait déjà parlé, et, muni de cette seule arme de guerre, il se disposait à retourner chez Toupillier, pour donner à la veuve Cardinal de nouvelles instructions, quand il la rencontra, ayant sous le bras le panier dont elle venait de faire l'acquisition; elle portait dans ce panier la panacée du malade.

— Eh! bien, dit l'usurier, c'est comme çà que vous êtes à votre poste!

— Il a bien fallu sortir pour lui acheter du vin, répondit la Cardinal. Il crie comme un brûlé qu'on lui *fiche* la paix, qu'il veut être seul et qu'on lui donne de sa tisane! C'est son idée, à c't homme, que le roussillon première est ce qu'il y a de mieux pour son indisposition; je vais lui en flanquer son saoûl; au moins, quand il sera *bu*, peut-être qu'il se tiendra plus tranquille.

— Vous avez raison, dit sentencieusement Cérizet. On ne doit jamais contrarier les malades; mais ce vin, voyez-vous, il faut le corriger : en y faisant infuser ceci (et en même temps il levait l'un des couvercles du panier et y insinuait des têtes de pavot), vous procurerez à ce pauvre bonhomme un bon petit sommeil d'au moins cinq ou six heures; dans la soirée, je viendrai vous retrouver, et rien, je pense, ne nous empêchera plus d'examiner un peu les forces de la succession.

— Compris! dit la veuve en clignant de l'œil.

— A ce soir donc! dit l'usurier sans prolonger plus long-temps la conversation. Il avait le sentiment d'une affaire difficile et véreuse, et ne tenait pas à être aperçu dans la rue, causant avec sa complice.

En rentrant dans la mansarde du pauvre, la Cardinal le trouva toujours livré à la même somnolence; elle congédia madame Perrache, et vint à la porte recevoir une falourde toute sciée qu'elle avait commandée à l'Auvergnat de la rue Férou.

Dans un poêlon de terre dont elle s'était munie, et qui s'adaptait à cette ouverture pratiquée dans la partie supérieure du poêle des pauvres pour y recevoir leur marmite, elle jeta les têtes de pavot baignant dans les deux tiers du vin qu'elle avait apporté, et alluma un grand feu sous le vase, de manière à obtenir rapidement la décoction convenue.

La crépitation du bois et la chaleur, qui ne tarda pas à se répandre dans la chambre, réveillèrent Toupillier de son engourdissement. Voyant son poêle allumé :

— Du feu ici! s'écria-t-il, vous voulez donc incendier la maison!

— Mais, *nononcle*, répondit la Cardinal, c'est du bois que j'ai acheté, de mes fonds à moi, pour dégourdir votre vin. Le médecin ne veut pas que vous en preniez du froid.

— Où est-il, ce vin? demanda alors Toupillier, qui se calma un peu à l'idée que cette cuisine ne se faisait pas à ses frais.

— Faut qu'il jette un bouillon, répondit la garde-malade; le médecin l'a bien recommandé. Pourtant, si vous voulez être sage, je vais vous en donner un demi-verre de froid pour *tancher* votre pépie. Je prends ça sur moi, vous n'en direz rien!

— Je ne veux pas de médecins, c'est des scélérats pour faire mourir le monde! cria Toupillier, que l'idée de boire avait ranimé. Eh! bien, et ce vin? ajouta-t-il du ton d'un homme dont la patience était à bout.

Convaincue que, si cette complaisance ne faisait pas de mal, elle ne pouvait pas faire de bien, la Cardinal emplit à moitié un verre, et, pendant que d'une main elle le présentait au malade, de l'autre elle le soulevait sur son séant afin qu'il fût en position de boire.

De ses doigts décharnés et avides, Toupillier s'empara du verre, et, après en avoir absorbé le contenu d'un seul trait :

— Une belle *lichette!* dit-il, et encore qu'il y a de l'eau dedans!

— Ah! faut pas dire ça, *nononcle!* j'ai été le chercher moi-même chez le père Legrelu, et je vous le sers là au naturel; mais laissez mijoter l'autre; le médecin a dit qu'on pouvait vous en donner à votre soif.

Toupillier se résigna en haussant les épaules, et, au bout d'un quart-d'heure la mixture étant en état de lui être servie, la Cardinal, sans nouvelle provocation, lui en apporta une tasse pleine à ras.

L'avidité que le pauvre mit à boire ne lui permit pas de s'apercevoir d'abord que le vin était frelaté; mais, à la dernière gorgée, il perçut une saveur fade et nauséabonde, et jeta la tasse sur son lit en criant qu'on voulait l'empoisonner.

— Tenez! voilà comme c'en est, du poison, répondit la revendeuse en faisant égoutter dans sa bouche ce qui restait au fond du vase; puis elle soutint au pauvre que, s'il ne trouvait pas au vin sa saveur ordinaire, c'est qu'il avait la bouche *mauvaise*.

A la suite de ce débat, qui se continua pendant quelque temps, le narcotique commença à opérer, et, au bout d'une heure, le malade était profondément endormi.

Dans son désœuvrement, en attendant Cérizet, la Cardinal eut une idée: elle pensa que, pour la commodité des allées et venues qui seraient nécessaires, le moment arrivé d'exporter le trésor, il était bon d'amortir la vigilance des Perrache. En conséquence, après avoir pris le soin d'aller jeter les têtes de pavots dans les lieux d'aisances, elle appela la concierge et lui dit :

— Mère Perrache, venez donc goûter *son* vin! N'aurait-on pas cru qu'*il* était pour en avaler une feuillette? V'là qu'après la première tasse il n'en veut plus!

— A la vôtre, dit la concierge en trinquant avec la Cardinal, qui eut soin de lui faire raison avec du vin naturel.

Gourmet moins distingué que le pauvre, madame Perrache ne trouva à l'insidieux liquide, que d'ailleurs elle buvait froid, aucun goût qui pût lui faire soupçonner sa vertu narcotique; au contraire, elle déclara que c'était un *velours,* et regretta que son mari ne fût pas là pour prendre sa part de l'écot.

Après une assez longue causerie, les deux commères se séparèrent. Alors, avec de la charcuterie dont elle s'était approvisionnée et le restant du roussillon, la mère Cardinal fit un repas qu'elle couronna par une sieste. Sans parler des émotions de la journée, l'influence d'un des vins les plus capiteux du monde aurait suffi à expliquer la profondeur et la durée de son sommeil; quand elle se réveilla, le jour commençait à tomber.

Son premier soin fut de donner un coup-d'œil au lit du malade. Il avait le sommeil agité et rêvait à haute voix.

— Des diamants, disait-il, des diamants? A ma mort! pas avant!

— Tiens! dit madame Cardinal, il ne manquerait plus que ça, qu'il eût des diamants...

Et, comme elle vit que Toupillier paraissait en proie à un violent cauchemar, au lieu de le soulager en l'aidant à changer de position, elle se penchait sur la tête pour ne rien perdre de ses paroles, espérant qu'elle pourrait recueillir quelque importante révélation.

A ce moment, un coup sec frappé à la porte, dont l'excellente garde-malade avait eu soin de retirer la clef, lui annonça la venue de Cérizet.

— Eh! bien? dit-il en rentrant.

— Eh! bien, il a pris la drogue. Il y a bien quatre bonnes heures qu'il dort comme un Jésus. Tout-à-l'heure, en rêvassant, il a parlé de diamants.

— Mon Dieu! dit Cérizet, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'on en trouvât. Ces pauvres, quand ils se mettent à être riches, ça fait des amas de tout...

— Ah! ça, petit père, demanda la Cardinal, quelle fut donc votre idée d'aller dire à la mère Perrache que vous êtes mon homme d'affaires, et que vous ne faites pas dans la médecine? C'était convenu ce matin, que vous veniez sous la couleur d'un médecin...

Cérizet ne voulait pas avouer que l'usurpation de ce titre lui avait paru grave; il aurait craint de décourager sa complice.

— Je voyais cette femme, répondit-il, se disposant à me demander une consultation, je m'en suis débarrassé de cette façon.

— Tiens! dit la Cardinal, les beaux esprits se rencontrent; et ç'a été aussi mon truc de lui tourner la chose dans ce sens; de voir venir un homme d'affaires, ça semblait lui donner des idées à mame Gratte-cuir... Vous ont-ils vu entrer, les Perrache?

— Il m'a semblé, répondit Cérizet, que la femme dormait dans son fauteuil.

— Elle devait dormir, dit la Cardinal d'un air significatif.

— Quoi, vraiment? demanda Cérizet.

— Parbleu! dit la revendeuse, quand il y a pour un, il y en a pour deux; on *y* a fait prendre le restant de la drogue.

— Quant au mari, reprit Cérizet, il est là, car, tout en tirant sa manique, il m'a fait un gracieux signe de connaissance dont je me serais très-bien passé.

— Laissez donc que la nuit soit tout-à-fait venue, nous allons lui monter une *mislocb* qu'il n'y verra que du feu.

En effet, un quart d'heure plus tard, avec une verve dont l'usurier resta émerveillé, la revendeuse organisa au naïf portier la comédie d'un *monsieur* qui ne veut pas se laisser reconduire et avec lequel on fait assaut de politesse. Ayant l'air de convoyer le prétendu médecin jusqu'à la porte de la rue, au milieu de la cour, elle feignit que le vent avait soufflé sa lumière et, sous prétexte de la rallumer, elle éteignit celle de Perrache. Tout ce tracas, accompagné d'exclamations et d'une étourdissante loquacité, fut si vertement mené, qu'appelé devant la justice, le concierge n'aurait pas hésité à déposer sous serment qu'entre neuf et dix heures de la soirée, le docteur, dont il avait constaté la venue, était descendu de chez le pauvre et avait quitté la maison.

Quand les deux complices furent ainsi tranquillement en possession du théâtre de leurs opérations, la Cardinal fit du Béranger sans le savoir, et, comme s'il se fût agi d'abriter les amours de Lisette, pour éviter qu'un voisin indiscret n'entrevît quelque chose de la scène qui se préparait, elle disposa son châle de poil de lapin en guise de rideau devant la fenêtre.

Dans le quartier du Luxembourg, la vie cesse de bonne heure; et, un peu avant dix heures, tous les bruits de maison, aussi bien que tous les bruits extérieurs, étaient à peu près éteints. Un voisin, acharné à la lecture d'un roman-feuilleton, tint seul en échec les associés pendant quelque temps; mais aussitôt qu'il eut posé l'éteignoir sur sa lumière, Cérizet fut d'avis de se mettre à l'œuvre. En commençant sans délai, on serait plus assuré que le dormeur restait encore sous l'empire du narcotique; et puis, si la recherche du trésor n'était pas trop longue, rien n'empêcherait que la Cardinal, sous prétexte d'aller chez le pharmacien chercher quelque remède nécessité par une crise survenue dans l'état du malade, ne se fît ouvrir la porte de la rue. Selon l'habitude des concierges pris dans leur premier sommeil, il était à espérer que les Perrache tireraient le cordon de leur lit sans se lever. Cérizet aurait donc le moyen de sortir en même temps que sa complice, et à eux deux, dans le premier voyage, ils pourraient mettre en sûreté une partie de la somme.

Pour l'extraction du reste, il serait facile de s'ingénier dans la journée du lendemain.

Puissant pour le conseil, Cérizet n'était qu'un homme de main très-insuffisant, et, sans la robuste assistance de la Cardinal, jamais il ne serait parvenu à soulever de son lit ce que l'on pourrait appeler le cadavre de l'ex-tambour-major. Sous son pesant sommeil, en proie à la plus complète insensibilité, Toupillier était devenu une masse inerte qui heureusement pouvait être manœuvrée sans beaucoup de précautions. Puisant dans sa cupidité un redoublement de vigueur, l'athlétique revendeuse de marée, malgré l'insignifiance du concours que lui prêtait l'homme d'affaires, parvint à opérer sans encombre le transbordement de son oncle, et le lit fut enfin livré à son ardente recherche.

D'abord on ne trouva rien, et la revendeuse, pressée d'expliquer comment, dans la matinée, elle s'était assurée que son oncle couchait sur *cent mille francs d'or,* fut obligée de convenir qu'une conversation avec les Perrache et sa brûlante

imagination avaient fait presque tous les frais de sa prétendue certitude. Cérizet était outré : avoir pendant toute la journée caressé l'idée et l'espérance d'une fortune, s'être décidé à une démarche hasardeuse et compromettante, et, en fin de cause, se trouver en face du néant! La déception était si cruelle, que, s'il n'eût pas craint de se commettre avec la force musculaire de sa future belle-mère, il se fût porté contre elle à quelque rageuse extrémité.

A tout le moins, il passa sa colère en paroles. Rudement semoncée, la Cardinal se contentait de répondre que tout espoir n'était pas perdu, et, avec une foi qui eût remué des montagnes, continuant de bouleverser le lit de fond en comble, elle se disposait à vider la paillasse qu'elle avait vainement explorée dans tous les sens; mais Cérizet ne permit pas cette mesure extrême, il fit remarquer qu'après l'autopsie de la paillasse il resterait sur le plancher un détritus de paille qui pourrait donner des soupçons.

Pour n'avoir rien à se reprocher, la Cardinal, nonobstant l'opposition de Cérizet, qui trouvait ce soin ridicule, voulut au moins déplacer le fond sanglé, et il fallait que, par la passion de sa recherche, ses sens fussent terriblement éveillés, car, pendant qu'elle soulevait le châssis de bois, elle perçut le bruit d'un petit objet qui venait de se détacher et de tomber sur le carreau.

Mettant à ce détail, qui pour un autre eût passé inaperçu, une importance que rien ne semblait justifier, l'ardente exploratrice prit aussitôt la lumière, et, après avoir quelque temps fureté dans les immondices de toute sorte qui recouvraient le sol, elle finit par mettre la main sur un morceau de fer poli, long d'un demi-pouce, et dont l'usage resta pour elle inexpliqué.

— C'est une clef! s'écria Cérizet qui s'était approché avec assez d'indifférence, mais dont l'imagination prit aussitôt le galop.

— Ah! ah! voyez-vous! dit la Cardinal avec un accent de triomphe! mais qu'est-ce que ça peut ouvrir, ajouta-t-elle par réflexion, une armoire de poupée?

— Du tout, repartit Cérizet; c'est une invention moderne, et de très-grosses serrures fonctionnent avec ce petit instrument.

En même temps, d'un coup-d'œil rapide il embrassa tous les meubles qui garnissaient la chambre, alla à la commode, dont il tira tous les tiroirs, regarda dans le poêle, dans la table; mais nulle part l'apparence d'une serrure à laquelle cette clef pût s'adapter.

La Cardinal eut tout-à-coup une illumination.

— Attendez! dit-elle, j'ai remarqué que, du lit où il était couché, ce vieux filou ne cessait pas d'avoir l'œil devant lui sur la muraille au vis-à-vis.

— Une armoire cachée dans le mur, ça n'est pas impossible, dit Cérizet s'emparant avec émotion de la lumière.

Et après avoir examiné avec attention la portion d'alcôve qui faisait face à la tête du lit, il ne constata qu'une immense tapisserie de poussière et de toiles d'araignées.

Il s'adressa alors au sens du toucher, qui va plus au fond des choses, se mit à sonder et à percuter le mur dans toutes les directions. A la place où Toupillier n'avait cessé de diriger son regard, il finit par percevoir, dans un espace assez circonscrit, la sonorité du vide, et, en même temps, il reconnut qu'il frappait sur du bois. Il frotta alors vigoureusement la place avec son mouchoir dispose en tampon, la fit nette, et, sous la couche poudreuse qu'il avait enlevée, il ne tarda pas à découvrir une planche de chêne hermétiquement ajustée dans la muraille; sur l'un des côtés de cette planche s'apercevait un petit trou rond, c'était celui de la serrure à laquelle s'adaptait la clef.

Pendant que Cérizet faisait jouer le pêne, qui fonctionna sans difficulté, la Cardinal, tenant la lumière, était devenue pâle et haletante; mais, cruelle déception! l'armoire ouverte, il n'apparut qu'un espace vide où pénétra inutilement la clarté que la revendeuse s'était empressée d'y porter.

Laissant cette bacchante pousser des exclamations de désespoir et saluer son

oncle bien-aimé de toutes les plus furieuses épithètes que l'on peut croire, Cérizet avait gardé son sang-froid.

Après avoir introduit son bras dans l'ouverture et en avoir palpé le fond :

— Une armoire de fer! s'écria-t-il.

En même temps, d'un ton impatient :

— Éclairez-moi donc, madame Cardinal! ajouta-t-il.

Puis comme la lumière ne pénétrait pas assez franchement dans l'espace qu'il voulait explorer, il arracha la chandelle du goulot de la bouteille, où, faute d'un bougeoir, la Cardinal l'avait fichée, et, la prenant à la main, il la promena soigneusement sur toutes les parties du panneau de fer dont l'existence venait d'être constatée.

— Pas de serrure! dit-il après le plus minutieux examen; il doit y avoir un secret.

— Est-il traître, ce vieux grigou! disait la veuve Cardinal, tandis que de ses doigts osseux Cérizet sollicitait les moindres places.

— Ah! fit-il, j'y suis! après des tâtonnements qui durèrent plus d'une demiheure.

Pendant ce temps, la vie de madame Cardinal était comme suspendue.

Sous la pression à laquelle elle était soumise, la plaque de fer remonta vivement dans l'épaisseur de la muraille, et, au milieu d'un amas d'or jeté à même dans une assez large excavation qui venait d'être mise à nu, apparut un écrin de maroquin rouge qui, par sa dimension, faisait supposer une proie des plus magnifiques.

— Je prends les diamants pour la dot, dit Cérizet en se voyant en présence de la splendide parure que contenait l'écrin. Vous, la mère, vous ne sauriez comment vous en défaire : je vous laisse l'or pour votre part. Quant à la rente et à la maison, elles ne valent pas la peine qu'on s'évertue à faire faire au pauvre homme un autre testament.

— Minute, mon petit! répondit la Cardinal, qui trouva quelque chose de trop sommaire dans ce partage, nous allons d'abord compter les espèces.

— Chut! fit Cérizet en ayant l'air de prêter l'oreille.

— Quoi donc? demanda la Cardinal.

— N'avez-vous pas entendu remuer ici dessous?

— Je n'ai rien entendu, répondit la revendeuse.

Cérizet lui fit signe de se taire et écouta avec plus d'attention.

— J'entends un bruit de pas dans l'escalier, dit-il un peu après.

Et il remit vivement l'écrin dans l'armoire de fer, dont il essaya d'abaisser le panneau.

Pendant qu'il se dépensait en efforts inutiles, les pas se rapprochaient.

— Mais oui, l'on monte! dit avec épouvante la Cardinal.

Puis, se cramponnant à une idée de salut :

— Ah! bah, c'est peut-être la folle, on dit qu'elle se promène la nuit.

Dans tous les cas, la folle avait une clef de la chambre, car, un moment plus tard, cette clef s'introduisait dans la serrure. D'un coup-d'œil rapide, la Cardinal mesura l'espace qui la séparait de la porte; aurait-elle le temps d'aller pousser le verrou? Mais, calculant qu'elle serait devancée, elle souffla vivement la lumière pour se faire au moins quelques chances au moyen de l'obscurité.

Ressource inutile! Le trouble-fête qui venait d'entrer portait à la main un bougeoir...

Et Rabou continue ainsi pendant plus de quatre volumes in-octavo. Nous avons jugé inutile d'infliger au lecteur cette intempérante continuation, dont il trouvera plus loin une brève analyse [1]. Nous ne publions

[1] Voir plus loin, p. 486.

donc ici que la partie des *Petits Bourgeois* écrite par Balzac, et débarrassée des corrections, additions et continuation de Rabou qui la défiguraient [1]. Notons en passant que la publication des *Petits Bourgeois* par Ch. Rabou se fit au début du Second Empire [2] et qu'elle en portait les marques. On lit dans le texte laissé par Balzac : «Bonaparte a fusillé les Parisiens et cette audace lui a réussi [3].» On peut chercher cette phrase dans l'édition de Rabou, on ne l'y trouvera pas. De même Balzac écrivait : «A la renaissance du culte, il [Poupillier] reprit sa hallebarde; mais en 1816 il fut destitué, tant à cause de son immoralité qu'à raison de son *grand âge* [4].» Et Rabou corrige : «... tant à cause de son immoralité que de ses *opinions politiques :* il passait pour *bonapartiste* [5].» Le lecteur aura donc ici, pour la première fois, un texte des *Petits Bourgeois* bien authentique et même, grâce à l'heureuse trouvaille du vicomte de Lovenjoul, un texte plus étendu que le texte utilisé par la veuve de Balzac et par Charles Rabou.

Mentionnons enfin les services que nous ont rendus pour l'établissement de notre texte les fragments de manuscrit autographe recueillis par le vicomte de Lovenjoul, car ils nous ont permis de corriger avec sûreté quelques-unes des innombrables fautes d'impression des épreuves de Balzac, et notamment de restituer au vieux pauvre de Saint-Sulpice son vrai nom de *Poupillier* que Ch. Rabou, trompé par une coquille, avait transformé en *Toupillier* [6].

Quant aux lacunes, d'un ou de plusieurs mots, rencontrées dans le texte de Balzac, nous y avons suppléé de notre mieux et nous avons placé entre crochets les mots substitués par nous au défaut du texte.

Pour terminer, rappelons une dernière fois au lecteur que *Les Petits Bourgeois* sont une œuvre inachevée, dont le texte n'a pas été mis au point par son auteur et dont nous ne possédons que des épreuves, à peine corrigées. Il ne devra donc pas s'étonner des nombreuses imperfections que présentent, dans ce roman en particulier, le style, la syntaxe, le vocabulaire de Balzac. Il est certain, d'ailleurs, que Balzac n'eût jamais consenti à livrer à l'impression ces épreuves que, faute de mieux, nous avons utilisées, et il est bien probable que dans leur forme définitive, *Les Petits Bourgeois* eussent contenu fort peu du texte primitif.

Page 1. *Constance-Victoire.* — Ces deux noms désignent la comtesse Éveline Hanska [7], veuve en 1841 du comte Hanski, et que Balzac épousa le 5 avril 1850, quatre mois avant de mourir. Il la connaissait et la désirait pour femme depuis 1832! La dédicace «A Constance-Victoire», écrite le 1er janvier 1844 [8], symbolisait pour Balzac le triomphe

[1] Cf. plus haut, p. 464-467.
[2] D'abord dans le *Pays* du 26 juillet au 28 octobre 1854.
[3] Voir plus haut, p. 42, ligne 29.
[4] Voir plus haut, p. 197, ligne 31.
[5] Ed. de Potter, t. IV, p. 13, lignes 1 et 2.
[6] Ed. de Potter, t. III, p. 308, et t. IV, p. 7 et suiv.
[7] Voir t. II, p. 489, la notice qui lui est consacrée à propos de la dédicace de *Modeste Mignon.*
[8] *Lettres à l'Étrangère,* II, 270.

qu'il croyait très prochain, de son persistant amour et de sa longue attente.

Page 2. L'INDIFFÉRENCE EN MATIÈRE DE RELIGION. — L'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion*, de Lamennais, avait paru, de 1817 à 1823, en 4 volumes in-octavo.

Page 3. *Le tourniquet Saint-Jean.* — Le nom de rue du Tourniquet-Saint-Jean a été donné à la rue Pet-au-Diable en 1815, à cause du tourniquet qu'on plaça cette année-là au coin de la rue du Martroi. Elle a disparu, entre 1836 et 1838, dans le percement de la large rue Lobau.

Page 4. *Les restes de la maison de Fulbert.* — La maison, considérée par la tradition comme étant la demeure du chanoine Fulbert et de sa nièce Héloïse, s'ouvrait, avant 1849, au numéro 1 de la rue des Chantres. L'ancien immeuble a été abattu, et a fait place à deux maisons de rapport, dont les façades tournées maintenant vers la Seine, s'ouvrent aux numéros 9 et 11 du quai aux Fleurs. Deux masques sculptés, tout de convention, surmontent les deux portes et prétendent représenter Abailard et Héloïse.

Page 4. *Le bassin de la Seine sous Charles IX.* — Cette description se trouve aux *Études philosophiques : Sur Catherine de Médicis,* au cours des premières pages du *Martyr Calviniste.*

Page 5. *Rue Saint-Dominique-d'Enfer.* — Aujourd'hui rue Royer-Collard.

Page 7. *Rue Neuve-Sainte-Catherine.* — C'est aujourd'hui la partie de la rue des Francs-Bourgeois comprise entre la rue de Turenne et la rue Payenne.

Page 8. *Fameux hôtel de la rue de Thorigny.* — Cet hôtel, situé au coin de la rue de Thorigny et de la rue des Coutures-Saint-Gervais, avait été bâti en 1656 par le financier Aubert de Fontenay; il avait appartenu ensuite à Nicolas Le Camus, premier président de la Cour des Aides, puis au maréchal de Villeroy. Il abrita au XIX[e] siècle, l'École centrale des Arts et Manufactures, et a disparu dans l'élargissement du carrefour qui a pris le nom de place de Thorigny.

Page 8. [*A gauche s'ouvrent les portes d'un salon*]. — Ces mots placés entre crochets correspondent à une lacune du texte de Balzac et y ont été substitués par les éditeurs.

Page 10. *Rue des Batailles.* — Aujourd'hui partie de l'avenue d'Iéna, comprise entre la place d'Iéna et les jardins du Trocadéro.

Page 10. *La rue sur l'emplacement de l'hôtel Necker.* — L'hôtel Necker était situé rue de Cléry; c'est en 1843 que la rue de Mulhouse fut percée sur l'emplacement de ses dépendances.

Page 10. *Un chef-d'œuvre d'architecture que sauve une princesse polonaise.* — Il s'agit de l'hôtel Lambert, construit par Louis Levau à la pointe de l'île Saint-Louis, pour le président Lambert de Thorigny et que décorèrent Lesueur, Lebrun et Romanelli. L'immeuble, dont l'entrée est au numéro 2 de la rue Saint-Louis, fut acheté en 1843 et restauré par la princesse Czartoryçka, femme de l'ancien chef du gouvernement polonais, durant la révolution de 1830.

Page 11. *A la chute du ministère Villèle.* — Jean-Baptiste-Séraphin-Joseph, comte de Villèle (1773 † 1854), avait pris le ministère en 1821 avec Corbière, Peyronnet, Montmorency et Chateaubriand. Ce ministère, véritable «ministère d'affaires», malgré l'unanimité d'opinions de ses membres, fut le plus durable de la Restauration; il en fut aussi le plus efficace : c'est lui qui présida à la réorganisation politique, militaire et sociale du pays. Il tomba le 3 janvier 1828, à la suite des élections de 1827 qui, en donnant des forces égales aux royalistes ministériels et aux libéraux, mettait son sort entre les mains du centre-droit antiministériel.

Page 15. *Il savait faire des découpures.* — Il s'agit de ces découpures en silhouette, dans du papier noir, qui représentaient, parfois avec drôlerie, presque toujours avec une délicatesse extrême, des sujets militaires ou des scènes des rues de Paris.

Page 15. *Croyait en son frère comme Mademoiselle d'Orléans croit à Louis-Philippe.* — Eugénie-Louise-Adélaïde d'Orléans, *dite* Madame Adélaïde (1777 † 1847) vécut tout le temps près de son frère, et fut jusqu'à sa mort sa conseillère écoutée; on attribue à son influence l'acceptation du trône par Louis-Philippe en 1830, et à sa disparition, les excès du «gouvernement personnel» qui causèrent la chute du Roi.

Page 18. *Ses secrets de Lindor.* — Nom que prend, dans *Le Barbier de Séville,* le comte Almaviva, quand il vient fredonner sa romance sous le balcon de Rosine.

Page 20. *A la Banque, lors de la fondation.* — Après la banqueroute révolutionnaire qui avait rendu absolument libre l'émission des billets à vue et des billets au porteur, plusieurs sociétés financières se fondèrent et, à partir de 1795, virent leurs affaires prospérer. Une fois au pouvoir, un des premiers besoins du Premier Consul fut de posséder, comme le gouvernement anglais, une banque à sa dévotion. Le conseiller d'État Cretet mit alors sur pied la Banque de France, dont les principaux actionnaires étaient le Premier Consul, les membres de sa famille, les Consuls, les Ministres et les banquiers Fould, Perier et Perregaux, et dont le capital fut fixé à 30 millions, divisés en 30,000 actions de 1,000 francs. Le gouvernement confia à cette banque son compte courant. La Banque de France réussit, mais elle gardait des concurrents : la loi du 14 avril 1803, en lui assurant le privilège d'émettre *seule,* durant quinze ans, des billets à vue et au porteur, à la condition d'éle-

ver son capital à 45 millions, fit d'elle une institution d'État. Enfin la loi du 24 août 1806, qui porta le capital de la Banque à 90 millions, lui donna l'administration qui, en se développant, est la base de celle qui préside actuellement aux destinées de la Banque de France.

Page 26. *Premier violon de l'Opéra sous Francœur et Rebel.* — François Francœur (1698 † 1767) et François Rebel (1705 † 1775), qui composèrent en collaboration un certain nombre d'opéras, furent codirecteurs de l'Académie royale de musique de 1751 à 1767.

Page 26. Devin de Village. — Cet opéra-comique de J.-J. Rousseau fut donné à Fontainebleau, devant la Cour, le 18 octobre 1752, et à l'Académie de Musique, à Paris, le 1er mars 1753.

Page 32. *Le beau temps de la Congrégation.* — Autant qu'on peut s'en rendre compte, voici ce qu'il y avait de réel derrière le fantôme de la *Congrégation,* cette bête noire des libéraux de la Restauration. Le nom de «Congrégation» n'appartenait réellement qu'à une association d'hommes de tout âge qui, sous la direction du père Ronsin, jésuite, se réunissaient aux Missions Étrangères, rue du Bac, pour se livrer à des exercices de piété. Auprès d'elle, autour d'elle, unies à elle par des liens d'une collaboration plus ou moins étroite, travaillaient d'autres sociétés pieuses : sociétés des Bonnes-Œuvres, des Bonnes-Études, des Bons-Livres, des Bonnes-Lettres, toutes inspirées, malgré la présidence de Chateaubriand, par l'esprit de Bonald et de Maistre, et recrutées particulièrement dans le monde royaliste. Au-dessus de ces diverses sociétés, qui ne faisaient pas de politique mais seulement de l'action sociale, vinrent petit à petit planer puis s'imposèrent l'esprit et la direction d'une association occulte d'abord, puis ouverte, celle-là proprement politique, dont le comte d'Artois était le chef véritable, et qui n'était que la survivance et l'épanouissement d'une ligue secrète organisée sous l'Empire par MM. de Rougé, de Rivière, Mathieu de Montmorency et Jules de Polignac dans le dessein de garder le contact entre Pie VII, captif de Napoléon, et les catholiques fidèles au Saint-Siège. L'influence de la «Congrégation», assez médiocre sur le gouvernement de Louis XVIII, devint naturellement prédominante à l'avènement du comte d'Artois. Étrangement exagérée par l'opposition libérale, elle prit, dans l'imagination de certains journaux comme le *Constitutionnel,* des proportions absolument fantastiques, tout à fait disproportionnéees avec ses moyens et son personnel.

Page 32. *Au coin de la rue des Deux-Églises.* — C'est aujourd'hui la rue de l'Abbé-de-l'Épée.

Page 35. *Rue Saint-Hyacinthe.* — Cette rue et la rue Saint-Thomas, trop proches l'une de l'autre, ont été fondues ensemble pour former la rue Malebranche.

Page 35. *L'impasse des Feuillantines.* — Cette impasse, aujourd'hui rue des Feuillantines, est célèbre par le séjour que la mère de Victor Hugo y fit, sous l'Empire, avec ses enfants, et dont une pièce fameuse des *Feuilles d'automne* garde le souvenir.

Page 35. [*Instant critique*]. — Mots substitués par les éditeurs à une lacune du texte.

Page 36. *Rue des Maçons-Sorbonne.* — Aujourd'hui rue Champollion.

Page 37. *Droguiste du quartier des Lombards et des Bourdonnais.* — C'est le quartier compris entre les Halles, la Seine et la rue Saint-Martin.

Page 39. *Des triomphes d'Alger, de Constantine, de Lisbonne, d'Ulloa.* — Le 30 avril 1827, le dey d'Alger avait frappé de son éventail notre consul qui lui faisait des représentations. Pour répondre à cette insulte, une escadre vint mettre le blocus devant Alger; cette mesure n'intimida nullement le dey qui, le 3 août 1829, fit bombarder le navire de l'amiral commandant notre flotte, au sortir d'une entrevue qu'il venait d'avoir avec lui. Villèle et Martignac s'étaient toujours opposés à tout débarquement; devant cette nouvelle insulte, une campagne fut décidée par Polignac qui venait de prendre le ministère. Près de cent vaisseaux de guerre et cinq cents navires de transport furent réunis pour transporter en Algérie trente-six mille hommes de troupes, commandés par le maréchal Bourmont. Le 25 mai 1830, la flotte quittait le port de Toulon, mais assaillie par le gros temps, elle n'arriva que le 13 juin en vue d'Alger. L'armée débarqua à Sidi-Ferruch et bientôt la victoire de Staouëli nous livrait la route d'Alger qui fut pris, après un siège fort court, le 5 juillet 1830. La conquête de l'Algérie commençait, mais le 27 juillet suivant, la révolution éclatait à Paris et renversait Charles X.

—— A la fin de novembre 1836, un premier coup de main sur Constantine, médité par le maréchal Clauzel, avait échoué. L'année suivante, au début d'octobre, une nouvelle expédition partit : dix mille hommes commandés par le général Damrémont. La brèche était déjà faite, quand, le 12, le général fut tué. Le lendemain matin, à sept heures, le général Valée commanda l'assaut : malgré l'explosion de la poudrière qui les décima, nos troupes, entraînées par le duc de Nemours, Leflô et Lamoricière, pénétrèrent dans la place et, enfin parvenues au cœur de la ville, l'obligèrent à se rendre.

—— Le 11 juillet 1831, une escadre française forçait l'entrée du Tage et s'embossait devant les quais de Lisbonne. L'amiral commandant exigea alors et obtint de don Miguel satisfaction complète pour maintes vexations commises à l'égard des citoyens français établis au Portugal.

—— Saint-Jean d'Ulloa, le fort de la Vera-Cruz, fut le dernier boulevard de la puissance espagnole au Mexique : il ne se rendit aux insurgés qu'en 1823 après la plus belle des résistances.

Page 39. *Les catastrophes funestes de Saint-Merri et de la rue Transnonain.* — Les funérailles de Maximilien Lamarque (1770 † 1832), ancien général de l'Empire et député de l'opposition sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, funérailles qui eurent lieu le 5 juin 1832, furent la cause déterminante d'une insurrection qui couvait depuis la mort de Casimir Perier le ministre de la «résistance». L'émeute qui commença au pont d'Austerlitz, sur le passage du convoi funèbre du général, fut bientôt maîtresse de la moitié orientale de Paris. Malgré ce premier succès, Carrel et les autres chefs républicains lui refusèrent leur patronage. Ce désaveu rendit du cœur au Gouvernement, et la garde nationale reprit courage. La résistance prit fin le 6 au cloître Saint-Merri, où 120 insurgés, commandés par un jeune ouvrier nommé Jeanne, résistèrent douze heures aux assauts de la garde nationale qui n'eut raison d'eux que par le canon. Encore réussirent-ils en partie à percer la ligne d'investissement. Six insurgés, dont Jeanne, furent condamnés à la déportation.

—— Au début d'avril 1834, une insurrection avait éclaté à Lyon, fomentée par la Société des Droits de l'Homme, mécontente des lois présentées par les ministères de *résistance :* elle fut étouffée, du 9 au 12. Engagés par la parole donnée, les républicains de Paris se soulevèrent à leur tour. Le dimanche 13, une poignée de sectionnaires barricada les rues Beaubourg, Geoffroy-l'Angevin, Aubry-le-Boucher, aux Ours et Transnonain. Quarante mille hommes de troupe furent requis pour déloger ces illuminés atteints de la «Folie de la République». Le lendemain, c'était chose faite. Le combat fini, entraînée par la rage de la lutte, une section d'infanterie massacra une poignée d'insurgés, de femmes et d'enfants, réfugiés au numéro 12 de la rue Transnonain. C'est cet épisode malheureux qui fut stigmatisé par l'opposition, et immortalisé par une lithographie de Daumier sous le nom de «Massacre de la rue Transnonain».

Page 40. *Ce girouettisme.* — Allusion au *Dictionnaire des Girouettes* ou *Nos Contemporains peints par eux-mêmes* (Paris, Eymery, 1815; 1 vol. in-8°), ouvrage anonyme par César, comte de Proisy d'Eppes. C'est un répertoire satirique où sont fidèlement rapportées les variations d'opinion de tous les politiciens de la Révolution, de l'Empire, des Cent-Jours et des deux Restaurations. Au lieu d'être suivi des insignes de la Légion d'Honneur ou de l'ordre de Saint-Louis, le nom de chacun des portraiturés est orné d'un nombre de girouettes proportionné au nombre de ses apostasies : Fontanes et Fouché en ont ainsi plus de douze.

Page 40 *Le vieux* Constitutionnel. — Fondé durant les Cent-Jours par d'anciens révolutionnaires déprimés, le *Constitutionnel* connut en quelques mois bien des avatars avant de paraître sous son titre définitif. Mais, tout de suite alors, il prit, sous la direction de Tissot et d'Étienne, la teinte qu'il ne devait plus quitter, du libéralisme anticlérical et opportuniste. C'est d'ailleurs sa politique d'opposition constitutionnelle timide, mâtinée de souvenirs de 1789 et de regrets bonapartistes, qui fit son succès sous la Restauration. La Révolution de Juillet, qui donnait au *Constitutionnel*

le gouvernement de ses rêves, lui porta cependant malheur. De 22,000 en 1830, le nombre de ses abonnés était tombé à 3,500 quand le docteur Véron racheta le journal en 1843 et le relança, comme Girardin avait lancé la *Presse,* en lui assurant la collaboration des écrivains de premier plan et la publication de romans-feuilletons de George Sand et d'Eugène Süe. Il est inutile de suivre plus loin le *Constitutionnel.* Bien que Sainte-Beuve y ait commencé ses *Lundis,* le *Constitutionnel* est surtout resté célèbre dans l'histoire littéraire par sa protestation contre le romantisme et, dans l'histoire des sciences naturelles, par la découverte, si souvent répétée, du fameux serpent de mer.

Page 42. *Les femmes tenaient pour les Jésuites; les hommes défendaient l'Université.* — Après l'alerte que leur avait causée, aux dernières années de la Restauration, la campagne contre la Congrégation, dont on les accusait d'être l'âme, les dix premières années de la Monarchie de Juillet furent calmes pour les Jésuites. Les établissements d'instruction qu'ils avaient fondés depuis leur rentrée en France, en 1815, prospéraient et inquiétaient l'Université, dont les lycées menaçaient de dépérir. La lutte éclata en 1840 : d'un côté Montalembert et ses amis, au nom des droits de la Religion... et de la Liberté, réclamaient l'abolition du monopole universitaire; de l'autre côté, les libéraux résistaient furieusement, en répondant que la liberté de l'enseignement ne serait que la liberté des seuls Jésuites. L'année 1843 vit le comble de la passion d'une part comme de l'autre : les cours forcenés de Quinet et Michelet au Collège de France, qui tous deux avaient pris pour thème l'esprit «jésuitique» mirent cen dessus dessous le quartier Latin. Les deux livres qui résument le mieux les arguments de l'un et l'autre parti sont, du côté des Jésuites, *Le Monopole universitaire,* ouvrage anonyme (par le P. Deschamps) paru en 1843, et, du côté libéral, *Les Jésuites et l'Université,* qui fut l'année suivante la réponse de Frânçois Génin.

Page 42. *Le maximum.* — Décrétée par la Convention, le 2 mai 1793, en vue de combattre l'agiotage et l'accaparement des denrées de première nécessité et de ramener le prix de celles-ci à un taux raisonnable, la loi qui instituait un prix maximum pour tous les produits du commerce ne produisit aucun des effets attendus; le prix de la vie continua d'augmenter et les commerçants de faire faillite. Le décret du 24 février 1794, qui la vint renforcer et qui prévoyait des indemnités pour les commerçants ruinés par ce régime d'arbitraire, ne put même recevoir d'exécution. A la fin de décembre de la même année, la loi du maximum fut rapportée et la prospérité revint.

Page 47. *Monvel.* — Jacques-Marie Boutet de Monvel (1745 † 1811), acteur tragique de la Comédie-Française, fut le père de Mlle Mars.

Page 48. *La dotation demandée par le duc de Nemours.* — Le 20 février 1840, le ministère Soult proposait à la Chambre des députés, de voter au duc de Nemours une dotation annuelle de 500,000 francs. La majorité ayant repoussé cette demande, le ministère démissionna. Le prince s'était en

effet rendu impopulaire par la fierté de son allure, et surtout ses sentiments peu «démocratiques» : c'est grâce à ses efforts que devaient se faire, en 1873, la réconciliation des princes d'Orléans avec le comte de Chambord.

Page 54. *Ce jeune La Rochefoucauld-Liancourt.* — François-Alexandre-Frédéric, duc de La Rochefoucauld-Liancourt, était allé, fort jeune encore, étudier en Angleterre les procédés agricoles et industriels de nos voisins; à son retour à Liancourt il les appliqua dans une ferme modèle, et s'en inspira pour la création d'une école d'arts et métiers qui fut l'origine de celle de Châlons. Du pays constitutionnel par excellence, il avait rapporté aussi des idées libérales que l'expérience de la Révolution dépassa infiniment, mais dont elle ne le guérit pas, et qui se trouvèrent sans emploi normal lors de la Restauration. La Rochefoucauld, bon gré mal gré, fit donc partie de l'opposition, et c'est dans l'opposition que ce philanthrope fut réduit à faire le bien : membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, il fut aussi membre du Conseil des hospices, du Conseil général des manufactures, du Conseil d'agriculture et du Conseil général des prisons. Ses meilleurs titres à la reconnaissance publique furent d'avoir été l'un des plus actifs propagateurs de la vaccine, de l'esprit d'économie et de l'enseignement populaire : il fonda le premier dispensaire de vaccination, la première école d'enseignement mutuel, la première caisse d'épargne. La politique n'épargna pas ses funérailles, que signalèrent une émeute et une mauvaise volonté scandaleuse de la police.

Page 54. *Fervent disciple de Saint-Simon.* — Claude-Henri, comte de Saint-Simon, parent de l'auteur des *Mémoires* (1760 † 1825), commença dès l'âge de vingt-quatre ans à se livrer aux études d'histoire et de philosophie, dans l'intention d'«étudier la marche de l'esprit humain pour travailler ensuite au perfectionnement de la civilisation». Les démarches et les dépenses qu'il prodigua pour acquérir les connaissances qu'il jugeait nécessaires le ruinèrent avant même d'avoir rien publié. Il n'en poursuivit pas moins ses études, luttant à la fois contre la misère et l'obscurité où sa pauvreté le réduisait. De 1814 à 1825 il publia *De la réorganisation de la Société moderne, Le Catéchisme des industriels,* enfin *Le Nouveau Christianisme,* complément et résumé de ses travaux antérieurs. Partant du dessein d'améliorer le sort de la classe pauvre, qui est la plus nombreuse, Saint-Simon ne voit possible la réorganisation de la société qu'en prenant pour base de la hiérarchie le seul travail, auquel tout le monde doit être astreint selon ses facultés et ses moyens, et, par suite, conclut à une reconstitution *de plano* de la famille, de la société et de la religion. Il était réservé à ses disciples, Olinde Rodrigues, Enfantin, Bazard, etc., de chercher, aussitôt après la mort de leur maître, à faire passer ces théories dans la pratique.

Page 58. *Le ministère Perier.* — Casimir Perier (1777 † 1832), banquier à Paris et député depuis 1817, fit partie, durant toute la Restauration, de l'opposition dynastique. Il combattit en particulier, en 1827, sous le mi-

nistère Villèle, la loi restrictive de la liberté de la presse, dont il résuma les conséquences en cette phrase demeurée fameuse : «L'imprimerie est supprimée en France au profit de la Belgique». Il faut reconnaître qu'en 1830, Casimir Perier hésita devant les conséquences, jugées par lui dangereuses, de l'opposition irréductible des libéraux au gouvernement de Charles X : il ne fit rien pour renverser la dynastie légitime. Mais, une fois la révolution accomplie, il se rallia à Louis-Philippe qui lui confia, le 13 mars 1831, la direction du premier ministère de «résistance». Il succomba en 1832 aux soins que Broussais lui prodigua pour le guérir du choléra, dont la Faculté pensait qu'il était malade.

Page 58. La Tribune. — Appelé d'abord *Tribune des Départements*, puis *Tribune du Mouvement*, enfin *Tribune politique et littéraire*, ce journal, qui dura jusqu'au 11 mai 1835, fut fondé au début de juin 1829 par Victorin Fabre; les principaux collaborateurs en étaient Armand Marrast et Godefroy Cavaignac : c'est assez dire que ses opinions politiques furent républicaines. Les procès continuels et coûteux lui furent la récompense naturelle de procédés de polémique que rappellent assez les invectives des *Châtiments*. Véritable moniteur de l'insurrection, la *Tribune* fut considérée comme responsable de l'émeute avortée d'avril 1834.

Page 63. *L'homme au petit manteau bleu.* — Edme-Champion (1764 † 1852), orphelin recueilli par charité, mais qui s'était fait une grosse fortune dans la joaillerie, se voua à la bienfaisance, aux dernières années du règne de Charles X. Il allait par les rues, le matin, vêtu d'un petit manteau bleu, distribuer lui-même aumônes, soupes et habits aux malheureux qui le connaissaient bien. Ses bonnes actions étaient avant tout de beaux gestes, dont il ne put obtenir en 1848 le salaire qu'il convoitait : le suffrage universel lui refusa son entrée à l'Assemblée nationale.

Page 71. *Les derniers débris du fameux couvent des Chartreux.* — Ce couvent était situé rue d'Enfer, aujourd'hui boulevard Saint-Michel, sur l'emplacement actuel de l'École des Mines.

Page 77. *L'héroïque Mercier.* — Mercier était ce sergent de la garde nationale, qui, le 4 mars 1823, lors de l'expulsion de Manuel, de la Chambre des députés, refusa de faire passer à ses hommes l'ordre de «faire sortir M. Manuel». Il fallut alors appeler les gendarmes qui «empoignèrent» le député récalcitrant.

Page 79. *La rue des Poules.* — Aujourd'hui rue de La Romiguière.

Page 81. *Pour un procès en tendance.* — Au printemps de 1820, à la suite de l'assassinat du duc de Berry, une loi fut votée, qui rétablissait pour les journaux le régime de la censure et de l'autorisation préalable. En 1823, une loi confirmative de la précédente définissait ainsi, dans son article 3, un nouveau genre de délits : «Dans le cas où l'esprit d'un

—— Charles Potier (1775 † 1838), acteur comique plein d'originalité et de finesse, qui partagea son inconstante activité entre les Variétés et la Porte-Saint-Martin. Cet artiste, qui réussissait si bien dans le vaudeville et dans la farce, allait, sur les instances de Talma, aborder la haute comédie, quand il mourut.

—— Claude Barizain, *dit* Monrose (1784 † 1843), après avoir joué en province et en Italie, débuta à la Comédie-Française en 1815, dans les rôles de valets de l'ancienne comédie; il apporta dans cet emploi, qu'il tint jusqu'à la fin de sa carrière, de l'ardeur et de l'originalité.

Page 140. *Les Lamarque sauront toujours emporter Caprée.* — Maximilien Lamarque (1770 † 1832) servit comme général de l'Empire à Naples, à Wagram et en Espagne. Exilé au début de la Restauration, il fut rappelé en 1818, fut élu député en 1828 et siégea dans l'opposition, même après la Révolution de Juillet qui ne réalisa pas ses aspirations libérales : il reprochait à Louis-Philippe «la paix à tout prix» et réclamait «la politique des nationalités». Cette attitude lui valut une popularité immense. Il mourut du choléra le 1er juin 1832, peu après la mort du ministre Casimir Perier. C'est en 1807 qu'il emporta, par un coup d'audace extraordinaire, l'île de Caprée, défendue par sir Hudson Lowe, le futur geôlier de Napoléon.

Page 149. *Au* Moniteur. — La *Gazette nationale* ou le *Moniteur universel,* fondé en 1789, par Panckoucke, fut, dès ses débuts, en même temps qu'une feuille d'informations, un journal opportuniste, «de l'avis de tout le monde», officieux et ami de tous les gouvernements. Aussi traversa-t-il sans encombre les tempêtes politiques. Une des raisons de son succès fut le compte rendu des séances des assemblées politiques de la Révolution. A ce moment, les principaux collaborateurs en étaient : La Harpe, Andrieux, Ginguené, Rabaud Saint-Étienne, Trouvé, Berquin. Après le Dix-Huit Brumaire, Bonaparte fit du *Moniteur* le journal officiel de son gouvernement et l'assouplit si bien à cette besogne que le *Moniteur* sut mériter également la confiance de la Restauration, de Louis-Philippe et de Napoléon III.

Page 155. *La catastrophe du traité des quatre puissances.* — Voir la note de la page 485 sur *le ministère du 1er mars.*

Page 161. [*Vieux*]. — Mot substitué par les éditeurs à une lacune du texte.

Page 161. *Le* Globe *saint-simonien.* — Fondé en 1824, par Dubois et Pierre Leroux, le *Globe* ne fut, jusqu'à la chute du ministère Villèle (janvier 1828) qu'un recueil philosophique et littéraire représentant, dans le domaine des idées politiques, la «doctrine», et dans celui des lettres, le romantisme; Rémusat, Mignet, Duvergier de Hauranne et plus tard Thiers y rédigeaient sous l'inspiration de Guizot et de Broglie tandis que Vitet et Sainte-Beuve y faisaient l'histoire et la critique littéraire.

Transformé en journal politique, lors de l'avènement du ministère Martignac qui rendit à la presse une certaine liberté, le *Globe* se jeta dans l'opposition la plus décidée. A la Révolution de Juillet, l'ancienne rédaction, parvenue aux honneurs, quitta le journal; Pierre Leroux s'entendit alors avec les saint-simoniens dont il partageait les idées, et fit du *Globe* leur organe régulier. Cette nouvelle série du *Globe* commença à paraître le 18 janvier 1831, sous la direction de Michel Chevalier, avec Reybaud, Pereire, David et Guéroult pour principaux rédacteurs. Elle ne dura que quinze mois; le 30 avril 1832 le *Globe* cessa de paraître : l'argent manquait à la caisse, les abonnements ne rentraient pas malgré une active propagande qui allait jusqu'à envoyer le journal gratis à tout le monde. La scission qui se produisit au même moment dans le sein du parti acheva la ruine du *Globe*.

Page 168. [*Bras*]. — Mot substitué par les éditeurs à une lacune du texte.

Page 170. *Beau comme la* Communion de saint Jérôme. — Ce tableau du Dominiquin, chef-d'œuvre de l'école Bolonaise, appartint à la France du traité de Tolentino à 1815.

Page 172. [*Œuvre*]. — Mot substitué par les éditeurs à une lacune du texte.

Page 181. *Le ministère du 1er mars va tomber.* — Le 20 février 1840, sur le refus de la Chambre de doter le duc de Nemours, le ministère Soult avait dû se retirer. Thiers en recueillit la succession le 1er mars, mais, tout de suite, il eut à régler les graves questions que posait, pour notre influence en Orient, le traité de Londres. Par ce traité, en date du 15 juillet, les quatre puissances de Russie, Prusse, Autriche et Angleterre, prétendaient régler en dehors de nous le conflit pendant entre le Sultan et notre allié de toujours Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, qui voulait se rendre indépendant et réclamait notre appui. L'opinion publique poussait à la guerre, le ministère la préparait déjà, quand le Roi déclara son intention de ne pas engager la France dans une lutte aussi inégale. Désavoué, Thiers dut se retirer. Mais l'opinion ne pardonna pas à Louis-Philippe d'avoir ainsi voulu «la paix à tout prix».

Page 183. [*Un athée*]. — Mots substitués par les éditeurs à une lacune du texte.

Page 190. *Son nez à la Roxelane.* — Roxelane (née vers 1505 † 1561), sultane favorite de Soliman II, était d'origine européenne, on dit même siennoise, ce qui rendrait assez naturel le caractère spirituel de son nez, assez rare en effet parmi les dames turques.

Page 194. *Le fameux emplacement de Frascati.* — Le café de Frascati, fondé sous le Directoire par un glacier napolitain, à l'angle de la rue de Richelieu et du boulevard, devint bientôt restaurant et maison de jeu, et la plus aristocratique des maisons de jeu. Frascati était ouvert de 4 heures

—— Charles Potier (1775 † 1838), acteur comique plein d'originalité et de finesse, qui partagea son inconstante activité entre les Variétés et la Porte-Saint-Martin. Cet artiste, qui réussissait si bien dans le vaudeville et dans la farce, allait, sur les instances de Talma, aborder la haute comédie, quand il mourut.

—— Claude Barizain, *dit* Monrose (1784 † 1843), après avoir joué en province et en Italie, débuta à la Comédie-Française en 1815, dans les rôles de valets de l'ancienne comédie; il apporta dans cet emploi, qu'il tint jusqu'à la fin de sa carrière, de l'ardeur et de l'originalité.

Page 140. *Les Lamarque sauront toujours emporter Caprée.* — Maximilien Lamarque (1770 † 1832) servit comme général de l'Empire à Naples, à Wagram et en Espagne. Exilé au début de la Restauration, il fut rappelé en 1818, fut élu député en 1828 et siégea dans l'opposition, même après la Révolution de Juillet qui ne réalisa pas ses aspirations libérales : il reprochait à Louis-Philippe «la paix à tout prix» et réclamait «la politique des nationalités». Cette attitude lui valut une popularité immense. Il mourut du choléra le 1er juin 1832, peu après la mort du ministre Casimir Perier. C'est en 1807 qu'il emporta, par un coup d'audace extraordinaire, l'île de Caprée, défendue par sir Hudson Lowe, le futur geôlier de Napoléon.

Page 149. *Au* Moniteur. — La *Gazette nationale* ou le *Moniteur universel*, fondé en 1789, par Panckoucke, fut, dès ses débuts, en même temps qu'une feuille d'informations, un journal opportuniste, «de l'avis de tout le monde», officieux et ami de tous les gouvernements. Aussi traversa-t-il sans encombre les tempêtes politiques. Une des raisons de son succès fut le compte rendu des séances des assemblées politiques de la Révolution. A ce moment, les principaux collaborateurs en étaient : La Harpe, Andrieux, Ginguené, Rabaud Saint-Étienne, Trouvé, Berquin. Après le Dix-Huit Brumaire, Bonaparte fit du *Moniteur* le journal officiel de son gouvernement et l'assouplit si bien à cette besogne que le *Moniteur* sut mériter également la confiance de la Restauration, de Louis-Philippe et de Napoléon III.

Page 155. *La catastrophe du traité des quatre puissances.* — Voir la note de la page 485 sur *le ministère du 1er mars.*

Page 161. [*Vieux*]. — Mot substitué par les éditeurs à une lacune du texte.

Page 161. *Le* Globe *saint-simonien.* — Fondé en 1824, par Dubois et Pierre Leroux, le *Globe* ne fut, jusqu'à la chute du ministère Villèle (janvier 1828) qu'un recueil philosophique et littéraire représentant, dans le domaine des idées politiques, la «doctrine», et dans celui des lettres, le romantisme; Rémusat, Mignet, Duvergier de Hauranne et plus tard Thiers y rédigeaient sous l'inspiration de Guizot et de Broglie tandis que Vitet et Sainte-Beuve y faisaient l'histoire et la critique littéraire.

Transformé en journal politique, lors de l'avènement du ministère Martignac qui rendit à la presse une certaine liberté, le *Globe* se jeta dans l'opposition la plus décidée. A la Révolution de Juillet, l'ancienne rédaction, parvenue aux honneurs, quitta le journal; Pierre Leroux s'entendit alors avec les saint-simoniens dont il partageait les idées, et fit du *Globe* leur organe régulier. Cette nouvelle série du *Globe* commença à paraître le 18 janvier 1831, sous la direction de Michel Chevalier, avec Reybaud, Pereire, David et Guéroult pour principaux rédacteurs. Elle ne dura que quinze mois; le 30 avril 1832 le *Globe* cessa de paraître : l'argent manquait à la caisse, les abonnements ne rentraient pas malgré une active propagande qui allait jusqu'à envoyer le journal gratis à tout le monde. La scission qui se produisit au même moment dans le sein du parti acheva la ruine du *Globe*.

Page 168. [*Bras*]. — Mot substitué par les éditeurs à une lacune du texte.

Page 170. *Beau comme la* Communion de saint Jérôme. — Ce tableau du Dominiquin, chef-d'œuvre de l'école Bolonaise, appartint à la France du traité de Tolentino à 1815.

Page 172. [*Œuvre*]. — Mot substitué par les éditeurs à une lacune du texte.

Page 181. *Le ministère du 1er mars va tomber.* — Le 20 février 1840, sur le refus de la Chambre de doter le duc de Nemours, le ministère Soult avait dû se retirer. Thiers en recueillit la succession le 1er mars, mais, tout de suite, il eut à régler les graves questions que posait, pour notre influence en Orient, le traité de Londres. Par ce traité, en date du 15 juillet, les quatre puissances de Russie, Prusse, Autriche et Angleterre, prétendaient régler en dehors de nous le conflit pendant entre le Sultan et notre allié de toujours Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, qui voulait se rendre indépendant et réclamait notre appui. L'opinion publique poussait à la guerre, le ministère la préparait déjà, quand le Roi déclara son intention de ne pas engager la France dans une lutte aussi inégale. Désavoué, Thiers dut se retirer. Mais l'opinion ne pardonna pas à Louis-Philippe d'avoir ainsi voulu «la paix à tout prix».

Page 183. [*Un athée*]. — Mots substitués par les éditeurs à une lacune du texte.

Page 190. *Son nez à la Roxelane.* — Roxelane (née vers 1505 † 1561), sultane favorite de Soliman II, était d'origine européenne, on dit même siennoise, ce qui rendrait assez naturel le caractère spirituel de son nez, assez rare en effet parmi les dames turques.

Page 194. *Le fameux emplacement de Frascati.* — Le café de Frascati, fondé sous le Directoire par un glacier napolitain, à l'angle de la rue de Richelieu et du boulevard, devint bientôt restaurant et maison de jeu, et la plus aristocratique des maisons de jeu. Frascati était ouvert de 4 heures

du soir à 2 heures du matin. On ne recevait pas de numéro en entrant, comme on le faisait au Palais-Royal, et les femmes pouvaient s'y montrer. En revanche, la tenue élégante y était de rigueur. On y jouait à la roulette, au trente-et-quarante et au crebs. On y recevait aussi et l'on y donnait bals et soupers. Frascati disparut le 31 décembre 1837, lors de la suppression de toutes les maisons de jeu.

Page 195. *Rue Geoffroy-Marie.* — Cette rue joint le Faubourg Montmartre à la rue Richer.

Page 196. *Madame Cardinal se proposait de* le *consulter, vu qu'*il *travaillait.* — Voir plus haut, page 131 : «*Il* était le nom de Cérizet.»

Page 198. *Chez le père Lathuile illustré par Charlet.* — Le cabaret du père Lathuile était situé à la barrière de Clichy (aujourd'hui place Clichy); il figure dans la défense de cette barrière en 1814 par le général Moncet, le tableau peint par Horace Vernet dans une petite toile célèbre.

— Nicolas-Toussaint Charlet (1792 † 1845) apprit le dessin dans l'atelier de Gros; mais, bien qu'aidé par l'amitié de Géricault, il ne réussit jamais à s'assimiler complètement la technique de la peinture. Aussi consacra-t-il tout son talent à ces lithographies, où il fut bientôt maître, qu'il exécutait pour gagner de l'argent, mais qui n'eurent d'abord aucun succès artistique : le piquant de l'effet, l'esprit de la touche, tout en elles était contraire au goût imposé par l'école de David. Mais la finesse de l'observation morale, le plaisant des légendes qui soulignaient les dessins et surtout l'inspiration «patriotique» et bonapartiste des albums et des planches de Charlet, suffirent bientôt pour les faire vendre et pour leur assurer une popularité presque égale à celle des chansons de Béranger.

Page 199. *Le curé Languet.* — Jean-Baptiste Languet de Gergy (1675 † 1750), curé de Saint-Sulpice à partir de 1714, employa pour presser la construction de son église de Saint-Sulpice, qui n'allait pas assez vite à son gré, mille moyens bizarres et tout au moins... imprudents, tels que contributions forcées, spéculations de toutes sortes, et loterie.

Page 211. *Ici se termine le manuscrit laissé par Balzac.* — Ainsi qu'il a été annoncé plus haut (p. 472), nous ne publions pas ici la fâcheuse continuation de Rabou, et nous nous bornons à en donner une brève analyse.

Analyse de la suite donnée par Charles Rabou aux *Petits Bourgeois*.

Cérizet et la Cardinal endorment Poupillier (appelé par Rabou, Toupillier), avec un narcotique, et fouillent son taudis. Ils finissent par

découvrir dans le mur une cachette[1] qui renferme de l'or et des pierreries, ils vont s'en emparer quand surgit Du Portail qui veillait : il met à la porte Mme Cardinal et après quelques menaces bien senties donne un rendez-vous à Cérizet pour le lendemain.

Dans cette entrevue, Du Portail, informé par Cérizet du projet de mariage de Théodose de la Peyrade avec Céleste Colleville, découvre à son tour à Cérizet une partie de ses vues sur Théodose : la jeune folle qu'il protège n'est autre que la fille naturelle d'un de ses amis, nommé Peyrade, mort depuis une dizaine d'années; Poupillier, qui vient de mourir, a testé en sa faveur; elle est donc riche, et il veut la marier à Théodose, son cousin germain, dans l'espoir que le mariage et la maternité lui rendront toute sa raison. Il faut donc à tout prix faire manquer le mariage de Théodose et de Céleste. Cérizet consent à entrer dans le complot et va proposer l'affaire à Théodose. Celui-ci refuse, persiste dans ses projets sur les Thuillier, et pour couper court à toutes relations avec ses anciens complices, s'acquitte de sa dette envers Dutocq.

Seconde Partie.

Malgré ce premier échec, Du Portail ne se tient pas pour battu, et tous ses efforts vont tendre désormais à brouiller la Peyrade et les Thuillier, et à resserrer autour de Théodose le cercle de son investissement.

Une certaine dame Torna, comtesse de Godollo, hongroise de grande allure, est devenue l'amie intime de Mlle Thuillier, chez qui elle fait la pluie et le beau temps; elle use de toute son influence sur les Thuillier pour contrecarrer les projets de Théodose et favoriser les prétentions de Félix Phellion à la main de Céleste Colleville. Mais le délai accordé par Thuillier à Céleste pour se décider entre ses deux prétendants va prendre fin; Mme de Godollo tente un dernier effort en faveur de Félix : dans une soirée donnée par Mlle Thuillier, après avoir fait un vif éloge du jeune savant, elle annonce de bonne source qu'il est sur le chemin de la conversion. Survient Félix lui-même, qui dément aussitôt noblement cette généreuse supercherie. Outrée d'une telle candeur, Mme de Godollo déclare à Théodose qu'elle passe dans son camp.

Cependant la brochure que Théodose a écrite pour Thuillier sur l'*Impôt et l'Amortissement* vient de paraître. Aussitôt elle est poursuivie pour «délit de presse, excitation à la haine et au mépris du gouvernement». Dans son affolement, Thuillier s'en prend à la Peyrade et l'envoie promener. En réalité, ces poursuites sont un coup de la comtesse de Godollo qui persuade à Théodose qu'elle ne les a suscitées que par amour pour lui. Crédule et séduit, Théodose court achever la rupture avec les Thuillier, et revient chez Mme de Godollo recevoir sa récompense; mais celle-ci est repartie pour la Hongrie; peu de jours après, un mot d'elle parvient à Théodose : elle avoue que toute sa conduite n'est qu'une machination montée par Du Portail, pour le compte de qui elle a agi et qu'elle invite la Peyrade à aller voir au plus tôt.

[1] Sur la différence entre la cachette inventée par Rabou et celle qu'avait imaginée Balzac, cf. plus haut pages 465 et suivantes.

De rage et de désespoir, Théodose tombe gravement malade; il apprend en outre que, sur la dénonciation de Du Portail, il va être convoqué par le Conseil de l'Ordre des avocats, pour s'expliquer sur l'affaire de la maison de la Madeleine.

Il est à peine remis, que Lousteau vint lui proposer de faire acheter à Thuillier un petit journal, l'*Écho de la Bièvre,* qui sera bien utile à celui-ci pour soutenir sa candidature à la Chambre. Les circonstances semblent à nouveau favoriser la Peyrade : Thuillier achète le journal, en nomme directeur Théodose, auquel il promet solennellement la main de Céleste; et Théodose prend «le courageux Cérizet» comme gérant. Cette dernière combinaison fait on ne peut mieux l'affaire de Du Portail : à son instigation Cérizet persuade à Thuillier que Théodose, vendu à la police, a fait exprès d'introduire dans la brochure de Thuillier des phrases passibles de la Cour d'assises. C'est à grand'peine que la Peyrade parvient à se justifier et à faire chasser Cérizet. Son mariage avec Céleste est enfin conclu, et l'on donne la soirée de contrat.

Mais cette soirée ne se passe pas sans alerte; on y apprend d'abord que Félix Phellion, le jeune astronome, a découvert une nouvelle étoile, et que, dans un rapport à l'Académie des Sciences, il s'est généreusement dépouillé de ce titre de gloire pour en faire honneur à son vieux maître M. Picot, que, depuis des années déjà, il soutient de son affection et de sa bourse. Cependant le notaire chargé du contrat ne paraît toujours pas : il vient de prendre la fuite avec sa caisse, et s'est réfugié en Belgique. Félix, qui a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur pour sa belle découverte, annonce alors son intention de se faire instruire des vérités religieuses.

À cette nouvelle, la douce Mme Thuillier tente de s'opposer, selon ses moyens, à la conclusion définitive du mariage de sa filleule Céleste avec Théodose. La famille Thuillier-Colleville est cen dessus dessous. Brigitte Thuillier fait ses paquets. Théodose tente alors une démarche personnelle auprès de Céleste : il lui représente hypocritement qu'elle doit sacrifier ses préférences sentimentales à la volonté de Mlle Thuillier, et surtout à la tranquillité de sa marraine. Céleste se résigne et lui accorde sa main.

Pour le coup, Du Portail voit la nécessité d'agir en personne : il va trouver Thuillier et lui dévoile tout le personnage de la Peyrade. Du Portail, une fois parti, Thuillier s'empresse de reprendre sa parole à Théodose, et l'envoie demander des explications à Du Portail lui-même. Celui-ci explique à la Peyrade le secret de sa conduite et ses projets sur lui : les antécédents plutôt fâcheux de Théodose, ses dettes, ses compromissions avec des gens tarés qui le «tiennent», les escroqueries auxquelles il a participé et qui l'ont fait rayer du Tableau de l'Ordre des avocats, empêchent pour lui tout mariage dans le monde bourgeois; il n'a qu'une manière de faire sa vie : épouser la protégée de Du Portail, qui n'est autre que sa propre cousine germaine, Lydie, fille du fameux policier Peyrade. Elle est jolie, riche; le mariage lui rendra la raison; quant à lui, il deviendra par cette union l'héritier naturel de Du Portail. Et Du Portail lui révèle enfin sa personnalité : il n'est autre que CORENTIN, le «préfet de police occulte de la diplomatie et de la haute police», «le

plus grand homme de police des temps modernes», comme dit de lui l'auteur d'un article de la *Biographie des Hommes vivants;* il réserve sa succession à Théodose. Celui-ci accepte.

Cependant que Thuillier échoue à la députation, par suite des manœuvres de Du Portail et de la Peyrade, Félix Phellion obtient enfin la main de Céleste Colleville.

L'ENVERS DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Page 213. *L'Envers de l'Histoire contemporaine. I. Madame de La Chanterie. II. L'Initié.* — La première partie parut d'abord dans le *Musée des Familles* en trois fragments : le premier intitulé : *Les Méchancetés d'un saint* (septembre 1842), le second : *Madame de La Chanterie* (septembre 1843), le troisième, *Madame de La Chanterie,* suite et fin (novembre 1844).

Ces trois morceaux réunis et reliés entre eux par de courts passages inédits, prirent place en 1846 parmi les *Scènes de la Vie politique* de LA COMÉDIE HUMAINE sous le titre de *L'Envers de l'Histoire contemporaine,* premier épisode. En 1847 Balzac réimprima ce premier épisode sous le titre de *La Femme de soixante ans,* en y joignant *L'Enfant maudit, L'Épicier, Le Notaire* et *La Femme de province* (Roux et Cassanet, 3 vol. in-8°).

Le deuxième épisode de *L'Envers de l'Histoire contemporaine,* longtemps annoncé sous le titre de : *Les Frères de la Consolation,* parut pour la première fois avec son titre actuel dans le *Spectateur républicain,* du 1er août au 3 septembre 1848. Il ne fut introduit dans LA COMÉDIE HUMAINE que dans les éditions posthumes où il fut placé ainsi que le premier épisode dans les *Scènes de la Vie politique.* L'examen des notes laissées par Balzac en vue d'une nouvelle édition de ses œuvres nous a conduits à déplacer cet ouvrage et à le faire entrer dans les *Scènes de la Vie parisienne.*

Cet ouvrage n'a pas de dédicace [1].

Page 216. *Cet ignoble pan de maisons situé entre le quai de la Tournelle et l'Hôtel-Dieu.* — Il faut entendre ici, non pas l'Hôtel-Dieu proprement dit, qui se trouvait alors sur le parvis Notre-Dame, en bordure du petit bras de la Seine, mais bien l'annexe de l'Hôtel-Dieu, située sur le quai Montebello, et qui communiquait avec l'hôtel principal, par deux corps de bâtiments élevés sur le pont Saint-Charles.

Page 216. *Des ruines de l'archevêché.* — L'archevêché, édifice d'un style assez médiocre, avait été bâti à la fin du XVIIe siècle par le cardinal de

[1] *Histoire des Œuvres* (3e éd.), p. 152-155.

Noailles, et embelli, aménagé et meublé durant la deuxième moitié du XVIII[e] par M[gr] de Beaumont. Il s'élevait au flanc méridional de Notre-Dame. — Le 14 février 1831, à la suite d'un service funèbre célébré pour l'anniversaire du duc de Berry, une quête fut faite au profit des soldats de la garde royale blessés pendant les Journées de Juillet. Cette manifestation exaspéra l'opinion libérale : la cérémonie était à peine terminée qu'une foule, composée principalement de bourgeois, survenait et saccageait l'église et le presbytère. Puis elle se porta sur l'archevêché, mais se heurta à des forces de police. Le lendemain l'émeute reprit et cette fois la garde nationale, maintenue par Thiers l'arme au pied, se garda d'intervenir : l'archevêché, à son tour, fut mis à sac; le pillage une fois parfait, on s'en prit aux pierres : la démolition de l'archevêché commença séance tenante. Ce n'est qu'en 1845 que, le terrain enfin déblayé, on songea à le transformer en jardin public.

Page 218. *Le célèbre auteur tragique Werner.* — Zacharie Werner (1768 † 1823), poète prussien et protestant, né d'une mère visionnaire et ami intime d'Hoffmann le Berlinois, traîna toujours une existence errante et désorbitée : après avoir composé d'étranges poèmes où le mysticisme s'épanouit dans une sorte d'humanitarisme panthéistique, il versa dans la théosophie, le magnétisme, se fit initier à la Franc-Maçonnerie et divorça trois fois, puis enfin se convertit au catholicisme. Alors il reçut les Ordres, entra en religion et s'adonna à la prédication. Ses sermons ne le cédèrent pas en folie à ses drames, dont tout plan est absent, qu'anime seule une sensibilité convulsive et dont le mysticisme revêt les allures du somnambulisme. Parmi ceux-ci, son *Luther* et son *24 Février* ont été traduits en français et publiés dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers.*

Page 218. *Une institution, celle de l'abbé Liautard.* — L'abbé Charles Liautard (1774 † 1842) fonda en 1804, rue Notre-Dame-des-Champs, une maison d'éducation qui en 1822 reçut de Louis XVIII, son patron, le nom de Collège Stanislas (Louis XVIII tenait le nom de Stanislas de sa grand'mère Marie Leczinska, fille du roi de Pologne).

Page 220. *Se déclara pour... le* Mouvement *quand il était question de* Résistance. — Parmi les fauteurs de la Révolution de Juillet, les uns, libéraux alliés des républicains, Laffitte, La Fayette, Odilon Barrot, voulaient l'abolition de l'hérédité de la Pairie, l'extension du droit de suffrage et réclamaient l'intervention de la France au profit de tous les soulèvements libéraux ou nationalistes; les autres, parmi lesquels Guizot, Broglie, Casimir Perier, voyaient dans le gouvernement de Louis-Philippe la consécration définitive et immuable de la Charte de 1814, dont ils désiraient seulement l'application intégrale. Les premiers représentèrent sous le nouveau régime la politique du *mouvement,* les seconds celle de la *résistance.* Le premier ministère constitué par le Roi réunit des membres des deux partis, conjonction forcément caduque et éphémère qui s'effondra le 2 novembre 1830. Louis-Philippe, dans le seul but d'user le plus tôt possible ces gens qu'il n'aimait pas, donna aussitôt à

ce cabinet un successeur pris dans le parti du *mouvement*, cabinet à la tête duquel se placèrent Laffitte et La Fayette. Quatre mois se passèrent alors dans des émeutes et des troubles continuels, où sombra la fortune politique et privée de Laffitte. Le 13 mars 1831, Casimir Perier, Montalivet et le baron Louis constituèrent à leur tour le premier ministère de *résistance*. «La France a voulu que la Royauté fût nationale, elle n'a pas voulu que la Royauté fût impuissante», déclarèrent-ils en prenant le pouvoir. Durant tout le cours du règne de Louis-Philippe, les ministres de la *résistance* se recrutèrent dans le parti *doctrinaire* dont ils exprimaient à peu près les idées. Le dernier et le plus long des ministères de Guizot, qui dura de 1840 à 1848 et gouverna en étroite communauté d'idées avec le Roi, en fut la plus parfaite expression.

Page 223. *Les* Petites-Affiches. — *Les Petites Affiches ou Journal général d'annonces, d'indications et de correspondance commerciales, politiques et littéraires*, furent fondées en nivôse an VIII par Ducray-Duminil. Elles eurent leur fortune particulière jusqu'en 1811, que toutes les feuilles d'annonces furent fondues ensemble par décret impérial sous le titre des *Petites Affiches*.

Page 225. *Rue des Marmousets*. — Le site de cette rue est actuellement occupé par l'Hôtel-Dieu.

Page 227. *Le logis du fameux chanoine Fulbert*. — Voir la note de la page 474.

Page 241. *Au Café Anglais..., aux Variétés*. — Ce fameux café, récemment démoli, se trouvait au coin du boulevard des Italiens et de la rue de Marivaux.

—— Le théâtre de genre des Variétés fut construit en 1807 par l'architecte Célerier pour la troupe du théâtre Montansier exilée du Palais-Royal. Dès ses débuts il se consacra, avec le plus vif et le plus durable succès, au vaudeville, et, à l'origine du moins, à la farce, parfois un peu trop libre, ce qui lui attira en 1809 quelques menaces de la part du ministre de la Police. Une tentative pour jouer le drame, sous la Restauration, faillit porter malheur aux Variétés, qui retrouvèrent toute leur vogue sous Louis-Philippe avec le vaudeville, et sous l'Empire avec les opérettes d'Offenbach.

Page 246. *La catastrophe qui termina la prise d'armes des Chouans, au début du Consulat*. — Cette catastrophe fut la mort, dans une embuscade tendue par le policier Corentin, du marquis de Montauran, le chef des Chouans, et de sa jeune femme Marie de Verneuil, au réveil de leur nuit de noces. (Voir *Les Chouans*.)

Page 246. *Lecamus, baron de Tresnes...* [*nom*] *si vénéré dans les fastes du vieux Parlement de Paris*. — Ce n'est pas au Parlement de Paris, mais à la Cour des Aides que trois Nicolas Le Camus se succédèrent, de 1672

à 1746 comme premiers présidents, et que trois autres Le Camus s'étaient signalés de 1631 à 1672 comme procureurs généraux à la même Cour.

Page 254. *Le pont de l'Hôtel-Dieu.* — Ce pont, appelé également pont Saint-Charles, était bordé de deux rangées de bâtiments qui faisaient communiquer l'Hôtel-Dieu du Parvis Notre-Dame avec son annexe du quai de Montebello.

Page 269. *L'oncle Tobie de Sterne.* — Personnage du *Tristram Shandy* de Sterne.

Page 272. *La première représentation du* Mariage de Figaro. — Cette pièce, qui avait été donnée d'abord devant la Cour, au théâtre des Menus-Plaisirs, sur les instances de Marie-Antoinette et des Polignac, fut représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 27 avril 1784.

Page 274. *La réduction des rentes sur l'Hôtel-de-Ville.* — Ces rentes, les plus anciennes rentes d'État françaises, avaient été créées en 1522 par François I[er]. Elles montaient à cette époque à la somme de 16,666 livres 13 sous 4 deniers, au denier 12 (c'est-à-dire à 9 p. 0/0) à prélever sur la ferme du bétail et sur l'impôt du vin. Elles étaient payables par semestre, à l'Hôtel-de-Ville, d'où leur nom.

Page 274. *Rue de Savoie.* — Petite rue, parallèle à la Seine, qui joint la rue Séguier à la rue des Grands-Augustins.

Page 275. *La Sentinelle.* — Il parut durant la Révolution au moins sept journaux qui adoptèrent ce titre, tous d'esprit fort avancés. Aucun d'eux ne doit être identifié avec la feuille publiée par Frédéric Mongenod.

Page 275. *Rue des Moineaux.* — Cette rue formait le côté impair de la partie de l'avenue actuelle de l'Opéra comprise entre la rue Sainte-Anne et la rue Saint-Roch.

Page 279. *Un ancien procureur au Châtelet.* — Le Tribunal du Châtelet, qui siégeait dans le *Châtelet* bâti à la tête du pont au Change, pour en assurer la défense, avait à connaître des procès relatifs aux héritages, servitudes, scellés, inventaires, et contestations entre notaires et procureurs. Il jugeait en outre en appel, de toutes les causes analogues citées devant les juridictions de son ressort. Les procureurs au Châtelet, formés en confréries dès 1317, et les procureurs au Parlement, groupés seulement en 1342, et dont les offices ont été supprimés par la Révolution, remplissaient, sous l'Ancien-Régime, les fonctions que tiennent aujourd'hui les avoués.

Page 282. *Madame Scio.* — Claudine-Angélique Legrand (1770 † 1807), femme du musicien Étienne Scio, cantatrice du théâtre Feydeau (l'Opéra-

Comique), se fit surtout remarquer dans *Lodoïska*, *Romeo* et *Télémaque*. Elle aimait assez les rôles en travesti.

Page 285. *Rue des Petits-Augustins.* — C'est aujourd'hui la partie de la rue Bonaparte comprise entre la rue Jacob et le quai Malaquais.

Page 285. *Rue des Marais.* — C'est aujourd'hui la rue Visconti; Balzac la connaissait bien pour y avoir habité, et fait le métier d'imprimeur de 1826 à 1828. C'est là que Mme de Berny le venait voir et encourager chaque jour.

Page 295. *A la barrière Saint-Jacques.* — Cet emplacement est actuellement situé sur le boulevard de Port-Royal, entre les rues Saint-Jacques et du faubourg Saint-Jacques. Les deux assassins qui y furent exécutés le 19 janvier 1836 sont le fameux Lacenaire et son complice Avril.

Page 299. *Lors de la guerre du Hanovre.* — Cette campagne, brillamment menée en 1757-1758, fut l'un des épisodes de la guerre de Sept-Ans. Il n'y eut pas que les fournisseurs comme M. de La Chanterie à s'y enrichir : le duc de Richelieu lui-même, général de nos armées, se vit en 1758 retirer son commandement, sur la découverte de ses énormes dilapidations.

Page 302. *Rue de la Corderie-du-Temple.* — C'est aujourd'hui la partie de la rue de Bretagne comprise entre la rue de Beauce et la rue du Temple.

Page 302. *Madame de Lavalette.* — Antoine-Marie Chamans, comte de La Valette (1769 † 1830), qui avait épousé Louise de Beauharnais, nièce par alliance de Joséphine, et avait fidèlement servi l'Empereur, fut traduit, en 1815, à la seconde Restauration, devant la cour d'assises pour s'être emparé de l'Hôtel des Postes, lors du retour de l'île d'Elbe. Il venait d'être condamné à mort et le Roi avait refusé sa grâce, quand, la veille de son exécution, sa femme vint le voir dans sa prison, échangea ses vêtements contre les siens et le fit sortir à sa place le 20 décembre. Une fois dehors, La Valette put gagner l'étranger. Mais sa femme, à bout d'émotions, devint folle. La Valette obtint sa grâce en 1822 et rentra en France.

Page 310. *La conduite du fameux procès Simeuse.* — Les frères Simeuse, leur cousine Saint-Cygne, leurs cousins d'Hauteserre et leur homme de confiance Michu, victimes d'une machination politique furent, en 1806, poursuivis à tort pour l'enlèvement du sénateur Malin de Gondreville. Les condamnations auxquelles donna lieu leur procès furent autant d'erreurs judiciaires. La clémence de Napoléon fit grâce de la vie aux principaux condamnés, sauf à Michu qui, malgré la belle défense de Bordin, porta sa tête sur l'échafaud (*Une Ténébreuse Affaire*).

Page 312. *Le trop fameux Marche-à-Terre.* — Ce fut le type des Chouans fanatiques et sanguinaires de cette époque. (Voir *Les Chouans.*)

Page 323. *Des pièces de douze sous.* — Il s'agit sans doute des anciennes pièces de douze sols à l'effigie de Louis XVI, qui continuaient à avoir cours.

Page 328. *La mort du marquis de Montauran.* — Voir la note de la page 491 sur la *catastrophe qui termina la prise d'armes des Chouans.*

Page 334. *Qui fit grâce au prince de Hatzfeld.* — François-Louis, prince de Hatzfeld (1758 † 1827), était gouverneur de Berlin au moment de l'entrée des Français en 1806. Un rapport qu'il envoyait à son roi sur l'état de la ville fut alors saisi par la police française; le prince, traduit comme espion devant un conseil de guerre, se vit condamner à mort. L'Empereur n'accorda sa grâce qu'aux supplications de la femme du prince. Cet acte de clémence prémédité fut copieusement célébré en vers comme en peinture.

Page 336. *Le Grand-Juge.* — Le grand-juge avait, sous l'Empire, la direction générale de la justice et de la police judiciaire. Il présidait la Cour de cassation dans les circonstances solennelles.

Page 339. *Grand-Prévôt en 1815.* — Les cours prévôtales furent créées par la loi du 4 décembre 1815, aux applaudissements de Cuvier. Ces cours, instituées dans chaque chef-lieu de département et composées d'un prévôt militaire ayant au moins rang de colonel, d'un président et de quatre juges appartenant au tribunal de première instance, avaient mission de juger souverainement tout individu rebelle ou séditieux. Les sentences étaient exécutées dans les vingt-quatre heures. La répression exercée par les cours prévôtales fut sans pitié pour «les fauteurs de la rébellion» des Cent-Jours; elle prit fin au terme légal de son exercice, le 31 décembre 1817.

Page 340. *Tomba dans la rue.* — Les exploits policiers de Contenson et sa mort tragique, de la main du chanoine Carlos Herrera, sont intimement mêlés à l'intrigue ténébreuse de *Splendeurs et Misères des courtisanes.*

Page 343. *Swedenborg.* — Emmanuel Swedenborg (1688 † 1772), fils d'un évêque suédois, s'était consacré jusqu'à près de soixante ans aux lettres, puis aux sciences naturelles, quand une vision, où Dieu lui apparut, décida de sa vocation de prophète. Dès lors, avec une prodigieuse fécondité, il produisit de nombreux et énormes traités de théosophie dont le principal, les *Arcana Cœlestia,* a été traduit en français par Le Boys des Guays de 1845 à 1848. Swedenborg enseigne que le Christ est, à lui seul, la Trinité et qu'entre Dieu et nous existe un monde invisible qu'il dépeint comme la transposition spirituelle du monde humain : ce monde est peuplé d'anges faits comme nous, qui vivent comme nous dans des maisons et qui se marient comme nous. La *Séraphita* de Balzac est tout entière établie sur la doctrine swedenborgienne.

Page 343. *La fiction du* Vicaire de Wakefied. — Célèbre roman anglais, par Olivier Goldsmith, publié en 1776.

Page 354. *Le juge Popinot.* — Voir la note de la page 483.

Page 354. *Un médecin de campagne.* — Le docteur Bénassis, le héros du *Médecin de Campagne.*

Page 356. *Par les infâmes déceptions de la Charbonnerie française, par les souscriptions patriotiques du Champ-d'Asile.* — En 1815, la Charbonnerie n'existait pas encore en France : elle n'y fut importée de Naples qu'en 1821 par Bazard et Buchez. Elle était dirigée par une *Haute Vente,* à laquelle se subordonnaient des *Ventes centrales* et des *Ventes particulières,* celles-ci composées d'au moins vingt membres. Son objet était le renversement des Bourbons et l'avènement de la République. Elle fut l'âme de toutes les conspirations avortées de la Restauration, et responsable des catastrophes qui coûtèrent la vie à Berton, à Caron, aux sergents de la Rochelle, etc. Elle réussit enfin à soulever les libéraux contre les Ordonnances en juillet 1830 et poussa une partie de ses membres au pouvoir avec le parti du Mouvement. Sous Louis-Philippe ses adeptes se retrouvèrent, en 1832 et 1834, parmi les membres de la Ligue des Droits de l'Homme.

—— Le Champ-d'Asile, colonie fondée après la seconde Restauration, sur les bords du golfe du Mexique, entre le rio del Norte et celui de la Trinité, par des réfugiés politiques français, libéraux et surtout bonapartistes. Mais le terrain concédé au Champ-d'Asile ayant été revendiqué par l'Espagne, les colons français reçurent en échange, des États-Unis, un emplacement dans l'Alabama, qu'ils nommèrent État de Marengo, avec Aigleville pour capitale. Ce nouvel établissement ne prospéra pas et la plupart des exilés rentrèrent en France sous le ministère libéral Decazes.

Page 357. *La rue de l'Ouest.* — Aujourd'hui rue d'Assas.

Page 359. *Les jours de* Chaumière. — Voir la note de la page 483.

Page 359. *Plus d'inscriptions que l'Académie des Belles-Lettres n'en a inventé.* — La *Petite Académie,* formée au début de quatre membres seulement, choisis parmi ceux de l'Académie Française, fut fondée en 1663 par Colbert; son objet qui était de composer les inscriptions latines des médailles frappées et des monuments élevés en l'honneur du Roi, lui fit donner aussitôt le nom d'*Académie des Inscriptions et Médailles,* transformé, en 1701, en celui d'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

Page 375. *Les marches du cloître des Chartreux par où l'on passait alors de la grande allée du Luxembourg dans la rue d'Enfer.* — Ce cloître s'élevait sur le site de la partie de la rue Auguste-Comte actuelle, comprise entre l'avenue de l'Observatoire (ancienne allée du Luxembourg) et le boulevard Saint-Michel, qui a dépossédé d'une partie de son parcours la rue d'Enfer, aujourd'hui rue Denfert-Rochereau.

Page 388. *La gravure en couleurs du portrait de l'Empereur, fait par Horace Vernet.* — Plutôt que d'une œuvre d'Horace Vernet (qui n'avait que vingt-six ans en 1815), ne s'agirait-il pas du portrait équestre de Napoléon par Carle (de son vrai nom *Horace*) Vernet († en 1835 seulement), qui parut au salon de 1808?

Page 388. *Du prince Poniatowski.* — Le prince Joseph Poniatowski, maréchal de France, gravement blessé, périt dans l'Elster le 19 octobre 1813 en cherchant à couvrir la retraite de l'armée française. De nombreuses complaintes et lithographies populaires ont popularisé cette mort, qui est entrée de bonne heure dans la légende napoléonienne.

Page 389. *A Montsouris.* — C'est-à-dire aux Catacombes, dont l'une des trois portes s'ouvre dans la plaine de Montsouris. L'idée de faire un ossuaire géant des carrières qui cheminent sous ce quartier de Paris vint, en 1780, à Lenoir, lieutenant-général de la police, quand on désaffecta l'église, le cimetière et le charnier des Innocents. Héricart de Thury acheva en 1786 les importants travaux de soutènement et d'aménagement des carrières de la Tombe-Issoire et de Montsouris. A la fin de l'Empire, après les nombreuses suppressions d'églises et de cimetières survenues durant la Révolution, le nombre des cadavres logés aux Catacombes atteignait déjà plus de dix millions.

Page 396. *Cette loi sur le droit d'aînesse qui fut rejetée.* — Cette loi, à proprement parler, n'avait pour but que donner au père de famille la pleine *liberté de tester*. La préférence témoignée à l'aîné de la famille n'était qu'une conséquence secondaire, naturelle et probable à la vérité. Ce n'est que dans les successions *ab intestat,* payant au moins 300 francs d'impôt foncier, que la quotité disponible, prise de préférence sur les immeubles, devait être attribuée de droit à l'aîné. La loi, qui n'était pourtant destinée à atteindre que 80,000 familles sur 6 millions, n'en souleva pas moins l'opinion libérale. Soutenu à la Chambre des Pairs par le ministre Peyronnet, combattu par Pasquier, Molé et Broglie, le projet en fut repoussé par 120 voix contre 94. Le soir de cet échec les bourgeois de Paris illuminèrent.

Page 402. *Au couvent de la Visitation.* — Ce couvent n'était, à vrai dire, pas très voisin de la rue Notre-Dame-des-Champs; il s'élevait rue Saint-Jacques, sur l'emplacement actuel de l'Institut d'Océanographie.

Page 407. *Rubini, les Italiens.* — Jean-Baptiste Rubini (1795 † 1854), ténor italien, dont les débuts furent difficiles jusqu'à ce qu'il eût trouvé dans l'œuvre de Rossini, puis dans celles de Donizetti et de Bellini, la musique propice à l'épanouissement de ses dons naturels. Il triompha dans *Anna Bolena, La Sonnanbula, Le Pirate.* De 1831 à 1843 il partagea également son temps entre Londres et le Théâtre-Italien de Paris. Il prit sa retraite en 1845. Par sa volonté, son application et son goût, il s'était élevé du talent médiocre de chanteur de roulades à la dignité de maître du chant large et pathétique.

—— Ce n'est qu'en 1789 que furent régulièrement organisées à Paris des représentations d'opéra italien. Léonard, coiffeur de la Reine, en avait obtenu le privilège, qui fut exercé par la *Troupe de Monsieur* jusqu'au 10 août qui la dispersa. Après un essai infructueux de M[lle] Montansier pour ressusciter le Théâtre-Italien, Picard réussit à grouper à nouveau, en 1804, la troupe prête à repasser les monts, obtint une subvention du gouvernement, et fit jouer l'opéra italien d'abord à la salle Louvois, rue de Richelieu, puis à l'Odéon où il alternait avec le Théâtre-Français. Spontini et Baër à la fin de l'Empire, la Catalani sous la Restauration furent les directeurs du Théâtre-Italien. Celle-ci le laissa sombrer et renonça à son privilège en 1819. L'année suivante, le théâtre fut réorganisé et partagea avec la Comédie-Française la salle Louvois. Ce fut sa belle époque : Rossini y florissait avec la Pasta, la Malibran, la Fodor, Rubini et Grisi. De 1827 à 1838 les Italiens passèrent salle Favart, puis à l'Odéon, à la Renaissance, enfin salle Ventadour, sur l'emplacement actuel de la succursale de la Banque de France. Après la guerre de 1870, le Théâtre-Italien reparut, mais pour peu d'années; il partagea alors la salle Ventadour avec l'Opéra français.

Page 408. *Lablache..., Tamburini, la Grisi et* I Puritani. — Louis Lablache (1794 † 1858), le célèbre chanteur du Théâtre-Italien de Paris, où il ne débuta qu'en 1830, avait fait toutes ses études musicales au Conservatorio della Pieta de Turchini, à Naples, où il était né. Cette formation toute italienne explique qu'il n'ait interprété que les œuvres des auteurs italiens, surtout de Rossini, où il triomphait à volonté dans la bouffonnerie ou dans le genre tragique.

—— Antonio Tamburini (né en 1800), chanteur italien, qui, après s'être fait une réputation en Italie, à Vienne et en Angleterre, vint enfin à Paris en 1832. Jusqu'en 1852, il triompha dans les opéras de Bellini et de Rossini. Ses talents de comédien n'étaient pas à la hauteur de ses dons de chanteur.

—— Julia Grisi (1812 † 1869), cantatrice italienne venue en France en 1832 au Théâtre-Italien, aussi belle tragédienne qu'admirable cantatrice : *Semiramide* et *Nonna* furent ses plus beaux succès.

—— *I Puritani di Scozzia,* opéra italien de Bellini, sur un livret du comte Pepoli, représenté au Théâtre-Italien de Paris, le 25 janvier 1835.

Page 415. *Cet ami du révolutionnaire Lelewel.* — Joachim Lelewel (1786 † 1861), professeur d'histoire à Varsovie et à Vilna, qui avait travaillé à fomenter dans l'esprit de ses étudiants le patriotisme polonais et l'espoir de la liberté, fut l'un des promoteurs de la révolution de 1830 et le membre le plus intransigeant du gouvernement provisoire. Après la chute de Varsovie, il vint à Paris, mais ses menées anti-russes l'en firent expulser; il s'établit alors à Bruxelles et enseigna l'histoire moderne à l'Université. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages d'histoire, de géographie historique et de numismatique.

Page 416. Richard en Palestine. — Roman de Walter Scott (1824) fort peu historique, très romanesque et rempli de merveilleux.

Page 417. *L'invention de l'homœopathie.* — La méthode thérapeutique, appelée par son inventeur *homœopathie,* fut déduite par le médecin saxon Samuel Hahnemann (1755 † 1843) d'observations sur «la manière dont les médicaments opèrent sur le corps de l'homme lorsqu'il se trouve dans l'assiette tranquille de la santé». L'expérimentation systématique conduisit Hahnemann à cette conclusion que les «médicaments produisent régulièrement sur l'organisme sain des phénomènes artificiels semblables à ceux de la maladie naturelle qu'ils ont puissance de guérir». D'où le principe de la nouvelle thérapeutique : *Similia similibus curantur.* Hahnemann fit alors table rase du Codex traditionnel : des substances très énergiques, des poisons violents, administrés à dose infinitésimale, sous forme de pilules, constituèrent toute sa pharmacopée. Après avoir subi en Allemagne de longues persécutions, Hahnemann épousa en 1835 une Française qui le décida à venir à Paris, où il connut enfin le succès.

Page 417. *Chelius d'Heidelberg.* — Il y eut deux chirurgiens badois du nom de Chelius, célèbres en même temps vers 1840 : François, agrégé de la Faculté de Heidelberg et son père Maximilien-Joseph, auteur d'un *Traité de Chirurgie* traduit en français en 1842.

Page 425. *Des variations sur la* Prière de Moïse. — *Mosè in Egitto,* opera-seria de Rossini, sur des paroles de Balocchi, représenté en 1818 au théâtre Saint-Charles à Naples : remanié, augmenté et transformé en opéra français sur des paroles de Jouy, il fut repris à l'Académie royale de musique, le 26 mars 1827. La prière de Moïse en devint aussitôt le morceau le plus populaire et l'on sait que l'une des virtuosités les plus étonnantes de Paganini était d'exécuter sur la seule quatrième corde de son violon les prestigieuses variations qu'il avait composées sur cette prière.

Page 427. *Hoëné Wronski, le mathématicien illuminé, le poëte Mickiewicz, Towianski l'inspiré.* — Hoëné Wronski (1778 † 1853), polonais établi en France dès le Directoire, à côté de livres de mathématiques et de philosophie rationnelle, produisit nombre d'ouvrages hermétiques et cabalistiques.

—— Adam Mickiewicz, poëte suspect au gouvernement russe (1798 † 1855), dut quitter la Pologne en 1824, vint, après une vie errante, se fixer en France en 1840 et obtint de Victor Cousin une chaire de littérature slave au Collège de France. La maladie de sa femme, que soignait par le magnétisme le visionnaire Towianski, fit bientôt de lui un adepte aveugle de ce dernier, et dans sa chaire de professeur il se mit à prêcher la religion imaginée par Towianski, dont Napoléon était le Messie. Son cours suspendu, Mickiewicz en proie à une véritable maladie mentale, voyagea pour se remettre, et après quelques années revint en France, à peu près guéri, occuper sa place de bibliothécaire de la Sorbonne.

—— Noël Towianski, aveugle de naissance qui avait soudain recouvré la vue, par un miracle croyait-il, se crut bientôt favorisé de visions divines et se fit l'apôtre d'une religion dont Napoléon était le Messie, et lui-même le vicaire sur cette terre, c'est-à-dire saint Pierre réincarné. Après la révolution polonaise de 1831, il quitte sa patrie, s'installe à Paris, soigne et guérit les malades à l'aide du magnétisme, et un beau jour monte dans la chaire de Notre-Dame et prêche son évangile. Il fut expulsé du territoire français et alla finir sa vie en Suisse.

Page 432. *Rue Basse-Saint-Pierre à Chaillot.* — Aujourd'hui rue de la Manutention et rue Brignole.

Page 433. *La plique polonaise.* — On donne le nom de plique à une agglutination, à un feutrage douloureux des cheveux, qui n'est qu'un des symptômes d'une affection générale mal définie, particulière à la Pologne, et notamment aux Juifs de ce pays.

Page 448. *Rue Sainte-Catherine-d'Enfer.* — Aujourd'hui rue Le Goff.

NOTES BIOGRAPHIQUES

SUR LES PERSONNAGES.

LES PETITS BOURGEOIS.

Les principaux personnages de ce roman, COLLEVILLE, DUTOCQ, MINARD, PHELLION, THUILLIER, avaient fait leurs carrières d'employés au Trésor, dans le bureau de M. RABOURDIN (*Les Employés*).

CÉRIZET, enfant trouvé, né en 1802, d'abord apprenti typographe chez les Didot, était ensuite devenu prote chez David Séchard, imprimeur à Angoulême, qu'il trahit pour ses rivaux les frères Cointet, et dont il causa la ruine (*Illusions perdues*). Il abandonna la carrière de l'imprimerie, se fit gérant de feuilles libérales à la fin de la Restauration, devint célèbre par ce moyen sous le nom du «Courageux Cérizet», et se lança dans l'escroquerie avec d'Estourny et Claparon, ce qui le fit mettre en prison (*Splendeurs et Misères des courtisanes*). A sa sortie, il n'avait pas perdu ses moyens : en 1833 il sut fort habilement extorquer à Maxime de Trailles, le remboursement intégral d'une créance qu'il avait acquise sur lui (*Un Homme d'affaires*).

CORENTIN, né en 1777; protégé de Fouché, commença ses exploits de policier en faisant tomber en 1799, dans un guet-apens, sous les balles des bleus, le marquis de Montauran, le chef des *Chouans*, et sa jeune femme Marie de Verneuil. En 1803, chargé, ainsi que son maître Peyrade, de perquisitionner au château de Cinq-Cygne dans l'Aube, il offensa gravement M[lle] de Cinq-Cygne et reçut d'elle un coup de cravache, dont il se vengea deux ans plus tard, en l'impliquant, bien qu'innocente, ainsi que ses cousins Simeuse et d'Hauteserre, dans l'affaire de l'enlèvement du sénateur Malin de Gondreville (*Une Ténébreuse Affaire*). A la fin de la Restauration, pour rendre service à son ami Peyrade, il

s'attaqua au mystérieux protecteur de Lucien de Rubempré, reconnut sous les traits du chanoine espagnol Carlos Herrera le forçat Jacques Collin, parvint à faire rompre le mariage de Lucien avec Clotilde de Grandlieu, fit arrêter celui-ci sous la prévention d'avoir assassiné sa maîtresse, Esther Gobseck, et accula ainsi Lucien au suicide. Il était à ce moment chef de la contre-police politique du Château (*Splendeurs et Misères des courtisanes*).

Du Portail. Nom de guerre de Corentin.

L'ENVERS DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Bourlac (Bernard-Jean-Baptiste-Maclod, baron de), était en 1817 procureur-général, et protégeait Soudry fils, procureur du roi aux Aigues, en Bourgogne (*Les Paysans*).

Cinq-Cygne (Laurence, marquise de), était née en 1781. En 1806, elle était aimée de ses deux cousins Simeuse, et allait épouser l'un d'eux, quand une machination policière l'enveloppa, elle, ses cousins Simeuse, ses deux cousins d'Hauteserre, et son régisseur Michu, dans l'affaire de l'enlèvement du sénateur d'Empire Malin de Gondreville. Ses cousins et son régisseur furent condamnés. Elle ne sauva les quatre premiers de la mort qu'en obtenant leur grâce de l'Empereur, sur le champ de bataille d'Iéna. Les deux Simeuse furent tués à la guerre. Laurence de Cinq-Cygne épousa son cousin Adrien d'Hauteserre, à qui elle donna son nom et dont elle eut deux enfants (*Une Ténébreuse Affaire*).

Les autres personnages de ce roman ne reparaissent pas dans La Comédie humaine.

TABLE DES MATIÈRES.



